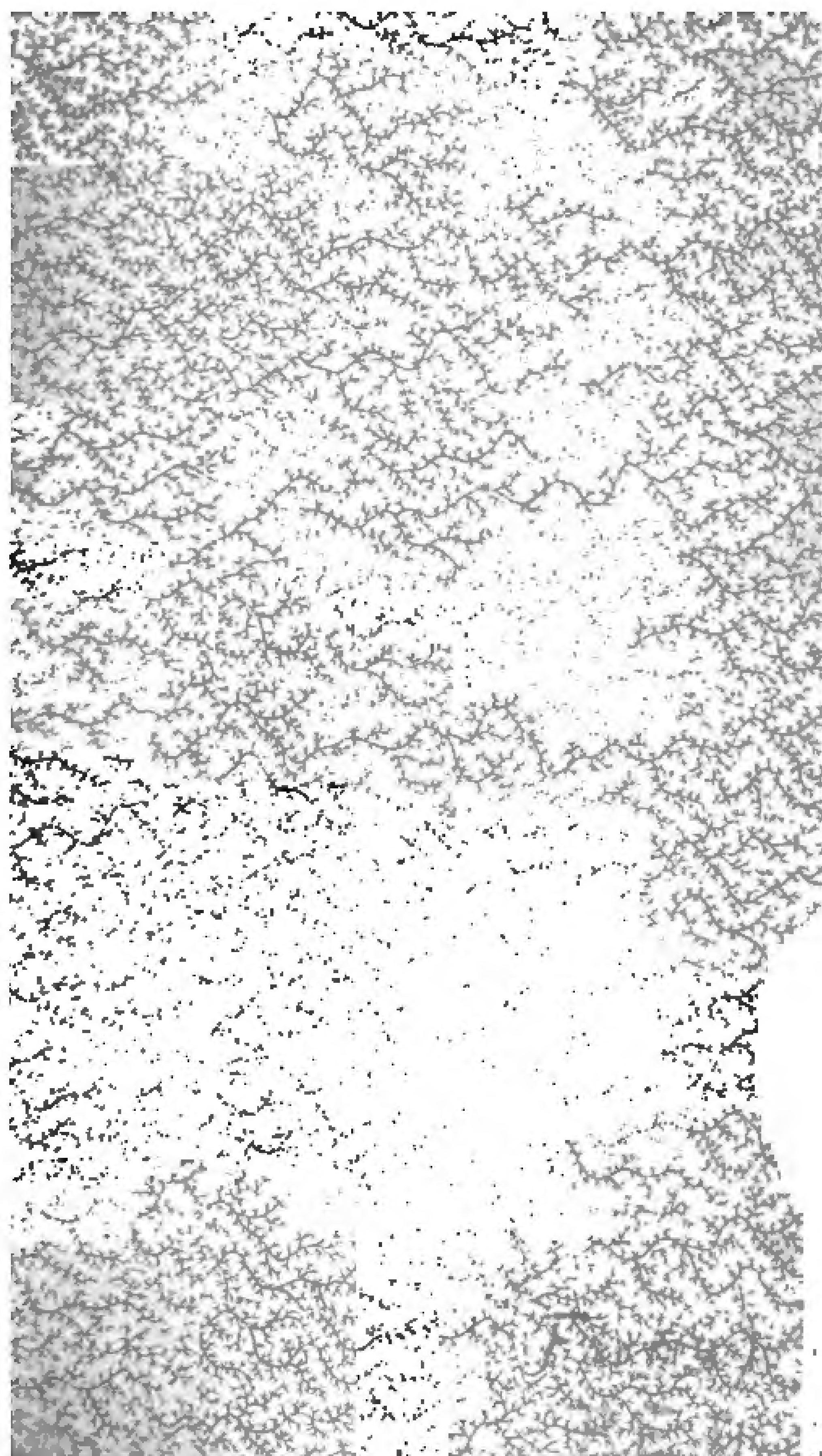



3433 06182871 5



HISTOIRE ANTÉ-DILUVIENNE

DE

LA CHINE,

OU

HISTOIRE DE LA CHINE

JUSQU'AU DÉLUGE D'YAO,

L'an 2298 avant notre ère,

PAR

M. LE MARQUIS DE FORTIA D'URBAN,

De l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, ainsi que de plusieurs autres en France et dans les pays étrangers.

SECOND VOLUME

CONTENANT :

L'Histoire de la Chine depuis l'avènement de l'empereur Yao, l'an 2358 avant notre ère jusqu'à sa mort.

PARIS,

CHEZ L'AUTEUR, RUE DE LA ROCHEFOUCAUD, 12;

Benjamin DUPRAT, rue du Cloître-Saint-Benoît, 7.

1840.

HISTOIRE

ANTÉ-DILUVIENNE

DE

LA CHINE.

SECONDE PARTIE.

RÈGNE DE L'EMPEREUR YAO.

AVÈNEMENT D'YAO.

LXIX. L'empereur *Yao* n'avait que vingt ans lorsqu'il monta sur le trône [1], la quarante-et-unième année *kia-tchen* du premier cicle, répondant à l'an 2357 avant notre ère, suivant le

[1] Histoire générale de la Chine, par le père de Mailla. I, 44. Elle ne lui donne que seize ans; mais on va voir qu'il faut vingt ans, ce qui est plus vraisemblable.

père Amiot et le e ; maina, qui compter une année 0 a ère, et 2358 suivant l chronologie plus e qui, ne comptant pa cette année 0, fait de l'année 2357 de ces mis sionaires l'an 2358.

Le jeune prince se montra d'autant plus d gne de cet honneur, qu'il avait fait plus d difficulté de l'accepter[1]. Voici ce que dit le pèr Amiot, dont je crois devoir ne rien omettre qu risque de faire quelques répétitions.

L'an 2357 (ou plutôt 2358) avant notre ère *Kia-tchin*, de l'an 41 du cicle, *Ty-yao*, princ de *Tang*, sous le titre de *Héou*, est élevé à l sublime dignité de FILS DU CIEL, et tient s Cour à *Ping-Yang*, dans le *Chan-si*[2]. On l donne le feu pour simbole et on l'appelle RO DU FEU, parce qu'il avait les qualités que l'o attribue à cet élément.

[1] L'Art de vérifier les Dates avant l'ère chrétienn Paris, 1820, p. 376. Le reste de l'article n'est qu'un e trait du pere de Mailla.

[2] Mémoires concernant les Chinois, Paris, 1814, XV 12, Traité de la chronologie chinoise. Cette ville est a jourd'hui *Ping-yang-fou*.

C'est de cette première année du règne d'*Yao* que les chronologistes les plus exacts et tous les historiens de l'empire partent comme d'un point fixe pour marquer avec les caractères cicliques la durée non interrompue de leur monarchie ; durée, disent-ils, qu'ils renferment par ce moyen dans les plus justes bornes d'une certitude contre laquelle il n'y a pas le moindre doute à former [1].

On a vu dans le volume précédent (art. XXIII), et le père Amiot le dit expressément dans son discours préliminaire, comment *Kien-long*, l'an 1769 de notre ère, a cru devoir remonter encore plus haut et assigner pour première époque de la certitude chronologique la soixante-unième année du règne de *Hoang-ti*, c'est-à-dire l'an 2637 (ou plutôt 2638) avant notre ère.

« A l'aide du brillant flambeau dont cet il« lustre prince n'a pas dédaigné d'éclairer la « république littéraire de son vaste empire, » dit le père Amiot, « je n'ai pas craint de pé-

[1] Mémoires concernant les Chinois. Paris, 1788, XIII, 259.

« nétrer dans l'obscurité de ces premiers tems,
« et je vais parcourir d'un pas rapide les routes
« très-peu battues de l'histoire la plus étendue
« qui soit dans l'univers. »

« Cependant, » ajoute le père Amiot, « comme
« nos Savans d'Europe se plaignent que les
« commencemens des Annales chinoises man-
« quent de faits et de détails, faute desquels,
« disent-ils, l'histoire de la Chine n'a aucune
« prérogative sur les histoires des autres na-
« tions, je tâcherai de les satisfaire en rap-
« portant *par le menu*, » c'est son expression,
« tout ce que je croirai pouvoir contribuer à
« les faire revenir de leurs préjugés[1]. »

Quand on entend un missionnaire si intéressé par ses croyances religieuses à ne pas se livrer aveuglément aux récits des Chinois, parler avec cette assurance, il est impossible de lui refuser son adhésion. Cela serait d'autant plus injuste que s'il avait voulu écarter la vérité en cette occasion, cela lui était bien facile. Il

[1] Mémoires concernant les Chinois. Paris, 1788, XIII, 279 et 280.

parlait à des Savans d'Europe qui n'étaient que trop disposés à la méconnaître. Loin de profiter de cette disposition pour la dissimuler, il y insiste avec une espèce d'obstination, et fait les plus grands efforts pour vaincre une incrédulité qu'il combat par l'assurance la plus forte, en sorte que c'est vouloir absolument fermer les ieux à la lumière que de le traiter en quelque manière d'imposteur, ou du moins de l'accuser d'être absolument dépourvu de critique. C'est donc avec confiance que je continue de parler d'après lui (*a*).

Le nom d'*Yao*, dit le *Ché-ki*, était *Fang-kiun*, et son surnom *Y-ki*. Il était frère cadet de *Tché*, fils de *Ti-kou-kao-sin-ché* et petit-fils de *Hoang-ti* à la seconde génération, c'est-à-dire petit-fils du petit-fils de *Hoang-ti*. *King-tou*, sa mère, fille de *Tchang-foung-ché*, le conçut sous l'heureux présage d'un dragon rouge ; et, lorsqu'elle fut au quatorzième mois de sa grossesse, elle le mit au monde à *Tan-ling*.

Yao fut élevé dans le royaume de *Y*, dont la famille de sa mère était en possession. Il passa

ensuite dans le pays de *Ki* (ou le *Ki-tchéou*); et c'est pour rappeler le souvenir du séjour qu'il fit dans ces deux endroits, qu'on lui donna le nom de *Y-ki-ché.*

Il n'était encore qu'à la treizième (ou plutôt la dix-septième) année de son âge, quand *Ty-tché* le jugea digne d'avoir part au gouvernement, en lui assignant le pays de *Tao* pour apanage.

A l'âge de quinze (ou plutôt dix-neuf) ans, il fut fait prince du *Tang* avec le titre de *Héou.*

L'année d'après (2358 avant notre ère), *Ty-tché* étant dans la neuvième année de son règne, et s'étant rendu par sa mauvaise conduite un objet de mépris pour le Ciel et pour les hommes, les Grands de l'empire le déposèrent unanimement, choisirent *Yao* pour régner en sa place et le proclamèrent Fils du Ciel à *Ping-yang*, où il tint d'abord sa Cour. Il choisit la lune *Ping-yn*, autrement dite la lune du tigre, troisième dans l'ordre du cicle (art. XXXII), pour être la première de l'année civile.

Kin-lien dit à cette occasion que *Yao* ne fit que se conformer au règlement qui avait déjà

été fait sous *Tchouen-hiu* (art. LIX), que j'ai appelé *Tchuen-hio*, par lequel l'année devait commencer à la lune *Ping-yn*. Ce règlement fut confirmé par le grand *Yu*, suivant le *Tchoung-tché*.

Yao naquit l'année *kia-chen*, vingt-unième du cicle (2377 ou plutôt 2378 avant notre ère). Il monta sur le trône l'année *kia-tchen*, quarante-unième du cicle (2357 ou plutôt 2358 avant notre ère), d'où il résulte qu'il était dans la vingt-unième année de son âge lorsqu'il fut fait Empereur, et non pas dans la seizième, comme le dit le *Ché-ki*. Le plus grand nombre de critiques, et l'historien avec eux, se décident pour ce dernier, et leur sentiment était en 1769 (époque à laquelle écrivait le père Amiot) suivi de tout le monde. Mais, observe le père Amiot, quand même les sentimens seraient partagés sur l'âge qu'avait *Yao* lorsqu'il monta sur le trône, il n'en résulterait de doutes que sur la durée totale de sa vie, mais non sur celle de son règne [1], encore moins sur

[1] Mémoires concernant les Chinois. XIII, 260 et 261.

son existence. Celle de Clovis, sur laquelle il ne s'est élevé aucune contestation, n'est pas aussi bien démontrée, puisqu'elle n'est pas attestée par une nation aussi nombreuse, ni appuyée sur un aussi grand nombre de faits (*a*).

PORTRAIT D'YAO.

LXX. Malgré la jeunesse d'*Yao*, lorsqu'il monta sur le trône, son cœur parut dès lors aussi bienfesant que le ciel, son esprit aussi prudent que les purs esprits, aussi éclairé que le soleil dans ses plus beaux jours; semblable aux nuages qui fertilisent les campagnes, il fesait l'espérance de ses peuples, et par sa conduite simple et modeste, il se concilia l'estime de tous ses sujets. Sage et circonspect, il n'entreprit jamais rien qu'après la plus mûre délibération, et ne l'exécuta qu'avec toute l'attention et l'exactitude possibles. Plein d'esprit et de mérite, il fut toujours extrêmement affable pour toutes sortes de personnes, sans qu'il parût même dans cette conduite la moin-

dre affectation ; tout occupé des besoins de son peuple, il le forma à la vertu et le renouvela entièrement. Guidé par la raison, il sut la faire régner partout. Les sentimens de tendresse et d'affection qu'il eut pour sa famille, en comblant de bienfaits tous ceux qui la composaient, l'amour réciproque qu'il y établit, n'en firent qu'un cœur et qu'une âme : ces mêmes bienfaits s'étendirent sur tous les peuples ; il n'y eut personne qui ne vécût tranquille chez soi et qui ne fût plein de vénération, de respect et de tendresse pour un prince aussi bon et aussi bienfesant ; il n'y eut pas même jusqu'aux peuples barbares nouvellement soumis qui n'abandonnassent avec plaisir leur manière de vivre, peu conforme à la raison, pour suivre le chemin de la vertu et profiter de la douceur de ses lois ; en sorte que quelque grands qu'aient été *Fou-hi, Chin-nong, Hoang-ti*, princes dignes d'estime et de respect ; quelque obligation que leur ait l'empire, leur mérite et leurs bienfaits ne surpassent point ceux de l'empereur *Yao*[1].

[1] Histoire générale de la Chine. I, 44 et 45.

Suivant l'éditeur du père de Mailla, le *Chou-king* commence ainsi :

« Si l'on jette d'abord des ieux attentifs « sur l'ancien empereur *Yao*, voici ce qu'on « en dit : Les services qu'il a rendus à la ré- « publique s'étendent à tous les rangs, à tous « les lieux et à toutes les personnes. Il fut di- « ligent, éclairé, poli et prudent, et ces vertus « lui furent naturelles, sans que la violence ou « la contrainte y eussent aucune part. Il fut « vraiment respectueux ; il sut être humble ; « l'éclat de sa vertu a rempli tout l'univers. Il « sut donner à la nature raisonnable tout l'é- « clat dont elle est susceptible, et ce fut un « moyen d'établir l'amour mutuel dans sa fa- « mille. Après avoir établi la concorde dans sa « famille, il fit régner l'ordre et l'égalité dans « le peuple qu'il possédait en propre ; le peu- « ple de son État ayant été, par ses soins et « son exemple, éclairé des lumières de la « droite raison, l'union et la concorde se ré- « pandirent dans tout l'Empire. Quelle admi- « rable conversion n'opéra-t-il point dans l'es- « prit de tous les peuples ! Ainsi, la concorde « fut générale. »

Cet ancien texte, rapporté par Confucius, si l'on en croit le père de Mailla, était, comme on voit, un éloge abrégé, mais magnifique d'*Yao*. Il exprime d'abord la vertu de ce prince, ensuite la pratique extérieure de cette vertu. Toute la philosophie de Confucius, en si grande estime chez les Chinois, est fondée sur ces principes, aussi vrais que simples. Ces peuples mesurent le mérite de leurs monarques sur la ressemblance plus ou moins grande qu'ont ces princes avec les trois anciens empereurs *Yao*, *Chun* et *Yu*[1].

Le *Chou-king*, tel que l'a traduit le père Gaubil, n'est pas à beaucoup près aussi étendu que le texte qu'on vient de lire. Voici tout ce qu'il contient :

« Ceux qui ont fait des recherches sur l'an-
« cien empereur *Yao*, rapportent que le bruit
« de ses grandes actions se répandit partout ;
« que la réserve, la pénétration, l'honnêteté,
« la décence, la prudence, brillaient en lui ;

[1] Histoire générale de la Chine. I, 45. Note de l'éditeur.

« qu'il était grave et humble, et que tant de
« grandes qualités le rendirent célèbre dans
« tout l'Empire.

« La vue de ses vertus mit la paix dans sa
« famille, le bon ordre parmi ses officiers, l'u-
« nion dans tous les pays ; ceux qui avaient
« jusque-là tenu une mauvaise conduite, se
« corrigèrent, et la paix régna partout. »

M. de Guignes, dans sa note sur ces deux alinéa, dit que le premier est d'un tems postérieur au règne de *Chun*, soit que Confucius en soit l'auteur, soit que le tems de sa composition soit encore plus ancien. On croit que cet alinéa, et même le second, ont été ajoutés par les éditeurs du *Chou-king* [1].

Écoutons à présent le père Amiot.

Yao, dit le *Chou-king*, chapitre *Yao-tien* (c'est le chapitre premier. *Yao-tien* signifie le livre des lois et règlemens d'*Yao*), était un prince d'un mérite accompli. Son respect était éclairé, sa science réfléchie ; il était toujours

[1] Le *Chou-king*, par M. de Guignes. Paris, 1770, p. 5 et 6.

ix avec lui-même; il était condescen-
vec sincérité; il était véritablement hum-
sa gloire se répandit des quatre côtés
plit le haut et le bas. Connaissant tout
e la vertu a de plus sublime, il aimait
ment ses proches de *neuf dégrés*, et ses
es parens vécurent entr'eux dans une
intime. Il instruisit son peuple, connut
ment ses devoirs et les pratiqua. Il paci-
différens royaumes, et le peuple des
noires, qui s'était perverti, vécut en paix
e les autres.

mme mon objet ici est d'entrer dans tous
tails du commencement de l'histoire chi-
, observe le père Amiot, on me permet-
e rapporter ce que disent les interprètes
laircissant ce passage du *Chou-king*. Les
es de *neuf dégrés*, dit le *Koung-tchouan*,
mptent depuis le trisaïeul jusqu'au fils de
ère-petit-fils. Par le peuple des *têtes*
s, il faut entendre le grand nombre, au
ment de plusieurs auteurs graves [1].

[1] *émoires* concernant les Chinois. XIII, 261, 262.

C'est ainsi que traduit M. Stanislas Julien, qui ne parle point des proches aux neuf degrés, commentés avec soin par le père Amiot, ou du moins qui s'exprime à ce sujet d'une manière assez différente; tandis que celui-ci ne dit rien des cent familles organisées par *Fou-hi*, comme on l'a vu dans le volume précédent (art. III). Il résulte de ce passage ainsi traduit que Confucius a eu connaissance de cet établissement, en sorte que l'histoire de *Fou-hi* lui était bien connue.

Il est fâcheux que trois interprètes aussi habiles que le père Gaubil, le père Amiot et M. Stanislas Julien ne soient pas d'accord sur un passage aussi important. On reconnaît par là de quelle difficulté il est de traduire le chinois, et combien la publication de la nouvelle traduction faite par mon confrère de l'Académie des Inscriptions est nécessaire. L'ouvrage est terminé et prêt à être livré à l'imprimeur. En attendant, je suis réduit à me servir du père de Mailla et du père Amiot, qui cependant paraissent avoir bien étudié leur sujet (*a*).

La première chose à laquelle *Yao* s'appliqua

au commencement de son règne, fut de rétablir l'astronomie que l'on avait négligée pendant la vie de son prédécesseur; il fit venir ceux qui en étaient chargés, leur ordonna d'examiner avec le plus grand soin tous les mouvemens du soleil, de la lune, des planètes et des étoiles; de déterminer exactement les différens tems des quatre saisons, afin que les peuples, guidés par le calendrier public, fussent instruits des tems propres à cultiver la terre. « Vous savez, » leur disait-il, « que « dans les mouvemens du soleil, de la lune, « des planètes et des étoiles, il y a un nombre « déterminé de mouvemens dont il n'est pas « impossible de connaître la différence, c'est à « déterminer cette différence que vous devez « vous appliquer; soyez attentifs à la régula- « rité et à l'irrégularité de ces mouvemens; ne « vous en rapportez point à vos propres lu- « mières; ne vous attachez qu'aux mouvemens « que vous aurez vus clairement dans les cieux, « et mettez le tout par écrit, de peur que quel- « que chose ne vous échappe, et afin que la « postérité puisse profiter de vos découvertes. »

Après cette exhortation, *Yao* les envoya en quatre lieux différens. « Que *Hi-tchong*, » dit-il, « aille du côté de l'est, à *Yu-y*, examiner « avec soin quelle est l'étoile qui se trouve au « point de l'équinoxe du printems; que *Hi-* « *chou* aille du côté du sud, à *Nan-kiao*, et y « observe quelle est l'étoile qui est au point « du solstice d'été; que *Ho-tchong* aille se pla- « cer à *Mui-cou*, et qu'il examine du côté de « l'ouest quelle est celle qui se trouve au point « de l'équinoxe d'automne; enfin que *Ho-chou* « se rende au nord, à *Chou-fang*, pour y exa- « miner à quelle étoile du ciel répond le sol- « stice d'hiver [1]. »

Yu-y est ce que l'on appelle aujourd'hui *Teng-tchéou*, ville du premier ordre de la province de *Chan-tong* [2]. L'observatoire qui y était élevé portait le nom de *Yang-cou*, c'est-à-dire « la vallée de la lumière ». Ce fut là que l'astronome *Hi-tchong* « alla recevoir avec respect

[1] Histoire générale de la Chine. I, 45-47.

[2] Le père de Mailla dit de *Ho-nan*; c'est une erreur évidente.

« le soleil levant », comme dit le *Chou-king*. *Nan-kiao* est le *Ton-kin* et la *Cochinchine*, c'est-à-dire l'empire d'*Annam*. L'observatoire qui y était, portait le nom de « Métropole de la « clarté » ; en chinois, *Ming-tou*. *Mui-cou*, ou « la Vallée des Ténèbres », est le nom que portait l'observatoire du pays de *Si*. Ce nom de *Si* exprime l'occident en général ; mais *Sé-couang* veut que ce soit le nom d'une ville du troisième ordre dans le territoire de *Tien-choui*. L'astronome *Ho-tchong* eut ordre de s'y rendre « pour conduire avec un festin le soleil « quand il va se coucher le jour de l'équinoxe « d'automne », comme dit le *Chou-king*. Enfin, l'observatoire du nord s'appelait *Yéou-tou*, ou « la Métropole obscure ». Les interprètes le placent dans le *Pé-tché-li*[1].

Tel est l'exposé du père de Mailla et de son éditeur. Voici à présent celui du père Amiot.

Quand *Yao* prit les rênes du gouvernement, la discorde régnait en général parmi les hommes (c'est-à-dire que *Ti-tchi*, son prédé-

[1] Histoire générale de la Chine. I, 46 et 47. Notes de l'éditeur.

cesseur, n'avait pas fait publier de calendrier pendant les neuf ans de son règne).

L'an 2357 avant notre ère, première année du règne d'*Yao*, 41 du second cicle du second tricicle (art. XXXVI), *Yao*, continue le *Chou-king*, chargea les astronomes *Hi*, *Ho* du soin de calculer et d'observer. Il leur ordonna d'instruire le peuple de la connaissance des tems. Selon *Chao-tsée*, dans le livre intitulé *Hoang-ki-king*, tout ce que l'on vient de lire doit être placé sous la première année du règne d'*Yao*. Les livres faits sous les HAN orientaux, ou sous les TÇIN, qui vinrent après eux [1], s'expriment de même, et suivent en cela le *Tchun-tsiéou* : d'où l'on peut conclure, dit le commentateur que le père Amiot avait sous les ieux, que *Yao* regarda l'astronomie comme le point le plus essentiel de son gouvernement, puisque ce fut celui-là même qui obtint ses premiers soins [2], ou, plus exactement, qui occupa ses premiers jours.

[1] Les HAN postérieurs finirent l'an 265 de notre ère, et ce fut alors que monta sur le trône *Tçin-ou-ti*, le premier des TÇIN ou TSIN.

[2] Mémoires concernant les Chinois. XIII, 262, 263.

ORDRES DONNÉS PAR YAO SUR L'ASTRONOMIE.

LXXII. *Yao* ordonna à *Hi* et *Ho* de composer es règles pour l'intercalation des lunes, de éterminer exactement les quatre saisons, et e rendre l'année complète. Les interprètes nt ici leurs efforts pour deviner la méthode ui fut alors employée. Il faut voir à ce sujet histoire sous la seconde année du règne 'Yao, le commentaire du *Chou-king* sur le hapitre *Yao-tien*, etc. [1].

Je commence par le *Chou-king*. Voici ce qu'on y lit au chapitre *Yao-tien* :

« *Yao* chargea les astronomes *Hi*, *Ho* du soin de calculer et d'observer. Il leur ordonna d'instruire le peuple de la connaissance des tems [2]; il les chargea de suivre exactement et avec attention les règles pour la supputation du mouvement des astres, du

[1] Mémoires concernant les Chinois. XIII, 263.

[2] Idem, p. 94.

« soleil et de la lune; de respecter le ciel suprême, et de faire connaître au peuple les temps et les saisons [1].

« *Yao* donna pour partage à *Hi-tchoung* de demeurer à *Yu-y*, que l'on nomme aussi *Yang-kou*, pour observer avec attention le lever du soleil, et déterminer exactement le point du ciel où commence la partie orientale. Ayant pris la rencontre de l'étoile *Niao* avec le milieu du jour, il détermina ainsi le milieu du printems. »

Le père Amiot, qui traduit ainsi ce passage du *Chou-king*, y fait cette note : « *Yang-kou* est ce que l'on appelle *Yé-pen* [2], ou le Japon. L'étoile *Niao* est le phénix. L'équinoxe du printems est appelé le milieu du printems, parce que les Chinois divisent chaque saison en trois parties, qu'ils nomment le commencement, le milieu et la fin. »

[1] Le *Chou-king*, traduit par le père Gaubil. Paris, 1770, p. 6. Le père Amiot n'a indiqué cette phrase que par des points.

[2] M. Stanislas Julien lit *Ji pen*.

Le père Gaubil traduit d'une manière fort différente, ainsi qu'on va le voir.

« *Hi-tchong* eut 'ordre d'aller à l'agréable « vallée *Yu-y* et d'y observer le lever du so- « leil, afin de régler ce qui se fait au printems. « L'égalité du jour et de la nuit, et l'observa- « tion de l'astre *Niao*, font juger du milieu du « printems : c'est alors que les peuples sortent « de leurs demeures, et que les oiseaux et les « autres animaux sont occupés à faire leurs « petits. »

Cette traduction paraît plus complète et faite avec plus de soin et d'intelligence que celle du père Amiot. Ses notes paraissent aussi meilleures, comme on va le voir.

« *Hi* et *Ho* sont deux noms donnés à deux « astronomes qui vivaient du tems d'*Yao* ; il en « est encore fait mention dans le chapitre IV « de la seconde partie. Ils ne peuvent être les « mêmes personages », vu la distance des tems. « Leurs noms pourraient être des titres « de dignité ou de charge. »

Cette dernière observation du père Gaubil est très-plausible. J'ajouterai un motif de plus

à sa vraisemblance par une autre considération bien simple : c'est que les noms des astronomes inférieurs, ainsi qu'on va le voir, commencent par *Hi* ou *Ho*, ce qui paraît signifier qu'ils appartenaient à l'une ou l'autre charge (*a*).

« *Hi-chou*, de même que *Hi-tchong*, *Ho-chou* « et *Ho-tchong*, dont il est parlé dans les au- « tres paragraphes, sont les noms des officiers « qui, sous *Yao*, présidaient à l'astronomie. « Ils étaient chargés, non seulement du calcul « et des observations, mais encore de corriger « les abus et les désordres qui s'étaient intro- « duits dans les mœurs et dans la religion. « Ainsi, ces astronomes étaient en même tems « chargés des cérémonies religieuses : c'est « pour cela que *Yao* ordonne de respecter le « ciel suprême. On voit qu'il s'agit ici de l'é- « quinoxe du printems.

« La vallée *Yu-y*[1] est, selon les interprètes, « dans la partie orientale du *Chan-tong* », que l'on a vu (art. XLVI) être la province habitée

[1] C'est le pays de *Teng-tchéou-fou*. Voyez ci-après l'article CII. Il était dans la province *Hiu-tchéou*.

par *Hoang-ti*, Cela est bien plus vraisemblable que de voir dans *Yu-y* le Japon avec le père Amiot, qui oublie qu'au tems d'*Yao* l'Empereur de la Chine, non seulement ne possédait vraisemblablement pas le Japon, mais peut-être ne le connaissait pas. Le père Amiot n'établit même sa sinonimie qu'en lisant dans son texte *Yang-kou*, dont il fait *Yé-pen*; tandis que le père Gaubil traduit *Yang-kou* par agréable vallée, ce qui est plus vraisemblable. Mais si le père Amiot a fait ici une faute aussi grossière, comment pouvons-nous espérer que le chinois nous deviendra assez familier pour que nous puissions nous flatter de le bien traduire? C'est une gloire qui est réservée à M. Stanislas Julien, de qui les études profondes nous donnent le droit de tout attendre.

Quant au père Amiot, il continue la traduction du *Yao-tien* de la manière suivante (*a*):

« *Yao* plaça *Hichou* à *Nan-kiao*, qu'on « nomme aussi *Ning-tou*, pour y remarquer « les différens changemens qui arrivaient dans « la partie méridionale; il lui enjoignit de « prendre avec soin la hauteur et la rencontre

« de l'étoile *Ho* dans le plus long jour, et fit « déterminer le milieu de l'été. Il plaça *Ho-tchoung* à l'occident, dans un lieu nommé « *Mei-kou*, pour y observer avec attention le « coucher du soleil, et déterminer exactement « le point où finit la partie occidentale. Ayant « pris la rencontre de l'étoile *Hiu* avec le mi- « lieu de la nuit, il fit déterminer le milieu de « l'automne. Il plaça *Ho-chou* du côté du sep- « tentrion, dans le lieu appelé *Yéou-tou*, pour « y remarquer les différens changemens qui « arrivaient dans la partie du nord. Ayant « pris avec soin la rencontre de l'étoile *Mao* « dans le jour le plus court, il en fit le milieu « de l'hiver. *Yao* dit ensuite à ses astronomes : « dans une révolution entière, on compte trois « cent soixante-six jours ; en ajoutant une lune « intercalaire, on réglera les quatre saisons, et « les années seront complètes, etc.[1] »

Le père Amiot dit dans une note : « J'ai « traduit le plus à la lettre qu'il m'a été pos- « sible, d'après la version tartare que l'Empe-

[1] Mémoires concernant les Chinois, XIII, 94 et 95.

« reur vient de faire paraître tout récemment.
« On ne peut douter qu'il n'ait pris le vrai
« sens du texte [1] ».

TRADUCTION DU PÈRE GAUBIL.

LXXIII. J'ai prouvé, dans l'article précédent, que le père Gaubil avait mieux traduit la première partie de ce passage. Voici comment il en traduit la fin :

« *Hi-chou* fut chargé d'aller à *Nan-kiao* et
« d'y régler les changemens que l'on voit en
« été. La longueur du jour et l'observation de
« l'astre *Ho* font juger du milieu de l'été :
« c'est alors que les peuples se séparent da-
« vantage les uns des autres, que les oiseaux
« changent de plumage et les animaux de
« poil.

« *Ho-tchong*, par l'ordre d'*Yao*, alla dans la
« vallée obscure de l'occident, pour observer
« avec respect le coucher du soleil, et régler

[1] Mémoires concernant les Chinois. XIII, 94.

« ce qui s'achève en automne. L'égalité du « jour et de la nuit, et l'observation de l'astre « *Hiu*, font juger du milieu de l'automne; « alors le peuple est tranquille, la plupart des « oiseaux et le poil des animaux donnent un « agréable spectacle.

« *Ho-chou* se rendit, suivant l'ordre d'*Yao*, « au nord, à *Yéou-tou*, pour disposer ce qui « regarde les changemens produits par l'hiver. « La brièveté du jour et l'observation de l'astre « *Mao*, font juger du milieu de l'hiver. Les « hommes se retirent alors, pour éviter le « froid. Le plumage des oiseaux et le poil des « animaux se resserrent. . . . . »

« L'Empereur appela *Hi* et *Ho*, et leur dit: « Remarquez une période de trois cent soixan- « te-six jours; l'intercalation d'une lune et « la détermination des quatre saisons servent « à la disposition parfaite de l'année. Cela « étant exactement réglé, chacun s'acquittera « de son emploi selon le tems et la saison; et « tout sera dans le bon ordre [1]. »

[1] Le *Chou-king*, p. 6, 7 et 8.

Les quatre astres qui désignent les quatre saisons à l'époque des observations dont il est ici question, méritent une attention particulière.

Suivant le père Amiot, l'étoile *Niao*, déterminant le milieu du printems, est le phénix, ainsi qu'on l'a vu dans l'article précédent. Mais, selon le père Gaubil, l'astre *Niao* doit être pris ici pour un espace céleste ou une constellation appelée *Niao*, qui commence par l'étoile du cœur de l'hidre ; c'est la constellation *Sing*[1].

Au contraire, le père Amiot croit que c'est l'étoile *Ho*, déterminant le milieu de l'été, qui est la même que celle que l'on appelle *Sin* ; du moins, ajoute-t-il, c'est le nom que lui donne l'Empereur dans sa traduction, en l'appelant *Sintoupi ou siba* (en latin, *Stella cordis*). Il cite le père Noël[2], qui dit que l'étoile *Sin* est la cinquième des sept constellations que les Chinois comptent entre l'orient et le

[1] Le *Chou-king*, p. 6.

[2] *Varia ad astronomiam Sinicam spectantia*, p. 62.

étoit vers le *Ton-kin*, suivant le père Gaubil. Mais, observe M. de Guignes, il est difficile de concilier ces observations avec l'histoire des siècles suivans. La partie méridionale de la Chine actuelle ne fut policée et soumise aux Chinois que bien des siècles après *Yao*; comment, du tems de ce prince, pouvait-on y aller faire des observations? Tout ce que l'on dit de la géographie de ce tems est incertain, et les lieux ne sont déterminés que par conjectures. Le père Gaubil en convient plus bas[1]. Le père Amiot dit seulement que *Nan-kiao* est aussi appelé *Ming-tou*, comme on l'a vu dans l'article précédent. Mais il n'explique pas où était *Ming-tou*. Je crois que *Nan-kiao* devait être dans le *Chen-si* ou le *Chan-tong* (*a*).

L'équinoxe d'automne, suivant le père Gaubil, fut observé dans la vallée obscure d'occident, qui se trouvait dans le *Chen-si*. Dans ses notes, ce missionnaire désigne les pays sous leurs noms actuels, qui, dans le tems dont nous parlons ici, étaient fort différens. Par

[1] Le *Chou king*, notes pages 6 et 7.

exemple, *Si-ngan-fou*, capitale du *Chen-si*, et *Tai-yuen-fou*, capitale du *Chan-si*, n'avaient pas ces noms du temps d'*Yao*[1]. On a vu dans l'article précédent que le père Amiot ne parle point d'une vallée obscure dans cet endroit, où il nomme seulement *Mëi-koa*.

Enfin, le solstice d'hiver devait être observé à *Yéou-tou*, qui, selon les interprètes, comme le dit le père Gaubil, était dans la province de *Pé-tché-li*[2].

Les quatre astronomes chargés de ces observations, *Hi-tchoung*, *Hi-chou*, *Ho-tchoung* et *Ho-chou*, appartenaient à deux familles, dont l'une portait le nom de *Hi* et l'autre celui de *Ho*. Ces deux familles avaient soin de ce qui regardait l'astronomie depuis le règne de *Tchuen-hio*[3], sous lequel on a vu (art. LIX) que cette science avait déjà fait de très-grands progrès. Ce furent eux qui, en conséquence de l'ordre d'*Yao*, découvrirent par leurs observa-

[1] Le *Chou-king*, p. 7, note du père Gaubil.

[2] Idem, ibidem.

[3] Idem, ibidem.

cesseur, n'avoit pas fait publier de calendrier pendant les neuf ans de son règne).

L'an 2357 avant notre ère, première année du règne d'*Yao*, 41 du second cicle du second tricicle (art. xxxvi), *Yao*, continue le *Chou-king*, chargea les astronomes *Hi*, *Ho* du soin de calculer et d'observer. Il leur ordonna d'instruire le peuple de la connoissance des tems. Selon *Chan-tsée*, dans le livre intitulé *Houang-hi-king*, tout ce que l'on vient de lire doit être placé sous la première année du règne d'*Yao*. Les livres faits sous les Han orientaux, ou sous les Tçin, qui vinrent après eux [1], s'expriment de même, et suivent en cela le *Tchun-tsikou*; d'où l'on peut conclure, dit le commentateur que le père Amiot avoit sous les yeux, que *Yao* regarda l'astronomie comme le point le plus essentiel de son gouvernement, puisque ce fut celui-là même qui obtint ses premiers soins [2], ou plus exactement, qui occupa ses premiers jours

[1] Les Han postérieurs finissent l'an 265 de notre ère et ce fut alors que monta sur le trône *Tçin-ou-ti*, le premier des Tçin ou Tsin.

[2] Mémoires concernant les Chinois. XIII, 262, 263.

ORDRES DONNÉS PAR YAO SUR L'ASTRONOMIE.

LXXII. *Yao* ordonna à *Hi* et *Ho* de composer des règles pour l'intercalation des lunes, de déterminer exactement les quatre saisons, et de rendre l'année complète. Les interprètes font ici leurs efforts pour deviner la méthode qui fut alors employée. Il faut voir à ce sujet l'histoire sous la seconde année du règne d'*Yao*, le commentaire du *Chou-king* sur le chapitre *Yao-tien*, etc. [1].

Je commence par le *Chou-king*. Voici ce qu'on y lit au chapitre *Yao-tien* :

« *Yao* chargea les astronomes *Hi*, *Ho* du « soin de calculer et d'observer. Il leur or- « donna d'instruire le peuple de la connais- « sance des tems [2]; il les chargea de suivre « exactement et avec attention les règles pour « la supputation du mouvement des astres, du

[1] Mémoires concernant les Chinois. XIII, 263.

[2] Idem, p. 94.

« soleil et de la lune; de respecter le ciel su-
« prême, et de faire connaître au peuple les
« tems et les saisons [1].

« *Yao* donna pour partage à *Hi-tchoung* de « demeurer à *Yu-y*, que l'on nomme aussi « *Yang-kou*, pour observer avec attention le « lever du soleil, et déterminer exactement le « point du ciel où commence la partie orien- « tale. Ayant pris la rencontre de l'étoile *Niao* « avec le milieu du jour, il détermina ainsi le « milieu du printems. »

Le père Amiot, qui traduit ainsi ce passage du *Chou-king*, y fait cette note : « *Yang-kou* « est ce que l'on appelle *Yé-pen* [2], ou le Japon. « L'étoile *Niao* est le phénix. L'équinoxe du « printems est appelé le milieu du printems, « parce que les Chinois divisent chaque saison « en trois parties, qu'ils nomment le commen- « cement, le milieu et la fin. »

[1] Le *Chou-king*, traduit par le père Gaubil. Paris, 1770, p. 6. Le père Amiot n'a indiqué cette phrase que par des points.

[2] M. Stanislas Julien lit *Ji-pen*.

Le père Gaubil traduit d'une manière fort différente, ainsi qu'on va le voir.

« *Hi-tchong* eut l'ordre d'aller à l'agréable « vallée *Yu-y* et d'y observer le lever du so- « leil, afin de régler ce qui se fait au printems. « L'égalité du jour et de la nuit, et l'observa- « tion de l'astre *Niao*, font juger du milieu du « printems : c'est alors que les peuples sortent « de leurs demeures, et que les oiseaux et les « autres animaux sont occupés à faire leurs « petits. »

Cette traduction paraît plus complète et faite avec plus de soin et d'intelligence que celle du père Amiot. Ses notes paraissent aussi meilleures, comme on va le voir.

« *Hi* et *Ho* sont deux noms donnés à deux « astronomes qui vivaient du tems d'*Yao* ; il en « est encore fait mention dans le chapitre IV « de la seconde partie. Ils ne peuvent être les « mêmes personages », vu la distance des tems. « Leurs noms pourraient être des titres « de dignité ou de charge. »

Cette dernière observation du père Gaubil est très-plausible. J'ajouterai un motif de plus

à sa vraisemblance par une autre considération bien simple : c'est que les noms des astronomes inférieurs, ainsi qu'on va le voir, commencent par *Hi* ou *Ho*, ce qui paraît signifier qu'ils appartenaient à l'une ou l'autre charge (*a*).

« *Hi-chou*, de même que *Hi-tchong*, *Ho-chou* « et *Ho-tchong*, dont il est parlé dans les au- « tres paragraphes, sont les noms des officiers « qui, sous *Yao*, présidaient à l'astronomie. « Ils étaient chargés, non seulement du calcul « et des observations, mais encore de corriger « les abus et les désordres qui s'étaient intro- « duits dans les mœurs et dans la religion. « Ainsi, ces astronomes étaient en même tems « chargés des cérémonies religieuses : c'est « pour cela que *Yao* ordonne de respecter le « ciel suprême. On voit qu'il s'agit ici de l'é- « quinoxe du printemps. »

« La vallée *Yu-y*[1] est, selon les interprètes, « dans la partie orientale du *Chan-tong* », que l'on a vu (art. XLVI) être la province habitée

[1] *C'est le pays de Teng-tchéou-fou. Voyez ci-après l'article* CII. *Il était dans la province Hiu-tchéou.*

par *Hoang-ti*, Cela est bien plus vraisemblable que de voir dans *Yu-y* le Japon avec le père Amiot, qui oublie qu'au tems d'*Yao* l'Empereur de la Chine, non seulement ne possédait vraisemblablement pas le Japon, mais peut-être ne le connaissait pas. Le père Amiot n'établit même sa sinonimie qu'en lisant dans son texte *Yang-kou*, dont il fait *Yé-pen*; tandis que le père Gaubil traduit *Yang-kou* par agréable vallée, ce qui est plus vraisemblable. Mais si le père Amiot a fait ici une faute aussi grossière, comment pouvons-nous espérer que le chinois nous deviendra assez familier pour que nous puissions nous flatter de le bien traduire ? C'est une gloire qui est réservée à M. Stanislas Julien, de qui les études profondes nous donnent le droit de tout attendre.

Quant au père Amiot, il continue la traduction du *Yao-tien* de la manière suivante (*a*) :

« *Yao* plaça *Hichou* à *Nan-kiao*, qu'on « nomme aussi *Ning-tou*, pour y remarquer « les différens changemens qui arrivaient dans « la partie méridionale ; il lui enjoignit de « prendre avec soin la hauteur et la rencontre

« de l'étoile *Ho* dans le plus long jour, et fit
« déterminer le milieu de l'été. Il plaça *Ho-*
« *tchoung* à l'occident, dans un lieu nommé
« *Mei-kou*, pour y observer avec attention le
« coucher du soleil, et déterminer exactement
« le point où finit la partie occidentale. Ayant
« pris la rencontre de l'étoile *Hiu* avec le mi-
« lieu de la nuit, il fit déterminer le milieu de
« l'automne. Il plaça *Ho-chou* du côté du sep-
« tentrion, dans le lieu appelé *Yéou-tou*, pour
« y remarquer les différens changemens qui
« arrivaient dans la partie du nord. Ayant
« pris avec soin la rencontre de l'étoile *Mao*
« dans le jour le plus court, il en fit le milieu
« de l'hiver. *Yao* dit ensuite à ses astronomes :
« dans une révolution entière, on compte trois
« cent soixante-six jours ; en ajoutant une lune
« intercalaire, on réglera les quatre saisons, et
« les années seront complètes, etc. [1] »

Le père Amiot dit dans une note : « J'ai
« traduit le plus à la lettre qu'il m'a été pos-
« sible, d'après la version tartare que l'Empe-

[1] Mémoires concernant les Chinois. XIII, 94 et 95.

« reur vient de faire paraître tout récemment.
« On ne peut douter qu'il n'ait pris le vrai
« sens du texte [1] ».

TRADUCTION DU PÈRE GAUBIL.

LXXIII. J'ai prouvé, dans l'article précédent, que le père Gaubil avait mieux traduit la première partie de ce passage. Voici comment il en traduit la fin :

« *Hi-chou* fut chargé d'aller à *Nan-kiao* et « d'y régler les changemens que l'on voit en « été. La longueur du jour et l'observation de « l'astre *Ho* font juger du milieu de l'été : « c'est alors que les peuples se séparent da- « vantage les uns des autres, que les oiseaux « changent de plumage et les animaux de « poil.

« *Ho-tchong*, par l'ordre d'*Yao*, alla dans la « vallée obscure de l'occident, pour observer « avec respect le coucher du soleil, et régler

[1] Mémoires concernant les Chinois. XIII, 94.

« ce qui s'achève en automne. L'égalité du « jour et de la nuit, et l'observation de l'astre « *Hiu*, font juger du milieu de l'automne ; « alors le peuple est tranquille, la plupart des « oiseaux et le poil des animaux donnent un « agréable spectacle.

« *Ho-chou* se rendit, suivant l'ordre d'*Yao*, « au nord, à *Yéou-tou*, pour disposer ce qui « regarde les changemens produits par l'hiver. « La brièveté du jour et l'observation de l'astre « *Mao*, font juger du milieu de l'hiver. Les « hommes se retirent alors, pour éviter le « froid. Le plumage des oiseaux et le poil des « animaux resserr[illegible]

« L'Empe[illegible] a[illegible]ela *Hi* et *Ho*, et leur dit : « Remarqu[illegible] une [illegible]le de trois cent soixan- « te-six jo[illegible] l'[illegible]alation d'une lune et « la [illegible]rmi[illegible]ion [illegible] quatre saisons servent « à la [illegible]os[illegible] [illegible]aite de l'année. Cela « étant [illegible]é, chacun s'acquittera « de son emploi [illegible] le tems et la saison ; et « tout sera dans le bon ordre [1]. »

[1] Le *Chou-king*, p. 6, 7 et 8.

Les quatre astres qui désignent les quatre saisons à l'époque des observations dont il est ici question, méritent une attention particulière.

Suivant le père Amiot, l'étoile *Niao*, déterminant le milieu du printems, est le phénix, ainsi qu'on l'a vu dans l'article précédent. Mais, selon le père Gaubil, l'astre *Niao* doit être pris ici pour un espace céleste ou une constellation appelée *Niao*, qui commence par l'étoile du cœur de l'hidre; c'est la constellation *Sing*[1].

Au contraire, le père Amiot croit que c'est l'étoile *Ho*, déterminant le milieu de l'été, qui est la même que celle que l'on appelle *Sin*; du moins, ajoute-t-il, c'est le nom que lui donne l'Empereur dans sa traduction, en l'appelant *Sintoupé ou siha* (en latin, *Stella cordis*). Il cite le père Noël[2], qui dit que l'étoile *Sin* est la cinquième des sept constellations que les Chinois comptent entre l'orient et le

[1] Le *Chou-king*, p. 6.

[2] *Varia ad astronomiam Sinicam spectantia*, p. 62.

midi, et qu'elle répond au scorpion de notre zodiaque. Par le milieu de l'été, il faut entendre le solstice d'été [1].

Suivant le père Gaubil, l'astre *Ho* est l'espace céleste ou la constellation appelée *Fang*. C'est dans le scorpion par où cette constellation commence [2].

Suivant le père Amiot, *Hiu* est l'étoile qui se trouve sur l'épaule gauche d'*Aquarius* ou du verseau, suivant le catalogue du père Martini. L'Empereur, dans sa traduction, lui donne le nom de *Kinguéri ousiha*; c'est celle que le père Noël place la première après la main qui verse l'eau, ou, comme il dit, *prima à manu in effusione aquæ*. C'est la quatrième des sept constellations que les Chinois placent entre le septentrion et l'orient. Par le milieu de l'automne, il faut entendre l'équinoxe d'automne [3]. Le père Gaubil en convient. Quant à l'astre *Hiu*, c'est, selon lui, la constellation ou

[1] Mémoires concernant les Chinois, XIII, 94 et 95.
[2] Le *Chou-king*, p. 6, note.
[3] Mémoires concernant les Chinois, XIII, 96.

espace céleste appelé de ce nom *Hiu*. Cette constellation commence par l'étoile ε dans *Aquarius* [1], ou le verseau. Ici les deux missionnaires sont parfaitement d'accord.

Enfin l'étoile *Mao* est la plus brillante des trois occidentales des Pléiades, dans la constellation du taureau, suivant le père Amiot, qui ajoute que le milieu de l'hiver est le solstice d'hiver [2]. C'est ce que dit aussi le père Gaubil. Il s'exprime seulement avec quelque différence, en disant que l'astre *Mao* est la constellation ou espace céleste du nom de *Mao*, qui commence par la lucide des Pléiades [3].

Quant au lieu où les observations devaient se faire, nous avons vu, dans l'article précédent, une grande différence entre les deux missionnaires pour l'équinoxe du printems, que l'un fait observer à *Yang-kou* et l'autre à *Hiu-y*.

L'été devait être observé à *Nan-kiao*, qui

[1] Le *Chou-king*, note à la page 7.
[2] Mémoires concernant les Chinois. XIII, 95.
[3] Le *Chou-king*, note à la page 7.

était vers le *Ton-kin*, suivant le père Gaubil. Mais, observe M. de Guignes, il est difficile de concilier ces observations avec l'histoire des siècles suivans. La partie méridionale de la Chine actuelle ne fut policée et soumise aux Chinois que bien des siècles après *Yao*; comment, du tems de ce prince, pouvait-on y aller faire des observations? Tout ce que l'on dit de la géographie de ce tems est incertain, et les lieux ne sont déterminés que par conjectures. Le père Gaubil en convient plus bas[1]. Le père Amiot dit seulement que *Nan-kiao* est aussi appelé *Ming-tou*, comme on l'a vu dans l'article précédent. Mais il n'explique pas où était *Ming-tou*. Je crois que *Nan-kiao* devait être dans le *Chen-si* ou le *Chan-tong* (*a*).

L'équinoxe d'automne, suivant le père Gaubil, fut observé dans la vallée obscure d'occident, qui se trouvait dans le *Chen-si*. Dans ses notes, ce missionaire désigne les pays sous leurs noms actuels, qui, dans le tems dont nous parlons ici, étaient fort différens. Par

[1] Le *Chou-king*, notes pages 6 et 7.

exemple, *Si-ngan-fou*, capitale du *Chen-si*, et *Tai-yuen-fou*, capitale du *Chan-si*, n'avaient pas ces noms du tems d'*Yao*[1]. On a vu dans l'article précédent que le père Amiot ne parle point d'une vallée obscure dans cet endroit, où il nomme seulement *Mei-koa*.

Enfin, le solstice d'hiver devait être observé à *Yéou-tou*, qui, selon les interprètes, comme le dit le père Gaubil, était dans la province de *Pé-tché-li*[2].

Les quatre astronomes chargés de ces observations, *Hi-tchoung*, *Hi-chou*, *Ho-tchoung* et *Ho-chou*, appartenaient à deux familles, dont l'une portait le nom de *Hi* et l'autre celui de *Ho*. Ces deux familles avaient soin de ce qui regardait l'astronomie depuis le règne de *Tchuen-hio*[3], sous lequel on a vu (art. LIX) que cette science avait déjà fait de très-grands progrès. Ce furent eux qui, en conséquence de l'ordre d'*Yao*, découvrirent par leurs observa-

[1] Le *Chou-king*, p. 7, note du père Gaubil.
[2] Idem, ibidem.
[3] Idem, ibidem.

tions que l'étoile *Niao* était à l'équinoxe du printems ; que l'étoile *Ho* répondait au solstice d'été ; l'étoile *Hiu* à l'équinoxe d'automne, et l'étoile *Mao* au solstice d'hiver [1].

REMARQUE DE L'ÉDITEUR DU PÈRE DE MAILLA SUR L'OBSERVATION DES QUATRE SAISONS — DISCOURS D'YAO SUR CE SUJET.

LXXIV. L'éditeur du père de Mailla avait donné sur les quatre étoiles des notes que j'ai

[1] Les équinoxes et les solstices de l'année 2357 avant notre ère (dit M. Biot, *Journal des Savans*, avril 1840, p. 234) tombent dans les quatre divisions stellaires que le *Chou-king* nomme comme contenant ces quatre points au tems d'*Yao*; et les positions que nos calculs leur assignent dans ces divisions s'accordent très-approximativement avec celles que les astronomes chinois des tems postérieurs leur ont généralement attribuées, d'après des notions de la précession plus imparfaite, sans doute, mais qu'ils appliquaient à une moindre distance

Miao est η Pléiades ;
Sing est α Hidre ;
Fang est π Scorpion ;
Hiu est β Verseau.

rapportées (art. LXXII) et qui doivent être placées à la suite des précédentes pour donner des idées claires sur le passage du *Chou-king*. Je laisse au lecteur le soin de faire ce rapprochement, qui est très-facile. Il est nécessaire pour compléter l'histoire de l'observation des quatre saisons. On y verra, par exemple, que le solstice d'hiver devait être observé à *Chou-fang*, ce que ne disent ni le père Amiot ni le père Gaubil. Ils parlent seulement en cette occasion de *Yéou-tou*, dont le père de Mailla fait aussi mention dans sa note.

Après ces observations importantes, le *Chou-king* ajoute, comme on l'a vu dans l'article précédent : « L'Empereur appela *Hi* et *Ho* et « leur dit :

« Remarquez une période de 366 jours ; l'in- « tercalation d'une lune et la détermination « des quatre saisons servent à la disposition « parfaite de l'année. Cela étant exactement « réglé, chacun s'acquittera de son emploi, « selon le tems et la saison ; et tout sera dans « le bon ordre[1]. »

[1] Le *Chou-king*, p. 7 et 8.

On voit, dit le père Gaubil [1], que *Yao* connaissait l'année julienne de 365 jours et un quart; la quatrième année est de 366 jours. On voit aussi que plusieurs mois étaient alors intercalés et que l'année était partagée en quatre saisons. La connaissance d'une année lunaire, intercalée quelquefois, et de l'année solaire de 365 jours et un quart, donne aisément la connaissance du cicle de dix-neuf ans.

En vertu de ce qui est rapporté des constellations qui désignent les équinoxes, ajoute le père Gaubil, on ne saurait déterminer l'époque précise du tems d'*Yao*. On ne rapporte pas l'année de son règne, où il fit ces réglemens, et l'on ne détaille pas comment il fixa les quatre saisons. On voit bien que les solstices et les équinoxes étaient rapportés par *Yao* à quelque dégré des quatre constellations indiquées; et cela seul démontre que *Yao* régnait plus de 2100 et 2200 ans avant notre ère. C'est aux astronomes à faire les réflexions convenables sur l'antiquité de l'astronomie chinoise, et sur les connaissances d'*Yao* dans l'astronomie.

[1] Note sur ce passage. Voyez ci-après l'art. CXXXVIII.

Le discours d'*Yao*, observe M. de Guignes, suppose que ces textes, tels qu'on les a, sont du tems même d'*Yao*; mais il paraît difficile à ce critique de croire que du tems de ce prince on eût acquis de si grandes connaissances [1]. Je ne partage nullement cet étonnement. Antérieurement à *Yao*, sous les règnes de *Fou-hi*, de *Hoang-ti* et de *Tchuen-kio*, on avait cultivé avec soin l'astronomie, et l'importance attachée à l'étude du ciel avait dû faire recueillir un grand nombre d'observations (*a*).

Le père Amiot n'élève aucun doute sur le *Chou-king*, dont il rapporte la traduction, comme on l'a vu dans l'article précédent. Il ajoute ensuite :

Si du *Chou-king* nous passons à l'histoire, nous y trouverons encore moins de détails. Tout ce que dit l'histoire en fait d'astronomie, sous le règne d'*Yao*, se réduit à ce peu de mots :

« Première année du règne d'*Yao*... L'Em-« pereur charge les astronomes *Hi* et *Ho*, du

[1] Le *Chou-king*, p. 8.

« soin de calculer et d'observer, et d'instruire « le peuple de la connaissance des tems.

« Seconde année... Il ordonna aux mêmes « astronomes *Hi* et *Ho*, de composer des règles « pour l'intercalation des lunes, de détermi- « ner exactement les quatre saisons, et de ren- « dre l'année complète. Tel est en général le « sens des paroles du *Chou-king*, article *Yao-* « *tien*. »

Les historiens cités pour ces deux assertions par le père Amiot sont : *Tsée-tché*, *Toung-kien*, *Kan-mou*, *Tsien-pien*, tome II, règne d'*Yao*, première et seconde années.

Le sage historien, dont je viens de traduire les propres paroles, continue le père Amiot, pour ne pas s'exposer à mal interpréter le texte du *Chou-king*, comme ont fait presque tous les auteurs qui vivaient sous la dinastie des *Tang* (dans le septième siècle de notre ère) et sous celle des *Soung* (dans le dixième et le onzième), n'a pas osé prendre sur lui d'en dire davantage; mais au bas du texte, il cite en petits caractères ce qui lui a paru mériter quelqu'attention, sur ce qu'on s'est imaginé pour

expliquer ce qui s'était fait sous *Yao*. Il n'est pas nécessaire, dit toujours le père Amiot, d'assigner ici le dégré d'autorité que l'on doit donner à des explications purement conjecturales, fondées sur des principes démontrés faux. Je vais cependant en citer quelques-unes.

« Il dit dans le *Toung-tché* que les *San-miao* « et les *Kiéou-ly* s'étant révoltés, *Yao* les vain- « quit aux environs de *Tan-choui*, et qu'il sou- « mit ensuite les *Man* du midi. »

Les *San-miao* étaient en général les peuples qui habitaient les montagnes. Les *Man* étaient les peuples qui habitaient le *Kiang-nan*, le *Kiang-si*, ou, pour mieux dire, la plupart des provinces qui sont au-delà du *Ho-nan*, du côté du midi. On les appelle encore aujourd'hui du nom de *Nan-man-tsée* ou *Man* ou *Man* du midi.

Après les avoir soumis, continue l'historien : « *Yao* n'oublia pas les astronomes *Tchoung* et « *Ly*, ni leurs anciens services. Il laissa à leurs « descendans tous les priviléges dont ils jouis- « saient. Leurs noms étaient *Hi* et *Ho* ».

Les astronomes *Tchoung* et *Ly* étaient ceux

qui avaient travaillé au calendrier sous le règne de *Tchouan-hiu*, que j'ai appelé *Tchuen-hio* (art. LIX). J'ai dit que l'un était fils de l'empereur *Chao-hao* et l'autre petit-fils de l'empereur *Hoang-ti*. Ainsi tous deux étaient des princes du sang impérial. Il paraît que *Hi* et *Ho*, leurs descendans, étaient du nombre des révoltés, et qu'en considération de leurs ancêtres, *Yao* voulut bien oublier leurs fautes, et les laisser en possession de leurs emplois; car il est dit ailleurs que l'emploi d'astronome était héréditaire dans ces deux familles. Il leur assigna de nouveau ce à quoi ils devaient s'occuper, comme on l'a vu dans le texte [1] de *Toung-tché*, que je vais continuer.

SUITE DE TOUNG-TCHÉ SUR L'ASTRONOMIE CHINOISE DU TEMS D'YAO.

LXXV. « Lorsque *Hi* et *Ho* eurent ainsi re-
« couvré leurs anciens priviléges, le soin de

[1] Mémoires concernant les Chinois. XIII, 95-97.

« tout ce qui concernait l'astronomie leur fut « confié. *Hi-tchoung* fut placé à *Yu-y* pour y « observer la partie orientale du ciel, et dé- « terminer l'équinoxe du printems. *Hi-chou* fut « placé à *Nankiao* pour y observer les différens « méridiens, ou plutôt la différence des méri- « diens, et déterminer le solstice d'été. *Ho- « tchoung* fut placé à *Mei-kou* pour y observer « tout ce qui se passait dans le ciel du côté de « l'occident, et déterminer l'équinoxe d'au- « tomne; et *Ho-chou* fut placé à *Cho-fang*, « pour y observer tous les changemens qui ar- « rivaient du côté du nord et déterminer le « solstice d'hiver. C'est ainsi que sous ce grand « prince on pourvut à l'astronomie, on tra- « vailla à régler les quatre saisons de l'année, « à connaître leurs différentes températures, « à se mettre au fait du véritable cours du soleil « et des autres astres; et tout cela se fit pour « que les hommes et les animaux pussent plus « aisément pourvoir à leur subsistance, vaquer « à leur travail et se livrer au repos dans les « tems toujours convenables, etc.

« *Tchou-tsée* dit : A examiner la chose, je

était vers le *Ton-kin*, suivant le père Gaubil. Mais, observe M. de Guignes, il est difficile de concilier ces observations avec l'histoire des siècles suivans. La partie méridionale de la Chine actuelle ne fut policée et soumise aux Chinois que bien des siècles après *Yao*; comment, du tems de ce prince, pouvait-on y aller faire des observations? Tout ce que l'on dit de la géographie de ce tems est incertain, et les lieus ne sont déterminés que par conjectures. Le père Gaubil en convient plus bas[1]. Le père Amiot dit seulement que *Nan-kiao* est aussi appelé *Ming-tou*, comme on l'a vu dans l'article précédent. Mais il n'explique pas où était *Ming-tou*. Je crois que *Nan-kiao* devait être dans le *Chen-si* ou le *Chan-tong* (*a*).

L'équinoxe d'automne, suivant le père Gaubil, fut observé dans la vallée obscure d'occident, qui se trouvait dans le *Chen-si*. Dans ses notes, ce missionaire désigne les pays sous leurs noms actuels, qui, dans le tems dont nous parlons ici, étaient fort différens. Par

[1] Le *Chou-king*, notes pages 6 et 7.

exemple, *Si-ngan-fou*, capitale du *Chen-si*, et *Tai-yuen-fou*, capitale du *Chan-si*, n'avaient pas ces noms du temps d'*Yao*[1]. On a vu dans l'article précédent que le père Amiot ne parle point d'une vallée obscure dans cet endroit, où il nomme seulement *Mei-koa*.

Enfin, le solstice d'hiver devait être observé à *Yéou-tou*, qui, selon les interprètes, comme le dit le père Gaubil, était dans la province de *Pé-tché-li*[2].

Les quatre astronomes chargés de ces observations, *Hi-tchoung*, *Hi-chou*, *Ho-tchoung* et *Ho-chou*, appartenaient à deux familles, dont l'une portait le nom de *Hi* et l'autre celui de *Ho*. Ces deux familles avaient soin de ce qui regardait l'astronomie depuis le règne de *Tchuen-hio*[3], sous lequel on a vu (art. LIX) que cette science avait déjà fait de très-grands progrès. Ce furent eux qui, en conséquence de l'ordre d'*Yao*, découvrirent par leurs observa-

[1] Le *Chou-king*, p. 7, note du père Gaubil.
[2] Idem, ibidem.
[3] Idem, ibidem.

était vers le *Ton-kin*, suivant le père Gaubil. Mais, observe M. de Guignes, il est difficile de concilier ces observations avec l'histoire des siècles suivans. La partie méridionale de la Chine actuelle ne fut policée et soumise aux Chinois que bien des siècles après *Yao*; comment, du tems de ce prince, pouvait-on y aller faire des observations? Tout ce que l'on dit de la géographie de ce tems est incertain, et les lieux ne sont déterminés que par conjectures. Le père Gaubil en convient plus bas[1]. Le père Amiot dit seulement que *Nan-kiao* est aussi appelé *Ming-tou*, comme on l'a vu dans l'article précédent. Mais il n'explique pas où était *Ming-tou*. Je crois que *Nan-kiao* devait être dans le *Chen-si* ou le *Chan-tong* (*a*).

L'équinoxe d'automne, suivant le père Gaubil, fut observé dans la vallée obscure d'occident, qui se trouvait dans le *Chen-si*. Dans ses notes, ce missionaire désigne les pays sous leurs noms actuels, qui, dans le tems dont nous parlons ici, étaient fort différens. Par

[1] Le *Chou-king*, notes pages 6 et 7.

nple, *Si-ngan-fou*, capitale du *Chen-si*, et *yuen-fou*, capitale du *Chan-si*, n'avaient ces noms du tems d'*Yao* [1]. On a vu dans icle précédent que le père Amiot ne parle t d'une vallée obscure dans cet endroit, l nomme seulement *Mei-koa*.

nfin, le solstice d'hiver devait être observé *éou-tou*, qui, selon les interprètes, comme it le père Gaubil, était dans la province de *tché-li* [2].

es quatre astronomes chargés de ces observations, *Hi-tchoung*, *Hi-chou*, *Ho-tchoung Ho-chou*, appartenaient à deux familles, t l'une portait le nom de *Hi* et l'autre celui *Ho*. Ces deux familles avaient soin de ce regardait l'astronomie depuis le règne de *uen-hio* [3], sous lequel on a vu (art. LIX) que e science avait déjà fait de très-grands pros. Ce furent eux qui, en conséquence de dre d'*Yao*, découvrirent par leurs observa-

Le *Chou-king*, p. 7, note du père Gaubil.
Idem, ibidem.
Idem, ibidem.

tions que l'étoile *Niao* était à l'équinoxe du printems ; que l'étoile *Ho* répondait au solstice d'été ; l'étoile *Hiu* à l'équinoxe d'automne, et l'étoile *Mao* au solstice d'hiver [1].

REMARQUE DE L'ÉDITEUR DU PÈRE DE MAILLA SUR L'OBSERVATION DES QUATRE SAISONS — DISCOURS D'YAO SUR CE SUJET.

LXXIV. L'éditeur du père de Mailla avait donné sur les quatre étoiles des notes que j'ai

[1] Les équinoxes et les solstices de l'année 2357 avant notre ère (dit M. Biot, Journal des Savans, avril 1840, p. 234) tombent dans les quatre divisions stellaires que le *Chou-king* nomme comme contenant ces quatre points au tems d'*Yao*; et les positions que nos calculs leur assignent dans ces divisions s'accordent très-approximativement avec celles que les astronomes chinois des tems postérieurs leur ont généralement attribuées, d'après des notions de la précession plus imparfaite, sans doute, mais qu'ils appliquaient à une moindre distance

Miao est η Pléiades;
Sing est α Hidre;
Fang est π Scorpion ;
Hiu est β Verseau.

rapportées (art. LXXII) et qui doivent être placées à la suite des précédentes pour donner des idées claires sur le passage du *Chou-king*. Je laisse au lecteur le soin de faire ce rapprochement, qui est très-facile. Il est nécessaire pour compléter l'histoire de l'observation des quatre saisons. On y verra, par exemple, que le solstice d'hiver devait être observé à *Chou-fang*, ce que ne disent ni le père Amiot ni le père Gaubil. Ils parlent seulement en cette occasion de *Yéou-tou*, dont le père de Mailla fait aussi mention dans sa note.

Après ces observations importantes, le *Chou-king* ajoute, comme on l'a vu dans l'article précédent : « L'Empereur appela *Hi* et *Ho* et « leur dit :

« Remarquez une période de 366 jours ; l'in- « tercalation d'une lune et la détermination « des quatre saisons servent à la disposition « parfaite de l'année. Cela étant exactement « réglé, chacun s'acquittera de son emploi, « selon le tems et la saison ; et tout sera dans « le bon ordre[1]. »

[1] Le *Chou-king*, p. 7 et 8.

On voit, dit le père Gaubil [1], que *Yao* connaissait l'année julienne de 365 jours et un quart; la quatrième année est de 366 jours. On voit aussi que plusieurs mois étaient alors intercalés et que l'année était partagée en quatre saisons. La connaissance d'une année lunaire, intercalée quelquefois, et de l'année solaire de 365 jours et un quart, donne aisément la connaissance du cicle de dix-neuf ans.

En vertu de ce qui est rapporté des constellations qui désignent les équinoxes, ajoute le père Gaubil, on ne saurait déterminer l'époque précise du tems d'*Yao*. On ne rapporte pas l'année de son règne où il fit ces règlemens, et l'on ne détaille pas comment il fixa les quatre saisons. On voit bien que les solstices et les équinoxes étaient rapportés par *Yao* à quelque dégré des quatre constellations indiquées; et cela seul démontre que *Yao* régnait plus de 2100 et 2200 ans avant notre ère. C'est aux astronomes à faire les réflexions convenables sur l'antiquité de l'astronomie chinoise, et sur les connaissances d'*Yao* dans l'astronomie.

[1] Note sur ce passage. Voyez ci-après l'art. CXXXVIII.

Le discours d'*Yao*, observe M. de Guignes, suppose que ces textes, tels qu'on les a, sont du tems même d'*Yao*; mais il paraît difficile à ce critique de croire que du tems de ce prince on eût acquis de si grandes connaissances [1]. Je ne partage nullement cet étonnement. Antérieurement à *Yao*, sous les règnes de *Fou-hi*, de *Hoang-ti* et de *Tchuen-kio*, on avait cultivé avec soin l'astronomie, et l'importance attachée à l'étude du ciel, avait dû faire recueillir un grand nombre d'observations (*a*).

Le père Amiot n'élève aucun doute sur le *Chou-king*, dont il rapporte la traduction, comme on l'a vu dans l'article précédent. Il ajoute ensuite :

Si du *Chou-king* nous passons à l'histoire, nous y trouverons encore moins de détails. Tout ce que dit l'histoire, en fait d'astronomie, sous le règne d'*Yao*, se réduit à ce peu de mots :

« Première année du règne d'*Yao*... L'Em-« pereur charge les astronomes *Hi* et *Ho*, du

[1] Le *Chou-king*, p. 8.

« soin de calculer et d'observer, et d'instr
« le peuple de la connaissance des tems.

« Seconde année... Il ordonna aux mê
« astronomes *Hi* et *Ho*, de composer des rè
« pour l'intercalation des lunes, de déter
« ner exactement les quatre saisons, et de
« dre l'année complète. Tel est en généra
« sens des paroles du *Chou-king*, article *Y*
« *tien*. »

Les historiens cités pour ces deux asserti
par le père Amiot sont : *Tsée-tché*, *Tou*
kien, *Kan-mou*, *Tsien-pien*, tome II, rè
d'*Yao*, pre e et seconde années.

Le sa dont je viens de tradu
les propres les, continue le père Ami
pour ne pas s'ex à mal interpréter le te
du *Chou-king*, c ne ont fait presque t
les a q viva nt sous la dinastie
Tang (le siècle de notre ère
sous celle d *Soung* (dans le dixième et le
zième), n'a rendre sur lui d'en
davantage; as du texte, il cite
petits caractères ce qui lui a paru mériter q
qu'attention, sur ce qu'on s'est imaginé p

expliquer ce qui s'était fait sous *Yao*. Il n'est pas nécessaire, dit toujours le père Amiot, d'assigner ici le dégré d'autorité que l'on doit donner à des explications purement conjecturales, fondées sur des principes démontrés faux. Je vais cependant en citer quelques-unes.

« Il dit dans le *Toung-tché* que les *San-miao* « et les *Kiéou-ly* s'étant révoltés, *Yao* les vain- « quit aux environs de *Tan-choui*, et qu'il sou- « mit ensuite les *Man* du midi. »

Les *San-miao* étaient en général les peuples qui habitaient les montagnes. Les *Man* étaient les peuples qui habitaient le *Kiang-nan*, le *Kiang-si*, ou, pour mieux dire, la plupart des provinces qui sont au-delà du *Ho-nan*, du côté du midi. On les appelle encore aujourd'hui du nom de *Nan-man-tsée* ou *Man* ou *Man* du midi.

Après les avoir soumis, continue l'historien : « *Yao* n'oublia pas les astronomes *Tchoung* et « *Ly*, ni leurs anciens services. Il laissa à leurs « descendans tous les privilèges dont ils jouis- « saient. Leurs noms étaient *Hi* et *Ho* ».

Les astronomes *Tchoung* et *Ly* étaient ceux

qui avaient travaillé ier sous gne de *Tohouan-hiu*, que j'ai appelé *T* *hio* (art. LIX). J'ai dit que l'un était l'empereur *Chao-hao* et l'autre petit-fi l'empereur *Hoang-ti*. Ainsi tous deux é des princes du g impérial. Il paraît q et *Ho*, leurs d enfans, étaient du n des révoltés, et en considération de ancêtres, *Yao* vo bien oublier leurs f et les laisser en possession de leurs em car il est dit ailleurs que l'emploi d'astr était héréditaire dans ces deux familles. assigna de nouveau ce à quoi ils devaient cuper, comme l'a vu dans le text *Toung-tché*, que je ais continuer.

SUITE DE TOUNG-TCHÉ, SUR L'ASTRONOMI NOISE DU TEMS D'YAO.

LXXV. « Lorsque *Hi* et *Ho* eurent ain « couvré leurs anciens priviléges, le s

[1] Mémoires concernant les Chinois. XIII, 95-9

« tout ce qui concernait l'astronomie leur fut « confié. *Hi-tchoung* fut placé à *Yu-y* pour y « observer la partie orientale du ciel, et dé- « terminer l'équinoxe du printems. *Hi-chou* fut « placé à *Nankiao* pour y observer les différens « méridiens, ou plutôt la différence des méri- « diens, et déterminer le solstice d'été. *Ho-* « *tchoung* fut placé à *Mei-kou* pour y observer « tout ce qui se passait dans le ciel du côté de « l'occident, et déterminer l'équinoxe d'au- « tomne; et *Ho-chou* fut placé à *Cho-fang*, « pour y observer tous les changemens qui ar- « rivaient du côté du nord et déterminer le « solstice d'hiver. C'est ainsi que sous ce grand « prince on pourvut à l'astronomie, on tra- « vailla à régler les quatre saisons de l'année, « à connaître leurs différentes températures, « à se mettre au fait du véritable cours du soleil « et des autres astres; et tout cela se fit pour « que les hommes et les animaux pussent plus « aisément pourvoir à leur subsistance, vaquer « à leur travail et se livrer au repos dans les « tems toujours convenables, etc.

« *Tchou-tsée* dit : A examiner la chose, je

« disaient que, par an, les fixes parcouraier
« dans le ciel, cent vingt-huit de ces partie
« Les figures qui représentent ces positions
« qui sont tirées des astronomes des *Soung*,
« voient dans plusieurs éditions anciennes
« *Chou-king*; et c'est ce qui trompa autref
« le père Martini, qui, prenant le calcul d
« *Soung* pour l'observation d'*Yao*, dit q
« ce prince observa le solstice d'hiver au pr
« mier dégré de *Hiu*[1].

Il résulte de ce passage du père Gaubil qu
suivant ce missionaire, les astronomes d
Soung auraient connu la précession des équ
noxes, et, par le moyen de cette connaissanc
auraient fait un calcul rétrograde pour arriv
au tems d'*Yao* et en déterminer l'époque,
fixant la situation des astres à l'époque d
solstices et des équinoxes. Cette opinion
me paraît pas vraisemblable. Les astronom
des Soung ne pouvaient connaître la préc
sion des équinoxes que par les observations

[1] Mémoires concernant les Chinois. XIII, 98. Voy
la note de M. Delcros à la suite de l'article LXXVI.

ceux qui les avaient précédés. C'est en comparant leurs propres observations à celles qui avaient été faites du tems d'*Yao*, qu'ils ont déterminé cette loi par laquelle, divisant le dégré en dix mille parties, ils calculèrent que les fixes avaient parcouru cent vingt-huit de ces parties (*a*).

Le père Amiot convient que le père Martini était de cette opinion, et ne fesait en cela que rapporter le sentiment des auteurs chinois. Il parle du résultat du calcul des Soung, dont il tire lui-même la conséquence, sans approuver ni désapprouver ce que disent les auteurs chinois, dont il rapporte le sistême, comme on peut s'en convaincre par les paroles mêmes du père Martini, que voici [1] :

Idem (Yao) *syderum contemplatione se cum primis oblectans anni dimensionem nonnullis erroribus obnoxiam restituit, mensem quoque intercalarem et abundantes ad debitum ordinem redegit. Ad quod efficiendum duorum virorum operâ usus est in eâ facultate præsentium quo-*

[1] Mémoires concernant les Chinois. XIII, 93 et 99.

« grés dans son commencement. Certainement « un de ceux qui ont interprété le livre *Chou-* « *king*, n'hésite pas d'affirmer que, sous le rè- « gne de l'empereur chinois *Ungo* (apparemment *Tchen-tsoung*, ou plutôt *Tchin-tsong*, qui régna de l'an 997 à l'an 1022 de notre ère, et qui s'occupa beaucoup des astres), « de la « dinastie des SOUNG, le solstice commencé « l'an 1005 de notre ère [1], avait changé, de- « puis l'ancienne observation, de quarante- « deux dégrés pendant 3,342 ans. Car la pre- « mière observation du solstice avait été faite « l'an 2337 avant Jésus-Christ ».

Le père Amiot prétend que le père Martini aurait été plus exact si, au lieu d'affirmer que « les écrivains chinois », il avait écrit : quelques « écrivains chinois disaient ». Le père Amiot ajoute conséquemment :

[1] Le père Gaubil vient de dire l'an 1024, comme on l'a vu plus haut. *Gin-tsong* régnait cette année. Il n'est d'accord avec le père Martini que pour l'époque de l'observation faite sous l'empeur *Yao*, l'an 2337 avant notre ère. Cette époque paraît donc certaine et non déterminée par un calcul rétrograde.

Quoi qu'il en soit, il suffit que l'observation solstice d'hiver sous *Yao*, ne soit pas telle on la rapporte dans ce qui a servi de dement au calcul de l'astronome fran-s, pour être en droit de la rejeter, et, avec , toutes les conséquences que l'on en a ées ou que l'on en peut tirer. On ne lit s l'histoire authentique et dans les *King*, ce que j'en ai extrait. Si l'on veut cal-er d'après ce que disent l'histoire et les *ng*, il faut calculer en même tems les deux inoxes et les deux solstices de la ma-re dont ils sont énoncés ; il faut calculer quatre étoiles *Niao*, *Ho*, *Hiu* et *Mao*, rant la position indiquée. Mais qui pourra s assurer que ces étoiles sont les mêmes celles qui portent aujourd'hui les mêmes ns ? Embarras dont il n'est pas possible de irer, sans avoir recours à des suppositions tout critique se gardera bien d'ad-ttre.

Sans pousser plus loin un raisonnement i devient inutile, parce que les fondemens r lesquels il porte sont réduits à rien »,

« pense que du tems d'*Yao* le solstice d'hiver « était à l'étoile *Hiu*, c'est-à-dire que le « soleil était à l'étoile *Hiu* (apparemment au « moment du solstice) et se trouva le soir (du « même jour) à l'étoile *Mao*, dans le milieu « de la constellation. Le soleil, lors du solstice, « se trouve à présent dans l'étoile *Téou*, et le « soir dans l'étoile *Pi*, au milieu de la constel- « lation, etc. »

Le père Amiot s'arrête là, parce que le reste ne fait qu'expliquer la pensée de *Tchou-tsée* par des hipothèses qui paraissent à ce missionaire plus fausses ou du moins aussi fausses que celles qu'on veut détruire [1].

Tchou-tsée est le même que le fameux *Tchou-hi*. Il explique sa pensée suivant le sistème des astronomes de son tems, qui, à l'imitation de ceux des Tang, supposaient le commencement du zodiaque à un des dégrés de la constellation *Hiu* [2].

Le père Gaubil parle des hipothèses de

[1] Mémoires concernant les Chinois. XIII, 97 et 98.
[2] Idem, p. 97.

Tchou-tsée dans son astronomie chinoise; je vais transcrire le peu qu'il en dit[1] :

« L'an de Jésus-Christ 1024, les astronomes « des Soung supposaient qu'au solstice d'hiver « le soleil répondait au cinquième dégré de la « constellation *Téoü*. Entre cette année 1024 « et les premières années du règne d'*Yao*, « ils supposaient un intervalle de 3361 an- « nées. » (Ce qui plaçait l'année de l'observation sous l'an 2337 avant notre ère.) « Ils « supposaient encore que, pendant cet espace « de tems, les fixes avaient avancé de qua- « rante-deux dégrés et demi, d'où ils con- « cluaient qu'au tems d'*Yao* le solstice d'hiver « était au premier dégré de la constellation « *Hiu*; l'équinoxe d'automne au dixième dé- « gré de la constellation *Ty*; le solstice d'été « au quatorzième dégré de la constellation « *Liéou*, et l'équinoxe du printems au dou- « zième dégré de la constellation *Ouei*. Ils di- « visaient le dégré en dix mille parties, et ils

[1] Gaubil, Histoire abrégée de l'astronomie chinoise. II, 102 et 103.

« disaient que, par an, les fixes parcouraient « dans le ciel, cent vingt-huit de ces parties « Les figures qui représentent ces positions e « qui sont tirées des astronomes des *Soung*, s « voient dans plusieurs éditions anciennes d « *Chou-king*; et c'est ce qui trompa autrefoi « le père Martini, qui, prenant le calcul de « *Soung* pour l'observation d'*Yao*, dit qu « ce prince observa le solstice d'hiver au pre « mier dégré de *Hiu* [1].

Il résulte de ce passage du père Gaubil que suivant ce missionaire, les astronomes de Soung auraient connu la précession des équi noxes, et, par le moyen de cette connaissance auraient fait un calcul rétrograde pour arrive au tems d'*Yao* et en déterminer l'époque, e fixant la situation des astres à l'époque de solstices et des équinoxes. Cette opinion n me paraît pas vraisemblable. Les astronome des Soung ne pouvaient connaître la préces sion des équinoxes que par les observations d

[1] Mémoires concernant les Chinois. XIII, 98. Voye la note de M. Delcros à la suite de l'article LXXVI.

ceux qui les avaient précédés. C'est en comparant leurs propres observations à celles qui avaient été faites du tems d'*Yao*, qu'ils ont déterminé cette loi par laquelle, divisant le dégré en dix mille parties, ils calculèrent que les fixes avaient parcouru cent vingt-huit de ces parties (*a*).

Le père Amiot convient que le père Martini était de cette opinion, et ne fesait en cela que rapporter le sentiment des auteurs chinois. Il parle du résultat du calcul des Soung, dont il tire lui-même la conséquence, sans approuver ni désapprouver ce que disent les auteurs chinois, dont il rapporte le sistême, comme on peut s'en convaincre par les paroles mêmes du père Martini, que voici [1] :

Idem (Yao) *syderum contemplatione se cum primis oblectans anni dimensionem nonnullis erroribus obnoxiam restituit, mensem quoque intercalarem et abundantes ad debitum ordinem redegit. Ad quod efficiendum duorum virorum operâ usus est in eâ facultate prœsentium quo-*

[1] Mémoires concernant les Chinois. XIII, 98 et 99.

« grés dans son commencement. Certainement « un de ceux qui ont interprété le livre *Chou-* « *king*, n'hésite pas d'affirmer que, sous le rè- « gne de l'empereur chinois *Ungo* (apparemment *Tchen-tsoung*, ou plutôt *Tchin-tsong*, qui régna de l'an 997 à l'an 1022 de notre ère, et qui s'occupa beaucoup des astres), « de la « dinastie des SOUNG, le solstice commencé « l'an 1005 de notre ère [1], avait changé, de- « puis l'ancienne observation, de quarante- « deux dégrés pendant 3,342 ans. Car la pre- « mière observation du solstice avait été faite « l'an 2337 avant Jésus-Christ ».

Le père Amiot prétend que le père Martini aurait été plus exact si, au lieu d'affirmer que « les écrivains chinois », il avait écrit : quelques « écrivains chinois disaient ». Le père Amiot ajoute conséquemment :

[1] Le père Gaubil vient de dire l'an 1024, comme on l'a vu plus haut. *Gin-tsong* régnait cette année. Il n'est d'accord avec le père Martini que pour l'époque de l'observation faite sous l'empeur *Yao*, l'an 2337 avant notre ère. Cette époque paraît donc certaine et non déterminée par un calcul rétrograde.

« Quoi qu'il « il suffit que l'observation du solstice d'hiver sous *Yao*, ne soit pas telle qu'on la rapporte dans ce qui a servi de fondement au calcul de l'astronome français, pour être en droit de la rejeter, et, avec elle, toutes les conséquences que l'on en a tirées ou que l'on en peut tirer. On ne lit dans l'histoire authentique, et dans les *King*, que ce que j'en ai extrait. Si l'on veut calculer d'après ce que disent l'histoire et les *King*, il faut calculer en même tems les deux équinoxes et les deux solstices de la manière dont ils sont énoncés ; il faut calculer les quatre étoiles *Niao*, *Ho*, *Hiu* et *Mao*, suivant la position indiquée. Mais qui pourra nous assurer que ces étoiles sont les mêmes que celles qui portent aujourd'hui les mêmes noms? Embarras dont il n'est pas possible de se tirer, sans avoir recours à des suppositions que tout critique se gardera bien d'admettre.

« Sans pousser plus loin un raisonnement « qui devient inutile, parce que les fondemens « sur lesquels il porte sont réduits à rien »,

c'est l'expression du père Amiot, que je n'adopte nullement, « je conclus que c'est en « vain que, pour donner atteinte à l'authen« ticité de la chronologie chinoise, on a eu « recours aux preuves tirées d'un calcul astro« nomique, qui suppose comme réel ce qui « n'est qu'idéal ou sistématique. Si, dans deux « ou trois mille ans d'ici, après bien des révo« lutions arrivées sur la terre, après la perte « de la plupart des livres et des monumens, « quelque astronome s'avisait de vouloir déter« miner le tems où a vécu Louis XIV, en pre« nant pour époque la position et l'aspect de « astres, tels qu'ils sont marqués dans l'Astr« logie française de Jean-Baptiste Morin [1], « tels qu'on les voit dans une médaille où « circonstances de la naissance de ce pri« sont marquées par un grand cercle divisé

[1] *Astrologia gallica. Hagæ Comitis*, in-folio, Cet astrologue était aussi un habile astronome ; n ne mérite pas d'être comparé aux meilleurs astro de la Chine, chargés par l'empereur l'an de fai observation très-importante. Morin était l'oracle trologues, l'ennemi de Copernic et de Gassendi.

« douze parties, qui représentent les douze « maisons célestes et la disposition des planè« tes, il est certain que le résultat de ses opé« rations ne s'accorderait pas avec la vérité, « et qu'il trouverait une différence considérable « entre l'époque de la naissance de Louis-le-« Grand, telle que la lui donnerait son calcul, « et la même époque, telle qu'il la lirait dans « quelque fragment de la véritable histoire de « France, que je suppose avoir échappé aux « injures du tems. Les critiques qui travaille« raient alors à débrouiller le chaos de la chro« nologie, ne manqueraient pas de se servir « de l'autorité de cet astronome, pour jeter au « moins des soupçons sur la certitude de la « chronologie française; mais ils la regarde« raient infailliblement comme fabuleuse, si « quelques glossateurs et quelques fabricateurs « d'histoires anciennes avaient dit, d'après le « dominicain Campanella [1], que lors de cette « naissance, le soleil s'était approché de la

[1] Auteur de l'*Atheismus triumphatus*. Rome, 1631, et Paris, 1636. Il ne méritait pas d'être cité ici.

« terre de cinquante-cinq mille lieues.=Quelle « foi, diraient-ils, peut-on ajouter à une his« toire qui rapporte des absurdités pareilles?

« Ce qu'on dirait alors, fort mal à propos, « de l'histoire de France, on le dit tous les « jours, avec aussi peu de fondement, de « l'histoire chinoise, parce que l'on confond « ce qui n'est que sistématique ou conjectural, « avec ce qui est purement historique. Les « premiers siècles de l'histoire de la Chine sont « comme autant de pièces d'un canevas plus « ou moins serré, sur lequel on a brodé diffé« remment sous les différentes dinasties, à me« sure qu'on a cru reconnaître les anciennes « traces d'un dessin plus qu'à demi effacé. « Examinons nous-mêmes », continue le père Amiot, « le canevas; tâchons d'y découvrir ce « que nous cherchons, mais laissons la bro« derie : elle ne servirait qu'à mettre de la « confusion dans nos idées et à nous faire per« dre de vue les fils qui pourraient nous di« riger. »

Après ce préambule, le père Amiot parle de l'éclipse mentionnée dans le *Chou-king* et arri

ée l'an 2155 avant notre ère. Ce missionaire rouve très-bien qu'elle est incontestable, et omme elle est arrivée sous l'empereur *Tchoung-ung*, frère de l'empereur *Tag-kang*, fils de *Ty-ki* et petit-fils de l'empereur *Yu*, elle prouve ans aucune espèce de doute l'existence de l'empereur *Yu* et conséquemment celle de l'empereur *Yao*, qui l'a fait travailler à l'occasion lu déluge. D'après tous ces rapprochemens, on ne doit pas être surpris que le père Amiot ait regardé l'histoire de la Chine comme la plus authentique de toutes les histoires, et nous devons penser comme lui, si nous voulons ne pas rejeter toute l'histoire ancienne.

Je placerai ici une note qui m'a été communiquée sur le passage du père Gaubil, rapporté ci-dessus à l'art. LXXV.

Note de M. Delcros sur le passage des Mémoires concernant les Chinois, t. XIII, p. 98.

Selon deux observations faites l'une du tems d'*Yao*, l'an 2337 avant notre ère, et l'autre en l'année 1024 de Jésus-Christ, dans un inter-

valle de 3,301 années, les Chinois trouv
que les fixes avaient avancé de 42° 5, ou
128 dix millièmes du dégré par an. Je
examiner comment ces données s'accor
avec les résultats de l'astronomie moderne.

Je n'ai pu m'assurer, dans l'ouvrage cité
les dégrés rapportés sont des dégrés chi
ou des dégrés sexagésimaux. Je vais donc
culer dans les deux hipothèses suivantes :

I. En supposant que les dégrés cités
sexagésimaux et que la précession dont i
question est celle en ascension droite.

Les fixes s'étant avancées de 42° 5 en 3
années, j'ai dans cette hipothèse :

Précession annuelle en ascension droite $= \frac{42° 5}{3301} = \frac{153000''}{3301} = 46'' 35$

Or, suivant Delambre, la précession en AR[1], en secondes sexagésimales, est . . . . . 45'' 96

Différence. . 0'' 39

Ensuite, le passage cité dit que les Ch

[1] Ces lettres AR signifient ascension droite.

fesaient la [illegible] 128 dix millièmes du dégré, ce qui donne :

Précession en AD = 3600" × 0,0128 = 46" 08
Delambre donne. . . . . 45" 96

Discordance. . . . . . 0" 12

II. En supposant que les dégrés cités sont des dégrés chinois.

Les Chinois, depuis leur plus haute antiquité jusqu'à l'arrivée des jésuites, divisaient la circonférence du cercle, route annuelle du soleil, en autant de parties ou dégrés qu'ils comptaient de jours dans l'année solaire. Ce nombre de jours a dû varier avec la durée qu'ils supposaient à diverses époques à l'année solaire. Du tems de *Cocheou-king*, on la fesait de 365 jours 2425 [1] : donc le dégré chinois d'alors était de $\frac{1}{365,2425}$ de la circonférence, d'où je déduis

[1] Voyez la Connaissance des tems, année 1811, p. 447. Il avait déjà été question des solstices observés à la Chine dans la Connaissance des tems pour 1809, p. 382.

1 dégré nonagésimal = 1 dégré chinois $\times \left(\frac{365,2425}{360}\right)$ = 1,014563

1 dégré chinois = 1 dégré sexagésimal $\times \left(\frac{360}{365,2425}\right)$ = 0,985646

Tels sont les deux facteurs de réduction, selon le dégré de *Cochcou-king*. Je vais les employer dans le calcul suivant.

Les fixes s'étant avancées de 42° 5 chinois en 3,361 années, j'ai dans cette hipothèse :

Précession annuelle en AD = $\left(\frac{42°5}{3361}\right)$ = $\left(\frac{0425000''}{3361}\right)$ dix millièmes dégré chinois = 126'' 45 chinois = 44'' 87 sexagésimales.

Donc, précession en AD, dans cette hipothèse.	44'' 87
Selon Delambre.	45'' 96
Discordance. . .	1'' 09

En outre, le passage cité dit que les Chinois fesaient la précession égale à 128 dix millièmes du dégré. Or, j'ai

128 dix-millièmes du dégré chinois = 126,16 dix-millièmes du dégré sexagésimal.

D'où, précession en AD, en secondes sexagésimales = ... 45" 42
Précession selon Delambre. . . . . 45" 96

Discordance. . . 0" 54

(Delambre, précession des points équinoxiaux = 50" 1 en longitude comptée sur l'écliptique, de 6" 0 sur l'équateur.)

Les discordances, dans l'hipothèse que les dégrés cités par les jésuites sont des dégrés chinois, sont plus fortes qu'en supposant ces dégrés, déjà réduits par les jésuites en dégrés sexagésimaux [1]. Le père Gaubil, dans son Astronomie chinoise, n'éclaircit pas bien cette question, et l'on ne peut être surpris qu'il n'admette pas des observations aussi anciennes. Cela ne pouvait guère entrer dans ses idées. Les Anglais nous mettront sur la voie en parlant de l'astronomie indienne de laquelle dérive très-probablement toute la science des Chinois.

[1] Il paraît en résulter que la première hipothèse est seule admissible.

Sur l'authenticité et l'antiquité de l'astronomie indienne, voyez la Bibliothèque britannique, Genève 1798, t. VII, p. 108; Remarques sur l'astronomie des Brahmines, par John Playfair; Transactions de la Société d'Édimbourg, tome II.

Dans le tome IX de la Bibliothèque britannique, même année 1798, on trouve, page 139, l'extrait des observations sur les tables trigonométriques des Brahmines, qui prouvent aussi l'antiquité de leurs calculs. C'est encore un ouvrage de John Playfair; Transactions, id., pour 1795. On fait remonter ces calculs trois mille ans avant Jésus-Christ.

M. Biot, dans le Journal des Savans [1], fait remonter à l'an 2357 avant notre ère, c'est-à-dire à l'avènement d'*Yao*, le tableau de quelques étoiles désignées par les Chinois comme ayant été spécialement remarquées ou observées dans les tems les plus anciens.

[1] Avril 1840, p. 243.

DES CONSTELLATIONS CHINOISES.

LXXVII. Tout le monde connait la division qui a été faite du cercle que parait décrire le soleil durant la révolution annuelle qu'il semble faire à travers les divers points fixes ou étoiles semées sur une bande circulaire de dix-sept dégrés environ de largeur, que l'on nomme *Zodiaque*. On l'a partagée en douze parties égales, chacune de trente dégrés, qu'on appelle ordinairement SIGNES, parce qu'à chacune fut affecté un signe ou image, sous laquelle furent groupées les diverses étoiles que comprenait cette division. Originairement, cette image était véritablement un signe [1], ou une indication des phénomènes célestes ou terrestres, et des opérations agricoles qui avaient lieu tous les ans quand le soleil se trouvait dans une de ces divisions. C'était une espèce de calendrier pittoresque, dont les rapports avec les choses

[1] Varro, *de Lingua latinâ*, lib. 6.

indiquées ont changé après un certain tems, par l'effet d'un mouvement rétrogade et d'un déplacement lent [1] connu sous le nom de *précession des équinoxes*.

On a donné encore d'autres noms à ces divisions ; les uns les ont appelées des maisons, des demeures du soleil, des hôtelleries, des forts, des tours, etc.

On fit pour la lune ce que l'on avait fait pour le soleil ; on lui assigna aussi ses demeures, ses maisons ; mais on en porta le nombre tantôt à vingt-sept, tantôt à vingt-huit, nombre à peu près égal à celui des jours qu'elle met à terminer sa révolution, ou à revenir au même point du ciel, à la même étoile d'où elle était partie au commencement du mois. La lune s'avançant chaque jour d'environ treize dégrés dans sa carrière, chaque jour elle fixait dans les cieux les divisions de son mouvement périodique pendant le mois. Chacune de ces divisions eut son nom, et fut souvent désignée par un simbole

[1] Mémoire explicatif du zodiaque, par Dupuis. Paris, 1806, p. 1 et 2.

particulier. Les Persans les appellent des *kordehs*; les Arabes, des *maisons*, des *stations*; les Chinois, des *sou*; les Indiens, des *nachtras* ou *nachtrons* [1].

Voici les noms des vingt-huit constellations ou *sou* des Chinois, avec leur étendue équatoriale, c'est-à-dire le nombre des dégrés qu'elles occupent dans l'équateur :

1. *Kio* . . .	12	dégrés.	Ce nom signifie la corne.
2. *Kang* . .	9	—	
3. *Ti*. . . .	15	—	*Ti* est le tronc céleste.
4. *Fang* . .	6	—	C'est le char du ciel à quatre chevaux.
5. *Sin* . . .	5	—	Dupuis écrit *Sing*, grand feu.
6. *Ouey* . .	18	—	Dupuis écrit *Vi*, passage de rivière.
7. *Ki*. . . .	11	—	C'est une barque.
8. *Teou* . .	26	—	Dupuis écrit *Teu*.
9. *Nieou*. .	8	—	Dupuis écrit *Nieu*.
10. *Nu*. . . .	12	—	
11. *Hiu* . . .	10	—	
12. *Ouey* . .	17	—	Dupuis écrit *Guei*.
	139	dégrés.	

[1] Mémoire explicatif du zodiaque, par Dupuis. Paris, 1806, p. 2.

« terre de cinquante-cinq mille lieues.=(
« foi, diraient-ils, peut-on ajouter à un
« toire qui rapporte des absurdités parei
« Ce qu'on dirait alors, fort mal à p
« de l'histoire de France, on le dit to
« jours, avec aussi peu de fondemen
« l'histoire chinoise, parce que l'on co
« ce qui n'est que sistématique ou conjec
« avec ce qui est purement historique
« premiers siècles de l'histoire de la Chin
« comme autant de pièces d'un caneva
« ou moins serré, sur lequel on a brodé
« remment sous les différentes dinasties,
« sure qu'on a cru reconnaître les anc
« traces d'un dessin plus qu'à demi
« Examinons nous-mêmes », continue l
Amiot, « le canevas ; tâchons d'y décou
« que nous cherchons, mais laissons la
« derie : elle ne servirait qu'à mettre
« confusion dans nos idées et à nous fai
« dre de vue les fils qui pourraient no
« riger. »

Après ce préambule, le père Amiot p
l'éclipse mentionnée dans le *Chou-king* e

vée l'an 2155 avant notre ère. Ce missionaire prouve très-bien qu'elle est incontestable, et comme elle est arrivée sous l'empereur *Tchoung-kang*, frère de l'empereur *Tag-kang*, fils de *Ty-ki* et petit-fils de l'empereur *Yu*, elle prouve sans aucune espèce de doute l'existence de l'empereur *Yu* et conséquemment celle de l'empereur *Yao*, qui l'a fait travailler à l'occasion du déluge. D'après tous ces rapprochemens, on ne doit pas être surpris que le père Amiot ait regardé l'histoire de la Chine comme la plus authentique de toutes les histoires, et nous devons penser comme lui, si nous voulons ne pas rejeter toute l'histoire ancienne.

Je placerai ici une note qui m'a été communiquée sur le passage du père Gaubil, rapporté ci-dessus à l'art. LXXV.

Note de M. Delcros sur le passage des Mémoires concernant les Chinois, t. XIII, p. 98.

Selon deux observations faites l'une du tems d'*Yao*, l'an 2337 avant notre ère, et l'autre en l'année 1024 de Jésus-Christ, dans un inter-

valle de 3,361 années, les Chinois trouvaien que les fixes avaient avancé de 42° 5, ou d 128 dix millièmes du dégré par an. Je vai examiner comment ces données s'accorden avec les résultats de l'astronomie moderne.

Je n'ai pu m'assurer, dans l'ouvrage cité, s les dégrés rapportés sont des dégrés chinoi ou des dégrés sexagésimaux. Je vais donc cal culer dans les deux hipothèses suivantes :

I. En supposant que les dégrés cités soi sexagésimaux et que la précession dont il es question est celle en ascension droite.

Les fixes s'étant avancées de 42° 5 en 3,36 années, j'ai dans cette hipothèse :

Précession annuelle en ascension droite $= \frac{42°5}{3361} = \frac{153000''}{3361} = 45''\,522$

Or, suivant Delambre, la précession en AD [1], en secondes sexagésimales, est. . . . . 45'' 960

Discordance. . . 0'' 438

Ensuite, le passage cité dit que les Chino

[1] Ces lettres AD signifient ascension droite.

fesaient la précession de 128 dix millièmes du dégré, ce qui donne :

Précession en AD = 3600" × 0,0128 =	46" 08
Delambre donne.	45" 96
Discordance.	0" 12

II. En supposant que les dégrés cités sont des dégrés chinois.

Les Chinois, depuis leur plus haute antiquité jusqu'à l'arrivée des jésuites, divisaient la circonférence du cercle, route annuelle du soleil, en autant de parties ou dégrés qu'ils comptaient de jours dans l'année solaire. Ce nombre de jours a dû varier avec la durée qu'ils supposaient à diverses époques à l'année solaire. Du tems de *Cocheou-king*, on la fesait de 365 jours 2425 [1] : donc le dégré chinois d'alors était de $\frac{1}{365,2425}$ de la circonférence, d'où je déduis

[1] Voyez la Connaissance des tems, année 1811, p. 447. Il avait déjà été question des solstices observés à la Chine dans la Connaissance des tems pour 1809, p. 282.

1 dégré nonagésimal = 1 dégré chinois $\times \left(\frac{365,2425}{360}\right) = 1,014563$

1 dégré chinois = 1 dégré sexagésimal $\times \left(\frac{360}{365,2425}\right) = 0,985646$

Tels sont les deux facteurs de réducti selon le dégré de *Cocheou-king*. Je vais les ployer dans le calcul suivant.

Les fixes s'étant avancées de 42° 5 chinoi 3,361 années, j'ai dans cette hipothèse :

Précession annuelle en AD $= \left(\frac{42°5}{3361}\right) = \left(\frac{0425oo}{3361}\right.$ dix milliémes dégré chinois = 126" 45 chinoi 44" 87 sexagésimales.

Donc, précession en AD, dans cette hipothèse.	44" 87
Selon Delambre.	45" 96
Discordance. . .	1" 09

En outre, le passage cité dit que les Chi fesaient la précession égale à 128 dix liémes du dégré. Or, j'ai

dix-millièmes du dégré chinois = 126,16 dix-millièmes du dégré sexagésimal.

D'où, précession en AD, en secondes sexagésimales = ...	45" 42
Précession selon Delambre.	45" 96
Discordance. . .	0" 54

(Delambre, précession des points équinoxiaux 50" 1 en longitude comptée sur l'écliptique, 46" 0 sur l'équateur.)

Les discordances, dans l'hipothèse que les dégrés cités par les jésuites sont des dégrés chinois, sont plus fortes qu'en supposant ces dégrés, déjà réduits par les jésuites en dégrés sexagésimaux [1]. Le père Gaubil, dans son Astronomie chinoise, n'éclaircit pas bien cette question, et l'on ne peut être surpris qu'il n'admette pas des observations aussi anciennes. Cela ne pouvait guère entrer dans ses idées. Les Anglais nous mettront sur la voie en parlant de l'astronomie indienne de laquelle dérive très-probablement toute la science des Chinois.

[1] Il paraît en résulter que la première hipothèse est seule admissible.

Sur l'authenticité et l'antiquité de l'astronomie indienne, voyez la Bibliothèque britannique, Genève 1798, t. VII, p. 108; Remarque sur l'astronomie des Brahmines, par John Playfair; Transactions de la Société d'Édimbourg tome II.

Dans le tome IX de la Bibliothèque britannique, même année 1798, on trouve, page 139 l'extrait des observations sur les tables trigonométriques des Brahmines, qui prouvent aussi l'antiquité de leurs calculs. C'est encore un ouvrage de John Playfair; Transactions, id., pour 1795. On fait remonter ces calculs trois mille ans avant Jésus-Christ.

M. Biot, dans le Journal des Savans [1], fait remonter à l'an 2357 avant notre ère, c'est-à-dire à l'avènement d'*Yao*, le tableau de quelques étoiles désignées par les Chinois comme ayant été spécialement remarquées ou observées dans les tems les plus anciens.

[1] Avril 1840, p. 243.

DES CONSTELLATIONS CHINOISES.

LXXVII. Tout le monde connaît la division qui a été faite du cercle que paraît décrire le soleil durant la révolution annuelle qu'il semble faire à travers les divers points fixes ou étoiles semées sur une bande circulaire de dix-sept dégrés environ de largeur, que l'on nomme *Zodiaque*. On l'a partagée en douze parties égales, chacune de trente dégrés, qu'on appelle ordinairement SIGNES, parce qu'à chacune fut affecté un signe ou image, sous laquelle furent groupées les diverses étoiles que comprenait cette division. Originairement, cette image était véritablement un signe [1], ou une indication des phénomènes célestes ou terrestres, et des opérations agricoles qui avaient lieu tous les ans quand le soleil se trouvait dans une de ces divisions. C'était une espèce de calendrier pittoresque, dont les rapports avec les choses

[1] Varro, *de Lingua latinâ*, lib. 6.

indiquées ont changé après un certain tems, par l'effet d'un mouvement rétrogade et d'un déplacement lent [1] connu sous le nom de *précession des équinoxes*.

On a donné encore d'autres noms à ces divisions ; les uns les ont appelées des maisons, des demeures du soleil, des hôtelleries, des forts, des tours, etc.

On fit pour la lune ce que l'on avait fait pour le soleil ; on lui assigna aussi ses demeures, ses maisons ; mais on en porta le nombre tantôt à vingt-sept, tantôt à vingt-huit, nombre à peu près égal à celui des jours qu'elle met à terminer sa révolution, ou à revenir au même point du ciel, à la même étoile d'où elle était partie au commencement du mois. La lune s'avançant chaque jour d'environ treize dégrés dans sa carrière, chaque jour elle fixait dans les cieux les divisions de son mouvement périodique pendant le mois. Chacune de ces divisions eut son nom, et fut souvent désignée par un simbole

[1] Mémoire explicatif du zodiaque, par Dupuis. Paris, 1806, p. 1 et 2.

particulier. Les Persans les appellent des *kordeks*; les Arabes, des *maisons*, des *stations*; les Chinois, des *sou*; les Indiens, des *nachtras* ou *nachtrons* [1].

Voici les noms des vingt-huit constellations ou *sou* des Chinois, avec leur étendue équatoriale, c'est-à-dire le nombre des dégrés qu'elles occupent dans l'équateur :

1. *Kio* . . .	12	dégrés.	Ce nom signifie la corne.
2. *Kang* . .	9	—	
3. *Ti*. . . .	15	—	*Ti* est le tronc céleste.
4. *Fang* . .	6	—	C'est le char du ciel à quatre chevaux.
5. *Sin* . . .	5	—	Dupuis écrit *Sing*, grand feu.
6. *Ouey* . .	18	—	Dupuis écrit *Vi*, passage de rivière.
7. *Ki*. . . .	11	—	C'est une barque.
8. *Teou* . .	26	—	Dupuis écrit *Teu*.
9. *Nieou*. .	8	—	Dupuis écrit *Nieu*.
10. *Nu*. . . .	12	—	
11. *Hiu* . . .	10	—	
12. *Ouey* . .	17	—	Dupuis écrit *Guei*.
	139	dégrés.	

[1] Mémoire explicatif du zodiaque, par Dupuis. Paris, 1806, p. 2.

Report.	139 dégrés.		
13. *Ché* . . .	16	—	Dupuis écrit *Xé*, palais céleste.
14. *Pi*. . . .	9	—	
15. *Kouey*. .	16	—	Dupuis écrit *Quei*.
16. *Léou*. . .	12	—	On écrit aussi *Leu*.
17. *Ouey* . .	14	—	On écrit aussi *Guey*.
18. *Mao*. . .	11	—	
19. *Pi*. . . .	16	—	On écrit aussi *Pié*.
20. *Tsé* . . .	2	—	On écrit aussi *Sang*.
21. *Tsan* . .	9	—	Dupuis écrit *Eu*.
22. *Tsing*. .	33	—	Dupuis écrit *Cing*.
23. *Kouey*. .	4	—	Dupuis écrit *Quei*.
24. *Lieou* . .	15	—	Dupuis écrit *Lieu*.
25. *Sing*. . .	7	—	
26. *Tchang*.	18	—	Dupuis écrit *Chang*.
27. *Y*	18	—	Dupuis écrit *Ye*.
28. *Tchin*. .	17	—	Depuis écrit *Chin* [1].
Total. .	356 dégrés.		

L'écriture adoptée par Gaubil a l'inconvénient de désigner les onzième, douzième et dix-septième constellations par les mêmes noms qui, en chinois, sont écrits par des caractères différens. Il en est de même des noms des quatorzième et dix-neuvième, et de ceux

[1] Mémoires concernant les Chinois. XVI. — Mémoire explicatif du zodiaque, par Dupuis. Paris, 1806.

des quinzième et vingt-troisième constellations; de plus, les constellations y sont d'une étendue très-différente, et la somme des dégrés qu'elles occupent est 356 au lieu de 360 qu'elle devrait être. Il dit avoir puisé ces noms dans le livre de *Lu-pou-ouey*[1].

Lu-pou-ouey était un riche marchand de *Ho-nan*, qui, vers l'an 249 avant notre ère, fit de grandes dépenses pour avoir des mémoires de Savans, et en composa un recueil dont on a un fragment considérable, sous le nom de *Tchun-tsiéou* de *Lu*[2]. C'est une collection de livres anciens, composés long-tems avant lui. Il voulait passer pour savant.

Une partie considérable de la collection roule sur les cérémonies à observer dans les douze lunes de l'année, qu'il suppose dans la forme de la dinastie *Hia*. A chaque lune, il marque le lieu du soleil dans une des vingt-huit constellations, et il nomme la constellation qui passe

[1] Mémoires concernant les Chinois. XVI, p. VI et VII de l'avertissement.

[2] Idem, p. 56 du texte.

	Report.	139 degrés.	
13.	*Ché* . . .	16 —	Dupuis écrit *Xé*, palais céleste.
14.	*Pi* . .	9 —	
15.	*Kouey*. .	16 —	Dupuis écrit *Quei*.
16.	*Léou*.	12 —	On écrit aussi *Leu*.
17.	*Ouey* . .	14 —	On écrit aussi *Guey*.
18.	*Mao*. . .	11	
19.	*Pi*. . . .	16 —	On écrit aussi *Pié*.
20.	*Tsé* . . .	2 —	On écrit aussi *Sang*.
21.	*Tsan* . .	9 —	Dupuis écrit *Su*.
22.	*Tsing*. .	33	Dupuis écrit *Cing*.
23.	*Kouey*. .	4	Dupuis écrit *Quei*.
24.	*Lieou* . .	15 —	Dupuis écrit *Lieu*.
25.	*Sing*. .	7 —	
26.	*Tchang*.	18 —	Dupuis écrit *Chang*.
27.	*Y*	18 —	Dupuis écrit *Ye*.
28.	*Tchin*.	17 —	Dupuis écrit *Chin* [1].
	TOTAL.	356 degrés	

L'écriture adoptée par Gaubil a l'inconvénient de désigner les onzième, douzième et dix-septième constellations par les mêmes noms qui, en chinois, sont écrits par des caractères différens. Il en est de même des noms des quatorzième et dix-neuvième, et de ceux

[1] Mémoires concernant les Chinois. XVI. — Mémoire explicatif du zodiaque, par Dupuis. Paris, 1806.

des quinzi... et v... constellations; de plus, les constellati[ons] y sont d'une étendue très-différente, et la s[omme] des dégrés qu'elles occupent est 356 au li[eu] de 360 qu'elle devrait être. Il dit avoir puisé ces noms dans le livre de *Lu-pou-ouey*[1].

Lu-pou-ouey était un riche marchand de *Ho-nan*, qui, vers l'an 249 avant notre ère, fit de grandes dépenses pour avoir des mémoires de Savans, et en composa un recueil dont on a un fragment considérable, sous le nom de *Tchun-tsiéou* de *Lu*[2]. C'est une collection de livres anciens, composés long-tems avant lui. Il voulait passer pour savant.

Une partie considérable de la collection roule sur les cérémonies à observer dans les douze lunes de l'année, qu'il suppose dans la forme de la dinastie *Hia*. A chaque lune, il marque le lieu du soleil dans une des vingt-huit constellations, et il nomme la constellation qui passe

[1] Mémoires concernant les Chinois. XVI, p. VI et VII de l'avertissement.

[2] Idem, p. 56 du texte.

par le méridien au tems du crépuscule. Il ne marque ni le dégré de la constellation pour le lieu du soleil, ni le dégré de la constellation qui passe par le méridien, et ne donne aucune époque pour l'an, le jour, etc.

Lu-pou-ouey donne un commencement au ciel, à la terre, aux hommes; il confirme ce que Confucius et le *Li-ki* disent de la barbarie des Chinois avant *Fou-hi*. Il parle des dinasties Tchéou, Chang, Hia; des empereurs *Chun*, *Yao*, *Ty-ko*, *Tchouen-hiu*, *Chao-hao*, *Hoang-ti*, *Chin-nong*, *Fou-hi*; il paraît mettre quelques princes antérieurs à *Fou-hi*, et entre *Chin-nong* et *Fou-hi*. Il parle de *Tchi-yéou*, contemporain de *Hoang ti*; il dit qu'au tems de ce prince on fit les caractères, on établit des historiens, on fit le cicle de 60. Il parle de l'ancienne histoire, et rapporte le nom de plusieurs historiens, non seulement de l'Empire, mais aussi des princes tributaires.

Il rapporte le nom des vingt-huit constellations[1], et son autorité paraît grave pour dé-

[1] Mémoires concernant les Chinois. XVI, 107 et 108.

montrer que le cicle de 60 ans a été établi sous *Hoang-ti*, comme je l'ai dit plus haut d'après d'autres auteurs très-graves (article XXVII et suivans).

SITUATION DES CONSTELLATIONS CHINOISES.

LXXVIII. L'étendue équatoriale des vingt-huit constellations, donnée dans l'article précédent d'après le père Gaubil, a été prise par lui de l'astronomie chinoise plus de cent ans avant notre ère : c'est la plus ancienne étendue qu'il ait connue. Depuis ce tems-là, on a fait d'autres catalogues pour l'équateur et le zodiaque [1].

Je donnerai ici, d'après le père Gaubil, le commencement des constellations, l'an 1700 de notre ère [2], et la latitude de ces mêmes con-

[1] Traité de la chronologie chinoise, p. 5.

[2] Le père Martini avait donné cette table pour l'an 1628, et M. Cassini la rapporte en y corrigeant plusieurs fautes, dans les Mémoires de l'Académie des sciences. VIII, 305. A la page 311, Cassini parle de l'observation du solstice d'hiver faite sous l'empereur *Yao*.

stellations, c'est-à-dire leur distance de l'équateur, que le père Gaubil dit être divisé en 365 dégrés et un quart.

COMMENCEMENT DES CONSTELLATIONS.					LATITUDES.			
1. *Kio* . . .	la Balance. . .	19°	40'	3"	2°	1'	40"	aust.
2. *Kang* . .	le Scorpion . .	0	19	41	2	55	58	bor.
3. *Ti*. . . .	. . . .	10	54	28	0	21	52	id.
4. *Fang* . .	. . . .	28	44	58	5	26	42	aust.
5. *Sin* . . .	le Sagittaire. .	3	35	48	3	58	10	id.
6. *Ouey* . .	. . . .	11	5	0	14	50	0	id.
7. *Ki*. . . .	. . . .	27	4	18	6	56	37	id.
8. *Téou* . .	le Capricorne.	6	59	48	3	54	23	id.
9. *Niéou*. .	. . . .	29	51	48	4	37	2	bor.
10. *Nu* . . .	le Verseau. . .	7	34	30	8	10	15	id.
11. *Hiu* . . .	. . . .	19	13	17	8	38	20	id.
12. *Ouey* . .	. . . .	29	11	13	10	39	40	id.
13. *Ché* . . .	les Poissons. .	19	17	3	19	24	58	id.
14. *Pi*. . . .	le Bélier . . .	4	57	13	12	36	30	id.
15. *Kouey*. .	. . . .	16	31	0	17	48	20	id.
16. *Léou*. . .	. . . .	29	46	13	8	38	35	id.
17. *Ouey* . .	le Taureau . .	12	47	36	11	8	29	id.
18. *Mao*. . .	. . . .	25	47	8	4	1	13	id.
19. *Pi*. . . .	les Gémeaux..	4	14	59	2	36	21	aust.
20. *Tsé* . . .	. . . .	19	35	30	13	25	40	id.
21. *Tsan* . .	. . . .	18	9	43	23	36	0	id.
22. *Tsing*. .	l'Écrevisse . .	1	4	50	0	53	30	id.
23. *Kouey*. .	le Lion	1	31	51	0	48	8	id.
24. *Liéou* . .	. . . .	6	7	30	12	27	0	id.
25. *Sing*. . .	. . . .	23	6	23	22	25	20	id.
26. *Tchang*.	la Vierge . . .	1	30	0	26	12	0	id.
27. *Y*. . . .	. . . .	19	33	0	22	41	0	id.
28. *Tchin*. .	. . . .	6	35	0	14	25	0	id.[1]

[1] Traité de la chronologie chinoise, p. 5.

M. Dupuis, dans son Zodiaque chronologique et mithologique, place les vingt-huit constellations à des distances égales, et leur accolle des signes astrologiques dont le père Gaubil ne dit rien. Ils m'ont paru devoir nous occuper ici quelques instans. Nous ne devons rien négliger pour nous instruire sur cette branche importante des connaissances chinoises.

Sou chez les Chinois[1].

1. L'épi de la Vierge. Jupiter. Jeudi.
2. Australe de la robe de la Vierge. Vénus. Vendredi.
3. Luisante du bassin. Point initial de la division persane. Saturne. Samedi.
4. Australe du front de la Vierge. Soleil. Dimanche. Jour du soleil.
5. Suivante d'Antaros, Lune. Lundi.
6. Épaule droite du Serpentaire. Mars. Mardi.
7. Pointe du trait du Sagittaire. Mercure. Mercredi.

[1] Cette concordance des *sou* ou constellations chinoises avec les étoiles fixes est donnée par Cassini dans les Mémoires de l'Académie des sciences, t. VIII, p. 306, telle que la répète ici M. Dupuis, avec les longitudes pour l'an 1628. Cassini observe que cette concordance n'a pu être donnée que par les Jésuites et non par les Chinois.

8. La précédente sur le trait. Jupiter, Jeudi.
9. Australe dans la corne du Taureau. Vénus, Vendredi.
10. Précédente dans la main du Verseau. Saturne. Samedi
11. β à l'épaule gauche du Verseau. Soleil, Dimanche.
12. α épaule droite. Lune. Lundi.
13. α de Pégase. Mars. Mardi.
14. δ de Pégase. Mercure. Mercredi.
15. Bras gauche d'Andromède, Jupiter. Jeudi.
16. β à la corne du Bélier. Vénus. Vendredi.
17. ε sur la cuisse. Saturne, Samedi.
18. Luisante des Pléiades. Soleil. Dimanche.
19. Œil du Taureau. Hyades. Lune. Lundi.
20. Suivante du baudrier d'Orion. Mars, Mardi.
21. δ, à la corne A du Bélier. Mercure, Mercredi.
22. Pié suivant du premier Gémeau. Jupiter, Jeudi.
23. Boréale précédente du [ ] du Cancer, Vénus. Vendredi
24. Ane β. Saturne, Samedi.
25. α de l'Hidre. Soleil. Dimanche.
26. Corps de la Vierge, Lune, Lundi.
27. β au pied de la Coupe. Mars. Mardi.
28. Aile A de la Vierge. Mercure. Mercredi.

Avec ce sistème lunaire des constellations chinoises, M. Dupuis donne celui de différens peuples de l'Orient. Tous s'accordent à placer à peu près les mêmes étoiles dans les cases correspondantes. Il suffit, pour s'en assurer,

d'observer son tableau et de comparer les étoiles désignées dans la même case de la division de chaque peuple.

On remarque aussi qu'excepté les Chinois, tous ont pris les mêmes étoiles pour le point initial de la division, savoir, celles de la tête du bélier.

Les Chinois, au contraire, ont fixé le point initial dans la partie du ciel diamétralement opposée, vers les piés de la Vierge et près l'épi. Cette différence, qui n'influe en rien sur la correspondance des cases, et qui ne tombe que sur les numéros, vient peut-être de ce que les uns ont pris pour point initial le lieu de la nouvelle lune et les autres celui de la pleine lune, ou que les uns ont commencé la division par le solstice d'été et les autres par le solstice d'hiver, ou bien encore les uns par l'équinoxe du printems et les autres par celui d'automne. Du reste, tout s'accorde et correspond, et l'épi, par exemple, qui est dans la première case de la division chinoise, se trouve dans la quatorzième des divisions indienne, arabe et persane, c'est-à-dire dans la case diamétralement

mêmes constellations ; en sorte que le di
che, par exemple, se trouve toujours répo
aux constellations *Mao*, *Sing*, *Fang* et *Hi*
ainsi des autres. On donna même, dit le
Gaubil [1], à chaque jour du mois le nom d
des vingt-huit constellations ; le mois lu
se trouve donc divisé en quatre parties é
par la semaine, qui ne divise pas de m
également nos mois de trente et trente-e
jours.

La première partie de la division [2] s'app
l'*arc supérieur*. Une observation qui peut
conduire à l' où cette distribution
nétaire fut à la Chine, c'est de voir
les quatre ne affectées au diman
ou au soleil so cel où l'on fixait les qu
points de e la division de l'an
solaire sous *Yao* st-à-dire le commencen
de chaque sais , tre points où le cal
drier d'*Yao* fixe le lieu des *colures*. Il est a

[1] Souciet. *Observations astronomiques faites à la C*
et aux Indes. Paris, 1729, II, 106 et 136.

[2] Idem, t. II, partie 2, p. 6.

naturel de penser que les Chinois, donnant au soleil, dans leur calendrier, la prééminence qu'il a sur les planètes, l'auront primitivement mis à la tête de chaque division de l'année, par saisons, ainsi que de la période hebdomadaire. C'est par cette raison que le jour du soleil fut placé, soit dans la constellation *Mao*, parce que l'équinoxe du printems s'y trouvait, soit dans la constellation *Hiu*, parce, sous *Yao*, c'était là qu'arrivait le solstice d'hiver, époque à laquelle les Chinois commençaient leur année [1].

Cette période planétaire, que l'on croit inventée par les Égiptiens, se retrouve chez les Indiens, chez les Siamois et chez beaucoup d'autres peuples de l'Orient; elle a passé plus tard dans l'occident et dans le nord. Le premier acte de Constantin, après sa conversion, fut de faire disparaître ces traces du paganisme [2]. Il fit substituer au *lune dies* et au *mar-*

[1] Souciet. Observations astronomiques faites à la Chine et aux Indes. Paris, 1729, t. II, partie 2, p. 6, 64, 138.

[2] *Michaël.* Glyc. *annotationes.* Paris, 1660, partie 4, p. 248.

tis dies, etc., *feria prima*, *feria secunda*, *primidi*, *duodi*, etc. L'Église a conservé po elle ces nouvelles dénominations [1]; celles q la république française a voulu en dériver o passé avec elle. Les anciennes dénominatio ont triomphé.

M. Dupuis donne une analise détaillée c cortége simbolique qui accompagne les ving sept *nachtrons* des Indiens, composé de qu drupèdes, de reptiles, d'oiseaux, de pla tes, etc. Les Arabes en ont aussi donné u d'une espèce à peu près pareille aux dou maisons du soleil; mais ils l'ont tiré d'u autre théorie. Si nous ne trouvons rien c semblable dans la série des vingt-huit *sou* d Chinois, des *kordahs* chez les Perses, et d maisons lunaires chez les Arabes, c'est sa doute parce que les monumens de leur astr logie, que nous avons, sont incomplets [2].

Les Brahmes disent que, lorsque leur cale drier fut réglé, la lune était dans son plei

[1] Mémoire explicatif du zodiaque, par Dupuis, p. 5 et
[2] Idem, p. 1?.

es Chinois ont aussi réglé primitivement sur es pleines lunes leur calendrier. Ils ont emrunté les noms de leurs mois d'un peuple qui es réglait ainsi, soit des Indiens, soit d'une utre nation, puisqu'ils ont conservé des déominations de mois qui ne sont que des altéations de celles des Indiens, et qui, répondant la même saison, au même mois, ont dû être rises des mêmes *nachtrons*, dont les mois inliens tirent leurs noms. Donc il y a eu comnunication, de quelque part qu'elle vienne, u une origine commune du calendrier des eux peuples indiens et chinois.

En voici la preuve. Les trois mois d'hiver, ans le calendrier chinois, sont *péhoua, mokué, holkuna*. Les trois mois d'hiver du calendrier idien sont : *poucha*, *mogh* et *phalgoun*. Or es noms indiens sont tirés du huitième *nachon pouchia*, du dixième *makam* et du dou-ième *phalgouni*.

Les variantes des dénominations du même ois chez les Indiens offrent des différences lus grandes entre elles que celles que préentent ici les noms de ces trois mois prononés et altérés par les Chinois.

Les altérations sont plus fortes quand on les compare avec les noms égiptiens ; néanmoins, on aperçoit encore des traces d'une origine commune, mais bien ancienne. Ainsi, janvier s'appelle *tai* dans l'Inde et *tybi* en Égipte ; février s'appelle *mokué* en Chine et *mékir* en Égipte ; mars, *phalguna* dans l'Inde et *pholkuna* en Chine, *phamenot* en Égipte. Ces mois ont les mêmes lettres initiales [1].

M. Biot, dans le Journal des Savans du mois d'avril 1840, p. 248, a donné une nouvelle désignation des divisions équatoriales répondant aux vingt-huit constellations chinoises. Dans cette table, *Mao*, que j'ai toujours donnée pour la dix-huitième constellation, se trouve la première. Il justifie le choix des étoiles d'une manière ingénieuse et savante. Je ne puis mieux faire que de renvoyer à son ouvrage. Dans celui-ci, j'ai été plus historien qu'astronome, et c'était le rôle auquel je devais me borner.

[1] Mémoire explicatif du zodiaque, par Dupuis, p. 15 et 16

PÉRIODE DE 600 ANS. — TABLE DES TSIÉ-KI.

LXXX. La période de 600 ans suppose nécessairement une longue suite d'observations. Il fallait que la constance et le tems suppléassent pour les premiers astronomes à notre industrie et à l'appareil de nos instrumens [1]. L'historien juif Flavius Joseph nous dit que la longue vie attribuée aux patriarches avant le déluge leur avait été nécessaire pour perfectioner les sciences de la géométrie et de l'astronomie. Il fallait, ajoute-t-il, qu'ils ne vécussent pas moins de six cens ans, parce que ce n'est qu'après la révolution de six siècles que s'accomplit la grande année [2]. Je reviendrai dans la suite sur ce fait important (art. LXXXIII).

On combina plusieurs cicles ensemble (article XXIV), comme le cicle de 10 années, de 12,

[1] Bailly, Traité de l'astronomie indienne et orientale. Paris, 1787, Discours préliminaire, p. II.

[2] Antiquités judaïques, liv. I, chap 3.

de 28 et de 60 ; les années y furent désignées à la Chine par un caractère affecté à chaque année de chaque signe (art. xxxii). Les Chinois avaient eu le cicle de 60 jours avant d'avoir celui de 60 ans [1], si l'on peut appeler cicle une période qui désignait vraisemblablement une saison, et ils donnent au monde une antiquité que nous trouvons prodigieuse. Voilà quel a été depuis bien des siècles l'état de la science et du sistème chronologique en orient, tandis que l'occident ne nous présente rien de semblable. Nous pouvons donc conclure que c'est dans l'orient qu'il nous faut chercher l'origine des sciences, les dates du tems et la clé des fictions qui ont pour base l'astronomie. Tout l'occident est muet ou répète ce qu'il ne comprend que bien imparfaitement [2].

Quelquefois aussi, chez les peuples savans, les phénomènes météorologiques ont servi d'indication d'une saison en même tems que les astres ; on en a une preuve dans le monument

[1] Observations du père Souciet. II, 16.

[2] Mémoire explicatif du zodiaque, par Dupuis, p. 102.

de Mithra les simboles de l'état de la végétation et de la durée du jour, et les constellations équinoxiales, s'y trouvent groupés ensemble pour déterminer le même point de l'année. Il en fut de même chez les Chinois, lorsqu'on voulut déterminer l'époque de la réunion des planètes dans la constellation *Ché*, ou près du Pégase, 2240 ans avant notre ère [1], ou plutôt l'an 2455 (art. LIX), sous l'empire de *Tchuen-hio*.

La glace, dit-on, commençait à fondre, les insectes déjà se mettaient en mouvement, le ciel fesait ses opérations, la terre commençait à s'embellir, les hommes ouvraient leur cœur à la joie, les oiseaux, les quadrupèdes, tout ce qui vit dans la nature, cherchait à se reproduire [2]. C'est l'Ourse qui est désignée dans l'époque chinoise qui vient d'être rappelée. « La constellation *Ché* comprend depuis l'une « des ailes de Pégase jusqu'à la main droite

[1] M. Dupuis cite ici à faux le tome II des Mémoires concernant les Chinois, pour la date qu'il donne.

[2] Mémoires concernant les Chinois. Paris, 1777, II, 257.

« d'Andromède [1]; c'est là que furent réuni
« cinq planètes, 2449 ans avant notre èr
« sous le règne de *Tchuen-hio*. Ce prin
« compta, pour commencement de l'année,
« lune qui répondait à l'extrémité de la que
« de la Grande-Ourse, et la nomma la pr
« mière lune. Ce fut le commencement
« printems. »

Il est remarquable qu'à Rome aussi, Grande-Ourse présidait à l'ouverture du pri tems. Il est certain que lorsque la constellati *Ché* passe au méridien supérieur, la queue la Grande-Ourse passe au méridien inférie et fixe ce passage. C'est ainsi que la lu dans ce *sou*, qui est le treizième (art. LXXVII peut avoir des rapports avec la queue l'Ourse [2].

C'est à peu près à la même époque, vers 5 ou 6 février, que commence l'année des ponais [3], qui ont aussi le cicle de douze ar

[1] Mémoires concernant les Chinois. II, 108. Ici père Amiot dit 2449 au lieu de 2455.

[2] Mémoire explicatif du zodiaque, par Dupuis, p. 1

[3] Kempfer, t. I, liv. II, chap. 2, p. 136.

comme les Chinois, et la division de quinze en quinze jours; car ils fêtent le 1er et le 15 de chaque mois [1], et ce sont les Ides de ce peuple [2]. Il paraît que les Japonais ont pris le cicle de douze ans, qui était celui de *Tchuen-hio*; il a succédé à celui de *Hoang-ti*, qui était de dix ans.

Cette division de l'année en vingt-quatre parties se trouve chez les Perses et chez les Chinois. Ces sections de mois par quinzaine s'appellent *tsié-ki* chez les derniers, et chaque *tsié-ki* est marqué par des caractères qui indiquent les phénomènes météorologiques, ainsi que les commencemens des saisons et des demi-saisons. Ces indications avaient aussi lieu dans les calendriers de Ptolémée, et surtout dans le calendrier romain, avec lequel celui des Chinois a une très-grande affinité, vraisemblablement parce qu'il vient de la même source, c'est-à-dire des Caldéens; car c'est du solstice d'hiver donné par les Caldéens qu'ils

[1] Voyage de Tunder.

[2] Mémoire explicatif du zodiaque, p. 103.

partent. Chaque *tsié-ki* fut subdivisé en trois, qui fait soixante et douze parties appelées *kéo*

La Cour des empereurs [2], avant la dina des *Han*, a été entre le 34e et le 40e dégré latitude nord, latitude un peu plus gra que celle de Babilone. C'est sous cette latit que furent réglés les vingt-quatre *tsié-ki* divisions de la route du soleil, à partir solstice d'hiver.

Table des tsié-ki.

1. Dernier terme de l'hiver.	13. Dernier terme de l'
2. Petit froid.	14. Petite chaleur.
3. Grand froid.	15. Grande chaleur.
4. Commencement du printems.	16. Commencement de l tomne.
5. Eaux de pluie.	17. Cessation de la chal
6. Crainte des insectes.	18. Rosée blanche.
7. Division du printems.	19. Division de l'autom
8. Pure clarté.	20. Rosée froide.
9. Pluie pour les semences.	21. Bruine tombée (l maire).
10. Commencement de l'été	22. Commencement de l ver.
11. Abondance.	23. Petite neige.
12. Semence du riz et du froment.	24. Grande neige.

[1] Mémoire explicatif du zodiaque, p. 103 et 104.

[2] Souciet. II, 60.

On ne voit en tout cela qu'un almanach qui marque les équinoxes et les solstices, ainsi que le milieu de chaque saison, avec la température du mois, de quinze en quinze jours. Les calendriers de Ptolémée, et ceux des Romains, étaient encore plus précis ; car ils marquaient le froid, le chaud, la pluie, les différens vents, les tempêtes, etc., avec les constellations dont le lever et le coucher ramenaient chaque année à peu près les mêmes phénomènes. Mais une remarque à faire sur le calendrier des anciens Romains, c'est que les divisions par saisons y sont les mêmes et répondent à peu près au même jour que dans le calendrier chinois, comme on peut le voir en comparant ces deux calendriers de 45 jours en 45 jours, ou de demi-saison en demi-saison, et en partant du solstice d'hiver, qui, dans le calendrier romain, est indiqué au 8 des calendes de janvier. On remarque aussi que cette fixation est attribuée aux Caldéens. *Brumale solstitium sicut Chaldæi observant* [1].

[1] Mémoire explicatif du zodiaque, par Dupuis. Paris, 1806, p. 104 et 105.

COMPARAISON DU CALENDRIER ROMAIN ET DU CALENDRIER CHINOIS.

LXXXI. Le quarante-septième jour, ou le 5 des Nones de février, le calendrier romain marque le commencement du printems, et le quarante-quatrième après, il marque l'équinoxe du printems; c'est ce que le calendrier chinois désigne par division du printems, ce qui fait en tout quatre-vingt-onze jours pour une saison, ou six *tsié-ki*. Mais Varron fixe ce commencement précisément au quarante-cinquième jour. Le calendrier romain marque au quarante-cinquième jour après, le commencement de l'été; et le calendrier chinois marque aussi, après trois *tsié-ki* de quinze jours chacun, ou au dixième *tsié-ki*, le commencement de l'été. Les voilà donc absolument d'accord, et l'on remarquera que ce calendrier est celui des Fastes, ou l'ancien calendrier de Numa.

Le quarante-sixième jour après, ou au 8 avant les calendes de juillet, le calendrier

romain marque le solstice d'été, et le calendrier chinois, au bout de trois *tsié-ki* de quinze jours chacun, ou au treizième *tsié-ki*, marque le terme de l'été, comme il avait marqué au solstice d'hiver, ou au premier *tsié-ki*, le terme de l'hiver. Ce sont les deux termes du mouvement apparent du soleil en déclinaison, ou de ses voyages du midi au nord et du nord au midi. Voilà encore 91 jours, et en tout 182 jours. C'est le tems marqué par les Chinois, 181 jours ou 90 *ké*, 92 [1].

Quarante-cinq jours après, ou après trois *tsié-ki*, les calendriers romains marquent le commencement de l'automne au même jour. C'est à ce quarante-cinquième jour que les Égiptiens font naître l'homme [2], ou le *Bootès*.

Quarante-sept jours après, le calendrier romain marque l'équinoxe d'automne, et le calendrier chinois, après trois *tsié-ki*, ou deux jours plus tôt, marque la division de l'automne.

Et 46 jours après, le calendrier romain

[1] Souciet. II, 72.

[2] Bailly, *Astronomie ancienne*, p. 392.

marque le commencement de l'hiver. De même le calendrier chinois, après trois *tsié-ki* ou 4 jours, ou au 22e *tsié-ki*, marque le commencement de l'hiver; et 45 jours après, il marque le solstice d'hiver au point d'où nous sommes partis, et où les deux calendriers se réunissent. La somme des jours, depuis le solstice d'été jusqu'à celui d'hiver, est, dans le calendrier romain, de 183 jours, qui, avec 182 font 365. Les différences de coïncidence entre les deux divisions intermédiaires viennent de ce que nous comptons rigoureusement 45 jours pour chaque *tsié-ki*, ce qui n'est pas exact; car alors nous n'aurions pour l'année entière que 360 jours, et il en faut 365, tels que nous les donne le calendrier romain. Ainsi cette différence doit être répartie sur les *tsié-ki*, à moins qu'on ne suppose cinq jours épagomènes. Cet accord, au reste, est très-remarquable entre le calendrier de deux peuples situés aux deux extrémités de l'ancien continent. Il paraît que le centre des observations fut la Caldée, d'où Numa et les Chinois reçurent ces divisions du tems ou du *kal*, qui se trouvent dans le ca-

lendrier romain comme dans le calendrier chinois [1].

Ce qui prouve que cette division de l'année en vingt-quatre parties vient des Caldéens, c'est que les Caldéens aussi l'avaient, c'est-à-dire qu'ils avaient douze dieux supérieurs qui présidaient chacun à un mois et à un signe du zodiaque [2]; ce sont les douze grands dieux tutélaires des douze signes, tels que nous les donne Manilius [3].

Lanigerum Pallas, taurum Cytheræa tuetur,
Formosos Phœbus Geminos, Cyllenie, cancrum;
Tuque Pater, cum matre Deûm, regis ipse leonem:
Spicifera est virgo Cereris, fabricataque libra
Vulcani; pugnax Mavorti Scorpius hæret;
Venantem Diana virum, sed paris equinæ;
Atque angusta fovet Capricorni sidera Vesta;
È Jovis adverso Junonis aquarius astrum est;
Agnoscitque suos Neptunus in æthere pisces.

« Pallas protége le bélier; la déesse de

[1] Mémoire explicatif du zodiaque, p. 105 et 106.

[2] *Diodori Siculi*, lib. II, cap. 30, dans l'édition de Wesseling.

[3] Dans ses Astronomiques, liv. II, vers 429 et suivans.

« Cithère, le taureau, Apollon, les aimables « gémeaux. Vous présidez, Mercure, à l'écre« visse, et vous, Jupiter, vous vous unissez à « la mère des dieux pour gouverner le lion. La « Vierge, avec son épi, appartient de droit à « Cérès, et la balance à Vulcain, qui l'a forgée. « Le scorpion belliqueux s'attache à Mars; « Diane protége le chasseur, moitié homme et « moitié cheval. Le capricorne rétréci est at« tribué à Vesta. Le verseau, astre de Junon, « est opposé à celui de Jupiter. Neptune re« vendique au ciel les poissons, comme origi« naires de son empire. »

Manilius traduit ici les noms des divinités caldéennes en divinités romaines; mais il fait comprendre l'usage qu'en fesaient les Caldéens, en ajoutant:

« Ces principes peuvent vous être d'un grand « secours pour pénétrer dans la science de « l'avenir. Lorsque vous promenez votre esprit « parmi les étoiles et les signes célestes, votre « raison doit tirer des conséquences de tous « leurs rapports, de tous leurs mouvemens, « afin que, par les règles de l'art, vous décou-

« viez tous les ressorts de la puissance divine,
« et que votre certitude soit aussi inébranlable
« que les arrêts du ciel [1] ».

Voici un exemple de leurs conclusions :

Au mois de janvier règne le Verseau : il influe sur le reflet des pierres ; il est de la nature de l'air. Celui qui naît sous son signe sera petit et de triste complexion, et il ne faudra jamais souffrir qu'il se lève de table ayant soif.

Le signe du mois de février est celui des Poissons : il règne sur les piés ; on l'assigne à la planète de Jupiter ; il est de la nature de l'eau ; sa qualité est froide. Celui qui naîtra sous lui sera bien fait de corps. Il faut bien se garder de saigner en ce tems [2].

Avant d'aller plus loin, j'observe qu'ici se trouvent de véritables traditions indiennes ou caldéennes qui n'ont point été défigurées par les Romains et qui méritent un examen particulier.

[1] Dans ses Astronomiques, liv, II, vers 438-442. Voyez la suite dans Manilius et dans les notes du père Pingré, son traducteur. Paris, 1786, t. I, p. 1, 7 et suiv.

[2] Chroniques chevaleresques de l'Espagne, publiées par Ferdinand Denis. Paris, 1839, I, 299 et 300.

« Cithère, le taureau, Apollon, les aimables « gémeaux. Vous présidez, Mercure, à l'écre- « visse, et vous, Jupiter, vous vous unissez à « la mère des dieux pour gouverner le lion. La « Vierge, avec son épi, appartient de droit à « Cérès, et la balance à Vulcain, qui l'a forgée. « Le scorpion belliqueux s'attache à Mars; « Diane protége le chasseur, moitié homme et « moitié cheval. Le capricorne rétréci est at- « tribué à Vesta. Le verseau, astre de Junon, « est opposé à celui de Jupiter. Neptune re- « vendique au ciel les poissons, comme origi- « naires de son empire. »

Manilius traduit ici les noms des divinités caldéennes en divinités romaines; mais il fait comprendre l'usage qu'en fesaient les Caldéens, en ajoutant :

« Ces principes peuvent vous être d'un grand « secours pour pénétrer dans la science de « l'avenir. Lorsque vous promenez votre esprit « parmi les étoiles et les signes célestes, votre « raison doit tirer des conséquences de tous « leurs rapports, de tous leurs mouvemens, « afin que, par les règles de l'art, vous décou-

« vriez tous les ressorts de la puissance divine,
« et que votre certitude soit aussi inébranlable
« que les arrêts du ciel [1] ».

Voici un exemple de leurs conclusions :

Au mois de janvier règne le Verseau : il influe sur le reflet des pierres ; il est de la nature de l'air. Celui qui naît sous son signe sera petit et de triste complexion, et il ne faudra jamais souffrir qu'il se lève de table ayant soif.

Le signe du mois de février est celui des Poissons : il règne sur les piés ; on l'assigne à la planète de Jupiter ; il est de la nature de l'eau ; sa qualité est froide. Celui qui naîtra sous lui sera bien fait de corps. Il faut bien se garder de saigner en ce tems [2].

Avant d'aller plus loin, j'observe qu'ici se trouvent de véritables traditions indiennes ou caldéennes qui n'ont point été défigurées par les Romains et qui méritent un examen particulier.

[1] Dans ses Astronomiques, liv, II, vers 438-442. Voyez la suite dans Manilius et dans les notes du père Pingré, son traducteur. Paris, 1786, t. I, p. 1, 7 et suiv.

[2] Chroniques chevaleresques de l'Espagne, publiées par Ferdinand Denis. Paris, 1839, I, 299 et 300.

SIGNES DU ZODIAQUE SELON LES INDIENS ET LES CALDÉENS.

LXXXII. Manilius est un poëte latin qui vivait sous Auguste [1]. Nous avons un ouvrage plus récent, mais qui est la traduction d'un ouvrage peut-être plus ancien que celui de Manilius. Mon savant ami, M. Ferdinand Denis, vient d'en publier une traduction française. L'*Historia verdadeira de doncella Theodor* jouit d'une certaine célébrité dans l'ancienne littérature espagnole ; cet ouvrage eut un tel succès dans la péninsule, que l'on en fit une traduction portugaise mentionnée par la *Bibliotheca lusitana* du savant John Adamson. Selon toute apparence, un livre un peu plus ancien a fourni la première idée de cette historiette. Je veux parler de *las Preguntas que el emperador Adriano hizo al infante Epitus* ; dans ce conte moral, il s'agit encore d'un enfant qui émer-

[1] Introduction du pere Pingré, p. VII.

veille les docteurs par l'universalité de sa science [1].

On a vu dans l'article précédent que l'auteur de l'*Historia verdeira* commence les signes par le Verseau, c'est-à-dire au solstice d'hiver, comme on le fesait en Perse, en Grèce, en Égipte, à la Chine et dans l'Inde [2].

Après avoir parlé du Verseau, qui répond au mois de janvier, et des Poissons, qui répondent au mois de février et à la planète de Jupiter, l'auteur continue ainsi :

Au mois de mars règne le Bélier ; il influe sur la tête ; on l'assigne à la planète de mars, parce que quand le soleil naquit d'abord, il parut dans la quatrième partie de ce signe ; il est fort mobile, analogue au feu, et chaud de sa nature. Ceux qui naissent sous cette influence s'emportent pour la moindre cause.

Au mois d'avril, le signe du Taureau est assigné à la planète de Vénus ; c'est un signe

[1] Chroniques chevaleresques. I, 287.

[2] Tableau du zodiaque dans le Mémoire explicatif de Dupuis.

Saturne et Jupiter ; ses qualités sont le froid et le sec ; et selon la véritable astrologie, ceux qui naissent sous ce signe seront fréquemment malades.

Le signe du règne dans le mois de mai est nommé les Gémeaux ; il influe sur les bras ; on l'assigne à la planète Mercure ; ses qualités sont le chaud et l'humide. Celui qui naîtra sous ce signe sera homme de franc caractère ; [illegible] en sa Cour, et habitera le pays des [illegible].

Le mois de juin est maître le Cancer ou l'Écrevisse, signe soumis à la Lune ; ses qualités sont le froid et l'humide. Celui qui naîtra sous ce signe sera vaillant et homme payant de sa personne ; mais, je vous le dis, prenez garde aux maladies de poitrine, car elles sont alors pernicieuses.

Le signe du mois de juillet est appelé le Lion ; il possède le cœur de sa force, on l'assigne au Soleil ; sa nature est celle du feu ; ses qualités sont le froid et le sec. Celui qui naîtra sous ce signe sera homme probe et honorable, mais opiniâtre et entier en ses raisons.

mois d'août, règne le signe de la Vierge ; soumis à l'influence de Mercure ; sa na- st terrestre. Celui qui naîtra sous ce si- era prodigue, mais grand musicien. En ns, il faut surtout vous garder de dormir vous baigner vers le milieu du jour.

mois de septembre, règne la Balance ; signe à la planète Vénus ; elle appartient ature des airs ; sa qualité est le chaud et ide. Celui qui naît sous ce signe naît sous heureuse influence ; il devient grand tra- ur, et se fait un grand nombre d'amis.

signe du mois d'octobre est le Scorpion ; assigne à Mars, et ceux qui naissent en période sont parleurs et passionnés.

mois de novembre a pour signe le Sagit- , dont l'influence s'exerce sur les jambes. igne étant de la nature du feu, les enfans eux qui naissent alors sont enclins à ne t obéir à leurs parens.

nfin le Capricorne est le signe réel du mois écembre ; il a de l'influence sur les ge- , et appartient à la planète de Saturne. qui naissent sous ce signe sont enclins à

mal vouloir au prochain ; ils ont néanmoins de la politesse. La franchise et la mélancolie sont leur partage [1].

C'est ainsi que les anciens Mages exploitaient la crédulité publique. Leurs connaissances astronomiques n'étaient employées qu'à tromper leurs concitoyens. Ils se fesaient payer leurs prédictions, et lorsque des malheurs étaient annoncés, ils rançonnaient encore leurs victimes en leur indiquant de prétendus remèdes. C'est ce que font encore nos sorciers. Ceux de la Chine ont un plus grand crédit que les nôtres. Le peuple y est superstitieux ; les Grands eux-mêmes ne sont pas exempts de cette maladie contagieuse, et les bonzes ont un grand empire dans ce vaste pays.

Il y avait cependant quelques vérités dans les indications météorologiques des tems qui, malgré la différence des climats, étaient les mêmes dans le calendrier chinois et le calendrier romain. Ainsi, au second *tsié-ki*, où les Chinois marquaient : petit froid, le calendrier

[1] Chroniques chevaleresques. I, 300-303.

romain met : *continui dies hiemant.* Au cinquième *tsié-ki*, le calendrier chinois met : eaux de pluie, et la veille le calendrier romain met : *pluvia.*

Au neuvième *tsié-ki*, le calendrier chinois marque la pluie pour les semences, et le romain marque la veille : *dies humidus.*

Au onzième *tsié-ki*, le calendrier chinois marque : abondance, et le romain : le ver de la chèvre *Amalthée*, qui porte la corne d'abondance.

Au quatorzième *tsié-ki*, le calendrier chinois marque : petite chaleur, et deux jours avant, le calendrier romain : *calor.*

Au quinzième *tsié-ki*, les Chinois marquent : grande chaleur ; et le calendrier romain met, deux jours après : le ver de la canicule, et *caligo æstuosa.*

Au dix-septième *tsié-ki*, où le calendrier chinois marque : cessation de chaleur, le calendrier romain met : pluie.

Au vingtième *tsié-ki*, les Chinois marquent : *rosée* froide ; le calendrier romain met encore : pluie.

Enfin, au vingt-unième *tsié-ki*, le calendrier chinois marque : bruine tombée, et deux jours après, le calendrier romain met : *hiemat cum frigore et gelicidio* [1].

Les Chinois ont douze *siang* ou signes, comme tous les autres peuples [2].

RÉSUMÉ DE L'ASTRONOMIE CHINOISE ANTÉ-DILUVIENNE.

LXXXIII. L'habile astronome, M. Biot, vient de publier de savantes observations sur l'astronomie chinoise [3]. Son objet était plus étendu que le mien, et son plan n'était pas d'étudier l'histoire anté-diluvienne avec les mêmes détails.

Il dit [4] que le premier cicle des Chinois a été de soixante jours, ayant chacun un nom pro-

[1] Mémoire explicatif du zodiaque, p. 107.

[2] Idem, p. 16.

[3] Journal des Savans du mois de décembre 1839, janvier, février, mars 1840.

[4] Journal de décembre 1839, p. 722.

pre, et le second cicle celui de soixante années solaires, de 365 jours et un quart.

Il est possible que du tems de *Fou-hi* les Chinois, comme les Indiens, divisassent l'année en six saisons de deux mois chacune. C'est ce que les Indiens nomment les six *ritous*, et la même division se retrouve à la Chine [1]; cela composait une espèce de cicle [2]. L'usage est cependant de réserver ce nom de cicle pour une période d'années. On a vu, dans le Discours préliminaire (page 50 du premier volume), que les *Tao-ssé* font remonter l'invention des douze *tché* aux premiers tems de leur mithologie. Il paraît (art. XXXII) que *Fou-hi* a fait usage de ce cicle de douze ans, ainsi que *Tchuen-hio*. C'est vraisemblablement *Hoang-ti* qui a combiné ensemble les deux cicles de dix et douze ans pour en former celui de soixante ans, encore en usage aujourd'hui. J'en ai donné les principes fort en détail (art. XXXII). Ce

[1] Le père Souciet, II, 125, cité par Dupuis dans son Mémoire explicatif, p. 36.

[2] Comme l'a prétendu Fréret. Voyez ci-dessus l'article XXIX.

cicle était déjà regardé comme ancien du tems d'*Yao*. En effet (art. XXXIII), du règne de *Hoang-ti*, commencé l'an 2697, suivant la table des cicles, à l'an 2357, le premier du règne d'*Yao*, il s'était écoulé 340 ans.

On ne peut pas douter, dit le célèbre Cassini [1], que l'astronomie n'ait été inventée dès le commencement du monde. Comme il n'y a rien de plus surprenant que la régularité du mouvement de ces grands corps lumineux qui semblent tourner incessamment autour de la terre, il est aisé de juger qu'un des premiers objets de la curiosité des hommes a été de considérer leur cours et d'en observer les périodes. Mais ce ne fut pas seulement la curiosité qui engagea les hommes à s'appliquer aux spéculations astronomiques : on peut dire que la nécessité même les y contraignit. Car si l'on n'observe pas les saisons qui sont distinguées par le mouvement du soleil, il est impossible de réussir dans l'agriculture ; si l'on ne prévoit pas les

[1] Mémoires de l'Académie des sciences. Paris, 1730, VIII, 1, de l'Origine et du Progrès de l'astronomie.

enis comm... ... voyager, on ne peut pas faire le commerce; si l'on ne détermine pas exactement la durée du mois et de l'année, on ne peut ni établir d'ordre certain dans les affaires civiles, ni marquer les jours destinés aux exercices religieux : ainsi l'agriculture, le commerce, la politique et la religion même ne pouvant se passer de l'astronomie, il est évident que les hommes ont été obligés de s'appliquer à cette science dès le commencement du monde.

L'historien juif Flavius Joseph nous dit[1] que « Dieu prolongea la vie des patriarches anté-diluviens, tant à cause de leur vertu que pour leur donner le tems de perfectioner les sciences de la géométrie et de l'astronomie qu'ils avaient découvertes, ce qu'ils n'auraient pu faire », ajoute-t-il, « s'ils avaient vécu moins (six cens ans, parce que ce n'est qu'apré la révolution de six siècles que s'accomplit gr année ».

Cette révolution de six ans, dit Cas-

[1] Antiquités judaïques, liv. I, chap. 3.

sini [1], est une des plus belles que l'on ai
core inventées; car, supposant le mois lu
de 29 jours 12 heures 44 minutes et :
condes, on trouve que 219,146 jours et
font 7,421 mois lunaires, et ce même no
de 219,146 jours et demi donne 600 a
solaires, chacune de 365 jours 5 heur
minutes et 36 secondes. Si cette anné
celle qui était en usage avant le déluge, co
le dit Joseph, il faut avouer, continue Ca
que les anciens patriarches connaissaient
avec beaucoup de précision le mouvemen
astres : car ce mois lunaire s'accorde, à
seconde près, avec celui qui a été déte
par les astronomes modernes; et l'anne
laire est plus juste que celle d'Hipparque
Ptolémée, qui donnent à l'année 365
5 heures 55 minutes et 12 secondes.

Cette conclusion de Cassini se trouve c
mée par lui dans son grand mémoire s
règles et périodes indiennes [2], où il ex

[1] De l'Origine et du Progrès de l'astronomie, p
le tome VIII des Mémoires de l'Académie des sc

[2] Même tome VIII, p. 287, art. XXII.

les périodes luni-solaires composées de siècles entiers.

M. Cassini, comme on voit, s'en rapporte à l'historien Joseph, et cet historien avait pour garans les historiographes égiptiens, babiloniens, phéniciens et grecs, Manéthon, Bérose, Mochus, Hestieus, Jérôme l'Égiptien, Hésiode, Hécatée, etc., dont les écrits pouvaient subsister et subsistaient vraisemblablement de son tems [1], puisqu'il les cite plusieurs fois.

Or, cela posé, et quoiqu'on puisse objecter contre le témoignage de ces auteurs, M. de Mairan dit que l'incompétence des juges et des témoins ne saurait avoir lieu ici : car, que Manéthon, que Bérose et tous les autres cités par Joseph aient été, si l'on veut, des fourbes, des faussaires ou des ignorans ; que Joseph lui-même soit justement ou injustement « soupçonné d'avoir voulu arroger à sa nation et à « ses patriarches des découvertes qui apparte- « naient originairement aux Caldéens et aux

[1] Lettres au révérend père Parrenin, par Dortous de Mairan. Paris, 1770, p. 127.

« Égiptiens [1], et qu'enfin Cassini en ait cru trop légèrement Joseph sur sa parole, qu'importe à la réalité, à la justesse et à l'antiquité de la période dont il s'agit? Le fait dépose par lui-même de son authenticité, et il n'en faut pas davantage à M. de Mairan pour le mettre en droit d'en tirer les conséquences qu'il en tire. Il suffit, répète-t-il, qu'une semblable période ait été nommée, elle a existé ; le hazard ni la fourberie n'ont jamais rien fait de pareil. Il suffit qu'elle ait été employée et qu'elle ait ensuite été oubliée pendant plusieurs siècles, pour en conclure :

1° Qu'il aura donc existé aussi des siècles d'observation et en grand nombre, qui l'ont précédée, et une antiquité de tems bien antérieure aux périodes moins parfaites qu'on y a substituées, quels que soit les noms et le nombre d'années sous lesquels on nous les a transmises;

2° Que l'oubli dont cette période anté-diluvienne et si parfaite fut suivie dans le tems que

[1] Weidler, *Historia astronomiæ*, p. 17.

nous confondons aujourd'hui avec l'enfance de l'astronomie [1], aura dû être bien ancien, puisqu'il régnait, plusieurs siècles avant Jésus-Christ, en Égipte, chez les Caldéens et dans la Grèce [2].

ANCIENNETÉ DE L'ASTRONOMIE.

LXXXIV. M. de Mairan développe ensuite son idée; il avertit qu'il traite de tems d'oubli sur la période de six cens ans tout celui où on en a ignoré la justesse, où l'on a dédaigné d'en approfondir les élémens, pour s'en servir à rectifier la théorie des mouvemens célestes, et où l'on s'est avisé d'y en substituer de moins exactes. Les historiens en avaient fait mention, il est vrai; mais les historiens en savaient-ils plus là-dessus que les astronomes? Et comment fixer la durée du passage à l'oubli? Pour

[1] Voyez les Mémoires de M. Letronne dans le Journal des Savans de 1839.

[2] Lettres au père Parrenin. Paris, 1770, p. 127, 128 et 129.

oublier les découvertes utiles à tout le genre humain, et déjà connues de plusieurs nations, il ne faut rien moins qu'une conquête comme celle de la Bactriane par Ninus, ou un cataclisme prodigieux, quelque chose de semblable à l'engloutissement vrai ou faux de l'Atlantide de Platon. En tout autre cas, l'oubli des choses utiles et d'une utilité générale ne peut arriver que par une gradation insensible, par laps de tems et par la complication réitérée des circonstances qui l'amènent. Ce n'est donc point ici un événement subit, c'est l'ouvrage des siècles [1].

Donc, si Hipparque, Méton, Pithagore, Thalès, et tous les anciens astronomes de la Grèce, ont ignoré la période de six cens ans ou, ce qui revient au même, s'ils n'en ont point connu les avantages, s'il n'en paraît aucun vestige dans ce qui nous reste de leurs observations, de leurs écrits, ni des écrits de leurs disciples, nous serons fondés à dire que cette période, en ce qu'elle avait de justesse, ce qu

[1] Lettres au père Parrenin, p. 129.

en fesait le mérite, était oubliée de leur tems, non seulement dans la Grèce, mais aussi en Égipte, dans la Phénicie et dans la Caldée, où les Grecs avaient tous été puiser leur plus grand savoir en astronomie : ce qui nous renvoie déjà à bien des siècles avant notre ère, puisque Pithagore vivait dans le sixième avant cette époque, et que Thalès, qui calculait et présidait les éclipses, vivait dans le septième. Mais, par l'article ci-dessus, nous devons ajouter quelques siècles à cet oubli général et décider de la période : donc nous pouvons, sans trop de témérité, porter les commencemens d'un pareil oubli tout au moins à un millier d'années avant l'ère chrétienne ; car voici encore une présomption qui nous mènerait beaucoup plus loin [1]. Cassini a prouvé [2], par la théorie d'Hipparque sur les éclipses de lune et de soleil, d'après le témoignage de Ptolémée, et par les observations dont Hipparque s'était servi, que quel-

[1] Lettres au père Parrenin, p. 129 et 130.

[2] De l'Origine et des Progrès de l'astronomie, p. 3 dans le tome VIII des Mémoires de l'Académie des sciences.

ques-unes de ces observations allaient jusqu'a déluge ou devaient même l'avoir précédé, compter selon la chronologie de la Vulgate conforme au texte hébreu, qui n'aurait fai vivre Hipparque qu'environ 2,200 ans aprè le déluge. Or, on vient de voir qu'il n'y avai nulle apparence que cet astronome eût conn la période luni-solaire de six cens ans, puis que, s'il l'avait connue, ou, comme je l'entend toujours, s'il en avait connu la justesse, il l'au rait employée à corriger ces autres « longue « périodes déjà trouvées » dont il fesait men tion, ainsi que son année solaire et son mois lu naire. D'où l'on doit conclure qu'il n'était poin du tout parlé de la période luni-solaire de six cen ans dans ses observations, quoique tout invité à l'y faire valoir pour la prédiction des éclipses et qu'elle était dès lors entièrement oubliée [1]

M. de Mairan se fait ici à lui-même une ob jection dont la solution donnée aussi par c savant fera mieux sentir encore l'antiquité d la période caldéenne de six cens ans, dont i

[1] Lettres au père Parrenin, p. 130 et 131.

vient d'affirmer que le souvenir s'est perdu. Sans insister davantage, continue-t-il, sur cet oubli extraordinaire que tout nous annonce, comment concevoir, dira-t-on, que ces anciens astronomes, aussi pleins de génie et de savoir que de zèle pour l'avancement de leur science favorite ; comment concevoir qu'ils aient pu lire dans leur histoire ou dans celle de leurs voisins et de leurs émules, que de plus anciens qu'eux avaient imaginé une période luni-solaire de six cens ans, dont on s'était servi avec succès, sans être tentés d'en calculer, d'en approfondir la valeur, pour la rejeter ou pour s'en servir eux-mêmes à l'avantage de l'astronomie dans sa partie la plus intéressante ? La réponse a paru facile à M. de Mairan, qui l'énonce ainsi :

« Je veux qu'ils aient approfondi cette pé-« riode. Ils l'auront trouvée défectueuse, erro-« née en excès ou en défaut, et cela, d'après « la même supposition et par le même calcu « qui nous la font trouver aujourd'hui d'une si « grande justesse. Ils auront raisonné comme « M. Cassini, mais avec deux ou trois mille ans

« et les lunettes d'approche de moins. La période oubliée avec le nombre immense d'observations qui l'avaient fait naître, et l'astronomie renouvelée quelques siècles après cet oubli, ils auront dit : Nous avons nos observations MODERNES ; elles sont plus exactes que les anciennes ; or, nos observations modernes nous donnent la grandeur de l'année solaire et celle du mois lunaire, très-sensiblement différentes de celles que l'on déduit de la période de six cens ans ; donc la période de six cens ans est imparfaite. Et voilà précisément la conclusion de M. Cassini en sens contraire. Car si de la détermination de ces quantités au tems de M. Cassini ou de nos astronomes modernes résulte l'extrême justesse de la période, tout le contraire a dû arriver d'après la détermination de ces autres modernes qui vivaient il y a deux ou trois mille ans [1]. »

[1] Lettres au père Parrenin, p. 131 et 132.

SUITE DES PREUVES DE L'ANTIQUITÉ DE L'ASTRONOMIE.

LXXXV. On ne peut nier que ce raisonnement ne soit ingénieux, et il prend bien plus de force dans le sistème que j'ai adopté sur l'antiquité, sistème que la géologie comme l'astronomie rendent si évident et que je crois désormais impossible de contester. Mais suivons le raisonnement de M. de Mairan.

« Cela posé », dit-il, « et qu'une minute de « plus ou de moins dans l'année étant répétée « six cens fois donne dix heures d'erreur sur « la période, je dis qu'Hipparque lui-même, « ce réformateur de l'astronomie, et si près de « nous à cet égard, s'y serait trompé, puisque « son année, de trois minutes trente-six secon- « des plus longue que celle qui fait la base du « calcul de M. Cassini, lui aurait fait trouver la « période de six cens ans, erronée en excès, de « plus d'un jour et d'un quart de jour. Eh ! que « serait-ce des astronomes qui vivaient tant de

« siècles avant Hipparque, de Pythagore, de « Thalès et de leurs prédécesseurs, s'ils avaient « voulu faire une semblable recherche d'après « leurs années solaires, presque toujours erro- « nées en comparaison de celle d'Hipparque[1] !

« D'où il résulte encore deux paradoxes « assez singuliers », pour ceux qui refusent d'admettre l'antiquité du monde.

« L'un, qu'il nous a fallu deux ou trois mille « ans de plus pour être en état de sentir toute « l'excellence de l'antique période de 600 ans.

« L'autre, que les astronomes les plus an- « ciens, c'est à dire les plus proches du renou- « vellement de l'astronomie, après l'oubli de « cette période, ont été les moins à portée « d'en vérifier la justesse[2]. »

Ces conclusions de Mairan sont très-bien amenées ; mais M. Bailly, dans le discours préliminaire de son Astronomie indienne[3],

[1] Voyez l'Almageste de Ptolémée, liv. III, chap. 4, sur la longueur de l'année.

[2] Lettres au père Parennin. Paris, 1770, p. 132 et 133.

[3] Paris, 1787.

xplique parfaitement la formation de l'année ndienne, qu'il dit être [1] de 365 jours 6 heures 2′ 30″. Ce Discours doit être étudié avec attention par ceux qui voudront bien connaître astronomie orientale. Mais il faut distinguer année *tropique* de l'année *sidérale*. L'année ropique est ce que l'on appelle communément année *solaire*. Elle est formée par le retour lu soleil au même équinoxe ou au même olstice, et c'est conséquemment elle qui détermine la durée des saisons. Sa grandeur acuelle est de 365 jours 2,422,640, et cette randeur évaluée en heures, minutes, secones, etc., donne 365 jours 5 heures 48′ 51″ 6‴ 34⁗ 56.

Ce qui a fait donner le nom de tropique à ette espèce d'année solaire, c'est que l'obserªtion en a fait connaître une autre. En effet, es astronomes conviennent que le soleil met lus de tems à revenir aux mêmes étoiles.

[1] Discours préliminaire, p. xiii. Il renvoie à la page 9 de son texte, où il dit que cette année indienne est e 365 j. 15 h. 31′ 15″.

L'année sidérale est l'intervalle compris entre deux de ces retours consécutifs ; elle surpasse l'année tropique de 0 j. 014 119. Ainsi, les équinoxes ont sur l'écliptique un mouvement apparent rétrograde ou contraire au mouvement propre du soleil, par lequel ils décrivent, chaque année, un arc égal au moyen mouvement de cet astre dans l'intervalle de 0 j. 014 119, et, par conséquent, de 0 h. 20' 19'' 52''' 53'''' 10 par an.

Cet arc est conséquemment de 154'' 63, en adoptant la division décimale de l'angle droit, c'est-à-dire en divisant le cercle en 400 degrés, le degré en cent minutes et la minute en cent secondes, en sorte que cet arc est de 1' 54'' 63, ou de 0° 015 463. Pour le comparer aux degrés ordinaires, il faudrait le diviser par 400 et le multiplier par 360, ou le diviser par 10 et le multiplier par 9, ce qui donnerait 0° 0,139,167 en degrés ordinaires de 360 à la circonférence, pour l'arc en question.

Dans le système décimal, pour le calcul des jours, on représente par '' une seconde décimale, qui est la centième partie d'une minute

le ; cette minute est elle-même la cen-
partie d'une heure *décimale,* qui est la
e partie du jour, au lieu de n'en être
vingt-quatrième partie, comme je l'ai
ée partout ailleurs jusqu'à présent,
'ancien usage.
t donc de 14′ 12″ décimales d'heures ou
″ en langage ordinaire, qui est l'inter-
e tems pendant lequel se fait le moyen
ment du soleil dans l'écliptique, par la
radation des équinoxes chaque année.
nouvement rétrograde des équinoxes sur
ique n'est pas exactement le même dans
s siècles, ce qui rend un peu inégale la
ur de l'année tropique ; elle était, en
de 13″ décimales plus courte qu'au
l'Hipparque, dont Ptolémée rapporte
servations aux années 128 et 127 avant
ère, en sorte que l'espace de tems qui
ces deux époques est de 1936 ans.
t à l'un des équinoxes ou des solstices
onvient de commencer l'année. Son ori-
placée au solstice d'été ou à l'équinoxe
mne, partagerait et répartirait sur deux

années consécutives les mêmes opérations et les mêmes travaux ; elle aurait ainsi les inconvéniens du jour commençant à midi, suivant l'ancien usage des astronomes. L'équinoxe du printems, époque de la renaissance de la nature, semble devoir être pareillement celle du renouvellement de l'année ; mais il est aussi naturel de la faire commencer au solstice d'hiver, que l'antiquité célébra comme l'époque de la renaissance du soleil, et qui, sous le pôle, ou il n'y a qu'un jour et une nuit pour composer l'année entière, est le milieu de cette grande nuit de l'année.

Si l'année civile était constamment de 365 jours, son commencement anticiperait sans cesse sur celui de la véritable année tropique, et il parcourrait les diverses saisons, en rétrogradant, dans une période d'environ 1508 ans, selon M. de la Place[1], en prenant l'année tropique telle qu'elle est aujourd'hui, c'est-à-dire telle qu'elle était en 1808, époque à laquelle il a publié l'ouvrage que je cite. Mais les Égip-

[1] Exposition du système du monde. Paris, 1808, p. 17.

tiens et les Caldéens, dont l'astronomie avait été adoptée par les Chinois, avaient fait leur calcul sur une année plus longue, qu'ils fesaient de 365 jours 6 heures exactement, c'est-à-dire de 365 jours et un quart. Leur grande année était donc de 1461 ans. Mais on vient de voir que l'excédant de l'année tropique sur les 365 jours est aujourd'hui véritablement, 0 j. 2422640, ce qui, au bout de 1461 ans, ne produit que 353 jours 9477140, en sorte qu'il y aurait erreur de plus de 11 jours, au lieu qu'au bout de 1508 ans, l'excédant total est de 365 jours 3341120, qui ne fait qu'une erreur de 9 centièmes de jour, c'est-à-dire d'un peu plus de deux heures; mais on a lieu de croire que du tems d'Hipparque, et à plus forte raison du tems des Caldéens et des Égiptiens, l'année était plus longue qu'aujourd'hui. D'ailleurs, il paraît qu'ils comptaient par années sidérales, et l'on a vu que ces années sont un peu plus longues que les années tropiques.

DE L'ANNÉE VAGUE DES ÉGYPTIENS
ET DES DIVERS CALENDRIERS.

LXXXVI. En fesant leur année civile de 365 jours, les Égyptiens n'avaient qu'une année trop courte, qu'ils étaient obligés d'appeler *vague*, parce que leur calendrier ne pouvait attacher les mois et les fêtes aux mêmes saisons, ni fournir des époques remarquables pour l'agriculture. On conserverait cet avantage précieux aux habitans des campagnes, en considérant l'origine de l'année comme un phénomène astronomique que l'on fixerait par le calcul, au minuit qui précède le solstice ou l'équinoxe ; et c'est ce que l'on a fait en France a la fin du dix-huitième siècle ; mais alors les années bissextiles ou de 366 jours s'intercaleraient suivant une loi très-compliquée ; il serait donc difficile de décomposer en jours un nombre quelconque d'années, ce qui répandrait de la confusion sur l'histoire et la chronologie. D'ailleurs, l'origine de l'année, que

on a toujours besoin de connaître d'avance, deviendrait incertaine et arbitraire, lorsqu'elle approcherait de minuit d'une quantité moindre que l'erreur des Tables solaires. Enfin, l'ordre des bissextiles changerait avec les méridiens, ce qui formerait un obstacle à l'adoption si désirable d'un même calendrier pour les différens peuples. Effectivement, en voyant chaque peuple compter de son principal observatoire les longitudes géographiques, peut-on croire que tous s'accorderont à faire dépendre d'un même méridien le commencement de leur année? Il faut donc abandonner ici la nature et recourir à un mode d'intercalation artificiel, mais régulier et commode.

Le plus simple de tous est celui que Jules César introduisit dans le calendrier romain, et qui dérive de l'opinion admise chez les Chinois dès la plus haute antiquité, qui est que l'année se compose de 365 jours et un quart. Jules César intercala donc un bissextile tous les quatre ans; mais si la courte durée de notre vie suffisait pour écarter sensiblement l'origine des années égiptiennes ou de l'équinoxe, il ne

conséquemment toujours agissante, celle-ci doit l'emporter à la longue. Si l'on peut hasarder une comparaison dont les termes sont si prodigieusement différens, mais qui nous paraîtront par cela même plus sensibles, les planètes doivent retomber dans le soleil, comme tous les animaux terrestres finissent par être ensevelis dans le sein de la terre. A la vérité, les inégalités séculaires des planètes sont attribuées à des variations indépendantes du grand axe de leur orbite regardé généralement comme constant [1]; mais avons-nous les observations d'un assez grand nombre de siècles pour établir une théorie mathématique sur ce sujet (*a*)?

Quant à l'opinion de ceux qui, méconnaissant l'antiquité des sciences, veulent tout ramener à la Grèce et ne trouver dans tous les peuples de l'Orient que les imitateurs et les copistes de nos astronomes grecs si modernes, je les exhorte à relire Hérodote, qui ne peut discon-

[1] Voyez le compte rendu de l'Académie des sciences pour le 30 mars 1840, p. 524.

ir qu'au contraire les Grecs devaient tout
x Orientaux; je les engage à lire le beau
cours préliminaire d Bailli, placé par lui
tête de son Traité de l'astronomie indienne
orientale [1]. Ils y trouveront ce passage très-
marquable, après des raisonnemens dont le
ptique Delambre n'a pu détruire la force :
« Les Orientaux n'ont jamais été ce que
nous sommes. Quelque bonne opinion que
l'examen de leur astronomie puisse donner
de leur savoir, on ne peut supposer qu'ils
aient eu jamais ce grand appareil d'instru-
mens qui distingue nos observations moder-
nes, et qui est le résultat des progrès simul-
tanés de plusieurs arts, ni ce génie de
découvertes qui a paru appartenir jusqu'ici à
l'Europe seule, et qui, suppléant au tems,
fait faire des progrès rapides aux sciences et
à l'esprit humain. Si les Asiatiques ont été
puissans, savans et sages, la force et le tems
ont fait leur mérite et leurs succès dans tous
les genres. La force a fondé ou détruit des

[1] Paris, 1787.

« empires ; tantôt elle a élevé des édifices im-
« posans pour leur masse, tantôt elle en a fait
« des ruines respectables ; et tandis que ces
« grandes vicissitudes s'opéraient, la patience
« accumulait lentement des connaissances, et
« une longue expérience produisait la sagesse.
« C'est la vieillesse des nations orientales qui
« fait leur gloire dans les sciences[1] ».

ASTRONOMIE CHINOISE DU TEMS D'YAO

LXXXVII. On voit par l'observation de Bailli qu'il ne méprise nullement les anciennes traditions des Orientaux. Celles des Chinois méritent surtout une attention sérieuse, parce qu'elles sont tout-à-fait historiques et appuyées sur des témoignages authentiques.

On a vu (art. LXXII) les ordres donnés par l'empereur *Yao* pour l'observation des étoiles correspondantes aux deux solstices et aux deux

[1] Traité de l'astronomie indienne et orientale, Discours préliminaire, p. XXIV.

quinoxes. Après que les mandarins *Hi* et *Ho* eurent fait cette observation, *Yao* leur dit :

« Ce que vous venez de faire est fort bon ; mais ce n'est pas là le principal. Il s'agit maintenant de bien régler les années et les quatre saisons : une révolution, comme vous le savez, est de trois cens soixante-six jours ; mais de ces trois cens soixante-six jours, il y a de quoi faire une lune intercalaire qui doit revenir de tems en tems pour conserver les quatre saisons dans les bornes qu'elles doivent avoir ; c'est à quoi vous devez principalement donner vos soins [1]. »

J'ai dit (art. LXXVIII) que les Chinois partageaient le zodiaque, entr'autres divisions, en vingt-huit constellations, dont ils assignent sept à chacune des quatre parties du monde. Les sept méridionales commencent, suivant l'éditeur du père de Mailla, par les étoiles des piés des gémeaux (*cing* ou *tsing, pes sequens præced. Geminorum*), et finissent par celles de la coupe (*y* ou *ye, in basi crateris*), ce qui ne

[1] Histoire générale de la Chine. I, 7.

ferait véritablement que six constellations, suivant la table de Cassini [1], comme suivant celle que j'ai donnée d'après Dupuis. Il paraît conséquemment y avoir ici une erreur dans la note de l'éditeur que je cite ici.

Les Chinois observent la même chose à l'égard des quatre saisons, dont ils assignent le printems à l'orient, l'été au midi, l'automne à l'occident, et l'hiver au septentrion. *Tang-yi-heng* prouve par son calcul que le premier dégré du lion était alors au méridien.

Yao envoya les quatre mathématiciens nommés dans le *Chou-king* (art. LXXIII) aux quatre extrémités de la Chine pour vérifier le calendrier qui avait été calculé sous le règne de *Tchuen-hio* sur les tables de *Hi* et de *Ho*, et l'on voit par le *Chou-king* qu'il leur donna quatre marques pour en reconnaître les erreurs. La première était l'ombre d'un gnomon; la deuxième, l'étoile qui passait par le méridien, le jour des équinoxes et des solstices, trente-sept minutes et demie après le coucher du so-

[1] Mémoires de l'Académie des sciences VIII, 306.

leil ; la troisième était le peuple, qui, suivant la saison, vit plus ou moins retiré ; enfin, la quatrième étaient les animaux, dont les dispositions sont différentes, selon les différens tems [1].

En conséquence de l'ordre donné par *Yao*, *Tchu-hi* fait ainsi raisonner l'Empereur et ses astronomes. Le ciel est parfaitement sphérique ; nous divisons un des grands cercles de la sphère en 365 dégrés et un quart. Chaque jour, en tournant autour de la terre, le ciel avance d'un dégré ; le soleil, qui est dans le ciel, va un peu plus doucement que les étoiles appelées fixes dont le ciel se compose en plus grande partie ; chaque jour, il semble faire le tour de la terre ; mais il s'en faut d'un dégré qu'il aille aussi vite que le reste du ciel ; et ce n'est qu'après 365 jours, plus 235 parties d'un jour divisé en 940 parties, que le soleil revient au même point d'où il était parti : c'est là ce que nous appelons une année solaire. Tel est le nombre déterminé que nous observons

[1] Histoire générale de la Chine, note de l'éditeur, p. 4..

dans son mouvement annuel [1]. Il est donc à 365 et un quart, qui fait 235, quart de

Il n'en est pas de même de la lune ; elle 1 che bien plus doucement que le soleil par port au ciel, où elle est aussi ; il s'en faut jour de 10 dégrés, et de 7 parties d'un dé divisé en 19 parties, qu'elle aille aussi vite le ciel; ce qui fait qu'en 29 jours, plus 499 ties d'un jour, divisé comme ci-dessus en parties, elle vient se rejoindre au soleil sorte qu'au bout de 348 jours entiers, trouve qu'elle a rejoint le soleil douze foi que le total du surplus qui restait va à 5 parties d'un jour, toujours divisé en 940 ties ; or, il est clair que ces 5,988 pa d'un jour donnent 6 jours, plus 348 pa d'un jour, pour la détermination des jours est composée l'année lunaire.

L'année civile est composée de 12 mois mois de 30 jours, ce qui donne 360 jours la détermination d'une année civile ; d' suit que le mouvement du soleil donne 5 j

[1] Histoire de la Chine, p. 48.

de plus, plus 235 parties d'un jour toujours divisé en 940 parties, et la lune 5 jours de moins, plus 592 parties d'un jour; et c'est de cette différence que résulte la nécessité d'intercaler un mois lunaire. Chaque année donnera donc 10 jours, plus 827 parties d'un jour, qui, dans 3 ans, donnent 32 jours, plus 601 parties d'un jour d'intercalation, et au bout de 5 ans, 54 jours, plus 375 parties d'un jour; de sorte qu'au bout de 19 ans, après sept intercalations, le soleil et la lune se rapprochent de fort près, et cette révolution s'appelle *tchang*. Cependant, dit le *Tsien-pien*, il s'en manque encore de quelque chose que le soleil et la lune ne viennent se rejoindre parfaitement au même point; c'est pour cela que, prenant vingt-sept *tchang* pour un *hoei*, trois *hoei* pour un *tong*, et trois *tong* pour un *yuen*, le total, qui fait 4,617 ans, est l'époque de la lune au soleil, sans reste [1].

On voit par l'exactitude rigoureuse de ces calculs que le nombre d'or qui fut accueilli avec tant d'empressement à Athènes, était

[1] Histoire générale de la Chine, p. 48 et 49.

connu et bien perfectionné à la Chine un grand nombre de siècles avant Méton, qui l'avait porté. L'astronomie grecque était donc encore dans l'enfance, lorsqu'un étranger vint enseigner aux Athéniens, ce qui n'était à la Chine qu'une période dont l'imperfection avait été connue et rectifiée par des observations qui n'ont pu être que l'ouvrage de plusieurs milliers d'années. C'est en Caldée qu'elles avaient été faites, et cette ancienneté est attribuée par Diodore de Sicile aux observations des Caldéens [1].

SUITE DE L'HISTOIRE DU RÈGNE D'YAO — IL REÇOIT L'HOMMAGE D'YUEI-CHANG-CHI.

LXXXVIII. Sous la troisième année du règne d'*Yao*, 2355 ans avant notre ère, 42 du cicle, *Nan-siuen* fait une observation que je vais rapporter, et à laquelle il est bon que l'on

[1] Mémoires pour servir à l'histoire ancienne du globe. VII, 95.

fasse attention. Confucius, dit-il, commence le *Tchun-tsiéou*, petite chronique dont il est l'auteur, la quarante-neuvième année du règne de *Ping-ouang*, l'année *ki-ouei*, cinquante-sixième du cicle, et le finit à la trente-neuvième année du règne de *King-ouang*, l'année *keng-chen*, cinquante-septième du cicle. La quarante-neuvième année du règne de *Ping-ouang* répond à l'an 722 avant notre ère. Cet intervalle de tems, continue *Nan-siuen*, renferme 242 ans. Il n'y a pas des affaires à rapporter sous chaque année; cependant chaque année est marquée de son nombre ordinal, méthode excellente, qui empêche la confusion et que tous les annalistes auraient dû suivre. Le *Tchun-tsiéou* de Confucius, ajoute le père Amiot, qui écrivait en 1769, est le modèle sur lequel on se forme [1]. Ce missionaire place ici cette observation pour faire voir avec quel scrupule, dès les tems les plus reculés, on étudiait la chronologie à la Chine.

Du tems de *Tao-tang-ché*, dit le *Toung-*

[1] Mémoires concernant les Chinois. XIII, 263.

tché, *Yué-Chang-ché*, du royaume de *Y* méridional, vint à la Cour et apporta une tortue merveilleuse, qui existait à peu près depuis mille ans. Elle avait plus de trois piés de circonférence [1].

L'histoire du monde, depuis son commencement jusqu'alors, était écrite sur son écaille en caractères *ko-téou*. *Yao* la fit transcrire et lui donna le nom de *Koueï-ly-chou* [2], c'est-à-dire livre des généalogies rapportées sur la tortue [3].

On a vu par la note placée à l'article vu que ces tortues venaient de l'*Himalaya*, où il paraît que l'on était curieux de ces écailles en sorte que celles qui étaient les plus grandes et les plus anciennes ont été transportées dans les pays méridionaux. M. Burnes n'en a plus trouvé que de petites dans son voyage. Il les dit écrites en caractères qu'il appelle *kin dis*. Cette écriture est peut-être celle que le

[1] Mémoires concernant les Chinois. XIII, 263.

[2] Le père Amiot écrit *Koui*. M. Stanislas Julien corrige *Koueï*.

[3] Mémoires concernant les Chinois. XIII, 264.

Chinois appelaient *ko-téoù*. M. de Guignes parle de caractères *ko-téou-tchong*, qui ressemblaient à une es e d'insectes que l'on trouve dans les provinces du midi à la Chine [1]. Nous avons une copie exacte de l'inscription de *Yu* écrite en caractères *ko-téou*, dont je parlerai dans la suite.

Quant au prince *Yué-chang-ché*, on pourrait croire qu'il est le même que *Yuen-tché*, gouverneur du pays de *Ouei*, et petit-fils de *Peng-tsou*, qui lui-même [2] était petit-fils de *Ou-hoei*, fils de l'empereur *Tchuen-hio* (art. LX). Mais *Yuen-tché* n'est pas *Yué-chang-ché*, et il paraît que ce dernier nom est celui d'un peuple, nommé dans le récit suivant d'un événement postérieur, qui peut-être a été dénaturé dans celui que je viens de faire d'après le père Amiot.

Szu-ma-thsian, que j'ai appelé *Ssé-ma-tsien* [3], le restaurateur de l'histoire chinoise, écrivait

[1] Observations sur le *Chou-king*, p. 382.
[2] Mémoires concernant les Chinois. XIII, 253.
[3] Tome I, Discours préliminaire.

ses *Szu-ki*, que j'ai appelés *Ssé-ki*, ou Mémoires historiques, dans la première moitié du second cicle avant notre ère. Dans cet ouvrage, composé sur les livres et les fragmens anciens les plus authentiques qui existaient encore du tems de l'auteur, il donne l'histoire de la Chine depuis le commencement de l'empire jusqu'au règne de l'empereur *Hiao-wou-ti*, ou *Hiao-oei-ti*, de la dinastie des Han, monté sur le trône l'an 194 avant notre ère. Le *Thoung-kian-kang-mou* ou *Tong-kien-kang-mou* rapporte, sous la sixième année du règne de *Tchhing-wang* ou *Tching-ouang*, second empereur de la dinastie des Tcheou, c'est-à-dire sous l'an 1110 avant notre ère, le passage suivant de *Ssé-ma-tsien*, relatif aux chars magnétiques [1].

Le *Ssé-ki* dit : « Les *Yué-chang-ché*, qui « sont au sud du *Kiao-tchi*, envoyèrent trois « interprètes séparément, pour présenter à

[1] *Thoung-kian-kang-mou*, édition de 1701, vol. I, fol. 9. M. Klaproth a complété, d'après le *Kang-kian*, ce texte important et l'a fait lithographier, planche II de sa lettre sur la boussole. Paris, 1834.

« l'Empereur des faisans blancs. Ils firent dire « en même tems que, comme le chemin était « très-long, que les montagnes étaient hautes « et les rivières profondes, un seul envoyé ne « serait peut-être pas arrivé, et que c'était « pour cette raison qu'ils en avaient envoyé « trois à la Cour ».

Le *Kiao-tchi* est le nom que le royaume de *Ngan-nan* ou *Annam*, c'est-à-dire le *Ton-kin*, et la partie septentr ale de la *Cochinchine*, portait sous la dinas s Han [1].

Les ambassadeurs envoyés par les *Yué-chang-ché*, ayant vou retourner chez eux, se trompèrent de chemi *Tchéou-kong*, oncle et premier ministre de l' ereur *Tching-ouang*, leur donna alors cin c de voyage, construits de manière à indiquer toujours le sud. Les ambassadeurs des *Yué-chang-ché* montèrent sur ces chars, parvinrent au bord de la

[1] M. Klaproth, p. 80 de sa Lettre sur la boussole, renvoie ici à sa Notice d'une mappe-monde et d'une cosmographie chinoises, p. 51 ; quant aux faisans blancs de la Chine, on les trouvera très-bien gravés dans l'Histoire naturelle des oiseaux, par Edwards, planche LXVI.

mer, la suivirent depuis les royaumes de *Fou-nan* et *Lin-y*, et arrivèrent l'année suivante dans leur pays. Les chars qui montraient le sud étaient toujours conduits en avant pour indiquer le chemin à ceux qui étaient en arrière, et pour faire connaître la position des quatre points cardinaux.

Les royaumes de *Fou-nan* et de *Lin-y*, dont il est question dans ce passage, et que les ambassadeurs traversèrent, étaient situés dans le *Siam* de nos jours. Le *Fou-nan* était sur le golfe du Bengale. Il faut donc chercher les *Yué-chang-ché* au nord de la presqu'île de Malacca, ou dans cette presqu'île même. Le père de Mailla [1] fait des deux royaumes de *Fou-nan* et de *Lin-y* un seul royaume, qu'il appelle *Fou-nan-lin* [2]. Il est possible que le père Amiot ait appelé *Yué-chang-ché* celui qui était prince de ce royaume du tems d'*Yao*, et que ce royaume fut compris alors dans celui de *Y* méridional, comme je viens de le dire.

[1] Histoire générale de la Chine. I, 318.
[2] Lettre sur la boussole, p. 81 et 82.

En effet, suivant le père de Mailla [1], la cinquième année du règne d'*Yao*, *Yuei-chang-ché*, prince d'un pays situé au midi de la Chine, sur la seule réputation de l'Empereur, et charmé des grandes choses qu'il entendait dire de lui, se fit une gloire de venir se soumettre aux lois de ce prince, et de le reconnaître pour son souverain, l'an 2354 avant notre ère. Parmi les présens qu'il lui offrit en hommage, il y avait une grande tortue, qui n'était précieuse qu'en ce que l'on apercevait sur son dos des caractères *ko-téou-ouen*, ce qui parut fort singulier. On prétend même que plusieurs de ces caractères furent déchiffrés. *Yao* reçut fort bien *Yuei-chang-ché*, et le fit traiter avec toutes sortes d'honneurs. Ce prince s'en retourna comblé de présens, et plus charmé encore qu'il n'était auparavant, de la sagesse et de la vertu de l'Empereur.

Ce prince étranger était, à ce qu'assure le *Tong-tchi* [2], qui rapporte cet événement, roi

[1] Histoire générale de la Chine. I, 49.

[2] Cité par l'éditeur du père de Mailla. I, 49 et 50.

des *Nan-y*, c'est-à-dire des barbares ou étrangers du midi de la Chine. Il ajoute que la tortue dont ce roi fit présent à l'Empereur, et qu'il appelle *chin-kuei*, ou divine tortue, céleste tortue, avait mille ans d'antiquité et un peu plus de trois piés de long. Il dit encore que les caractères *ko-téou-ouen*, tracés sur le dos de cette tortue, contenaient l'histoire depuis le commencement du monde jusqu'alors; il ajoute qu'*Yao* les transcrivit et qu'on en conserva des annales qui furent depuis appelées *Kuei-lie*, ou Annales de la tortue.

SECONDE SUITE DU RÈGNE D'YAO. — PLANTE DU CALENDRIER.

LXXXIX. Vers le même tems, c'est-à-dire l'an 2354 avant notre ère, on vit dans les cours du palais une plante fort singulière; elle ne s'élevait pas fort haut, et n'avait rien d'agréable à l'œil; elle n'était composée que d'un petit jet qui ne portait jamais que quinze feuilles; ces feuilles croissaient toutes successivement

dans l'espace de quinze jours, et se flétrissaient de même les unes après les autres dans l'espace de quinze autres jours : la première feuille ne sortait jamais que le premier jour de la lune ; la deuxième le 2 la troisième le 3, et ainsi de suite jusqu'au quinzième de lune ; après quoi, le seizième jour, la première feuille qui avait paru se flétrissait et tombait à terre ; la deuxième fesait de même le dix-septième ; la troisième le 18, et ainsi de suite jusqu'à la dernière, qui se séchait pareillement, mais ne tombait point à terre. On donna à cette plante le nom de *hoang-ly-tsao*, ou plante du calendrier[1].

Le *Ssé-ki* nomme cette plante *ming-kié* ; ce ne fut que depuis qu'elle fut nommée *ly-tchao*, plante du calendrier. Cette petite fable a été inventée apparemment pour faire savoir qu'*Yao* connaissait mieux qu'on ne l'avait fait avant lui le cours du soleil et de la lune. Retrancher ces fables, ce serait éviter de faire connaître la manière de penser des Chinois. Tite-Live a rapporté souvent des anecdotes aussi hazardées

[1] Histoire générale de la Chine. I, 50.

que celle-là, et auxquelles il ne croyait pa

Le père Amiot n'oublie pas de la rappoi en ces termes :

« Le *Ché-ki*, » ou *Ssé-ki*, « dit que dan « jardin d'*Yao*, il croît une plante qui pous « une feuille chaque jour de la lune, de « le 1er jusqu'au 15, et qui, chaque jour, « perdait une, depuis le 15 jusqu'au comm « cement de la lune suivante. On appela c « plante *ming-kié*, ou plante du calendrier. « faits de la tortue et de la plante, dit un « tique nommé *Kin-lien*, ne méritent auc « croyance. D'autres ne pensent pas tou « fait comme lui, et regardent ces deux f « comme des allégories qu'ils tâchent d'ex « quer; quelques-uns, plus crédules, cro « devoir ajouter foi à cette ancienne tradit « et ne trouvent pas étonnant que le ciel « voulu faire des prodiges en faveur d'un pri « aussi vertueux et aussi sage que l'était c « sous lequel les deux faits en question « arrivés [2] ».

[1] Idem, ibidem, note de l'éditeur.

[2] Mémoires concernant les Chinois. XIII, 264.

La septième année du règne d'*Yao*, le *ki-lin* (art. v) se montra dans les bois, et le *fong-hoang* fit son nid sur le faîte du palais. Cette année répond à l'an 2351 avant notre ère. Voyez ce que j'ai dit aux articles v et vi sur ces deux animaux merveilleux dans l'explication de la première et de la seconde planche.

On assure dans le *Toung-tché* que sous le règne d'*Yao*, l'étoile *king-hing* parut; qu'il tomba du ciel une rosée douce; qu'il sortit de terre une source jaillissante d'une très-bonne eau; qu'il crût une herbe d'un rouge éclatant; que le *Foung-hang* fit son nid sur le faîte du palais; que dans l'enceinte du même palais, on vit un dragon dans une mare d'eau; et qu'enfin il y eut dans un même jour jusqu'à dix merveilles.

Quelques interprètes prétendent que ces prodiges arrivèrent sous le règne d'*Yao*, pour affermir les sentimens d'estime que les sujets de ce grand prince avaient conçus pour lui.

Lou-ché dit que le *ki-lin* est de couleur jaune, et que la pointe de sa corne est arrondie.

Les mots *king-hing* signifient étoile brilu Amiot, qui l'observe, ajoute qu'il ne co aucune étoile particulière qui porte ce n Ainsi, l'étoile *king-hing* dont parle le *T tché* n'était pas une véritable étoile, ma simple météore.

L'an 2346 avant notre ère, 52 du cicle, règne d'*Yao*, ce prince visita les mont des quatre côtés [2].

Les montagnes dont il s'agit ici sont a lées du nom d'*Yo*. C'était l'usage des ciens rois d'aller sacrifier sur ces monta Elles étaient au nombre de quatre; mais la dinastie des *Tchéou*, on en ajouta une quième. On avait choisi les plus élevées p celles qui étaient situées aux quatre côt l'Empire.

Houng-tsée dit : « *Ty-yao*, parvenu « douzième année de son règne, se co « niqua à tout son peuple » ; et, dans le mentaire, on ajoute que la même chose

[1] Mémoires concernant les Chinois. XIII, 264 ;
[2] Voyez ci-après l'article LVII.

pratiquée de douze ans en douze ans une fois seulement.

Il est dit dans le *Toung-tché* que la cérémonie d'aller visiter les cinq *Yo*, ou principales montagnes, fournissait aux Empereurs l'occasion de connaître la situation du peuple. Ils s'informaient par eux-mêmes, auprès des gouverneurs des villes ou des provinces par lesquelles ils passaient, des vertus et des défauts du peuple, et de l'état bon ou mauvais où il se trouvait. Ils soulageaient les malheureux; ils pourvoyaient à la subsistance des veuves, etc. C'est dans ces rencontres en particulier que le grand *Yao* se montrait le père plutôt que le maître de ses sujets. Il en fut si tendrement aimé, que sa seule volonté suffisait pour leur faire pratiquer tous leurs devoirs [1].

L'empereur *Yao* n'avait de tranquillité sur le trône que lorsqu'il savait que son peuple était content et s'appliquait à ce qu'il devait faire. Cet amour pour ses sujets le rendait ex-

[1] Mémoires concernant les Chinois. XIII, 265 et 266.

ses *Szu-ki*, que j'ai appelés *Ssé-ki*, ou Mémoires historiques, dans la première moitié du second cicle avant notre ère. Dans cet ouvrage, composé sur les livres et les fragmens anciens les plus authentiques qui existaient encore du tems de l'auteur, il donne l'histoire de la Chine depuis le commencement de l'empire jusqu'au règne de l'empereur *Hiao-wou-ti*, ou *Hiao-oei-ti*, de la dinastie des Han, monté sur le trône l'an 194 avant notre ère. Le *Thoung-kian-kang-mou* ou *Tong-kien-kang-mou* rapporte, sous la sixième année du règne de *Tchhing-wang* ou *Tching-ouang*, second empereur de la dinastie des Tcheou, c'est-à-dire sous l'an 1110 avant notre ère, le passage suivant de *Ssé-ma-tsien*, relatif aux chars magnétiques [1].

Le *Ssé-ki* dit : « Les *Yué-chang-ché*, qui « sont au sud du *Kiao-tchi*, envoyèrent trois « interprètes séparément, pour présenter à

[1] *Thoung-kian-kang-mou*, édition de 1701, vol. I, fol. 9. M. Klaproth a complété, d'après le *Kang-kian*, ce texte important et l'a fait lithographier, planche II de sa lettre sur la boussole. Paris, 1834.

« l'Empereur des faisans blancs. Ils firent dire « en même tems que, comme le chemin était « très-long, que les montagnes étaient hautes « et les rivières profondes, un seul envoyé ne « serait peut-être pas arrivé, et que c'était « pour cette raison qu'ils en avaient envoyé « trois à la Cour ».

Le *Kiao-tchi* est le nom que le royaume de *Ngan-nan* ou *Annam*, c'est-à-dire le *Ton-kin*, et la partie septentrionale de la *Cochinchine*, portait sous la dinastie des HAN [1].

Les ambassadeurs envoyés par les *Yué-chang-ché*, ayant voulu retourner chez eux, se trompèrent de chemin. *Tchéou-kong*, oncle et premier ministre de l'empereur *Tching-ouang*, leur donna alors cinq chars de voyage, construits de manière à indiquer toujours le sud. Les ambassadeurs des *Yué-chang-ché* montèrent sur ces chars, parvinrent au bord de la

[1] M. Klaproth, p. 86 de sa Lettre sur la boussole, renvoie ici à sa Notice d'une mappe-monde et d'une cosmographie chinoises, p. 51 ; quant aux faisans blancs de la Chine, on les trouvera très-bien gravés dans l'Histoire naturelle des oiseaux, par Edwards, planche LXVI.

mer, la suivirent depuis les royaumes de *Fou-nan* et *Lin-y*, et arrivèrent l'année suivante dans leur pays. Les chars qui montraient le sud étaient toujours conduits en avant pour indiquer le chemin à ceux qui étaient en arrière, et pour faire connaître la position des quatre points cardinaux.

Les royaumes de *Fou-nan* et de *Lin-y*, dont il est question dans ce passage, et que les ambassadeurs traversèrent, étaient situés dans le *Siam* de nos jours. Le *Fou-nan* était sur le golfe du Bengale. Il faut donc chercher les *Yué-chang-ché* au nord de la presqu'île de Malacca, ou dans cette presqu'île même. Le père de Mailla [1] fait des deux royaumes de *Fou-nan* et de *Lin-y* un seul royaume, qu'il appelle *Fou-nan-lin* [2]. Il est possible que le père Amiot ait appelé *Yué-chang-ché* celui qui était prince de ce royaume du tems d'*Yao*, et que ce royaume fut compris alors dans celui de *Y* méridional, comme je viens de le dire.

[1] Histoire générale de la Chine. I, 318.
[2] Lettre sur la boussole, p. 81 et 82.

En effet, suivant le père de Mailla [1], la cinquième année du règne d'*Yao*, *Yuei-chang-ché*, prince d'un pays situé au midi de la Chine, sur la seule réputation de l'Empereur, et charmé des grandes choses qu'il entendait dire de lui, se fit une gloire de venir se soumettre aux lois de ce prince, et de le reconnaître pour son souverain, l'an 2354 avant notre ère. Parmi les présens qu'il lui offrit en hommage, il y avait une grande tortue, qui n'était précieuse qu'en ce que l'on apercevait sur son dos des caractères *ko-téou-ouen*, ce qui parut fort singulier. On prétend même que plusieurs de ces caractères furent déchiffrés. *Yao* reçut fort bien *Yuei-chang-ché*, et le fit traiter avec toutes sortes d'honneurs. Ce prince s'en retourna comblé de présens, et plus charmé encore qu'il n'était auparavant, de la sagesse et de la vertu de l'Empereur.

Ce prince étranger était, à ce qu'assure le *Tong-tchi* [2], qui rapporte cet événement, roi

[1] Histoire générale de la Chine. I, 49.
[2] Cité par l'éditeur du père de Mailla. I, 49 et 50.

des *Nan-y*, c'est-à-dire des barbares ou étrangers du midi de la Chine. Il ajoute que la tortue dont ce roi fit présent à l'Empereur, et qu'il appelle *chin-kuei*, ou divine tortue, céleste tortue, avait mille ans d'antiquité et un peu plus de trois piés de long. Il dit encore que les caractères *ko-téou-ouen*, tracés sur le dos de cette tortue, contenaient l'histoire depuis le commencement du monde jusqu'alors; il ajoute qu'*Yao* les transcrivit et qu'on en conserva des annales qui furent depuis appelées *Kuei-lie*, ou Annales de la tortue.

SECONDE SUITE DU RÈGNE D'YAO. — PLANTE DU CALENDRIER.

LXXXIX. Vers le même tems, c'est-à-dire l'an 2354 avant notre ère, on vit dans les cours du palais une plante fort singulière; elle ne s'élevait pas fort haut, et n'avait rien d'agréable à l'œil; elle n'était composée que d'un petit jet qui ne portait jamais que quinze feuilles; ces feuilles croissaient toutes successivement

ans l'espace de quinze jours, et se flétrissaient
e même les unes après les autres dans l'espace
e quinze autres jours : la première feuille ne
rtait jamais que le premier jour de la lune ;
deuxième le 2 la troisième le 3, et ainsi de
iite jusqu'au quinzième de lune ; après quoi,
seizième jour, la première feuille qui avait
iru se flétrissait et tombait à terre ; la
euxième fesait de même le dix-septième ; la
oisième le 18, et ainsi de suite jusqu'à la der-
ère, qui se séchait pareillement, mais ne tom-
iit point à terre. On donna à cette plante le
m de *hoang-ly-tsao*, ou plante du calendrier[1].

Le *Ssé-ki* nomme cette plante *ming-kié* ; ce
 fut que depuis qu'elle fut nommée *ly-tçhao*,
ante du calendrier. Cette petite fable a été
ventée apparemment pour faire savoir qu'*Yao*
nnaissait mieux qu'on ne l'avait fait avant lui
cours du soleil et de la lune. Retrancher ces
bles, ce serait éviter de faire connaître la
anière de penser des Chinois. Tite-Live a
pporté souvent des anecdotes aussi hazardées

[1] Histoire générale de la Chine. I, 50.

que celle-là, et auxquelles il ne croyait pas [1].

Le père Amiot n'oublie pas de la rapporter en ces termes :

« Le *Ché-ki*, » ou *Ssé-ki*, « dit que dans le « jardin d'*Yao*, il croît une plante qui poussait « une feuille chaque jour de la lune, depuis « le 1er jusqu'au 15, et qui, chaque jour, en « perdait une, depuis le 15 jusqu'au commen- « cement de la lune suivante. On appela cette « plante *ming-kié*, ou plante du calendrier. Les « faits de la tortue et de la plante, dit un cri- « tique nommé *Kin-lien*, ne méritent aucune « croyance. D'autres ne pensent pas tout-à- « fait comme lui, et regardent ces deux faits « comme des allégories qu'ils tâchent d'expli- « quer ; quelques-uns, plus crédules, croient « devoir ajouter foi à cette ancienne tradition « et ne trouvent pas étonnant que le ciel ait « voulu faire des prodiges en faveur d'un prince « aussi vertueux et aussi sage que l'était celui « sous lequel les deux faits en question sont « arrivés [2] ».

[1] Idem, ibidem, note de l'éditeur.

[2] Mémoires concernant les Chinois. XIII, 264.

La septième année du règne d'*Yao*, le *ki-lin* (art. v) se montra dans les bois, et le *fong-hoang* fit son nid sur le faîte du palais. Cette année répond à l'an 2351 avant notre ère. Voyez ce que j'ai dit aux articles v et vi sur ces deux animaux merveilleux dans l'explication de la première et de la seconde planche.

On assure dans le *Toung-tché* que sous le règne d'*Yao*, l'étoile *king-hing* parut; qu'il tomba du ciel une rosée douce; qu'il sortit de terre une source jaillissante d'une très-bonne eau; qu'il crût une herbe d'un rouge éclatant; que le *Foung-hang* fit son nid sur le faîte du palais; que dans l'enceinte du même palais, on vit un dragon dans une mare d'eau; et qu'enfin il y eut dans un même jour jusqu'à dix merveilles.

Quelques interprètes prétendent que ces prodiges arrivèrent sous le règne d'*Yao*, pour affermir les sentimens d'estime que les sujets de ce grand prince avaient conçus pour lui.

Lou-ché dit que le *ki-lin* est de couleur jaune, et que la pointe de sa corne est arrondie.

Les mots *king-hing* signifient étoile brillante; Amiot, qui l'observe, ajoute qu'il ne connaît aucune étoile particulière qui porte ce nom[1]. Ainsi, l'étoile *king-hing* dont parle le *Toung-tché* n'était pas une véritable étoile, mais un simple météore.

L'an 2346 avant notre ère, 52 du cicle, 12 du règne d'*Yao*, ce prince visita les montagnes des quatre côtés[2].

Les montagnes dont il s'agit ici sont appelées du nom d'*Yo*. C'était l'usage des anciens rois d'aller sacrifier sur ces montagnes. Elles étaient au nombre de quatre; mais sous la dinastie des *Tchéou*, on en ajouta une cinquième. On avait choisi les plus élevées parmi celles qui étaient situées aux quatre côtés de l'Empire.

Houng-tsée dit : « *Ty-yao*, parvenu à la « douzième année de son règne, se communiqua à tout son peuple » ; et, dans le commentaire, on ajoute que la même chose était

[1] Mémoires concernant les Chinois. XIII, 264 et 265.
[2] Voyez ci-après l'article CVII.

ıtiquée de douze ans en douze ans une fois ılement.

l est dit dans le *Toung-tché* que la cérémie d'aller visiter les cinq *Yo* ou princies montagnes, fournissait aux Empereurs ccasion de connaître la situation du peuple. s'informaient par eux-mêmes, auprès des uverneurs des villes ou des provinces par quelles ils passaient, des vertus et des déıts du peuple, et de l'état bon ou mauvais il se trouvait. Ils soulageaient les malheuux; ils pourvoyaient à la subsistance des uves, etc. C'est dans ces rencontres en parculier que le grand *Yao* se montrait le père lutôt que le maître de ses sujets. Il en fut si ndrement aimé, que sa seule volonté suffiait pour leur faire pratiquer tous leurs deoirs [1].

L'empereur *Yao* n'avait de tranquillité sur e trône que lorsqu'il savait que son peuple était content et s'appliquait à ce qu'il devait faire. Cet amour pour ses sujets le rendait ex-

[1] Mémoires concernant les Chinois. XIII, 265 et 266.

trêmement vigilant sur l[illegible] besoins; souvent il allait lui-même visiter ses provinces et s'occupait avec la p[illegible] grande attention des pauvres, des veuves et des orphelins. Il les secourait efficacement dans leur misère. « Le « peuple a-t-il froid », disait-il souvent, « c'est « moi qui en suis cause. A-t-il faim? C'est « ma faute. Tombe-t-il dans quelque crime? « Je dois m'en regarder comme l'auteur? » Ces sentimens ne venaient que de la grande affection qu'il avait pour son peuple. Il l'aimait comme un père aime ses enfans; il était à leur égard, disaient les Chinois, comme le soleil et la lune. Aussi le peuple avait-il pour ce prince un respect et un amour inexprimables [1].

NAISSANCE DE CHUN. TROISIÈME SUITE DU RÈGNE D'YAO.

[illegible]. L'an 2337 avant notre ère commença la troisième année du second tri-cicle. Les pre-

[1] Histoire générale de la Chine. I, 50 et 51.

mières am ce cicle, jusqu'à la vingtunième, ne sont marquées d'aucun événement; mais la vingt-unième, qui est la quarante-unième du règne d'*Yao*, est recommandable par la naissance de *Chun*. L'historien, en marquant cette naissance, fait en même tems la généalogie de celui qui était destiné pour être le successeur d'*Yao*.

L'an 2317 avant notre ère, vingt-unième du cicle, quarante-unième du règne d'*Yao*, *Chun* naquit à *Tchon-foung*, dit *Meng-tsée* [1]. Il était du pays de *Y* oriental. Son père, dit le *Ché-ki*, s'appelait *Kou-séou*, et, suivant le *So-yn*, le nom de sa mère était *Ngo-teng*.

On lit dans le *Toung-tché*, que *Chun* avait les ieux à double prunelle, le teint basané, la bouche grande et la majestueuse contenance du dragon; qu'il avait six piés de haut; qu'il naquit dans le pays de *Yao-hiu*, et que c'est par cette raison qu'on l'appelle aussi du nom

[1] Amiot écrit *Mong-tsée*. Voyez l'ouvrage de *Meng-tsée* ou *Meng-tseu*, traduit par M. Stanislas Julien, liv. II, chap. 2. Paris, 1824, II, 33.

de *Yao*. Le caractère *yao* du surnom de *Chun*, est très-différent du caractère *yao* qui désigne l'empereur de ce nom. Les deux sons ne font aucune équivoque en chinois ; ils pourraient en faire en français. C'est pourquoi le père Amiot s'est cru obligé de faire cette remarque.

Dans le *Lou-ché* de *Lo-pi*, il est dit que le grand-père de *Chun* ayant été souverain du pays de *Yu*, le surnom de *Yu* est le premier sous lequel on le désigne lui-même, en l'appelant *Yu-chun*. Les commentaires sur le *Tchun-tsiéou* disent à peu près la même chose.

Le livre intitulé *Kou-ché*, fait par *Sou-ché*, dit : « On appelle *Chun* du nom de *Hiéou-yao*, « parce qu'il était né à *Yao-hiu*, du district « ou du territoire de *Tchou-foung*. On l'appelle « du nom de *Yéou-koui*, parce qu'il avait de-« meuré à *Koui-joui* ».

Tchou-foung et *Koui-joui* étaient aux environs de l'endroit où se trouvait, en 1769, *Ho-toung-hien*, ville du troisième ordre du district de *Ho-tchong-fou* [1], comme écrit le père Amiot;

[1] Mémoires concernant les Chinois. XIII, 266 et 267.

mais il n'y a ... de chef-lieu de département à la Chine qui porte ce nom. On paraît avoir mal lu son manuscrit, où il était sans doute question de *Han-tchang-fou*, ville considérable située sur la rivière d *Han*, dans le *Chen-si* méridional [1].

Pour ce qui est des paroles de *Meng-tsée*, « *Chun* était du pays de *Y* oriental »; elles ne sont employées qu'en opposition de ces autres : « *Ouen-ouang* était du pays *Y* occidental »; c'est un parallèle que fait *Meng-tsée* entre *Chun* et *Ouen-ouang*; et comme il appelle *Ouen-ouang* du nom de *Si-y-jin*, qui signifie « homme de *Y* occidental », il appelle *Chun* du nom de *Toung-y-jin*, qui signifie « homme de *Y* oriental ». Ainsi, suivant *Meng-tsée*, *Ho-tchoung* ou plutôt *Han-tchong-fou* est le *Y* oriental, et *Ki-tchéou* ou plutôt *Kan-tchéou* est le *Y* occidental. De l'un à l'autre de ces deux endroits, il y a plus de mille *lys* de distance [2].

[1] Voyez ma Description de la Chine. I, 342.
[2] Mémoires concernant les Chinois. XIII, 267.

Il y a effectivement plus mille *ly*
distance de *Han-tchong-fou* à *Kan-tchéou*.
ai compté 1180 en ligne droite sur la carte
Chen-si par d'Anville. *Kan-tchéou* fait p
du *Kan-sou* septentrional, selon ma Descrip
de la Chine [1]. *Han-tchong-fou* est à 9° 16
de longitude occidentale de *Pé-kin*, et *K*
tchéou à 15° 32′ 30″, conséquemment de
16′ 25″ plus à l'occident. Ainsi, comparat
ment l'une à l'autre, la première est à l'or
et l'autre à l'occident, quoique toutes deux d
la même province. La dénomination donnée
Meng-tsée est parfaitement juste pour to
deux (*a*).

Je parlerai plus au long de ce qui reg
Chun dans l'article suivant et sous les an
de son propre règne [2].

L'an 2308 avant notre ère, trentième du c
et cinquantième de son règne, *Yao* se
mena dans le carrefour, et se rendit ensui
la montagne *Houa-chan*.

[1] I, 525.

[2] Voyez ci-après à l'article xcv son association à l
pire.

Ce carref..., ou ... à triple issue, était paremment quelque jardin public, où il it permis à tout le monde de se rendre; c'est là, suivant le *Ssé-ki*, que *Yao* entenfaire son éloge par des bouches peu accounées à la flatterie. Voici comment il rapte le fait :

La cinquantième année de son règne, *Yao* promenant dans le lieu à triple issue, endit des enfans qui, se divertissant entre eux, ntaient les paroles suivantes :

« C'est le plus grand prince qui ait gouverné e monde; savoir imiter sa conduite, c'est avoir toute chose, c'est être en possession le tout. »

Ouen-tchoung-tsée prétend que dans ce carour il y avait une maison royale, dans lalle le prince se rendait quelquefois pour former de ce qui concernait le peuple.

Le *Toung-tché* rapporte qu'un vieillard qui trouva sur le passage du prince, chanta, en ppant de tems en tems la terre avec son on, les paroles dont voici le sens :

Dès que le soleil se lève, je me mets au

« travail ; lorsque le soleil se couche, je
« prendre mon repos ; quand j'ai soif, l
« que je puise moi-même me désaltère ; qu
« j'ai faim, les grains que j'ai moi-même
« més et recueillis me nourrissent. Pourq
« grand prince, vous donner tant de mo
« ment pour me procurer ce dont je suis a
« damment pourvu [1] ? »

Il est dit encore que lorsque *Yao* étai
chemin pour se rendre à *Houa-chan*, un hom
de *Hoa-foung* s'écria en le voyant :

« Homme vertueux, puissiez-vous vivre
« core un grand nombre d'années ; que
« richesses aillent toujours en augment
« que votre postérité soit des plus n
« breuses ! »

« Que me souhaitez-vous là » ? répo
Yao, « me souhaiter beaucoup d'enfans,
« me souhaiter beaucoup d'inquiétudes e
« chagrins ; vouloir que mes richesses
« mentent, c'est vouloir augmenter mes so
« désirer que je vive long-tems, c'est dé

[1] Mémoires concernant les Chinois. XIII, 276 e

« que j'aie beaucoup de fautes à me repro-
« cher. »

« Non prince », répliqua l'homme de *Hoa-fong*, « l'objet de mes vœux n'est pas tel que « vous le dites. Le ciel, en rendant un peuple « nombreux, veut qu'il y ait des maîtres pour le « gouverner ; si vous avez beaucoup d'enfans, « vous confierez à chacun d'eux une portion « de votre autorité ; ils vous soulageront dans « le gouvernement de l'Empire. Quel chagrin « peut-il vous en revenir? Formés par vos « sages leçons, ils imiteront votre conduite. « Si vos richesses augmentent, vous les distri- « buerez, vous ferez des heureux : qu'y a-t-il « en cela qui exige de si grands soins? Je n'y « vois pour vous qu'une satisfaction de plus, « celle de pouvoir suivre le doux penchant qui « vous engage à faire du bien. Je sais que « l'homme le plus parfait n'est pas exemt de « défauts ; mais comme le nombre des vertus « l'emporte chez vous sur celui des vices, et « que vous faites chaque jour de nouveaux ef- « forts pour diminuer celui-ci, en augmentant « celui-là, vous souhaiter une longue vie, c'est

« faire des vœux pour v[illegible]ction. Ain
« prince, puissiez-v[illegible]s, après avoir vécu [illegible]
« mille ans, devenu [illegible]rit, monté sur un nua
« blanc, vous élever jusqu'au séjour [illegible]
« Ty[1]! »

HISTOIRE DE LA JEUNESSE DE CHUN.

XCI. L'an 2298 avant notre ère, 40 du cic[illegible]
60 de son règne, et plus exactement l'an 22[illegible]
Yao alla visiter les quatre *Yo* ou les principa[illegible]
montagnes, ainsi qu'il l'avait fait 48 ans au[illegible]
ravant (art. LXXXIX). Il loua publiquement
piété filiale de *Yu-chun*.

Après la mort de la mère de *Chun*[2], [illegible]
père, *Kou-séou*, prit une seconde femme
laquelle il donna le titre de légitime épou[illegible]
il en eut un fils qui porta le nom de *Siang*.

[1] *Mémoires concernant les Chinois*, XIII, 267, 26[illegible]
Histoire générale de la Chine, I, 51.

[2] Et non pas *après la mort de Chun*. Il est clair
c'est une faute d'impression.

fils, l'objet particulier de sa tendresse, était dur, orgueilleux, jaloux et vindicatif. Le mérite de *Chun*, son frère aîné, était trop éclatant pour ne pas lui faire ombrage. Il ne négligea rien pour l'obscurcir; mais tous ses efforts furent inutiles. *Chun* opposa toujours une douceur inaltérable aux mauvais procédés de *Siang*; ce qui, au lieu d'apaiser la haine de son frère, l'augmenta tellement, que *Siang* résolut de le tuer et en chercha l'occasion.

Quelques interprètes prétendent que *Chun* ignora quelque tems le cruel dessein de son frère, ce qui fut cause, disent-ils, qu'il ne quitta pas sitôt la maison paternelle. Mais *Meng-tsée* ne pense pas ainsi. Quoi qu'il en soit, le *Ssé-ki* attribue à *Kou-séou* lui-même le dessein de faire mourir son fils, et il ajoute que ce ne fut que pour se soustraire à une mort certaine que *Chun* prit enfin le parti de la fuite. Il alla d'abord à la montagne de *Ly-chan*, où il cultiva la terre de ses propres mains [1]; car à la Chine, un prince ne dédaignait pas l'agri-

[1] Mémoires concernant les Chinois. XIII, 269 et 270.

culture, et regardait l'état de laboureur comme le plus honorable, parce qu'il était le plus utile (*a*). . . . .

Ceux des environs ne tardèrent pas à s'apercevoir que cet étranger était un homme plus qu'ordinaire. Ils se mirent sous sa conduite ; ils le reconnurent pour leur chef.

Chun, qui voulait vivre inconnu, quitta la montagne de *Ly-chan* et se retira près du lac *Lei-tché* (*Li-tchi*), où il s'occupa de la pêche. Ceux qui habitaient les environs de ce lac, charmés de sa bonne façon d'agir, lui cédèrent en tout la prééminence, et ce fut là précisément ce qui l'engagea à s'éloigner encore.

Il alla à *Ho-pin*; il y construisit des fourneaux; il y fit des briques et des vases de terre, dont la bonté surpassa tout ce que l'on avait fait jusque-là de meilleur en ce genre.

De *Ho-pin*, il se rendit à *Chéou-kiéou*, et de *Chéou-kiéou* il passa à *Fou-kia*, exerçant toujours quelque art afin de pourvoir à sa subsistance. Il n'eut pas demeuré un an à *Fou-kia* qu'il se forma un village entier autour de sa cabane. Ceux qui cultivaient les terres de c

canton s'étaient rassemblés auprès de lui et l'avaient reconnu pour leur chef. Sa réputation s'étendit bientôt au loin ; on venait de tous côtés pour lui demander des instructions ou des avis, ou pour vivre sous ses ordres.

Le nombre de ces derniers augmenta si fort, qu'au bout de trois ans il fut plus que suffisant pour former une grande ville. *Chun* en bâtit une, l'entoura de murailles et y remplit les fonctions de gouverneur [1].

Il n'est pas étonnant que le mérite d'un tel homme fût porté par la renommée jusqu'aux oreilles d'*Yao*. Ce sage prince, qui s'informait si exactement de tout ce qui regardait ses sujets, ne pouvait ignorer que difficilement ce qui se passait d'un peu essentiel dans les Cours respectives des petits princes, ses vassaux. Or, *Kou-séou*, père de *Chun* et descendant de *Hoang-ti* par *Tchuen-hio*, était prince de *Yu*. Il n'est pas à présumer qu'*Yao* ne sût rien de la fuite de *Chun* et des motifs qui l'avaient déterminée. Quoi qu'il en soit, s'il ne l'avait pas

[1] Mémoires concernant les Chinois. XIII, 270.

su auparavant, il l'apprit la s tième anné de son règne, 2200 a nt notre ère, 40 du c cle, lorsqu'il fit la v e des quatre *yo*.

Le père Amiot place ici toutes ces partic larités, pour faire con ître d'avance celui qu l'on verra dans la su monter à l'Empire apr *Yao*. L'historien p e n'a pas dédaigné d'e embellir son ouvrage; pourquoi le père Ami aurait-il craint de le rapporter d'après lui Elles n'ont rien qui sorte des bornes de la vra semblance; elles sont au contraire très-co formes aux mœurs et à la simplicité de ces a ciens tems; d'ailleurs, elles sont attestées p toute l'antiquité, et les critiques, même les pl sévères, n'ont pas osé les révoquer en dout quant à leur totalité.

Ces gens, qui s'assemblent en assez gran nombre pour former d'abord un village et en suite une ville, n'ont rien qui doive surpren dre. A la Chine, du tems d'*Yao*, il ne pouva pas y avoir des villes bien près les unes de autres. Le père Amiot croit qu'à l'exception d la capitale et des lieux particuliers où les petit princes feudataires tenaient leur Cour, tout l

reste n'offrait que cabanes ou maisons rustiques propres à loger des hommes qui s'occupaient plus des travaux de la campagne que de toute autre chose.[1]

Je ne sais si cette opinion du père Amiot est appuyée sur un fondement bien solide. On va voir par la description du déluge que cette catastrophe surprit la Chine dans un tems où la civilisation était assez complète pour fournir des ressources contre tous les maux que cette catastrophe produisit : or, une civilisation aussi avancée ne pouvait avoir lieu que dans un pays où il y avait des villes, des ingénieurs et des ouvriers de tout genre. Dans la Grèce et dans l'Europe entière, le déluge d'Ogigès fut plus fort que la civilisation. Nous n'en avons de monument un peu historique que dans la Genèse, où peut même n'avoir été décrit que le déluge de Deucalion. L'Europe ne nous fournit absolument rien qui puisse être comparé aux travaux exécutés à la Chine en cette occasion. C'est ce que nous allons voir claire-

[1] Mémoires concernant les Chinois. XIII, 271.

ment dans l'ouvrage traduit par le père Amiot, et l'on vient de reconnaître que loin d'exagérer l'antiquité des Chinois, il cherche à la diminuer, ce qui était bien naturel dans sa situation et dans celle de la Chine asservie par les Tartares. Nous ne pouvons donc nous refuser à continuer d'entendre le sage missionaire, qui ne dit que ce dont il se croit assuré (a).

QUATRIÈME SUITE DU RÈGNE D'YAO.

XCII. L'Empereur, de retour d'une des visites qu'il avait faites aux quatre principales montagnes, assembla les Grands de son Empire, et leur dit :

« Je vois que, par les bienfaits du ciel, les « peuples commencent à s'appliquer à leurs « devoirs ; il s'agit maintenant de perfectioner « ce grand ouvrage ; un homme ordinaire ne « le saurait faire ; il n'y a qu'un homme doué « de toutes les vertus qui le puisse ; je sais que « je ne les ai pas, et que je commence à res- « sentir les incommodités de l'âge ; voyez parmi

« vous quel est celui qui pourrait m'aider dans « cette entreprise. »

Fong-chi, prenant la parole, lui répondit : « Votre Majesté a le prince *Tan-tchou*, son « fils. En faut-il chercher d'autre? Il est d'un « naturel droit et sincère ; il a l'esprit excel- « lent ; il peut très-bien aider Votre Majesté « dans le gouvernement. »

« Ah! » dit l'Empereur, « vous connaissez « peu *Tan-tchou*. Au dehors, il paraît droit et « sincère, et au dedans, il n'est rien moins « que cela ; il aime, d'ailleurs, trop à disputer « et à critiquer les actions d'autrui ; il n'em- « ploie son esprit et ses lumières qu'à des ob- « jets qu'il devrait rejeter. Si je le mettais en « place et que je lui confiasse les affaires du « gouvernement, il porterait infailliblement le « trouble dans l'Empire. Je vous demande un « homme qui soit capable d'instruire le peuple « dans ses devoirs, et par son exemple, et par « ses préceptes ; qui sache punir et récompen- « ser avec équité ; qui soit capable de donner « de bons conseils et de les exécuter avec sa- « gesse ; qui, animé du seul amour du bien

« commun, n'exige du peuple que ce qui est
« de son devoir; qui connaisse l'importance
« des cérémonies et de la musique; enfin qui
« n'entreprenne et qui n'exécute jamais rien
« qu'avec des soins mêlés de crainte. Voilà
« quel doit être l'homme que je vous demande:
« voyez s'il y a quelqu'un parmi vous qui soit
« tel; proposez-le-moi sans crainte, et je lui
« cède avec plaisir la place que j'occupe. »

« Seigneur », lui répondit *Hoan-téou*, « au-
« cun de nous ne peut se comparer à *Kong-*
« *kong*; il a beaucoup d'esprit et de prudence;
« il parle parfaitement bien; dans tout ce qu'il
« entreprend, il apporte les plus grands soins;
« et dans l'exécution, on ne saurait mettre plus
« de zèle que lui. Ce qu'il a fait pour l'Empire
« est connu de tout le monde, et nous avons
« lieu d'espérer qu'il n'en fera pas moins à l'a-
« venir. »

Ce nom de *Kong-kong* exprime proprement la charge d'Intendant des ouvrages. Chez les premiers Chinois, les fils héritaient des charges de leur père, et souvent ils prenaient le nom de leur charge.

A ce mag , l'Empereur, poussant
soupir, s'écria :

« Ah! que vous con z mal *Kong-kong!* C'est un homme qui q lo l y a de grandes affaires, et t r temps, il le passe dans l'oi . Il p e à la vérité; mais si je v lui donner q lque occupation, il s'en ex urs, et je n'en tire presqu'au ; il paraît à l'extérieur respectu x craintif; mais, dans le fond du cœu , il plein d'orgueil et de présomption, j s'élever contre le *Tien* : que puis-je attendre d'un tel homme? »

A cette question, aucun des Grands n'osa pondre un seul mot, et les choses ne furent s poussées plus loin [1].

Un monument géographique très-curieux, le plus ancien que nous connaissions, dé-rmine l'étendue de l'Empire d'*Yao* à cette oque, et nous fera comprendre quelle était puissance.

On verra dans la suite que plusieurs année

[1] Histoire générale de la Chine. I, 52 et 53.

après l'époque de laquelle nous parlons en ce moment. *Yu*, chargé par *Yao* d'une commission importante, en profita pour dresser une description géographique, qu'à son retour il présenta à l'Empereur, et cette description se trouve dans le *Chou-king*, dont elle compose le chapitre intitulé *Yu-kong*, c'est-à-dire Tribut de *Yu*[1].

Dans cette description géographique, qu'aucun Chinois n'a jamais eu la pensée de transporter à d'autres pays, on voit le cours des rivières et la disposition des provinces dont alors l'Empire était composé: on marque exactement ses limites, ses lacs et plusieurs de ses montagnes. Or, cette disposition des limites d'alors, le cours des rivières et leurs noms encore les mêmes, nombre de grands lacs dont les noms n'ont point changé, les mêmes montagnes, etc., sont une preuve sans réplique que cette description ne peut regarder que la Chine; et la carte de *Yu-kong*, comparée avec la carte

[1] Histoire générale de la Chine. Discours préliminaire, t. I, LI.

actuelle de cet Empire, met cette vérité hors de toute atteinte[1].

L'examen seul de la province de *Ki-tchéou*, où le *Yu-kong* dit que l'empereur *Yao* tenait sa Cour, démontrera cette vérité. Il n'est question que de la comparer avec la province de *Chan-si*, que les Chinois ont dit, de tout tems, être l'ancienne province de *Ki-tchéou*[2].

Le *Chan-si* a le fleuve *Hoang-ho* au sud et à l'ouest, et les montagnes *Tai-hang* au nord; comme l'ancienne province de *Ki-tchéou* a une rivière qui s'appelle *Fen-choui*, dont les eaux viennent des montagnes qui portent les mêmes noms, qui ont la même disposition et le même cours par rapport à *Tay-yuen-fou*. Cette rivière va se jeter dans le *Hoang-ho*, auprès des montagnes appelées *Long-men*, comme dans l'ancienne *Ki-tchéou*. On voit encore dans le *Chan-si* la rivière *Heng-tchang*, qui prend sa source aux montagnes *Ti-tchou-chan* et *Si-tsing-chan*;

[1] Histoire générale de la Chine. Discours prémilinaire, t. I, p. LII et LIII.

[2] Idem, p. LIII.

et une autre appelée *Yen-choui*, qui a la sienı à la montagne *Ouang-ou-chan*, et précisémeı au sud de la province, près du bas pays (*Tan-hoai*, comme ıs l'ancienne *Ki-tchéo*ı Le *Houng-ho*, ‹ le *Chan-si*, à l'ouest (cette province, se ar une gorge de moı tagnes appelées *H*ı *kéou*; de là, il desceı vers des montagnes appelées *Long-men*, d'(il coule jusqu'a une autre appelée *Tai-ho*ı *chan*, qui le force de prendre le chemin (nord-est; il continue ensuite ce chemin ju qu'aux montagnes *Ti-tchéou-chan*, où il preı la route de l'est, ce qui est conforme au cou qu'il suit dans l'ancienne carte de *Ki-tchéo* Enfin, tous les noms de *Hou-kéou*, de *Lon*-*men*, de *Tai-hoa-chan*, de *Ley-chéou*, (*Fen-choui*, de *To-tchang*, de *Tsing-tchang* de *Heng-tchang*, de *Yen-choui*, de *Tan-hoa* ainsi que le nom des montagnes que je ne r pète pas ici, et qui se voient dans l'ancienı *Ki-tchéou*, se trouvent également, et dispos de même, dans la province de *Chan-si* [1].

[1] Histoire générale de la Chine, p. LIII et LIV.

DÉLUGE D'YAO.

XCIII. La soixante-unième année du règne d'*Yao*, 2298 avant notre ère, il y eut une inondation si grande et si générale dans tout l'Empire, que les eaux du *Hoang-ho* se mêlèrent avec celles du *Hoai-ho*, appelé aussi *Houei-ho*, et de l'*Yang-tsié-kiang*, appelée aussi tout simplement le *Kiang*, et ruinèrent les campagnes, dont elles ne firent plus qu'une vaste mer. Elles paraissaient vouloir s'élever au-dessus des montagnes; les désordres qu'elles occasionèrent dans l'Empire, et le triste état où elles réduisirent le peuple, causèrent les plus vives inquiétudes à *Yao*. Il assembla, à ce sujet, tous les Grands de sa Cour, et leur parla ainsi en adressant la parole au *ssé-yo*, ou premier officier du gouvernement des provinces. *Ssé-yo* signifie les quatre montagnes situées aux quatre points cardinaux de la Chine, sur lesquelles les Empereurs offraient des sacrifices quand ils fesaient la visite de

l'Empire. Métaphoriquement, ce nom exprime toute la Chine. Le *ssé-yo* avait inspection sur tous les gouverneurs, et il les présentait à l'Empereur lorsqu'ils venaient lui rendre leurs hommages. C'est à lui qu'*Yaò* parla en ces termes [1] :

« Les eaux des rivières, répandues de toutes « parts, causent une étrange désolation parmi « le peuple et semblent n'avoir plus de bornes; « elles environnent les montagnes de tous cô- « tés, s'élèvent au-dessus des collines avec « tant de furie, qu'on dirait qu'elles vont mon- « ter jusqu'au ciel; le peuple est réduit à la « dernière misère; les choses les plus néces- « saires à la vie lui manquent; il se plaint, il « gémit; il est au désespoir. Quoi donc, parmi « vous, Grands de mon Empire, qui devez vous « regarder comme pères du peuple avec moi, « n'y aura-t-il personne qui ait assez d'habi- « leté pour faire couler ces eaux dans la mer? « Je lui confierai toute mon autorité, et il doit « s'attendre à être libéralement récompensé.

[1] Histoire générale de la Chine, p. 53 et 54.

« Consultez entre vous sur cette affaire, qui « est de la dernière importance, et faites-m'en « votre rapport [1]. »

En conséquence de cet ordre, le *ssé-yo* assembla sans différer tous les Grands, et après avoir consulté ensemble, ils résolurent de proposer *Pé-koen* ; rentrant ensuite chez l'Empereur, le *ssé-yo* prit la parole et lui dit :

« Suivant l'ordre de Votre Majesté, nous « avons tenu conseil sur le choix de celui qui « était le plus capable de remédier aux maux « que cause l'inondation, et nous avons jugé « que *Pé-koen* était celui qui pouvait le mieux « s'acquitter de cet emploi. »

« *Pé-koen*, » répondit *Yao*, « a de l'habileté, « il est vrai ; mais plein de lui-même et de ses « talens, il ne veut suivre que ses propres « vues ; il fait peu de cas de mes ordres, et « bien moins des conseils des autres. Comment « un homme de ce caractère peut-il venir à « bout d'une si grande et si importante entre- « prise ? »

[1] Histoire générale de la Chine, p. 54.

« Puisqu'il est le seul parmi nous qui puisse « y réussir, » reprit le *ssé-yo*, « Votre Majesté « peut l'éprouver ; s'il en vient à bout, c'est « tout ce que nous souhaitons de lui. »

« Eh bien, » dit l'Empereur, en adressant la parole à *Pé-koen* lui-même, « allez, je le « veux bien, puisque tous les Grands vous « choisissent ; mais soyez attentif à ce que vous « ferez ; mettez-y tous vos soins et toute votre « industrie, et souvenez-vous que vous êtes « chargé de l'affaire la plus intéressante pour « l'Empire. »

Pé-koen, sans différer, mit la main à l'œuvre ; il employa neuf ans à ce grand ouvrage sans beaucoup de succès ; ce n'est pas qu'il manquât d'habileté ; les levées qu'il fit faire, dit *Tching-tsé*, les nouveaux lits qu'il ouvrit aux rivières, qui subsistent encore de nos jours, font assez voir de quoi il était capable ; mais se confiant trop en ses propres lumières, il ne communiquait point ses desseins à l'Empereur, et ne demandait conseil à personne ; d'ailleurs il foulait extrêmement le peuple, et maltraitait tous ceux qu'il employait. Il ne put

réussir, et il [illegible] l'avouer, malgré lui[1].

Tel fut le résultat d[illegible] choix que l'Empereur s'était laissé imp[illegible] Ce mauvais succès fit sentir encore davant[illegible] à *Yao* le besoin qu'il avait déjà senti [illegible] XCII) de s'adjoindre un associé plus jeune [illegible]us actif et plus fort, qui l'aidât dans ses tr[illegible]aux. Il revint à sa première idée, et l'exécu[illegible] Mais avant de donner les détails de cet évé[illegible]ne[illegible]nt, je placerai ici un supplément au pé[illegible] père de Mailla sur l'histoire du déluge d'*Y*[illegible], sur lequel il faut entendre le père Amiot, qui ne dit rien que ce dont il se croit bien assuré, et qui fait à ce sujet d'importantes observations. Il en résultera quelques répétitions que je prie le lecteur d'excuser. Il comprendra mieux par là les événemens qui, placés si loin de nous, ont besoin d'être inculqués dans notre esprit, même à plusieurs reprises.

Il est d'abord nécessaire de bien fixer la date de ce déluge.

« Fondé sur les paroles du *Chou-king*, » dit

[1] Histoire générale de la Chine, p. 55 et 56.

le père Amiot, « sur le senti t du plus « grand nombre des interprètes, et sur la ma- « nière fixe dont les travaux faits pour l'écoule- « ment des eaux, sous les règnes d'*Yao* et de « *Chun*, sont énoncés, l'historien a cru de- « voir placer le déluge qui fit de si grands ra- « vages dans toute la Chine, sous la soixante- « unième année du règne d'*Yao*, quarante- « unième du cicle, et 2298 avant l'ère chré- « tienne [1]. » Le père Amiot dit 2297; mais j'ai déjà observé que c'est en comptant une année zéro avant l'ère chrétienne, espèce de calcul que je n'ai pas cru devoir adopter. Il est reconnu par presque tous les chronolo- gistes, et notamment par les Tablettes de Len- glet qui sont les plus usitées, comme par l'Art de vérifier les dates, que les années avant et après l'ère chrétienne c mmencent par l'an 1. Dans l'usage ordinaire, quelles que soient les choses que l'on compte, l'on commence tou- jours par un, et il serait même ridicule de dé- buter par zéro.

[1] Mémoires concernant les Chinois, XIII, 272.

REMIERS TRAVAUX POUR RÉPARER LES MAUX DU DÉLUGE.

XCIV. La soixante-unième année du règne Yao [1], continue le père Amiot, les grandes ux ayant fait leurs funestes ravages; l'Empereur, après avoir consulté le ssé-yo, fit oix de Kouen, le décora du titre de séeung et le chargea du soin d'y remédier. Ces roles, ajoute-t-il, sont extraites du Chouig, article Yao-tien [2]. Cependant cet ouvrage, l que nous le donne le père Gaubil dans le so-tien [3], ne dit rien de ce titre de sée-koung

[1] Après avoir dit la soixante-unième, le père Amiot nonce ici que la soixantième, ce qui est sans doute e faute d'impression.

[2] Mémoires concernant les Chinois. XIII, 272.

[3] Le Chou-king, traduit par le père Gaubil. Paris, 70, p. 8. Il écrit se-yo, et le père Amiot ssé-yo. C'est é-yo qu'il faut écrire. Dans le Dictionnaire de M. de uignes, on trouve ssé sous le n° 1511 avec le sens de atre; et sous le n° 2366, le mot yo avec le sens de ontagne. Voyez ibidem, n° 2294.

et traduit *ssé-yo* par les Grands. Ce mot, dit-i exprime quatre montagnes, une à l'orien l'autre à l'occident, la troisième au sud, quatrième au nord. C'est sous le nom *ssé-yo*, ajoute-t-il, qu'alors on désignait que quefois tous les Grands de l'Empire. L'exp cation qu'il donne est incomplète. Voici cel qu'a trouvée M. Stanislas Julien [1] dans commentaire très-estimé.

« *Yao* sépara les deux principes *yn* et *ya* (la matière en repos et la matière en mo vement, suivant l'explication donnée par M. Guignes dans son Dictionnaire, n° 11, 797 11,809), « et il divisa l'année en quatre s « sons. Il ordonna à *Hi-tchong*, à *Ho-tcho* « à *Hi-cho* et à *Ho-cho*, d'être les magistr « de ces quatre saisons, et en outre de pré « der aux sacrifices des montagnes des qua « points cardinaux de la Chine. Ces qua « magistrats furent les *ssé-yo*. »

Il résulte de ce passage, conclut M. Sta las Julien, que *ssé-yo* a pu désigner qua

[1] Lettre du 23 janvier 1837.

magistrats différens. Mais dans l'endroit du *Chou-king* où *Yao* déplore les ravages de l'inondation, l'expression *ssé-yo* désigne un seul magistrat. Cette expression *ssé-yo*, dit *Tchu-hi*, le plus célèbre interprète des livres classiques, désigne ici un seul magistrat, *Y-kouan*, chargé des affaires des vassaux des quatre points cardinaux de la Chine, littéralement des vassaux des quatre montagnes.

Dans ce tems-là, dit le *Toung-tché*, le passage du *Loung-men* n'étoit point encore ouvert; le pays de *Lin-léang* ne recevant point encore les eaux, les rivières sortirent du *Mong-men*, se réunirent au *Kiang* et au *Hoai*; elles coulèrent ensemble sans creuser aucun lit. Les campagnes furent inondées, les eaux s'élevèrent au-dessus des collines, et semblèrent vouloir s'élever jusqu'au ciel. *Yao*, consterné de l'affliction générale, chercha quelqu'un qui put soulager les maux de son peuple. Les Grands et le *ssé-yo* à leur tête [1], lui proposèrent *Pé-kouen*,

[1] On voit que le père Amiot contredit ici la note de M. de Guignes, qui prétend que le père Gaubil a traduit

et une autre appelée *Yen-choui*, qui a la sienne à la montagne *Ouang-ou-chan*, et précisément au sud de la province, près du bas pays de *Tan-hoai*, comme dans l'ancienne *Ki-tchéou*. Le *Hoang-ho*, dans le *Chan-si*, à l'ouest de cette province, passe par une gorge de montagnes appelées *Hou-kéou*; de là, il descend vers des montagnes appelées *Long-men*, d'où il coule jusqu'a une autre appelée *Tai-hoa-chan*, qui le force de prendre le chemin du nord-est; il continue ensuite ce chemin jusqu'aux montagnes *Ti-tchéou-chan*, où il prend la route de l'est, ce qui est conforme au cours qu'il suit dans l'ancienne carte de *Ki-tchéou*. Enfin, tous les noms de *Hou-kéou*, de *Long-men*, de *Tai-hoa-chan*, de *Ley-chéou*, de *Fen-choui*, de *To-tchang*, de *Tsing-tchang*, de *Heng-tchang*, de *Yen-choui*, de *Tan-hoai*, ainsi que le nom des montagnes que je ne répète pas ici, et qui se voient dans l'ancienne *Ki-tchéou*, se trouvent également, et disposés de même, dans la province de *Chan-si*[1].

[1] Histoire générale de la Chine, p. LIII et LIV.

DÉLUGE D'YAO.

XCIII. La soixante-unième année du règne d'*Yao*, 2298 avant notre ère, il y eut une inondation si grande et si générale dans tout l'Empire, que les eaux du *Hoang-ho* se mêlèrent avec celles du *Hoai-ho*, appelé aussi *Houei-ho*, et de l'*Yang-tsié-kiang*, appelée aussi tout simplement le *Kiang*, et ruinèrent les campagnes, dont elles ne firent plus qu'une vaste mer. Elles paraissaient vouloir s'élever au-dessus des montagnes; les désordres qu'elles occasionèrent dans l'Empire, et le triste état où elles réduisirent le peuple, causèrent les plus vives inquiétudes à *Yao*. Il assembla, à ce sujet, tous les Grands de sa Cour, et leur parla ainsi en adressant la parole au *ssé-yo*, ou premier officier du gouvernement des provinces. *Ssé-yo* signifie les quatre montagnes situées aux quatre points cardinaux de la Chine, sur lesquelles les Empereurs offraient des sacrifices quand ils fesaient la visite de

l'Empire. Métaphoriquement, ce nom exprime toute la Chine. Le *ssé-yo* avait inspection sur tous les gouverneurs, et il les présentait à l'Empereur lorsqu'ils venaient lui rendre leurs hommages. C'est à lui qu'*Yao* parla en ces termes [1] :

« Les eaux des rivières, répandues de toutes « parts, causent une étrange désolation parmi « le peuple et semblent n'avoir plus de bornes; « elles environnent les montagnes de tous cô- « tés, s'élèvent au-dessus des collines avec « tant de furie, qu'on dirait qu'elles vont mon- « ter jusqu'au ciel; le peuple est réduit à la « dernière misère; les choses les plus néces- « saires à la vie lui manquent; il se plaint, il « gémit; il est au désespoir. Quoi donc, parmi « vous, Grands de mon Empire, qui devez vous « regarder comme pères du peuple avec moi, « n'y aura-t-il personne qui ait assez d'habi- « leté pour faire couler ces eaux dans la mer? « Je lui confierai toute mon autorité, et il doit « s'attendre à être libéralement récompensé.

[1] Histoire générale de la Chine, p. 53 et 54.

« Consultez entre vous sur cette affaire, qui « est de la dernière importance, et faites-m'en « votre rapport [1]. »

En conséquence de cet ordre, le *ssé-yo* assembla sans différer tous les Grands, et après avoir consulté ensemble, ils résolurent de proposer *Pé-koen*; rentrant ensuite chez l'Empereur, le *ssé-yo* prit la parole et lui dit :

« Suivant l'ordre de Votre Majesté, nous « avons tenu conseil sur le choix de celui qui « était le plus capable de remédier aux maux « que cause l'inondation, et nous avons jugé « que *Pé-koen* était celui qui pouvait le mieux « s'acquitter de cet emploi. »

« *Pé-koen,* » répondit *Yao,* « a de l'habileté, « il est vrai; mais plein de lui-même et de ses « talens, il ne veut suivre que ses propres « vues; il fait peu de cas de mes ordres, et « bien moins des conseils des autres. Comment « un homme de ce caractère peut-il venir à « bout d'une si grande et si importante entre- « prise? »

[1] Histoire générale de la Chine, p. 54.

« Puisqu'il est le seul parmi nous qui puisse « y réussir, » reprit le *sse-yo*, « Votre Majesté « peut l'éprouver ; s'il en vient à bout, c'est « tout ce que nous souhaitons de lui. »

« Eh bien, » dit l'Empereur, en adressant la parole à *Pé-koen* lui-même, « allez, je le « veux bien, puisque tous les Grands vous « choisissent ; mais soyez attentif à ce que vous « ferez ; mettez-y tous vos soins et toute votre « industrie, et souvenez-vous que vous êtes « chargé de l'affaire la plus intéressante pour « l'Empire. »

Pé-koen, sans différer, mit la main à l'œuvre ; il employa neuf ans à ce grand ouvrage sans beaucoup de succès ; ce n'est pas qu'il manquât d'habileté ; les levées qu'il fit faire, dit *Tching-tsé*, les nouveaux lits qu'il ouvrit aux rivières, qui subsistent encore de nos jours, font assez voir de quoi il était capable ; mais se confiant trop en ses propres lumières, il ne communiquait point ses desseins à l'Empereur, et ne demandait conseil à personne ; d'ailleurs il foulait extrêmement le peuple, et maltraitait tous ceux qu'il employait. Il ne put

réussir, et il fut obligé de l'avouer, malgré lui [1].

Tel fut le résultat d'un choix que l'Empereur s'était laissé imposer. Ce mauvais succès fit sentir encore davantage à *Yao* le besoin qu'il avait déjà senti (art. XCII) de s'adjoindre un associé plus jeune, plus actif et plus fort, qui l'aidât dans ses travaux. Il revint à sa première idée, et l'exécuta. Mais avant de donner les détails de cet événement, je placerai ici un supplément au récit du père de Mailla sur l'histoire du déluge d'*Yao*, sur lequel il faut entendre le père Amiot, qui ne dit rien que ce dont il se croit bien assuré, et qui fait à ce sujet d'importantes observations. Il en résultera quelques répétitions que je prie le lecteur d'excuser. Il comprendra mieux par là les événemens qui, placés si loin de nous, ont besoin d'être inculqués dans notre esprit, même à plusieurs reprises.

Il est d'abord nécessaire de bien fixer la date de ce déluge.

« Fondé sur les paroles du *Chou-king*, » dit

[1] Histoire générale de la Chine, p. 55 et 56.

le père Amiot, « sur le sentiment du plus « grand nombre des interprètes, et sur la ma- « nière fixe dont les travaux faits pour l'écoule- « ment des eaux, sous les règnes d'*Yao* et de « *Chun*, sont énoncés, l'historien a cru de- « voir placer le déluge qui fit de si grands ra- « vages dans toute la Chine, sous la soixante- « unième année du règne d'*Yao*, quarante- « unième du cicle, et 2298 avant l'ère chré- « tienne [1]. » Le père Amiot dit 2297; mais j'ai déjà observé que c'est en comptant une année zéro avant l'ère chrétienne, espèce de calcul que je n'ai pas cru devoir adopter. Il est reconnu par presque tous les chronolo- gistes, et notamment par les Tablettes de Len- glet qui sont les plus usitées, comme par l'Art de vérifier les dates, que les années avant et après l'ère chrétienne commencent par l'an 1. Dans l'usage ordinaire, quelles que soient les choses que l'on compte, l'on commence tou- jours par un, et il serait même ridicule de dé- buter par zéro.

[1] Mémoires concernant les Chinois. XIII, 272.

PREMIERS TRAVAUX POUR RÉPARER LES MAUX DU DÉLUGE.

XCIV. La soixante-unième année du règne d'*Yao* [1], continue le père Amiot, les grandes eaux ayant fait leurs funestes ravages, l'Empereur, après avoir consulté le *ssé-yo*, fit choix de *Kouen*, le décora du titre de *sée-koung* et le chargea du soin d'y remédier. Ces paroles, ajoute-t-il, sont extraites du *Chou-king*, article *Yao-tien* [2]. Cependant cet ouvrage, tel que nous le donne le père Gaubil dans le *Yao-tien* [3], ne dit rien de ce titre de *sée-koung*

[1] Après avoir dit la soixante-unième, le père Amiot annonce ici que la soixantième, ce qui est sans doute une faute d'impression.

[2] Mémoires concernant les Chinois. XIII, 272.

[3] Le *Chou-king*, traduit par le père Gaubil. Paris, 1770, p. 8. Il écrit *se-yo*, et le père Amiot *ssé-yo*. C'est *ssé-yo* qu'il faut écrire. Dans le Dictionnaire de M. de Guignes, on trouve *ssé* sous le nº 1511 avec le sens de quatre; et sous le nº 2366, le mot *yo* avec le sens de montagne. Voyez ibidem, nº 2294.

et traduit *sse-yo* par les Gr . Ce mot, dit-il, exprime quatre nes, une à l'orient, l'autre à l'occi troisième au sud, la quatrième au nord. C'est sous le nom de *sse-yo*, ajoute-t-il, qu rs on désignait quelquefois tous les le l'Empire. L'explication qu'il donne est incomplète. Voici celle qu'a trouvée M. Stani las Julien [1] dans un commentaire très-estimé.

« *Yao* sépara les deux principes yn et yang (la matière en repos et la matière en mouvement, suivant l'ex tion donnée par M. de Guignes dans I onnaire, n° 11,707 et 11,809), « et il l'année en quatre sai-
« sons. Il o à *Hi-tchong*, à *Ho-tchong*
« à *Hi-cho* et à *Ho-cho*, d'être les magistrats
« de ces quatre saisons, et en outre de pré-
« der aux sacrifices des montagnes des quatre
« points cardinaux de la Chine. Ces quatre
« magistrats furent les *sse-yo*. »

Il résulte de ce passage, conclut M. Stanislas Julien, que *sse-yo* a pu désigner quatre

[1] Lettre du 23 janvier 1837.

magistrats .... l'e roit du *Chou-king* où *Yao* dé re ra de l'inondation, l'expressi un seul magistrat. Cette exp sé-yo, dit *Tchu-hi*, le plus célèbre in d livres classiques, désigne ici un n , *Y-kouan*, chargé des affaires d e points cardinaux de la ne, é ement des vassaux des quatre mon

Dans ce temps-là, dit le *Toung-tché*, le passage du *Loung-men* n'était point encore ouvert; le pays de *Lin-léang* ne recevant point encore les eaux, les rivières sortirent du *Mong-men*, se réunirent au *Kiang* et au *Hoai*; elles coulèrent ensemble sans creuser aucun lit. Les campagnes furent inondées, les eaux s'élevèrent au-dessus des collines, et semblèrent vouloir s'élever jusqu'au ciel. *Yao*, consterné de l'affliction générale, chercha quelqu'un qui put soulager les maux de son peuple. Les Grands et le sé-yo à leur tête [1], lui proposèrent *Pé-kouen*,

[1] On voit que le père Amiot contredit ici la note de M. de Guignes, qui prétend que le père Gaubil a traduit

fils ou plutôt petit-fils de *Kao-yang-ché*, c'e à-dire de l'empereur *Tchuen-hio* (art. LX comme un homme tel qu'il le fallait pour fa ce qu'il désirait. L'Empereur accepta *I kouen*, le chargea de faire travailler à l'éc lement des eaux, et lui donna toute l'autor requise pour pouvoir agir et faire agir comı il le jugerait à propos. *Pé-kouen* assembla ouvriers, fit élever une muraille de neuf d'épaisseur (un *jin* est la mesure de huit pie ainsi le mur était élevé de soixante-douze pie mais ce travail fut inutile. Peut-être que ce muraille était une espèce de digue, pour e pêcher les eaux d'inonder la capitale [1].

La soixante-neuvième année du règne d'*Y* 19 du cicle, 2289 avant notre ère, *Pé-kouen* ı fin à ses travaux, et l'on fut convaincu de s peu de talent, car il ne remédia à rien. Ce n' pas, dit *Tchang-tsée*, que *Kouen* manqı d'habileté; mais comme il ne réussit po

sse-yo par les Grands. Ici *ssé-yo*, mal écrit *sée-yo*, le chef des Grands, et c'est la vérité.

[1] Mémoires concernant les Chinois. XIII, 272 et 2

dans son entreprise, parce qu'il n'écoutait aucun avis, et que d'ailleurs, sans égard pour les personnes, les lieux et les circonstances, il chargeait trop les uns, tandis qu'il avait trop de ménagement pour les autres, il s'attira la juste indignation du souverain, et la haine de tout le monde. Il n'est pas à présumer, ajoute cet écrivain, qu'un prince aussi éclairé que *Yao*, eût donné une commission de cette importance à un homme qui n'eût pas joui d'une bonne réputation du côté du génie.

Tous les historiens, depuis les *Tchéou*, dit le *Tsien-pien*, assurent que du tems d'*Yao*, il y eut un déluge qui dura neuf années entières. Il s'est trouvé des auteurs qui ont mal compris ces paroles, et qui ont cru que pendant neuf années consécutives il y avait chaque année des inondations qui désolaient l'Empire. Ce n'est pas ainsi qu'il faut entendre les historiens; il n'y eu véritablement qu'une inondation, aux ravages de laquelle *Kouen* fut chargé de remédier. Il fit travailler neuf années de suite sans pouvoir y réussir. *Chun* lui fut substitué et fit travailler encore deux ou trois ans,

après lesquels on chargea *Yu* de cette in
tante commission. Le père Amiot laisse à
tout ce que disent les commentateurs su
terrible événement. Ils n'avaient que des
jectures fondées sur des explications du *C*
king, ou forcées, ou trop littérales, c'e
dire prises dans toute la rigueur des term

On voit par cette sage réserve du père A
avec quel soin il a recueilli ce qu'il a vu
rement être la vérité. On reconnaît qu'il
gardé le *Chou-king* comme un ouvrage hi
que dont l'autorité ne pouvait être contest
non point un roman moral et politique,
que le dit un auteur moderne [2], qui p
bien mal instruit. C'est faire tort à sa pr
croyance que de mépriser sans raison celle
peuples plus anciens, plus nombreux et p
être plus éclairés que nous.

[1] Mémoires concernant les Chinois. XIII, 273, 2
[2] La Biographie universelle de Feller. Voyez
toire anté-diluvienne de la Chine. Paris, 1838, p.

YAO CHOISIT UN SUCCESSEUR.

XCV. *Yao*, la soixante-dixième année de son règne, 2288 avant notre ère, résolut de se choisir un successeur : il assembla les Grands, et adressant la parole au *ssé-yo*, lui dit :

« Me voici dans la soixante-dixième année « de mon règne ; je sens que je m'affaiblis, et « que je suis peu en état de soutenir le poids « du gouvernement ; si vous pouvez vous en « charger, je vous cède volontiers le trône. »

« Je n'ai garde, » répondit le *ssé-yo*, « de « me charger d'un tel fardeau ; j'ai trop peu « de vertus et une trop haute idée du trône « pour lui faire un pareil tort. »

« Eh bien ! » reprit *Yao*, « je vais vous ouvrir « un champ plus vaste ; ne vous mettez point en « peine du rang ni de la qualité, des richesses « ni de la pauvreté ; n'ayez égard qu'à la vertu « et aux talens. »

Tous alors répondirent d'une voix unanime : « Il y a un certain homme, âgé de vingt-huit à

« trente ans, mais pauvre et sans emploi, que « l'on appelle *Chun*. Tout le monde en parle « de la manière la plus avantageuse. »

« J'en ai aussi ouï-dire beaucoup de bien, » dit l'Empereur; » mais je ne connais pas ses « talens. »

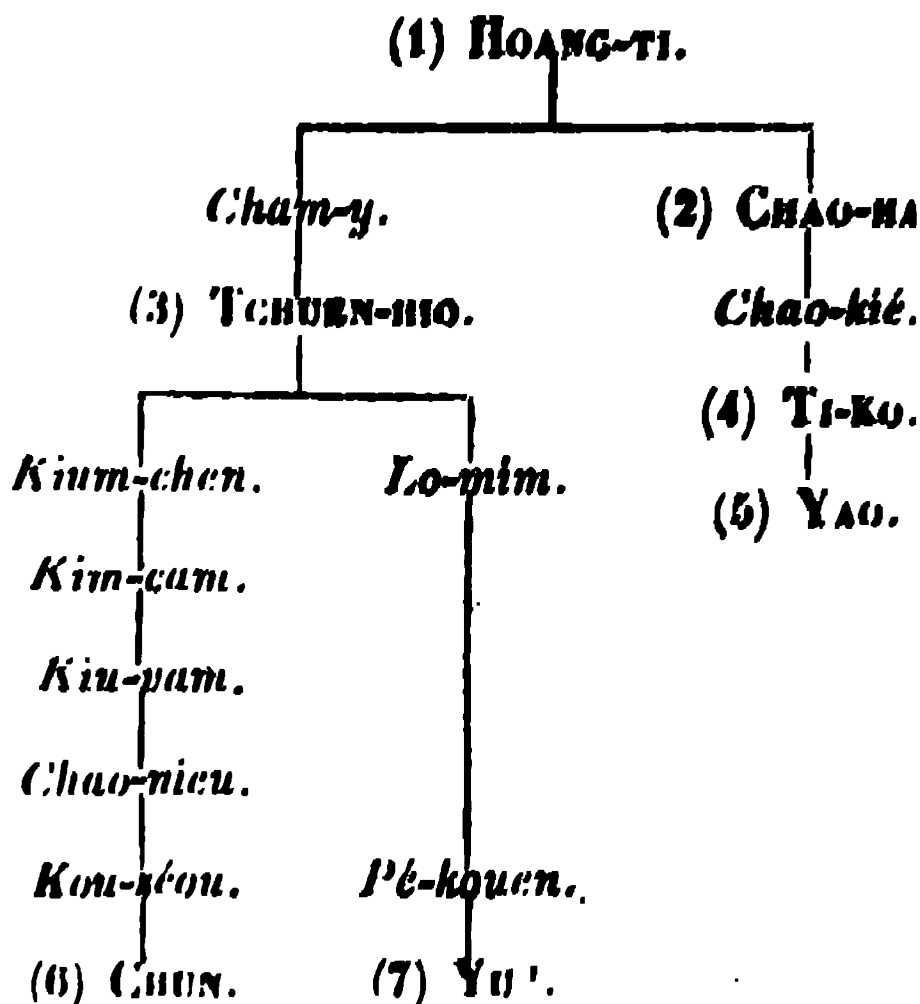
« Il est fils de *Kou-séou*, » répondit le *sé-yo*, « homme sans esprit et sans talens, qui a « épousé, en secondes noces, une femme d'un « caractère emporté, dont il a eu un fils, ap- « pelé *Siang*, le jeune homme le plus orgueil- « leux qu'il existe. *Chun*, cependant, a toutes « sortes de déférences et d'attentions pour eux; « par sa sagesse, il les empêche d'en venir « aux derniers excès. »

Chun avait alors vingt-neuf ans, étant né l'an 2317 sous lequel j'ai déjà parlé de lui (art. XCI). Il est appelé *Yu-Chun* dans le *Chou-king*, et *Meng-tsée*[1] dit qu'il naquit parmi les barbares de l'Orient, dans le lieu nommé *Yau-*

[1] Livre II, chap. 2. *Lutetiæ*, 1824. Traduction de M. Julien, p. 33. Voyez ce que j'ai dit sur ce passage à l'article XC.

ou, département du pays de *Tchou-fong*. Les historiens le nomment encore *Yeou-yu-chun*, c'est-à-dire, en chinois, « *Chun*, possesseur « ou maître du pays de *Yu*. » Ils prétendent que les deux filles de *Yao*, qu'il épousa, lui apportèrent en dot la terre de *Yu*; d'autres croient qu'il en avait hérité de ses ancêtres. *Ssé-tchao* dit dans le commentaire de *Tço-kiéou-min*, que les ancêtres de *Chun* possédaient le petit État de *Yu*, à titre de princes tributaires de l'empire. *Ssé-ma-tsien* le dit descendant de l'empereur *Hoang-ti*, à la huitième génération[1]. En voici le tableau, dans lequel je placerai les sept empereurs depuis *Hoang-ti* jusqu'à *Yu*.

[1] Histoire générale de la Chine. I, 56.



Chun, comme on le voit dans ce table descendait en droite ligne de *Hoang-ti* *Tchuen-hio*, quadrisaïeul de son père *K*-*séou*. Il vint au monde dans le pays de *Tch*

* *Tabula genealogica trium familiarum imperial* *monarchiæ sinicæ à Philippo* Couplet, p. 2. *Paris* 1686, où l'on trouvera de plus grands détails.

fong, selon *Meng-tsée*. Comme ses ancêtres, depuis *Tchuen-hio*, n'avaient point été mis dans les emplois, faute des talens nécessaires, son père *Kou-séou*, qui n'en avait aucun, était réduit à une vie obscure et assez médiocre, parce qu'il manquait de fortune. *Kou-séou* était fils de *Kia-niéou*; *Kia-niéou* de *Kiu-ouang*; *Kiu-ouang* de *King-kang*, et celui-ci de *Kiong-tchin*, fils de l'empereur *Tchuen-hio* [1]. On voit par la différence de ces noms avec ceux que je viens de donner, que l'orthographe du père de Mailla n'est pas celle du père Couplet.

Chun était assez bien fait de corps, haut de six piés, le visage doux, mais un peu basané, large, et de la forme de celui d'un dragon, la bouche grande, les ieux à double prunelle, et le port majestueux. Dans son jeune âge, il s'appliqua au labourage et prit plaisir à la pêche; toujours d'une soumission et d'une obéissance parfaites à l'égard de ses parens, on augura dès lors qu'il se distinguerait un jour [2].

[1] Histoire générale de la Chine. I, 57.

[2] Idem, ibidem.

étant encore fort jeune, il perdit sa m
son père se remaria, et eut de ce second
riage un fils qu'il appela *Siang*. Ce fils,
différent de son aîné, sans talens ni bonnes
lités, était d'un orgueil et d'une vanité insup
tables ; il accabla de mépris son aîné. Com
Kou-seou aimait passionnément sa sec
femme, il eut pour son fils toute la tendr
d'un père aveugle, tandis qu'il ne marqua
de l'aversion pour *Chun*, dont la sage cons
était un reproche continuel de celles du p
de la mère et du fils. Le nom de cette mar
était *Yao-tong* *.

Chun, quoique tel, ne diminua rien de
docilité à servir ses parens. Jamais il n
plaignit des injures et des mauvais traitem
qu'il en recevait ; il fut toujours égalem
obéissant à son père, plein de respect
sa belle-mère, de bonté et de condescend
pour son frère, et ne leur témoigna pa
moindre mécontentement. Il vécut ainsi
trente années toujours le même, sans qu

* Histoire générale de la Chine, I, 59 et 60.

vertu ni sa patience touchassent le cœur de ses parens ; au contraire, ses bonnes qualités parurent fournir un nouvel aliment à leur haine, qu'ils poussèrent jusqu'au point de vouloir lui ôter la vie.

Chun s'en aperçut, et, sans se plaindre de ce comble de barbarie, il se retira secrètement sur la montagne *Li-chan* où il s'appliqua à labourer la terre. Il n'avait alors que vingt ans. La réputation qu'il s'y fit et qui attirait à *Li-chan* une infinité de personnes, l'obligea d'en sortir, de changer de profession, et d'aller près du lac de *Lei-hia* que j'ai appelé *Li-tchi* (art. XCI), dans la province de *Chan-tong*, où il exerça le métier de pêcheur; mais comme sa vertu et son mérite l'accompagnèrent dans sa nouvelle retraite, il ne tarda pas à y être aussi connu qu'à la montagne *Li-chan*, ce qui l'obligea de prendre une seconde fois la fuite, et d'aller se cacher parmi ceux qui travaillaient aux fourneaux de *Ho-pin*, où l'éclat de sa vertu et de sa sagesse le firent bientôt remarquer [1]. J'ai déjà rendu compte de tous les suc-

[1] Histoire générale de la Chine. I, 58.

Quant à la dignité de *pé-koui*, cela signi que *Chun* fut décoré de l'emploi que l'on : pelait sous les *Tchéou*, du nom de *Tchou tsai*. Cet emploi consistait à veiller sur tous mandarins et sur tous les officiers de l'Emp qui avaient un rapport immédiat avec le g vernement[1].

Suivant les paroles de *Tai-ché-ké*, rapp tées dans le *Tso-tchouan*, l'empereur *K yang-ché*, autrement dit *Tchuen-hio* (art. 1 avait parmi ses enfans huit fils qui se dis guèrent par leurs vertus. Les noms de ces : tueux personages étaient *Tsang-chou*, *T ngai*, *Tao-yen*, *Ta-lin*, *Mang-kiang*, *Ting-k Tchoung-joung*, et *Chou-ta*. Ils étaient pé trés de respect et d'estime pour tous l devoirs; ils en étaient parfaitement instru ils les remplissaient avec exactitude, : beaucoup de droiture, et une fidélité à t épreuve. Leur exemple contribua beaucou rendre le peuple sincère et bon; ce qui cause qu'on les désigna par le nom généra

[1] Mémoires concernant les Chinois. XIII, 274.

i, et l'on disait les huit *kai*, comme si l'on ût dit : les huit modèles, les huit instruc- urs, les huit conseillers du peuple [1].

L'empereur *Kao-sin-ché*, autrement dit *Ti-ko* (t. LXVI), avait également huit fils, qui s'é- ient rendus recommandables par leurs belles alités. Leurs noms sont *Pé-fen*, *Tchoung-m*, *Chou-hien*, *Ki-tchoung*, *Pé-hou*, *Tchoung-ung*, *Chou-pao*, *Ki-ly*. L'humanité, la bien- ance, l'équité, la gravité, l'amour de la ncorde, leur avaient acquis l'estime géné- le. C'est à cause de ces vertus constamment utenues, que le peuple leur donna le nom s huit *Yuen*, comme qui dirait les huit prin- pes, les huit sources de tous les biens, *etc.*

Quoique les descendans de ces seize per- nages n'eussent pas dégénéré de la vertu leurs ancêtres, *Yao* ne put se décharger sur cun d'eux en particulier du soin de gou- rner tous les autres; il donna à *Chun* la pré- rence sur eux tous [2].

[1] Mémoires concernant les Chinois. XIII, 274 et 275.
[2] Idem, p. 275.

Par les huit *kai* et les huit *yuen*, il faut entendre le peuple en général, parce que seize familles venant en droite ligne des parents, étaient les plus distinguées, et tenant le premier rang après celles qui av[...] en de petites souverainetés en partage, qui avaient actuellement des dignités l'empire. Elles représentaient pour ainsi le corps du peuple[1].

Ainsi s'exprime le *Tso-tchouan*, et on en convient qu'il parle très-bien, et a puisé dans de bonnes sources. Ce cri[...] n'en doute pas, mais il ne l'approuve pas plus. Selon lui, *Yao* aurait pu se déch[...] sur quelqu'un des *kai* ou des *yuen* du so[...] gouverner les autres. Ce prince, étant vi[...] commença à se décharger peu à peu des du gouvernement. Il jeta les yeux sur C[...] comme étant celui qu'il croyait en état de faire. Il eût pu choisir tout autre s'il voulu[2]. La sage direction qu'il lui aurait née aurait suffi.

[1] Mémoires concernant les Chinois, XIII, p. [illegible]
Idem, p. [illegible]

YAO CONFIE LE GOUVERNEMENT A CHUN.

XCVII. L'histoire démontre cependant que la préférence accordée à *Chun* était bien méritée, et que la confiance fut entière. En effet, *Meng-tsée* assure qu'en même tems qu'*Yao* donna ses deux filles en mariage à *Chun*, il lui envoya neuf de ses fils qu'il le chargea d'instruire, etc.

Dès l'an 2287 avant notre ère, *Chun* disposa en maître de tout ce qui était entre lés quatre portes; il exila les quatre familles des méchans; il fit enfermer *Koucn* dans les prisons de *Yu-Chan*; il chassa *Houan-téou*, jusqu'à *Tchoung-chan*.

Ce texte mérite d'être expliqué. Voici le précis d'un assez long commentaire donné à ce passage par le *Tso-tchouan*. Lorsqu'il est dit que *Chun* disposa en maître de tout ce qui était entre les quatre portes, cela signifie qu'il purgea la ville de tous les désordres qui s'y commettaient. Lorsqu'on dit qu'il exila les

homme tel qu'il le d ; mais d'un côté, il avait le cœur percé de douleur de son peuple dans la misère. *Pé-kouen* n'avai pu venir à bout de faire écouler les eaux la mer ; les herbes et les broussailles paient tout le terrain dont on eût pu pro les peuples avaient presqu'oublié la ma de cultiver la terre ; on manquait des sem nécessaires ; les animaux sauvages et le seaux ruinaient et rendaient la culture in Dans cette désolation, *Yao* s'adressa à C et lui ordonna d'examiner par quels m on pourrait remédier à tant de maux.

Chun alla lui-même faire la visite des tagnes, et mena avec lui *Yu*, fils de *Pé-k* dans lequel il avait remarqué beaucoup d lens. Dans cette tournée, *Yu* se fit e mieux connaître, ce qui engagea *Chun*, de son retour, à lui donner la place de *kouen*, son père. Il lui ordonna de trav incessamment à conduire les eaux dans la et à rendre les rivières navigables [1].

[1] Histoire générale de la Chine. I, 60.

Yu desce_lait de *Hoang-ti* par *Tchuen-hio* omme *Chun* (art. cxv); il était venu au monde a cinquante-quatrième année du règne d'*Yao*, 304 avant notre ère, et avait conséquemment lors dix-huit ou dix-neuf ans. Il était né à la ixième lune. *Pé-kouen*, son père, était un es officiers les plus considérables de la Cour l'*Yao*, non seulement par sa naissance, mais ncore par ses belles qualités qui lui auraient rocuré une gloire immortelle, s'il avait su s'en ervir pour le bien de l'État. Ses grands talens 'avaient fait juger capable de réparer les ravages causés par l'inondation; mais il y avait ravaillé sans succès pendant neuf ans entiers [1].

Yu, son fils, né avec un excellent esprit, un naturel doux et modeste et des inclinations qui ne respiraient que la vertu [2], fut jugé capable, malgré sa jeunesse, de donner des renseignemens utiles pour connaître l'état des lieux qu'il avait parcourus avec son père. Parvenu au pié des montagnes où *Chun* avait d'a-

[1] Histoire générale de la Chine. I, 60 et 61.
[2] Idem, p. 61.

bord été envoyé, ... niveler les eaux et les ter ; Y ut chargé de mettre le feu ; Ki eut ion d'instruire le peuple de la nt es terres devaient être ensemenc les rconstances présentes; *Sié* fut é à ité de *sée-tou*, et eut ordre de les cinq sortes de doctrines. Ces paroles s extraites du *Chou-king*, article ou chapitre *Chun-tien*.

En explication de ce texte, l'historien de *Kien-long*, traduit par le père Amiot, rapporte fort au long ce qu'ont dit les auteurs les moins suspects, et je répéterai après lui ce qu'il y a de plus essentiel [1].

Suivant le *Chê-ki* ou plutôt le *Sée-ki* de *Sée-ma-tsien*, lorsque *Ch* fut envoyé jusqu'au pié des montagnes, les vents, le tonnerre, la pluie et le mauvais air ne le firent jamais reculer d'un pas. trav sa sans crainte les bois et les marais p re plir l'objet de sa mission ; et lorsque c qui l'accompagnaient pénétrés de fraye à la vue de tant de dan-

[1] Mémoires concernant les Chinois. XIII, 277.

gers, dit *Sou-ché*, abandonnaient leurs devoirs, tranquille dans le fond du cœur, il ne se désista pas un seul moment de ce qu'il avait à faire. Il est à croire, continue l'historien chinois, que le ciel, la terre, et tous les esprits ne dédaignèrent pas de lui prêter leur secours [1].

TRAVAUX DE CHUN POUR RÉPARER LES MAUX CAUSÉS PAR LE DÉLUGE.

XCVIII. Plusieurs critiques, dit *Ta-ki*, prétendent qu'*Yao* envoya *Chun* au pié de la montagne *Tay-chan*, et que l'objet de sa mission fut de prier le *Chang-ti*, et de lui offrir un sacrifice pour obtenir la délivrance des malheurs qui affligeaient l'Empire. Le *Ta-ki* ajoute, et c'est un sentiment assez répandu, que, dans ce tems-là, les eaux et le tonnerre prirent une nouvelle combinaison : ce qui signifie qu'il y eut un dérangement dans la nature, ou,

[1] Mémoires concernant les Chinois. XIII, 277 et 278.

pour mieux dire, que la nature reçut alors nouvel arrangement. *Houi-nan-tsée*, dans *Ouai-ti*, dit la même chose, et a été copié la plupart des auteurs venus après lui.

Il est dit dans le même *Ta-ki*, cité dan *Tsian-pien* : « Pour remédier aux désor « des grandes eaux, *Yao* proposa *Chun* « *Chun* choisit lui-même tous ceux qui « vaient l'aider dans cette importante en « prise. Il chargea *Y* de mettre le feu « arbres et aux herbes dont la terre était « verte. Il ordonna à *Yu* de faire la division « terres; à *Ki*, d'enseigner au peuple comm « il fallait les cultiver pour en pouvoir reci « lir les fruits, » etc.[1].

Meng-tsée dit[2] : « Le monde existait de « long-tems; il avait été tantôt tranquille « quelquefois troublé; le tems d'*Yao* n' « pas encore celui de la parfaite tranqui « Les eaux avaient inondé l'empire; les ar

[1] Mémoires concernant les Chinois. XIII, 278.

[2] Livre I, chap. 5, p. 188, dans la version lati M. Stanislas Julien.

« et les herbes avaient presque couvert sa surface; les oiseaux et les quadrupèdes s'étaient multipliés à l'infini, et les cinq sortes de grains n'étaient plus la nourriture ordinaire[1]. Les animaux nuisaient aux hommes, et les traces de leurs piés étaient imprimées par tout le royaume du milieu. *Yao*, pénétré d'affliction, se déchargea sur *Chun* du soin de remédier à tant de maux qu'il ne pouvait réparer seul[2]. *Chun* ordonna à *Y* d'employer le feu; et à mesure que le feu consumait les herbes des montagnes et les joncs des marais, les animaux prirent la fuite et allèrent se cacher ailleurs.

« *Yu* creusa le lit de neuf rivières. »

J'interromps ici *Meng-tsée* pour observer avec M. Stanislas Julien que la masse et la violence des eaux de l'*Hoang-ho* exigèrent que

[1] Suivant la traduction de M. Julien, ne mûrissaient plus. En général, le père Amiot paraphrase le texte. Mais cette faute peut être celle de l'auteur tartare, qu'il traduit.

[2] Ici j'ajoute la traducttion du latin *solus* que donne M. Julien et qu'Amiot a négligé.

Quant à la dignité de *pé-koui*, cela signifie que *Chun* fut décoré de l'emploi que l'on appelait sous les *Tchéou*, du nom de *Tchoung-tsai*. Cet emploi consistait à veiller sur tous les mandarins et sur tous les officiers de l'Empire qui avaient un rapport immédiat avec le gouvernement [1].

Suivant les paroles de *Tai-ché-ké*, rapportées dans le *Tso-tchouan*, l'empereur *Kao-yang-ché*, autrement dit *Tchuen-hio* (art. LX) avait parmi ses enfans huit fils qui se distinguèrent par leurs vertus. Les noms de ces vertueux personages étaient *Tsang-chou*, *Toui-ngai*, *Tao-yen*, *Ta-lin*, *Mang-kiang*, *Ting-kien*, *Tchoung-joung*, et *Chou-ta*. Ils étaient pénétrés de respect et d'estime pour tous leurs devoirs; ils en étaient parfaitement instruits ils les remplissaient avec exactitude, avec beaucoup de droiture, et une fidélité à toute épreuve. Leur exemple contribua beaucoup à rendre le peuple sincère et bon; ce qui fut cause qu'on les désigna par le nom général de

[1] Mémoires concernant les Chinois. XIII, 274.

kai, et l'on disait les huit *kai*, comme si l'on avait dit : les huit modèles, les huit instructeurs, les huit conseillers du peuple [1].

L'empereur *Kao-sin-ché*, autrement dit *Ti-ko* (art. LXVI), avait également huit fils, qui s'étaient rendus recommandables par leurs belles qualités. Leurs noms sont *Pé-fen*, *Tchoung-kan*, *Chou-hien*, *Ki-tchoung*, *Pé-hou*, *Tchoung-young*, *Chou-pao*, *Ki-ly*. L'humanité, la bienfesance, l'équité, la gravité, l'amour de la concorde, leur avaient acquis l'estime générale. C'est à cause de ces vertus constamment soutenues, que le peuple leur donna le nom des huit *Yuen*, comme qui dirait les huit principes, les huit sources de tous les biens, etc.

Quoique les descendans de ces seize personages n'eussent pas dégénéré de la vertu de leurs ancêtres, *Yao* ne put se décharger sur aucun d'eux en particulier du soin de gouverner tous les autres; il donna à *Chun* la préférence sur eux tous [2].

[1] Mémoires concernant les Chinois. XIII, 274 et 275.
[2] Idem, p. 275.

Par les huit *kai* et il faut entendre le peuple en général, parce que ces seize familles venant en droite ligne des empereurs, étaient les plus distinguées, et tenaient le premier rang après celles qui avaient eu de petites souverainetés en partage, ou qui avaient actuellement des dignités dans l'Empire. Elles représentaient pour ainsi dire le corps du peuple [1].

Ainsi s'exprime le *Tso-tchouen*, et *Ven-nuen* convient qu'il le très-bien, et qu'il a puisé dans de bonnes sources. Ce critique n'en doute pas; mais il ne l'approuve pas non plus. Selon lui, *Yao* aurait pu se décharger sur quelqu'un des *kai* ou des *yuen* du soin de gouverner les autres. Ce prince, étant vieux, commença à se décharger peu à peu des soins du gouvernement. Il jeta les yeux sur *Chun*, comme étant celui qu'il croyait en état de bien faire. Il eût pu choisir tout autre s'il avait voulu [2]. La sage direction qu'il lui aurait donnée aurait suffi.

[1] Mémoires concernant les Chinois. XIII, 275 et 276.
[2] Idem, p. 276.

YAO CONFIE LE GOUVERNEMENT A CHUN.

xcvii. L'histoire démontre cependant que la ...férence accordée à *Chun* était bien mé...ée, et que la confiance fut entière. En effet, ...ng-tsée assure qu'en même tems qu'*Yao* ...nna ses deux filles en mariage à *Chun*, il lui ...voya neuf de ses fils qu'il le chargea d'ins...uire, etc.

Dès l'an 2287 avant notre ère, *Chun* disposa ... maître de tout ce qui était entre lés quatre ...rtes; il exila les quatre familles des mé...ans; il fit enfermer *Kouen* dans les prisons ... *Yu-Chan*; il chassa *Houan-téou*, jusqu'à ...*houng-chan*.

Ce texte mérite d'être expliqué. Voici le ...écis d'un assez long commentaire donné à ... passage par le *Tso-tchouan*. Lorsqu'il est ...t que *Chun* disposa en maître de tout ce qui ...ait entre les quatre portes, cela signifie qu'il ...rgea la ville de tous les désordres qui s'y ...mmettaient. Lorsqu'on dit qu'il exila les

homme tel qu'il le désirait; mais d'un côté, il avait le cœur percé de douleur de son peuple dans la misère. *Pé-kouen* n'ava pu venir à bout de faire écouler les eaux la mer; les herbes et les broussailles paient tout le terrain dont on eût pu pro les peuples avaient presqu'oublié la ma de cultiver la terre; on manquait des sem nécessaires; les animaux sauvages et l seaux ruinaient et rendaient la culture in Dans cette désolation, *Yao* s'adressa à *C* et lui ordonna d'examiner par quels m on pourrait remédier à tant de maux.

Chun alla lui-même faire la visite des tagnes, et mena avec lui *Yu*, fils de *Pé-k* dans lequel il avait remarqué beaucoup d lens. Dans cette tournée, *Yu* se fit e mieux connaître, ce qui engagea *Chun* de son retour, à lui donner la place de *kouen*, son père. Il lui ordonna de trav incessamment à conduire les eaux dans la et à rendre les rivières navigables [1].

[1] Histoire générale de la Chine. I, 60.

Yu descendait de *Hoang-ti* par *Tchuen-hio* comme *Chun* (art. cxv); il était venu au monde la cinquante-quatrième année du règne d'*Yao*, 2304 avant notre ère, et avait conséquemment alors dix-huit ou dix-neuf ans. Il était né à la sixième lune. *Pé-kouen*, son père, était un des officiers les plus considérables de la Cour d'*Yao*, non seulement par sa naissance, mais encore par ses belles qualités qui lui auraient procuré une gloire immortelle, s'il avait su s'en servir pour le bien de l'État. Ses grands talens l'avaient fait juger capable de réparer les ravages causés par l'inondation; mais il y avait travaillé sans succès pendant neuf ans entiers [1].

Yu, son fils, né avec un excellent esprit, un naturel doux et modeste et des inclinations qui ne respiraient que la vertu [2], fut jugé capable, malgré sa jeunesse, de donner des renseignemens utiles pour connaître l'état des lieux qu'il avait parcourus avec son père. Parvenu au pié des montagnes où *Chun* avait d'a-

[1] Histoire générale de la Chine. I, 60 et 61.

[2] Idem, p. 61.

bord *été* oyé, ... niveler le
eaux et r *Y* fut chargé de mettre l
feu; *Ki* ion d'instruire le peu
e l les terres devaient êtr
e ncées irconstances présentes
Sié élevé à la ité de *sée-tou*, et eu
ordre de r les cinq sortes de doc
trines. Ces par s extraites du *Chou-king*
article ou chapitre *Chun-tien*.

En explication de ce texte, l'historien d
Kien-long, traduit par le père Amiot, rapport
fort au long ce qu'ont dit les auteurs les moin
suspects, et je répéterai après lui ce qu'il y
de plus essentiel [1].

Suivant le *Ché-ki* ou plutôt le *Sée-ki* de *Sé*
ma-tsien, lorsque *Chun* fut envoyé jusqu'a
pié des montagnes, les vents, le tonnerre, l
pluie et le mauvais air ne le firent jamais re
culer d'un pas. Il tra rsa sans crainte les boi
et les marais pour remplir l'objet de sa mis
sion; et lorsque ceux qui l'accompagnaient
pénétrés de frayeur à la vue de tant de dan

[1] Mémoires concernant les Chinois. XIII, 277.

gers, dit *Sou-ché*, abandonnaient leurs devoirs, tranquille dans le fond du cœur, il ne se désista pas un seul moment de ce qu'il avait à faire. Il est à croire, continue l'historien chinois, que le ciel, la terre, et tous les esprits ne dédaignèrent pas de lui prêter leur secours[1].

TRAVAUX DE CHUN POUR RÉPARER LES MAUX CAUSÉS PAR LE DÉLUGE.

XCVIII. Plusieurs c [illegible] *Ta-ki*, [illegible]-tendent qu'*Yao* envoya [illegible] ié de [illegible] n-tagne *Tay-chan*, et que [illegible] et [illegible] on fut de prier le *Chang-ti*, et [illegible] sa-crifice pour obtenir la [illegible] d [illegible] qui affligeaient l'Em [illegible] ire. [illegible] ki [illegible], et c'est un sentiment [illegible] r [illegible], ce tems-là, les ea [illegible] re prirent une nouvelle combi [illegible] ce qui signifie qu'il y eut un dérangen [illegible] s la nature, ou,

[1] Mémoires concernant les Chinois. XIII, 277 et 278.

pour mieux dire, que la nature reçut alors un nouvel arrangement. *Hoai-nan-tsée*, dans son *Ouai-ti*, dit la même chose, et a été copié par la plupart des auteurs venus après lui.

Il est dit dans le même *Ta-ki*, cité dans le *Tsian-pien* : « Pour remédier aux désordres « des grandes eaux, *Yao* proposa *Chun*, et « *Chun* choisit lui-même tous ceux qui de- « vaient l'aider dans cette importante entre- « prise. Il chargea *Y* de mettre le feu aux « arbres et aux herbes dont la terre était cou- « verte. Il ordonna à *Yu* de faire la division des « terres ; à *Ki*, d'enseigner au peuple comment « il fallait les cultiver pour en pouvoir recueil- « lir les fruits, » etc. [1].

Meng-tsée dit [2] : « Le monde existait depuis « long-tems ; il avait été tantôt tranquille, et « quelquefois troublé ; le tems d'*Yao* n'était « pas encore celui de la parfaite tranquillité. « Les eaux avaient inondé l'empire ; les arbres

[1] Mémoires concernant les Chinois. XIII, 278.

[2] Livre I, chap. 5, p. 188, dans la version latine de M. Stanislas Julien.

et les herbes avaient presque couvert sa surface ; les oiseaux et les quadrupèdes s'étaient multipliés à l'infini ; et les cinq sortes de grains n'étaient plus la nourriture ordinaire [1]. Les animaux nuisaient aux hommes, et les traces de leurs piés étaient imprimées par tout le royaume du milieu. *Yao*, pénétré d'affliction, se déchargea sur *Chun* du soin de remédier à tant de maux qu'il ne pouvait réparer seul [2]. *Chun* ordonna à *Y* d'employer le feu ; et à mesure que le feu consumait les herbes des montagnes et les joncs des marais, les animaux prirent la fuite et allèrent se cacher ailleurs.

« *Yu* creusa le lit de neuf rivières. »

J'interromps ici *Meng-tsée* pour observer avec M. Stanislas Julien que la masse et la violence des eaux de l'*Hoang-ho* exigèrent que

[1] Suivant la traduction de M. Julien, ne mûrissaient plus. En général, le père Amiot paraphrase le texte. Mais cette faute peut être celle de l'auteur tartare, qu'il traduit.

[2] Ici j'ajoute la traducttion du latin *solus* que donne M. Julien et qu'Amiot a négligé.

ce fleuve fut partagé en neuf autres, avec *Thou-hiaï*, *Thaï-ssé*, *Ma-kiá*, *Fou-fou*, *Hou-kiun*, *Kiá*, *Keou-phan* et *Ke-tsin*. J'expliq rai dans la suite (art. 9) la construction de neuf canaux appelés *Kieou-ho*.

Le *Kiang* était aussi sorti de son lit (art. x et son cours est d'une plus grande étendue celui de *Hoang-ho*. C'est ce fleuve qui est ritablement le plus vaste et le plus vio dans sa course qui existe à l'orient et p être au nord de notre continent. C'est qu'appartiennent vraisemblablement les branches que l'on a cru n'être que d'au dénominations des précédentes ; mais la minaison de leurs noms fait voir qu'elles partiennent au *Kiang* ; elles s'appellent *kiang*, *Pang-kiang*, *Han-pé-kiang*, *Kia kiang*, *Kiun-kiang*, *Thi-kiang*, *Lu-ki Youan-kiang*, et *Khiouan-kiang* *.

Je reprends à présent la traduction de *tcer* par le père Amiot.

* Je trouve ces dix huit noms dans les notes de M nislas Julien, p. 180.

« *Yu* ouvrit des canaux pour faire couler le *Tchi* et le *Ta*, facilita le cours du *Jou* et du *Han* et dégagea le *Hoai* et le *Sée*. Le royaume du milieu fut alors en état de produire les cinq sortes de grains, et d'en nourrir ses habitans. Pendant les huit années que dura ce travail, *Yu* fut toujours absent de chez lui ; trois fois il passa devant la porte de sa maison, et il n'y entra point. *Héou-tché* apprit au peuple l'art d'ensemencer la terre :[1] et de faire la n, de cultiver et de recueillir. Les cinq sortes de grains devenus abondans et communs furent bientôt la nourriture ordinaire des hommes. Tout cela ne suffisait pas encore : les hommes ont des devoirs à remplir[2] ; car si satisfaits, lorsqu'ils ont une nourriture abondante et des vêtemens qui les mettent à l'aise, ils passent leur vie dans l'oisiveté, sans s'embarrasser de s'acquitter les uns envers les autres de ce

[1] De purger l'ivraie, ajoute M. Julien.

[2] M. Julien traduit : « Apportent, en naissant, le « germe de toutes les vertus ».

« qu'ils se doiv n leur condi-
« tion, dans ce , fère peu de celle des
« brutes. C'est à p ès l'état où se trouvè-
« rent après le déluge es sujets d'*Yao* et de
« *Chun*. Ces deux saints[1] personages n'oubliè-
« rent rien pour les en tirer. Ils élevèrent *Si*
« à la dignité de *sée-tou*, et lui enjoignirent
« d'instruire le peuple des obligations parti-
« culières des pères envers les enfans, et des
« enfans envers les pères, afin qu'une ten-
« dresse mutuelle les it inséparablement les
« uns aux autres; du p ince envers les sujets
« et des sujets envers le prince, pour pouvoi
« donner à chacun ce qui lui est légitimemen
« dû; des deux époux entre eux, pour qu'il
« connaissent la différence de leurs droits res
« pectifs; des cadets envers les aînés, et de
« aînés envers les cadets, pour ne pas confon
« dre les rangs; et enfin des amis entre eux
« afin qu'ils soient constans dans la fidélit
« qu'ils se doivent; tels sont les devoirs natu

[1] J'ajoute cette épithète d'après la version latine d
M. Julien.

rels que *Sié* eut ordre d'inculquer dans l'esprit du peuple. Allez, lui dit *Fang-hiun* (c'est un des noms d'*Yao*), allez, aplanissez toutes les voies, soyez accessible à tout le monde, consolez les affligés, conduisez-vous avec « droiture, donnez du secours à ceux qui en « auront besoin, aidez tout le monde, procu« rez tous les avantages qui dépendront de « vous, sans attendre qu'on vous en supplie[1]. »

« Voilà, » dit le père Amiot, « le passage de « *Meng-tsée*, qui, » ajoute-t-il, « pour avoir « été mal rendu ou compris, a fait tirer bien « des conséquences très-propres à induire en « erreur des savans qui ne sauraient lire dans « l'original. J'ai tout lieu de croire que je l'ai « traduit selon son véritable sens, parce que « ce n'est qu'après avoir lu ce qu'en disent les « plus célèbres critiques, que je l'ai mis en « français[2]. »

A présent que nous avons tout l'ouvrage de *Meng-tsée* ou *Meng-tseu*, imprimé en chinois,

[1] Mémoires concernant les Chinois. XIII, 278-280.
[2] Idem, p. 280 et 281.

avec une version latine, . Stanislas lien, nous pouvons encore mieux juger le vail du père Amiot. On a vu, par le peu notes ajoutées d'après cette version, coml la traduction du laborieux missionnaire est effet conforme au texte. M. Pauthier v de nous donner la traduction française c plète de l'ouvrage composé par *Mong-tsée* les sages principes de Confucius sont résu et présentés avec beaucoup de clarté. C'es commentaire indispensable pour la lecture *Chou-king*, dont il complète les excelle leçons.

Le passage très-curieux que l'on vien lire a donné lieu à d'importantes remarq faites par le père Amiot. Je crois devoir rapporter ici en y ajoutant mes observati L'histoire des tems anté-diluviens sera mi comprise par ce moyen.

EFFETS DU DÉLUGE D'YAO.

XCIX. On a élevé sur le passage de *Me*

ıelques difficultés que le père Amiot s'est
ı de résoudre, et qui méritent d'être
nées ici. Voici les objections avec les
ıes qu'y a faites le missionaire.

a vu sous le règne de *Hoang-ti* (art. XXII)
ı Chine était peuplée, policée et avait
ous les arts; et, suivant le passage de
tsée, il faut que, sous le règne d'*Yao*,
police de nouveau et l'on apprenne à ses
ıns celui même de tous les arts qui est
ıs nécessaire à la vie, je veux dire la
re de cultiver et d'ensemencer la terre.
ı paru extraordinaire à quelques Euro-
, prévenus contre les antiquités chi-
ı. S'ils s'étaient donné la peine de lire
ıttention, de suite et non par lambeaux
hés, tout ce qui est rapporté depuis
g-ti jusqu'à *Yao*, ils auraient conclu que
ux étant stagnantes dans les lieux qu'elles
nt inondés dix ans auparavant, on avait
toute culture dans ces mêmes lieux, et
abitans s'étaient nourris de poissons, de
es aquatiques et des autres alimens qu'ils
nt pu se procurer. Ils avaient vécu pen-

dant tout ce tems-là séparés les uns des autres, chaque famille dans le canton qu'elle occupoit, parce que la communication devoit être très-difficile. La même difficulté de communication avoit empêché les magistrats de veiller sur cette portion des sujets de l'Empire; par conséquent les lois ne devoient plus y être en vigueur, et une ignorance crasse des devoirs les plus essentiels devoit être le triste effet de la vie que l'on y menoit. Aussi ce n'est proprement qu'en ces sortes d'endroits que *Yao* veut faire enseigner aux hommes ce qu'ils se doivent les uns aux autres, et comment ils doivent faire valoir les terres; ce qu'ils avoient eu le tems d'oublier, ou ce que la paresse, jointe aux difficultés qu'il y avoit à surmonter, leur avoit fait envisager comme tout à fait impossible[1].

Quand on lit attentivement ce qui est rapporté dans l'histoire et dans le *Chou-king*, on est convaincu que la Cour du prince, que les cérémonies qui y étoient observées, et que

[1] Mémoires concernant les Chinois. XIII, 281 et 282

tout le reste y était dans le même état qu'auparavant. Les désastres causés par les eaux ne portaient que sur les campagnes et sur la partie basse du territoire, où aucune ville considérable n'existait encore alors. Il n'est effectivement fait aucune mention de villes détruites, d'hommes noyés, etc. On voit au contraire, par les opérations qui furent faites pour l'écoulement des eaux, telles que sont celles de percer des montagnes, de creuser des lits aux rivières, de faire des canaux de communication, etc., qu'il devait y avoir un nombre prodigieux d'hommes[1]. Tous ceux qui habitaient les parties basses du territoire durent nécessairement s'agglomérer dans les parties élevées qu'habitait alors la Cour. On fut obligé de les employer à de grands travaux pour en débarrasser les villes (*a*).

Il est plus que vraisemblable que ce déluge ne s'étendit point jusqu'aux provinces les plus méridionales de la Chine, et que celles qui en furent les plus incommodées furent le *Pé-tché-*

[1] Mémoires concernant les Chinois, XIII, 282.

li, le *Chan-si*, le *Chen-si*, le *Chan-tong*, le *Ho-nan*, une partie du *Léao-tong* et quelques autres endroits voisins de ceux que je viens de nommer. Il ne serait pas impossible, dit le père Amiot, de faire la carte des lieux inondés, et de donner sur ce fameux événement des connaissances assez sûres, pour convaincre que la catastrophe ne fut pas aussi terrible que celle qui, dans le même tems, bouleversa toute la Sirie, du tems de Noé. Avec le secours du *Chou-king* et de ses commentaires, de l'Histoire et de la Glose perpétuelle qui l'accompagne, on pourrait, conclut le père Amiot, détruire bien des préjugés[1]. Il semble que le sage missionaire, s'il l'avait osé, aurait parlé ici contre la croyance d'un déluge universel. On dirait qu'il veut attaquer cette opinion véritablement absurde en continuant de la manière suivante le raisonnement qu'il vient de faire (*a*). . . . .

Sur cet article, ainsi que sur tout autre, quand on lit les auteurs chinois, quels qu'ils

[1] Mémoires concernant les Chinois. XIII, 282 et 283.

soient, comme quand on lit la Genèse, il faut bien distinguer ce qui est dit oratoirement d'avec les narrations purement historiques; les narrations historiques n'ont que les faits pour objet, d'avec celles qui embrassent les faits dans toutes leurs circonstances; ce qui est rapporté comme devant servir d'exemple pour exciter à la pratique de la vertu ou à la fuite du vice, d'avec ce qui est traité *ex-professo*. Si l'on avait toujours fait cette attention, on n'aurait pas abusé de certains passages pour faire valoir des opinions extraordinaires, qui n'ont d'autres fondemens que les exagérations en plus ou en moins des moralistes, les à peu près des narrateurs et les compilations informes des écrivains, qui, n'étant pas en état de juger par eux-mêmes d'après les originaux, se sont attachés, de préférence, à ceux d'entre les traducteurs qui ont travaillé avec le moins d'exactitude et de goût. On n'aurait pas envisagé comme des difficultés et des contradictions insurmontables, ni comme des différences dans les principales époques, ce qui n'est que l'exposition des sentimens particu-

liers de quelques Lettrés, dont le suffrage n'est point et ne fut jamais celui du corps entier de la littérature, qui est, et qui a toujours été celui de la nation; on n'aurait point enveloppé enfin dans d'épais nuages ce qui est souvent très-clair en lui-même, et très-clairement énoncé. On trouvera peut-être que ces remarques sont déplacées, dit en finissant le père Amiot, d'après lequel je viens de parler; n'importe, dit-il, elles n'en sont pas moins utiles[1]. Il n'importe en rien à la religion que le déluge de Noé, le même que celui d'*Yao*, ait été universel, et que Dieu ait fait ici un miracle inutile pour opérer un bouleversement général sur le globe. Il est bien plus simple et plus naturel de ne voir dans ce déluge qu'un événement conforme aux lois de la phisique et aux récits de l'histoire (*a*).

[1] Mémoires concernant les Chinois. XIII, 282 et 283.

TRAVAUX D'YU. — PROVINCE DE KI-TCHÉOU.

c. Promt à exécuter le travail que *Chun* avait ordonné après la visite des montagnes, *Yu* fit construire sans délai, l'an 2286 avant notre ère, les barques et les machines qu'il jugea nécessaires pour l'expédition dont il était chargé; après quoi, la sonde et le niveau à la main, il parcourut tout l'Empire, et fut sur plusieurs montagnes pour examiner la différente situation des terreins, et tracer le cours qu'il devait faire prendre aux rivières, pour les faire écouler dans la mer; après avoir fait couper quantité de bois, il revint sur ses pas, et commença son grand ouvrage par la province de *Ki-tchéou*[1], appelée aujourd'hui le *Chan-si*. L'empereur *Yao* y tenait sa Cour. Cette province était bornée à l'est, à l'ouest et au sud par le fleuve *Hoang-ho*, et au nord par les montagnes *Ta-hang*. Les eaux du *Hoang-*

[1] Histoire générale de la Chine. I, 61.

ho s'étaient tellement accrues, qu'elles e chaient le cours de celles de la rivière de *choui*[1], que j'ai appelée *Fen-ho*, et qui s la ville de *Fen-tchéou-fou*[2]. Les eaux de rivière *Fen* se répandaient dans le plat et y fesaient comme une mer. Pour leu prendre un libre cours, *Yu* fit sauter un tie de la montagne *Long-men*, élargit le sage de ce fleuve entre les montagnes de *kéou*; par ce moyen, il retint les eau *Houng-ho* dans leur lit, et facilita le co celles de la rivière *Fen-choui*[3].

Il fallut faire ensuite un lit aux ea cette rivière; *Yu* commença par cherch sources, qu'il trouva aux montagnes *L chan*, *Ki-chan*, *Tai-yo-chan* et à une montagne située au nord de *Tai-yuen*. couler les eaux de cette dernière à *Tai-* et de là, traçant son lit au sud-ouest conduisit les eaux de *Léang-chan*; au

[1] Histoire générale de la Chine. I, 61.
[2] Description de la Chine. I, 311.
[3] Histoire générale de la Chine. I, 61.

celles de *Ki-chan* et de *Tai-yo-chan*, d'où, continuant à leur creuser un lit assez spacieux, il en dirigea le cours vers le sud-ouest à *Long-men*, où elles se déchargèrent dans le *Hoang-ho*[1].

La montagne *Léang-chan* est à l'ouest de *Tai-yuen*; *Ki-chan* au sud-ouest, et *Tai-yo-chan* au sud. Lorsque la partie septentrionale de la province de *Ki-tchéou* fut délivrée de l'inondation, *Yu* passa dans la partie méridionale, qui était encore fort incommodée par les eaux du *Hoang-ho* et des rivières *Heng*, *Tchang* et *Yen-choui*. Pour y remédier, *Yu* conduisit au sud le *Hoang-ho* jusqu'à *Ley-tchéou*, où, rencontrant *Tai-hoa-chan*, il coule au nord-est jusqu'aux montagnes *Ti-tchou-chan*, d'où, prenant son cours vers l'est, il passe au nord de *Tong-tsin* et va jusqu'au bas pays de *Tan-hoai*, où *Yu* fit élargir et creuser son lit; ces eaux, prenant ensuite la route du

[1] Description générale de la Chine. I, 61 et 62. L'éditeur renvoie à la carte de l'ancienne Chine, qu'il ne donne point. Je l'ai fait graver sur les dessins de M. le colonel Lapie.

nord-est, coulaient au pays de *Ta-lou*, où elles se répandaient d'une manière terrible, parce que le terrein en est extrêmement bas; *Yu* fit ouvrir neuf canaux, qu'il appela *Kiéou-ho* ou les neuf rivières, qu'il réunit ensuite dans un seul lit, avant d'arriver à la mer, dans l'endroit où la marée se fesait le plus sentir, à qui il donna pour cette raison le nom de *Ni-ho* ou rivière qui reflue. Alors les eaux du *Hoang-ho* se déchargèrent aisément dans la mer et n'incommodèrent plus ces contrées [1]. J'ai donné plus haut (art. XCVIII) les noms de ces neuf canaux.

La rivière *Heng-tchang* a ses sources aux montagnes *Ti-tchou-chan* et à celle de *Si-tching-chan*. Depuis sa source de *Ti-tchou-chan*, jusqu'à l'endroit où elle se joint aux eaux qui viennent de *Si-tsing-chan*, elle porte le nom de *To-tchang* ou *Tcho-tchang*, c'est-à-dire le *tchang* trouble, et celles-là celui de *Tsin-tchang*. *Yu* en conduisit les eaux dans le *Hoang-ho*, et par cet écoulement, la province

[1] Description générale de la Chine. I, 62 et 63.

le *Ki-tchéou* ne fut plus incommodée par l'inondation [1].

J'ai dit que les neuf canaux, tracés par *Yu*, partaient tous du *Hoang ho*, et je viens de dire qu'ils se réunissaient à l'endroit où la marée se fait le plus sentir, appelé *Ni-ho*. Cet endroit était donc voisin de la mer. On ne le trouve sur aucune de nos cartes. M. de Guignes n'a pas su s'il s'agissait de neuf rivières ou de neuf canaux, et dit qu'on ne sait pas bien où ils se trouvaient. Selon les interprètes, ajoute-t-il [2], il y en avait quelques-uns dans le district de *Ho-kien-fou* du *Pé-tché-li*.

En effet, on lit dans le *Chou-king* [3] :

« Depuis *Tsi-ché*, *Yu* fit des travaux pour faire « aller le *Hoang-ho* à *Long-men*. Ensuite il le « fit aller au sud jusqu'au nord de la montagne « *Hoa*; de là il le fit courir à l'est jusqu'à *Ti-* « *tchou*; de là à l'est jusqu'à *Mong-tsin*; de là « à l'est, passant par l'embouchure du *Lo*, il

[1] Description générale de la Chine. I, 63.
[2] Le *Chou-king*, p. 45.
[3] Idem, ibidem.

« le fit aller à *Ta-p* nord, pas
« sant par *Kiang-* , il le conduisit à *Tu*
« *lon*, encore au n , il le divisa en
« rivières ; leur réunion fit le lac *Ni*-
« ainsi que *Yu* le fit rer dans la mer. » Tel
est la traduction du e Gaubil.

Le cours du *H* -*ho*, dit ici M. de G
gnes, est remarq e dans ce passage
Chou-king; encore à fin de la dinastie S
ce fleuve allait se décharger dans la mer
Pé-tché-li. Ceux qui voudront examiner
monument de l'ancienne géographie, doiv
avoir devant les ieux une carte de la Chine
elle leur sera nécessaire pour tous les lie
dont parle le *Chou-king*. Quant à *Long-men*
un auteur du tems de *Tsin-chi-hoang*, av
les Han, appelé *Lou-pou-ouei*, dit que *Y*
perça cette montagne pour y faire passer l
Houng-ho. Il ajoute qu'avant l'inondation, l
Hoang-ho avait son cours à l'est, au nord d
Long-men ; c'est pour cela que *Yu* perça cett
montagne pour donner passage au *Hoang-ho*,
sauver *Ki-tchéou*, où était la Cour. Le *Ti*
u est une montagne du *Ho-nan*, près d

chen-tchéou. Le *Mong-tsin* est une montagne du *Ho-nan*, qui a conservé ce nom de *Mong-tsin*. *Ta-poeï* est près de *Ta-ming-fou*, dans le *Pé-tché-li*. *Kiang-choui* était près de *Ki-tchéou*, au *Pé-tché-li*. *Ni* signifie ici les eaux de ces neuf rivières ou canaux réunis et joints avec la marée. Ces neuf rivières ou canaux devaient être dans le district de *Ho-kien-fou*, du *Pé-tché-li*; et le *Ni* était plus avancé vers la mer [1].

Ni était un véritable fleuve, comme le prouve la traduction suivante, faite avec le plus grand soin, par M. Stanislas Julien, sur le texte du *Chou-king*:

« Plus au nord, il partagea (les eaux) et forma les neuf fleuves. Puis, les réunissant, il en forma le fleuve *Ni* et le fit entrer dans la mer. »

Note du commentaire impérial : Le mot *ni* veut dire : aller au devant de, remonter (en parlant de la marée). On pense que ce fleuve est appelé *Ni-ho* parce que l'eau de la mer y remontait assez avant à l'époque de la marée.

[1] Le *Chou-king*, p. 52 et 53, notes.

li, le *Chan-si*, le *Chen-si*, le *Chan-tong*, le *Ho-nan*, une partie du *Léao-tong* et quelques autres endroits voisins de ceux que je viens de nommer. Il ne serait pas impossible, dit le père Amiot, de faire la carte des lieux inondés, et de donner sur ce fameux événement des connaissances assez sûres, pour convaincre que la catastrophe ne fut pas aussi terrible que celle qui, dans le même tems, bouleversa toute la Sirie, du tems de Noé. Avec le secours du *Chou-king* et de ses commentaires, de l'Histoire et de la Glose perpétuelle qui l'accompagne, on pourrait, conclut le père Amiot, détruire bien des préjugés [1]. Il semble que le sage missionnaire, s'il l'avait osé, aurait parlé ici contre la croyance d'un déluge universel. On dirait qu'il veut attaquer cette opinion véritablement absurde en continuant de la manière suivante le raisonnement qu'il vient de faire (*a*).

Sur cet article, ainsi que sur tout autre, quand on lit les auteurs chinois, quels qu'ils

[1] Mémoires concernant les Chinois. XIII, 282 et 283.

ient, com quand on lit la Genèse, il faut
en distinguer ce qui est dit oratoirement d'a-
ec les narrations purement historiques; les
arrations historiques qui n'ont que les faits
our objet, d'avec celles qui embrassent les
its dans toutes leurs circonstances; ce qui
st rapporté comme devant servir d'exemple
our exciter à la pratique de la vertu ou à la
uite du vice, d'avec ce qui est traité *ex-pro-
esso*. Si l'on avait toujours fait cette attention,
n n'aurait pas abusé de certains passages
our faire valoir des opinions extraordinaires,
ui n'ont d'autres fondemens que les exagéra-
ions en plus ou en moins des moralistes, les
peu près des narrateurs et les compilations
nformes des écrivains, qui, n'étant pas en
état de juger par eux-mêmes d'après les origi-
naux, se sont attachés, de préférence, à ceux
l'entre les traducteurs qui ont travaillé avec
e moins d'exactitude et de goût. On n'aurait
pas envisagé comme des difficultés et des con-
tradictions insurmontables, ni comme des dif-
férences dans les principales époques, ce qui
n'est que l'exposition des sentimens particu-

liers de quelques Lettrés, dont [illegible]rage n'est point et ne fut jamais celui du corps entier de la littérature, qui est, et qui a toujours été celui de la nation ; on n'aurait point enveloppé enfin dans d'é[illegible]uages ce qui est souvent très-clair en lui[illegible]me, et très-clairement énoncé. On trouvera peut-être que ces remarques sont déplacées, c[illegible] ; en finissant le père Amiot, d'après lequel je viens de parler ; n'importe, dit-il, elles n'en sont pas moins utiles [1]. Il n'importe en rien à la religion que le déluge de Noé, le même que celui d'*Yao*, ait été universel, et que Dieu ait fait ici un miracle inutile pour opérer un bouleversement général sur le globe. Il est bien plus simple et plus naturel de ne voir dans ce déluge qu'un événement conforme aux lois de la phisique et aux récits de l'histoire (*a*).

[1] *Mémoires concernant les Chinois* XIII, 262 et 263

TRAVAUX D'YU. — PROVINCE DE KI-TCHÉOU.

c. Promt à exécuter le travail que *Chun*
ait ordonné après la visite des montagnes,
ı fit construire sans délai, l'an 2286 avant
otre ère, les barques et les machines qu'il
gea nécessaires pour l'expédition dont il était
argé; après quoi, la sonde et le niveau à la
ain, il parcourut tout l'Empire, et fut sur
usieurs montagnes pour examiner la diffé-
nte situation des terreins, et tracer le cours
ı'il devait faire prendre aux rivières pour les
ire écouler dans la mer; après avoir fait cou-
er quantité de bois, il revint sur ses pas, et
ommença son grand ouvrage par la province
e *Ki-tchéou*[1], appelée aujourd'hui le *Chan-si*.
L'empereur *Yao* y tenait sa Cour. Cette
rovince était bornée à l'est, à l'ouest et au
ud par le fleuve *Hoang-ho*, et au nord par
es montagnes *Ta-hang*. Les eaux du *Hoang-*

[1] Histoire générale de la Chine. I, 61.

ho s'étaient fe [illegible] acc[illegible] [illegible]s empê-chaient le c[illegible] s [illegible] c[illegible] s de la rivière de *Fen-choui* [1], que j'ai a[illegible] lée *Fen-ho*, et qui arrose la ville de *Fen-tché*[illegible] *fou* [2]. Les eaux de cette rivière *Fen* se répa[illegible] [illegible]nt dans le plat pays, et y fesaient c[illegible] [illegible]mer. Pour leur faire prendre [illegible] lil [illegible] [illegible] l'u fit sauter une partie de la [illegible] *Lo*[illegible] *men*, élargit le passage de ce fle[illegible] [illegible] montagnes de *Heu-kéou*; par ce moy[illegible] il retint les eaux du *Houang-ho* dans leur lit, [illegible] facilita le cours de celles de la rivière *F*[illegible] *choui* [3].

Il fallut faire ensu[illegible] un lit aux eaux de cette rivière; *Yu* com[illegible]ça par chercher ses sources, qu'il tr[illegible] [illegible] montagnes *Léang-chan*, *Ki-chan*, [illegible] *chan* et à une autre montagne située [illegible] nord de *Tai-yuen*. *Yu* fit couler les eaux de cette [illegible]ernière à *Tai-yuen*, et de là, traçant son lit au sud-ouest, il y conduisit les eaux de *Léang-chan*; au sud,

[1] Histoire générale de la Chine. I, 61.
[2] Description de la Chine. I, 311.
[3] Histoire générale de la Chine. I, 61.

celles de *Ki-chan* et de *Tai-yo-chan*, d'où, continuant à leur creuser un lit assez spacieux, il en dirigea le cours vers le sud-ouest à *Long-men*, où elles se déchargèrent dans le *Hoang-ho*[1].

La montagne *Léang-chan* est à l'ouest de *Tai-yuen*; *Ki-chan* au sud-ouest, et *Tai-yo-chan* au sud. Lorsque la partie septentrionale de la province de *Ki-tchéou* fut délivrée de l'inondation, *Yu* passa dans la partie méridionale, qui était encore fort incommodée par les eaux du *Hoang-ho* et des rivières *Heng*, *Tchang* et *Yen-choui*. Pour y remédier, *Yu* conduisit au sud le *Hoang-ho* jusqu'à *Ley-tchéou*, où, rencontrant *Tai-hoa-chan*, il coule au nord-est jusqu'aux montagnes *Ti-tchou-chan*, d'où, prenant son cours vers l'est, il passe au nord de *Tong-tsin* et va jusqu'au bas pays de *Tan-hoai*, où *Yu* fit élargir et creuser son lit; ces eaux, prenant ensuite la route du

[1] Description générale de la Chine. I, 61 et 62. L'éditeur renvoie à la carte de l'ancienne Chine, qu'il ne donne point. Je l'ai fait graver sur les dessins de M le colonel Lapie.

nord-est, coulaient au pays de *Ta-lou*, où elles se répandaient d'une manière terrible, parce que le terrein en est extrêmement bas; *Yu* fit ouvrir neuf canaux, qu'il appela *Kiéou-ho* ou les neuf rivières, qu'il réunit ensuite dans un seul lit, avant d'arriver à la mer, dans l'endroit où la marée se fesait le plus sentir, à qui il donna pour cette raison le nom de *Ni-ho* ou rivière qui reflue. Alors les eaux du *Hoang-ho* se déchargèrent aisément dans la mer et n'incommodèrent plus ces contrées[1]. J'ai donné plus haut (art. XCVIII) les noms de ces neuf canaux.

La rivière *Heng-tchang* a ses sources aux montagnes *Ti-tchou-chan* et à celle de *Si-tching-chan*. Depuis sa source de *Ti-tchou-chan*, jusqu'à l'endroit où elle se joint aux eaux qui viennent de *Si-tsing-chan*, elle porte le nom de *To-tchang* ou *Tcho-tchang*, c'est-à-dire le *tchang* trouble, et celles-là celui de *Tsin-tchang*. *Yu* en conduisit les eaux dans le *Hoang-ho*, et par cet écoulement, la province

[1] Description générale de la Chine. I, 62 et 63.

de *Ki-tchéou* ne fut plus incommodée par l'inondation [1].

J'ai dit que les neuf canaux, tracés par *Yu*, partaient tous du *Hoang-ho*, et je viens de dire qu'ils se réunissaient à l'endroit où la marée se fait le plus sentir, appelé *Ni-ho*. Cet endroit était donc voisin de la mer. On ne le trouve sur aucune de nos cartes. M. de Guignes n'a pas su s'il s'agissait de neuf rivières ou de neuf canaux, et dit qu'on ne sait pas bien où ils se trouvaient. Selon les interprètes, ajoute-t-il [2], il y en avait quelques-uns dans le district de *Ho-kien-fou* du *Pé-tché-li*.

En effet, on lit dans le *Chou-king* [3] :

« Depuis *Tsi-ché*, *Yu* fit des travaux pour faire « aller le *Hoang-ho* à *Long-men*. Ensuite il le « fit aller au sud jusqu'au nord de la montagne « *Hoa*; de là il le fit courir à l'est jusqu'à *Ti-* « *tchou*; de là à l'est jusqu'à *Mong-tsin*; de là « à l'est, passant par l'embouchure du *Lo*, il

[1] Description générale de la Chine. I, 63.

[2] Le *Chou-king*, p. 45.

[3] Idem, ibidem.

« le fit aller à *Ta-p* ... nord, pas-
« sant par *Kiang-cho* il le conduisit à *Ta-*
« *lou*, encore au n ; il le divisa en neuf
« rivières; leur r ion fit le lac *Ni*. C'est
« ainsi que *Yu* le fit e er dans la mer. » Telle
est la traduction du Gaubil.

Le cours du *Hoang* ho, dit ici M. de Gui-
gnes, est remarqua dans ce passage du
Chou-king; encore à la de la dinastie Song,
ce fleuve allait se d harger dans la mer de
Pé-tchê-li. Ceux qui voudront examiner ce
monument de l'ancienne géographie, doivent
avoir devant les ieux une carte de la Chine;
elle leur sera né e pour tous les lieux
dont parle le *Ch king*. Quant à *Long-men*,
un auteur du de *Tsin-chi-hoang*, avant
les Han, appelé *Lou-pou-ouei*, dit que *Yu*
perça cette montagne pour y faire passer le
Hoang-ho. Il ajoute qu'avant l'inondation, le
Hoang-ho avait son cours à l'est, au nord de
Long-men; c'est pour c la que *Yu* perça cette
montagne pour donner assage au *Hoang-ho*,
et sauver *Ki-tchéou*, où était la Cour. Le *Ti-*
tchou est une montagne du *Ho-nan*, près de

Tchen-tchéou. Le *Mong-tsin* est une montagne du *Ho-nan*, qui a conservé ce nom de *Mong-tsin.* *Ta-poeï* est près de *Ta-ming-fou*, dans le *Pé-tché-li.* *Kiang-choui* était près de *Ki-tchéou*, du *Pé-tché-li.* *Ni* signifie ici les eaux de ces neuf rivières ou canaux réunis et joints avec la marée. Ces neuf rivières ou canaux devaient être dans le district de *Ho-kien-fou*, du *Pé-tché-li*; et le *Ni* était plus avancé vers la mer [1]. C'était un véritable fleuve, comme le prouve la traduction suivante, faite avec le plus grand soin, par M. Stanislas Julien, sur le texte du *Chou-king*:

« Plus au nord, il partagea (les eaux) et « forma les neuf fleuves. Puis, les réunissant, « il en forma le fleuve *Ni* et le fit entrer dans « la mer. »

Note du commentaire impérial : Le mot *ni* veut dire : aller au devant de, remonter (en parlant de la marée). On pense que ce fleuve fut appelé *Ni-ho* parce que l'eau de la mer y remontait assez avant à l'époque de la marée.

[1] Le *Chou-king*, p. 52 et 53, notes.

Voici [illegible] s neuf fle
d'après l'a[illegible] maire *Eul-ya* :

1° *T*[illegible]
2° *Thaï-ssé* ;
3° *Ma-chen* ;
4° *Fo-fou* ;
5° *Hou-sou* ;
6° *Kien-kié* ;
7° *Kéou-pen* ;
8° *Li-tsin* [1].

Pour trouver les neuf fleuves, les an
Lettrés, dit la même édition, ont partag
deux le sixième nom *Kien-kié*, afin d'en
les fleuves *Kien* et *Kié*.

Il serait difficile de déterminer avec p
sion la position de [illegible] s neuf fleuves. Depu
tems de *Tching-ouang*, de la dinastie
Tchéou [2], monté sur le trône l'an 1115 a
notre ère, le fleuve *Ho* commença à se t

[1] Voyez ci-dessus, page 198, ces noms un peu a
ment écrits et au nombre de neuf, d'après les an
Lettrés.

[2] Texte de l'*Eul-ya*, édition impériale, livre I
lio 21, recto.

porter vers le midi. A l'époque des *Han*, l'an 202 avant notre ère, les anciennes routes de ce fleuve, dirigées par *Yu* (littéralement les anciennes routes de *Yu*) se trouvèrent perdues, ce qui ne doit pas surprendre dans un espace de tems aussi long, de l'an 2286 à l'an 202, c'est-à-dire pendant plus de deux mille ans.

Voici cependant quelques renseignemens sur ces neuf fleuves, d'après l'édition impériale ci-dessus citée :

1° *Tou-haï*. Suivant l'ouvrage *Hoan-iu-ki*, il était situé dans le pays appelé aujourd'hui *Tsang-tchéou*, au sud de *Tsing-tchi*.

Suivant les Tables de la géographie impériale, le territoire (*hien*) de *Tsing-tchi* est aujourd'hui dans le district de *Tsang-tchéou*, ville du second ordre dans le département de *Ho-kien-fou*, du *Pĕ-tchĕ-li*.

2° *Thaï-ssé* ou *Thaï-chi*, sur lequel il n'y a aucun renseignement.

3° *Ma-chen* était situé dans les districts actuels de *Ling-hien* et de *Ping-youen-hien*, les-

quels dépendent du département de *Tsi-*
fou [1], dans le *Chan-tong*.

4° *Fo-fou*. Suivant le *Thang-tien* de *Tou*
il était situé dans *Ng-n-tchhian* de *Tê-tch*
aussi dans le *Chan-tong*.

5° *Hou-sou*. Suivant l'ouvrage *Hoan-*
il était situé dans un frais *kien*, où se
vaient :

Chao-ngan, aujourd'hui *Thsing-tcheou*,
le *Pe-tché-li*;

Hou-tang, aujourd'hui *King-yun-hien*

Hin-tsin, aujourd'hui *Nan-pi-hien*.

Ces trois villes sont situées maintenant
le département de *Ho-kien-fou*, du *Pe-tch*

Mais, suivant *Hin-ching*, le fleuve *Hou*
était situé à *Tong-kouang*. Aujourd'hui *T*
kouang forme le district de *Tong-kouang-*
qui dépend aussi du département de *Ho-*
fou.

6° *Kien-kié*, suivant le *Iu-ti-ki*, était

[1] Texte de l'*Eul-ya*, édition impériale, livre I
fo 21, recto

à *Lin-tsin*, dont je viens de parler, dans le *Pé-tché-li*.

Observation de l'édition impériale :

Dans son commentaire sur les neuf fleuves, *Kong-in-ta* s'est appuyé du témoignage de *Kouo-pou*, interprète du *Eul-ya*, et il a fait deux fleuves du *Kien-kié*. *Tchou-hi* a suivi cette opinion dans son commentaire sur *Meng-tseu* (art. XCVIII). Mais *Tsaï-tchin*, commentateur du *Chou-king*, a réuni les noms *Kien* et *Kié*, et n'en a fait qu'un seul fleuve, ce qui est contraire à son texte, où il est répété plusieurs fois que le nombre des fleuves était de neuf.

Il faut, dit avec raison en terminant le commentateur impérial, suivre l'opinion de *Tchou-hi*, dans son commentaire sur *Meng-tseu*, c'est-à-dire faire deux fleuves du mot *Kien-kié*.

7° *Kéou-pan* (et non *Kéou-phan*), suivant le *Choui-king-tchu* [?]. Il était situé au sud-est de *Lo-ling*. Or, d'après les Tables de la géographie impériale, *Lo-ling* est aujourd'hui *Lo-ling-hien*, de l'arrondissement de *Wou-ting-tchéou*; il appartient au département de *Tsi-nan-fou*, dans le *Chan-tong*.

8° *Li-tsin*. Suivant le *Hoan-iu-ki*, ce fle
dont le nom a été mal écrit *Ké-tsin* (art. xc
était situé à l'est de *Lo-ting*, et coulant
la direction du nord-ouest, il couvrait
Chao-ngan. *Tching-chi* pense que le pay
étaient situés les neuf fleuves du tems de
est maintenant re[illegible] par la mer; et pour
la position des n[illegible] fleuves, il cite le r
Kié-chi qui se trouve à l'endroit où les
fleuves entraient dans la mer. Il pense q
pays actuel de *Tchang-tchéou* touchait au
aux frontières de *Ping-tchéou*, aujour
Yong-ping-fou, dans le *Pé-tché-li*. Ils sont
gnés l'un de l'autre de 500 *lis*. Selon ce
teur, les neuf fleuves de *Yu* devaient ét
tués dans ce pays. Dans la suite des tem
été englouti par la mer. C'est pourquoi
vestiges ont disparu.

Le rocher *Kié-chi* existait du tems d
dans le lieu où les neuf fleuves se jetaient
la mer; il était situé au rivage nord-oues

Texte de l'*Eul-ya*, édition impériale, livre I
, recto.

dans le pays qui répond aujourd'hui à *Yen-tchéou* et à *Kin-tchéou* (du *Chou-king*), ce rocher n'existe plus; mais au fond de *Ping-tchéou* il y a une montagne qui s'appelle *Kié-chi* et qui s'élève au milieu de la mer à cinq cens *lis* du rivage. Cela fait croire à *Taking-chi* que la place de l'ancien *Ho* est aujourd'hui occupée par la mer. Ce fleuve se dirigeait obliquement vers le nord lorsqu'il commença à être divisé en neuf branches. Ce passage semblerait démontrer que la route de ces neuf fleuves est aujourd'hui occupée par la mer. Mais cette conjecture me paraît dépourvue de fondement. J'ai indiqué très-clairement la place des neuf fleuves d'après le Dictionnaire impérial. Il est facile de les retrouver sur la carte du *Pé-tché-li*, telle que la donne d'Anville. Les neuf fleuves se réunissent dans un seul auquel ce géographe donne le nom de *Pay-ho*, qui se jette dans la mer à peu de distance de *Ni-tchéou*, dont le nom rappelle celui du fleuve *Ni*. Rien n'autorise à croire qu'un aussi vaste territoire que celui qu'occupaient neuf fleuves, ait été englouti par la mer, et ces sortes de conjectures, hazardées par un seul

auteur, ne paraissent ... confiance. Voyez cependant ce je dirai sur ce sujet ci-après (art. cviii). On y trouvera cette même conjecture adoptée par le père de Mailla. Il est difficile de parler avec certitude sur des tems aussi éloignés et sur des lieux placés à une si grande distance de nous. Au reste, le père de Mailla ne place pas *Kié-chi* à cinq cens *lis* du rivage, mais seule à cinquante *lis*, ce qui rend le fait pl v blable. J'expliquerai dans la suite le nom de *Ni-no* (art. cxvi).

Sur ma demande, tanislas Julien a bien voulu examiner de nou au le passage relatif au rocher *Kié-chi*; il y u que, suivant le commentaire déjà tradu par lui, ce rocher se trouve éloigné du rivage actuel d'environ cinq cent *lis*. Le père de Mailla ne dit point sur quelle autorité il réduit cette distance à cinquante *lis*.

Au reste, les Chinois distinguent plusieurs sortes de rivières, qu'ils désignent par des noms généraux sous lesquels ils rangent chaque espèce. Les rivières de la première espèce sont les *Kiang*, celles de la seconde sont les *Ho*, et

elles de la dernière sont les *Ghoui*. C'est à peu près comme si l'on disait les fleuves, les rivières et les ruisseaux[1].

TRAVAUX DE YU DANS LA PROVINCE D'YEN-TCHÉOU.

CI. La province d'*Yen-tcheou* est à l'est du *Houang-ho*, au nord du fleuve *Tsi-ho*, et à l'ouest de la mer. Quand *Yu* eut conduit les eaux du *Houang-ho* à la mer, il donna ses soins à y conduire celles du *Tsi-ho*. Ce fleuve n'était proprement formé que des eaux de la rivière *Yen-choui*, qui a sa source à la montagne *Ouang-ou-chan*; lesquelles, après être entrées d'un côté dans le *Houang-ho*, en ressortaient de l'autre, et se jetaient dans le lac *Ley-hia*. Alors ses eaux étaient si abondantes, que se répandant de toutes parts, les lacs *Ley-hia*, *Ta-yé* et tout le pays n'en fesaient plus qu'un. *Yu* fit

[1] Mémoires concernant les Chinois. Paris, 1789, XIV, 176.

« le fit aller à *Ta* [illegible] nord, pas
« sant [illegible] *Ki*[illegible]*g-ch*[illegible], il le conduisit à *Ta*
« *lou*, [illegible] il le divisa en neu
« riviè[illegible]; le [illegible]on fit le lac *Hi*. C'est
« ainsi que *Yu* le [illegible]rer dans la mer. » Telle
est la traducti[illegible] de Gaubil.

Le cours [illegible] *H*[illegible]*-ho*, dit ici M. de Gui-
gnes, [illegible]e dans ce passage du
Chou[illegible]*ng*; en[illegible] à la fin de la dinastie Song,
ce fleuve allait se [illegible]charger dans la mer de
Pé-tché-li. Ceux [illegible] voudront examiner ce
monument de l'[illegible]cienne géographie, doivent
avoir devant les ieux une carte de la Chine;
elle leur sera nécessaire pour tous les lieux
dont parle le *Chou-king*. Quant à *Long-men*,
un auteur du tems de *Tsin-chi-hoang*, avant
les HAN, appelé *Lou-pou-ouei*, dit que *Yu*
perça cette montagne pour y faire passer le
Hoang-ho. Il ajoute qu'avant l'inondation, le
Hoang-ho avait son cours à l'est, au nord de
Long-men; c'est pour cela que *Yu* perça cette
montagne pour donner passage au *Hoang-ho*
et sauver *Ki-tchéou*, où était la Cour. Le *Ti-*
chou est une montagne du *Ho-nan*, près de

Tchen-tchoou. Le *Mong-tsin* est une montagne du *Ho-nan*, qui a conservé ce nom de *Mong-tsin*. *Ta-poeï* est près de *Ta-ming-fou*, dans le *Pé-tché-li*. *Kiang-choui* était près de *Ki-tchéou*, du *Pé-tché-li*. *Ni* signifie ici les eaux de ces neuf rivières ou canaux réunis et joints avec la marée. Ces neuf rivières ou canaux devaient être dans le district de *Ho-kien-fou*, du *Pé-tché-li*; et le *Ni* était plus avancé vers la mer [1]. C'était un véritable fleuve, comme le prouve la traduction suivante avec le plus grand soin, par M. Stanislas Julien, sur le texte du *Chou-king* :

« Plus au nord, il partagea (les eaux) et « forma les neuf fleuves. Puis, les réunissant, « il en forma le fleuve *Ni* et le fit entrer dans « la mer. »

Note du commentaire impérial : Le mot *ni* veut dire : aller au devant de, remonter (en parlant de la marée). On pense que ce fleuve fut appelé *Ni-ho* parce que l'eau de la mer y remontait assez avant à l'époque de la marée.

[1] Le *Chou-king*, p. 52 et 53, notes.

Voici quels sont huit de ces neuf fleu
d'après l'ancien dictionnaire *Eul-ya* :

1° *Tou-haï* ;

2° *Thaï-ssé* ;

3° *Ma-chen* ;

4° *Fo-fou* ;

5° *Hou-sou* ;

6° *Kien-kié* ;

7° *Kéou-pen* ;

8° *Li-tsin* [1].

Pour trouver les neuf fleuves, les anci
Lettrés, dit la même édition, ont partagé
deux le sixième nom *Kien-kié*, afin d'en fa
les fleuves *Kien* et *Kié*.

Il serait difficile de déterminer avec pré
sion la position de ces neuf fleuves. Depuis
tems de *Tching-ouang*, de la dinastie
TCHÉOU [2], monté sur le trône l'an 1115 av
notre ère, le fleuve *Ho* commença à se tra

[1] Voyez ci-dessus, page 198, ces noms un peu aut
ment écrits et au nombre de neuf, d'après les anci
Lettrés.

[2] Texte de l'*Eul-ya*, édition impériale, livre IV,
lio 21, recto.

er vers le midi. A l'époque des *Han*, l'an avant notre ère, les anciennes routes de leuve, dirigées par *Yu* (littéralement les iennes routes de *Yu*) se trouvèrent pers, ce qui ne doit pas surprendre dans un ıce de tems aussi long, de l'an 2286 à l'an, c'est-à-dire pendant plus de deux mille

'oici cependant quelques renseignemens sur neuf fleuves, d'après l'édition impériale essus citée :

› *Tou-haï*. Suivant l'ouvrage *Hoan-iu-ki*, ait situé dans le pays appelé aujourd'hui *ng-tchéou*, au sud de *Tsing-tchi*.

uivant les Tables de la géographie impére, le territoire (*hien*) de *Tsing-tchi* est aud'hui dans le district de *Tsang-tchéou*, ville second ordre dans le département de *Ho-i-fou*, du *Pè-tchê-li*.

º *Thaï-ssé* ou *Thaï-chi*, sur lequel il n'y a un renseignement.

º *Ma-chen* était situé dans les districts ac-ıls de *Ling-hien* et de *Ping-youen-hien*, les-

li, le *Chan-si*, le *Chen-si*, le *Chan-tong*, le *Ho-nan*, une partie du *Léao-tong* et quelques autres endroits voisins de ceux que je viens de nommer. Il ne serait pas impossible, dit le père Amiot, de faire la carte des lieux inondés, et de donner sur ce fameux événement des connaissances assez sûres, pour convaincre que la catastrophe ne fut pas aussi terrible que celle qui, dans le même tems, bouleversa toute la Sirie, du tems de Noé. Avec le secours du *Chou-king* et de ses commentaires, de l'Histoire et de la Glose perpétuelle qui l'accompagne, on pourrait, conclut le père Amiot, détruire bien des préjugés.[1] Il semble que le sage missionaire, s'il l'avait osé, aurait parlé ici contre la croyance d'un déluge universel. On dirait qu'il veut attaquer cette opinion véritablement absurde en continuant de la manière suivante le raisonnement qu'il vient de faire (*a*).

Sur cet article, ainsi que sur tout autre, quand on lit les auteurs chinois, quels qu'ils

[1] Mémoires concernant les Chinois. XIII, 282 et 283.

soient, comme quand on lit la Genèse, il faut bien distinguer ce qui est dit oratoirement d'avec les narrations purement historiques; les narrations historiques qui n'ont que les faits pour objet, d'avec celles qui embrassent les faits dans toutes leurs circonstances; ce qui est rapporté comme devant servir d'exemple pour exciter à la pratique de la vertu ou à la fuite du vice, d'avec ce qui est traité *ex-professo*. Si l'on avait toujours fait cette attention, on n'aurait pas abusé de certains passages pour faire valoir des opinions extraordinaires, qui n'ont d'autres fondemens que les exagérations en plus ou en moins des moralistes, les à peu près des narrateurs et les compilations informes des écrivains, qui, n'étant pas en état de juger par eux-mêmes d'après les originaux, se sont attachés, de préférence, à ceux d'entre les traducteurs qui ont travaillé avec le moins d'exactitude et de goût. On n'aurait pas envisagé comme des difficultés et des contradictions insurmontables, ni comme des différences dans les principales époques, ce qui n'est que l'exposition des sentimens particu-

liers de quelques Lettrés, dont le suffrage n'est point et ne fut jamais celui du corps entier de la littérature, qui est, et qui a toujours été celui de la nation ; on n'aurait point enveloppé enfin dans d'épais nuages ce qui est souvent très-clair en lui-même, et très-clairement énoncé. On trouvera peut-être que ces remarques sont déplacées, dit en finissant le père Amiot, d'après lequel je viens de parler ; n'importe, dit-il, elles n'en sont pas moins utiles[1]. Il n'importe en rien à la religion que le déluge de Noé, le même que celui d'*Yao*, ait été universel ; et que Dieu ait fait ici un miracle inutile pour opérer un bouleversement général sur le globe. Il est bien plus simple et plus naturel de ne voir dans ce déluge qu'un événement conforme aux lois de la phisique et aux récits de l'histoire (*a*).

[1] Mémoires concernant les Chinois. XIII, 282 et 283.

TRAVAUX D'YU. — PROVINCE DE KI-TCHÉOU.

c. Promt à exécuter le travail que *Chun* avait ordonné après la visite des montagnes, *Yu* fit construire sans délai, l'an 2286 avant notre ère, les barques et les machines qu'il jugea nécessaires pour l'expédition dont il était chargé; après quoi, la sonde et le niveau à la main, il parcourut tout l'Empire, et fut sur plusieurs montagnes pour examiner la différente situation des terreins, et tracer le cours qu'il devait faire prendre aux rivières, pour les faire écouler dans la mer; après avoir fait couper quantité de bois, il revint sur ses pas, et commença son grand ouvrage par la province de *Ki-tchéou*[1], appelée aujourd'hui le *Chan-si*.

L'empereur *Yao* y tenait sa Cour. Cette province était bornée à l'est, à l'ouest et au sud par le fleuve *Hoang-ho*, et au nord par les montagnes *Ta-hang*. Les eaux du *Hoang-*

[1] Histoire générale de la Chine. I, 61.

ho s'étaient tellement ... s empêchaient le cours de ce ... le la rivière de *Fen-choui* [1], que j'ai ap... *Fen-ho*, et qui arrose la ville de *Fen-tchéou-fou* [2]. Les eaux de cette rivière *Fen* se ré... ent dans le plat pays, et y fesaient c... ne ... ner. Pour leur faire prendre un libre co... l fit sauter une partie de la montagne ... élargit le passage de ce fleuve ... montagnes de *Hou-kéou*; par ce moyen, il retint les eaux du *Hoang-ho* dans leur lit, facilita le cours de celles de la rivière *Fen-ch* oui [3].

Il fallut faire ensuite un lit aux eaux de cette rivière; *Yu* c... ça par chercher ses sources, qu'il trouva aux montagnes *Léang-chan*, *Ki-chan*, *Tai-yo-chan* et à une autre montagne située au nord le *Tai-yuen*. *Yu* fit couler les eaux de cette ... rnière à *Tai-yuen*, et de là, traçant son lit au sud-ouest, il y conduisit les eaux de *Léang-chan*; au sud,

[1] Histoire générale de la Chine. I, 61.
[2] Description de la Chine. I, 311.
[3] Histoire générale de la Chine. I, 61.

lles de *Ki-chan* et de *Tai-yo-chan*, d'où, ntinuant à leur creuser un lit assez spacieux, en dirigea le cours vers le sud-oûest à *Long-ens*, où elles se déchargèrent dans le *Hoang-* ,[1].

La montagne *Léang-chan* est à l'oûest de *ai-yuen*; *Ki-chan* au sud-ouest, et *Tai-yo-an* au sud. Lorsque la partie septentrionale e la province de *Ki-tchéou* fut délivrée de l'inondation, *Yu* passa dans la partie méridionale, qui était encore fort incommodée par s eaux du *Hoang-ho* et des rivières *Heng*, *Tchang* et *Yen-choui*. Pour y remédier, *Yu* onduisit au sud le *Hoang-ho* jusqu'à *Ley-héou*, où, rencontrant *Tai-hoa-chan*, il coule u nord-est jusqu'aux montagnes *Ti-tchou-han*, d'où, prenant son cours vers l'est, il passe au nord de *Tong-tsin* et va jusqu'au bas pays de *Tan-hoai*, où *Yu* fit élargir et creuser son lit; ces eaux, prenant ensuite la route du

[1] Description générale de la Chine. I, 61 et 62. L'éditeur renvoie à la carte de l'ancienne Chine, qu'il ne donne point. Je l'ai fait graver sur les dessins de M le colonel Lapie.

nord-est, coulaient au pays de *Ta-lou*, où elles se répandaient d'une manière terrible, parce que le terrein en est extrêmement bas; *Yu* fit ouvrir neuf canaux, qu'il appela *Kiéou-ho* ou les neuf rivières, qu'il réunit ensuite dans un seul lit, avant d'arriver à la mer, dans l'endroit où la marée se fesait le plus sentir, à qui il donna pour cette raison le nom de *Ni-ho* ou rivière qui reflue. Alors les eaux du *Hoang-ho* se déchargèrent aisément dans la mer et n'incommodèrent plus ces contrées [1]. J'ai donné plus haut (art. XCVIII) les noms de ces neuf canaux.

La rivière *Heng-tchang* a ses sources aux montagnes *Ti-tchou-chan* et à celle de *Si-tching-chan*. Depuis sa source de *Ti-tchou-chan*, jusqu'à l'endroit où elle se joint aux eaux qui viennent de *Si-tsing-chan*, elle porte le nom de *To-tchang* ou *Tcho-tchang*, c'est-à-dire le *tchang* trouble, et celles-là celui de *Tsin-tchang*. *Yu* en conduisit les eaux dans le *Hoang-ho*, et par cet écoulement, la province

[1] Description générale de la Chine. I, 62 et 63.

Ki-tchéou ne fut plus incommodée par l'i-
ondation [1].

J'ai dit que les neuf canaux, tracés par *Yu*,
ortaient tous du *Hoang ho*, et je viens de
re qu'ils se réunissaient à l'endroit où la ma-
ée se fait le plus sentir, appelé *Ni-ho*. Cet
ndroit était donc voisin de la mer. On ne le
rouve sur aucune de nos cartes. M. de Gui-
nes n'a pas su s'il s'agissait de neuf rivières
u de neuf canaux, et dit qu'on ne sait pas
ien où ils se trouvaient. Selon les interprètes,
joute-t-il [2], il y en avait quelques-uns dans
e district de *Ho-kien-fou* du *Pé-tché-li*.

En effet, on lit dans le *Chou-king* [3] :

« Depuis *Tsi-ché*, *Yu* fit des travaux pour faire
« aller le *Hoang-ho* à *Long-men*. Ensuite il le
« fit aller au sud jusqu'au nord de la montagne
« *Hoa*; de là il le fit courir à l'est jusqu'à *Ti-*
« *tchou*; de là à l'est jusqu'à *Mong-tsin*; de là
« à l'est, passant par l'embouchure du *Lo*, il

[1] Description générale de la Chine. I, 63.
[2] Le *Chou-king*, p. 45.
[3] Idem, ibidem.

« le fit aller à *Ta-poei ;* [illegible] nord, pas-
« sant par *Kiang-ch* [illegible] il le conduisit à *Ta-*
« *lou*, encore au [illegible] il le divisa en neuf
« rivières ; leur [illegible] il fit le lac *Ni.* C'est
« ainsi que *Yu* le fit [illegible] er dans la mer. » Telle
est la traduction du [illegible] Gaubil.

Le cours du *Ho* [illegible] *-ho*, dit ici M. de Gui-
gnes, est remarq [illegible] dans ce passage du
Chou-king ; encore à la [illegible] n de la dinastie Song,
ce fleuve allait se décharger dans la mer de
Pé-tché-li. Ceux qui [illegible] udront examiner ce
monument de l'ancienne géographie, doivent
avoir devant les ieux une carte de la Chine ;
elle leur sera [illegible] i e pour tous les lieux
dont parle le *Ch* [illegible] Quant à *Long-men*,
un auteur du [illegible] *Tsin-chi-hoang*, avant
les HAN, appelé *L* [illegible] *ou-ouei*, dit que *Yu*
perça cette montagne pour y faire passer le
Hoang-ho. Il ajoute qu'avant l'inondation, le
Hoang-ho avait son cours à l'est, au nord de
Long-men ; c'est ponr cela que *Yu* perça cette
montagne pour donner passage au *Hoang-ho*,
et sauver *Ki-tchéou*, où était la Cour. Le *Ti-*
tchou est une montagne du *Ho-nan*, près de

-tchou. Le *Mong-tsin* est une montagne
...; qui a conservé ce nom de *Mong-*
Ta-pou est près de *Ta-ming-fou*, dans le
é-li. Kiang-tcheou était près de *Ki-tchéou*,
-tché-li. Ni signifie ici les eaux de ces
rivières ou canaux réunis et joints avec la
. Ces neuf rivières ou canaux devaient
dans le district de *Ho-kien-fou*, du *Pé-*
; et le *Ni* était plus avancé vers la mer [1].
t un véritable fleuve, comme le prouve
duction suivante, faite avec le plus grand
par M. Stanislas Julien, sur le texte du
king:

lus au nord, il partagea (les eaux) et
les neuf fleuves. Puis, les réunissant,
n forma le fleuve *Ni* et le fit entrer dans
ser.

te du commentaire impérial : Le mot *ni*
lire : aller au-devant de, remonter (en
de la marée). On pense que ce fleuve
ppelé *Ni-ho* parce que l'eau de la mer y
nait assez avant à l'époque de la marée.

[1] *Chou-king*, p. 52 et 53, notes.

Voici quels sont huit de ces neuf fle
d'après l'ancien dictionnaire *Eul-ya* :

1° *Tou-hai* ;

2° *Thai-ssé* ;

3° *Ma-chen* ;

4° *Fo-fou* ;

5° *Hou-sou* ;

6° *Kien-kié* ;

7° *Kéou-pen* ;

8° *Li-tsin* [1].

Pour trouver les neuf fleuves, les au
Lettrés, dit la même édition, ont partag
deux le sixième nom *Kien-kié*, afin d'en
les fleuves *Kien* et *Kié*.

Il serait difficile de déterminer avec p
sion la position de ces neuf fleuves. Depu
temps de *Tching-ouang*, de la dinastie
Tcheou [2], monté sur le trône l'an 1115 a
notre ère, le fleuve *Ho* commença à se t

Voyez ci-dessus, page 196, ces noms un peu a
ment écrits et au nombre de neuf, d'après les a
Lettrés.

[2] Texte de l'*Eul-ya*, édition impériale, livre I
..., 2° recto.

porter vers le midi. A l'époque des *Han*, l'an 202 avant notre ère, les anciennes routes de ce fleuve, dirigées par *Yu* (littéralement les anciennes routes de *Yu*) se trouvèrent perdues, ce qui ne doit pas surprendre dans un espace de tems aussi long, de l'an 2286 à l'an 202, c'est-à-dire pendant plus de deux mille ans.

Voici cependant quelques renseignemens sur ces neuf fleuves, d'après l'édition impériale ci-dessus citée :

1° *Tou-haï*. Suivant l'ouvrage *Hoan-iu-ki*, il était situé dans le pays appelé aujourd'hui *Tsang-tchéou*, au sud de *Tsing-tchi*.

Suivant les Tables de la géographie impériale, le territoire (*hien*) de *Tsing-tchi* est aujourd'hui dans le district de *Tsang-tchéou*, ville du second ordre dans le département de *Ho-kien-fou*, du *Pè-tché-li*.

2° *Thaï-ssé* ou *Thaï-chi*, sur lequel il n'y a aucun renseignement.

3° *Ma-chen* était situé dans les districts actuels de *Ling-hien* et de *Ping-youen-hien*, les-

quels dépendent du département de *Tsi-nan-fou* [1], dans le *Chan-tong*.

4° *Fo-fou*. Suivant le *Thong-tian* de *Tou-chi*, il était situé dans *Ngan-tchhien* de *Tsi-tchéou*, aussi dans le *Chan-tong*.

5° *Hou-sou*. Suivant l'ouvrage *Hoan-iu-ki*, il était situé dans un frais [illegible] où se trouvaient :

Chao-ngan, aujourd'hui *Thsang-tchéou*, dans le *Pé-tché-li* ;

Hou-tang, aujourd'hui *King-yun-hien* ;

Hin-tsin, aujourd'hui *Nan-pi-hien*.

Ces trois villes sont situées maintenant dans le département de *Ho-kian-fou*, au *Pé-tché-li*.

Mais, suivant *Hin-chang*, le fleuve *Hou-sou* était situé à *Tong-kouang*. Aujourd'hui *Tong-kouang* forme le district de *Tong-kouang-hien* qui dépend aussi du département de *Ho-kian-fou*.

6° *Kien-kié*, suivant le *Iu-ti-ki*, était si[tué]

[1] Texte de l'*Eul-ya*, édition impériale, livre IV, fo 21, recto.

à *Lin-tsin*, dont je viens de parler, dans le *Pé-tché-li*.

Observation de l'édition impériale :

Dans son commentaire sur les neuf fleuves, *Kong-in-ta* s'est appuyé du témoignage de *Kouo-pou*, interprète du *Eul-ya*, et il a fait deux fleuves du *Kien-kié*. *Tchou-hi* a suivi cette opinion dans son commentaire sur *Meng-tseu* (art. xcviii). Mais *Tsaï-tchin*, commentateur du *Chou-king*, a réuni les noms *Kien* et *Kié*, et n'en a fait qu'un seul fleuve, ce qui est contraire à son texte, où il est répété plusieurs fois que le nombre des fleuves était de neuf. Il faut, dit avec raison en terminant le commentateur impérial, suivre l'opinion de *Tchou-hi*, dans son commentaire sur *Meng-tseu*, c'est-à-dire faire deux fleuves du mot *Kien-kié*.

7° *Kéou-pan* (et non *Kéou-phan*), suivant le *Houan-iu-ki*. Il était situé au sud-est de *Lo-ling*. Or, d'après les Tables de la géographie impériale, *Lo-ling* est aujourd'hui *Lo-ling-hien*, de l'arrondissement de *Wou-ting-tchéou*; il appartient au département de *Tsi-nan-fou*, dans le *Chan-tong*.

tiers de quelques Lettrés, dont le suffrage n'est point et ne fut jamais celui du corps entier de la littérature, qui est, et qui a toujours été celui de la nation; on n'auroit point enveloppé enfin dans d'épais nuages ce qui est souvent très-clair en lui-même, et très-clairement énoncé. On trouvera peut-être que ces remarques sont déplacées, dit en finissant le père Amiot, d'après lequel je viens de parler; n'importe, dit-il, elles n'en sont pas moins utiles [1]. Il n'importe en rien à la religion que le déluge de Noé, le même que celui d'*Yao*, ait été universel, et que Dieu ait fait ici un miracle inutile pour opérer un bouleversement général sur le globe. Il est bien plus simple et plus naturel de ne voir dans ce déluge qu'un événement conforme aux lois de la phisique et aux récits de l'histoire (u).

[1] Mémoires concernant les Chinois XIII, [illegible] et [illegible]

TRAVAUX D'YU. — PROVINCE DE KI-TCHÉOU.

c. Promt à exécuter le travail que *Chun*
ait ordonné après la visite des montagnes,
u fit construire sans délai, l'an 2286 avant
otre ère, les barques et les machines qu'il
gea nécessaires pour l'expédition dont il était
argé; après quoi, la sonde et le niveau à la
ain, il parcourut tout l'Empire, et fut sur
usieurs montagnes pour examiner la diffé-
nte situation des terreins, et tracer le cours
u'il devait faire prendre aux rivières pour les
ire écouler dans la mer; après avoir fait cou-
r quantité de bois, il revint sur ses pas, et
mmença son grand ouvrage par la province
e *Ki-tchéou*[1], appelée aujourd'hui le *Chan-si*.
L'empereur *Yao* y tenait sa Cour. Cette
ovince était bornée à l'est, à l'ouest et au
d par le fleuve *Hoang-ho*, et au nord par
s montagnes *Ta-hang*. Les eaux du *Hoang-*

[1] Histoire générale de la Chine. I, 61.

ho s'étaient tellement accrues, q … s empê-
chaient le cours de celles de la rivière de *Fen-
choui* [1], que j'ai appelée *Fen-ho*, et qui arrose
la ville de *Fen-tchéou-f* … [2]. Les eaux de cette
rivière *Fen* se rép … nt dans le plat pays,
et y fesaient c … ner. Pour leur faire
prendre un libre co … u fit sauter une par-
tie de la montagne *L* … *p* … *uen*, élargit le pas-
sage de ce fleuve entre … montagnes de *Hou-
kéou*; par ce moyen, il retint les eaux du
Houang-ho dans leur lit, et facilita le cours de
celles de la rivière *Fen-choui* [3].

Il fallut faire c … un lit aux eaux de
cette rivière; *Yu* c … ça par chercher ses
sources, qu'il tr … montagnes *Léang-
chan*, *Ki-chan*, … *yo-* … *ian* et à une autre
montagne située … n de *Tai-yuen*. *Yu* fit
couler les eaux de … ernière à *Tai-yuen*,
et de là, traçant son lit au sud-ouest, il y
conduisit les eaux de *Léang-chan*; au sud,

[1] Histoire générale de la Chine. I, 61.
[2] Description de la Chine. I, 311.
[3] Histoire générale de la Chine. I, 61.

Ki-chan et de *Tai-yo-chan*, d'où,
t à leur creuser un lit assez spacieux,
gea le cours vers le sud-ouest à *Long-*
elles se déchargèrent dans le *Hoang-*

ntagne *Léang-chan* est à l'ouest de
; *Ki-chan* au sud-ouest, et *Tai-yo-*
sud. Lorsque la partie septentrionale
vince de *Ki-tchéou* fut délivrée de l'i-
, *Yu* passa dans la partie méridio-
i était encore fort incommodée par
du *Hoang-ho* et des rivières *Heng*,
et *Yen-choui*. Pour y remédier, *Yu*
au sud le *Hoang-ho* jusqu'à *Ley-*
h, rencontrant *Tai-hoa-chan*, il coule
-est jusqu'aux montagnes *Ti-tchou-*
où, prenant son cours vers l'est, il
nord de *Tong-tsin* et va jusqu'au bas
Tan-hoai, où *Yu* fit élargir et creuser
ces eaux, prenant ensuite la route du

ption générale de la Chine. I, 61 et 62. L'é-
voie à la carte de l'ancienne Chine, qu'il ne
t. Je l'ai fait graver sur les dessins de M le
pie.

nord-est, coulaient au pays de *Ta-lou*, elles se répandaient d'une manière terribl parce que le terrein en est extrêmement ba *Yu* fit ouvrir neuf canaux, qu'il appela *Kiéu-ho* ou les neuf rivières, qu'il réunit ensuite da un seul lit, avant d'arriver à la mer, dans l'e droit où la marée se fesait le plus sentir, à il donna pour cette raison le nom de *Ni-ho* rivière qui reflue. Alors les eaux du *Hoang* se déchargèrent aisément dans la mer et n' commodèrent plus ces contrées[1]. J'ai don plus haut (art. XCVIII) les noms de ces n canaux.

La rivière *Heng-tchang* a ses sources montagnes *Ti-tchou-chan* et à celle de *tching-chan*. Depuis sa source de *Ti-tchou-ch* jusqu'à l'endroit où elle se joint aux eaux viennent de *Si-tsing-chan*, elle porte le n de *To-tchang* ou *Tcho-tchang*, c'est-à-dire *tchang* trouble, et celles-là celui de *T tchang*. *Yu* en conduisit les eaux dans *Hoang-ho*, et par cet écoulement, la provi

[1] Description générale de la Chine. I, 62 et 63.

de *Ki-tchéou* ne fut plus incommodée par l'inondation [1].

J'ai dit que les neuf canaux, tracés par *Yu*, partaient tous du *Hoang ho*, et je viens de dire qu'ils se réunissaient à l'endroit où la marée se fait le plus sentir, appelé *Ni-ho*. Cet endroit était donc voisin de la mer. On ne le trouve sur aucune de nos cartes. M. de Guignes n'a pas su s'il s'agissait de neuf rivières ou de neuf canaux, et dit qu'on ne sait pas bien où ils se trouvaient. Selon les interprètes, ajoute-t-il [2], il y en avait quelques-uns dans le district de *Ho-kien-fou* du *Pé-tché-li*.

En effet, on lit dans le *Chou-king* [3] :

« Depuis *Tsi-ché*, *Yu* fit des travaux pour faire « aller le *Hoang-ho* à *Long-men*. Ensuite il le « fit aller au sud jusqu'au nord de la montagne « *Hoa*; de là il le fit courir à l'est jusqu'à *Ti-* « *tchou*; de là à l'est jusqu'à *Mong-tsin*; de là « à l'est, passant par l'embouchure du *Lo*, il

[1] Description générale de la Chine. I, 63.
[2] Le *Chou-king*, p. 45.
[3] Idem, ibidem.

li, le *Chan-si*, le *Chen-si*, le *Chan-tong*, le *Ho-nan*, une partie du *Léaq-tong* et quelques autres endroits voisins de ceux que je viens de nommer. Il ne serait pas impossible, dit le père Amiot, de faire la carte des lieux inondés, et de donner sur ce fameux événement des connaissances assez sûres, pour convaincre que la catastrophe ne fut pas aussi terrible que celle qui, dans le même tems, bouleversa toute la Sirie, du tems de Noé. Avec le secours du *Chou-king* et de ses commentaires, de l'Histoire et de la Glose perpétuelle qui l'accompagne, on pourrait, conclut le père Amiot, détruire bien des préjugés[1]. Il semble que le sage missionaire, s'il l'avait osé, aurait parlé ici contre la croyance d'un délugo universel. On dirait qu'il veut attaquer cette opinion véritablement absurde en continuant de la manière suivante le raisonnement qu'il vient de faire (*a*).

Sur cet article, ainsi que sur tout autre, quand on lit les auteurs chinois, quels qu'ils

[1] Mémoires concernant les Chinois. XIII, 282 et 283.

soient, con q on Gen il faut bien distinguer ce qui dit t l'a- vec les narrations pu l riq les narrations historiques que les faits pour objet, d'avec ce rassent les faits dans toutes leur cir ; ce qui est rapporté comme servir d emple pour exciter à la prat de ou à la fuite du vice, d'avec i est *ex-pro- fesso.* Si l'on avait tou fait cette attention, on n'aurait pas abu certains passages pour faire valoir des opinions extraordinaires, qui n'ont d'autres fondemens que les exagéra- tions en plus ou en moins des moralistes, les à peu près des narrateurs et les compilations informes des écrivains, qui, n'étant pas en état de juger par eux-mêmes d'après les origi- naux, se sont attachés, de préférence, à ceux d'entre les traducteurs qui ont travaillé avec le moins d'exactitude et de goût. On n'aurait pas envisagé comme des difficultés et des con- tradictions insurmontables, ni comme des dif- férences dans les principales époques, ce qui n'est que l'exposition des sentimens particu-

liers de quelques Lettrés, dont le suffrage n'est point et ne fut jamais celui du corps entier de la littérature, qui est, et qui a toujours été celui de la nation; on n'aurait point enveloppé enfin dans d'épais nuages ce qui est souvent très-clair en lui-même, et très-clairement énoncé. On trouvera peut-être que ces remarques sont déplacées, dit en finissant le père Amiot, d'après lequel je viens de parler; n'importe, dit-il, elles n'en sont pas moins utiles[1]. Il n'importe en rien à la religion que le déluge de Noé, le même que celui d'*Yao*, ait été universel, et que Dieu ait fait ici un miracle inutile pour opérer un bouleversement général sur le globe. Il est bien plus simple et plus naturel de ne voir dans ce déluge qu'un événement conforme aux lois de la phisique et aux récits de l'histoire (*u*).

[1] *Mémoires concernant les Chinois.* XIII, 282 et 283.

TRAVAUX D'YU. — PROVINCE DE KI-TCHÉOU.

c. Promt à exécuter le travail que *Chun* vait ordonné après la visite des montagnes, *'u* fit construire sans délai, l'an 2286 avant otre ère, les barques et les machines qu'il igea nécessaires pour l'expédition dont il était hargé; après quoi, la sonde et le niveau à la iain, il parcourut tout l'Empire, et fut sur lusieurs montagnes pour examiner la difféente situation des terreins, et tracer le cours u'il devait faire prendre aux rivières, pour les iire écouler dans la mer; après avoir fait couer quantité de bois, il revint sur ses pas, et ommença son grand ouvrage par la province e *Ki-tchéou*[1], appelée aujourd'hui le *Chan-si*. L'empereur *Yao* y tenait sa Cour. Cette rovince était bornée à l'est, à l'ouest et au id par le fleuve *Hoang-ho*, et au nord par s montagnes *Ta-hœng*. Les eaux du *Hoang-*

[1] Histoire générale de la Chine. I, 61.

ho s'étaient tellement accrues, [illegible]s empêchaient le cours de celles de la rivière de *Fen-choui* [1], que j'ai appelée *Fen-ho*, et qui arrose la ville de *Fen-tchéou-fou* [2]. Les eaux de cette rivière *Fen* se répandaient dans le plat pays, et y fesaient comme une mer. Pour leur faire prendre un libre cours, *Yu* fit sauter une partie de la montagne *Long-men*, élargit le passage de ce fleuve entre [illegible] montagnes de *Heou-kéou*; par ce moyen, il retint les eaux du *Hoang-ho* dans leur lit, [illegible]t facilita le cours de celles de la rivière *Fen-choui* [3].

Il fallut faire ensuite un lit aux eaux de cette rivière; *Yu* c[illegible]ça par chercher ses sources, qu'il trouva aux montagnes *Léang-chan*, *Ki-chan*, *Tai-yo-chan* et à une autre montagne située au nord de *Tai-yuen*. *Yu* fit couler les eaux de cette dernière à *Tai-yuen*, et de là, traçant son lit au sud-ouest, il y conduisit les eaux de *Léang-chan*; au sud,

[1] Histoire générale de la Chine. I, 61.
[2] Description de la Chine. I, 311.
[3] Histoire générale de la Chine. I, 61.

les de *Ki-chan* et de *Tai-yo-chan*, d'où, tinuant à leur creuser un lit assez spacieux, n dirigea le cours vers le sud-ouest à *Long-*n, où elles se déchargèrent dans le *Hoang-*s.

La montagne *Léang-chan* est à l'ouest de *i-yuen*; *Ki-chan* au sud-ouest, et *Tai-yo-*n au sud. Lorsque la partie septentrionale la province de *Ki-tchéou* fut délivrée de l'i-ndation, *Yu* passa dans la partie méridio-le, qui était encore fort incommodée par eaux du *Hoang-ho* et des rivières *Heng*, *hang* et *Yen-choui*. Pour y remédier, *Yu* nduisit au sud le *Hoang-ho* jusqu'à *Ley-*eu, où, rencontrant *Tai-hoa-chan*, il coule nord-est jusqu'aux montagnes *Ti-tchou-*n, d'où, prenant son cours vers l'est, il se au nord de *Tong-tsin* et va jusqu'au bas ys de *Tan-hoai*, où *Yu* fit élargir et creuser n lit; ces eaux, prenant ensuite la route du

Description générale de la Chine. I, 61 et 62. L'é-eur renvoie à la carte de l'ancienne Chine, qu'il ne ne point. Je l'ai fait graver sur les dessins de M le onel Lapie.

nord-est, coulaient au pays de *Ta-lou*, où elles se répandaient d'une manière terrible; parce que le terrein en est extrêmement bas; *Yu* fit ouvrir neuf canaux, qu'il appela *Kiéou-ho* ou les neuf rivières, qu'il réunit ensuite dans un seul lit, avant d'arriver à la mer, dans l'endroit où la marée se fesait le plus sentir, à qu il donna pour cette raison le nom de *Ni-ho* ou rivière qui reflue. Alors les eaux du *Hoang-ho* se déchargèrent aisément dans la mer et n'incommodèrent plus ces contrées[1]. J'ai donné plus haut (art. XCVIII) les noms de ces neuf canaux.

La rivière *Heng-tchang* a ses sources aux montagnes *Ti-tchou-chan* et à celle de *Si-tching-chan*. Depuis sa source de *Ti-tchou-chan* jusqu'à l'endroit où elle se joint aux eaux qui viennent de *Si-tsing-chan*, elle porte le nom de *To-tchang* ou *Tcho-tchang*, c'est-à-dire *tchang* trouble, et celles-là celui de *Tsin-tchang*. *Yu* en conduisit les eaux dans le *Hoang-ho*, et par cet écoulement, la provinc

[1] Description générale de la Chine. I, 62 et 63.

de *Ki-tchéou* ne fut plus incommodée par l'inondation [1].

J'ai dit que les neuf canaux, tracés par *Yu*, partaient tous du *Hoang ho*, et je viens de dire qu'ils se réunissaient à l'endroit où la marée se fait le plus sentir, appelé *Ni-ho*. Cet endroit était donc voisin de la mer. On ne le trouve sur aucune de nos cartes. M. de Guignes n'a pas su s'il s'agissait de neuf rivières ou de neuf canaux, et dit qu'on ne sait pas bien où ils se trouvaient. Selon les interprètes, ajoute-t-il [2], il y en avait quelques-uns dans le district de *Ho-kien-fou* du *Pé-tché-li*.

En effet, on lit dans le *Chou-king* [3] :

« Depuis *Tsi-ché*, *Yu* fit des travaux pour faire « aller le *Hoang-ho* à *Long-men*. Ensuite il le « fit aller au sud jusqu'au nord de la montagne « *Hoa*; de là il le fit courir à l'est jusqu'à *Ti-* « *tchou*; de là à l'est jusqu'à *Mong-tsin*; de là « à l'est, passant par l'embouchure du *Lo*, il

[1] Description générale de la Chine. I, 63.
[2] Le *Chou-king*, p. 45.
[3] Idem, ibidem.

« le fit aller à *Ta-poei*; ensuite au nord, pas-
« sant par *Kiang-choui*, il le conduisit à *Ta-*
« *lou*, encore au nord; il le divisa en neuf
« rivières; leur réunion fit le lac *Ni*. C'est
« ainsi que *Yu* le fit entrer dans la mer. » Telle
est la traduction du père Gaubil.

Le cours du *Hoang-ho*, dit ici M. de Gui-
gnes, est remarquable dans ce passage du
Chou-king; encore à la fin de la dinastie Song,
ce fleuve allait se décharger dans la mer de
Pé-tché-li. Ceux qui voudront examiner ce
monument de l'ancienne géographie, doivent
avoir devant les ieux une carte de la Chine;
elle leur sera nécessaire pour tous les lieux
dont parle le *Chou-king*. Quant à *Long-men*,
un auteur du tems de *Tsin-chi-hoang*, avant
les Han, appelé *Lou-pou-ouei*, dit que *Yu*
perça cette montagne pour y faire passer le
Hoang-ho. Il ajoute qu'avant l'inondation, le
Hoang-ho avait son cours à l'est, au nord de
Long-men; c'est pour cela que *Yu* perça cette
montagne pour donner passage au *Hoang-ho*,
et sauver *Ki-tchéou*, où était la Cour. Le *Ti-*
tchou est une montagne du *Ho-nan*, près de

chen-tchéou. Le Mong-tsin est une montagne du Ho-nan, qui a conservé ce nom de Mong-tsin. Ta-poeï est près de Ta-ming-fou, dans le Pé-tché-li. Kiang-choui était près de Ki-tchéou, du Pé-tché-li. Ni signifie ici les eaux de ces neuf rivières ou canaux réunis et joints avec la marée. Ces neuf rivières ou canaux devaient être dans le district de Ho-kien-fou, du Pé-tché-li; et le Ni était plus avancé vers la mer [1]. Ni était un véritable fleuve, comme le prouve la traduction suivante, faite avec le plus grand soin, par M. Stanislas Julien, sur le texte du Chou-king :

« Plus au nord, il partagea (les eaux) et forma les neuf fleuves. Puis, les réunissant, il en forma le fleuve Ni et le fit entrer dans la mer. »

Note du commentaire : Le mot ni veut dire : aller au devant, remonter (en parlant de la marée). On dit que ce fleuve fut appelé Ni-ho parce que l'eau de mer y remontait assez avant à l'époque de la marée.

[1] Le Chou-king, p. 52 et 53, notes.

Voici quels sont huit de ces neuf f
d'après l'ancien dictionnaire *Eul-ya* :

1° *Tou-haï* ;
2° *Thaï-ssé* ;
3° *Ma-chen* ;
4° *Fo-fou* ;
5° *Hou-sou* ;
6° *Kien-kié* ;
7° *Kéou-pen* ;
8° *Li-tsin* [1].

Pour trouver les neuf fleuves, les a
Lettrés, dit la même édition, ont parta
deux le sixième nom *Kien-kié*, afin d'en
les fleuves *Kien* et *Kié*.

Il serait difficile de déterminer avec
sion la position de ces neuf fleuves. Dep
tems de *Tching-ouang*, de la dinasti
Tchéou [2], monté sur le trône l'an 1115
notre ère, le fleuve *Ho* commença à se

[1] Voyez ci-dessus, page 198, ces noms un peu
ment écrits et au nombre de neuf, d'après les
Lettrés.

[2] Texte de l'*Eul-ya*, édition impériale, livre
lio 21, recto.

porter vers le midi. A l'époque des *Han*, l'an 202 avant notre ère, les anciennes routes de ce fleuve, dirigées par *Yu* (littéralement les anciennes routes de *Yu*) se trouvèrent perdues, ce qui ne doit pas surprendre dans un espace de tems aussi long, de l'an 2286 à l'an 202, c'est-à-dire pendant plus de deux mille ans.

Voici cependant quelques renseignemens sur ces neuf fleuves, d'après l'édition impériale ci-dessus citée :

1° *Tou-haï*. Suivant l'ouvrage *Hoan-iu-ki*, il était situé dans le pays appelé aujourd'hui *Tsang-tchéou*, au sud de *Tsing-tchi*.

Suivant les Tables de la géographie impériale, le territoire (*hien*) de *Tsing-tchi* est aujourd'hui dans le district de *Tsang-tchéou*, ville du second ordre dans le département de *Ho-kien-fou*, du *Pe-tché-li*.

2° *Thaï-ssé* ou *Thaï-chi*, sur lequel il n'y a aucun renseignement.

3° *Ma-chen* était situé dans les districts actuels de *Ling-hien* et de *Ping-youen-hien*, les-

quels dépendent du département de *Tsi-nan-fou* [1], dans le *Chan-tong*.

4° *Fo-fou*. Suivant le *Thong-tien* de *Tou-chi*, il était situé dans *Ngan-tchhian* de *Té-tchéou*, aussi dans le *Chan-tong*.

5° *Hou-sou*. Suivant l'ouvrage *Hoan-iu-ki*, il était situé dans un frais kien, où se trouvaient :

Chao-ngan; aujourd'hui *Tsang-tchéou*, dans le *Pé-tché-li*;

Wou-tang, aujourd'hui *King-yun-hien*;

Hin-tsin, aujourd'hui *Nan-pi-hien*.

Ces trois villes sont situées maintenant dans le département de *Ho-kien-fou*, du *Pé-tché-li*.

Mais, suivant *Hin-chang*, le fleuve *Hou-sou* était situé à *Tong-kouang*. Aujourd'hui *Tong-kouang* forme le district de *Tong-kouang-hien*, qui dépend aussi du département de *Ho-kien-fou*.

6° *Kien-kié*, suivant le *Iu-ti-ki*, était situ

[1] Texte de l'*Eul-ya*, édition impériale, livre IV, folio 21, recto.

Lin-tsin, dont je viens de parler, dans le *é-tché-li*.

Observation de l'édition impériale :

Dans son commentaire sur les neuf fleuves, *ong-in-ta* s'est appuyé du témoignage de *ouo-pou*, interprète du *Eul-ya*, et il a fait ux fleuves du *Kien-kié*. *Tchou-hi* a suivi cette pinion dans son commentaire sur *Meng-tseu* rt. XCVIII). Mais *Tsaï-tchin*, commentateur u *Chou-king*, a réuni les noms *Kien* et *Kié*, n'en a fait qu'un seul fleuve, ce qui est ontraire à son texte, où il est répété plusieurs is que le nombre des fleuves était de neuf.

Il faut, dit avec raison en terminant le commentateur impérial, suivre l'opinion de *Tchou-hi*, dans son commentaire sur *Meng-tseu*, est-à-dire faire deux fleuves du mot *Kien-kié*.

7° *Kéou-pan* (et non *Kéou-phan*), suivant le *'oan-iu-ki*. Il était situé au sud-est de *Lo-ling*. r, d'après les Tables de la géographie impéale, *Lo-ling* est aujourd'hui *Lo-ling-hien*, de arrondissement de *Wou-ting-tchéou*; il appartient au département de *Tsi-nan-fou*, dans *Chan-tong*.

8° *Li-tsin*. Suivant le *Hoan-iu-ki*, ce fleuve, dont le nom a été mal écrit *Ké-tsin* (art. XCVIII), était situé à l'est de *Lo-ling*, et coulant dans la direction du nord-ouest, il entrait dans *Chao-ngan*[1]. *Tching-chi* pense que le pays où étaient situés les neuf fleuves du tems de *Yu*, est maintenant rongé par la mer; et pour fixer la position des neuf fleuves, il cite le rocher *Kié-chi* qui se trouve à l'endroit où les neuf fleuves entraient dans la mer. Il pense que le pays actuel de *Tchang-tchéou* touchait au nord aux frontières de *Ping-tchéou*, aujourd'hui *Yong-ping-fou*, dans le *Pé-tché-li*. Ils sont éloignés l'un de l'autre de 500 *lis*. Selon cet auteur, les neuf fleuves de *Yu* devaient être situés dans ce pays. Dans la suite des tems, il a été englouti par la mer. C'est pourquoi leurs vestiges ont disparu.

Le rocher *Kié-chi* existait du tems de *Yu* dans le lieu où les [illegible]uf [illegible]leuves se jetaient dans la mer; il était si[illegible] rivage nord-ouest. Or,

[1] Texte de l'*Eul-ya*, édition impériale, livre IV, folio 21, recto.

dans le pays qui répond aujourd'hui à *Yen-tchéou* et à *Ki-tchéou* (du *Chou-king*), ce rocher n'existe plus; mais au fond de *Ping-tchéou* il y a une montagne qui s'appelle *Kié-chi* et qui s'élève au milieu de la mer à cinq cens *lis* du rivage. Cela fait croire à *Tching-chi* que la place de l'ancien *Ho* est aujourd'hui occupée par la mer. Ce fleuve se dirigeait obliquement vers le nord lorsqu'il commença à être divisé en neuf branches. Ce passage semblerait démontrer que la route de ces neuf fleuves est aujourd'hui occupée par la mer. Mais cette conjecture me paraît dépourvue de fondement. J'ai indiqué très-clairement la place des neuf fleuves d'après le Dictionnaire impérial. Il est facile de les retrouver sur la carte du *Pé-tché-li*, telle que la donne d'Anville. Les neuf fleuves se réunissent dans un seul auquel ce géographe donne le nom de *Pay-ho*, qui se jette dans la mer à peu de distance de *Ni-tchéou*, dont le nom rappelle celui du fleuve *Ni*. Rien n'autorise à croire qu'un aussi vaste territoire que celui qu'occupaient neuf fleuves, ait été englouti par la mer, et ces sortes de conjectures, hazardées par un seul

auteur, ne paraissent [illegible] confiance. Voyez cependant [illegible] je dirai sur ce sujet ci-après (art. CVIII). [illegible] trouvera cette même conjecture adoptée par le père de Mailla. Il est difficile de parler avec certitude sur des tems aussi éloignés et sur des lieux placés à une si grande distance de nous. Au reste, le père de Mailla ne place pas *Kié-chi* à cinq cens *lis* du rivage, mais seulement à cinquante *lis*, ce qui rend le fait plus vrai[illegible]blable. J'expliquerai dans la suite le nom de *Ni-no* (art. CXVI).

Sur ma demande, M. Stanislas Julien a bien voulu examiner de nouveau le passage relatif au rocher *Kié-chi* ; il y a vu que, suivant le commentaire déjà traduit par lui, ce rocher se trouve éloigné du rivage actuel d'environ cinq cent *lis*. Le père de Mailla ne dit point sur quelle autorité il réduit cette distance à cinquante *lis*. [illegible]

Au reste, les Chinois distinguent plusieurs sortes de rivières, qu'ils désignent par des noms généraux sous lesquels ils rangent chaque espèce. Les rivières de la première espèce sont les *Kiang*, celles de la seconde sont les *Ho*, et

elles de la dernière sont les *Choui*. C'est à peu près comme si l'on disait les fleuves, les rivières et les ruisseaux [1].

TRAVAUX DE YU DANS LA PROVINCE D'YEN-TCHÉOU.

CI. La province d'*Yen-tchéou* est à l'est du *Hoang-ho*, au nord du fleuve *Tsi-ho*, et à l'ouest de la mer. Quand *Yu* eut conduit les eaux du *Hoang-ho* à la mer, il donna ses soins à y conduire celles du *Tsi-ho*. Ce fleuve n'était proprement formé que des eaux de la rivière *Yen-choui*, qui a sa source à la montagne *Ouang-ou-chan*, lesquelles, après être entrées d'un côté dans le *Hoang-ho*, en ressortaient de l'autre, et se jetaient dans le lac *Loy-hia*. Alors les eaux étaient si abondantes, que se répandant de toutes parts, les lacs *Loy-hia*, *Ta-yé* et tout le pays n'en formaient plus qu'un. *Yu* fit

[1] Mémoires concernant les Chinois. Paris, 1789. XIV. 176.

creuser et donna plus d'ét[illegible] lacs *Ley-hia* et *Ta-yé* ; il divisa en deux bras les eaux qui en sortaient ; il appela l'un *Tsio-choui*, et l'autre *Tsi-ho* ; il conduisit le premier dans *Yong-choui* qu'il avait fait sortir du *Hoang-ho*, et fit couler l'autre au nord-est jusqu'à la mer[1].

Yu marcha ensuite vers le nord pour en examiner les eaux ; il y trouva quatre petites rivières dont il fit couler les eaux à la mer, savoir : les rivières *Ho-to-ho*, *Ouei-choui*, *Heng-choui* et *Y-choui*. Le *Ho-to-ho* avait sa source aux montagnes *Ta-hang-chan* ; l'*Ouei-choui* et le *Heng-choui* à la montagne *Heng-chan* ; et l'*Y-choui* à une montagne qui est au nord-est de *Heng-chan*, dont on ne dit pas le nom. *Yu* fit couler les eaux de l'*Ouei-choui* dans celles de *Ho-to-ho*, celles-ci dans l'*Heng-choui*, et l'*Y-choui*, et de là dans la mer ; il tranquillisa par ce moyen la province de *Yen-tchéou*[2].

Tel est le récit du père de Mailla qu'il n'est pas facile de suivre sur nos cartes, où la pro-

[1] Description générale de la Chine. I, 63 et 64.
[2] Idem, p. 65.

vince de *Yen-tchéou* est d'une petitesse extrême, et assez éloignée de la mer. La petite portion du *Hoang-ho* qui s'y trouve est au nord. Mais une branche de ce fleuve est à quelque distance à l'ouest, en sorte que le père de Mailla a pu dire que le *Yen-tchéou* est à l'est du *Hoang-ho*. Voici ce que le *Chou-king* dit de cette province [1]:

« La rivière de *Tsi* et le fleuve *Hoang-ho* sont
« du territoire d'*Yen-tchéou*. Les neuf rivières
« eurent leur cours. Le grand amas d'eau
« nommé *Loui-hia*, fut fait. Les deux rivières
« *Yong* et *Tsou*, qui se joignent, eurent leur
« cours; on put planter des mûriers, nourrir
« des vers à soie, et descendre des hauteurs
« pour habiter les plaines.

« La terre d'*Yen-tchéou* est noire, avec de
« petites mottes. Il y a beaucoup de plantes et
« de grands arbres. Les impôts sont du neu-
« vième ordre, et le labourage du sixième.
« Quand les terres furent labourées pendant
« treize ans, elles furent comme les autres. Ce
« qui vient de ce pays consiste en vernis et en

[1] *Yu-kong*, ou chapitre I de la seconde partie, art. 2.

« soie crue. Ce qui ad[illegible] ses coffres o
« caisses de réuer c maille ou tissus de di
« verses couleurs, et transportés par le T
« et par le *Ho* dans le *Hoang-ho.* »

M. de Guignes er que la rivière du *Tsi*
dont il est question d s ce passage, est le T
du *Chan-tong*[1]; il v parler sans doute d
Ta-tçin-ho qui *Tsi-nan*, capitale d
Chan-tong. Le *Ouei-ho* qui s'y jette est au no
de l'*Yen-tchéou*, comme le dit le père de Mailh
Il est possible que cette rivière ait été regardé
comme le commencement du *Ta-tçin* ou d
Tsi avec lequel on l'a pu confondre. Mais to
cela n'est qu'une hypothèse.

Les neuf rivières que *Yu* fit communique
avec le *Hoang-ho* et le *Tçin* pour se rendre
la mer devaient traverser l'*Yen-tchéou* et po
vaient se réunir à un amas d'eau au confluen
de l'*Ouei-ho* et du *Ta-tçin*, avec lequel ils
rendaient dans la mer. Le lac *Loui-hia* ne
trouve pas sur nos cartes.

Yong était un bras du *Hoang-ho*, et *Tsou*

[1] Le *Chou-king*, p. 45, note.

bras du *Tai*, selon M. de Guignes. *Yu* put réunir ces deux fleuves par un canal.

Des mûriers, des vers à soie, du vernis, au tems d'*Yao*, sont choses dignes de remarque, observe M. de Guignes ; suivant lequel ces faits sont peut-être impossibles à admettre ; mais lui-même convient[1] que *Sé-ma-tsien* a commencé son élégante histoire par *Hoang-ti*. En effet, j'ai dit (art. XLVI) que dès l'an 2606 avant notre ère, c'est-à-dire 320 ans avant l'année de laquelle il est question ici, *Hoang-ti* ordonna à *Lei-tsou*, sa légitime épouse, d'instruire le peuple de la manière d'élever les vers à soie. Cette princesse avait aussi enseigné la manière de filer la soie et de l'employer pour faire des habillemens. L'histoire publiée par ordre de l'empereur *Kien-long*, d'après laquelle j'ai parlé, est donc d'accord avec le *Chou-king*.

L'Art de vérifier les dates rapporte les mêmes faits en donnant à *Lei-tsou* le nom de son père *Sé-ling-chi*. Cette princesse, dit-il, ayant rassemblé un grand nombre de vers à soie, dont

[1] Préface du *Chou-king*, p. LIV.

les mûriers étaient couverts; travaillait à filer leur duvet avec les femmes qui la servaient, et leur apprit à en faire des étoffes dont elles s'habillèrent, au lieu des habits de peau dont les deux sexes faisaient usage. Cette invention se répandit promptement dans l'Empire, dont les bornes étaient déjà fort reculées alors, et dont la population augmentait en raison de son étendue.

Ces deux faits de l'éducation des vers à soie, découverts par *Lei-tsou*, et de l'art des vêtemens par l'empereur *Houng-ti*, sont rapportés dans l'excellent ouvrage que M. Stanislas Julien a traduit du chinois*, et qui a déjà été traduit en italien, en allemand, en russe et en arabe. La date qu'il leur donne d'après les grandes Annales de la Chine, est de l'an 2602 avant notre ère. Elle ne diffère que de quatre ans de celle que j'ai donnée d'après l'ouvrage composé par ordre de l'empereur *Kien-long*,

* *Résumé des principaux traités chinois sur la culture des mûriers et l'éducation des vers à soie.* Paris, 1837, p. [illegible]

t traduit e[illegible] père Amiot. Les
loutes élevés par M. d[illegible] s sur le passage
la *Chou-king* n'ont au[illegible] [illegible]ent solide.

Sa dernière observa[illegible] n sur le passage du
Chou-king que j'ai rap[illegible] d'après lui est sur
e *Tsi* et le *Ho*, par les[illegible] s on transporte des
caisses dans le *Hoang-ho*, ce qui se fesait sans
doute alors par un canal, puisque le *Ta-tsin*
qui, selon M. de Guignes, est le *Tsi*, se jette
dans la mer. Il ajoute [illegible] le *Ho* n'est pas le
Hoang-ho, ce qui est bien clair, puisque l'on
allait du *Ho* dans le *Hoang-ho*. Il est peut-être
question là du *Houto-ho*, rivière qui va tomber
dans le lac *Pay-ou*, au *Pé-tché-li*. On va voir
que suivant le père de Mailla, le *To-ho* était
un petit bras du *Hoang-ho*.

PROVINCE DE TSING-TCHÉOU.

CII. La province de *Tsing-tchéou* avait la
montagne *Tai-chan* à l'ouest, la mer au nord,
à l'est et au sud; cette province n'avait senti
l'inondation que par les eaux des rivières

Ouei-choui et *Ssé-choui*; l'O... choui tira eaux de la ... *Lang-gé-chan*: *Yu* ouvrit un lit q... les ... irigea vers la mer. I... vière *Ssé-c*... ... de la montagne I... *chan*: *Yu* la fit en... r dans le *Thi-ho*. Po... qui est du *To-ho*, qui était un petit bra... *Hoang-ho*, *Yu* le conduisit à la mer [1].

C'est tout ce que dit sur cette provin... père de Mailla. Le *Chou-king* donne les d... suivans [2] :

« La mer et la montagne *Tai* sont du... « de *Tsing-tchéou*. On rangea les barbar... « *Yu* à leur devoir; et l'on fit un canal... « les rivières de *Gouei* et de *Thi*.

« La terre est blanche, avec de p... « mottes. La côte de la mer est longue e... « rile. Le labourage est du troisième ord... « les impôts du quatrième. Ce qui vient ... « consiste en sel, en toiles fines et en t... « sortes de productions de la mer, en soie « de la montagne *Tai*, en chanvre, en é...

[1] Description générale de la Chine. I, 64.

[2] Partie II, chap. 1. *Yu-kong*, prov. 3.

bois de pin et en pierres précieuses. Les
rivières de *Lai* fournissent des bestiaux; ce
le [illegible] mettent dans les coffres de réserve,
[illegible] des montagnes. On na-
vigue sur la rivière *Ken* pour entrer dans
[illegible] de *Tsin* [illegible]
cette province est entièrement située dans
Pé-tché-li, et non pas dans le *Chan-tong*,
comme l'a cru le père Gaubil dont les notes,
[illegible]ant de cette fausse base, m'ont paru tout
à fait défectueuses. Par exemple, il dit[1] que
[illegible] est une montagne dans le district de
[illegible]-*fou*, capitale du *Chan-tong*. Je crois
beaucoup plutôt qu'elle est dans le district de
[illegible]-*fou* qui fait partie du *Pé-tché-li*. La
rivière *Ouei-ho* qui coule au pié de cette mon-
tagne a pu facilement recevoir les eaux débor-
dées du *Hoang-ho*, et les porter jusqu'à la mer.
Le père Gaubil a raison de dire que cette
montagne est celle que le *Chou-king*[2] appelle
[illegible]*tsong*[3]. C'est là que fut *Chun*, lorsqu'ayant

[1] Le *Chou-king*, publié par M. de Guignes, p. 45 et 46.
[2] Idem, p. 45, notes.
[3] Idem, p. 14, chap. *Chun-tsien*.

été installé héritier de l'Empire, il alla visiter la partie orientale. Il dut trouver en sortant de *Ki-tchéou*, résidence de l'Empereur, le *Tai-tsong*, qui était le *Ho* ou la montagne de l'orient.

Ce *Tai-tsong*, au [illegible] ié duquel coulait le *Ouei-ho*, est p [illegible] tout le mont *Tai-chan*, près de la [illegible] *Tai* [illegible] *chéou* du *Chan-tong*, comme le dit le p[illegible] aubil, allant encore chercher le *Tai* [illegible] le district de *Tai-nan*, comme je viens [illegible] le [illegible] e d'après lui. C'est le *Ta-tcin-ho* qui c[illegible] e au [illegible] ié de cette montagne, et qui est bi[illegible] é du *Ki-tchéou*, dont il est séparé [illegible] montagnes.

Le *Tai-tsong* ne doit point être confondu avec le *Tai-chan* ; c'est le *Tai-tsong* qui est véritablement le *Yo* ou la montagne de l'orient pour un habitant du *Ki-tchéou*. Le *Yo* du midi est près de la ville de *H[illegible]ng-tchéou-fou* du *Hou-kouang*. Le *Yo* occidental est près de *Hoa-yn-hien*, dans le district de *Si-ngan-fou*, capitale du *Chen-si* ; le *Yo* du nord est près de la ville de *Hoen-yuen-tchéou* dans le *Chen-si*, si l'on en croit le père Gaubil ; mais je ne trouve pas

de ville de ce nom sur la carte du *Chen-si* par d'Anville.

Dans ces quatre *Yo* ou montagnes, *Chun*, à l'exemple de ses prédécesseurs, fesait d'abord le sacrifice au *Chang-ti*, ou souverain maître; ensuite il fesait des cérémonies aux Esprits des montagnes, des rivières, etc. Après s'être acquitté de ces devoirs de religion, il traitait des affaires de l'Empire[1].

Quant aux barbares de *Yu* que l'on fit rentrer à leur devoir du tems de *Yu*, comme je viens de le dire d'après le *Chou-king*, ce pays de *Yu*, habité alors par des barbares, est le pays de *Teng-tchéou-fou* du *Chan-tong*; c'est le caractère *Yu* du pays dont il est parlé dans le *Yao-tien* (art. LXXII); c'est là qu'*Yao* voulut que l'on observât le printems, suivant ce que disent les interprètes[2]. Elle était dans la province *Kiu-tchéou*.

Dans le passage du *Chou-king* que j'explique ici, il est dit que les barbares de *Lai* nour-

[1] Le *Chou-king*, p. 14, art. *Chun-tsien*, note.
[2] Idem, p. 45, note.

rissent des bestiaux. Le père Gaubil observe que *Lai* est le pays où se trouve aujourd'hui *Lai-tchéou-fou* du *Chan-tong* [1]. Si cela est, ces barbares habitaient les bords de la mer comme ceux de *Yu*, et appartenaient aussi à la province de *Hiu-tchéou*. Ils étaient seulement limitrophes de celle de 1 -tchéou dont il est ici question, et furent ap remment réunis alors à l'empire d'*Yao* dont ils ne faisaient pas partie sous les règnes précédens.

Enfin nous lisons dans ce même passage, que l'on navigue sur la rivière *Ven* pour entrer dans celle de *Tsi*. C'est ce que le père de Mailla commente en disant que *Yu* fit couler les eaux de l'*Ouei-choui* dans celles de *Ho-to-ho*, celles-ci dans l'*Heng-choui* et l'*Y-choui*, et de là dans la mer [2]. Le père Gaubil dit simplement que *Ven* est une rivière du *Chan-tong* [3]. Mais il parle toujours dans la fausse préoccupation que la province du *Tsing-tchéou* qui

[1] Le *Chou-king*, p. 46, note.
[2] Histoire générale de la Chine. I, 64.
[3] Le *Chou-king*, p. 46 et 54.

nous occupe ici, est dans le *Chan-tong*, tandis qu'elle est dans le *Pé-tché-li*. Ce n'est donc pas de la rivière *Ven* qu'il est question ici, mais de l'*Ouei*, comme le dit le père de Mailla. *Yu* joignit l'*Ouei-ho* au petit bras de l'*Hoang-ho*, appelé *To-ho*, qu'il fit ainsi aller dans la mer [1], en mêlant ses [illegible] à celles de l'*Ouei*.

Il serait à désirer [illegible] un bon ingénieur voulût prendre la peine [illegible] suivre sur une carte plus détaillée que les [illegible]nnes les travaux d'*Yu* dont il nous rendra [illegible] raison d'une manière plus satisfesante. Plusieurs noms des montagnes et des rivières subsistent encore tels qu'ils sont dans le *Yu-kong*. Le père Gaubil affirme que ce qu'il a dit des pays qui répondent au nom du *Yu-kong*, passe pour certain chez les Chinois. Cela est constant, dit-il, par les géographies et les descriptions de l'Empire qui existent depuis le commencement des *Han*, l'an 206 avant notre ère. *Tsin-chi-hoang* fit brûler beaucoup d'anciens livres; mais il eut grand soin de conserver les cartes et les cata-

[1] Histoire gén[illegible]a[illegible]e de la Chine. I. 6[illegible].

le sud et le , ontrer en-
semble d t, qu'il conduisit dans
le *Hoai-ho*, et la mer[1].

Cette travaux de *Yu* dans la
province *Siu-tchéou* un commentaire fort
détaillé *Chou-king* ne parle qu'en peu
de mots de ce qu'il me le *Su-tchéou*. Il est
fâcheux que l'on ait d né trois noms à cette
ancienne province que je continuerai d'appeler
Siu-tchéou.

« La mer, la montagne *Tai* et la rivière *Hoai*
« sont du territoire de *Siu-tchéou*. On fit les
« réparations nécessaires pour le *Hoai* et le *Y*.
« On put labourer la terre de *Mong* et d'*Yu*.
« On fit le lac *Ta-yé*, et *Tong-yuen* fut en état.

« La terre est rouge avec des mottes. Les
« plantes et les arbres y croissent en grande
« abondance. Le labourage est du second or-
« dre, et les impôts du cinquième. Ce qui
« vient de là consiste en terre colorée, en
« plumes de poules de montagne, en bois de
« *Tong*, qui est sur la partie méridionale de la

[1] Histoire générale de la Chine, I, 64 et 65.

montagne *Y*, en pierres dites *king*, du rivage de la rivière *Sé*, en perles que pêchent les barbares du *Hoai*, et en poissons. Ce que l'on met dans les coffres de réserve consiste en pièces de soie rouges, noires et blanches. Par les rivières de *Hoai* et de *Sé*, on entre dans le *Hoang-ho*[1]. »

Cette province est composée du *Chan-tong* d'une partie du *Kiang-nan* oriental, c'est-à-ire du *Kiang-sou*. Le *Hoai-ho* qui la borne u midi, est une grande rivière qui donne son om à la ville de *Hoai-ngan-fou* dans le *Kan-ou*, où elle se jette dans le *Hoang-ho*.

Mong et *Yu* sont deux montagnes; la preière dans le district de *Yen-tchéou-fou* du *Chan-tong*; la seconde dans le district de *Hoai-ngan-fou*, du *Kan-sou*, c'est-à-dire du *Kiang-nan* oriental.

Ta-yé est un lac dans le district de *Yen-chéou-fou*, ville du *Chan-tong* méridional. Ce ac reçoit les eaux du *Hoang-ho* et du *Ta-tçin*, uand elles sont élevées.

[1] Le *Chou-king*, part. I, chap. 3. *Yu-kong*, p. 46 et 47.

Tong-yuen ... dans même district. L... appelé *tong* produit quoi faire une huile ... fort utile fort estimée ... à cause de ses usages. Le *tong-y...* ... premier rang des arbres qui doi... Chinois différentes espèces d'l... Il ... plus précieux qu c'est lui qui ... huile dont on se sert pour délayer ... appliquer le beau vernis de la Chine. Quelquefois même elle supplée, surtout dans les décorations des grands édifices, telles que les portiques, les salles et les appar... du palais impérial. Comme il seroi... difficile que dispendieux d'appliquer le vérita... vernis sur les énormes colonnes qui supp... le faîte de ces vastes bâtimens, on se co... de les enduire d'huile de *tong-yéou*, dont l... couches transparentes donnent de l'éclat au bois, sans rien masquer de leur beauté natur...

[1] Le *Chou-king*, p. 46, notes.

[2] De la Chine, par M. l'abbé Grosier. Paris, 1818, II, 303 et 309.

La montagne *Y* est près de *Pi-tchéou*, du district de *Hoai-ngan-fou*, dans le *Kiang-nan* oriental ou le *Kiang-sou*.

La rivière *Sé* coule dans le *Chan-tong*, ainsi que la rivière *Hoai* dont j'ai parlé plus haut [1].

On voit que dans cette province est l'embouchure du *Hoang-ho*. M. Barrow, l'un des Anglais qui accompagnaient le lord Macartney, traversa le fleuve Jaune à soixante-dix milles de cette embouchure dans la mer. « Il n'a guère là », dit-il, « qu'un mille de large, et « dans le milieu du courant, la profondeur est « de neuf à dix piés. » On sait que le pié anglais est de 3,05 décimètres et le mille de 1609 mètres [2]. « Cependant quoique le pays « soit très-uni, le courant du fleuve est si ra- « pide, qu'il fait sept à huit milles par heure... « Pour éviter toute possibilité d'exagération, « supposons que dans l'endroit où les Anglais « traversèrent le fleuve Jaune il n'eût que trois

[1] *Le Chou-king*, p. 46 et 47.

[2] Annuaire du Bureau des longitudes pour 1839, p. 70. Il donne ces mesures avec une grande précision, inutile ici.

« quarts de mille de large, ... profondeur « moyenne de cinq piés ; et un courant de « quatre milles par heure ; de là il suit que ce « fleuve verse chaque heure dans la mer Jaune « un volume égal à quatre cent dix-huit mil- « lions cent soixante-seize mille piés cubes, « ou deux milliards c ... cent soixante-trois « millions de gallons » (dix milliards deux cent cinquante-deux mille ... tes, mesure de Paris, et onze milliards 644,81 ... 4,777 pintes, nouveau sistème métrique) ; « ce qui fait onze fois plus « d'eau que le Gange n'en fournit à la mer « des Indes[1].

« Pour pouvoir se former quelque idée de la « quantité de limon mêlé aux eaux du fleuve « Jaune, on fit l'ex ... ience suivante. Dans « l'endroit où le courant était de sept à huit « milles par heure, on prit un gallon et trois « quarts d'eau, mesure commune. Cette eau « déposa un sédiment qui, lorsqu'il fut com- « pacte et pressé en forme de brique, forma « une masse de deux pouces et un tiers cubes...

[1] De la Chine, par l'abbé Grosier. II, 153, 154.

en résulte, que le limon ne forme que la ux centième partie du volume des eaux [1]. »

PROVINCE DE YANG-TCHÉOU.

La province de *Yang-tchéou* a la rivière *ng-ho* au nord, la mer à l'est, et s'étend à st au-delà du grand lac *Pong-li* ou *Po-yang*. eaux de ce lac, qui se joignaient aux eaux grand fleuve *Kiang*, inondaient tous les voisins, et y causaient beaucoup de dommes; *Yu*, pour donner aux eaux du *Kiang* de liberté de s'écouler dans la mer, leur it trois grandes embouchures où elles se argeaient par trois grands canaux qu'il la *Pé-kiang*, *Lou-kiang* et *Song-kiang*. Afin révenir aussi les inconvénients qui pours arriver dans la suite, il fit passer le *-kiang* le plus près qu'il put du lac *Tching-* ns lequel il pouvait aisément se décharger uperflu de ses eaux. Il observa la même

[1] De la Chine, par l'abbé Grosier. II, 154 et 155.

chose pour le fleuve *H*[illegible] fesant cô-toyer de fort près le lac *Hoai-hai* [1].

Ce commentaire est bien nécessaire pour faire comprendre le *Chou-king*, qui dit seulement [2] :

« Le *Hoai* et la mer sont dans le *Yang-tchéou*.
« *Yu* fit le lac *Pong-li*, et l'oiseau *yang* eut de
« quoi se reposer. Les trois *Kiang* eurent leur
« embouchure, et l'on remédia au déborde-
« ment du *Tching-tsé*.

« Les grands et les petits bambous se voient
« de tous côtés. Il y a beaucoup d'herbes et de
« plantes ; les arbres sont hauts, et la terre est
« pleine de marais. Le labourage est du neu-
« vième ordre, et les impôts du septième, tan-
« tôt plus, tantôt moins. Ce qui vient de là
« consiste en or, en argent, en cuivre, en
« pierres [illegible] en bambous, en dents,
« en [illegible] d'oiseaux, en poil de
« [illegible] faits d'herbes, que
« les barbares des îles travaillent. Dans les

[1] Histoire générale de la Chine. I, 65.
[2] Partie I, chap. 3, *Yu-kong*, n° 5.

fres de re...ve, on met des coquillages et tissus de diverses couleurs. On a grand n des oranges et des pamplemous, pour offrir à l'Empereur, selon les ordres qu'il nne. On va du *Kiang* dans la mer, et de mer dans les rivières *Hoai* et *Se* *.

tte province est la plus grande de toutes. omprend une partie du *Kiang-nan*, c'est-à-tant du *Kiang-sou* que du *Ngan-hoei*; une e du *Houpé*, le *Tché-kiang*, le *Kiang-si* et -*kien*. La rivière de *Hoai* qui est au nord d sa source dans le *Ho-nan*, et va se joindre *Houng-ho* J'en ai parlé dans les articles pré-nts, ainsi que du *Se*.

lac *Pon-li* ou *Pong* est le lac *Po-yang* le *Kiang-si*; il est fo t grand. Il reç plu- rivières et communi avec] -*tsé-* ou simplement le il p les eaux pour les fai r , que celles des fleu qui déchargent.

lac *Tching-tsé* ou *Tchin-tcho* est un autre

* *Le Chou-king*, p. 47.

grand lac près de *Sou-tchéou*, dans le *Kiang-nan*. Il communique avec la mer par le *Song-kiang*, et avec le *Kiang* par un autre canal.

L'île de *Tsong-ming*, dont j'ai parlé fort au long dans la Description de la Chine [1], a pu être formée lors du déluge, si elle est aussi récente qu'on le suppose. C'est elle qui étai vraisemblablement habitée alors par ces barbares que le *Chou-king* dit être si habiles pou faire des habits. Cette île, avec d'autres plu petites, est située à l'embouchure du *Kiang*, e convenablement placée pour le commerce.

Le mot *Kiang* signifie rivière. Les trois *Kian* ou rivières sont des canaux qui étaient à *Song kiang-fou* et à *Sou-tchéou-fou* du *Kiang-na* oriental appelé aujourd'hui le *Kiang-sou*. L fleuve *Yang-tsé-kiang* est nommé *Kiang* pa excellence, dans ce même chapitre.

Les interprètes disent que le mot « Dent » d *Chou-king* signifie ici les dents d'éléphan Supposé qu'il n'y eût pas d'éléphant dan *Yang-tchéou*; on pouvait en apporter d'ail

[1] Tome II, page 54 et suivantes.

leurs. Il y en a certainement beaucoup à la Cochinchine ou empire d'*Annam* qui confinait alors avec la Chine plus au nord qu'aujourd'hui, et qui était au sud d'*Yang-tchéou*. Il est donc inutile de rechercher s'il peut être ici question des dents de quelqu'autre animal. Les montagnes du *Fo-kien* n'étaient pas séparées de celles de la Cochinchine, et le pays n'étant pas aussi peuplé qu'il l'a été depuis, les éléphans pouvaient y trouver de la nourriture. L'*Annam* était encore inculte 300 ans avant l'ère chrétienne, c'est-à-dire deux mille ans après *Yao*, et n'était habité que par des peuples sauvages [1]. Ainsi, l'extrémité méridionale de l'*Yang-tchéou* ne devait pas être fort peuplée. Il paraît qu'à l'époque d'Alexandre, roi de Macédoine, il y avait un grand nombre d'éléphans dans l'Inde, beaucoup plus grand qu'aujourd'hui. C'est peut-être de ces forêts qu'ils étaient tirés. On comprend que les pays habités par ces animaux ne peuvent être habités par un nombre d'hommes considérable.

[1] Description de la Chine. Paris, 1840, p. 84.

Les hommes ont eu dans tous les tems pour ce grand, pour ce premier animal, une espèce de vénération. Les Anciens le regardaient comme un prodige, comme un miracle de la nature, et c'est en effet son dernier effort : ils ont beaucoup exagéré ses qualités naturelles ; ils lui ont attribué sans hésiter des qualités intellectuelles et des vertus morales. Pline, Elien, Solin, Plutarque et d'autres auteurs plus modernes, n'ont pas craint de donner à ces animaux des mœurs raisonnées, une religion naturelle et innée, l'observance d'un culte, l'adoration quotidienne du soleil et de la lune, l'usage de l'ablution avant l'adoration, l'esprit de divination, la piété envers le ciel et pour leurs semblables, qu'ils assistent à la mort, qu'après leurs décès ils arrosent de leurs larmes et recouvrent de terre, etc. Les Indiens, prévenus de l'idée de la métempsicose, sont encore persuadés aujourd'hui qu'un corps aussi majestueux que celui de l'éléphant ne peut être animé que par l'âme d'un grand homme ou d'un roi. On respecte à Siam, à Laos, à Pégu, etc., les éléphans blancs, comme les

mânes vivans des empereurs de l'Inde; ils ont chacun un palais, une maison composée d'un nombreux domestique, une vaisselle d'or, des mets choisis, des vêtemens magnifiques, et sont dispensés de tout travail, de toute obéissance; l'Empereur vivant est le seul devant lequel ils fléchissent les genoux, et ce salut leur est rendu par le monarque[1].

PROVINCES DE YU-TCHÉOU ET DE KING-TCHÉOU.

CV. La province de *Yu-tchéou* a pour bornes, au midi la montagne *King-chan*, et au nord le *Hoang-hô*. La source du *Hoai-ho* est dans cette province, à la montagne *Tong-pé*. L'inondation de cette province était causée par la trop grande abondance des eaux des rivières *Y-ho*, *Lo-ho*, *Tchen-choui* et *Kien-choui*. *Lo-ho* était celle des trois premières qui fesait le plus de ravage: *Yu* la resserra dans un lit capable d'en

[1] Œuvres complètes de Buffon. Paris, 1818, VII, 189 et 190. Voyez ma Description de la Chine. III.

contenir les eaux, depuis la montagne *Tchong-ling-chan* où était sa source, jusqu'au *Hoang-ho* dans lequel il la fit entrer à l'est de *Mong-tsin*; il conduisit ensuite dans ce même lit la rivière *Tchen-choui*, dont la source est à la montagne *Tai-hoa-chan*, celle de *Kien-choui* qui a sa source à *Pé-ché-chan*, et enfin la rivière *Y-ho* qui tire ses eaux de la montagne *Hiong-eulh-chan* [1].

Cette province est celle que l'on appelle aujourd'hui le *Ho-nan*, qui a pris ce nom de ce qu'elle est située au midi du fleuve *Hoang-ho*. Le *Chou-king* n'en parle qu'après avoir fait mention du *King-tchéou*. Voici ce qu'il en dit :

« La montagne *King* et le *Hoang-ho* sont dans « *Yu-tchéou*. On fit couler dans le *Hoang-ho* « les eaux de *Y*, de *Lo*, de *Tchan* et de *Kien*. « On fit les lacs *Yng* et *Po*, et après avoir « achevé les réparations nécessaires à *Ko-tsé*, « on conduisit les ouvrages à *Mong-tchou*.

« La terre est friable et a des mottes ; le la- « bourage est du quatrième ordre et les impôts

[1] Histoire générale de la Chine. I, 66.

du second, quelquefois plus, quelquefois moins. Ce que l'on tire de là consiste en vernis, chanvres, toiles fines. Dans les coffres de réserve, on met des fils de coton. Selon les ordres du prince, on en apporte des pierres pour polir. On s'embarque sur le *Lo* pour entrer dans le *Hoang-ho*[1]. »

La montagne *King* ou le *King-chan*, est dans le district de *Siang-yang-fou* du *Hou-pé*, partie septentrionale du *Hou-kouang*. Elle est très-haute. On y compte sept sommets, trente-six coteaux ou monticules, et vingt-quatre lacs ou étangs. Elle s'étend jusqu'à *King-tchéou* dont le nom est écrit *Ki-tchéou* dans ma Description de la Chine[2]. Mais la carte du père de Mailla écrit *King-tchéou*, dont le nom est vraisemblablement dérivé de celui de la montagne.

Yng, *Po*, *Ko-tsé* et *Mong-tchou*, sont quatre lacs de ce tems-là; *Mong-tchou* est dans le district de *Kouei-té-fou* ou *Koué-té-fou*, l'une des métropoles du *Ho-nan*; *Ko-tsé* est dans le

[1] Le *Chou-king*, p. 48 et 49.
[2] Tome II, p. 93.

district de *Tsao-tchéou*, du *L..... ..ng*, sur la rive gauche du *Hoang-ho*; *Yng* est dans le district de *Ho-nan-fou* de la province de *Ho-nan*, sur la rive droite du *Hoang-ho*.

Au sud de la province de *Yu-tchéou*, est la province de *King-tchéou*, dont les limites nord et sud s'étendent depuis la montagne *King-chan* jusqu'au sud de la montagne *Heng-chan*. Parmi les rivières de cette province, on distingue le grand fleuve *Kiang* et la rivière *Han*, auxquelles nulle autre ne peut être comparée : aussi leurs eaux débordées y avaient-elles fait de terribles dégâts. La rivière de *Han*, surtout, en avait causé beaucoup dans les pays de *Yun* et de *Mong*, au nord-ouest de la montagne *Ta-pié-chan*, où le *Han* se jette dans le *Kiang*. *Yu* assura le cours de ces grandes eaux, après quoi il prit la route du sud, et descendit jusqu'au lac appelé *Kiéou-kiang*, ou les neuf rivières, nom qu'il lui donné parce qu'il reçoit les eaux de neuf rivières; aussi ce lac était-il fort sujet à se déborder. *Yu* y mit le meilleur ordre qu'il put, soit en lui assignant des bornes, soit en donnant plus de facilité à

ses eaux de s'écouler dans la mer avec celles du *Kiang*[1].

Cette province, qui est au sud de la précédente, est placée avant elle dans le *Chou-king* qui en parle en ces termes[2] :

« La montagne *King* et la partie méridionale « de la montagne *Hong*, sont du territoire de « *King-tchéou*. Le *Kiang* et le *Han*, après leur « jonction, vont à la mer. On fixa les neuf ri- « vières. Le *To* et le *Tsien* eurent leur cours. « On dessécha le *Yun*, et la terre de *Mong* put « être labourée.

« La terre est marécageuse. Le labourage « est du huitième ordre, les impôts du troi- « sième. On tire de cette contrée des plumes « d'oiseaux, des poils de bêtes, des dents, des « peaux, de l'or, de l'argent, du cuivre, du « bois appelé *tchun* pour faire des flèches, d'un « autre bois nommé *kou*, du ciprès, des pierres « nommées *li-tchi*, propres à moudre, et du « sable. Les trois *Pang* donnent du bambou

[1] Histoire générale de la Chine. I, 66.

[2] Partie I, chap. 3, *Yu-kong*, art. 6.

« appelé *kuen-lou*, et du bois dit *hou*. On y fit
« des rouleaux de fagots de l'herbe appelée
« *tcing-méou*. Dans les coffres de réserve, on
« met des pièces de soie noire et rouge, des
« ceintures ornées de pierres précieuses. Des
« neuf *Kiangs*, c'est-à-dire des neuf rivières,
« on tire de grandes tortues; le transport se
« fait par le *Kiang*, le *To* et le *Tsien*; on va
« ensuite par terre à la rivière *Lo*, et de là au
« *Hoang-ho* austral [1]. »

La montagne *King* ou le *King-chan*, est cette même montagne très-remarquable qui, ainsi qu'on vient de le voir, termine la province de *Yu-tchéou* au nord. Celle de *King-tchéou* renferme le *Hou-kouang* tout entier, en y comprenant le *Hou-pé*.

La montagne *Hong* est plus à l'est, mais aussi sur la rive gauche du *Kiang*, dans le district de *Hoang-tchéou-fou*, fesant partie du *Hou-pé* qui est la portion septentrionale du *Hou-kouang*.

Le *Han* ou plutôt le *Hang* est une grande rivière qui se jette dans le fleuve *Kiang*, le plus

[1] Le *Chou-king*, p. 47 et 48.

grand de la Chine. Leur confluent est près de Tong-yang-fou dans le *Hou-pé.* Cette jonction donne une grande facilité pour suivre sur la carte les détails géographiques qui vont suivre.

Le lac *Toung-ting-hou* est fort grand, puisqu'il a vingt-cinq lieues de long sur quinze de large [1]. Il est situé dans le *Hou-nan* qui est la partie méridionale du *Hou-kouang* et porte le nom de *Kiéou-kiang* ou des neuf rivières, parce que neuf rivières y entrent ou en sont voisines.

To et *Tsien* sont des branches du *Kiang* et du *Han.*

Yun et *Mong* étaient des lacs qui ont donné leur nom aux pays de *Gan-lo*, *Té-gan*, *Hia* et *Hou* dans le *Hou-kouang.*

On ignore quel est le pays désigné par le nom des trois *Pang.*

La rivière *Lo* se jette dans le *Hoang-ho*, dans le *Ho-nan*; et le *Hoang-ho* prend ici le nom d'austral, par rapport au pays de *Ping-yang-fou*, du *Chan-si* où était la Cour de l'em-

[1] Voyez la Description de la Chine. II, 405.

pereur *Yao* [1]. C'e le *Ch* si méridio
Quant aux *Kié* ng ou neuf fleuves do
est ici question, vo les renseignemens f
nis à M. Stanislas Julien par l'édition in
riale du *Chou-king*.

Les neuf *Kiang*, dit le commentaire,
évidemment le lac *Tong-ting*, appelé par d'
ville *Tong-ting-hou*, et situé dans la partie
ridionale du *Hou-kouang*, qui porte auj
d'hui le nom de *Hou-nan*. En effet, la riv
Youen et les rivières *Tsien*, *Heng*, *Tchin*,
Yéou, *Li*, *Tsé* et *Siang* se réunissent dan
lac *Tong-ting*. C' our cette raison qu
lac a été appelé u-kiang.

Ibidem. Suivant partie géographique
annales des Han, les neuf *Kiang* se trouve
dans le district de *Tsin-yang*, dépendant
Lin-kiang-kiun. On lit dans l'histoire du dis
de *Tsin-yang* : Voici les noms des neuf *Kia*

1. *Ou-kiang*; 2. *Fong-kiang*; 3. *Ou-pé-ki*

[1] Notes du père Gaubil sur le *Chou-king*.

[2] *Chou-king*, édition impériale, chap. *Yu-kong*
lio 48, verso.

4. *Kia-mi-kiang*; 5. *Kieou-kiang*; 6. *Youen-kiang*; 7. *Lin-kiang*; 8. *Tin-kiang*; 9. *Kian-kiang*. Ces noms sont un peu différens à la page 198.

Le pays de *Tsin-yang*, dit le commentateur de l'édition impériale, où se trouvait le district des neuf *Kiang*, était compris dans l'arrondissement de *Yang-tcheou* du chapitre *Yu-kong* du *Chou-king*.

Le célèbre *Kong-ing-ta*, qui vivait sous les Tang, pense que les noms des neuf *Kiang* ont été indiqués pour la première fois (littéralement, ont [illegible]) dans les siècles précédens, et qu'ils ne méritent pas assez de confiance.

Ibidem. Le commentateur de l'édition impériale, rapporte de nombreux passages d'où « il résulte clairement », selon lui, que le pays des neuf *Kiang* n'est pas *Tsin-yang*, mentionné plus haut. Il se range de l'opinion de *Hou-chi*, qui vivait sous la dinastie actuelle, et qui croit que l'expression *Kiéou-kiang* désignait le lac *Tong-ting*. Enfin il cite encore l'opinion de *Tsong-chi* qui, suivant lui, démontre jusqu'à l'évidence la plus complète que l'expression

« *Houon* ; on s'embarque sur le *Tsien*, et l'on « passe le *Mien* ; on entre dans le *Gouei*, et « l'on passe le *Hoang-ho* [1]. »

La montagne *Hoa* est près de *Hoa-yn*, dans le district de *Si-ngan-fou*. La carte du *Chen-si*, par d'Anville, place *Hoa-tchéou* et *Hoa-in-hien*, sur la droite du *Hoei-ho*, à son embouchure dans le *Hoang-ho*. Le père de Mailla, comme on vient de le voir, appelle cette montagne *Tai-hou-chan*.

Le père Gaubil prétend que *Hé-choui* vient de près de *Sou-tchéou*, au *Chen-si*. Mais *Sou-tchéou* qui est à l'extrémité nord-ouest du *Chen-si*, est au-delà du *Hoang-ho* et bien loin du *Léao-tong*. La rivière *Hé-choui* est mieux placée dans la carte du père de Mailla. Sa source est dans le pays des *Si-fan* ; elle passe à *Tching-tou-fou*, capitale du *Ssé-tchuen*, et vient se jeter dans le *Kiang*. Il est évident que le *Chou-king* parle ici de cette rivière.

La montagne *Min* est dans le district de cette même cap *Tching-tou-fou*, dans le *Ssé-tchuen*.

[1] Le *Chou-king*, p. 49.

La montagne *Po* est dans le district de *Kong-hang-fou*, du *Chen-si*. C'est là que se trouve la source du *Hoei-ho*. Mais le *Hoei-ho* ne coule pas dans le *Léang-tchéou*. Je soupçonne encore ici une erreur dans la note du père Gaubil.

Le *To* et le *Tsien* sont des bras des rivières *Kiang* et *Han*, différens de ceux qui sont dans le *King-tchéou* (art. cv), et qui portent le même nom.

Tsai et *Mong* sont des montagnes du *Ssé-tchuen*.

La cérémonie *Liu* ou *Lu* avait été instituée pour trouver les Esprits des montagnes.

Ho-y est un pays du *Ssé-tchuen*.

Si-king est *Tao-tchéou* du *Hou-kouang* et non pas du *Chen-si*, comme le dit le père Gaubil.

Tsien et *Gouei* sont aussi des rivières du *Hou-kouang* et non du *Chen-si*, comme le dit encore le père Gaubil[1]. Cependant on verra dans l'article suivant que le *Gouei* est vraisemblablement le *Hoei-ho*, du *Chen-si*.

[1] Notes sur le *Chou-king*, p. 49.

contenir les eaux, depuis la montagne *Tchong-ling-chan* où était sa source, jusqu'au *Hoang-ho* dans lequel il la fit entrer à l'est de *Mong-tsin*; il conduisit ensuite dans ce même lit la rivière *Tchen-choui*, dont la source est à la montagne *Tai-hoa-chan*, celle de *Kien-choui* qui a sa source à *Pé-ché-chan*, et enfin la rivière *Y-ho* qui tire ses eaux de la montagne *Hiong-eulh-chan*[1].

Cette province est celle que l'on appelle aujourd'hui le *Ho-nan*, qui a pris ce nom de ce qu'elle est située au midi du fleuve *Hoang-ho*. Le *Chou-king* n'en parle qu'après avoir fait mention du *King-tchéou*. Voici ce qu'il en dit :

« La montagne *King* et le *Hoang-ho* sont dans « *Yu-tchéou*. On fit couler dans le *Hoang-ho* « les eaux de *Y*, de *Lo*, de *Tchan* et de *Kien*. « On fit les lacs *Yng* et *Po*, et après avoir « achevé les réparations nécessaires à *Ko-tsé*, « on conduisit les ouvrages à *Mong-tchou*.

« La terre est friable et a des mottes; le la-« bourage est du quatrième ordre et les impôts

[1] Histoire générale de la Chine. I, 60.

du second, quelquefois plus, quelquefois moins. Ce que l'on tire de là consiste en vernis, chanvres, toiles fines. Dans les coffres de réserve, on met des fils de coton. Selon les ordres du prince, on en apporte des pierres pour polir. On s'embarque sur le *Lo* pour entrer dans le *Hoang-ho*[1]. »

La montagne *King* ou le *King-chan*, est dans le district de *Siang-yang-fou* du *Hou-pé*, partie septentrionale du *Hou-kouang*. Elle est très-haute. On y compte sept sommets, trente-six coteaux ou monticules, et vingt-quatre lacs ou étangs. Elle s'étend jusqu'à *King-tchéou* dont le nom est écrit *Ki-tchéou* dans ma Description de la Chine[2]. Mais la carte du père de Mailla écrit *King-tchéou*, dont le nom est vraisemblablement dérivé de celui de la montagne.

Yng, *Po*, *Ko-tsé* et *Mong-tchou* sont quatre lacs de ce tems-là; *Mong-tchou* est dans le district de *Kouei-té-fou* ou *Koué-té-fou*, l'une des métropoles du *Ho-nan*; *Ko-tsé* est dans le

[1] Le *Chou-king*, p. 48 et 49.
[2] Tome II, p. 93.

district de *Tsao-tchéou*, du *Chan-tong*, sur la rive gauche du *Hoang-ho*; *Yng* est dans le district de *Ho-nan-fou* de la province de *Ho-nan*, sur la rive droite du *Hoang-ho*.

Au sud de la province de *Yu-tchéou*, est la province de *King-tchéou*, dont les limites nord et sud s'étendent depuis la montagne *King-chan* jusqu'au sud de la montagne *Heng-chan*. Parmi les rivières de cette province, on distingue le grand fleuve *Kiang* et la rivière *Han*, auxquelles nulle autre ne peut être comparée : aussi leurs eaux débordées y avaient-elles fait de terribles dégâts. La rivière de *Han*, surtout, en avait causé beaucoup dans les pays de *Yun* et de *Mong*, au nord-ouest de la montagne *Ta-pié-chan*, où le *Han* se jette dans le *Kiang*. *Yu* assura le cours de ces grandes eaux, après quoi il prit la route du sud, et descendit jusqu'au lac appelé *Kiéou-kiang*, ou les neuf rivières, nom qui lui fut donné parce qu'il reçoit les eaux de neuf rivières; aussi ce lac était-il fort sujet à se déborder. *Yu* y mit le meilleur ordre qu'il put, soit en lui assignant des bornes, soit en donnant plus de facilité à

ses eaux de s'écouler dans la mer avec celles du *Kiang*[1].

Cette province, qui est au sud de la précédente, est placée avant elle dans le *Chou-king* qui en parle en ces termes[2] :

« La montagne *King* et la partie méridionale « de la montagne *Hong*, sont du territoire de « *King-tchéou*. Le *Kiang* et le *Han*, après leur « jonction, vont à la mer. On fixa les neuf ri- « vières. Le *To* et le *Tsien* eurent leur cours. « On dessécha le *Yun*, et la terre de *Mong* put « être labourée.

« La terre est marécageuse. Le labourage « est du huitième ordre, les impôts du troi- « sième. On tire de cette contrée des plumes « d'oiseaux, des poils de bêtes, des dents, des « peaux, de l'or, de l'argent, du cuivre, du « bois appelé *tchun* pour faire des flèches, d'un « autre bois nommé *kou*, du ciprès, des pierres « nommées *li-tchi*, propres à moudre, et du « sable. Les trois *Pang* donnent du bambou

[1] Histoire générale de la Chine. I, 66.

[2] Partie I, chap. 3, *Yu-kong*, art. 6.

« appelé *kuen-lou*, et du bois dit *han*. On y fit
« des rouleaux de fagots de l'herbe appelée
« *tcing-méou*. Dans les coffres de réserve, on
« met des pièces de soie noire et rouge, des
« ceintures ornées de pierres précieuses. Des
« neuf *Kiangs*, c'est-à-dire des neuf rivières,
« on tire de grandes tortues; le transport se
« fait par le *Kiang*, le *To* et le *Tsien*; on va
« ensuite par terre à la rivière *Lo*, et de là au
« *Hoang-ho* austral [1]. »

La montagne *King* ou le *King-chan*, est cette même montagne très-remarquable qui, ainsi qu'on vient de le voir, termine la province de *Yu-tchéou* au nord. Celle de *King-tchéou* renferme le *Hou-kouang* tout entier, en y comprenant le *Hou-pé*.

La montagne *Hong* est plus à l'est, mais aussi sur la rive gauche du *Kiang*, dans le district de *Hoang-tchéou-fou*, fesant partie du *Hou-pé* qui est la portion septentrionale du *Hou-kouang*.

Le *Han* ou plutôt le *Hang* est une grande rivière qui se jette dans le fleuve *Kiang*, le plus

[1] Le *Chou-king*, p. 47 et 48.

grand de la Chine. Leur confluent est près de *Hang-yang-fou* dans le *Hou-pé*. Cette jonction donne une grande facilité pour suivre sur la carte les détails géographiques qui vont suivre.

Le lac *Toung-ting-hou* est fort grand, puisqu'il a vingt-cinq lieues de long sur quinze de large [1]. Il est situé dans le *Hou-nan* qui est la partie méridionale du *Hou-kouang* et porte le nom de *Kiéou-kiang* ou des neuf rivières, parce que neuf rivières y entrent ou en sont voisines.

To et *Tsien* sont des branches du *Kiang* et du *Han*.

Yun et *Mong* étaient des lacs qui ont donné leur nom aux pays de *Gan-lo*, *Té-gan*, *Hia* et *Hoa* dans le *Hou-kouang*.

On ignore quel est le pays désigné par le nom des trois *Pang*.

La rivière *Lo* se jette dans le *Hoang-ho*, dans le *Ho-nan*; et le *Hoang-ho* prend ici le nom d'austral, par rapport au pays de *Ping-yang-fou*, du *Chan-si* où était la Cour de l'em-

[1] Voyez la Description de la Chine. II, 405.

pereur *Yao*[1]. C' (l méridion
Quant aux *Kiéou-k* ou neuf fleuves don
est ici question, voici les renseignemens fo
nis à M. Stanislas Julien par l'édition im
riale du *Chou-king*.

Les neuf *Kiang*, le commentaire, s
évidemment le lac *Tong-ting*, appelé par d'A
ville *Tong-ting-hou*, et situé dans la partie m
ridionale du *Hou-k* ng, qui porte aujou
d'hui le nom de *H* an. En effet, la rivi
Youen et les rivières *Tsien*, *Heng*, *Tchin*, *S*
Yéou, *Li*, *Tsé* et ng se réunissent dans
lac *Tong-ting*. C' sur cette raison que
lac a été appelé *kiang*.

Ibidem. Suivant partie géographique d
annales des Han, les neuf *Kiang* se trouvai
dans le district de *T in-yang*, dépendant
Lin-kiang-kiun. On lit dans l'histoire du distr
de *Thin-yang* : Voici les noms des neuf *Kia*
1. *Ou-kiang*; 2. *Fong-kiang*; 3. *Ou-pe-kia*

[1] Notes du père Gaubil sur le *Chou-king*.

[2] *Chou-king*, édition impériale, chap. *Yu-kong*, lio 48, verso.

4. *Kia-mi-kiang*; 5. *Kiolien-kiang*; 6. *Youen-kiang*; 7. *Lin-kiang*; 8. *Tien-kiang*; 9. *Kien-kiang*. Ces noms sont un peu différens à la page 108.

Le pays de *Tsin-yang*, dit le commentateur de l'édition impériale, où se trouvait le district des neuf *Kiang*, était compris dans l'arrondissement de *Yang-tchéou* du chapitre *Iu-kong* du *Chou-king*.

Le célèbre *Kong-ing-ta*, qui vivait sous les Tang, pense que les noms des neuf *Kiang* ont été indiqués pour la première fois (littéralement, ont surgi) dans les siècles précédens, et qu'ils ne méritent pas assez de confiance.

Ibidem. Le commentateur de l'édition impériale, rapporte de nombreux passages d'où « il résulte clairement », selon lui, que le pays des neuf *Kiang* n'est pas *Tsin-yang*, mentionné plus haut. Il se range de l'opinion de *Hou-chi*, qui vivait sous la dinastie actuelle, et qui croit que l'expression *Kiéou-kiang* désignait le lac *Tong-king*. Enfin il cite encore l'opinion de *Tsong-chi* qui, suivant lui, démontre jusqu'à l'évidence la plus complète que l'expression

« *Honan* ; ... que ... *Tsien*, e
« passe le ... encore dans le *Gou*
« l'a passé le ... -ho ¹. »

La montagne *H*... est près de *Hoa-yn*,
le district de *Si-*... *fou*. La carte du *Ch*
par d'Anville, ... *Hoa-tchéou* et *Hoa-in*
sur la droite ... *Hoei-ho*, à son embouchure
le *Hoang-ho*. Le ... le Mailla, comme on
de le voir, a ... montagne *Tai-hou*.

Le père G... étend que *Hé-choui*
de près de *Sou-tchéou*, au *Chen-si*. Mais
tchéou qui est à l'extrémité nord-oue
Chen-si, est au-delà du *Hoang-ho* et bie
du *Léao-tong*. La rivière *Hé-choui* est
placée dans la carte du père de Maill
source est dans le pays des *Si-fan*; elle
à *Tching-tou-fou*, capitale du *Ssé-tchu*
vient se jeter dans le *Kiang*. Il est é
que le *Chou-king* parle ici de cette riviè

La montagne *Min* est dans le distr
cette même capitale *Tching-tou-fou*, d
Ssé-tchuen.

¹ Le *Chou-king*, p. 49.

La montagne *Po* est dans le district de *Kong-tchang-fou*, du *Chen-si*. C'est là que se trouve la source du *Hoei-ho*. Mais le *Hoei-ho* ne coule pas dans le *Léang-tchéou*. Je soupçonne encore ici une erreur dans la note du père Gaubil.

Le *To* et le *Tsien* sont des bras des rivières *Kiang* et *Han*, différens de ceux qui sont dans le *King-tchéou* (art. CV), et qui portent le même nom.

Tsai et *Mong* sont des montagnes du *Sse-tchuen*.

La cérémonie *Liu* ou *Lu* avait été instituée pour trouver les Esprits des montagnes.

Ho-y est un pays du *Sse-tchuen*.

Si-king est *Tao-tchéou* du *Hou-kouang* et non pas du *Chen-si*, comme le dit le père Gaubil.

Tsien et *Gouei* sont aussi des rivières du *Hou-kouang* et non du *Chen-si*, comme le dit encore le père Gaubil[1]. Cependant on verra dans l'article suivant que le *Gouei* est vraisemblablement le *Hoei-ho*, du *Chen-si*.

[1] Notes sur le *Chou-king*, p. 49.

district de *Tsao-tcheou*; du *Chi...ung*, sur la rive gauche du *Hoang-ho*; *Yng* est dans le district de *Ho-nan-fou* de la province de *Ho-nan*, sur la rive droite du *Hoang-ho*.

Au sud de la province de *Yu-tcheou*, est la province de *King-tcheou*, dont les limites nord et sud s'étendent depuis la montagne *King-chan* jusqu'au sud de la montagne *Heng-chan*. Parmi les rivières de cette province, on distingue le grand fleuve *Kiang* et la rivière *Han*, auxquelles nulle autre ne peut être comparée : aussi leurs eaux débordées y avaient-elles fait de terribles dégâts. La rivière de *Han*, surtout, en avait causé beaucoup dans les pays de *Yun* et de *Mong*, au nord-ouest de la montagne *Ta-pie-chan*, où le *Han* se jette dans le *Kiang*. *Yu* assura le cours de ces grandes eaux, après quoi il prit la route du sud, et descendit jusqu'au lac appelé *Kieou-kiang* ou les neuf rivières, nom qui lui fut donné parce qu'il reçoit les eaux de neuf rivières; aussi ce lac était-il fort sujet à se déborder. *Yu* y mit le meilleur ordre qu'il put, soit en lui assignant des bornes, soit en donnant plus de facilité à

ses eaux de s'écouler dans la mer avec celles du *Kiang*[1].

Cette province, qui est au sud de la précédente, est placée avant elle dans le *Chou-king* qui en parle en ces termes[2] :

« La montagne *King* et la partie méridionale « de la montagne *Hong*, sont du territoire de « *King-tchéou*. Le *Kiang* et le *Han*, après leur « jonction, vont à la mer. On fixa les neuf ri- « vières. Le *To* et le *Tsien* eurent leur cours. « On dessécha le *Yun*, et la terre de *Mong* put « être labourée.

« La terre est marécageuse. Le labourage « est du huitième ordre, les impôts du troi- « sième. On tire de cette contrée des plumes « d'oiseaux, des poils de bêtes, des dents, des « peaux, de l'or, de l'argent, du cuivre, du « bois appelé *tchun* pour faire des flèches, d'un « autre bois nommé *kou*, du ciprès, des pierres « nommées *li-tchi*, propres à moudre, et du « sable. Les trois *Pang* donnent du bambou

[1] Histoire générale de la Chine. I, 66.
[2] Partie I, chap. 3, *Yu-kong*, art. 6.

« appelé *kuen-lou*, et du . On y fit
« des rouleaux de fagots de l'herbe appelée
« *tsing-méou*. Dans les offres de réserve, on
« met des pièces de s noire et rouge, des
« ceintures ornées de rres précieuses. Des
« neuf *Kiangs*, c'est-à-dire des neuf rivières,
« on tire de grandes tortues; le transport se
« fait par le *Kiang*, le *To* et le *Tsien*; on va
« ensuite par terre à la rivière *Lo*, et de là au
« *Hoang-ho* austral [1]. »

La montagne *King* ou le *King-chan*, est cette même montagne très-remarquable qui, ainsi qu'on vient de le voir, termine la province de *Yu-tchéou* au nord. Celle de *King-tchéou* renferme le *Hou-kouang* tout entier, en y comprenant le *Hou-pé*.

La montagne *Hong* est plus à l'est, mais aussi sur la rive gauche du *Kiang*, dans le district de *Hoang-tchéou-fou*, ant partie du *Hou-pé* qui est la portion it onale du *Hou-kouang*.

Le *Han* ou plutôt le *Hang* est une grande rivière qui se jette dans le fleuve *Kiang*, le plus

[1] Le *Chou-king*, p. 47 et 48.

grand de la Ch.... Leur confluent est près de Hang-yang-fou dans le Hou-pé. Cette jonction donne une grande facilité pour suivre sur la carte les détails géographiques qui vont suivre.

Le lac *Toung-ting-hou* est fort grand, puisqu'il a vingt-cinq lieues de long sur quinze de large [1]. Il est situé dans le *Hou-nan* qui est la partie méridionale du *Hou-kouang* et porte le nom de *Kiéou-kiang* ou des neuf rivières, parce que neuf rivières y entrent ou en sont voisines.

To et *Tsien* sont des branches du *Kiang* et du *Han*.

Yun et *Mong* étaient des lacs qui ont donné leur nom aux pays de *Gan-lo*, *Té-gan*, *Hia* et *Hoa* dans le *Hou-kouang*.

On ignore quel est le pays désigné par le nom des trois *Pang*.

La rivière *Lo* se jette dans le *Hoang-ho*, dans le *Ho-nan*; et le *Hoang-ho* prend ici le nom d'austral, par rapport au pays de *Ping-yang-fou*, du *Chan-si* où était la Cour de l'em-

[1] Voyez la Description de la Chine. II, 405.

présent Yun-t[illegible] (3) [illegible] le [illegible] méridion[illegible] Chine [illegible] Kiang [illegible] y [illegible] neuf fleuves don[illegible] ces [illegible] questions, on [illegible] les renseignements fo[illegible] nis à M. Stanislas Julien par l'édition im[illegible] riale du Chou-king.

Les neuf Kiang, dit le commentaire, é[illegible] évidemment le lac Tong-ting, appelé par d'[illegible] ville Thong-tang-hien, situé dans la partie m[illegible] ridionale du Hou-kouang, qui porte auj[illegible] d'hui le nom de Hounan. En effet, les rivi[illegible] Youen et les riv[illegible] Tsien, Hang, Tchin, [illegible] Yuen, Ia, Tsé et [illegible]ng se réunissent dans le Tong-ting. C'e[illegible] [illegible] une seule raison que le [illegible] a été appelé [illegible]-kiang.

Thsiam. Suivant [illegible] partie géographique [illegible] annales des Han, l[illegible] neuf Kiang se trouv[illegible] dans le district de Tsin-yang, dépendant [illegible] Lou-kiang-hien. On [illegible] dans l'histoire du Kia[illegible] de Tsin-yang (Tçin[illegible]) [illegible] noms des neuf Kia[illegible]

1. Ou-kiang; 2. Ping-kiang; 3. Ou-pé-kia[illegible]

[illegible] du pays [illegible] avec le Chou-king.

* Chou king, édition impériale, chap. Yu-kung, fo 40, verso.

4. *Kia-mi-kiang*; 5. *Kiouen-kiang*; 6. *Youen-kiang*; 7. *Lin-kiang*; 8. *Ti-kiang*; 9. *Kiun-kiang*. Ces noms sont un peu différens à la page 198.

Le pays de *Tsin-yang*, dit le commentateur de l'édition impériale, où se trouvait le district des neuf *Kiang*, était compris dans l'arrondissement de *Yang-tchéou* du chapitre *Lu-kong* du *Chou-king*.

Le célèbre *Kong-ing-ta*, qui vivait sous les Tang, pense que les noms des neuf *Kiang* ont été indiqués pour la première fois (littéralement, ont surgi) dans les siècles précédens, et qu'ils ne méritent pas assez de confiance.

Ibidem. Le commentateur de l'édition impériale, rapporte de nombreux passages d'où « il résulte clairement », selon lui, que le pays des neuf *Kiang* n'est pas *Tsin-yang*, mentionné plus haut. Il se range de l'opinion de *Hou-chi*, qui vivait sous la dinastie actuelle, et qui croit que l'expression *Kiéou-kiang* désignait le lac *Tong-king*. Enfin il cite encore l'opinion de *Tsong-chi* qui, suivant lui, démontre jusqu'à l'évidence la plus complète que l'expression

Kieou-kiang s'appliquait au lac *Tong-ting*. Il parait donc que tous les auteurs sont d'accord sur ce point, à l'exception de celui de la partie géographique des Annales des HAN qui s'est peut-être seulement mal exprimé.

PROVINCES DE LÉANG-TCHÉOU ET YONG-TCHÉOU

CVI. De la province de *King-tchéou*, *Yu* pass dans celle de *Léang-tchéou*; cette province es à l'ouest de la précédente. Elle s'étendait de puis la montagne *Tai-hou-chan* jusqu'au fleuv *Hé-choui*. C'est dans cette province que *Yu* dé couvrit les sources du *Kiang* et du *Han* : celle du *Kiang* à *Min-chan*, et celles du *Han* à *Po tchong-chan*. Pour en faire écouler les eaux qu couvraient encore le plat pays, *Yu* fit ouvri des canaux au *Kiang* et au *Han*. Il appela d nom de *To-kiang*, ceux qui conduisaient le eaux au *Kiang*, et de *Tsien-kiang*, ceux qu les conduisaient au *Han*. A la partie occiden tale de cette province sont les montagnes *Tsai chan* et *Mong-chan*, d'où sortait la rivière *Mo*

qui inondait souvent le pays de *Ho-y*, ts et fort sujet à pareil accident. *Yu* en a les eaux dans un large canal, et les sit au sud jusqu'au *Kiang*[1].

oit que cette province renferme la partie onale du *Chen-si*, la partie orientale du et la partie septentrionale du *Ssé-tchuen*. i ce qu'en dit le *Chou-king*[2] :

sud de la montagne *Hoa* et l'eau *Hé-* sont dans *Léang-tchéou*. On rendit *Min* labourables. Le *To* et le *Tsien* eurent cours. Quand *Tsai* et *Mong* furent en on fit la cérémonie *Liu*, et l'on acheva uvrages de *Ho-y*.

terre est noire. Le labourage est du ème ordre, et les impôts du huitième; trois différences. On tire des pierreries, er, de l'argent, de l'acier, des pierres et *king*, des peaux de diverses façons s, de renard, de chat sauvage. On de la montagne *Si-king*, en suivant le

1. oire générale de la Chine. I, 67.
2. tie II, chap. 1, art. 8.

« *Houon* ; [illegible] *[illegible]* [illegible], et l'on
« passe le *[illegible]* [illegible] dans le *Gouei*, et
« l'on passe le *H[illegible]* [illegible]. »

La m[illegible] [illegible] [illegible] près de *Hou-yu*, dans le district [illegible] La carte du *Chen-si*, par d'Anvi[illegible], [illegible]e *H[illegible]*-chéou et *Hou-in-hien*, sur la droite du *H[illegible]*-*ho*, à son embouchure dans le *Hoang-ho*. Le père [illegible]ailla, comme on vient de le voir, appelle c[illegible] [illegible]ntagne *Tai-hou-chan*.

Le père Gaubil préte[illegible]d que *Hé-choui* vient de près de *Sou-tchéou*, [illegible]u *Chen-si*. Mais *Sou-tchéou* qui est à l'ex[illegible]trémité nord-ouest du *Chen-si*, est au-delà [illegible] *Hoang-ho* et bien loin du *Léao-tong*. La ri[illegible] *Hé-choui* est mieux placée dans la ca[illegible] du père de Mailla. Sa source est dans le pays [illegible]les *Si-fan* ; elle passe à *Tching-tou-fou*, [illegible]le du *Ssé-tchuen*, et vient se jeter dans le *Kiang*. Il est évident que le *Chou-king* [illegible] [illegible]ci de cette rivière.

La montagne *Min* [illegible]t dans le district de cette même capitale *Tching-tou-fou*, dans le *Ssé-tchuen*.

[1] Le *Chou-king*, p. 49.

montagne *Po* est e t de *Kong-fou*, du *Chen-si* C là que se trouve rce du *Hoei-ho*. Mais le *Hoei-ho* ne coule ns le *Léang-tchéou*. Je soupçonne encore erreur dans la note du père Gaubil.

To et le *Tsien* sont des bras des rivières et *Han*, différens de ceux qui sont dans g-*tchéou* (art. cv), et qui portent le même

i et *Mong* sont des montagnes du *Ssé-*

cérémonie *Liu* ou *Lu* avait été instituée rouver les Esprits des montagnes.

y est un pays du *Ssé-tchuen*.

ing est *Tao-tchéou* du *Hou-kouang* et as du *Chen-si*, comme le dit le père l.

en et *Gouei* sont aussi des rivières du kouang et non du *Chen-si*, comme le dit e le père Gaubil[1]. Cependant on verra l'article suivant que le *Gouei* est vraisemment le *Hoei-ho*, du *Chen-si*.

otes sur le *Chou-king*, p. 49.

Yu, remontant ensuite au nord, pénétr dans la province de *Yong-tchéou*. Cette pro vince était terminée à l'est par le *Hoang-ho* à l'ouest, par le *Hé-choui*; au nord, par l *Yo-choui*, dont les eaux prenaient leur cour vers le nord, et allaient se perdre dans le sables de *Chamo* ou *Cobi*, comme les Tartare les appellent. Les eaux de cette rivière n causaient aucun dommage; mais la rivièr *Ouei-choui*, dont la source est à *Nan-kou-chan* en causait beaucoup, soit par ses propres eaux soit par les crues qu'elle recevait des rivière *Youi-choui*, *King-ho*, *Joui-choui*, *Tsio-choui* *Tchi-choui* et *Fong-choui*. Pour y remédier, *Y* fit un large et profond canal à la rivière *Ouei choui*, depuis sa source jusqu'à la montagn *Tai-hou-chan*, où il la conduisit dans le *Hoang ho*; ensuite il fit entrer le *Youi-choui* dans l *King-ho*, ainsi que le *Joui-choui* à l'ouest d la montagne *Ki-chan*, et fit couler toutes ce eaux dans l'*Ouei-choui*. Cela fait, il vint à l montagne *Téou-chan*, source de la rivière *Tch choui*, qu'il fit entrer dans la rivière *Tsio-chou* à l'ouest de la montagne *King-chan*, et ensuit

l'*Ouei-choui*, à l'est de la montagne *Kao-han*; de là, passant au sud de la rivière *choui*, il alla à la montagne *Tchong-nan-* source de la rivière *Fong-choui*, dont il reillement couler les eaux dans la rivière *ei-choui*, à l'ouest de l'embouchure du *-ho*. C'est dans cette province qu'est si- la montagne *Ouei-ling-chan*, où est la e de la rivière *Mien-choui*, qui va dans la nce *Léang-tchéou* décharger ses eaux le *Han*[1].

ı voit que cette province n'est autre chose e *Chen-si*, prolongé au nord et à l'ouest la Tartarie, jointe alors comme aujour- i, du moins pour cette portion, à l'Em- chinois. Le *Chou-king* parle ainsi du *ig-tchéou*, qu'il appelle *Yong-tchéou*[2] :

L'eau de *Hé-choui* et le *Hoang-ho* occiden- sont dans *Young-tchéou*. L'eau de *Jo-choui* a à l'ouest; *King* et *Gouei* furent unis au *ui*; *Tsi* et *Tsu* eurent leur cours réglé,

listoire générale de la Chine. I, 67 et 68.
.e *Chou-king*, partie II, chap. 1, *Yu-kong*, art. 9.

« et les eaux de ensemble.

« On fit la cér *Liu* à *Kien* et à *Ki*. On
« vint aux *T hong-nan*, *Tun-vou* et
« *Niao-chou*; et apr a oir achevé les ouvrages
« des lieus bas, à *Tchou-gé*. Le pays
« des *San-gouei* de habitable, et les *San-*
« *miao* se corrigèrent. »

Le *Hoang-ho* occi tal est cette branche du *Hoang-ho*, située à l'ouest de *Ping-yang-fou* du *Chan-si*. La C r était près de *Ping-yang-fou*.

Jo-choui est la rivière située près de *Kan-tchéou*, dans le *Chen-si* proprement dit.

La cérémonie *Liu* est, comme je viens de le dire, la cérémonie instituée pour rendre hommage aux Esprits des m ntagnes.

Kien et *Ki*, *Tchong-nan*, *Tun-vou* et *Niao-chou* sont des montagnes du *Chen-si*. *Tchou-gé* est près de *Léang-tchéou*, dans le *Chen-si*.

San-gouei, montagne près de *Cha-tchéou*, à l'ouest du *Chen-si*. C'est là que le prince des *San-miao* avait été exilé [1]. D'Anville ne met

[1] Le *Chou-king*, p. 50, notes du père Gaubil.

nt de *Ch. tchéou* dans sa carte, et la Table l'Art de vérifier les dates ne donne aucune e de ce nom. M. de Guignes [1] dit que *San-wei* était situé vers le désert de sable. C'est isemblablement à *Kia-yu-koan* où d'Anle place trois forteresses au nord de *Sou-tchéou*.

DERNIERS TRAVAUX DE YU.

CVII. On voit que *Yu* avait visité les neuf ovinces pour y ordonner tous les travaux i lui avaient paru nécessaires, et pour répar tous les maux causés par l'inondation. Il mble qu'après cela il ne lui restait plus rien à ire. Cependant, revenant sur ses pas, il vout ne laisser en arrière aucun pays qui eût soin de ses soins ; il alla donc visiter les pays *San-oué* et de *San-miao*, lieus d'exil des criinels ; il vit qu'au nord de la montagne *Nan-n-chan*, où est la source de la rivière *Ouei-*

[1] Le *Chou-king*, p. 6.

npôts du sixième. On en tire des pierreries t des perles.

On s'embarque à *Tsi-ché*, et l'on va à *Long-ien*, au *Hoang-ho* occidental; on s'assemble l'embouchure de *Gouei* et de *Joui*. »

Le père Gaubil dit que *Tsi-ché* est une monne près de *Ho-tchéou*, sur les frontières du *n-si* et du *Ko-ko-nor* [1]. Mais il n'y a point ville appelée *Ho-tchéou* dans le *Chen-si*. Le *-kong* parle vraisemblablement de *Kang-tou*, située au confluent de deux rivières, les frontières du *Chen-si* et du *Ko-ko-nor*. *Long-men* est une fameuse montagne, près la ville *Han-tching*, du district du *Si-ngan-*, à ce que dit le père Gaubil, qui s'éloigne si beaucoup de la route de *Yu*. J'aimerais mieux croire qu'en venant de *Tchou-yé*, près de *ng-tchéou*, il a traversé les montagnes qui rent le bassin des rivières allant au nord rivières allant au midi. Ces montagnes t peut-être le *Long-men* du *Chou-king*. and *Yu* s'est trouvé dans le bassin des ri-

[1] Le *Chou-king*, p. 50, note du père Gaubil.

« *Houon*; on s'embarque sur le *Tsien*, et l'on « passe le *Mien*; on entre dans le *Gouei*, et « l'on passe le *Hoang-ho*[1]. »

La montagne *Hoa* est près de *Hoa-yn*, dans le district de *Si-ngan-fou*. La carte du *Chen-si*, par d'Anville, place *Hoa-tchéou* et *Hoa-in-hien*, sur la droite du *Hoei-ho*, à son embouchure dans le *Hoang-ho*. Le père de Mailla, comme on vient de le voir, appelle cette montagne *Tai-hou-chan*.

Le père Gaubil prétend que *Hé-choui* vient de près de *Sou-tchéou*, au *Chen-si*. Mais *Sou-tchéou* qui est à l'extrémité nord-ouest du *Chen-si*, est au-delà du *Hoang-ho* et bien loin du *Léao-tong*. La rivière *Hé-choui* est mieux placée dans la carte du père de Mailla. Sa source est dans le pays des *Si-fan*; elle passe à *Tching-tou-fou*, capitale du *Ssé-tchuen*, et vient se jeter dans le *Kiang*. Il est évident que le *Chou-king* parle ici de cette rivière.

La montagne *Min* est dans le district de cette même capitale *Tching-tou-fou*, dans le *Ssé-tchuen*.

[1] Le *Chou-king*, p. 49.

La montagne *Po* est dans le district de *Kong-chang-fou*, du *Chen-si*. C'est là que se trouve la source du *Hoei-ho*. Mais le *Hoei-ho* ne coule pas dans le *Léang-tchéou*. Je soupçonne encore ici une erreur dans la note du père Gaubil.

Le *To* et le *Tsien* sont des bras des rivières *Kiang* et *Han*, différens de ceux qui sont dans le *King-tchéou* (art. cv), et qui portent le même nom.

Tsai et *Mong* sont des montagnes du *Sse-tchuen*.

La cérémonie *Liu* ou *Lu* avait été instituée pour trouver les Esprits des montagnes.

Ho-y est un pays du *Sse-tchuen*.

Si-king est *Tao-tchéou* du *Hou-kouang* et non pas du *Chen-si*, comme le dit le père Gaubil.

Tsien et *Gouei* sont aussi des rivières du *Hou-kouang* et non du *Chen-si*, comme le dit encore le père Gaubil[1]. Cependant on verra dans l'article suivant que le *Gouei* est vraisemblablement le *Hoei-ho*, du *Chen-si*.

[1] Notes sur le *Chou-king*, p. 49.

Yu, remontant ensuite a[illegible]d, pénétra dans la province de *Yong-tchéou*. Cette province était terminée à l'est par le *Hoang-ho*; à l'ouest, par le *Hé-choui*; au nord, par le *Yo-choui*, dont les eaux prenaient leur cours vers le nord, et allaient se perdre dans les sables de *Chamo* ou *Cobi*, comme les Tartares les appellent. Les eaux de cette rivière ne causaient aucun dommage; mais la rivière *Ouei-choui*, dont la source est à *Nan-kou-chan*, en causait beaucoup, soit par ses propres eaux, soit par les crues qu'elle recevait des rivières *Noui-choui*, *King-ho*, *Joui-choui*, *Tsio-choui*, *Tchi-choui* et *Fong-choui*. Pour y remédier, *Yu* fit un large et profond canal à la rivière *Ouei-choui*, depuis sa source jusqu'à la montagne *Tai-hoa-chan*, où il la conduisit dans le *Hoang-ho*; ensuite il fit entrer le *Noui-choui* dans le *King-ho*, ainsi que le *Joui-choui* à l'ouest de la montagne *Ki-chan*, et fit couler toutes ces eaux dans l'*Quei-choui*. Cela fait, il vint à la montagne *Téou-chan*, source de la rivière *Tchi-choui*, qu'il fit entrer dans la rivière *Tsio-choui*, à l'ouest de la montagne *King-chan*, et ensuite

dans l'*Ouei-choui*, à l'est de la montagne *Kao-ling-chan*; de là, passant au sud de la rivière *Ouei-choui*, il alla à la montagne *Tchong-nan-chan*, source de la rivière *Fong-choui*, dont il fit pareillement couler les eaux dans la rivière l'*Ouei-choui*; à l'ouest de l'embouchure du *King-ho*. C'est dans cette province qu'est située la montagne *Ouei-ling-chan*, où est la source de la rivière *Mien-choui*, qui va dans la province *Leang-tchéou* décharger ses eaux dans le *Han*[1].

On voit que cette province n'est autre chose que le *Chen-si*, prolongé au nord et à l'ouest dans la Tartarie, jointe alors comme aujourd'hui, du moins pour cette portion, à l'Empire chinois. Le *Chou-king* parle ainsi du *Young-tchéou*, qu'il appelle *Yong-tchéou*[2] :

« L'eau de *Hé-choui* et le *Hoang-ho* occidental sont dans *Young-tchéou*. L'eau de *Jo-choui* « alla à l'ouest; *King* et *Gouei* furent unis au « *Joui*; *Tsi* et *Tsu* eurent leur cours réglé,

[1] Histoire générale de la Chine. I, 67 et 68.

[2] Le *Chou-king*, partie II, chap. 1, *Yu-kong*, art. 9.

« et les eaux de *Fong* coulèrent ensemble.
« On fit la cérémonie *Liu* à *Kien* et à *Ki*. On
« vint aux montagnes *Tchong-nan*, *Tun-vou* et
« *Niao-chou*; et après avoir achevé les ouvrages
« des lieux bas, on alla à *Tchou-gé*. Le pays
« des *San-gouei* devint habitable, et les *San-*
« *miao* se corrigèrent. »

Le *Hoang-ho* occidental est cette branche du *Hoang-ho*, située à l'ouest de *Ping-yang-fou* du *Chan-si*. La Cour était près de *Ping-yang-fou*.

Jo-choui est la rivière située près de *Kan-tchéou*, dans le *Chen-si* proprement dit.

La cérémonie *Liu* est, comme je viens de le dire, la cérémonie instituée pour rendre hommage aux Esprits des montagnes.

Kien et *Ki*, *Tchong-nan*, *Tun-vou* et *Niao-chou* sont des montagnes du *Chen-si*. *Tchou-gé* est près de *Léang-tchéou*, dans le *Chen-si*.

San-gouei, montagne près de *Cha-tchéou*, à l'ouest du *Chen-si*. C'est là que le prince des *San-miao* avait été exilé [1]. D'Anville ne met

[1] Le *Chou-king*, p. 50, notes du père Gaubil.

point de *Cha-tchéou* dans sa carte, et la Table de l'Art de vérifier les dates ne donne aucune ville de ce nom. M. de Guignes [1] dit que *San-ouei* était situé vers le désert de sable. C'est vraisemblablement à *Kia-yu-koan* où d'Anville place trois forteresses au nord de *Sou-tchéou*.

DERNIERS TRAVAUX DE YU.

CVII. On voit que *Yu* avait visité les neuf provinces pour y ordonner tous les travaux qui lui avaient paru nécessaires, et pour réparer tous les maux causés par l'inondation. Il semble qu'après cela il ne lui restait plus rien à faire. Cependant, revenant sur ses pas, il voulut ne laisser en arrière aucun pays qui eût besoin de ses soins ; il alla donc visiter les pays de *San-oué* et de *San-miao*, lieux d'exil des criminels ; il vit qu'au nord de la montagne *Nan-cou-chan*, où est la source de la rivière *Ouei-*

[1] *Le Chou-king*, p. 6.

chou, le *Houng-ho* passait au milieu des montagnes *Tsi-ché chan*, d'où, après avoir coulé quelque tems à l'est, il prenait son cours vers le nord est, hors des limites de l'Empire. Il vi encore au sud de *Nan-cou-chan*, et à l'ouest d *Man chan*, les montagnes *Si-king-chan*, d'o sortant une rivière appelée *Houan-choui*, dont i dirigea le cours par la province de *Léang tcheou* jusqu'à *Tsien-kiang*, un bras du *Han*. Après quoi il retourna dans la province de *Ki tcheou*, et commença à examiner les qualités différentes des terres et les fruits qu'elles portaient, afin de déterminer les tributs qu'ell en percevrait [1].

C'est ainsi que le père de Mailla commente ou plutôt abrége le texte du *Chou-king* [2], qu je vais rapporter en donnant mes observations après chaque alinéa.

« La terre de *Young-tchéou* est jaune et fer « tile ; le labourage est du premier ordre et l

[1] Description générale de la Chine, par le père Mailla, I, 63.

[2] Partie II, chap. 1. *Yu koung*, suite de l'article 9.

impôts du sixième. On en tire des pierreries et des perles.

« On s'embarque à *Tsi-ché*, et l'on va à *Long-men*, au *Hoang-ho* occidental; on s'assemble à l'embouchure de *Gouei* et de *Joui*. »

Le père Gaubil dit que *Tsi-ché* est une montagne près de *Ho-tchéou*, sur les frontières du *hen-si* et du *Ko-ko-nor* [1]. Mais il n'y a point e ville appelée *Ho-tchéou* dans le *Chen-si*. Le *u-kong* parle vraisemblablement de *Kang-héou*, située au confluent de deux rivières, ur les frontières du *Chen-si* et du *Ko-ko-nor*.

Long-men est une fameuse montagne, près e la ville *Han-tching*, du district du *Si-ngan-ou*, à ce que dit le père Gaubil, qui s'éloigne insi beaucoup de la route de *Yu*. J'aimerais nieux croire qu'en venant de *Tchou-yé*, près de *éang-tchéou*, il a traversé les montagnes qui éparent le bassin des rivières allant au nord les rivières allant au midi. Ces montagnes ont peut-être le *Long-men* du *Chou-king*. Quand *Yu* s'est trouvé dans le bassin des ri-

[1] Le *Chou-king*, p. 50, note du père Gaubil.

vières du midi, il a pu s'embarquer à *Tche-kiang*, sur une rivière qui se jette dans le *Hoang-ho* occidental, au-dessus de *Lang-tchéou*.

Indépendamment de la tradition, dans le chapitre *Ou-tsé-tchi-ko* [1], il est dit que *Yao* habitait dans la province de *Ki-tchéou*, aujourd'hui le *Chan-si* : les tributs des neuf *Tchéou* étaient pour la Cour. On observe partout que ce tribut allait au *Hoang-ho*. Dans la description de *Léang-tchéou* (art. CVI), on voit qu'en venant par la rivière *Gouei* on passait le *Hoang-ho*. Ici, l'on dit que l'embouchure de la rivière *Gouei* était le lieu où l'on s'assemblait. Cette embouchure du *Gouei* se voit encore dans la carte du *Chen-si*, dit le père Gaubil [2], et l'on sent aisément que la Cour devait être près de cette embouchure.

La vérité est que dans la carte de d'Anville, non plus que dans celle du père de Mailla, on ne

[1] C'est le chapitre 3 de la seconde partie du *Chou-king*, dont le chapitre 1 nous occupe ici.

[2] Note sur le chap. 1, p. 50 et 51.

trouve point de rivière appelée *Gouei*. Il paraît que le père Gaubil donne ce nom à la rivière appelée *Hoei-ho*, qui se jette dans le *Hoang-ho*, plus bas que *Si-ngan-fou*. Dans ce cas, il fallait que les tributs du *Chen-si* septentrional descendissent à *Kong-tchang-fou*, dans le *Kan-sou* méridional, pour être embarqués sur le *Hoei-ho* et arriver ainsi au *Hoang-ho*. Mais y avait-il un chemin praticable de *Lan-tchéou* à *Kong-tchang-fou*, séparées par de hautes montagnes et placées dans deux bassins différens? C'est ce que nous aurions de la peine à savoir. L'explication des noms géographiques de l'*Yu-kong* mériterait un travail plus étendu. Je reprends la suite de cet ouvrage [1].

« Les *Jong* occidentaux, les *Koen-lun*, les « *Si-tchi* et les *Ku-seou*, se soumirent. Il vient « de ce pays (du *Young-tchéou*) des tissus de « diverses peaux. »

Jong est le nom ancien des peuples de *Koko-nor*, pays voisin du *Tibet*, du *Chen-si* et du *Ssé-tchuen*. On leur donne le nom de barbares

[1] Le *Chou-king*, p. 50.

« *Houon* ; on s'embarque sur le *Tsien*, et l'on « passe le *Mien* ; on entre dans le *Gouei*, et « l'on passe le *Hoang-ho* [1]. »

La montagne *Hoa* est près de *Hoa-yn*, dans le district de *Si-ngan-fou*. La carte du *Chen-si*, par d'Anville, place *Hoa-tchéou* et *Hoa-in-hien*, sur la droite du *Hoei-ho*, à son embouchure dans le *Hoang-ho*. Le père de Mailla, comme on vient de le voir, appelle cette montagne *Tai-hoa-chan*.

Le père Gaubil prétend que *Hé-choui* vient de près de *Sou-tchéou*, au *Chen-si*. Mais *Sou-tchéou* qui est à l'extrémité nord-ouest du *Chen-si*, est au-delà du *Hoang-ho* et bien loin du *Léao-tong*. La rivière *Hé-choui* est mieux placée dans la carte du père de Mailla. Sa source est dans le pays des *Si-fan* ; elle passe à *Tching-tou-fou*, capitale du *Sse-tchuen*, et vient se jeter dans le *Kiang*. Il est évident que le *Chou-king* parle ici de cette rivière.

La montagne *Min* est dans le district de cette même capitale *Tching-tou-fou*, dans le *Sse-tchuen*.

[1] Le *Chou-king*, p. 49.

a montagne *Po* est dans le district de *Kong-*
ng-fou, du *Chen-si*. C'est là que se trouve
ource du *Hoei-ho*. Mais le *Hoei-ho* ne coule
dans le *Léang-tchéou*. Je soupçonne encore
une erreur dans la note du père Gaubil.

e *To* et le *Tsien* sont des bras des rivières
ng et *Han*, différens de ceux qui sont dans
King-tchéou (art. CV), et qui portent le même
n.

Tsai et *Mong* sont des montagnes du *Ssé-*
uen.

a cérémonie *Liu* ou *Lu* avait été instituée
ır trouver les Esprits des montagnes.

Ho-y est un pays du *Ssé-tchuen*.

Si-king est *Tao-tchéou* du *Hou-kouang* et
n pas du *Chen-si*, comme le dit le père
ubil.

Tsien et *Gouei* sont aussi des rivières du
u-*kouang* et non du *Chen-si*, comme le dit
core le père Gaubil. Cependant on verra
ns l'article suivant que le *Gouei* est vraisem-
ıblement le *Hoei-ho*, du *Chen-si*.

Notes sur le *Chou-king*, p. 49.

Yu, remontant ensuite au nord, pénétra dans la province de *Yong-tchéou*. Cette province était terminée à l'est par le *Hoang-ho*; à l'ouest, par le *Hé-choui*; au nord, par le *Yo-choui*, dont les eaux prenaient leur cours vers le nord, et allaient se perdre dans les sables de *Chamo* ou *Cobi*, comme les Tartares les appellent. Les eaux de cette rivière ne causaient aucun dommage; mais la rivière *Ouei-choui*, dont la source est à *Nan-kou-chan*, en causait beaucoup, soit par ses propres eaux, soit par les crues qu'elle recevait des rivières *Noui-choui*, *King-ho*, *Joui-choui*, *Tsio-choui*, *Tchi-choui* et *Fong-choui*. Pour y remédier, *Yu* fit un large et profond canal à la rivière *Ouei-choui*, depuis sa source jusqu'à la montagne *Tai-hoa-chan*, où il la conduisit dans le *Hoang-ho*; ensuite il fit entrer le *Noui-choui* dans le *King-ho*, ainsi que le *Joui-choui* à l'ouest de la montagne *Ki-chan*, et fit couler toutes ces eaux dans l'*Quei-choui*. Cela fait, il vint à la montagne *Téou-chan*, source de la rivière *Tchi-choui*, qu'il fit entrer dans la rivière *Tsio-choui*, à l'ouest de la montagne *King-chan*, et ensuite

l'Ouei-ch . la montagne *Kao-han*; de là, passai au sud de la rivière *-choui*, il alla à la gne *Tchong-nan-* , source de la rivière *ng-choui*, dont il reillement couler les eaux dans la rivière *ei-choui*, à l'ouest de l'embouchure du *-ho*. C'est dans cette province qu'est si- la montagne *Ouei-ling-chan*, où est la ce de la rivière *Mien-choui*, qui va dans la ince *Léang-tchéou* décharger ses eaux le *Han* [1].

n voit que cette province n'est autre chose le *Chen-si*, prolongé au nord et à l'ouest la Tartarie, jointe alors comme aujour- i, du moins pour cette portion, à l'Em- chinois. Le *Chou-king* parle ainsi du *ng-tchéou*, qu'il appelle *Yong-tchéou* [2] :

L'eau de *Hé-choui* et le *Hoang-ho* occiden- l sont dans *Young-tchéou*. L'eau de *Jo-choui* la à l'ouest; *King* et *Gouei* furent unis au *ni*; *Tsi* et *Tsu* eurent leur cours réglé,

Histoire générale de la Chine. I, 67 et 68.

Le *Chou-king*, partie II, chap. 1, *Yu-kong*, art 9.

« et les eaux de *Fong* coulèrent ensemble.

« On fit la cérémonie *Liu* à *Kien* et à *Ki*. On « vint aux montagnes *Tchong-nan*, *Tun-vou* et « *Niao-chou*; et après avoir achevé les ouvrages « des lieux bas, on alla à *Tchou-yé*. Le pays « des *San-gouei* devint habitable, et les *San-* « *miao* se corrigèrent. »

Le *Hoang-ho* occidental est cette branche du *Hoang-ho*, située à l'ouest de *Ping-yang-fou* du *Chan-si*. La Cour était près de *Ping-yang-fou*.

Jo-choui est la rivière située près de *Kan-tchéou*, dans le *Chen-si* proprement dit.

La cérémonie *Liu* est, comme je viens de le dire, la cérémonie instituée pour rendre hommage aux Esprits des montagnes.

Kien et *Ki*, *Tchong-nan*, *Tun-vou* et *Niao-chou* sont des montagnes du *Chen-si*. *Tchou-yé* est près de *Léang-tchéou*, dans le *Chen-si*.

San-gouei, montagne près de *Cha-tchéou*, à l'ouest du *Chen-si*. C'est là que le prince des *San-miao* avait été exilé [1]. D'Anville ne met

[1] Le *Chou-king*, p. 50, notes du père Gaubil.

it de *Cha-tchéou* dans sa carte, et la Table 'Art de vérifier les dates ne donne aucune de ce nom. M. de Guignes dit que *San-ei* était situé vers le désert de sable. C'est semblablement à *Kia-yu-koan* où d'An- place trois forteresse au nord de *Sou-tcheou*.

DERNIERS TRAVAUX DE YU.

Yu. On voit que *Yu* avait visité les neuf provinces pour y ordonner tous les travaux lui avaient paru nécessaires, et pour répa- tous les maux causés par l'inondation. Il ble qu'après cela il ne lui restait plus rien à e. Cependant, revenant sur ses pas, il vou- ne laisser en arrière aucun pays qui eût oin de ses soins; il alla donc visiter les pays *San-oué* et de *San-miao*, lieux d'exil des cri- els; il vit qu'au nord de la montagne *Nan-chan*, où est la source de la rivière *Ouei-*

Le *Chou-king*, p. 6.

choui, le *Hoang-ho* passait au milieu des montagnes *Tsi-ché-chan*, d'où, après avoir coulé quelque tems à l'est, il prenait son cours vers le nord-est, hors des limites de l'Empire. Il vit encore au sud de *Nan-cou-chan*, et à l'ouest de *Min-chan*, les montagnes *Si-king-chan*, d'où sortait une rivière appelée *Hoan-choui*, dont il dirigea le cours par la province de *Léang-tchéou* jusqu'à *Tsien-kiang*, un bras du *Han*. Après quoi il retourna dans la province de *Ki-tchéou*, et commença à examiner les qualités différentes des terres et les fruits qu'elles portaient, afin de déterminer les tributs qu'elle en percevrait [1].

C'est ainsi que le père de Mailla commente ou plutôt abrége le texte du *Chou-king* [2], que je vais rapporter en donnant mes observations après chaque alinéa.

« La terre de *Young-tchéou* est jaune et friable; le labourage [illegible] premier ordre et les

[1] Description générale de la Chine, par le père de Mailla, I, 63.

[2] Partie II, chap. 1, *Yu-kong*, suite de l'article 9.

impôts du sixième. On en tire des pierreries et des perles.

« On s'embarque à *Tsi-ché*, et l'on va à *Long-men*, au *Hoang-ho* occidental; on s'assemble à l'embouchure de *Couei* et de *Joui.* »

Le père Gaubil dit que *Tsi-ché* est une mongne près de *Ho-tchéou*, sur les frontières du *hen-si* et du *Ko-ko-nor*[1]. Mais il n'y a point e ville appelée *Ho-tchéou* dans le *Chen-si*. Le *'u-kong* parle vraisemblablement de *Kang-héou*, située au confluent de deux rivières, ır les frontières du *Chen-si* et du *Ko-ko-nor*.

Long-men est une fameuse montagne, près e la ville *Han-tching*, du district du *Si-ngan-ou*, à ce que dit le père Gaubil, qui s'éloigne insi beaucoup de la route de *Yu*. J'aimerais iieux croire qu'en venant de *Tchou-yé*, près de *ƙang-tchéou*, il a traversé les montagnes qui éparent le bassin des rivières allant au nord es rivières allant au midi. Ces montagnes ont peut-être le *Long-men* du *Chou-king*. Juand *Yu* s'est trouvé dans le bassin des ri-

[1] Le *Chou-king*, p. 50, note du père Gaubil.

vières du midi, il a pu s'embarquer à *Ts kiang*, sur une rivière qui se jette dans *Houng-ho* occidental, au-dessus de *La tchéou*.

Indépendamment de la tradition, dans chapitre *Ou-tsé-tchi-ko* [1], il est dit que *Yao* bitait dans la province de *Ki-tchéou*, aujourd'hui le *Chan-si* : les tributs des neuf *Tch* étaient pour la Cour. On observe partout ce tribut allait au *Hoang-ho*. Dans la desc tion de *Léang-tchéou* (art. CVI), on voit q venant par la rivière *Gouei* on passait le *Hoa ho*. Ici, l'on dit que l'embouchure de la riv *Gouei* était le lieu où l'on s'assemblait. C embouchure du *Gouei* se voit encore dans carte du *Chen-si*, dit le père Gaubil [2], et sent aisément que la Cour devait être prè cette embouchure.

La vérité est que dans la carte de d'Anv non plus que dans celle du père de Mailla, o

[1] C'est le chapitre 3 de la seconde partie du *C king*, dont le chapitre 1 nous occupe ici.

[2] Note sur le chap. 1, p. 50 et 51.

ve point de rivière appelée *Gouei*. Il paraît
le père Gaubil donne ce nom à la rivière
elée *Hoei-ho*, qui se jette dans le *Hoang-ho*,
bas que *Si-ngan-fou*. Dans ce cas, il fallait
les tributs du *Chen-si* séptentrional descen-
ent à *Kong-tchang-fou*, dans le *Kan-sou* mé-
onal, pour être embarqués sur le *Hoei-ho*
rriver ainsi au *Hoang-ho*. Mais y avait-il
chemin praticable de *Lan-tchéou* à *Kong-*
ng-fou, séparées par de hautes montagnes
lacées dans deux bassins différens? C'est
ue nous aurions de la peine à savoir. L'ex-
ation des noms géographiques de l'*Yu-kong*
iterait un travail plus étendu. Je reprends
uite de cet ouvrage [1].

Les *Jong* occidentaux, les *Koen-lun*, les
-*tchi* et les *Ku-seou*, se soumirent. Il vient
ce pays (du *Young-tchéou*) des tissus de
verses peaux. »

ong est le nom ancien des peuples de *Ko-*
or, pays voisin du *Tibet*, du *Chen-si* et du
tchuen. On leur donne le nom de barbares

[1] Le *Chou-king*, p. 50.

et de chiens¹. Le [illegible] Yu-kong.

« Après qu'Yu [illegible] fi[illegible] les ouvrages néces-
« saires pour l[illegible]nes Kien et Ki, il alla
« à celles de K[illegible]ng il [illegible] le fleuve Hoang-ho,
« de Hou-k[illegible] et [illegible]i-tchéou ; il alla à Tay-
« yo ; de Ti-tchou et le Si-tching, il alla à
« Vang-ou ; de T[illegible] de Heng-chan, il alla
« à Kié-ché, et [illegible] ses eaux dans la mer. »

Kien et Ki s[illegible] des m[illegible]ntagnes du district de Fong-siang-f[illegible] le Chensi méridional. On a vu dans l'[illegible]écédent qu'Yu y avait fait la cérémonie [illegible]tagnes. Celles-ci sont sur la rive gauche [illegible] Hoei-ho.

La montagne King est dans le district de Si-ngan-fou, de la même province du Chen-si, mais sur la rive droite du Hoei-ho.

Lout-chéou est une montagne près de Pou-tchéou, du Chan-si, ville située de l'autre côté du Hoang-ho, à peu de distance du confluent de ce fleuve avec le Hoei-ho.

Si-tching est une montagne du district de Yang-tching-hien, du Chan-si.

¹ Le Chou king, p. 3[illegible]0.

Yang-… montagne près de *Hoai-king-fou*, du *Ho-nan*.

Tai-hang ou *Tai* … de montagnes située au … , et au nord de la provi… cle xeou).

Heng-chan est le *Yo* boréal du chapitre *Chun-tien*, ou second chapitre de la première partie du *Chou-king*. J'ai parlé (art. LXXXIX) de la visite des quatre montagnes, faite tous les douze ans par l'Empereur. Le *Yo*, ou la montagne de l'orient, était le mont *Tai-chan*, près de la ville de *Tai-gan-tchéou* du *Chan-tong*. Le *Yo* du midi était près de la ville de *Hing-tchéou-fou* du *Hou-kouang*. Le *Yo* occidental était près de *Hoa-yn-hien*, dans le district de *Si-ngan-fou*, capitale du *Chen-si*; le *Yo* du nord, *Heng-chan*, dont il est ici question, était près de la ville de *Hoen-yuen-tchéou*, dans le *Chen-si*. Dans tous ces *Yo*, ou montagnes, *Yao* et *Chun*, après lui, fesaient d'abord le sacrifice au *Chang-ti*, ou souverain maître; ensuite ils fesaient des cérémonies aux Esprits des montagnes, des rivières, etc. Après s'être

acquittés de ces devoirs, ils traitaient des affaires de l'Empire [1].

Le *Chou-king* continue de rendre compte des travaux de *Yu* pour organiser le cours des rivières. Mais une nouvelle traduction ayant été faite par M. Stanislas Julien, je crois devoir lui laisser le soin de rectifier les fautes du père Gaubil, qui n'est pas toujours exact. Je préfère de suivre la marche tracée par le père de Mailla, sans doute d'après le *Tong-kien-kang-mou*.

NOUVELLE RÉPARTITION DES IMPOTS. — PROVINCE DE KI-TCHÉOU.

CVIII. Nous voici parvenus à la partie peut-être la plus importante du *Yu-kong*, de cet ancien livre si curieux qui nous a été conservé par Confucius et inséré dans le *Chou-king*. Cet ouvrage est bien supérieur à ceux des nations qui, plus de quarante siècles après, se croient

[1] *Le Chou-king*, p. 14, note du père Gaubil.

encore pl... chin
On sait que rien n' ... qu
exacte répartition des ... à ... de
fixer à la fois la nature et ...
sations de chaque prov...

Pour imposer ces re vances avec équité, il les divisa en trois clas et reconnut neuf degrés de fertilité, selon les divers territoires. Il commença donc p la province de *Ki-tchéou* (art. c); il trou a que ses terres étaient blanchâtres, légères et friables, et il ne les jugea que de la cinquième classe; mais parce que la Cour était dans cette province et qu'elle y avait quantité d'ouvriers et de marchands, en un mot, parce que cette province était l'abord de tout l'Empire, il détermina que son tribut serait de la première classe [1].

Yu achevait à peine de parcourir cette province pour en fixer les tributs, que des insulaires voisins vinrent offrir à l'Empereur des

[1] Histoire générale de la Chine, traduite du *Tong-kien-kang-mou*, par le père de Mailla. Paris, 1777, I, 68 et 69.

« et les eaux de *F*[illegible] co[illegible]nt ensemble
« On fit la cérémo[illegible] *Liu* à *Kien* et à *Ki*. O[illegible]
« vint aux montagnes *Tchong-nan*, *Tun-vou* e[illegible]
« *Niao-chou*; et après avoir achevé les ouvrage[illegible]
« des lieus bas, on alla à *Tchou-yé*. Le pay[illegible]
« des *San-gouei* devint habitable, et les *San*
« *miao* se corrigèrent. »

Le *Houng-ho* occidental est cette branch[illegible] du *Hoang-ho*, située à l'ouest de *Ping-yang* *fou* du *Chan-si*. La Cour était près de *Ping* *yang-fou*.

Jo-choui est la rivière située près de *Kan* *tchéou*, dans le *Chen-si* proprement dit.

La cérémonie *Liu* est, comme je viens de l[illegible] dire, la cérémonie instituée pour rendre hom[illegible] mage aux Esprits des montagnes.

Kien et *Ki*, *Tchong-nan*, *Tun-vou* et *Niao*-*chou* sont des montagnes du *Chen-si*. *Tchou-y*[illegible] est près de *Léang-tchéou*, dans le *Chen-si*.

San-gouei, montagne près de *Cha-tchéou*, [illegible] l'ouest du *Chen-si*. C'est là que le prince de[illegible] *San-miao* avait été exilé [1]. D'Anville ne me[illegible]

[1] Le *Chou-king*, p. 50, notes du père Gaubil.

point de *Cha-tchéou* dans sa carte, et la Table de l'Art de vérifier les dates ne donne aucune ville de ce nom. M. de Guignes dit que *San-gouei* était situé vers le désert de sable. C'est vraisemblablement à *Kia-yu-koan* où d'Anville place trois forteresses au nord de *Sou-tchéou*.

DERNIERS TRAVAUX DE YU.

CVII. On voit que *Yu* avait visité les neuf provinces pour y ordonner tous les travaux qui lui avaient paru nécessaires, et pour réparer tous les maux causés par l'inondation. Il semble qu'après cela il ne lui restait plus rien à faire. Cependant, revenant sur ses pas, il voulut ne laisser en arrière aucun pays qui eût besoin de ses soins; il alla donc visiter les pays de *San-oué* et de *San-miao*, lieux d'exil des criminels; il vit qu'au nord de la montagne *Nan-cou-chan*, où est la source de la rivière *Ouei-*

[1] Le *Chou-king*, p. 6.

choui, le *Hoang-ho* passait au milieu des montagnes *Tsi-ché-chan*, d'où, après avoir coulé quelque tems à l'est, il prenait son cours vers le nord-est, hors des limites de l'Empire. Il vit encore au sud de *Nan-cou-chan*, et à l'ouest de *Min-chan*, les montagnes *Si-king-chan*, d'où sortait une rivière appelée *Hoan-choui*, dont il dirigea le cours par la province de *Léang-tchéou* jusqu'à *Tsien-kiang*, un bras du *Han*. Après quoi il retourna dans la province de *Ki-tchéou*, et commença à examiner les qualités différentes des terres et les fruits qu'elles portaient, afin de déterminer les tributs qu'elle en percevrait [1].

C'est ainsi que le père de Mailla commente ou plutôt abrége le texte du *Chou-king* [2], que je vais rapporter en donnant mes observations après chaque alinéa.

« La terre de *Young-tchéou* est jaune et friable ; le labourage est du premier ordre et les

[1] Description générale de la Chine, par le père de Mailla. I, 68.

[2] Partie II, chap. 1, *Yu-kong*, suite de l'article 9.

« impôts du sixième. On en tire des pierreries « et des perles.

« On s'embarque à *Tsi-ché*, et l'on va à *Long-* « *men*, au *Hoang-ho* occidental; on s'assemble « à l'embouchure de *Gouei* et de *Joui*. »

Le père Gaubil dit que *Tsi-ché* est une montagne près de *Ho-tchéou*, sur les frontières du *Chen-si* et du *Ko-ko-nor* [1]. Mais il n'y a point de ville appelée *Ho-tchéou* dans le *Chen-si*. Le *Yu-kong* parle vraisemblablement de *Kang-tchéou*, située au confluent de deux rivières, sur les frontières du *Chen-si* et du *Ko-ko-nor*.

Long-men est une fameuse montagne, près de la ville *Han-tching*, du district du *Si-ngan-fou*, à ce que dit le père Gaubil; qui s'éloigne ainsi beaucoup de la route de *Yu*. J'aimerais mieux croire qu'en venant de *Tchou-yé*, près de *Léang-tchéou*, il a traversé les montagnes qui séparent le bassin des rivières allant au nord des rivières allant au midi. Ces montagnes sont peut-être le *Long-men* du *Chou-king*. Quand *Yu* s'est trouvé dans le bassin des ri-

[1] Le *Chou-king*, p. 50, note du père Gaubil.

vières du midi, il a pu s'embarquer à *Tchu-kiang*, sur une rivière qui se jette dans l*e* *Hoang-ho* occidental, au-dessus de *Lang-tchéou*.

Indépendamment de la tradition, dans l*e* chapitre *Ou-tsé-tchi-ko* [1], il est dit que *Yao* habitait dans la province de *Ki-tchéou*, aujourd'hui le *Chan-si* : les tributs des neuf *Tchéou* étaient pour la Cour. On observe partout que ce tribut allait au *Hoang-ho*. Dans la description de *Léang-tchéou* (art. CVI), on voit qu'en venant par la rivière *Gouei* on passait le *Hoang-ho*. Ici, l'on dit que l'embouchure de la rivière *Gouei* était le lieu où l'on s'assemblait. Cette embouchure du *Gouei* se voit encore dans la carte du *Chen-si*, dit le père Gaubil [2], et l'on sent aisément que la Cour devait être près de cette embouchure.

La vérité est que dans la carte de d'Anville, non plus que dans celle du père de Mailla, on n

[1] C'est le chapitre 3 de la seconde partie du *Chou-king*, dont le chapitre 1 nous occupe ici.

[2] Note sur le chap. 1, p. 50 et 51.

ouve point de rivière appelée *Gouei*. Il paraît
ue le père Gaubil donne ce nom à la rivière
ppelée *Hoei-ho*, qui se jette dans le *Hoang-ho*,
lus bas que *Si-ngan-fou*. Dans ce cas, il fallait
ue les tributs du *Chen-si* septentrional descen-
issent à *Kong-tchang-fou*, dans le *Kan-sou* mé-
ridional, pour être embarqués sur le *Hoei-ho*
t arriver ainsi au *Hoang-ho*. Mais y avait-il
n chemin praticable de *Lan-tchéou* à *Kong-
tchang-fou*, séparées par [illegible] es [illegible]
t placées dans deux b[illegible] ns [illegible] C'[illegible]
e que nous aurions de la p[illegible] à savoir. L'ex-
lication des noms géographi[illegible] l'*Yu-kong*
nériterait un travail pl[illegible] ét[illegible] u. Je reprends
a suite de cet ouvrage [1].

« Les *Jong* occidentaux, les *Koen-lun*, les *Si-tchi* et les *Ku-seou*, se soumirent. Il vient de ce pays (du *Young-tchéou*) des tissus de diverses peaux. »

Jong est le nom ancien des peuples de *Ko-
o-nor*, pays voisin du *Tibet*, du *Chen-si* et du
Sé-tchuen. On leur donne le nom de barbares

[1] Le *Chou-king*, p. 50.

et de chiens [1]. Je c e le *Yu-*

« Après qu'*Yu* eut fait les ouvrages n
« saires pour les tagnes *Kien* et *Ki*, il
« à celles de *K* ; il passa le fleuve *Hoan*
« de *Hou-ké* et de *Loui-chéou*; il alla à
« *yo*; de *Ti-tchou* et de *Si-tching*, il a
« *Vang-ou*; de *T hang* et de *Heng-chan*, i
« à *Kié-ché*, et fit er les eaux dans la n

Kien et *Ki* s des montagnes du distri
Fong-tsiang-f le *Chensi* méridi
On a vu dans l précédent qu'*Yu* y
fait la cérémonie des montagnes. Celles-ci
sur la rive gauche du *Hoei-ho*.

La montagne *King* est dans le distri
Si-ngan-fou, de la même province du *Ch*
mais sur la rive droite du *Hoei-ho*.

Loui-chéou est une montagne près de
tchéou, du *Chan-si*, ville située de l'autre
du *Houng-ho*, à peu de distance du confl
de ce fleuve avec le *Hoei-ho*.

Si-tching est une montagne du distric
Yang-tching-hien, du *Chan-si*.

[1] Le *Chou king*, p. 320.

Vang-ou est une montagne près de *Hoai-king-fou*, du *Ho-nan*.

III. *Tai-hang* ou *Tai-king* est une chaîne de montagnes située auprès de la même ville, et au nord de la province de *Chen-si* (article xcix).

IL. *Heng-chan* est le *Yo* boréal du chapitre *Chun-tien*, ou second chapitre de la première partie du *Chou-king*. J'ai parlé (art. LXXXIX) de la visite des quatre montagnes, faite tous les douze ans par l'Empereur. Le *Yo*, ou la montagne de l'orient, était le mont *Tai-chan*, près de la ville de *Tai-gan-tchéou* du *Chan-tong*. Le *Yo* du midi était près de la ville de *Hing-tchéou-fou* du *Hou-kouang*. Le *Yo* occidental était près de *Hou-yn-hien*, dans le district de *Si-ngan-fou*, capitale du *Chen-si*; le *Yo* du nord, *Heng-chan*, dont il est ici question, était près de la ville de *Hoen-yuen-tchéou*, dans le *Chen-si*. Dans tous ces *Yo*, ou montagnes, *Yao* et *Chun*, après lui, fesaient d'abord le sacrifice au *Chang-ti*, ou souverain maître; ensuite ils fesaient des cérémonies aux Esprits des montagnes, des rivières, etc. Après s'être

acquittés de ces devoirs, ils traitaient des faires de l'Empire [1].

Le *Chou-king* continue de rendre com des travaux de *Yu* pour organiser le cours rivières. Mais une uvelle traduction ay été faite par M. Stanislas Julien, je crois voir lui laisser le soin de rectifier les fautes père Gaubil, qui n'est pas toujours exact, préfère de suivre la marche tracée par le p de Mailla, sans doute d'après le *Tong-ki* *kang-mou*.

NOUVELLE RÉPARTITION DES IMPOTS.— PROVI DE KI-TCHÉOU.

LVIII. Nous voici parvenus à la partie p être la plus importante du *Yu-kong*, de ancien livre si curieux qui nous a été cons par Confucius et inséré dans le *Chou-king*. ouvrage est bien supérieur à ceux des nati qui, plus de quarante siècles après, se cro

[1] Le *Chou-king*, p. 14, note du père Gaubil.

plus civi....s que la nation chinoise.
; que rien n'est plus difficile qu'une
répartition des impôts. Il s'agissait de
a fois la nature et la quantité des coti-
de chaque province.
imposer ces redevances avec équité, il
à en trois classes, et reconnut neuf dé-
fertilité, selon les divers territoires.
nença donc par la province de Ki-
art. c); il trouva que ses terres étaient
tres, légères et friables, et il ne les ju-
e de la cinquième classe; mais parce
our était dans cette province et qu'elle
quantité d'ouvriers et de marchands,
iot, parce que cette province était l'a-
: tout l'Empire, il détermina que son
erait de la première classe [1].
chevait à peine de parcourir cette pro-
our en fixer les tributs, que des insu-
oisins vinrent offrir à l'Empereur des

ire générale de la Chine, traduite du *Tong-g-mou*, par le père de Mailla. Paris, 1777, I, 12.

habits de peaux rares, comme une marque de leur obéissance et de leur soumission; ils s'étaient rendus à la Cour en côtoyant par mer les montagnes de *Kie-chê-chan*, et en remontant le *Hoang-ho* [1].

Le père Gaubil, qui a traduit le *Chou-king* entier, en écrivant le nom des montagnes dont je viens de parler, a lu *Kie-ki*; il se trompe: on doit écrire *Kie-chê* ou *Kie-chi*. Cette montagne, du tems d'*Yao*, était située à l'embouchure du *Hoang-ho*: elle est au midi de *Young-ping-fou* du *Pé-tché-li*, dans le territoire de *Fou-ning-tchéou* [2]. Elle forme aujourd'hui une île distante du continent, d'environ cinquante *lis*, ou cinq lieues, la mer ayant insensiblement occupé tout cet espace. Le père Gaubil assure, d'après l'histoire chinoise, que le *Hoang-ho* passait, il n'y a pas long-tems, du *Ho-nan* dans le *Pé-tché-li*, et il renvoie à l'histoire de la dinastie des *Yuen* ou *Mongous*, publiée à Paris

[1] Histoire générale de la Chine, etc. I, 69.

[2] D'Anville ne donne point de ville appelée de ce nom; il place *Fou-ning-hien* à l'orient de *Young-ping-fou*.

en 1739. On trouve en effet dans cette histoire, page 285, une note très-intéressante sur les changemens faits au *Hoang-ho*. La voici[1] :

« Par l'histoire de *Vou-ti*, empereur des « *Han* occidentaux, on voit que du tems de ce « prince, » appelé *Han-ou-ti* par l'Histoire générale de la Chine, et monté sur le trône l'an 140 avant l'ère chrétienne, « le *Hoang-ho* » passait près de *Oai-tchéou*, du district de « *Tai-ming-fou*, dans le *Pé-tché-li*, et recevait « la rivière *Ouei* dans le territoire de *Tong-* « *tchang-fou*, du *Chan-tong*, et allait à la mer « du *Pé-tché-li* entre la latitude de 38° 30′ et « 39°, longitude 1° et quelques minutes à l'o- « rient[2] de *Pé-kin*. Après l'empereur *Vou-ti*, « on changea le cours du *Hoang-ho*, tantôt à « l'est vers le *Pé-tché-li*, tantôt vers le *Chan-* « *tong*. Du tems de l'empereur *Chin-tsong*, » monté sur le trône l'an 1057 de l'ère chrétienne, « il y avait deux branches du *Hoang-*

[1] Histoire générale de la Chine. I, 69.

[2] Le texte dit à l'occident. La carte prouve évidemment que c'est une faute.

« *ho*, qui venaient du *Ho-nan*; l'une allait au
« nord-est au *Chan-tong*; l'autre au sud-est,
« passait à *Siu-tchéou*, du *Kiang-nan*, et allait
« à la mer vers *Hoai-gnan*. L'empereur *Chin-*
« *tsong* ferma le canal du nord, et depuis ce
« tems-là jusqu'à l'année 1351, le *Hoang-ho*
« avait à peu près le cours du tems de l'empe-
« reur *Vou-ti*, des *Han*, que *Kia-lou* [1] réta-
« blit. Le *Hoang-ho* a toujours eu, depuis *Yu*,
« fondateur de la dinastie des *Hia*, le cours
« qu'il a aujourd'hui jusque vers le nord de
« *Cai-fong-fou*, capitale du *Ho-nan*. Du tems
« de *Yu*, il entrait par là dans le pays de *Tai-*
« *ming-fou*, dans celui de *Ho-kien-fou*, et allait
« à la mer dans le golfe de *Tien-tsin-hoey*,
« dans le *Pé-tché-li*. Du tems des *Han* et des
« *Tçin*, le *Hoang-ho* tenait dans le *Chan-tong*
« et le *Pé-tché-li* une route un peu différente.
« Ensuite, pendant plus de 560 ans, jusqu'à
« *Chin-tsong*, sixième empereur des *Song*, le
« *Hoang-ho* eut les deux branches dont j'ai

[1] Géometre sous l'empereur *Chun-ti*. Le texte écrit mal *Vou-tsi*.

parlé. Du tems de la dinastie passée, on fit encore quelques changemens qu'il est inutile de rapporter [1]. »

On voit par l'histoire des *Yuen*, qu'en 1348, *Kia-lou*, natif de *Cao-ping*, dans le *Chan-si*, qui savait quelque chose de la géométrie et du nivellement, examina le cours du *Hoang-ho* et son ancien lit dans le *Pé-tché-li*: il en dressa une carte; il l'accompagna d'un écrit où il parlait des levées à construire le long de ce fleuve, et prétendait qu'il fallait le faire passer, comme autrefois, par le pays de *Tai-ming-fou*, et le faire décharger dans la mer de *Tien-sin-hoey*. En 1351, *Tchong-tsung*, président du tribunal des ouvrages publics, qui avait été avec des mathématiciens de *Cai-fong-fou*, examiner le terrain et le niveler, assura que l'ancien lit, qu'on voulait recreuser, était impraticable, qu'on ferait trop de dépense et que le *Chan-tong* serait ruiné. Mais l'avis de *Kia-lou* prévalut; il était appuyé du ministre *To-to*,

[1] Histoire générale de la Chine. I, 69 et 70. Note de l'éditeur.

et on lui donna la charge de président des ouvrages, qui fut ôtée à *Tchong-tsung* [1]. La communication du *Ouei-ho* et du *Hoang-ho* par un canal se voit effectivement sur les cartes du *Ho-nan* et du *Pé-tché-li*, par d'Anville, où il est facile de le suivre. Le *Ouei-ho* va se jeter dans le golfe du *Pé-tché-li*.

Voilà une digression un peu longue sur le *Hoang-ho*, qui joue un si grand rôle dans l'Histoire de la Chine dans les Mémoires des voyageurs qui ont été à *Pé-kin*, qu'il m'a paru important de le faire bien connaître. J'ai nommé le *Pé-tché-li* au lieu du *Tsing-tchéou*, nom que portait le *Pé-tché-li* dans le tems dont nous parlons ici. Les noms modernes sont plus familiers aux lecteurs. Le *Hoang-ho* appartient plus spécialement au *Ki-tchéou*, sujet de cet article, et j'ai déjà beaucoup parlé de ce fleuve en m'occupant pour la première fois de cette province (art. c). Je reprends à présent la suite du *Yu-kong*, en observant le même ordre pour les provinces (a).

[1] Histoire générale de la Chine, I, 70.

E DE LA RÉPARTITION DES IMPOTS. — PROVINCES DE YEN-TCHÉOU, DE TSING-TCHÉOU ET SIU-TCHÉOU.

x. *Yu* trouva le terroir de la province de *tchéou* convenable pour la nourriture des à soie. Dès que le pays fut desséché, les tans descendirent des montagnes où ils s'éit réfugiés, et recommencèrent aussitôt à vailler comme auparavant. *Yu* trouva que rre en était noire, bonne et fertile; qu'elle luisait sans beaucoup de culture; que be y venait fort grande et fort épaisse en peu de tems; que le bois, quoique mince, oissait fort vite et fort haut, et que, comément parlant, le bois des provinces occiales ne lui était pas comparable; mais, e que cette province avait souffert de l'ilation beaucoup plus que les autres, *Yu* rut pas que, dans ces commencemens, il avoir seulement égard à la bonté du ter-; ainsi il ne mit les terres de cette pro-

acquittés de ces devoirs, ils traitaient des affaires de l'Empire [1].

Le *Chou-king* continue de rendre compte des travaux de *Yu* pour organiser le cours des rivières. Mais une nouvelle traduction ayant été faite par M. Stanislas Julien, je crois devoir lui laisser le soin de rectifier les fautes du père Gaubil, qui n'est pas toujours exact. Je préfère de suivre la marche tracée par le père de Mailla, sans doute d'après le *Tong-kien-kang-mou*.

NOUVELLE RÉPARTITION DES IMPOTS. — PROVINCE DE KI-TCHÉOU.

CVIII. Nous voici parvenus à la partie peut-être la plus importante du *Yu-kong*, de cet ancien livre si curieux qui nous a été conservé par Confucius et inséré dans le *Chou-king*. Cet ouvrage est bien supérieur à ceux des nations qui, plus de quarante siècles après, se croient

[1] Le *Chou-king*, p. 14, note du père Gaubil.

e plus civilisés que la nation chinoise.
ait que rien n'est plus difficile qu'une
s répartition des impôts. Il s'agissait de
à la fois la nature et la quantité des coti-
s de chaque province.

r imposer ces redevances avec équité, il
visa en trois classes, et reconnut neuf dé-
lé fertilité, selon les divers territoires.
mmença donc par la province de Ki-
(art. c); il trouva que ses terres étaient
nâtres, légères et friables, et il ne les ju-
ue de la cinquième classe; mais parce
Cour était dans cette province et qu'elle
t quantité d'ouvriers et de marchands,
mot, parce que cette province était l'a-
le tout l'Empire, il détermina que son
serait de la première classe [1].

achevait à peine de parcourir cette pro-
pour en fixer les tributs, que des insu-
voisins vinrent offrir à l'Empereur des

[1] stoire générale de la Chine, traduite du *Tong-*
ang-mou, par le père de Mailla. Paris, 1777, I,
9.

habits de peaux rares, c une marq
leur obéissance et de leur soumission; i
taient rendus à la Cour en cotoyant pa
les montagnes de *Kié-ché-chan*, et en r
tant le *Hoang-ho* [1].

Le père Gaubil, qui a traduit le *Cho*
entier, en écrivant le nom des montagne
je viens de parler, a lu *Kié-ki*; il se tr
on doit écrire *Kié-ché* ou *Kié-chi*. Cette
tagne, du tems d'*Yao*, était située à l'e
chure du *Hoang-ho*: elle est au midi de I
ping-fou du *Pé-tché-li*, dans le territo
Fou-ning-tchéou [2]. Elle forme aujourd'h
île distante du continent, d'environ cinq
lis, ou cinq lieues, la mer ayant insensibl
occupé tout cet espace. Le père Gaubil a
d'après l'histoire chinoise, que le *Ho*
passait, il n'y a pas long-tems, du *He-na*
le *Pé-tché-li*, et il renvoie à l'histoire de
nastie des *Yuen* ou *Mongous*, publiée à

[1] Histoire générale de la Chine, etc. I, 69.

[2] D'Anville ne donne point de ville appelée de c
il place *Fou-nim-hien* à l'orient de *Young-ping*

en 1739. On trouve en effet dans cette histoire, page 285, une note très-intéressante sur les changemens faits au *Hoang-ho*. La voici [1] :

« Par l'histoire de *Vou-ti*, empereur des « *Han* occidentaux, on voit que du tems de ce « prince, » appelé *Han-ou-ti* par l'Histoire générale de la Chine, et monté sur le trône l'an 140 avant l'ère chrétienne, « le *Hoang-ho* » passait près de *Cai-tchéou*, du district de « *Tai-ming-fou*, dans le *Pé-tché-li*, et recevait « la rivière *Ouei* dans le territoire de *Tong-* « *tchang-fou*, du *Chan-tong*, et allait à la mer « du *Pé-tché-li* entre la latitude de 38° 30′ et « 39°; longitude 1° et quelques minutes à l'o- « rient [2] de *Pé-kin*. Après l'empereur *Vou-ti*, « on changea le cours du *Hoang-ho*, tantôt à « l'est vers le *Pé-tché-li*, tantôt vers le *Chan-* « *tong*. Du tems de l'empereur *Chin-tsong*, » monté sur le trône l'an 1057 de l'ère chrétienne, « il y avait deux branches du *Hoang-*

[1] Histoire générale de la Chine. I, 69.

[2] Le texte dit à l'occident. La carte prouve évidemment que c'est une faute.

« *ho*, qui venaient du *Ho-n*[illegible] l[illegible]e allait au
« nord-est au *Chan-tong*; l'autre au sud-est,
« passait à *Siu-tchéou*, du *Kiang-nan*, et allait
« à la mer vers *Hoai-gnan*. L'empereur *Chin-*
« *tsong* ferma le canal du nord, et depuis ce
« tems-là jusqu'à l'année 1351, le *Hoang-ho*
« avait à peu près le cours du tems de l'empe-
« reur *Vou-ti*, des *Han*, que *Kia-lou*[1] réta-
« blit. Le *Hoang-ho* a toujours eu, depuis *Yu*,
« fondateur de la dinastie des *Hia*, le cours
« qu'il a aujourd'hui jusque vers le nord de
« *Cai-fong-fou*, capitale du *Ho-nan*. Du tems
« de *Yu*, il entrait par là dans le pays de *Tai-*
« *ming-fou*, dans celui de *Ho-kien-fou*, et allait
« à la mer dans le golfe de *Tien-tsin-hoey*;
« dans le *Pé-tché-li*. Du tems des *Han* et des
« *Tçin*, le *Hoang-ho* tenait dans le *Chan-tong*
« et le *Pé-tché-li* une route un peu différente.
« Ensuite, pendant plus de 560 ans, jusqu'à
« *Chin-tsong*, sixième empereur des *Song*, le
« *Hoang-ho* eut les deux branches dont j'ai

[1] Géomètre sous l'empereur *Chun-ti*. Le texte écrit mal *Vou-tsi*.

Du tems de la dinastie passée, on fit
s quelques changemens qu'il est inutile
pporter [1]. »

it par l'histoire des *Yuen*, qu'en 1348,
, natif de *Cao-ping*, dans le *Chan-si*,
it quelque chose de la géométrie et du
nent, examina le cours du *Hoang-ho*
ncien lit dans le *Pé-tché-li*: il en dressa
te; il l'accompagna d'un écrit où il
des levées à construire le long de ce
et prétendait qu'il fallait le faire pas-
mme autrefois, par le pays de *Tai-ming*-
e faire décharger dans la mer de *Tien*-
y. En 1351, *Tchong-tsung*, président
nal des ouvrages publics, qui avait été
s mathématiciens de *Cai-fong-fou*, exa-
e terrain et le niveler, assura que l'an-
, qu'on voulait recreuser, était impra-
, qu'on ferait trop de dépense et que
-tong serait ruiné. Mais l'avis de *Kia*-
valut; il était appuyé du ministre *To-to*,

ire générale de la Chine. I, 69 et 70. Note de

et on lui donna la charge des ouvrages, qui fut ôtée à *Tchong-tsung* [1]. La communication du *Ouei-ho* et du *Hoang-ho* par un canal se voit effectivement sur les cartes du *Ho-nan* et du *Pé-tché-li*, par d'Anville, où il est facile de le suivre. Le *Ouei-ho* va se jeter dans le golfe de *Pé-tché-li*.

Voilà une digression un peu longue sur le *Hoang-ho*, qui joue un si grand rôle dans l'Histoire de la Chine et dans les Mémoires des voyageurs qui ont été à *Pé-kin*, qu'il m'a paru important de le faire bien connaître. J'ai nommé le *Pé-tché-li* au lieu du *Tsing-tchéou*, nom que portait le *Pé-tché-li* dans le tems dont nous parlons ici. Les noms modernes sont plus familiers aux lecteurs. Le *Hoang-ho* appartient plus spécialement au *Ki-tchéou*, sujet de cet article, et j'ai déjà beaucoup parlé de ce fleuve en m'occupant pour la première fois de cette province (art. c). Je reprends à présent la suite du *Yu-kong*, en observant le même ordre pour les provinces (*a*).

[1] Histoire générale de la Chine. I, 70.

ITE DE LA RÉPARTITI N DES IMPOTS. — PROVINCES DE YEN-TCHÉ , DE TSING-TCHÉOU ET DE SIU-TCHÉOU.

CIX. *Yu* trouva le terroir de la province de *n-tchéou* convenable pour la nourriture des rs à soie. Dès que le pays fut desséché, les bitans descendirent des montagnes où ils s'étaient réfugiés, et recommencèrent aussitôt à travailler comme auparavant. *Yu* trouva que terre en était noire, bonne et fertile; qu'elle oduisait sans beaucoup de culture; que ierbe y venait fort grande et fort épaisse en ès-peu de tems; que le bois, quoique mince, croissait fort vite et fort haut, et que, communément parlant, le bois des provinces occintales ne lui était pas comparable; mais, rce que cette province avait souffert de l'inondation beaucoup plus que les autres, *Yu* e crut pas que, dans ces commencemens, il it avoir seulement égard à la bonté du terin; ainsi il ne mit les terres de cette pro-

acquittés de ces devoirs, ils traitaient des affaires de l'Empire [1].

Le *Chou-king* contin[ue] de rendre compte des travaux de *Yu* p[our] organiser le cours des rivières. Mais une nouvelle traduction ayant été faite par M. Stanislas Julien, je crois devoir lui laisser le soin de rectifier les fautes du père Gaubil, qui n'est pas toujours exact. Je préfère de suivre la marche tracée par le père de Mailla, sans doute d'après le *Tong-kien-kang-mou.*

NOUVELLE RÉPARTITION DES IMPOTS.— PROVINCE DE KI-TCHÉOU.

CVIII. Nous voici parvenus à la partie peut-être la plus importante du *Yu-kong*, de cet ancien livre si curieux qui nous a été conservé par Confucius et inséré dans le *Chou-king.* Cet ouvrage est bien supérieur à ceux des nations qui, plus de quarante siècles après, se croient

[1] Le *Chou-king*, p. 14, note du père Gaubil.

ncore plus civilisés que la nation chinoise.
n sait que rien n'est plus difficile qu'une
acte répartition des impôts. Il s'agissait de
ter à la fois la nature et la quantité des coti-
tions de chaque province.

Pour imposer ces redevances avec équité, il
s divisa en trois classes, et reconnut neuf dé-
és de fertilité, selon les divers territoires.
commença donc par la province de *Ki-
léou* (art. c); il trouva que ses terres étaient
anchâtres, légères et friables, et il ne les ju-
a que de la cinquième classe; mais parce
le la Cour était dans cette province et qu'elle
avait quantité d'ouvriers et de marchands,
un mot, parce que cette province était l'a-
rd de tout l'Empire, il détermina que son
but serait de la première classe [1].

Yu achevait à peine de parcourir cette pro-
nce pour en fixer les tributs, que des insu-
ires voisins vinrent offrir à l'Empereur des

[1] Histoire générale de la Chine, traduite du *Tong-
n-kang-mou*, par le père de Mailla. Paris, 1777, I,
et 69.

habits de peaux rares, comme une marque de leur obéissance et de leur soumission; ils s'étaient rendus à la Cour en coloyant par mer les montagnes de *Kié-ché-chan*, et en remontant le *Hoang-ho* [1].

Le père Gaubil, qui a traduit le *Chou-king* entier, en écrivant le nom des montagnes dont je viens de parler, a lu *Kié-ki*; il se trompe: on doit écrire *Kié-ché* ou *Kié-chi*. Cette montagne, du tems d'*Yao*, était située à l'embouchure du *Hoang-ho*: elle est au midi de *Young-ping-fou* du *Pé-tché-li*, dans le territoire de *Fou-ning-tchéou* [2]. Elle forme aujourd'hui une île distante du continent, d'environ cinquante *lis*, ou cinq lieues, la mer ayant insensiblement occupé tout cet espace. Le père Gaubil assure, d'après l'histoire chinoise, que le *Hoang-ho* passait, il n'y a pas long-tems, du *Ho-nan* dans le *Pé-tché-li*, et il renvoie à l'histoire de la dinastie des *Yuen* ou *Mongous*, publiée à Paris

[1] Histoire générale de la Chine, etc. I, 69.

[2] D'Anville ne donne point de ville appelée de ce nom; il place *Fou ning hien* à l'orient de *Young-ping-fou*.

en 1739. On trouve en effet dans cette histoire, page 285, une note très-intéressante sur les changemens faits au *Hoang-ho*. La voici[1] :

« Par l'histoire de *Vou-ti*, empereur des « *Han* occidentaux, on voit que du tems de ce « prince, » appelé *Han-ou-ti* par l'Histoire générale de la Chine, et monté sur le trône l'an 140 avant l'ère chrétienne, « le *Hoang-ho* » passait près de *Cai-tcheou*, du district de « *Tai-ming-fou*, dans le *Pé-tché-li*, et recevait « la rivière *Ouei* dans le territoire de *Tong-* « *tchang-fou*, du *Chan-tong*, et allait à la mer « du *Pé-tché-li* entre la latitude de 38° 30′ et « 39°, longitude 1° et quelques minutes à l'o- « rient[2] de *Pé-kin*. Après l'empereur *Vou-ti*, « on changea le cours du *Hoang-ho*, tantôt à « l'est vers le *Pé-tché-li*, tantôt vers le *Chan-* « *tong*. Du tems de l'empereur *Chin-tsong*, » monté sur le trône l'an 1067 de l'ère chrétienne, « il y avait deux branches du *Hoang-*

[1] Histoire générale de la Chine. I, 69.

[2] Le texte dit à l'occident. La carte prouve évidemment que c'est une faute.

« *ho*, qui venaient du *Ho-nan*; l'une allait au
« nord-est au *Chan-tong*; l'autre au sud-est,
« passait à *Siu-tchéou*, du *Kiang-nan*, et allait
« à la mer vers *Hoai-gnan*. L'empereur *Chin-*
« *tsong* ferma le canal du nord, et depuis ce
« tems-là jusqu'à l'année 1351, le *Hoang-ho*
« avait à peu près le cours du tems de l'empe-
« reur *Vou-ti*, des *Han*, que *Kia-lou* [1] réta-
« blit. Le *Hoang-ho* a toujours eu, depuis *Yu*,
« fondateur de la dinastie des *Hia*, le cours
« qu'il a aujourd'hui jusque vers le nord de
« *Cai-fong-fou*, capitale du *Ho-nan*. Du tems
« de *Yu*, il entrait par là dans le pays de *Tai-*
« *ming-fou*, dans celui de *Ho-kien-fou*, et allait
« à la mer dans le golfe de *Tien-tsin-hoey*,
« dans le *Pé-tché-li*. Du tems des *Han* et des
« *Tçin*, le *Hoang-ho* tenait dans le *Chan-tong*
« et le *Pé-tché-li* une route un peu différente.
« Ensuite, pendant plus de 560 ans, jusqu'à
« *Chin-tsong*, sixième empereur des *Song*, le
« *Hoang-ho* eut les deux branches dont j'ai

[1] Géomètre sous l'empereur *Chun-ti*. Le texte écrit mal *Vou-tsi*.

« parlé. Du tems de la dinastie passée, on fit « encore quelques changemens qu'il est inutile « de rapporter [1]. »

On voit par l'histoire des *Yuen*, qu'en 1348, *Kia-lou*, natif de *Cao-ping*, dans le *Chan-si*, qui savait quelque chose de la géométrie et du nivellement, examina le cours du *Hoang-ho* et son ancien lit dans le *Pé-tché-li*: il en dressa une carte; il l'accompagna d'un écrit où il parlait des levées à construire le long de ce fleuve, et prétendait qu'il fallait le faire passer, comme autrefois, par le pays de *Tai-ming-fou*, et le faire décharger dans la mer de *Tien-tsin-hoey*. En 1351, *Tchong-tsung*, président du tribunal des ouvrages publics, qui avait été avec des mathématiciens de *Cai-fong-fou*, examiner le terrain et le niveler, assura que l'ancien lit, qu'on voulait recreuser, était impraticable, qu'on ferait trop de dépense et que le *Chan-tong* serait ruiné. Mais l'avis de *Kia-lou* prévalut; il était appuyé du ministre *To-to*,

[1] Histoire générale de la Chine. I, 69 et 70. Note de l'éditeur.

vince que dans la sixième c , et les tribus dans la neuvième. La richesse de cette province ne consistait pas seulement en vers à soie, elle recueillait encore du vernis. Le vernis et les soieries furent les seules marchandises que *Yu* les obligea de porter en hommage à l'Empereur. Les soieries, tissues de diverses couleurs, étaient transportées dans des coffres de bambous. Ceux qui conduisaient ces tributs à la Cour, s'embarquaient sur les rivières de *To-ho* ou de *Tsi-ho*, d'où ils entraient dans le *Hoang-ho* [1].

J'ai dit que cette province était celle qui avait le plus souffert de l'inondation, et en cela je n'ai fait que répéter une assertion du *Yu-kong*. Ce fait prouve que l'effort de la marée s'était porté entre le 34e et 37e dégré de latitude; ce que je crois convenable d'observer (*a*).

Des terres de la province de *Tsing-tchéou* (le *Pé-tché-li*), celles qui étaient le plus éloignées de la mer étaient blanchâtres, vives, et produi-

[1] Histoire générale de la Chine. I, 70 et 71. Texte de l'ouvrage.

aient facilement ; mais celles qui étaient près le la mer, quoique blanchâtres comme les remières, étaient luisantes et d'un goût salé : *Yu* fixa les terres labourables de cette province lans la troisième classe, et les tributs dans la quatrième. Ces tributs consistaient en sel, en oiles, en une espèce d'herbe semblable à l'ortie, que les Chinois appellent *ko-pou ;* en lifférentes productions de la mer, en soieries, en plomb, en pierres extraordinaires et autres curiosités du pays [1].

On distingue à la Chine deux espèces d'orties :

1° *Urtica nivea*, en chinois *pa-ma*. — *Urtica foliis alternis, suborbiculatis, utrinque acutis, subtùs tomentosis*. Linn.

Cette ortie est cultivée dans beaucoup de provinces de la Chine. Sa tige s'élève à cinq piés de haut, comme celle du chanvre, fournit une filasse solide, dont on fabrique des cordes de toute espèce et d'excellens filets pour la pêche. Cette plante est cultivée au Jardin royal des plantes à Paris.

[1] Histoire générale de la Chine. I, 71.

2° L'*urtica interrupta*, Linn., est égale connue à la Chine [1].

Je ne sais si le *ko-pou* est l'une de ces o Il est vraisemblable que c'est la même q appelée ici *sa-ma*, d'autant plus que la vince de *Tsing-tchéou*, suivant le *Chou-* produit du chanvre (art. cjı), que l'on confondre avec cette ortie, qui en a la teur.

Les barbares, qui habitaient la montag *Lai* et exerçaient le métier de pâtres, a| taient, dans des coffres tissus de roseaux soieries qu'ils recueillaient des mûriers vages. De la rivière de *Ven*, ils pénét dans celle de *Tai-ho* [2].

La soie que ces barbares ramassaien leurs mûriers sauvages, était beaucoup forte et plus flexible que l'autre; on en des cordes pour les instrumens de musi on en fabriquait aussi des étoffes. Ce pa

[1] De la Chine, par l'abbé Grosier. Paris, 1819 218 et 219

[2] Histoire générale de la Chine, par le père de l Paris, 1777, I, 91.

Lai, comme je l'ai déjà dit (art. CII), est ce que l'on appelle *Lai-tchéou-fou*, dans le *Chan-tong*. On y trouve encore de cette soie sauvage[1].

Je suspendrai un instant ici le fil de ce récit un peu aride pour nous, en observant que ce que je viens de dire confirme ce que j'ai avancé[2] sur la direction générale des eaux de la mer. C'est que la mer ronge les côtes occidentales et abandonne les orientales[3]. C'est surtout dans les grandes marées, comme celle qui produisit le déluge d'*Yao*, qu'il faut observer ces grands effets du mouvement de notre globe. Or, j'ai affirmé (art. CII), d'après le *Yu-kong*,

[1] Histoire générale de la Chine. I, 71. Note de l'éditeur. Sur ces mûriers sauvages et sur la culture de la soie à la Chine, voyez la Description de la Chine, par l'abbé Grosier. III, 427. Mais il faut surtout consulter l'ouvrage spécial composé sur ce sujet par M. Stanislas Julien, et traduit en plusieurs langues.

[2] Mémoires pour servir à l'histoire ancienne du globe. IV, 2.

[3] Sur le mouvement des eaux de la mer d'orient en occident, voyez la Théorie de la terre, par Jean-Claude de la Métherie. Paris, 1797, IV, 518, 520 et suiv.

que la province de *Tsing-tchéou*, qui avait la mer au nord, à l'est et au sud, avait peu souffert de l'inondation. C'est donc du côté de l'ouest que les flots de la mer se sont élevés; c'est là qu'ils ont rongé et dénaturé les côtes. Ce fait est extrêmement remarquable. Je reprends à présent l'*Yu-kong* avec le père de Mailla, et je n'omets rien; la nécessité de constater tous ces faits étant de la plus haute importance pour mon ouvrage. On continuera d'y observer que les plus fâcheux résultats de l'inondation viennent de l'ouest.

La terre de la province de *Siu-tchéou* (le *Chan-tong* et une partie du *Kiang-nou*, c'est-à-dire du *Kiang-nan* oriental) était rougeâtre, argilleuse; l'herbe et le bois y croissaient fort épais; aussi la mit-il de la première classe; mais parce qu'elle est un peu rude et difficile à travailler, *Yu* ne mit les tributs que de la cinquième. Ce tribut consistait: 1° en terres de cinq couleurs et en plumages de faisans de différentes couleurs, qui se trouvaient dans la montagne *Yu-chan*, dont on se servait pour orner les enseignes et les étendards; 2° en bois

sicomore, que produisait la montagne *Yé-sin*, propre à faire les instrumens de musique; 3° en pierres sonantes, qu'on rencontrait dans la rivière *Sé-choui*, qui servaient à la musique; 4° en perles qu'on trouvait dans les huîtres pêchées dans la mer voisine; 5° en certain poisson qu'on offrait dans les sacrifices; en damas rouge, rayé, noir, violet et blanc et uni, que l'on travaillait dans le pays où coulent les rivières *Hoai-hô* et *Y-choui*. Le poisson se trouvait aussi dans ces rivières. Tout cela était offert dans des corbeilles très-propres, et ceux qui les portaient profitaient des rivières *Sé-choui*, *Yong-choui* ou du *Tai-ho*, pour se rendre dans le *Hoang-ho*, et de là à la Cour [1].

Parmi les instrumens de musique, l'un des plus anciens et des plus estimés à la Chine, est composé de pierres qui ont la propriété d'être sonores. Il n'est pas aisé de déterminer la première colonie qui vint habiter la Chine

[1] Histoire générale de la Chine, par le père de Mailla. Paris, 1777, I, 72. Texte de l'histoire.

Les insulaires de la mer v......, sans doute l'île *Yang-tsé-kiang-héou*, à l'embouchure *Kiang*, apportaient s étoffes faites d'une c taine herbe semblable à la soie, qui imitai par leurs co s la variété des coquillag ils les offraient du les corbeilles propren travaillées. Ils fou aient des oranges et pampelimous, quand l'Empereur en demand Ceux qui portaient ces tributs se rendaient mer en descendant le *Kiang*; de là ils entrai dans le *Hoai-ho*, pi s dans le *Ssé-choui* *Yong-choui* ou *Tsi-ho*, qu'ils suivaient jusqu *Houng-ho*, et enfin ils se rendaient à la Cou

Lorsque *Yu* arriva lans la province de *Ki tchéou*, aujourd'hui le *Hou-kouang* et le *Ho* (art. cv), il en trouva le terroir fort aqueux peu près comme celui de la province de *Ya tchéou* qui est à la même latitude, et ce pour cette raison qu'il n'en mit les terres dans la huitième classe; mais comme il tro es habitans de cette province encore plus

¹ Histoire générale de la Chine, par le père de Ma Paris, 1777, I, 72 et 73.

ifs, plus laborieux et plus industrieux que ceux de *Yang-tchéou*, il n'exigea de tributs que de la troisième classe. Ces tributs consistaient en plumages, en peaux, en ivoire, en or, en argent et en cuivre; en bois de ciprès et en pins pour la construction des maisons; en deux sortes de pierres, l'une fine, l'autre grossière, pour éguiser les flèches et les couteaux; en vermillon, pour la peinture; en deux sortes de bambous, et deux sortes de bois propres à faire des flèches, qui ne se trouvent que dans le territoire de *San-pang*; enfin, une certaine herbe appelée *tsing-mao*, qui ne servait que dans les sacrifices, et qu'ils devaient, par respect, porter dans des corbeilles propres et faites exprès, enveloppées dans de la soie, d'un violet tirant sur le rouge, ainsi que des perles destinées à l'ornement des vases sacrés [1].

En passant près du lac de *Kiéou-kiang*, *Yu* observa qu'il y avait des tortues qui paraissaient sur l'eau; il ex[illegible]a les habitans de ces

[1] Histoire générale de la Chine. I, 73 et 74.

cantons à ir de l
écailles à l'l r, sans les compre
néanmoins tributs d'obligation
fesaient ce t rt en s'embarquant s
Kiang; e te, entraient dans le T
kiang u' ; arrivés là, ils fes
route j à la rivière de Lo-ho
les conduisait is *Houang-ho*

De la province *King-tchéou,* Yu pas
à la province I *u-tchéou,* aujourd'h
Ho-nan (art. ct). La terre de cette pro
est de d c meure, légère et fri
le terr h l le jugea que de la
trième classe; ta les tributs de l
conde. Ils ne c taient qu'en vernis
trois sortes de chan vres très-singulières,
pres à faire de la toile pour des habits,
devaient offrir dans des corbeilles; pou
qui est de certaines pierres curieuses qu
gens du pa i ient admirablement
Yu ne les es porter à la Cour
conséquence d ui l exprès de l'Empe

¹ Histoire générale de la Chine. I, 74.

qui demeuraient dans la partie orientale cette province, s'embarquaient immédiatement sur le *Houng-ho*, par la rivière *Lo-ho* [1]. trouve le terrain de *Léang-tchéou* d'une noire, dure et difficile à cultiver. J'ai dit (171) que cette province renfermait la méridionale du *Chen-si*, la partie orientale du Tibet ou le pays des *Si-fan*, et la partie septentrionale du *Sée-tchuen*. *Yu* en mit la de la septième classe et les tributs de huitième; car, suivant les tems, ils étaient quelquefois de la septième, quelquefois de la neuvième. Ces tributs consistaient en métaux, acier et argent; en pierres rares et sonnantes pour la musique, et en certaines autres dont on se servait pour mettre au bout des arcs; des peaux d'ours, de renards et de chats sauvages pour des habits; en duvet d'oiseaux pour des fourrures. Les plus éloignés s'embarquaient sur la rivière *Houy-choui*, jusqu'au *Tsien-kiang*; mais, comme le *Tsien-kiang* ne communique pas avec la rivière *Mien-choui*,

[1] Histoire générale de la Chine. I, 74.

ni *Mien-choui* avec le *Hoang-ho*; après avoir quitté le *Tsien-kiang*, et passé la rivière *Mien-choui*, ils allaient se remb arquer sur la rivière *Ouei-ho*, qui les conduisait au *Hoang-ho*, d'où ils se rendaient à la Cour [1].

Il ne restait plus à *Yu* qu'à porter son jugement sur la province de *Yong-tchéou*. J'ai dit qu'elle correspondait (art. cvi) au *Chen-si* prolongé au nord et à l'est dans cette portion de la Tartarie qui a porté le nom de *Tan-gout* et qui est aujourd'hui jointe à l'empire chinois. Il trouva que le sol de cette province était le meilleur de l'Empire, de couleur jaunâtre, facile à cultiver et produisant aisément; aussi la mit-il de la première classe; mais, parce que les habitans n'étaient pas des plus industrieux, il ne mit les tributs que de la sixième, et ne les taxa qu'à certaines pierres rares qui servaient d'ornement aux bonnets. Pour se rendre à la Cour, ils avaient deux routes à choisir: ils s'embarquaient sur le *Hoang-ho* à *Tsi-ché-chen*, et en suivaient le cours jusqu'à *Long-*

[1] Histoire générale de la Chine. I, 74 et 75.

men; ou bien, ils s'embarquaient, soit sur la rivière *Fong-choui*, soit sur la rivière *King-ho*, qui se jettent l'une et l'autre dans l'*Hoei-ho*[1], et cette dernière dans le *Hoang-ho*, d'où ils se rendaient à la Cour[2].....

Cette province était la neuvième et la dernière par laquelle *Yu* devait terminer la répartition des impôts. . . . .

DIVISION DE LA CHINE PAR YU. CHUN EST ASSOCIÉ A L'EMPIRE. IL FAIT CONSTRUIRE UNE SPHÈRE.

CXI. *Yu*, après avoir examiné toutes les terres et les richesses de chaque province, et en avoir déterminé les tributs, entreprit pour la quatrième fois de parcourir l'Empire et de visiter les montagnes dont les rivières tiraient leurs sources; il suivit le cours de la plupart de ces rivières, trouva que tout était en bon

[1] Le père de Mailla se trompe en écrivant *Ouei-ho*.

[2] Histoire générale de la Chine, par le père de Mailla. Paris, 1777, I, 74 et 75.

état, et qu'on n'avait plus à craindre d'inondation. Il retourna à la Cour, après tant d'années de soins et de fatigues [1], commencées sous la direction de son père.

« A l'est, jusqu'au bord de la mer », dit le *Chou-king* [2], « à l'est, jusqu'à *Léou-cha*; du « nord au sud, et jusqu'aux quatre mers, *Yu* « se rendit célèbre par ses instructions et par « les changemens qu'il fit dans les mœurs. Il « prit un *kouei* noir, et annonça la fin des tra- « vaux qu'il avait entrepris [3]. »

Le *kouei* était une tablette de bois ou de pierre précieuse. On la mettait communément devant son visage lorsqu'on parlait à quelqu'un à qui on voulait marquer du respect. L'usage l'avait introduit dès lors [4]. Selon les interprètes, la couleur noire était un simbole de

[1] Histoire générale de la Chine. I, 75 et 76.

[2] Partie II, chap. 1, *Yu-kong*.

[3] Le *Chou-king*, traduit par le père Gaubil, p. 56 et 57. L'éditeur du père de Mailla (I, 76) rapporte ce passage dans une note. Il écrit *Léou-cha* et fait le *kouei* bleu au lieu de noir.

[4] Note de l'éditeur du père de Mailla, p. 76.

l'épouvante, et de la ... peuples à la vue des dégâts de l'in...

Liéou-cha est le pays ... et ... e à l'ouest du *Chen-si*. Ce ... s ... core même nom. *Liéou*, si ... it, fluide; *cha* signifie sable. (... idées c... viennent au pays à l'o... du *C... si*. On reconnaît la Chine quand on ... à l'est, la mer, à l'ouest, ces déserts sabloneux; après qu'on a si bien marqué les rivières *Hoang-ho, Kiang, Han*, etc. Plusieurs noms des montagnes et des rivières subsistent encore tels qu'ils sont dans le *Yu-kong* [2].

C'est ainsi qu'est terminé le chapitre *Yu-kong*, qui roule tout entier sur les travaux de *Yu*; mais, avant ces paroles, il est dit que *Yu* fit une autre division de la Chine en cinq *Fou*; la voici : après que *Yu* eut forcé les eaux de se rendre à la mer, qu'il eut rendu habitables les bords de la mer et des rivières, et qu'il eut rétabli la communication entre les neuf

[1] Note du père Gaubil sur le *Chou-king*, p. 76.

[2] Autre note du père Gaubil, p. 75.

provinces dont alors la Chine était composée, il fit une nouvelle division, par laquelle il supposait que ce vaste pays formait un grand carré, dont chaque côté avait 500 *lis*, et qui contenait cinq autres carrés renfermés les uns dans les autres à la distance de 500 *lis*.

La Cour de l'Empereur était dans le carré du centre, qu'il appela *Tien-fou*; après ce *Tien-fou*, venait le *Héou-fou*, puis le *Soui-fou* et le *Yao-fou*; enfin le *Houang-fou*.

Dans le *Tien-fou*, déterminé à 500 *lis*, *Yu* régla qu'à 100 *lis* on donnerait le grain avec la tige, en gerbe; qu'à 200 *lis*, on couperait la tige et qu'on apporterait le grain; qu'à 300 *lis*, on couperait l'épi, et on donnerait le grain avec l'enveloppe; qu'à 400 *lis*, on donnerait le grain sans être mondé; enfin, qu'à 500 *lis* de distance, on y livrerait les grains mondés.

Voilà pour le *Tien-fou*. Des 500 *lis* dont le *Héou-fou* était composé, 100 étaient destinés pour les grands officiers, 100 autres *lis* pour l'État des *Han*, et 300 pour celui des *Tchu-héou*.

Des 500 *lis* du *Soui-fou*, 300 étaient destinés

pour apprendre les sciences et se former aux bonnes mœurs, et 200 pour s'instruire aux exercices militaires.

Des 500 *lis* du *Yao-fou*, 300 étaient pour les *Y*, ou barbares; 200 pour les *tsai*, ou criminels exilés.

Enfin, des 500 *lis* restant pour le *Hoang-fou*, 300 étaient attribués aux *man* ou aux barbares qui n'avaient aucune discipline, et 200 pour les *liéou*, ou gens condamnés à un exil perpétuel.

Je conclus en observant que l'opinion de quelques Chinois, qui fesaient le monde carré, n'est venue que de ce partage singulier de la Chine [1].

Ce fut l'an 2279 avant l'ère chrétienne qu'*Yu* revint à la Cour annoncer la fin de ses travaux, huit ans après qu'ils avaient été commencés. L'Empereur s'était alors associé *Chun*, dès l'an 2286 avant notre ère.

La soixante-treizième année de son règne, à

[1] Histoire générale de la Chine. Paris, 1777, I, 76. Note de l'éditeur.

la première lune ([illegible] même [1], l'empereur Yao, qui sentait chaque jour ses forces dimi-nuer, pensa sérieusement à s'associer d'un successeur, capable de [illegible] et de perfectionner ce qu'il avait si heureusement commencé. Dans ce dessein, il assembla les Grands de sa Cour, et leur parla en ces termes :

« Il y a trois ans passés que je vous chargeai « de trouver dans l'Empire un homme vertueux, capable de vous gouverner avec sa-« gesse et de maintenir le peuple en paix ; en « conséquence de cet ordre, vous me propo-« sâtes Chun avec de grands éloges ; quoique « je fusse très-persuadé que ces éloges étaient « sincères, j'ai voulu cependant moi-même « éprouver ce qui en était, et j'ai vu avec « plaisir que vous ne vous étiez point trompés.

« Chun, approchez ; depuis trois ans, j'ai « examiné avec attention vos actions et vos « paroles, et j'ai eu la consolation de voir que

[1] Mémoires concernant les Chinois. XIII, 263 et 264. Il dit, comme le père de Mailla, 2285 avant notre ère. J'ai prouvé qu'il fallait avancer toutes les années d'une unité.

ıs fesiez exécuter mes ordres avec sa-
sse; que vos conseils étaient pleins de
ıdence; que vous aviez su gagner, non-
ılement le cœur des peuples, mais encore
ui des Grands, et qu'en moins de trois
s mon empire avait changé de face; je
ıx aujourd'hui récompenser votre vertu;
ıez vous placer sur mon trône ».
ces mots, *Chun*, prosterné, supplia l'Em-
ır de céder cet honneur à des personnes
ɪussent plus de vertu et refusa de lui suc-
r. *Yao* persistant dans sa résolution, *Chun*
ıargea enfin du gouvernement; mais il re-
constamment d'en recevoir la dignité du
ıt de l'Empereur [1].
ıla étant convenu, le premier jour de la
ıière lune du printems, il alla faire les cé-
ɔnies ordinaires, et reçut l'investiture de
ɔuvelle dignité dans la salle de *Ouen-tsou*,
consacré aux ancêtres de *Yao*. Dès lors, il
en mains les rênes du gouvernement, en
ı que cette année 2286 est regardée

[1] Histoire générale de la Chine. I, 77.

comme la première de l'association de *Chun*[1].

Peu de tems après, dans la crainte que les mathématiciens *Hi* et *Ho* ne vinssent à se négliger dans leur emploi, *Chun* les fit venir, et leur dit de lui construire une machine qui représentât la rondeur du ciel, divisé par ses dégrés; ils devaient placer la terre au centre, le soleil, la lune, les sept planètes et les étoiles, aux lieux qui leur conviennent, en leur donnant un mouvement tel qu'on le voit dans le ciel. *Chun* fit prendre dans le trésor des pierres précieuses de différentes couleurs pour marquer les pôles, le soleil, la lune et les planètes, et on se servit de perles pour désigner les étoiles.

Les mathématiciens n'oublièrent rien pour rendre la machine parfaite; elle était fort belle à voir; ils avaient très-bien réussi, et *Chun*, satisfait, les récompensa libéralement[2].

[1] *Histoire générale de la Chine*. I, 77 et 78. — *Mémoires concernant les Chinois*. XIII, 283 et 284.

[2] *Histoire générale de la Chine*. I, 78. *La sphère de Chun y est gravée*. — *Mémoires concernant les Chinois*. XIII, 284. *Hoang-ti avait déjà fait construire une machine semblable (art.* XLVII*).*

CES OFFERTS PAR CHUN. — DISTRIBUTION
QU'IL FAIT DES CHOUI.

Pour témoigner son respect envers le
i, cette même première année de son
ion à l'Empire, 2286 avant notre ère,
i offrit des sacrifices avec toute la ma-
l'il put leur donner. La pompe avec la-
le fit cette cérémonie surpassa les six
rences. Les montagnes et les rivières
nt surtout son attention. Il offrit aux
qui y président, ainsi qu'aux Esprits
les ordres, et n'oublia rien pour se les
propices [1].

, dit le père de Mailla, voulut com-
son gouvernement par offrir, le pre-
r de la première lune, un grand sacri-
Chang-ti, ce qu'il fit avec beaucoup de
ence et de respect. Il sacrifia ensuite
tsong, c'est-à-dire aux six Esprits cé-

ires concernant les Chinois. XIII, 284.

lestes, qui président au soleil, à la lune, aux planètes, aux étoiles, aux quatre saisons et à la terre, pour se les rendre favorables auprès du *Chang-ti*. Enfin il sacrifia pareillement aux montagnes, aux fleuves et à tous les esprits[1].

Lo-tsong signifie les six respectables. Le père de Mailla a suivi le sentiment reçu communément par les interprètes du *Chou-king*; ils entendent par ce mot les génies qui président aux quatre saisons, au soleil, à la lune, etc. *Tchang-mao*, auteur qui florissait au tems de la dinastie des Tçin, prétendait qu'il fallait entendre par ces six respectables les ancêtres de l'empereur *Yao*, en remontant à la sixième génération[2], par laquelle il arrivait à l'empereur *Tchuen-hio* de la manière suivante :

1. *Tchuen-hio.*
2. *Kium-chen.*
3. *Kim-cam.*
4. *Kin-vam.*

[1] Histoire générale de la Chine, par le père de Mailla, I, 78 et 79.

[2] Idem, p. 78. Note de l'éditeur.

i. *Chao-mien.*

k. *Cu-seou*, père de *Chun*[1].

Mais *Tchu-tsé* combat cette opinion, et soutint que ce n'était point l'usage dans ces premiers tems que les empereurs donnassent indistinctement le titre de vénérables à leurs ancêtres, usage qui ne fut introduit que sous la dynastie des TANG. Enfin, le sentiment suivi par le père de Mailla doit d'autant plus prévaloir qu'il est appuyé du suffrage de *Tching-chi*, célèbre interprète sous les HAN, et par conséquent plus ancien que *Chang-mao*, qui l'avait suivi dans les livres concernant les rites[2].

Après s'être acquitté envers le *Chang-ti* et les Esprits, *Chun* tourna ses vues du côté du gouvernement. Il ordonna que les Princes et les Grands apportassent chacun la tablette de pierre précieuse qui était le signe distinctif de la dignité dont il était revêtu. Il y en avait de cinq ordres différens. Elles furent toutes véri-

[1] *Tabula genealogica à Philippo* Couplet.

[2] Histoire générale de la Chine. I, 78 et 79. Note de l'éditeur.

par tonneau [illegible] ine appli[illegible]

ou était [illegible] de la assez grande d[illegible]

tres part[illegible] n travaux se rapport[illegible]

[illegible] avec telles que l'Empereur ga[illegible]

son [illegible] ue ces princes allaie[illegible]

Cour, [illegible] sous d'y porter avec

marques et [illegible] du rang qu'ils t[illegible]

dans l'Empire [illegible]. Ces tessères étaient

[illegible] destinées à distinguer et recon[illegible]

rangs des princes tributaires [illegible]. Te[illegible]

peut-être ceux dont j'ai une collecti[illegible]

mon cabinet. Il était assez naturel, d[illegible]

tems où l'écriture était peu connue, q[illegible]

employât le secours des sceaux pour co[illegible]

quer directement ou indirectement. Ce[illegible]

vaient être ... g ... s des
erres précieuses. Tel... so... ci que Fé-
. Lajard a recueillis e... , où ont pu
re employés comme à (... ut-être
urs empreintes sont grav... s ... e
vrage que nous n'avo... en... ou que
us ne connaissons poi... Lo... f... re-
nter à des tems auss... e... s, d... e
trouver des indicati... . En ... en-
nt, les conjectures pareill... à c... s je
is ici sont permises, et je me crois ainsi au-
risé à la proposer (a).

CHUN VISITE LES PRINCIPALES MONTAGNES.

CXIII. La soixante-quatorzième année du rè-
ne d'*Yao*, seconde année de l'association de
Chun, 2285 avant notre ère, *Chun* alla visiter
les *Yo* ou principales montagnes des quatre
côtés. Il fixa la saison, la lune et le jour où
l'on devait promulguer tous les règlemens qui
concernaient le bon ordre. Il ordonna que les
tons musicaux et les mesures de capacité fussent

les mêmes partout et uniformes dans tout l'Empire. Il régla les cinq espèces de rites, et assigna les cinq sortes d'instrumens dont on devait faire usage lors des cérémonies. Tout étant ainsi fini, il prit le chemin du retour.

Tchou-tsée dit que les réglemens pour le bon ordre regardaient en particulier les gouverneurs des provinces, et la réforme des abus qui pouvaient s'être glissés dans leurs gouvernemens. On trouve dans le *Chou-king* que, de cinq ans en cinq ans, *Chun* fesait une fois la visite de l'Empire, et que les princes ou gouverneurs des provinces lui rendaient compte alors de leur administration dans le plus grand détail. Ceux qui s'étaient bien conduits recevaient des récompenses ou des présens de la part de l'Empereur. Il leur donnait, dit le *Chou-king* [1], des chars et des habits [2].

Après avoir distingué les dignités en différentes classes, dit le père de Mailla, il ré-

[1] Page 15 de la traduction du père Gaubil, dans le *Chun-tien*.

[2] Mémoires concernant les Chinois. XIII, 285.

voya les Grands dans leurs provinces, qu'il résolut d'aller visiter en personne.

En effet, à la deuxième lune, il partit de la Cour et commença sa visite par les provinces de l'est. Lorsqu'il fut arrivé à la montagne *Tai-tsong*, appelée aujourd'hui *Tai-chan*, près de *Taï-ngan-tchéou*, ville du *Chan-tong* méridional, c'était le *Yo* d'orient. *Chun* y fit un grand sacrifice, brûla du bois, et se tournant vers les montagnes et les rivières, il pratiqua les cérémonies ordinaires pour demander la prospérité de la province; il observa les mêmes cérémonies pour les autres provinces, en les visitant. Les gouverneurs et les officiers venaient au-devant de lui et lui offraient des présens. Comme c'était un devoir, *Chun* ne les en dispensa point; mais pour en arrêter la profusion, il ordonna qu'à l'avenir ils se contenteraient d'offrir cinq pierres précieuses, trois pièces de satin, deux animaux vifs et un mort.

Quand il eut parcouru les provinces de l'orient, *Chun* fit divers règlemens qu'il publia dans tout l'Empire. Le premier et le principal regardait les cérémonies, qu'il divisa en cinq

classes, savoir : les cérémonies que l'on doit observer à l'égard du *Chang-ti* et des Esprits celestes, appelées cérémonies de JOIE ; les cérémonies pour les morts, appelées cérémonies de TRISTESSE ; les cérémonies pour pacifier le royaume, appelées cérémonies GUERRIÈRES ; celles qui se faisaient pour entretenir l'union et la concorde entre les amis, appelées cérémonies de CIVILITÉ ; enfin la dernière concernait la correspondance qui doit être entre tous, et portait le nom de cérémonies de PAIX et de TRANQUILLITÉ.

Le second règlement concernait les poids et mesures. *Chun* trouva que l'on s'était écarté de ce qui avait été établi par l'empereur *Hoang-ti* (art. XLIV), et que les évaluations avaient varié suivant les différens pays ; il en fit des reproches aux officiers qui devaient y veiller, et afin d'obvier aux inconvéniens que produisait cette différence, il se fit apporter le petit tube que *Hoang-ti* avait établi comme le fondement de la musique, des poids et des mesures, et il obligea chaque officier de se conformer à cette règle.

Chun employa le reste de l'année à parcou- les autres provinces; à la cinquième lune, visita les provinces méridionales; à la huitième lune, celles de l'ouest, et à la onzième, celles du nord : il fit partout des réglemens avantageux aux peuples, et revint à la Cour, où l'Empereur le reçut avec de grands témoignages de satisfaction[1].

Le *Chou-king* dit : « De retour, il alla à *Y-tsou*, et fit la cérémonie d'offrir un bœuf[2] ». *Y-tsou* est un des noms de la salle des Ancêtres. Le bœuf que l'on offrait avait été tué auparavant[3].

Chun établit une loi, par laquelle il s'engageait à faire la visite de l'Empire tous les cinq ans, et obligeait les princes tributaires de venir une fois à la Cour dans cet intervalle; ceux de la partie orientale venaient une année; l'année suivante, c'était le tour de ceux des parties occidentales; la troisième année était

[1] Histoire générale de la Chine, I, 79-81.
[2] Le *Chou-king*, traduit par Gaubil. *Chun-tien*, p. 15.
[3] Note du père Gaubil.

pour ceux du midi, et la dernière pour ceux des parties septentrionales. Ces princes lui rendaient compte de leur conduite, et quand l'Empereur avait vérifié ce qu'ils lui disaient, il récompensait leurs services, et leur donnait des chars et des habits[1], comme je l'ai dit plus haut.

« S'il s'agissait de prouver la persuasion « intime où sont tous les Chinois de la vérité « de ces commencemens de leur histoire », dit le père Amiot, « je n'aurais qu'à rapporter « ce que disent les plus célèbres d'entre leurs « auteurs, pour tâcher de déterminer quelles « étaient les montagnes des quatre côtés qui « servaient de termes aux visites de *Chun* lors- « qu'il gouvernait l'Empire. Ils le suivent, pour « ainsi dire, pas à pas, et ne diffèrent entre « eux que de quelques minuties, qui, n'inté- « ressant en rien l'essentiel de l'histoire, prou- « vent seulement jusqu'où ils ont poussé l'exac- « titude dans les combinaisons, dans les cita- « tions et dans le raisonnement. » On peut

[1] Histoire générale de la Chine. I, 81.

onsulter, pour s'en convaincre, le *Gé-kiang*, e *Tcheng-kiai*, et les autres commentaires du Chou-king, le *Ly-chê-sin-tchouan*, le *Tchéou-ly*, le *Eul-ya*, etc.

Ceux qui voudront se former une idée des lu et des mesures, peuvent lire ce que j'en ai dit dans le volume précédent (art. XLIV), au compte que j'ai rendu des inventions d'*Hoang-ti*. Je dirai seulement ici que les *lu* musicaux sont au nombre de douze, dont six étaient *yang* ou majeurs, et six *yn* ou mineurs. J'ajouterai que ces *lu* servaient de mesures [1].

PUNITIONS INFLIGÉES PAR CHUN. DÉCOUVERTE DE LA MUSIQUE TA-TCHANG ET DU LO-CHOU.

CXIV. La soixante-quinzième année du règne d'*Yao*, troisième année de l'association de *Chun*, 2284 avant notre ère, *Chun* exila *Koung-koung*, c'est-à-dire le président des ouvrages, au pays des *Yéou-tchéou*. Suivant le *Tsien-*

[1] Mémoires concernant les Chinois. XIII, 286.

pien, le pays des *Yéou-tché* même que l'on appelait le pays *Y* du nord. C'est probablement la province qui porte aujourd'hui le nom de *Léao-tong*. C'est toujours l'auteur du *Tsien-pien* qui parle [1].

La soixante-seizième année du règne d'*Yao*, quatrième de l'association de *Chun*, 2283 avant notre ère, *Chun* repoussa les *San-miao* jusqu'au pays des *San-ouei*. Suivant le *Tsien-pien*, les *San-miao* sont ces peuples que l'on appelait autrefois les *Y* de l'occident; et le pays de *San-ouei* a pris son nom d'une montagne ainsi appelée. On prétend que les *San-miao* sont les descendans de ces peuples qui ne voulurent pas se soumettre à *Hoang-ti* après la défaite de *Tché-yéou*; ils ont toujours vécu dans l'indépendance de l'Empire, et ceux qui les ont gouvernés étaient de la race de *Tché-yéou* lui-même. On peut voir sur cela ce que disent les érudits, et en particulier les commentateurs du *Chou-king* [2]. Ces peuples

[1] Mémoires concernant les Chinois. XIII, 286.

[2] Idem, p. 286 et 287. Le père Amiot écrit mal S

vraisemblablement les *Miao-ssé* qui ont été subjugués en 1780 par l'empereur *Kien-long* [1].

Chun détermina les cinq sortes de supplices. Ces paroles et les précédentes sont extraites du *Chou-king* [2].

Ces cinq sortes de supplices, dit *Tchou-tsée*, sont : 1° marquer au visage avec des caractères ignominieux ; 2° couper le nez ; 3° couper le jarret ; 4° faire eunuque ; 5° mettre à mort. On comprend que ces peines n'étaient infligées que pour les grands crimes. Le fouet, le bâton, la prison et l'exil étaient pour les fautes qui méritaient quelque indulgence.

On établit encore, continue le même *Tchou-tsée*, des amendes pécuniaires et la confiscation des biens. Toutes ces punitions étaient proportionnées à la nature des fautes. Il y avait des

...iao et Sau-ouei. Voyez ci-après l'article cxix. Il est ici question d'un vassal du sud appelé *San-mio*, et non du peuple de ce nom. Voyez le *Chou-king*, p. 16, chapitre *Chun-tien*.

[1] Voyez la Description de la Chine. Paris, 1840, II, 514.

[2] Pages 15 et 16 de la traduction du père Gaubil. Le *Chun-tien*...

cas où l'on pouvait se soustraire au supplice moyennant une somme d'argent ; mais il fallait, pour cet effet, que le coupable n'eût pas encore été puni pour quelque autre crime, ou qu'on ne lui eût point encore accordé de pardon ; car il n'était pas rare que l'on pardonnât les premières fautes [1].

Chun, dit le père de Mailla, adoucit les cinq supplices destinés à punir les criminels. Ces cinq supplices consistaient à marquer le visage avec un fer rouge, à couper le nez ou les piés, à rendre stérile et à faire mourir. Il ordonna donc que, dans le cas où les crimes ne seraient pas évidemment connus, on commuât ces peines par l'exil, la *cangue* [2], la bastonade, ou enfin par la confiscation des biens. Et si le hazard ou de malheureuses circonstances avaient été la principale cause du crime, il

[1] Mémoires concernant les Chinois. XIII, 286 et 287.

[2] Le *tcha*, sorte de châtiment que les Portugais ont fait connaître sous le nom de la *cangue*, peut se comparer à ce que nous appelions le *pilori*. Il est très-bien défini et dessiné dans le grand ouvrage de Malpière, intitulé la Chine. Paris, 1825, t. I.

oulut qu'on pardonnât entièrement. Mais, our ceux qui avaient à subi les peines inigées par les tribun , et ne s'étaient pas orrigés, il ordonna on les punit de mort [1].

C'est ainsi que *Chun* s'appliquait sans relâhe à établir le bon ordre dans l'Empire [2].

La soixante-dix-septième année du règne de *'ao*, cinquième de l'association de *Chun*, 282 avant notre ère, on composa la musique *'a-tchang*. Ces paroles, dit l'historien, se trouent dans le livre des grandes cérémonies *Tay-ly-chou*), chapitre *Yo-ki*, c'est-à-dire des strumens de musique.

Suivant le *Toung-tché*, cette musique était nployée lorsque l'on offrait des sacrifices au *hang-ty*. Ce fut un nommé *Koui* qui fut chargé le la composer et de la faire exécuter. Il y fit ntrer tous les sons modifiés que peuvent prouire les choses naturelles. C'est à cette occaion que le *ché* fut perfectioné. Aux cinq cordes u'il avait dans sa première invention, on en

[1] Histoire générale de la Chine. I, 81.

[2] Idem, p. 81 et 82

[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]

gement de ces caractères était tel qu'il les rapporte, et que je l'ai représenté plus haut dans le volume précédent (art. XII), c'est-à-dire qu'il y en avait neuf sur la partie supérieure et un seulement sur la partie inférieure, trois sur le côté gauche et sept sur le côté droit ; à gauche, du côté qui regarde la tête, il y en avait quatre, et à droite, du même côté de la tête, il y en avait deux ; vers l'endroit qui regarde la queue, il y en avait huit à gauche et six à droite [1]. C'est le carré magique dont j'ai donné la construction [2]. Tous ces caractères réunis forment le nombre quarante-cinq. Le nombre cinq est au milieu. Des huit autres nombres, moitié sont pairs et les autres impairs. Les pairs sont dans les angles et les impairs au milieu [3]. Tel est ce que les Chinois appellent le *Lo-chou*. Ceux d'entr'eux qui, depuis les tems les plus reculés jusqu'à nos jours, ont travaillé sur la prétendue loi des sorts, n'ont pas manqué de faire usage de

[1] Mémoires concernant les Chinois. XIII, 288 et 289.

[2] Tome I, page 144 de cet ouvrage.

[3] Je change ici la description du père Amiot, qui est fautif et inintelligible.

ces nombres [1]. J'ai donné (art. XII) l'histoire de la découverte de ce singulier monument et de l'usage que Confucius en a fait.

YU TERMINE SES TRAVAUX. — COMMENT IL EN EST RÉCOMPENSÉ.

CXV. L'an 2279 avant notre ère, quatre-vingtième du règne d'*Yao*, la huitième depuis que *Chun* eut été associé à l'Empire, *Yu* ayant heureusement fait écouler les eaux, détermina des tributs particuliers pour chacune des neuf provinces de l'Empire, tenant en main la tablette de pierre précieuse de couleur noire, marque de la dignité dont il était revêtu. Il entre, est admis en présence des deux Empereurs, et rend compte de la manière dont il s'est acquitté de sa commission. Ces paroles sont extraites du chapitre *Yu-kong*, du *Chou-king*, et j'en ai rapporté la traduction littérale (art. CXI). De tous les monumens qui nous

[1] Mémoires concernant les Chinois. XIII, 289.

estent de la ...e a... té, il n'en est point le plus authentique q Chou-king; et de ous les morceaux qui co sent le *Chou-king*, eux qui rapportent les travaux du grand *Yu* ont sans contredit ce qu'il y a de plus préieux. Les interprètes n'ont rien oublié pour es éclaircir, et ils ont si bien réussi qu'aujourd'hui même, après un intervalle de plus de uatre mille ans [1], malgré les changemens arivés dans l'Empire, malgré la différence des oms de certaines montagnes et de plusieurs ivières, on reconnaît parfaitement la Chine, t l'on est convaincu qu'il est parfaitement imossible qu'il y ait sur la terre deux vastes ays auxquels on puisse adapter les mêmes escriptions [2].

Le chapitre *Yu-kong*, au sentiment des meileurs critiques, fut pris anciennement dans l'hisoire de la dinastie *Hia*; mais il s'en faut bien que e chapitre renferme tout ce qui était alors dans l'histoire; ce n'en est qu'un extrait peu consi-

[1] En 1840, il y a 4119 ans.
[2] Mémoires concernant les Chinois. XIII, 289.

terable, et cet extrait même, tout rétréci
eur, a fourni matière à bien des chicanes
le nombre des années employées par *Yu*
l'écoulement des eaux. Les uns veulent c
bout de huit années, tous les travaux aien
terminés ; les autres prétendent que ce
après neuf ans, et d'autres après treize :
se fondent sur les paroles du *Yu-kong*. Av
peu d'attention, tous eussent été d'accord
travailla d'abord avec *Kouen*, son père ; et
doit présumer qu'il excerçait un des prer
emplois sous lui, puisqu'il eut part à sa
grâce. Il travailla ensuite tout seul, c'est-à
qu'il fit en chef ce qu'il n'avait fait qu'er
cond. Ainsi l'on dit vrai en assurant qu
travaux d'*Yu* ont duré treize années, p
qu'on lie alors les deux circonstances. O
vrai encore quand on assure qu'*Yu* emp
huit ans à faire écouler les eaux, parce q
ne compte alors que les huit années d
commission comme chef, etc. L'année
employa à reconnaître les terres pour fixe
espèces de tributs que le souverain pouvait
ger conformément à ce qu'elles pouvaient

, étant comptée parmi celles de ses tra-
on dit vrai encore en assurant qu'*Yu* fut
années de suite occupé à réparer les ra-
du déluge [1].

et *Chun*, dit le père de Mailla, et à leur
ple les Grands, reçurent le restaurateur
mpire avec tous les honneurs qu'il méri-
Cet homme, simple et modeste, ne s'en
lut point, ni pour s'enrichir, ni pour éle-
famille; content de servir l'État, il ne
it qu'à remplir les devoirs que sa charge
posait [2].

ne pouvait se dispenser de récompenser
importans services. *Ki* et *Héou-tsée*, frères
, avaient également droit à la faveur du
e : le premier, pour avoir instruit les peu-
des cinq principaux devoirs de la vie ci-
et le second, pour leur avoir enseigné les
de l'agriculture. *Yao*, à la quatre-vingt-
ne année de son règne, c'est-à-dire l'an

émoires concernant les Chinois. XIII, 289 et 290.
ist ire générale de la Chine, par le père de Mailla,

2278 avant notre ère, les éleva tous trois à la dignité de princes ; il assigna à *Yu* la principauté de *Hia*, dont sa famille prit le nom dans la suite ; à *Ki* ou *Sié*, la principauté de *Chang*, d'où la famille impériale de ce nom tire son origine, et enfin à *Tsié*, tige des Empereurs de la dinastie des Tchéou, la principauté de *Tai*, dans la province de *Chen-si* [1].

C'est ainsi que des travaux si utiles à l'humanité procurèrent à celui qui, n'étant encore qu'adolescent, avait eu le courage de les entreprendre et le bonheur de les terminer, les plus grands honneurs qu'il pût recevoir dans son pays, puisque lui-même parvint à l'Empire, et que trois dinasties se glorifièrent de rapporter leur origine à lui ou à ses deux frères (*a*).

Il faut convenir que ces exemples sont rares dans nos histoires, et c'est peut-être la faute de ceux qui les écrivent. Un des grands vices de notre histoire est qu'elle peint beaucoup plus les hommes par leurs mauvais côtés que par les bons ; comme elle n'est intéressante que

[1] Histoire générale de la Chine, p. 82.

par les révolutions, les catastrophes, tant qu'un peuple croît et prospère dans le calme d'un gouvernement paisible, elle n'en dit rien ; elle ne commence à parler que lorsque la nation, ne pouvant plus se suffire à elle-même, prend part aux affaires de ses voisins ou les laisse prendre part aux siennes. L'histoire n'illustre un peuple que lorsqu'il est déjà sur son déclin ; toutes nos histoires commencent où elles devraient finir. Nous avons fort exactement celle des nations qui se détruisent ; ce qui nous manque est celle des peuples qui se multiplient ; ils sont assez heureux et assez sages pour qu'elle n'ait rien à dire d'eux ; et, en effet, nous voyons, même de nos jours, que les gouvernemens qui se conduisent le mieux sont ceux dont on parle le moins. Nous ne savons donc que le mal ; à peine le bien fait-il époque. Il n'y a que les méchans de célèbres ; les bons sont oubliés ou tournés en ridicule ; et voilà comment l'histoire, et quelquefois la philosophie, calomnie le genre humain[1]. Voilà

[1] OEuvres com[illegible]es de J.-J. Rousseau. Nouvelle édition, t. XI, 1791, p. 227 et 228, Émile, liv. IV.

pourquoi la Chine a été connue si tard et si peu ; voilà comment les Chinois nous paraissent si insipides.

OBSERVATIONS SUR LE DÉLUGE D'YAO.

CXVI. Il est bien clair que le déluge d'*Yao* fut le produit d'une forte marée. La description que j'en ai faite assure (art. C) que dans la province de *Ki-tchéou*, la même que le *Chan-si*, les eaux du *Hoang-ho* s'étaient tellement accrues que la rivière *Fen*, appelée *Fen-ho* ou *Fen-choui*, ne pouvait plus y verser ses eaux, qui formaient comme une vaste mer. Elle dit formellement que *Yu* donna le nom de *Ni-ho*, c'est-à-dire « qui reflue », à la partie du *Hoang-ho* située vers son embouchure, parce que la MARÉE s'y fesait le plus sentir.

On sait que ce nom de MARÉE a été donné au mouvement périodique des eaux de la mer, par lequel ces eaux s'élèvent et s'abaissent, généralement deux fois le jour, en se portant des pôles à l'équateur, et de l'équateur aux

pôles[1]. Il y a dans les marées trois phénomènes principaux très-remarquables; le premier revient deux fois le jour, le second deux fois le mois, le troisième deux fois l'année. Tous les jours, au passage de la lune par le méridien, ou quelque tems après, on voit les eaux de l'Océan s'élever sur ses rivages; à Saint-Malo, cette hauteur va jusqu'à 45 piés, c'est-à-dire 146 décimètres et même plus. Parvenues à cette hauteur, les eaux se retirent peu à peu; environ six heures après leur plus grande élévation, elles sont à leur plus grand abaissement; après quoi remontent de nouveau lorsque la lu à la partie inférieure du méridien; te que la haute mer et la basse mer, le *flot* et le *jusant*, ont lieu deux fois le jour, et retardent chaque jour de cinquante minutes et demie, plus ou moins, comme le passage de la lune au méridien.

Le second phénomène consiste en ce que les marées augmentent sensiblement aux tems des

[1] Dictionnaire de l'Académie française. Paris, 1835, art. Marée.

ajouta dix ; et aux quinze dont il était monté alors, on en ajouta huit autres. Ces vingt-trois cordes firent du *ché* le plus parfait des instrumens. On prétend que *Koui* est l'auteur d'un cantique appelé *Mi-lo*. On demanda à *Chun* d'augmenter le nombre des musiciens. « *Koui* suffit », répondit *Chun* [1].

La soixante-dix-huitième année du règne d'*Yao*, sixième de l'association de *Chun*, 2281 avant notre ère, *Chun* alla, pour la seconde ou la troisième fois, visiter les *Yo* ou principales montagnes des quatre côtés. Un Esprit, sous la forme d'une tortue, portant sur son dos des caractères, sortit de la rivière de *Lo*.

Koung-ngan-koué dit que *Yu* travaillait encore à l'écoulement des eaux lorsqu'un Esprit se montra sous la forme d'une tortue, portant sur son dos un nombre de caractères mistérieusement déterminé. Ce nombre, qui commençait par l'unité, et dont le complément était neuf, fournit à *Yu* un modèle de ce qu'il devait faire. Suivant *Kouan-tsée-ming*, l'arran-

[1] Mémoires concernant les Chinois, XIII, 287 et 288.

gement de ces caractères était tel qu'il les rapporte, et que je l'ai représenté plus haut dans le volume précédent (art. XII), c'est-à-dire qu'il y en avait neuf sur la partie supérieure et un seulement sur la partie inférieure, trois sur le côté gauche et sept sur le côté droit; à gauche, du côté qui regarde la tête, il y en avait quatre, et à droite, du même côté de la tête, il y en avait deux; vers l'endroit qui regarde la queue, il y en avait huit à gauche et six à droite [1]. C'est le carré magique dont j'ai donné la construction [2]. Tous ces caractères réunis forment le nombre quarante-cinq. Le nombre cinq est au milieu. Des huit autres nombres, moitié sont pairs et les autres impairs. Les pairs sont dans les angles et les impairs au milieu [3]. Tel est ce que les Chinois appellent le *Lo-chou*. Ceux d'entr'eux qui, depuis les tems les plus reculés jusqu'à nos jours, ont travaillé sur la prétendue loi des sorts, n'ont pas manqué de faire usage de

[1] Mémoires concernant les Chinois. XIII, 288 et 289.

[2] Tome I, page 144 de cet ouvrage.

[3] Je change ici la description du père Amiot, qui est fautif et inintelligible.

pour ceux du midi, et la dernière pour ceux des parties septentrionales. Ces princes lui rendaient compte de leur conduite, et quand l'Empereur avait vérifié ce qu'ils lui disaient, il récompensait leurs services, et leur donnait des chars et des habits[1], comme je l'ai dit plus haut.

« S'il s'agissait de prouver la persuasion « intime où sont tous les Chinois de la vérité « de ces commencemens de leur histoire », dit le père Amiot, « je n'aurais qu'à rapporter « ce que disent les plus célèbres d'entre leurs « auteurs, pour tâcher de déterminer quelles « étaient les montagnes des quatre côtés qui « servaient de termes aux visites de *Chun* lors- « qu'il gouvernait l'Empire. Ils le suivent, pour « ainsi dire, pas à pas, et ne diffèrent entre « eux que de quelques minuties, qui, n'inté- « ressant en rien l'essentiel de l'histoire, prou- « vent seulement jusqu'où ils ont poussé l'exac- « titude dans les combinaisons, dans les cita- « tions et dans le raisonnement. » On peut

[1] Histoire générale de la Chine. I, 81.

sulter, pour s'en convaincre, le *Gé-kiang*, *Tcheng-kiai*, et les autres commentaires du *ou-king*, le *Ly-ché-sin-tchouan*, le *Tchéou-* le *Eul-ya*, etc.

Ceux qui voudront se former une idée des et des mesures, peuvent lire ce que j'en dit dans le volume précédent (art. XLIV), compte que j'ai rendu des inventions *Hoang-ti*. Je dirai seulement ici que les *lu* sicaux sont au nombre de douze, dont six ient *yang* ou majeurs, et six *yn* ou mineurs. jouterai que ces *lu* servaient de mesures [1].

UNITIONS INFLIGÉES PAR CHUN. DÉCOUVERTE DE LA MUSIQUE TA-TCHANG ET DU LO-CHOU.

CXIV. La soixante-quinzième année du règne *Yao*, troisième année de l'association de *hun*, 2284 avant notre ère, *Chun* exila *Koung-oung*, c'est-à-dire le président des ouvrages, u pays des *Yéou-tchéou*. Suivant le *Tsien-*

[1] Mémoires concernant les Chinois. XIII, 286.

pien, le pays des *Yéou-tché*...... le même
l'on appelait le pays des *Y* du nord. C'est
bablement la province qui porte aujourd'
le nom de *Léao-tong*. C'est toujours l'aut
du *Tsien-pien* qui parle [1].

La soixante-seizième année du règne d'*Y*
quatrième de l'association de *Chun*, 2283 av
notre ère, *Chun* repoussa les *San-miao* j
qu'au pays des *San-ouei*. Suivant le *Tsien-pi*
les *San-miao* sont ces peuples que l'on ap
lait autrefois les *Y* de l'occident ; et le p
de *San-ouei* a pris son nom d'une montag
ainsi appelée. On prétend que les *San-mi*
sont les descendans de ces peuples qui
voulurent pas se soumettre à *Hoang-ti* ap
la défaite de *Tché-yéou* ; ils ont toujours vé
dans l'indépendance de l'Empire, et ceux q
les ont gouvernés étaient de la race de *Tch*
yéou lui-même. On peut voir sur cela ce q
disent les érudits, et en particulier les com
mentateurs du *Chou-king* [2]. Ces peuples so

[1] Mémoires concernant les Chinois. XIII, 286.

[2] Idem, p. 286 et 287. Le père Amiot écrit mal *Sa*

emblablement les *Miao-ssé* qui ont été gnés en 1780 par l'empereur *Kien-long* [1]. n détermina les cinq sortes de supplices. paroles et les précédentes sont extraites *'hou-king* [2].

s cinq sortes de supplices, dit *Tchou-tsée*, : 1° marquer au visage avec des caractères minieux; 2° couper le nez; 3° couper le t; 4° faire eunuque; 5° mettre à mort. omprend que ces peines n'étaient infligées pour les grands crimes. Le fouet, le bâton, rison et l'exil étaient pour les fautes qui taient quelque indulgence.

n établit encore, continue le même *Tchou-* des amendes pécuniaires et la confiscation biens. Toutes ces punitions étaient proporées à la nature des fautes. Il y avait des

et *Sau-ouei*. Voyez ci-après l'article CXIX. Il est ici ion d'un vassal du sud appelé *San-mio*, et non du le de ce nom. Voyez le *Chou-king*, p. 16, chapitre *-tien*.

Voyez la Description de la Chine. Paris, 1840, II, 514.
Pages 15 et 16 de la traduction du père Gaubil. Le *-tien*.

cas où l'on pouvait se ; au supplic moyennant une somme d'argent ; mais il fa lait, pour cet effet, q e le coupable n'eût pa encore été puni pour quelque autre crime, o qu'on ne lui eût point encore accordé d pardon ; car il n'était pas rare que l'on par donnât les premières fautes [1].

Chun, dit le père de Mailla, adoucit les cin supplices destinés à punir les criminels. Ce cinq supplices consistaient à marquer le vi sage avec un fer rouge, à couper le nez ou le piés, à rendre stérile et à faire mourir. Il or donna donc que, dans le cas où les crimes n seraient pas évidemment connus, on commu ces peines par l'exil, la *cangue* [2], la bastonade ou enfin par la confiscation des biens. Et si l hazard ou de malheureuses circonstance avaient été la principale cause du crime,

[1] Mémoires concernant les Chinois. XIII, 286 et 28

[2] Le *tcha*, sorte de châtiment que les Portugais on fait connaître sous le nom de la *cangue*, peut se compa rer à ce que nous appelions le *pilori*. Il est très-bien dé fini et dessiné dans le grand ouvrage de Malpière, int tulé : la Chine. Paris, 1825, t. I.

ılut qu'on pardonnât entièrement. Mais, ır ceux qui avaient déjà subi les peines in- ıées par les tribunaux, et ne s'étaient pas rigés, il ordonna qu'on les punît de mort [1]. C'est ainsi que *Chun* s'appliquait sans relâ- ı à établir le bon ordre dans l'Empire [2].

La soixante-dix-septième année du règne de *o*, cinquième de l'association de *Chun*, 32 avant notre ère, on composa la musique *-tchang*. Ces paroles, dit l'historien, se trou- ıt dans le livre des grandes cérémonies *ay-ly-chou*), chapitre *Yo-ki*, c'est-à-dire des trumens de musique.

Suivant le *Toung-tché*, cette musique était ployée lorsque l'on offrait des sacrifices au *ang-ty*. Ce fut un nommé *Koui* qui fut chargé la composer et de la faire exécuter. Il y fit rer tous les sons modifiés que peuvent pro- ıre les choses naturelles. C'est à cette occa- n que le *ché* fut perfectioné. Aux cinq cordes 'il avait dans sa première invention, on en

[1] Histoire générale de la Chine. I, 81.
[2] Idem, p. 81 et 82

ajouta dix ; et aux quinze dont il était monté alors, on en ajouta huit autres. Ces vingt-trois cordes firent du *ché* le plus parfait des instrumens. On prétend que *Koui* est l'auteur d'un cantique appelé *Mi-lo*. On demanda à *Chun* d'augmenter le nombre des musiciens. « *Koui* suffit », répondit *Chun* [1].

La soixante-dix-huitième année du règne d'*Yao*, sixième de l'association de *Chun*, 2281 avant notre ère, *Chun* alla, pour la seconde ou la troisième fois, visiter les *Yo* ou principales montagnes des quatre côtés. Un Esprit, sous la forme d'une tortue, portant sur son dos des caractères, sortit de la rivière de *Lo*.

Koung-ngan-koué dit que *Yu* travaillait encore à l'*écoulement des eaux* lorsqu'un Esprit se montra sous la forme d'une tortue, portant sur son dos un nombre de caractères mistérieusement déterminé. Ce nombre, qui commençait par l'unité, et dont le complément était neuf, fournit à *Yu* un modèle de ce qu'il devait faire. Suivant *Kouan-tsée-ming*, l'arran-

[1] Mémoires concernant les Chinois. XIII, 287 et 288.

de ces ca   était tel qu'il les rap-
et que je l'ai représenté plus haut dans
ne précédent (art. XIII), c'est-à-dire qu'il
vait neuf sur la partie supérieure et un
ent sur la partie inférieure, trois sur le
uche et sept sur le côté droit ; à gauche,
qui regarde la tête, il y en avait quatre,
ite, du même côté de la tête, il y en avait
ers l'endroit qui regarde la queue, il y en
ait à gauche et six à droite [1]. C'est le carré
e dont j'ai donné la construction [2]. Tous
actères réunis forment le nombre qua-
inq. Le nombre cinq est au milieu. Des
tres nombres, moitié sont pairs et les
mpairs. Les pairs sont dans les angles
mpairs au milieu [3]. Tel est ce que les
appellent le *Lo-chou*. Ceux d'entr'eux
puis les tems les plus reculés jusqu'à
urs, ont travaillé sur la prétendue loi
ts, n'ont pas manqué de faire usage de

oires concernant les Chinois. XIII, 288 et 289.
e I, page 144 de cet ouvrage.
hange ici la description du père Amiot, qui est
inintelligible.

ces nombres [1]. J'ai donné (art. XII) l'histoire de la découverte de ce singulier monument et de l'usage que Confucius en a fait.

YU TERMINE SES TRAVAUX. — COMMENT IL EN EST RÉCOMPENSÉ.

CXV. L'an 2279 avant notre ère, quatre-vingtième du règne d'*Yao*, la huitième depuis que *Chun* eut été associé à l'Empire, *Yu* ayant heureusement fait écouler les eaux, détermina des tributs particuliers pour chacune des neuf provinces de l'Empire, tenant en main la tablette de pierre précieuse de couleur noire, marque de la dignité dont il était revêtu. Il entre, est admis en présence des deux Empereurs, et rend compte de la manière dont il s'est acquitté de sa commission. Ces paroles sont extraites du chapitre *Yu-kong*, du *Chou-king*, et j'en ai rapporté la traduction littérale (art. CXI). De tous les monumens qui nous

[1] Mémoires concernant les Chinois. XIII, 289.

restent de la haute antiquité, il n'en est point de plus authentique que le *Chou-king*; et de tous les morceaux qui composent le *Chou-king*, ceux qui rapportent les travaux du grand *Yu* sont sans contredit ce qu'il y a de plus précieux. Les interprètes n'ont rien oublié pour les éclaircir, et ils ont si bien réussi qu'aujourd'hui même, après un intervalle de plus de quatre mille ans [1], malgré les changemens arrivés dans l'Empire, malgré la différence des noms de certaines montagnes et de plusieurs rivières, on reconnaît parfaitement la Chine, et l'on est convaincu qu'il est parfaitement impossible qu'il y ait sur la terre deux vastes pays auxquels on puisse adapter les mêmes descriptions [2].

Le chapitre *Yu-kong*, au sentiment des meilleurs critiques, fut pris anciennement dans l'histoire de la dinastie *Hia*; mais il s'en faut bien que ce chapitre renferme tout ce qui était alors dans l'histoire; ce n'en est qu'un extrait peu consi-

[1] En 1840, il y a 4119 ans.

[2] Mémoires concernant les Chinois. XIII, 289.

dérable, et cet extrait même, tout rétréci qu'il est, a fourni matière à bien des chicanes sur le nombre des années employées par *Yu* pour l'écoulement des eaux. Les uns veulent qu'au bout de huit années, tous les travaux aient été terminés; les autres prétendent que ce fut après neuf ans, et d'autres après treize : tous se fondent sur les paroles du *Yu-kong*. Avec un peu d'attention, tous eussent été d'accord. *Yu* travailla d'abord avec *Kouen*, son père ; et l'on doit présumer qu'il excerçait un des premiers emplois sous lui, puisqu'il eut part à sa disgrâce. Il travailla ensuite tout seul, c'est-à-dire qu'il fit en chef ce qu'il n'avait fait qu'en second. Ainsi l'on dit vrai en assurant que les travaux d'*Yu* ont duré treize années, parce qu'on lie alors les deux circonstances. On dit vrai encore quand on assure qu'*Yu* employa huit ans à faire écouler les eaux, parce qu'on ne compte alors que les huit années de sa commission comme chef, etc. L'année qu'il employa à reconnaître les terres pour fixer les espèces de tributs que le souverain pouvait exiger conformément à ce qu'elles pouvaient pro-

duire, étant comptée parmi celles de ses travaux, on dit vrai encore en assurant qu'*Yu* fut neuf années de suite occupé à réparer les ravages du déluge [1].

Yao et *Chun*, dit le père de Mailla, et à leur exemple les Grands, reçurent le restaurateur de l'Empire avec tous les honneurs qu'il méritait. Cet homme, simple et modeste, ne s'en prévalut point, ni pour s'enrichir, ni pour élever sa famille; content de servir l'État, il ne pensait qu'à remplir les devoirs que sa charge lui imposait [2].

On ne pouvait se dispenser de récompenser de si importans services. *Ki* et *Héou-tsée*, frères de *Yu*, avaient également droit à la faveur du prince : le premier, pour avoir instruit les peuples des cinq principaux devoirs de la vie civile, et le second, pour leur avoir enseigné les règles de l'agriculture. *Yao*, à la quatre-vingt-unième année de son règne, c'est-à-dire l'an

[1] Mémoires concernant les Chinois. XIII, 289 et 290.

[2] Histoire générale de la Chine, par le père dè Mailla, p. 82.

pourquoi la Chine a été connue si tard et si peu ; voilà comment les Chinois nous paraissent si insipides.

OBSERVATIONS SUR LE DÉLUGE D'YAO.

CXVI. Il est bien clair que le déluge d'Yao fut le produit d'une forte marée. La description que j'en ai faite assure (art. C) que dans la province de *Ki-tchéou*, la même que le *Chan-si*, les eaux du *Hoang-ho* s'étaient tellement accrues que la rivière *Fen*, appelée *Fen-ho* ou *Fen-choui*, ne pouvait plus y verser ses eaux, qui formaient comme une vaste mer. Elle dit formellement que *Yu* donna le nom de *Ni-ho*, c'est-à-dire « qui reflue », à la partie du *Hoang-ho* située vers son embouchure, parce que la MARÉE s'y fesait le plus sentir.

On sait que ce nom de MARÉE a été donné au mouvement périodique des eaux de la mer, par lequel ces eaux s'élèvent et s'abaissent, généralement deux fois le jour, en se portant des pôles à l'équateur, et de l'équateur aux

pôles[1]. Il y a dans les marées trois phénomènes principaux très-remarquables ; le premier revient deux fois le jour, le second deux fois le mois, le troisième deux fois l'année. Tous les jours, au passage de la lune par le méridien, ou quelque tems après, on voit les eaux de l'Océan s'élever sur ses rivages ; à Saint-Malo, cette hauteur va jusqu'à 45 piés, c'est-à-dire 146 décimètres et même plus. Parvenues à cette hauteur, les eaux se retirent peu à peu ; environ six heures après leur plus grande élévation, elles sont à leur plus grand abaissement ; après quoi elles remontent de nouveau lorsque la lune passe à la partie inférieure du méridien ; en sorte que la haute mer et la basse mer, le *flot* et le *jusant*, ont lieu deux fois le jour, et retardent chaque jour de cinquante minutes et demie, plus ou moins, comme le passage de la lune au méridien.

Le second phénomène consiste en ce que les marées augmentent sensiblement aux tems des

[1] Dictionnaire de l'Académie française. Paris, 1835, art. Marée.

nouvelles lunes et des pleines lunes, un ou jour et demi après, et l'augmentation est surtout sensible quand la lune est *périgée*, c'est-à-dire quand elle se rapproche de la terre.

Enfin, le troisième phénomène des marées est l'augmentation qui arrive vers les deux équinoxes ; en sorte que le cas où les marées sont les plus fortes de toutes est celui d'une sizygie périgée, qui arrive dans le tems de l'équinoxe, surtout à cause des vents [1].

Les fluctuations des eaux de la mer sont régulières ; mais il y en a d'irrégulières causées par des tremblemens de terre ou des éruptions de volcans, et par ces deux causes réunies. Le déluge d'Yao paraît avoir été de cette nature. La description que j'en ai donnée dit (art. [illegible]) que la province de *Yen-tcheou*, située à l'est du *Hoang-ho* et à l'ouest de la mer, c'est-à-dire dans la province de *Chan-tong*, était celle qui avait le plus souffert de l'inondation : elle est au trente-quatrième dégré, et

[1] Abrégé d'Astronomie, par Lalande. Paris, [illegible], p. [illegible]

le *Ni-ho* au trente-septième ; c'est conséquemment du 34e au 37e dégré de latitude que la marée avait été la plus grande. J'ai fixé cette étendue d'après le tableau des latitudes de cette province [1], donné dans ma Description de la Chine.

Il ne faut pas confondre cette ancienne province de *Yen-tchéou*, aujourd'hui *Chan-tong*, et la ville d'*Yen-tchéou* qui s'y trouve, avec une autre ville d'*Yen-tchéou*, située beaucoup plus bas au-dessous du trentième dégré de latitude [2], qui essuya aussi une forte inondation en 1742. Cette dernière inondation est décrite en détail à la fin du neuvième volume des Mémoires concernant les Chinois, par des missionaires de *Pé-kin* [3] ; et la description est accompagnée de douze planches très-curieuses.

Si l'on réfléchit sur ce que j'ai dit dans un autre ouvrage [4] de la théorie des marées, que le

[1] Description de la Chine, par l'abbé Grosier. I, 148.
[2] A 29° 37' 12" selon l'abbé Grosier. I, 120.
[3] Paris, 1783.
[4] Mémoires pour servir à l'histoire ancienne du globe. Paris, 1808, VI, 197, art. ccxc.

mouvement diurne de la terre sur son axe promène la marée en douze heures autour d'un hémisphère de notre globe, on soupçonnera que le déluge d'*Yao* a pu se faire sentir sur les pays situés à la même latitude ; les îles Canaries et le détroit de Gibraltar y sont placés, et si les volcans des îles Canaries ont éprouvé une irruption à la même époque, cette irruption a pu être la cause principale de la marée (*a*). Le tremblement de terre qui, en 1837, détruisit la ville de Valdivia, eut lieu le 7 novembre. Or il résulte des journaux tenus par les missionaires français établis aux îles Gambier, que, dans ces îles, le 7 novembre 1837 fut marqué par un mouvement extraordinaire des eaux de la mer. Entre midi et une heure de l'après-midi, M. Chausson, curé de l'île Taravai, vit la mer s'élever rapidement; ce mouvement ascensionel fut de peu de durée, et, trois minutes après, la mer commença à baisser, atteignit le niveau des plus basses marées d'équinoxe, et remonta de nouveau. Dans l'espace de quatre heures, ces oscillations donnèrent lieu à dix marées hautes et autant de marées basses.

Cette sorte de retentissement du tremblement de terre de Valdivia, dans des îles qui en sont si éloignées (à 42 dégrés environ plus à l'ouest), est un fait très-remarquable [1].

A d'autres îles fut observé, à la même époque, un phénomène semblable. Il le fut aussi aux îles Mariannes, où les volcans firent alors plusieurs éruptions. A la suite d'une violente tempête, la mer envahit quelques parties du rivage de l'île *Guam*, et, en d'autres, fit des dégâts considérables. Quatre îles basses furent submergées et deux ne forment plus qu'un vaste écueil [2].

Que l'on juge par ces événemens récens des effets qui ont pu être produits par l'éruption des volcans des Canaries. La mer Méditerranée a été envahie par une irruption des eaux de l'Océan, que le resserrement du détroit a dû rendre encore plus forte. La Sirie s'y est trouvée exposée en plein d'une manière plus

[1] Compte-rendu de l'Académie des sciences du 25 mai 1840, p. 836.

[2] Idem, p. 836 et 837. Voyez-y les détails.

fâcheuse que la Chine, puisque la mer étant à l'ouest de cette contrée, la direction naturelle du courant a dû ajouter à l'influence des astres pour augmenter l'élévation des eaux et leur action sur les côtes occidentales.

IDENTITÉ DES DÉLUGES D'OGIGÈS, D'YAO ET DE NOÉ.

CXVII. L'irruption des eaux de l'Océan dans la Méditerranée, à l'époque de l'explosion des volcans des îles Canaries, nous autorise à conjecturer que le déluge d'Ogigès dans la Grèce et celui de Xixouthros dans la Caldée, ou celui de Noé, ne sont qu'un seul et même déluge. Peut-être même celui de l'Atlantide, placé par Platon à une époque si reculée, n'est-il réellement arrivé qu'à cette époque. Mais, quand celui-ci devrait être admis comme plus ancien, il serait vraisemblable que les eaux de l'Océan ayant déjà été précédemment élevées par une marée extraordinaire, sont entrées postérieurement dans la Méditerranée avec violence, et

ont produit de presque aussi grands efforts
'à l'époque de leur première irruption.

Le savant Isidore de Séville n'a pas oublié
s déluges dans cette espèce d'Enciclopédie
'il a composée sous le nom des Origines.
oici ce qu'il en dit[1] :

« On appelle déluge ces inondations où
tout ce qui est englouti par les eaux périt.

« Le premier déluge arriva sous Noé, lorsque le tout-puissant, offensé par les crimes des hommes, couvrit d'eau le monde entier, détruisit tout, en sorte que le ciel ne pouvait plus être distingué de la mer. Nous voyons encore aujourd'hui les traces de cet événement sur les montagnes éloignées, où se trouvent déposées des écailles d'huîtres et des coquilles d'autres poissons. Nous y voyons aussi souvent des rochers creusés par les eaux.

« Le second déluge arriva dans l'Achaie, sous le patriarche Jacob, et du tems d'Ogi-

[1] *S. Isidori opera. Romæ*, 1811, *recensente Arevalo*, V, 140. *Etymologiarum*, lib. XIII, cap. 22.

« gès, qui bâtit Éleusis et y régna. Ce fut Ogi-
« gès qui donna son nom au lieu et à l'époque
« de ce déluge.

« Le troisième déluge arriva en Thessalie,
« du tems de Moïse ou d'Amphictyon, qui fut
« le troisième roi après Cécrops. Dans ce tems-
« là, l'illuvion des ı aux détruisit la plus
« grande partie uples de la Thessalie;
« ce ne fut qu'un petit nombre qui se réfugia
« sur les montagnes. La plupart se sauvèrent
« sur le mont Parnasse, dont le circuit était
« gouverné par un roi qui, ayant accueilli
« ceux qui venaient ı r des radeaux y cher-
« cher un asile, les ı monter sur les deux
« sommets du Parnasse et les y nourrit. Les
« fables des Grecs disent, par cette raison,
« qu'il rétablit le genre humain avec des pier-
« res, à cause de la dureté naturelle de leur
« cœur.

« En général, on donne ce nom de déluge
« aux fleuves qui, a nentés par les pluies,
« étendent leurs eaux extraordinairement et en
« plus grande quantité. Il faut savoir que ces
« fleuves, par leurs inondations, non-seulement

« causent des dommages actuels, mais indi-
« quent aussi des maux futurs. »

J'ai donné la chronologie d'Isidore d'après son ouvrage [1]. Il place Noé, ou le premier déluge, sous l'an qu'il appelle 2242 du monde, c'est-à-dire sous l'an 2955 avant notre ère. Le second déluge arriva sous Jacob, l'an 3436 du monde, ou 1762 avant notre ère ; le troisième sous Moïse, l'an 3729, ou 1468 avant notre ère. On voit que l'époque du déluge d'*Yao* ne s'y trouve point. Ces dates ne sont qu'approximatives.

Comme l'époque fixée généralement par les chronologistes modernes pour le déluge d'Ogigès, d'après Clément d'Alexandrie [2], Jules

[1] Nouveau sisteme de Bibliographie alfabétique. Troisieme partie, p. 148.

[2] Cet auteur, liv. I, chap. 21 de ses *Stromata*, compte vingt générations au plus d'Inachus au siége de Troie; il dit ensuite que le déluge d'Ogigés eut lieu sous Phoronée, successeur d'Inachus. Ainsi, il place le déluge d'Ogiges dix-neuf générations avant le siége de Troie. En comptant trois générations pour cent ans, dix-neuf générations font 633 ans. Si donc on place la prise de Troie sous l'an 1184, le déluge d'Ogigès devra être placé sous

« était un individu, s'arrêta sur son sommet,
« et que les bois du débris de cette arche s'y
« conservèrent long-tems.

« L'individu dont parle cet auteur est sans
« doute celui dont Moïse rapporte l'histoire. »

On voit que Flavius Joseph ne distingue pas les trois déluges dont Isidore de Séville fait mention. Les Grecs ont décrit les déluges d'Ogigès et de Deucalion. Il s'était conservé une tradition dans l'Attique et dans la Thessalie, qu'il y avait eu autrefois un déluge. Le premier et le plus récent était celui de Deucalion, qui est placé par les Marbres de Paros sous l'an 1529 avant notre ère, à peu près comme le dit Isidore de Séville. Le déluge de la Thessalie est celui d'Ogigès, dont les Marbres ne parlent point, parce qu'il est plus ancien que Cécrops, au règne duquel ils commencent. Il peut être confondu avec celui d'*Yao* et avec celui de Noé, si l'on adopte la chronologie du texte hébreu, d'après lequel on trouve le déluge placé sous l'an 2329 avant notre ère [1],

[1] *Dionysii Petavii rationarium temporum. Coloniæ*, 1720, III, 1.

-dire trente-et-un avant le Yao;
i l'on préfère la ve ,
e par Isidore de S , le
bien antérieur à ceu d'(, et Yao,
urrait être identique avec l a-
n. Celle-ci ne lui serait e
uarante-sept ans, de 3 à av
ère.

INSCRIPTION D'YU.

ııı. J'ai déjà observé [1] que Moïse n'a-
i pu ni voulu faire une histoire uni-
le. On ne peut donc s'appuyer sur son
gnage pour croire qu'il y a eu un déluge
sel, opinion combattue par Buffon [2] et
re [3], dont les raisonnemens ne sont nul-

stoire anté-diluvienne de la Chine. Paris, 1838,

yez mes Mémoires pour servir à l'histoire an-
du globe. Paris, 1807, II, 123.
yez son article Déluge universel, dans le Dic-
re de Voltaire, édition de Beuchot. XXVIII, 312.

lement méprisables. Il est donc fâcheux dans un ouvrage moderne [1] où se croie en obligé de soutenir la réalité du déluge un sel et d'affirmer que les traditions des a peuples sur ce sujet ont été puisées da Genèse. Je demande quel rapport il p avoir entre la Genèse et le *Yu-kong*, entr traditions d'un peuple obscur et celle du grand et du plus ancien peuple du mond dis le plus ancien par les traditions histori qu'il a conservées et par l'admirable des tion des travaux d'*Yu*, qui les a résumé même dans l'inscription suivante dont le t chinois nous a été conservé [2] :

« L'Empereur m'intima ses ordres ; la « me prêta des ailes pour voler à leur « cution.

« De tous ceux qui, sans cesse à ses c « l'aidaient à soutenir le poids des affaire « fus le seul sur lequel il se reposa ent

[1] Encyclopédie des gens du monde. Paris, 1836 728, art. Déluge.

[2] Monument d'*Yu*, publié par Joseph Hager. 1802.

. du soin ...
..lles aussi propres à ... rvir
oiseaux et aux qua... p
it l'être les lieux les ... je n'ai
rustré son attente.

i travaillé en person... à faire écouler les
; moi-même j'en ai imaginé les moyens,
nême je les ai mis en œuvre.

ng-tems j'ai oublié que j'avais une mai-
ne prenant de repos que sur les mon-
s, au milieu des rochers escarpés ou
les lieux exposés aux injures de l'air.

s soucis continuels qui m'ont agité m'ont
n méconnaissable. Uniquement occupé
on travail, je ne comptais ni les heures
ême les jours.

s montagnes *Hoa*, *Yo*, *Tay*, *Heng* ont
es différens termes de mes travaux vers
uatre parties du monde. La gloire d'a-
pu pénétrer partout est la récompense
es peines, et les sacrifices que j'ai of-
en actions de grâces avec un cœur sin-
et droit sont des témoignages de ma
naissance.

et s'éloignèrent ainsi de la capitale. La (
avait déjà été transférée de *Tao-tang* à
tchéou. Tout le pays qui était en-deçà d
rivière *Ouei-choui* fit une province particuli
sous le nom de *Ping-tchéou*. Le pays de *Y*
liu fut appelé la province de *Yéou-tchéou*
tout ce qui était au-dessus de *Kié-ché*, jusq
nord de *Tsing-tchéou*, forma la province
Yng-tchéou [1].

Cette nouvelle division en douze provi
fut faite par *Chun*. L'expérience que cet Em
reur avait acquise après avoir parcouru tan
fois la Chine, lui fit concevoir combien il
difficile à un gouverneur de veiller sur tan
peuples qui se trouvaient séparés, soit par
chaînes de montagnes, soit par des trajets
mer qui en interrompaient la communicat
il jugea donc à propos de former une prov
du pays qui est à l'est du *Ta-hang-chan*, à
quelle il donna le nom de *Ping-tchéou*, et
autre sous le nom de *Yéou-tchéou*, du pay
Y-vou-lu, qui est au nord-est de la prov

[1] Mémoires concernant les Chinois. XIII, 290 et

de *Ki-tchéou*; et parce que le *Léao-tong*, qui appartenait à la province de *Tsing-tchéou*, en était trop éloigné, il en fit encore une province, sous le nom d'*Yng-tchéou*. L'Empire se trouva ainsi divisé en douze provinces au lieu de neuf [1].

LES DOUZE PROVINCES DE CHUN.

CXIX. Cette division de l'Empire en douze provinces n'étant point indiquée par une carte particulière dans le Mémoire du père Amiot, où se trouve la description des neuf provinces, mérite une attention particulière.

Les neuf provinces dont la Chine était composée avant le règne de *Yu*, ou que *Yu* lui-même avait formées le premier, sont (art. LV) :

1° *Ki-tchéou*, ou simplement *Ki*, qui est le *Chan-si* d'aujourd'hui, dont la ville principale était *Taï-yuen-fou*.

[1] Histoire générale de la Chine, par le père de Mailla. I, 82 et 83.

2° *Yen*, qui comprenait la partie septentrionale du *Chan-tong*, ou plutôt sa partie occidentale et la partie orientale du *Chan-si*, avec une partie méridionale du *Pé-tché-li*.

3° *Tsing*, la partie orientale et septentrionale du *Chan-tong*; le *Pé-tché-li*, dont la ville principale est *Pé-king*; et les villes de *Kouang-ning*, *Chin-yang*, *Cai-yuen*, *Cai-tchéou*, etc., du *Léao-tong*.

4° *Su* ou *Siu* contenait les villes de *Yen-tchéou-fou* du *Chan-tong*, et presque toute cette province; *Sou-tchéou* du *Kiang-nan* oriental, ou *Kiang-sou*; *Ssé-tchéou* du *Ho-nan*, *Tong-tchéou*, *Taï-tchéou*, *Pa-tchéou*, etc., du *Kiang-nan*, dont cette province contient la partie septentrionale.

5° *King* comprenait tout le *Hou-kouang* et le *Hou-pé*. Les villes de *Koueï-lin*, *Ping-lo* et *Liéou-tchéou* du *Kouang-si* en fesaient partie, ainsi que *Sin-yang-tchéou* du *Ho-nan*, et *Lien-ping-tchéou* du *Kouang-tong*.

6° *Yang* comprenait une partie du *Kiang-nan*, c'est-à-dire tant du *Kiang-sou* que du *Ngan-hoeï*; une partie du *Hou-pé*, le *Tché-*

kiang, le *Kiang-si*, le *Fo-kien* et une partie du *Kouang-tong*. Là sont les villes de *Nan-kin*, de *Ngan-king*, de *You-tchang*, de *Nang-tchang*, de *Hang-tchéou* et de *Fou-tchéou*.

7° *Yu* était formé de la majeure partie de la province de *Ho-nan* et d'une petite partie de trois autres provinces : le *Kiang-nan* oriental, ou *Ngan-hoeï*; le *Hou-kouang* septentrional, ou le *Hou-pé*, et le *Chan-si*.

8° *Léang* renfermait la partie méridionale du *Chen-si*; la partie orientale du Tibet, ou le pays des *Si-fan*, et en plus grande étendue, la partie septentrionale du *Ssé-tchuen*.

9° Enfin la province de *Yong-tchéou*, qui correspondait au *Chen-si*, prolongé au nord et à l'ouest dans cette portion de la Tartarie, qui a porté le nom de *Tangout*, et qui est aujourd'hui jointe à l'Empire chinois.

A ces neuf provinces, *Chun* en ajouta trois nouvelles démembrées des trois précédentes, savoir : *Ping-tchéou*, *Yéou-tchéou* et *Yng-tchéou*.

10° Il forma celle de *Ping-tchéou* en détachant partie des provinces de *Ki* et de *Tsing*;

ainsi, elle occupait une partie du *Chan-tong*, du *Chan-si* et du *Pé-tché-li*.

11° Celle de *Yéou-tchéou* contenait presque tout le *Pé-tché-li* et le pays d'*Y-vou-lu*, au nord-est.

12° Enfin celle de *Yng-tchéou* fut formée de la province de *Tsing*, dans sa partie qui comprend actuellement le *Léao-tong*[1].

On voit que ces trois provinces nouvelles de *Chun* prolongeaient la Chine vers le nord, où il était plus nécessaire de placer des forces plus actives et plus énergiques (*a*). *Chun* était bon pour les peuples, dont il fut le père ; mais sévère à l'égard des Grands qui s'écartaient de leur devoir. *Kong-kong*, tout habile qu'il était, voulut parler mal à propos, et fit difficulté d'exécuter ses ordres. Il l'envoya en exil à *Yéou-tchéou*, dans le *Leao-tong*, comme on l'a vu plus haut (art. CXIV). *Hoan-téou*, qui voulut prendre sa défense, fut envoyé sur la frontière

[1] Description générale de la Chine. I, 83. Note de l'éditeur, où j'ai été obligé de faire un grand nombre de corrections, qu'il aurait été trop long d'indiquer.

du sud, à la montagne *Tsong-chan*. *Pé-koen* fut envoyé à la montagne *Yu-chan*, dans le *Chan-tong*, pour s'être mal comporté dans la commission qu'il avait eue de conduire les eaux à la mer. Quant à *San-miao*, il se prévalut de l'autorité qu'il avait sur le peuple, et voulut se révolter ; *Chun* l'exila à *San-ouei*, pays qui reçoit son nom d'une montagne habitée par les *Mieou*, commandés par un chef appelé *Tang-tchang-pélang* ou le loup blanc. Ce pays s'étendait des frontières de l'Empire, où est aujourd'hui *Lin-tao-fou*, du *Chen-si*, jusqu'à *Yé-hoei*, à l'ouest, et occupait au nord et au sud plusieurs mille *lis*. L'histoire désigne ces quatre criminels sous le nom diffamant de *Sé-hiong* ou des quatre scélérats [1]. Ces quatre exilés sont *Kong-kong*, *Houan-téou*, *Kuen*, c'est-à-dire *Pé-kouen*, père d'*Yu*, et *San-miao*, l'un des vassaux du sud [2].

On lit dans le *Ou-yué-tchun-tshou*, que *Yao* ayant donné à *Yu* le nom de *Pé-yu*, le fit man-

[1] Histoire générale de la Chine. I, 83 et 84.

[2] Le *Chou-king*, p. 16. Note du père Gaubil.

darin du titre de *Sée-koung*, et voulut qu'il portât le surnom de *Sée*, la quatre-vingt-cinquième année du règne de *Yao*, treizième de l'assocation de *Chun*, 2274 avant notre ère.

Yao établit *Yu* chef des gouverneurs des provinces, et le chargea de faire la visite des douze frontières, sans doute des douze provinces que *Chun* avait formées sous l'autorité d'*Yao*. En vertu de la dignité dont il était revêtu, *Chun* donna à *Pé-yu* le pays de *Yéou-hia*; à *Séc-hio*, le pays de *Yéou-liu*, pour le gouverner conjointement avec *Pé-y*; à *Sié*, le pays de *Chang*; et à *Ki*, le pays de *Tay*. Ces différens pays furent érigés en souveraineté en faveur de ceux que l'on vient de nommer et de leurs descendans [1].

Yao et *Chun*, après avoir examiné l'antiquité, créèrent cent ministres ou officiers : au dedans étaient les *Pé-kouei* et les *Sé-yo*; au dehors étaient les *Tchéou-mou*, les *Héou* et les *Pé*; tous ceux qui étaient en place étaient d'accord, et la tranquillité régnait dans tout

[1] Mémoires concernant les Chinois. XIII, 291.

mpire [1]. Telles sont les expressions du *ou-king*, sur lesquelles le père Gaubil fait servation suivante [2] :

Ces mots : « Après avoir examiné l'antiité », sont remarquables. *Yao* et *Chun* ient donc des connaissances, c'est-à-dire elque histoire des tems antérieurs aux leurs. uteur du *Tso-tchuen* parle des officiers de *ang-ti*, de *Chao-hao*, qui régnaient avant *o*. Confucius, dans ses commentaires sur *-king*, parle de *Fo-hi*, de *Chin-nong* et de *ang-ti* comme de princes qui ont régné nt *Yao*.

Dans *Pé-kouei*, *pé* exprime le nombre cent, c'est un nombre vague, pour marquer les aires différentes de ces cent officiers ; *kouei* nifie mesure, délibération, et *Pé-kouei* était tribunal des ministres d'état.

Dans *Sé-yo*, *sé* signifie quatre, et *yo* veut dire ontagnes ; c'était le tribunal qui avait soin

[1] Le *Chou-king*, p. 256, part. 4, chap. 20, le *Tchéou-n*. *Yao* et *Chun* sont appelés, dans ce texte, *Tang Hiu*.

[2] Idem, ibidem. Note du père Gaubil.

des affaires des vassaux des quatre parties de l'Empire.

Dans *Tchéou-mou*, *tchéou* exprime région, pays; *mou* signifie berger, conducteur, etc. Ces officiers étaient chargés de pourvoir à la subsistance des princes.

Les *Heou* étaient les vassaux ou petits princes.

Les *Pé* étaient d'autres petits princes qui avaient droit d'inspection sur les autres vassaux [1].

OBSERVATIONS SUR LES DONS FAITS PAR YAO

CXX. Il est dit dans le *Koué-yu* qu'en donnant à *Sée-yo* le pays de *Yéou-liu* à titre de souveraineté, on lui donna aussi le surnom de *Kiang*. Ce *Sée-yo*, ajoute le même *Koué-yu*, était comme une cire entre les mains de *Yu*; il n'eut avec lui qu'un même cœur et qu'une

[1] Note du père Gaubil sur le *Chou-king*, p. 276.

ıême volonté; c'est à l'école de ce grand omme qu'il se forma dans l'art du gouvernement.

Le *Ché-ki* rapporte (art. LX) que, dans l'hisıire particulière de *Tsin*, il était dit que *Pé-y* tait descendant de *Tchouan-hiu* ou *Tchuen-hio*, ar *Niu-séóu*, qui eut pour fils *Ta-yé*; ce *Ta-yé* pousa *Niu-houa*[1], fille de *Chao-tien*, dont il ut *Ta-fei*: *Ta-fei* est le même que *Pé-y*. Lorsue *Yu* rendit compte de son importante comıission, il dit à l'Empereur: « Si j'ai réussi dans mes travaux, c'est à *Ta-fei* que j'en suis redevable; ou plutôt, c'est *Ta-fei* qui a tout fait ».

« *Ta-fei* », répondit l'Empereur, « vous avez été d'un grand secours à *Yu*; je vous ai donné une bien petite récompense; mais votre postérité sera des plus fortunées. »

Il est dit dans le *Fo-yn* qu'un des noms de *ɪ-fei* était *Pé-y*; c'est le même que le *Chou-ng* appelle simplement *Y*. Le *Ché-pen* et le

[1] Appelée *Niu-sin* à l'article LX, d'après l'ouvrage cité, p. 254.

Han-chou lui donnent le nom de *Pé-y*. C'est de lui que vinrent les *Tsin* et les *Tchao*.

Dans une des odes du *Ché-king*, intitulée *Chang-soung*, il est dit expressément que *Sié* eut le pays de *Chang* à titre de souveraineté. Comme c'est de ce *Sié* que descendait le fondateur de la dinastie des *Chang*, quelques auteurs, à la tête desquels on met *Ssé-ma-tsien*, ont avancé que *Sié* était fils de *Ty-kou* et de la seconde de ses épouses ; mais ce sentiment est rejeté par les meilleurs critiques. Il est clair, dit le *So-yn*, que *Sié* naquit du tems d'*Yao*, d'une famille obscure ; et c'est pour cette raison qu'on ne trouve point le nom de son père. Son mérite seul fut cause de son élévation, et c'est *Chun* qui le connut, le fit valoir et le récompensa [1].

Les mêmes critiques ne font pas plus de grâce à *Ssé-ma-tsien* et à ceux qui pensent comme lui sur l'origine de ce *Ki*, à qui *Chun*, sous l'autorité de *Yao*, donna le pays de *Tay* à titre de souveraineté.

[1] Mémoires concernant les Chinois, XIII, 292.

Ssé-ma-tsien dit, dans le *Ché-ki*, que *Ki* était fils de *Ty-koû* et de *Kiang-yuen*, la principale de ses épouses. Il ajoute que *ki* signifie « enfant abandonné »; parce qu'en effet sa mère le fit exposer après sa naissance, etc. Comment peut-on se persuader, disent les critiques, que la principale épouse d'un Empereur puisse abandonner ainsi son fils à l'insu de son mari? D'ailleurs *Ki* est la source d'où sortirent les TCHÉOU. S'il avait été fils de *Ty-kou*, pourquoi ces mêmes TCHÉOU n'auraient-ils pas reconnu *Ty-kou* pour le chef de leur race? Pourquoi, si *Kiang-yuen*, mère de *Ki*, avait été la principale épouse de *Ty-kou*, aurait-elle occupé la première place dans la salle des Ancêtres, à l'exclusion de son mari? Pourquoi, enfin, les TCHÉOU auraient-ils voulu priver *Ty-kou* des honneurs que l'on a coutume de rendre aux Ancêtres?

Ces objections sont très-plausibles, et c'est avec raison que le père Amiot laisse aux Chinois le soin d'y répondre. Il s'en tient provisoirement aux paroles du *Ché-king*, qui, dans les *Tchéou-song* du *Ta-ya*, ode intitulée *Lou-*

soung, assurent positivement que *Ki* eut pays de *Tay* à titre de souveraineté. Du re *Ki* portait aussi le nom de *Héou-tsi*; o désigne quelquefois sous le nom de *Ki*, par caractère différent du premier *Ki*, qui si fie « enfant abandonné ». Ces deux mots énoncés en caractères chinois, ne font au équivoque [1].

Yao, charmé de la conduite de *Chun*, s' plaudit de l'avoir associé à l'Empire, et se posa entièrement sur lui du soin de l'admi tration [2]. *Chun* fit un usage touchant de autorité. La quatre-vingt-dixième année règne d'*Yao*, 2200 avant notre ère, ce pri oubliant les mauvais traitemens de son *Kou-séou*, lui donna les marques les m équivoques de sa piété filiale. Le père A n'a pu découvrir quelles étaient ces marqu L'historien cite les paroles de Confucius e *Meng-tseu*, qui disent seulement que *C*

[1] Mémoires concernant les Chinois. XIII, 293.
[2] Histoire générale de la Chine. I, 84.
[3] Mémoires concernant les Chinois. XIII, 293 et

quitta pendant cinquante années des de-
s d'un bon fils, autant qu'il fut en son pou-
de le faire. Il avait fui la maison pater-
nelle; mais il portait son père dans son
; et dès qu'il fut en état de lui donner
preuves extérieures de la tendresse et du
fond respect dont il était pénétré pour lui,
es lui donna de manière à le convaincre
il n'avait pas tenu à lui de s'acquitter plu-
de ce devoir. C'est par la conduite que
n tint à l'égard de son père, qu'il mérite
nom de grand, dit *Meng-tseu*. On peut se
peler ici que la piété filiale est regardée
les Chinois comme le premier devoir de
mme [1]. Avant d'être empereur, quand *Chun*
à la montagne de *Ly-chan* (art. XCI), il
it chaque jour cultiver la terre, et s'écriait
pleurant :

O ciel miséricordieux ! ô mon père ! ô ma
mère ! »

rejetait sur lui-même toutes les fautes, et
ouait coupable. En servant avec respect

[1] Mémoires concernant les Chinois. XIII, 294.

son père *Kou-seou*, il le touchait; et *Kou-seou* se corrigea sincèrement en voyant la modestie, la réserve et la crainte respectueuse de son fils[1]. Ce fut alors que *Chun*, devenu Empereur, put lui donner publiquement les témoignages de sa piété filiale, et lui faire partager les jouissances permises à la haute position où il se trouvait. C'est une satisfaction qu'il se donnait à lui-même et un bon exemple qu'il offrait à ses sujets.

MORT DE L'EMPEREUR YAO.

1221. Parvenu à la centième année de son règne et à la cent seizième année de son âge[2], *Yao* cessa de vivre l'an 2259 avant notre ère, vingt-huitième de l'association de *Chun*. Il monta et descendit, comme dit le *Chou-king*[3].

[1] Confucius, dans le *Chou-king*, part. I, chap. 3. [illegible] p. [illegible] de la traduction.
[2] *Mémoires concernant les Chinois*. XIII, [illegible]. Le père Gaubil dit la [illegible] année du règne et la 117e de l'âge.
[3] Part. I, chap. [illegible], p. [illegible] de la traduction.

pour exprimer que son esprit monta au ciel et que son corps fut inhumé. Il mourut à *Yang-tchang*, ville appelée aujourd'hui *Ten-foung-hien* et dépendante du *Ho-nan-fou*, dans la province de *Ho-nan*[1].

Le peuple pleura sa mort comme on pleure la mort d'un père et d'une mère. Il en porta le deuil pendant trois années de suite. Dans tout cet espace, qui est renfermé entre les quatre mers, on ne fit entendre aucun des huit sortes de sons, c'est-à-dire qu'on s'interdit la musique dans tout l'Empire pendant les trois années de deuil. Ces paroles sont extraites du *Chou-king*, chapitre *Chun-tien*[2]. Cette expression de Confucius : « Entre les quatre mers », ou « dans les quatre mers », désigne l'Empire. Cette manière de parler plus générale, semble n'indiquer aucun pays particulier[3]. La Chine n'était alors limitée que par

[1] Voyez ma Description de la Chine. II, 75.

[2] Mémoires concernant les Chinois. XIII, 294.

[3] Note de M. de Guignes, p. 17 du *Chou-king*.

une seule mer à l'est, où il est possible que l'on distinguât quatre parties différentes.

De tous les Empereurs qui ont occupé le trône chinois, il n'en est aucun qui jouisse d'une réputation plus entière que *Yao*. C'est le SAINT de la Chine, c'est le modèle des souverains; il a donné l'exemple de toutes les vertus. L'éloge qu'on a fait de lui depuis l'antiquité la plus reculée jusqu'au tems présent, se réduit à ce peu de mots [1] :

Le bonnet impérial sur la tête, avec son habit de cérémonie, monté dans son char rouge, tiré par un cheval blanc, il ne dédaignait pas les maisons couvertes de chaume, et se familiarisait avec les plus pauvres de son peuple. Son char de cérémonie n'avait ni peintures ni ornemens superflus; ses tapis étaient tout unis, sans broderie; ses meubles sans magnificence; sa table était simple et l'on n'y servait aucun mets recherché; il n'estimait les trésors qu'autant qu'ils pouvaient servir à ho-

[1] Mémoires concernant les Chinois. XIII, 294.

orer le *Chang-ti*, ou être il i son .
l fut l'ennemi de cette l' t
lutôt d'amollir le cœ (à la
ertu. Malgré la simpli , les
rands ne s'écartèrent res-
ect que sa présence le ir F e
urpris si les peuples, t tr s,
émoignèrent tant de r de v pe .

Les ouvrages cités p le père de pour l'histoire d'*Yao* sont :

1. Le *Kia-yu,* espèce de vie de Confucius : e livre n'est pas d'une grande autorité ; on 'attribue à *Vang-sou*, fameux lettré sous les Han [2].

2. Le *Ssé-ki*, ou *Ché-ki* de *Ssé-ma-tsien,* dont 'ai parlé plusieurs fois.

3. Le *Chou-king*.

4. Le *Chou-king-çé-kiang*, commentaire chinois du *Chou-king,* fait à l'usage de l'empereur

[1] Histoire générale de la Chine. I, 84 et 85.

[2] Discours préliminaire du *Chou-king*, p. LX, par le père de Prémare.

Kang-hi [1]. Il a été traduit en tartare, e
explique très-clairement le *Chou-king* [2].

5. Le *Chou-king-tching-kiai.*

6. Le *Tong-tchi*. C'est peut-être le livre *T*
tchin, cité par *Lo-pi*. C'est un ancien livre
n'y a pas eu moyen de déterrer [3].

7. *Tching-tsé*. Deux auteurs de ce nom
extrait du *Li-ki* deux chapitres, l'un int
Ta-hio et l'autre *Tchong-yong* [4]. J'ai parlé a
au long du *Li-ki*, qui est le quatrième des *K*
et qui contient quarante-neuf chapitres [5].
Ta-hio, ou la grande science ; le *Tchong-y*
ou l'invariabilité dans le milieu, forment
trente-et-unième et quarante-deuxième
pitres du *Ki-li* [6].

Le *Ta-hio* a été publié avec une traduc
française par M. Pauthier. Un écrivain chi
dit de ce petit ouvrage : « La doctrine en

[1] Le *Chou-king*, p. 242, note du père Gaubil.
[2] Idem, p. 359.
[3] Discours priliminaire du père de Prémare, p. LX
[4] Idem, p. XCVI.
[5] Description de la Chine. I, 101.
[6] Chine, par M. G. Pauthier. Paris, 1837, p. 287.

« infinie et inépuisable. Les personnes les plus « saintes et les plus divines des tems anciens « et des tems modernes seraient incapables « d'ajouter la valeur d'un cheveu à sa perfec- « tion [1]. »

8. Le *Tsien-pien*, ouvrage de *Kin-gin-chan*, auteur moins habile dans l'antiquité que *Lo-pi* [2].

9. *Meng-tseu,* publié avec une version latine par M. Stanislas Julien. M. Pauthier vient d'en publier une traduction française.

Il est dit dans le *Lou-ché* qu'*Yao* avait dix fils, dont l'aîné, qui s'appelait *Kien-ming,* mourut avant son père ; mais il laissa postérité. Il est parlé de lui et de l'un de ses descendans nommé *Liéou-lei* dans les livres faits sous les *Han*, et en particulier dans l'histoire de cette dinastie, dont les chefs font remonter leur origine jusqu'à *Liéou-lei*, descendant de *Ché-pé*, fils de *Kien-ming* et petit-fils d'*Yao*. L'histoire compte les années du deuil comme étant encore du règne d'*Yao*, parce que *Chun*

[1] Chine, par M. G. Pauthier. Paris, 1837, p. 185.

[2] Le *Chou-king*, discours préliminaire, p. LX et LXXXV.

refusa d'accepter l'Empire au préjudice d
de ce prince [1].

Yao est le premier Empereur dont il est
dans le *Chou-king*. *Yao*, dit l'auteur des
traits célèbres, était fils de *Ti-kou* et de
tou, qui n'était que la seconde épouse
prince. Il n'avait que treize ans quand
son frère, monta sur le trône. Il eut d'
pour apanage le pays de *Tao* et ensuite
de *Tang*. C'est pour cette raison qu'à son
de *Yao* on a ajouté le titre de *Tao-tang-c*
portait dans sa jeunesse le nom de *Y-ki*
frère *Tché* ayant été jugé incapable de g
ner, il fut mis à sa place par les Grands
peuple. En montant sur le trône, il prit
pour simbole de son règne, et choisit
yang pour être le lieu de sa Cour [2]. C
nous dit rien sur la situation de cette vil
le nom de *Ping-yang* se trouve sur la
des villes chinoises parmi celles qui appa
nent au *Chen-si*. J'en ai parlé dans la de

[1] *Mémoires concernant les Chinois*. XIII, 295.
[2] *Idem*. Paris, 1778, III, 16.

tion de cette province [1]. J'ai dit qu'effectivement l'empereur *Yao* y a tenu sa Cour, dans le *Chan-si* méridional.

L'auteur des Portra célèbres n'oublie pas de dire qu'*Yao* ordon aux astronomes *Hi* et *Ho* de faire un calend er qui indiquât au peuple les différens tems de l'année, qui marquât les lunes qu'il fallait intercaler, et qui déterminât exactement le commencement de chacune des quatre saisons de l'année, afin que tout fût dans l'ordre [2]. J'ai expliqué fort au long (art. LXXI et suivans) tout ce qui regarde le rétablissement de l'astronomie par l'Empereur. Cet objet est de la plus haute importance pour l'histoire et démontre clairement combien l'existence d'*Yao* est certaine, ainsi que le tems auquel il a eu lieu. Il n'est pas permis de nier ces faits, à moins de vouloir nier toute certitude et de vouloir détruire le fondement de toutes nos croyances.

[1] Description de la Chine. I, 314.

[2] Mémoires concernant les Chinois. III, 16 et 17.

PORTRAIT DE L'EMPEREUR YAO.

CXXII. *Yao*, dit l'histoire, aimait les hommes autant que le ciel lui-même peut les aimer; éclairé comme les Esprits, il avait une vertu semblable à celle du soleil, qui éclaire et qui échauffe en même tems; les peuples avaient autant de confiance en ses bienfaits qu'en ceux qu'ils recevaient des nues sans doute dans le tems des chaleurs. Il ne se piquait pas d'avoir de beaux palais, des meubles précieux pour ses appartemens, des mets exquis pour sa table, ni des équipages brillans et lestes pour se transporter d'un lieu à un autre. Rien de plus simple que sa demeure, rien de plus frugal que sa table, rien de moins recherché que son habillement. Ayant à gouverner les hommes, il ne s'occupa que des moyens de pouvoir les rendre heureux. Il leur donna l'exemple d'une vie laborieuse et simple; lui-même ne se nourrissait que de mets les plus communs et les plus grossiers, qu'on ne lui servait que dans

ne vaisselle de terre; il ne s'habillait que de toile, et ne changeait de chaussure ou d'habits que lorsque les premiers étaient hors d'état de servir; il n'employait, au lieu de fourrure, pour se garantir du froid pendant l'hiver, que d'une peau de cerf, et ne se déchargeait sur personne de ce qu'il pouvait faire lui-même; enfin il portait seul tout le fardeau de l'Empire, tant qu'il fut en état de se passer de secours. Ce fut sous le règne d'un Prince si sage et si humain, que les hommes éprouvèrent un des plus grands fléaux dont ils aient conservé la mémoire; je parle de ce déluge dont les eaux couvrirent presque toute la Chine, et y firent des ravages si difficiles à réparer [1].

Voici ce qu'en dit *Meng-tseu* [2] :

« Au tems d'*Yao*, l'Empire n'était pas encore tranquille; de vastes eaux stagnantes de tous côtés avaient inondé les campagnes. Ce qui n'était pas submergé était couvert

[1] Mémoires concernant les Chinois, III, 18.

[2] Livre I, chap. 5, § 2, p. 188 de la version latine de Stanislas Julien.

« d'arbres touffus ou de plantes sauvages. Les « oiseaux et les bêtes féroces s'y étaient multipliés en grand nombre. Aucune des cinq « espèces de grains ne pouvait y mûrir. Les « oiseaux et les bêtes féroces y tourmentaient « les hommes et les dévoraient. On ne voyait « partout que des traces d'animaux et d'oiseaux; « les chemins par lesquels communiquaient « les hommes entr'eux dans la Terre centrale « n'existaient plus. *Yao*, réduit à la solitude, « avait le cœur percé de douleur : il s'associa « *Chun* pour l'aider à rétablir l'ordre. *Chun* « donna à *I* la direction du feu. Par ses or- « dres, *I* jeta du feu sur les montagnes et dans « les marais; il y alluma un incendie, et les « oiseaux, ainsi que les bêtes féroces, obli- « gés de s'éloigner, allèrent chercher d'autres « asiles.

« *Yu*, de son côté, chargé de faire écouler « les eaux, creusa neuf canaux pour joindre « neuf fleuves qu'il conduisit dans la mer, ainsi « que les deux fleuves *Tsi* et *Ta*. Il donna un « cours plus libre aux fleuves *Hoaï* et *Ssé*, aux- « quels il donna une embouchure dans le fleuve

Kiang. Après ces ouvrages, la Terre centrale put être cultivée et nourrir ses habitans. *Yu* employa huit ans à ce travail. Il passa trois fois devant la porte de sa maison sans y entrer. Quand il aurait voulu labourer, l'aurait-il pu? »

Meng-tseu répète la même chose un peu plus ... en termes différens [1]. Il s'exprime ainsi : « Du tems d'*Yao*, les eaux coulant en sens contraire, avaient inondé la terre centrale ; elle n'était qu'un repaire de serpens et de dragons. Le peuple ne savait où fixer sa demeure. Ceux qui étaient dans les plaines construisaient des espèces de nids ; ceux qui se trouvaient dans les montagnes creusaient des cavernes. » Le *Chou-king* dit : « L'inondation des eaux est un avertissement pour moi. »

J'observerai que ces mots ne se trouvent pas dans le *Chou-king*, ou du moins dans le chapitre *Ta-yu-mo*, cité ici par M. Stanislas Julien, qui fait seulement dire à *Yu* par l'empe-

[1] Chap. 6, § 29, p. 223 de la version latine.

Chine comme en Sirie, ils étaient persuadés de cette universalité et la retrouvaient partout; mais ce n'était qu'une véritable logomachie, un texte mal compris. Les Siriens voyaient toute la terre dans la Sirie, les Chinois dans la Chine, et il en est de même de tous les peuples. Nous ne connaissons pas encore toute la Terre; un nouveau continent vient d'être découvert sous le nom d'*Adélie*. L'Amérique date pour ainsi dire d'hier. Saint Augustin ne croyait pas aux antipodes, et nous voudrions parler d'un fait arrivé dans toute la Terre! Laissons marcher nos sciences, et ne les gênons pas, surtout ne les contrarions pas : elles continueront leur route malgré nous.

Revenons à *Yao*. Il avait épousé la fille de *San-y-ché*; il en eut un fils, qui est connu sous le nom de *Tan-tchou*; mais comme il ne le jugea pas digne de lui succéder, il demanda qu'on parmi ses sujets on lui trouvât quelqu'un qui pût gouverner l'Empire après lui. On lui nomma *Chun*, qu'il fit d'abord son collègue, et auquel il donna ses deux filles en mariage. L'année de l'association de *Chun* est la soixan-

e du règne d'*Yao* et la deux mille deux
ıtre-vingt-sixième avant notre ère. En-
ès avoir régné encore vingt-huit ans,
ıurut à la cent seizième année de son
n 2259 avant notre ère. Il avait com-
nusique *Ta-tchang*, pour être employée
les sacrifices et pour chanter les mé-
s grands hommes. Il avait fait encore
d'établissemens utiles, dont on peut
détail dans le *Chou-king*, et que j'ai
ans cette histoire. C'est un des hommes
ıine que l'on propose pour modèle, et
ıom ne périra vraisemblablement jamais
pays où il est en si grande vénération [1].

E CRITIQUE DU CHOU-KING, ET D'ABORD
HISTOIRE DU PÈRE GAUBIL.

1. Le *Chou-king* étant le livre histori-
plus important des Chinois, celui sur

ıoires concernant les Chinois. III, 17 et 18.
des Chinois célèbres.

lequel toute leur histoire ancienne est principalement fondée, je donnerai ici les détails qui me sont fournis sur cet ouvrage par le père Gaubil, son premier traducteur français. Lorsque la nouvelle traduction composée par M. Stanislas Julien aura paru, il sera facile d'ajouter de nouvelles observations à celle du savant missionaire, dont le père Amiot a fait l'éloge dans la lettre suivante adressée à M. de l'Isle, de l'Académie des Sciences[1] :

« Monsieur,

« J'attendais, pour avoir l'honneur de vous « écrire, que je fusse en état de joindre à ma « lettre quelque chose qui eût rapport aux « sciences que vous cultivez avec tant de suc« cès. Une nouvelle affligeante que j'ai à vous « annoncer me met aujourd'hui la plume à la « main : c'est la mort de votre ancien ami, le « père Antoine Gaubil. Vous perdez, monsieur, « un correspondant fidèle, que vos instructions « avaient rendu capable, depuis bien des an« nées, de rendre quelques services aux astro-

[1] Lettres édifiantes et curieuses. Paris, 1774, p. 1.

eurs des sciences. Pour nous, qu'une même rofession et un même genre de vie liaient lus étroitement avec le père Gaubil, nous egrettons dans sa personne un savant du remier ordre, un bon missionaire, un excelent religieux, un homme doué de ces quaités précieuses qui font les délices de la ociété.

En effet, il était difficile de le connaître sans e sentir porté d'inclination à l'aimer. Un isage toujours serein, des mœurs extrêmement douces, une conversation agréable, es manières aisées, tout cela prévenait en a faveur. L'estime ne tardait pas à se joinre à l'amitié. Il ne fallait pour cela que uelques conversations avec lui, n'importe ur quelle matière; car il n'en est aucune ur laquelle il ne pût parler positivement. 'était un de ces hommes qui savent de out et qui sont propres à tout. Il avait beauoup lu, et il avait présent tout ce qu'il avait u; sa prodigieuse mémoire ne le laissait amais hésiter sur rien. Théologie, phisique, stronomie, géographie, histoire sacrée,

« profane, ancienne et moderne, sciences, lit-
« térature, tout l'occupait alternativement et
« remplissait tous les momens qu'il ne donnait
« pas à la prière ou aux fonctions de son mi-
« nistère : aussi était-il comme une espèce de
« bibliothèque vivante que l'on pouvait con-
« sulter sûrement et qu'on ne consultait jamais
« sans fruit.

« Les docteurs chinois eux-mèmes trouvaient
« en lui de quoi s'instruire. Ils ont admiré plus
« d'une fois comment un étranger avait pu se
« mettre si bien au fait de leurs sciences et les
« posséder au point de pouvoir les leur expli-
« quer. Ils étaient surtout dans l'étonnement
« lorsqu'ils entendaient cet homme, venu de
« l'extrémité du monde, leur développer les
« endroits les plus difficiles de leurs *king* ; leur
« faire le parallèle de la doctrine de leurs An-
« ciens avec celle des tems postérieurs ; leur
« citer leur histoire et leur indiquer à propos
« tout ce qu'il y avait eu de remarquable sous
« chaque dinastie, les grands hommes qu'elle
« avait produits, les belles actions en différens
« genres qui s'étaient faites dans tous les tems,

« l'origine des divers usages qui s'étaient éta-
« blis ; et cela avec une clarté, une aisance et
« une volubilité que ces graves et orgueilleux
« Lettrés avaient peine à comprendre et qui les
« contraignaient d'avouer, malgré leurs pré-
« jugés, que la science chinoise de ce docteur
« européen surpassait de beaucoup la leur. Je
« ne vous dis rien ici, Monsieur, dont je n'aie
« été moi-même le témoin, et vous ne m'accu-
« serez pas d'exagérer, si vous voulez bien
« faire attention aux talens du père Gaubil, à
« sa mémoire, surtout, et à son application
« constante [1]. »

« Le père Gaubil était né à Gaillac, ville du « Haut-Languedoc, dans l'Albigeois, le 14 « juillet 1689 [2]. » Gaillac est aujourd'hui le chef-lieu d'un arrondissement du département du Tarn. Il y a une sous-préfecture et un tribunal de première instance.

« L'étude, et une étude suivie », continue le père Amiot, « avait fait presque toute son ap-

[1] Lettres édifiantes. XXXI, 1-6.

[2] Idem, p. 28.

« plication dès sa plus tendre enfance. Admis « dans notre compagnie à Toulouse », celle des Jésuites, « à l'âge de quinze ans, après avoir « réussi dans les différens emplois qu'on lui « avait confiés dans sa première jeunesse ; après « avoir puisé le vrai goût de la bonne littérature « dans les auteurs d'Athènes et de Rome, il fut « appliqué à l'étude des hautes sciences et s'y « livra tout entier. Ce fut alors qu'il apprit « l'hébreu, afin de pouvoir lire les livres saints « dans leurs sources primitives. On fondait « sur lui les plus belles espérances ; mais le « père Gaubil ne pensait à rien moins qu'à se « faire un nom du côté des sciences ou de la « littérature.

« Des succès d'un tout autre genre excitaient « ses désirs. Les travaux de ses confrères dans « le nouveau monde, pour la propagation de la « foi, enflammèrent son zèle et lui inspirèrent « de consacrer tous ses talens au service des « missions. Comme il avait beaucoup de con« naissances dans les mathématiques, et parti« culièrement dans l'astronomie, il tourna « toutes ses vues du côté de la Chine, où ces

« sciences sont en honneur, parce qu'il espéra « qu'elles lui pourraient être utiles pour la con- « version des Chinois. Il partit de France en « 1721 et arriva à *Pé-king* en 1723.

« Les choses avaient bien changé de face « dans cette capitale, de même que dans tout « l'Empire. L'empereur *Kang-hi*, protecteur « des missionaires et de la sainte religion qu'ils « prêchaient, le grand *Kang-hi* n'était plus [1]. Il « était mort le 22 décembre 1722, à l'âge de « soixante-neuf ans. Son fils *Yong-tching*, qui « venait de monter sur le trône, n'était nulle- « ment porté à favoriser le christianisme », et j'observerai que la raison en était très-simple. Morao, jésuite portugais, avait travaillé, au préjudice de *Yong-tching*, à faire un parti à *Sessaké*, frère puîné de ce prince, et neuvième fils de *Kang-hi*, dans l'espérance que *Sessaké* protégerait la religion chrétienne. Ses intrigues ayant été découvertes, l'un et l'autre furent envoyés en Tartarie, et, quelques années après, condamnés par le tribunal des crimes à perdre

[1] Lettres édifiantes. XXXI, p. 6-8.

la vie. Morao fut étranglé l'an 1726 [1]. « *Yong-*
« *tching* voyait avec peine le progrès que le
« christianisme avait fait dans ses États sous le
« règne de son prédécesseur; et s'il l'avait pu
« sans déshonorer la mémoire de son père, il
« eût voulu extirper jusqu'au nom même de
« chrétien [2] ».

TRAVAUX DU PÈRE GAUBIL A LA CHINE.

CXXIV. Je continue de transcrire le récit du père Amiot, après avoir expliqué le motif de l'espèce de désappointement qu'éprouva son confrère en arrivant à la Chine.

« C'est dans ces circonstances que le père
« Gaubil fit sa première entrée dans cette por-
« tion de la vigne du Seigneur qu'il devait
« cultiver. Il ne perdit point courage, mais il
« attendit patiemment que la Providence lui
« ouvrît les voies de montrer son zèle. L'étude

[1] L'Art de vérifier les Dates. Paris, 1818, IX, 68.
[2] Lettres édifiantes. XXXI, 8.

des langues chinoise et tartare absorbèrent d'abord tout son loisir. Il en eut à peine dévoré les principales difficultés, qu'il s'appliqua avec une ardeur incroyable à approfondir, à développer tout ce qu'il put trouver de livres authentiques dont on pouvait faire usage pour la perfection des sciences. Un Traité historique et critique de l'astronomie chinoise fut le fruit de son premier travail. Il s'appliqua ensuite à une traduction complète du *Chou-king*, c'est-à-dire du livre le plus sûr, le plus authentique et le plus curieux en fait d'histoire ancienne qui soit peut-être dans le monde, si vous en exceptez nos livres sacrés. Car, vous le savez, Monsieur, le *Chou-king* est chez les Chinois un Livre classique qui rapporte en abrégé l'histoire ancienne de leur nation, depuis *Yao* jusqu'à la race des Tchéou ; comme qui dirait, suivant notre manière de compter, depuis les tems voisins du déluge, jusqu'à environ l'an 937 avant notre ère.

« Je ne vous dirai rien de son histoire de *Genghis-kan*, tirée des livres chinois. Cet

« ouvrage est imprimé ; il est entre vos mains,
« et vous êtes plus en état que moi d'en juger.
« Mais souffrez que je vous indique l'histoire
« de la dinastie des Yuen, je veux dire de ces
« Tartares Mongous qui s'emparèrent de la
« Chine vers l'an 1280 de notre ère, dont la
« puissance formidable s'étendait jusque dans
« la partie boréale de l'Europe et dans pres-
« que toute l'Asie. Cette histoire, ainsi que
« celle de la dinastie des Tang et de quelques
« autres dinasties particulières, ont été en-
« voyées en Europe ; mais je ne vois pas qu'on
« en ait fait jusqu'à présent aucun usage.

« Au reste, quelqu'estimables que soient ces
« traductions ou compilations, ce n'était pas là
« l'objet de ses principales études, ni son goût
« dominant. L'érudition épineuse et profonde,
« qui semble n'avoir rien que de rebutant,
« avait pour lui des attraits auxquels il se lais-
« sait aller comme vers son centre. Il est peu
« de livres d'un certain ordre, tant européens
« que chinois, qui n'aient passé par ses mains.
« Il s'attachait surtout à ceux qui pouvaient lui
« faire connaître les sciences, les arts, les cou-

mes et les mœurs des anciens habitans de
ette portion de la terre, QUI SEMBLE SEULE
OUS AVOIR CONSERVÉ LES MONUMENS PRÉCIEUX
ES PREMIERS TEMS; aussi, à l'entendre parler
e ce qui s'était passé depuis le déluge jus-
u'à nos jours, on eût presque cru qu'il
rait vécu dans tous les âges, et qu'il avait
té contemporain de tous les hommes.

Outre quantité de lettres, de mémoires
t de dissertations, qu'il avait adressés à
I. Fréret, lorsque ce célèbre académicien
ravaillait à constater la vérité et la certitude
e la chronologie chinoise, nous avons du
ère Gaubil un ouvrage complet sur cette
même chronologie. On y voit les preuves les
plus concluantes que l'on puisse apporter
sur une matière qui, par elle-même, ne peut
être que fort incertaine. A l'évidence près,
on trouve dans le traité du savant missio-
naire toutes les autres raisons qui peuvent
entraîner. Et quelque lumineux que soient
les Mémoires de M. Fréret, pour fixer la
chronologie chinoise, ce que le père Gaubil
a fait sur la même matière est encore plus

« décisif. On y trouve des choses, des raisons, « des preuves qui avaient échappé au docte « académicien, et que le missionnaire a fait va« loir avec toute la clarté, la méthode et la « force que l'on peut désirer dans des ouvrages « de cette nature.

« Je ne vous parlerai pas, Monsieur, des « observations astronomiques du père Gaubil. « Dépositaire annuel de tout ce qu'il fesait en « ce genre, vous pouviez mieux que personne « en savoir le mérite et en apprécier la juste « valeur. Je ne vous parlerai pas non plus « de ses laborieuses recherches pour la per« fection de cette partie de la géométrie qui « concerne ces pays orientaux. C'est encore à « vous qu'il a adressé le fruit de son travail et « de ses connaissances. Peu de jours même « avant sa dernière maladie, il avait fini un « ouvrage sur ce qui regarde la Cochinchine et « le *Ton-kin*, auquel il avait joint la carte de « ces deux royaumes. Le tout fut inscrit à votre « adresse, avec prière de le communiquer au « père Patouillet, qui ne manquera pas sans « doute de le rendre public.

« Aux occupations littéraires, le père Gau-
« bil joignit toujours les exercices de zèle et
« les travaux apostoliques; ou, pour mieux
« dire, il n'oublia jamais que son principal
« objet, en quittant sa patrie, avait été de se
« consacrer au salut des âmes, et d'annoncer
« les vérités de la foi aux dépens même de sa
« vie, lorsque l'occasion le demanderait. Aussi
« fit-il tous ses efforts pour remplir un devoir
« qu'il regarda toujours comme indispensable.

« Quoique la religion chrétienne soit pros-
« crite en général dans tout l'empire de la
« Chine, on nous laisse encore, dans la capi-
« tale, sous les ieux mêmes de l'Empereur, la
« liberté d'exercer les fonctions de notre mi-
« nistère. Nos églises sont ouvertes à tous ceux
« qui veulent y venir. Nous y prêchons, nous
« y entendons les confessions, nous y admi-
« nistrons les sacremens; nous allons même
» au dehors, lorsque nous le pouvons, sans
« risquer de tout perdre, pour procurer aux
« femmes chrétiennes et aux malades les se-
« cours spirituels dont ils peuvent avoir besoin.

« Le père Gaubil n'a pas été un des moins

« exacts à faire toutes ces actions de zèle, « sans lesquelles on n'aurait du missionaire « que le nom. Ses études abstraites, ses fré-« quentes veilles, ses différentes occupations, « ses emplois extérieurs ne l'empêchèrent ja-« mais de faire une bonne œuvre. Ainsi on le « vit souvent, après avoir été les nuits en-« tières à contempler les astres, passer de « l'observatoire au confessional, du confessio-« nal à la chaire, de la chaire à l'autel, sans « mettre entre ces différens exercices aucun « intervalle de repos. Il est vrai qu'un tempé-« rament robuste et une santé qui semblait « être à l'épreuve de tout, le mettaient en « état d'agir ainsi sans qu'il en parût incom-« modé [1]. »

FONCTIONS PUBLIQUES REMPLIES PAR LE PÈRE GAUBIL.

CXXV. « Si le père Gaubil, « dit encore son

[1] Lettres édifiantes. XXXI, 8-17.

confrère le père Amiot, « vaquait avec tant « d'assiduité aux fonctions journalières insé« parablement attachées aux personnes de no« tre état, il ne s'attachait pas avec moins « d'ardeur aux occupations que sa capacité lui « avait procurées au dehors. Il avait été nom« mé, par l'Empereur, interprète de ceux des « missionaires qui, nouvellement arrivés dans « cette Cour, et n'en sachant point encore ni « la langue ni les usages, sont néanmoins obli« gés d'exercer leurs talens, ou devant les offi« ciers de Sa Majesté, ou en présence de « l'Empereur lui-même; emploi difficile, où le « père Gaubil s'est fait aimer, estimer, admi« rer même, toutes les fois qu'il en a exercé « la fonction.

« Il était de plus interprète impérial des lan« gues latine et tartare *mantchéou*, pour tout « ce qui va de la Chine en Russie; c'est-à-dire « qu'il était chargé de traduire en tartare « *mantchéou* toutes les lettres latines qui ve« naient de la part du sénat de la Grande« Russie; et en latin l'original *mantchéou* des « lettres que le tribunal chinois envoyait en

« Russie pour les affaires mutuelles des deux
« nations.

« Ne croyez pas, au reste, qu'il en soit ici
« comme dans les Cours d'Europe, où la con-
« naissance des deux langues suffirait pour un
« emploi de cette nature. A la Cour de *Pé-kin*,
« il faut encore beaucoup de présence d'esprit,
« une patience sans bornes et une connaissance
« exacte des lieux, des hordes et des noms par-
« ticuliers des petits *régulos* tartares qui font
« leur séjour entre les États de la Chine et
« ceux de la Russie ; sans cela, on serait sou-
« vent exposé à confondre le nom d'un pays
« entier avec celui d'une montagne ou d'une
« rivière ; le nom d'une montagne ou d'une
« rivière avec celui d'un homme ou d'une
« horde ; le nom d'une horde avec celui de
« quelque particulier fugitif, qui sera peut-
« être le seul dont on se plaindra ou qu'on
« réclamera. D'ailleurs, ce n'est point à loisir,
« ni dans la solitude du cabinet et au milieu
« de ses livres ou de ses cartes géographiques
« qu'il est permis de traduire : il faut le faire
« dans le palais même, ou dans le lieu où se

tient le tribunal; il faut le faire rapidement, quelque épineuse que puisse être l'affaire dont il s'agit; il faut le faire en présence d'une foule de mandarins, qui, n'étant là que pour attendre que la traduction soit faite, s'entretiennent, et d'un ton fort élevé, de leurs affaires particulières, ou interrompent sans cesse le missionaire par mille questions différentes ou pour le moins inutiles; souvent même c'est pendant la nuit qu'on est appelé, et il faut que le matin tout soit fait et présenté à l'Empereur.

« Rien de tout cela n'était capable de déconcerter et d'embarrasser le père Gaubil. Il n'en perdait pas un moment de son travail ni de sa gaîté; il traduisait et discourait en même tems avec ceux qui venaient l'interrompre; il satisfesait à toutes leurs demandes, et les interrogeait lui-même à son tour, lorsque la bienséance du pays le lui permettait.

« Cet emploi, extrêmement onéreux par la manière dont on est obligé de le remplir, n'est confié à des Européens que par une

« espèce de nécessité presque indispensable.
« Le collége impérial qui fut établi par le pré-
« décesseur de l'Empereur régnant [1], pour y
« enseigner la langue latine à un certain nom-
« bre de jeunes gens choisis parmi les *Man-*
« *tchéou* de qualité n'ayant subsisté qu'une
« quinzaine d'années, n'a produit aucun sujet
« sur lequel on voulût se décharger du soin
« des versions tartares et latines. C'est encore
« le père Gaubil qui, après le père Parrenin,
« a eu l'honneur d'être à la tête de ce collége
« et d'en être le premier professeur.

« La Cour, toujours contente de ses services,
« lui a donné, dans plus d'une occasion, des
« marques publiques de sa satisfaction, soit
« par des éloges donnés à son mérite, soit par
« quelques petits présens. Elle eût bien voulu
« pouvoir le récompenser par des marques
« extérieures d'honneur, mais le mépris qu'on
« savait qu'il en fesait a toujours empêché
« qu'on ne le chagrinât de ce côté-là. Peu s'en
« est fallu néanmoins qu'il n'ait été contraint

[1] C'est-à-dire par l'empereur *Kang-hi*.

« d'accepter un mandarinat dans le tribunal « d'astronomie ; mais un heureux accident le « délivra de cette crainte, contre toutes les « intentions du treizième *régulo*, qui fesait « alors les fonctions de premier ministre.

« Pardon, Monsieur, si je me suis un peu « trop étendu dans le récit que je vous ai fait « de ce qui a eu quelque rapport à votre ancien « ami. Vous ne l'avez connu que du côté des « sciences, j'ai voulu vous le faire connaître par « tout ce qu'il avait d'estimable, et entrer « pour cela avec vous dans les principales cir- « constances d'une vie qui a été une suite con- « tinuelle de mérites et de travaux dans tous « les genres, mais en particulier du côté de la « religion, qu'il a tâché de propager autant « qu'il a pu dans les tems peu favorables où il « s'est trouvé ; qu'il a eu l'honneur de défendre « devant les juges de la terre dans deux occa- « sions différentes, et pour laquelle il a procuré « en particulier le salut à plusieurs milliers « d'enfans qui auraient peut-être été privés de « la grâce du batême, si le père Gaubil n'avait « consacré à l'entretien de quelques catéchistes

« le peu d'argent qu'il recevait d'Europe chaque « année pour de bonnes œuvres. Car, quoiqu'il « n'en négligeât aucune, il s'attachait surtout « à celle qui procure le baptême aux enfans exposés ou moribonds, et il avait coutume de « dire qu'il n'en connaissait point de plus sûre, « ni qui fût moins sujette à caution de la part des Chinois.

« L'Académie impériale de Saint-Pétersbourg, pleinement convaincue du savoir et « des talens du père Gaubil, lui fit l'honneur, « en 1747, de le mettre au nombre de ceux qui « composent son illustre corps. Permettez-moi, « Monsieur, de vous en rappeler le souvenir; « c'est vous qui le fîtes agréer à l'Académie « royale des sciences pour être un de vos cor- « respondans. Peu après, le célèbre M. de « Mortimer, qui était pour lors secrétaire de « la Société royale de Londres, lui proposa de « le faire admettre dans cette savante compa- « gnie, l'assurant qu'on lui accorderait très-volontiers cet honneur, s'il ne trouvait lui- « même aucun inconvénient de le demander. « L'Académie royale des inscriptions et belles-

es, pour lui marquer son estime, lui
t présent de ses mémoires à mesure
s paraissaient; et les citations fréquentes
ujours honorables que M. Fréret et d'au-
savans du premier ordre, membres de
a même Académie, ont faites de ses let-
, de ses mémoires et de ses autres ouvra-
, sont une preuve sensible de la considé-
on qu'il s'était acquise dans cette illustre
pagnie [1] ».

T DU PÈRE GAUBIL. LES DEUX ÉDITIONS
DU TEXTE DU CHOU-KING.

VI. Il était difficile de faire connaître le
Gaubil d'une manière plus avantageuse
ce missionaire. Le père Amiot termine
le portrait qu'il avait si bien commencé :

et homme laborieux, toujours infatigable
s ses travaux, le père Gaubil, n'avait été

[1] ttres édifiantes. XXXI, 17-27.

« atteinte d'aucune infirmité pendant les trente-« six années de son séjour dans cette capitale. « La dernière maladie est celle qui l'a con-« duit au tombeau. Une dysenterie violente, « dont il sentit les premières atteintes le 7 « juillet 1748, et qui alla toujours en augmen-« tant, nous l'a enlevé après quinze jours, « malgré tous nos soins, dans le commence-« ment de la soixante-onzième année de son « âge... Il est mort à *Pé-kin* le 24 juillet de « cette année 1748. Il reçut les derniers sa-« cremens de l'Église, et il vit venir son der-« nier moment avec cette résignation et cette « tranquillité d'esprit qui sont le vrai caractère « du chrétien qui a toujours vécu suivant les « plus pures maximes de sa religion...

« J. M. Amiot,

« Missionnaire de la compagnie de Jésus.

« A *Pé-kin*, le 4 septembre 1750. »

On ne peut refuser sa confiance au témoignage d'un homme aussi respectable que celui dont je viens de donner la vie. C'est d'après lui que je vais parler, pour faire connaître le

Chou-king avec un peu plus de détails que je ne l'ai déjà fait[1]:

L'an 484 avant notre ère, Confucius rassembla en un seul corps d'ouvrage le livre appelé *Chou-king*. On convient que ses différentes parties étaient tirées des Historiens publics des dinasties dont il est parlé dans ce livre; mais on ne peut pas dire quelle était sa forme, ni de combien de chapitres il était composé du tems de ce philosophe; on ne sait pas même en quel état il fut après sa mort, jusqu'au tems où *Chi-hoang-ti*, fondateur de la dinastie des Tsin, voulut le faire disparaître. L'an 213 avant notre ère, il ordonna de brûler nommément ce *Chou-king*, que des Lettrés de la famille de Confucius cachèrent. Lorsque l'empereur *Hiao-ouen-ti* voulut recouvrer cet ancien livre, l'an 176 avant notre ère, trente-sept ans après l'incendie, il fallut s'adresser à un vieillard de quatre-vingt-dix ans, qui était de la ville de *Tsi-nan-fou*, ville capitale de la province appelée aujourd'hui *Chan-tong*. Ce

[1] Discours préliminaire, p. 25 et suiv.

vieillard, nommé *Fou-cheng* (ailleurs on prononce *Fou-seng*), avoit présidé à la littérature chinoise dans le tems de l'incendie des livres; il savoit par cœur beaucoup d'endroits du *Chou-king*, et les expliquoit à des Lettrés et à des disciples qui étoient de son pays. Comme *Fou-cheng* n'articuloit pas bien les mots, et qu'il avoit un accent différent de celui du pays où étoit la Cour, les gens envoyés de la part de l'Empereur pour avoir de lui ce qu'ils pourroient, eurent plus d'une fois besoin d'interprètes, et furent obligés d'avoir recours à ceux qui, ayant l'habitude d'entendre *Fou-cheng*, comprenoient ce qu'il disoit; on écrivit ainsi ce livre, qu'on appela *Chou-king de Fou-cheng*; et parce qu'il fut écrit en caractères de ce tems-là, on l'appela *Chou-king* du nouveau texte.

Le manuscrit fait sur ce que *Fou-cheng* avoit dicté, fut offert à l'Empereur, qui le fit examiner par l'Académie de littérature, où s'empressa de le lire et de le publier.

Quelque tems après, l'an 152 avant l'ère chrétienne, sous l'empereur *Han-ou-ti*, monté

sur le trône l'an 140, on trouva des livres écrits en caractères antiques, dans les ruines de l'ancienne maison de la famille de Confucius; un de ces livres était le *Chou-king*. Parmi les Lettrés qu'on fit venir pour pouvoir le lire et le copier, était le célèbre *Kong-ngan-koué*, de la famille de Confucius et l'un des plus savans hommes de l'Empire; ce savant était d'ailleurs ennemi des fausses sectes, surtout de celles qui donnaient dans la magie et les sortiléges.

Kong-ngan-koué se servit du manuscrit de *Fou-cheng* et de quelques habiles Lettrés pour déchiffrer le *Chou-king* que l'on venait de découvrir; ce livre était écrit sur des tablettes de bambou, et dans beaucoup d'endroits, les caractères étaient effacés et rongés des vers. On trouva que ce vieux *Chou-king* était plus ample que celui de *Fou-cheng* et l'on en mit au net cinquante-huit chapitres. *Kong-ngan-koué* fit un petit commentaire d'un bon goût et fort clair; il y ajouta une préface curieuse, dans laquelle il rapporte que le *Chou-king* de Confucius, outre les cinquante-huit chapitres dont il

vieillard, nommé *Fou-cheng* (ailleurs ou prononcé *Fou-seng*), avait présidé à la littérature chinoise dans le tems de l'incendie des livres; il savait par cœur beaucoup d'endroits du *Chou-king*, et les expliquait à des Lettrés et à des disciples qui étaient de son pays. Comme *Fou-cheng* n'articulait pas bien les mots, et qu'il avait un accent différent de celui du pays où était la Cour, les gens envoyés de la part de l'Empereur pour avoir de lui ce qu'ils pourraient, eurent plus d'une fois besoin d'interprètes, et furent obligés d'avoir recours à ceux qui, ayant l'habitude d'entendre *Fou-cheng*, comprenaient ce qu'il disait; on écrivit ainsi ce livre, qu'on appela *Chou-king* de *Fou-cheng*; et parce qu'il fut écrit en caractères de ce tems-là, on l'appela *Chou-king* du nouveau texte.

Le manuscrit fait sur ce que *Fou-cheng* avait dicté, fut offert à l'Empereur, qui le fit examiner par l'Académie de littérature; on s'empressa de le lire et de le publier.

Quelque tems après, l'an 132 avant l'ère chrétienne, sous l'empereur *Han-ou-ti*, monté

sur le trône l'an 140, on trouva des livres écrits en caractères antiques, dans les ruines de l'ancienne maison de la famille de Confucius; un de ces livres était le *Chou-king*. Parmi les Lettrés qu'on fit venir pour pouvoir le lire et le copier, était le célèbre *Kong-ngan-koué*, de la famille de Confucius et l'un des plus savans hommes de l'Empire; ce savant était d'ailleurs ennemi des fausses sectes, surtout de celles qui donnaient dans la magie et les sortiléges.

Kong-ngan-koué se servit du manuscrit de *Fou-cheng* et de quelques habiles Lettrés pour déchiffrer le *Chou-king* que l'on venait de découvrir; ce livre était écrit sur des tablettes de bambou, et dans beaucoup d'endroits, les caractères étaient effacés et rongés des vers. On trouva que ce vieux *Chou-king* était plus ample que celui de *Fou-cheng* et l'on en mit au net cinquante-huit chapitres. *Kong-ngan-koué* fit un petit commentaire d'un bon goût et fort clair; il y ajouta une préface curieuse, dans laquelle il rapporte que le *Chou-king* de Confucius, outre les cinquante-huit chapitres dont il

vieillard, nommé *Fou-cheng* (ailleurs on prononce *Fou-seng*), avait présidé à la littérature chinoise dans le tems de l'incendie des livres; il savait par cœur beaucoup d'endroits du *Chou-king*, et les expliquait à des Lettrés et à des disciples qui étaient de son pays. Comme *Fou-cheng* n'articulait pas bien les mots, et qu'il avait un accent différent de celui du pays où était la Cour, les gens envoyés de la part de l'Empereur pour avoir de lui ce qu'ils pourraient, eurent plus d'une fois besoin d'interprètes, et furent obligés d'avoir recours à ceux qui, ayant l'habitude d'entendre *Fou-cheng*, comprenaient ce qu'il disait; on écrivit ainsi ce livre, qu'on appela *Chou-king* de *Fou-cheng*, et parce qu'il fut écrit en caractères de ce tems-là, on l'appela *Chou-king* du nouveau texte.

Le manuscrit fait sur ce que *Fou-cheng* avait dicté, fut offert à l'Empereur, qui le fit examiner par l'Académie de littérature; on s'empressa de le lire et de le publier.

Quelque tems après, l'an 132 avant l'ère chrétienne, sous l'empereur *Han-ou-ti*, monté

sur le tr... l'... 140 ... des livres écrits en caractères ... dans les ruines de l'ancienne maison la ... de Confucius; un de ces li... le *Chou-king*. Parmi les Lettrés qu'on ... pour pouvoir le lire et le copier, était le célèbre *Kong-ngan-koué*, de la fan lle de Confucius et l'un des plus savans hommes de l'Empire; ce savant était d'ailleurs ennemi des fausses sectes, surtout de celles qui donnaient dans la magie et les sortiléges.

Kong-ngan-koué se servit du manuscrit de *Fou-cheng* et de quelques habiles Lettrés pour déchiffrer le *Chou-king* que l'on venait de découvrir; ce livre était écrit sur des tablettes de bambou, et dans beaucoup d'endroits, les caractères étaient effacés et rongés des vers. On trouva que ce vieux *Chou-king* était plus ample que celui de *Fou-cheng* et l'on en mit au net cinquante-huit chapitres. *Kong-ngan-koué* fit un petit commentaire d'un bon goût et fort clair; il y ajouta une préface curieuse, dans laquelle il rapporte que le *Chou-king* de Confucius, outre les cinquante-huit chapitres dont il

déchiffra les textes, en contenait encore quarante-deux autres; il expliqua une préface en anciens caractères, que l'on prétendait avoir été composée par Confucius, et où l'on indique le nom et le sujet de chaque chapitre, qui étaient au nombre de cent. *Kong-ngan-koué* fit aussi un court commentaire, mais clair, sur cette préface ; et parce que sa copie du *Chou-king* était écrite en vieux caractères, on l'appela le *Chou-king* du vieux texte. Les critiques assurent que cette préface dont je viens de parler n'est nullement de Confucius, et la plus grande antiquité qu'on lui donne est de quelque tems avant l'incendie des livres.

Quoique les Lettrés chinois ne paraissent pas douter de l'existence ancienne du *Chou-king* en cent chapitres, on doit cependant observer que les livres classiques *Sé-chou*, *Tso-tchouen*, *Meng-tseu*, faits par Confucius et par des auteurs contemporains, citent souvent des textes ou traits d'histoire du *Chou-king*, et jamais rien des chapitres qu'on dit perdus.

Kong-ngan-koué ayant remis ses manuscrits aux Lettrés de l'Académie, on eut peu d'égard

à son ouvrage, et, dans les colléges, on ne lisait que celui de *Fou-cheng*; mais plusieurs Lettrés, même habiles, ne laissèrent pas que de se servir du *Chou-king* de *Kong-ngan-koué*, et de le louer. Les choses restèrent dans cet état sous les Han et même quelque tems après; ainsi, il ne faut pas être surpris que des Lettrés du premier ordre, du tems des Han et des Tsin qui leur succédèrent, n'aient point cité les chapitres du *Chou-king* de *Kong-ngan-koué*, ou aient traité de peu authentiques les chapitres qui ne sont pas dans le *Chou-king* de *Fou-cheng*. Les choses s'éclaircirent ensuite; on examina à fond les mêmes livres, et dès l'an 497 de notre ère, les cinquante-huit chapitres du vieux texte furent généralement reconnus pour ce que l'on avait de l'ancien *Chou-king*. Depuis ce tems, il a été expliqué et enseigné dans tous les colléges de l'Empire [1].

[1] Le *Chou-king*, publié par M. de Guignes. Paris, 1770, p. 356-358. Observations du père Gaubil.

« espèce de nécessité presque indispens
« Le collége impérial qui fut établi par le
« décesseur de l'Empereur régnant [1], po
« enseigner la langue latine à un certain 1
« bre de jeunes gens choisis parmi les A
« *tchéou* de qualité n'ayant subsisté qu
« quinzaine d'années, n'a produit aucun
« sur lequel on voulût se décharger du
« des versions tartares et latines. C'est en
« le père Gaubil qui, après le père Parre
« a eu l'honneur d'être à la tête de ce co
« et d'en être le premier professeur.

« La Cour, toujours contente de ses serv
« lui a donné, dans plus d'une occasion,
« marques publiques de sa satisfaction,
« par des éloges donnés à son mérite, soi
« quelques petits présens. Elle eût bien v
« pouvoir le récompenser par des mar
« extérieures d'honneur, mais le mépris d
« savait qu'il en fesait a toujours emp
« qu'on ne le chagrinât de ce côté-là. Peu
« est fallu néanmoins qu'il n'ait été cont

[1] C'est-à-dire par l'empereur *Kang-hi*

« d'accepter un mandarinat dans le tribunal
« d'astronomie ; mais un heureux accident le
« délivra de cette crainte, contre toutes les
« intentions du treizième *régulo*, qui fesait
« alors les fonctions de premier ministre.

« Pardon, Monsieur, si je me suis un peu
« trop étendu dans le récit que je vous ai fait
« de ce qui a eu quelque rapport à votre ancien
« ami. Vous ne l'avez connu que du côté des
« sciences, j'ai voulu vous le faire connaître par
« tout ce qu'il avait d'estimable, et entrer
« pour cela avec vous dans les principales cir-
« constances d'une vie qui a été une suite con-
« tinuelle de mérites et de travaux dans tous
« les genres, mais en particulier du côté de la
« religion, qu'il a tâché de propager autant
« qu'il a pu dans les tems peu favorables où il
« s'est trouvé ; qu'il a eu l'honneur de défendre
« devant les juges de la terre dans deux occa-
« sions différentes, et pour laquelle il a procuré
« en particulier le salut à plusieurs milliers
« d'enfans qui auraient peut-être été privés de
« la grâce du batême, si le père Gaubil n'avait
« consacré à l'entretien de quelques catéchistes

« le peu d'argent qu'il recevait d'Europe chaque « année pour de bonnes œuvres. Car, quoiqu'il « n'en négligeât aucune, il s'attachait surtout « à celle qui procure le batême aux enfans ex- « posés ou moribonds, et il avait coutume de « dire qu'il n'en connaissait point de plus sûre, « ni qui fût moins sujette à caution de la part « des Chinois..

« L'Académie impériale de Saint-Péters- « bourg, pleinement convaincue du savoir et « des talens du père Gaubil, lui fit l'honneur, « en 1747, de le mettre au nombre de ceux qui « composent son illustre corps. Permettez-moi, « Monsieur, de vous en rappeler le souvenir; « c'est vous qui le fites agréer à l'Académie « royale des sciences pour être un de vos cor- « respondans. Peu après, le célèbre M. de « Mortimer, qui était pour lors secrétaire de « la Société royale de Londres, lui proposa de « le faire admettre dans cette savante compa- « gnie, l'assurant qu'on lui accorderait très- « volontiers cet honneur, s'il ne trouvait lui- « même aucun inconvénient de le demander. « L'Académie royale des inscriptions et belles-

« lettres, pour lui marquer son estime, lui
« fesait présent de ses mémoires à mesure
« qu'ils paraissaient; et les citations fréquentes
« et toujours honorables que M. Fréret et d'au-
« tres savans du premier ordre, membres de
« cette même Académie, ont faites de ses let-
« tres, de ses mémoires et de ses autres ouvra-
« ges, sont une preuve sensible de la considé-
« ration qu'il s'était acquise dans cette illustre
« compagnie [1] ».

MORT DU PÈRE GAUBIL. LES DEUX ÉDITIONS DU TEXTE DU CHOU-KING.

CXXVI. Il était difficile de faire connaître le père Gaubil d'une manière plus avantageuse pour ce missionaire. Le père Amiot termine ainsi le portrait qu'il avait si bien commencé :

« Cet homme laborieux, toujours infatigable
« dans ses travaux, le père Gaubil, n'avait été

[1] Lettres édifiantes. XXXI, 17-27.

« attaqué d'aucune infirmité pendant les trente-
« six années de son séjour dans cette capitale.
« Sa première maladie est celle qui l'a con-
« duit au tombeau. Une dissenterie violente,
« dont il sentit les premières atteintes le 7
« juillet 1759, et qui alla toujours en augmen-
« tant, nous l'a enlevé après quinze jours,
« malgré tous nos soins, dans le commence-
« ment de la soixante-onzième année de son
« âge... Il est mort à *Pé-kin* le 24 juillet de
« cette année 1759. Il reçut les derniers sa-
« cremens de l'Église, et il vit venir son der-
« nier moment avec cette résignation et cette
« tranquillité d'esprit qui sont le vrai caractère
« du chrétien qui a toujours vécu suivant les
« plus pures maximes de sa religion...

« J. M. Amiot,

« Missionnaire de la compagnie de Jésus.

« A *Pé-kin*, le 4 septembre 1759. »

On ne peut refuser sa confiance au témoignage d'un homme aussi respectable que celui dont je viens de donner la vie. C'est d'après lui que je vais parler, pour faire connaître le

Chou-king avec un peu plus de détails que je ne l'ai déjà fait [1]:

L'an 484 avant notre ère, Confucius rassembla en un seul corps d'ouvrage le livre appelé *Chou-king*. On convient que ses différentes parties étaient tirées des Historiens publics des dinasties dont il est parlé dans ce livre; mais on ne peut pas dire quelle était sa forme, ni de combien de chapitres il était composé du tems de ce philosophe; on ne sait pas même en quel état il fut après sa mort, jusqu'au tems où *Chi-hoang-ti*, fondateur de la dinastie des Tsin, voulut le faire disparaître. L'an 213 avant notre ère, il ordonna de brûler nommément ce *Chou-king*, que des Lettrés de la famille de Confucius cachèrent. Lorsque l'empereur *Hiao-ouen-ti* voulut recouvrer cet ancien livre, l'an 176 avant notre ère, trente-sept ans après l'incendie, il fallut s'adresser à un vieillard de quatre-vingt-dix ans, qui était de la ville de *Tsi-nan-fou*, ville capitale de la province appelée aujourd'hui *Chan-tong*. Ce

[1] Discours préliminaire, p. 25 et suiv.

vieillard nommé *Fou-cheng* (ailleurs on prononce *Fou-seng*), avait présidé à la littérature chinoise dans le tems de l'incendie des livres; il savait par cœur beaucoup d'endroits du *Chou-king*, et les expliquait à des Lettrés et à des disciples qui étaient de son pays. Comme *Fou-cheng* n'articulait pas bien les mots, et qu'il avait un accent différent de celui du pays où était la Cour, les gens envoyés de la part de l'Empereur pour avoir de lui ce qu'ils pourraient, eurent plus d'une fois besoin d'interprètes, et furent obligés d'avoir recours à ceux qui, ayant l'habitude d'entendre *Fou-cheng*, comprenaient ce qu'il disait; on écrivit ainsi ce livre, qu'on appela *Chou-king de Fou-cheng*; et parce qu'il fut écrit en caractères de ce tems-là, on l'appela *Chou-king du nouveau texte*.

Le manuscrit fait sur ce que *Fou-cheng* avait dicté, fut offert à l'Empereur, qui le fit examiner par l'Académie de littérature; on s'empressa de le lire et de le publier.

Quelque tems après, l'an 132 avant l'ère chrétienne, sous l'empereur *Han-ou-ti*, monté

sur le trône l'an 140, on trouva des livres écrits en caractères antiques, dans les ruines de l'ancienne maison de la famille de Confucius; un de ces livres était le *Chou-king*. Parmi les Lettrés qu'on fit venir pour pouvoir le lire et le copier, était le célèbre *Kong-ngan-koué*, de la famille de Confucius et l'un des plus savans hommes de l'Empire; ce savant était d'ailleurs ennemi des fausses sectes, surtout de celles qui donnaient dans la magie et les sortiléges.

Kong-ngan-koué se servit du manuscrit de *Fou-cheng* et de quelques habiles Lettrés pour déchiffrer le *Chou-king* que l'on venait de découvrir; ce livre était écrit sur des tablettes de bambou, et dans beaucoup d'endroits, les caractères étaient effacés et rongés des vers. On trouva que ce vieux *Chou-king* était plus ample que celui de *Fou-cheng* et l'on en mit au net cinquante-huit chapitres. *Kong-ngan-koué* fit un petit commentaire d'un bon goût et fort clair; il y ajouta une préface curieuse, dans laquelle il rapporte que le *Chou-king* de Confucius, outre les cinquante-huit chapitres dont il

déchiffra les textes, en contenait encore quarante-deux autres: il expliqua une préface en anciens caractères, que l'on prétendait avoir été composée par Confucius, et où l'on indique le nom et le sujet de chaque chapitre, qui étaient au nombre de cent. *Kong-ngan-koué* fit aussi un court commentaire, mais clair, sur cette préface: et parce que sa copie du *Chou-king* était écrite en vieux caractères, on l'appela le *Chou-king* du vieux texte. Les critiques assurent que cette préface dont je viens de parler n'est nullement de Confucius, et la plus grande antiquité qu'on lui donne est de quelque tems avant l'incendie des livres.

Quoique les Lettrés chinois ne paraissent pas douter de l'existence ancienne du *Chou-king* en cent chapitres, on doit cependant observer que les livres classiques *Sé-chou*, *Tso-tchouen*, *Meng-tseu*, faits par Confucius et par des auteurs contemporains, citent souvent des textes ou traits d'histoire du *Chou-king*, et jamais rien des chapitres qu'on dit perdus.

Kong-ngan-koué ayant remis ses manuscrits aux Lettrés de l'Académie, on eut peu d'égard

à son ouvrage, et, dans les colléges, on ne lisait que celui de *Fou-cheng*; mais plusieurs Lettrés, même habiles, ne laissèrent pas que de se servir du *Chou-king* de *Kong-ngan-koué*, et de le louer. Les choses restèrent dans cet état sous les Han et même quelque tems après; ainsi, il ne faut pas être surpris que des Lettrés du premier ordre, du tems des Han et des Tsin qui leur succédèrent, n'aient point cité les chapitres du *Chou-king* de *Kong-ngan-koué*, ou aient traité de peu authentiques les chapitres qui ne sont pas dans le *Chou-king* de *Fou-cheng*. Les choses s'éclaircirent ensuite; on examina à fond les mêmes livres, et dès l'an 497 de notre ère, les cinquante-huit chapitres du vieux texte furent généralement reconnus pour ce que l'on avait de l'ancien *Chou-king*. Depuis ce tems, il a été expliqué et enseigné dans tous les colléges de l'Empire [1].

[1] Le *Chou-king*, publié par M. de Guignes. Paris, 1770, p. 356-358. Observations du père Gaubil.

[illegible] KING PAR LE PÈRE GAUBIL.

[illegible] du vieux texte
[illegible] que le père Gau-
[illegible] point a celui de
[illegible] de ce livre;
[illegible] certaine et im-
[illegible] livre. En quel
[illegible] emploie le mot
[illegible] qu'il n'en sait
[illegible] vraisemblable,
[illegible] au-devant de
[illegible] commencement des
[illegible] avant l'in-
[illegible] ; avant
[illegible] sous le nom de
[illegible] exemple, livre
[illegible] c'est-à-dire
[illegible] etc.
[illegible] du [illegible]
[illegible] fit,
[illegible] les [illegible].

un recueil des commentaires de *Kong-ngan-koué*, et des notes, des remarques et autres commentaires faits par des auteurs qui vécurent entre lui et *Kong-ngan-koué*. Ce grand homme, c'est ainsi que le désigne le père Gaubil, y ajouta son commentaire, et c'est, pour l'érudition et les recherches savantes, ce que l'on a de mieux sur le *Chou-king*. Durant la dinastie des Tang, on fit quelques autres remarques et des critiques utiles que l'on a insérées dans d'autres recueils. Depuis ce tems, il s'est fait une grande quantité de commentaires, de gloses, de notes de toute espèce, et l'on en a formé d'amples recueils. Les jésuites, dans leur maison française à *Pé-kin*, avaient rassemblé les diverses collections de ces commentaires sur le *Chou-king*, et le père Gaubil a eu grand soin de les consulter dans les endroits qui lui ont paru mériter des recherches.

Au reste, ainsi que l'affirme le père Gaubil, le *Chou-king* est le plus beau livre de l'antiquité chinoise, et d'une autorité irréfragable dans l'esprit des Chinois. Le père Gaubil s'est déterminé à en communiquer la traduc-

tion, parce qu'il a su qu'en Europe on avait vu quelques fragmens de ce livre, et qu'on s'en etait fait de fausses idées.

Du tems de l'empereur *Kang-hi*, on a fait une belle édition du *Chou-king*; on y a joint un commentaire fort clair pour expliquer le sens du livre; ce commentaire s'appelle *Gé-kiang*. L'Empereur fit ensuite traduire en tartare *mantchéou* le texte du *Chou-king* et le commentaire *Gé-kiang*; ce prince examina et revit lui-même cette traduction faite avec beaucoup de soin et de dépense; les plus habiles Chinois et Tartares furent employés à cet ouvrage. La langue tartare a une construction et des règles fixes comme nos langues; et un Européen qui traduit le tartare ne sera pas sujet aux méprises auxquelles il est exposé par la traduction chinoise, s'il ne prend de grandes précautions. Le père Gaubil a fait sa traduction aussi littérale qu'il l'a pu; il a consulté d'habiles Chinois sur le sens de quelques textes qu'il avait de la peine à expliquer; il a ensuite comparé sa traduction, faite sur le texte chinois, avec la traduction tartare. Il a consulté

le père Parrenin, qui savait à fond cette langue tartare [1].

M. de Guignes a revu la traduction du père Gaubil, et l'a publiée avec des notes et des commentaires. Il l'a fait précéder par un discours préliminaire, ou recherches sur les tems antérieurs à ceux dont parle le *Chou-king*, et sur la mithologie chinoise. J'ai refait ce travail dans les deux volumes que je publie, et M. S. Julien a refait la traduction, qu'il n'a pas encore fait imprimer. Les additions de M. de Guignes sont tirées, comme il en convient lui-même [2], du livre intitulé *Tsou-chou*, et le père Amiot a très-bien prouvé que ce livre méritait peu de confiance. Ainsi, ce travail est à refaire par le nouveau traducteur.

Dans sa traduction, le père Gaubil ne met ni vingt-huit chapitres comme *Fou-cheng*, ni cinquante-huit comme l'ancien texte; il en compose quatre parties, distribuées ainsi qu'il

[1] Le *Chou-king*, publié par M. de Guignes, p. 398 et 399.

[2] Idem, p. 2.

vieillard, nommé *Fou-cheng* (ailleurs on prononce *Fou-seng*), avait présidé à la littérature chinoise dans le tems de l'incendie des livres; il savait par cœur beaucoup d'endroits du *Chou-king*, et les expliquait à des Lettrés et à des disciples qui étaient de son pays. Comme *Fou-cheng* n'articulait pas bien les mots, et qu'il avait un accent différent de celui du pays où était la Cour, les gens envoyés de la part de l'Empereur pour avoir de lui ce qu'ils pourraient, eurent plus d'une fois besoin d'interprètes, et furent obligés d'avoir recours à ceux qui, ayant l'habitude d'entendre *Fou-cheng*, comprenaient ce qu'il disait; on écrivit ainsi ce livre, qu'on appela *Chou-king* de *Fou-cheng*: et parce qu'il fut écrit en caractères de ce tems-là, on l'appela *Chou-king* du nouveau texte.

Le manuscrit fait sur ce que *Fou-cheng* avait dicté, fut offert à l'Empereur, qui le fit examiner par l'Académie de littérature; on s'empressa de le lire et de le publier.

Quelque tems après, l'an 132 avant l'ère chrétienne, sous l'empereur *Han-ou-ti*, monté

sur le trône l'an 140, on trouva des livres écrits en caractères antiques, dans les ruines de l'ancienne maison de la famille de Confucius; un de ces livres était le *Chou-king*. Parmi les Lettrés qu'on fit venir pour pouvoir lire et le copier, était le célèbre *Kong-ngan-koué*, de la famille de Confucius et l'un des plus savans hommes de l'Empire; ce savant était d'ailleurs ennemi des fausses sectes, surtout de celles qui donnaient dans la magie et les sortiléges.

Kong-ngan-koué se servit du manuscrit de *Fou-cheng* et de quelques habiles Lettrés pour déchiffrer le *Chou-king* que l'on venait de découvrir; ce livre était écrit sur des tablettes de bambou, et dans beaucoup d'endroits, les caractères étaient effacés et rongés des vers. On trouva que ce vieux *Chou-king* était plus ample que celui de *Fou-cheng* et l'on en mit au net cinquante-huit chapitres. *Kong-ngan-koué* fit un petit commentaire d'un bon goût et fort clair; il y ajouta une préface curieuse, dans laquelle il rapporte que le *Chou-king* de Confucius, outre les cinquante-huit chapitres dont il

déchiffra les textes, en ci... ncore quar
te-deux autres; il expliqua une préface en
ciens caractères, que l'on prétendait avoir
composée par Confucius, et où l'on indi
le nom et le sujet de chaque chapitre,
étaient au nombre de cent. *Kong-ngan-k*
fit aussi un court commentaire, mais clair,
cette préface; et parce que sa copie du *Ch*
king était écrite en vieux caractères, on l'ap
le *Chou-king* du vieux texte. Les critiques
surent que cette préface dont je viens de pa
n'est nullement de Confucius, et la plus gra
antiquité qu'on lui donne est de quelque te
avant l'incendie des livres.

Quoique les Lettrés chinois ne paraiss
pas douter de l'existence ancienne du *Ch*
king en cent chapitres, on doit cependant
server que les livres classiques *Sé-chou*, *T*
tchouen, *Meng-tseu*, faits par Confucius et
des auteurs contemporains, citent souvent
textes ou traits d'histoire du *Chou-king*, et
mais rien des chapitres qu'on dit perdus.

Kong-ngan-koué ayant remis ses manusc
aux Lettrés de l'Académie, on eut peu d'ég

son ouvrage, et, dans les colléges, on ne nit que celui de *Fou-cheng* ; mais plusieurs ttrés, même habiles, ne laissèrent pas que se servir du *Chou-king* de *Kong-ngan-koué*, de le louer. Les choses restèrent dans cet t sous les Han et même quelque tems après ; ai, il ne faut pas être surpris que des Lettrés premier ordre, du tems des Han et des Tsin leur succédèrent, n'aient point cité les apitres du *Chou-king* de *Kong-ngan-koué*, ou ient traité de peu authentiques les chapitres ne sont pas dans le *Chou-king* de *Fou-ng*. Les choses s'éclaircirent ensuite ; on amina à fond les mêmes livres, et dès l'an de notre ère, les cinquante-huit chapitres vieux texte furent généralement reconnus ur ce que l'on avait de l'ancien *Chou-king*. epuis ce tems, il a été expliqué et enseigné ns tous les colléges de l'Empire [1].

[1] Le *Chou-king*, publié par M. de Guignes. Paris, 1770, p. [illegible]. Observations du père Gaubil.

TRADUCTION DU CHOU-KING PAR LE PÈRE GAUBIL.

[illegible] C'est le C[illegible]king du vieux texte rétabli par Kong-n[illegible] que le père Gaubil a traduit. Le [illegible] King, joint à celui de Chou [illegible] qu'on a de ce livre; King signifie une doctrine certaine et immuable ; Chou veut dire livre. En quel temps, avant les Han, a-t-on employé le mot King ? Le père Gaubil avoue qu'il n'en sait rien. Ce qui lui paraît de plus vraisemblable, c'est que le nom de King, mis au-devant de Chou, a été donné vers le commencement des Han, ou tout au plus quelque tems avant l'incendie des livres, sous Tsin-chi-hoang-ti ; avant ce temps-là, on citait ce livre sous le nom de quelqu'une de ses parties ; par exemple, livre de Hia, livre de Tcheou, etc., c'est-à-dire chapitre de Hia, chapitre de Tchéou, etc.

On n'a point de commentaire du Chou-king qui soit antérieur aux Han. Kong-ing-ta fit, par ordre de l'empereur Tai-tsong, des Tang,

recueil des commentaires de *Kong-ngan-koué*, et des notes, des remarques et autres commentaires faits par des auteurs qui vécurent entre lui et *Kong-ngan-koué*. Ce grand homme, c'est ainsi que le désigne le père Gaubil, y ajouta son commentaire, et c'est, pour l'érudition et les recherches savantes, ce que l'on a de mieux sur le *Chou-king*. Durant la dinastie des Tang, on fit quelques autres remarques et des critiques utiles que l'on a insérées dans d'autres recueils. Depuis ce tems, il s'est fait une grande quantité de commentaires, de gloses, de notes de toute espèce, et l'on en a formé d'amples recueils. Les jésuites, dans leur maison française à *Pé-kin*, avaient rassemblé les diverses collections de ces commentaires sur le *Chou-king*, et le père Gaubil eu grand soin de les consulter dans les endroits qui lui ont paru mériter des recherches. Au reste, ainsi que l'affirme le père Gaubil, le *Chou-king* est le plus beau livre de l'antiquité chinoise, et d'une autorité irréfragable dans l'esprit des Chinois. Le père Gaubil s'est déterminé à en communiquer la traduc-

[illegible] su qu'en Europe on avait [illegible] fragmens de ce livre, et qu'on [illegible] de fausses idées.

[illegible] l'empereur *Kang-hi*, on a fait [illegible] du *Chou-king*; on y a joint [illegible] commentaire clair pour expliquer le [illegible] commentaire s'appelle *Ge-* [illegible] ensuite traduire en tar- [illegible] texte du *Chou-king* et le [illegible] ce prince examina et [illegible] traduction faite avec beau- [illegible] de dépense : les plus habiles [illegible] furent employés à cet ou- [illegible] tartare a une construction et [illegible] comme nos langues : et un [illegible] le tartare ne sera pas [illegible] il est exposé par [illegible] s'il ne prend de grandes [illegible] Gaubil a fait sa traduc- [illegible] il a pu : il a consulté [illegible] sur le sens de quelques textes [illegible] à expliquer : il a ensuite [illegible], faite sur le texte chi- [illegible] traduction tartare. Il a consulté

le père Parrenin, qui savait à fond cette langue tartare [1].

M. de Guignes a revu la traduction du père Gaubil, et l'a publiée avec des notes et des commentaires. Il l'a fait précéder par un discours préliminaire, ou recherches sur les tems antérieurs à ceux dont parle le *Chou-king*, et sur la mithologie chinoise. J'ai refait ce travail dans les deux volumes que je publie, et M. S. Julien a refait la traduction, qu'il n'a pas encore fait imprimer. Les additions de M. de Guignes sont tirées, comme il en convient lui-même [2], du livre intitulé *Tsou-chou*, et le père Amiot a très-bien prouvé que ce livre méritait peu de confiance. Ainsi, ce travail est à refaire par le nouveau traducteur.

Dans sa traduction, le père Gaubil ne met ni vingt-huit chapitres comme *Fou-cheng*, ni cinquante-huit comme l'ancien texte : il en compose quatre parties, distribuées ainsi qu'il

[1] Le *Chou-king*, publié par M. de Guignes, p. 368 et 399.

[2] Idem, p. 2.

suit. M. de Guignes y joint le titre de ceux qui sont perdus, d'après la préface qui est dans les éditions chinoises, et dont le père Gaubil n'avait fait aucun usage.

Première partie : cinq chapitres et trois perdus, ce qui en ferait huit.

Seconde partie : quatre chapitres et cinq perdus.

Troisième partie : onze chapitres et quatorze perdus.

Quatrième partie : trente chapitres et huit perdus.

On voit par-là que les chapitres du *Chou-king* qui existent sont au nombre de cinquante ; on en compte cinquante-huit, parce que les Chinois regardent comme autant de chapitres les différentes parties qu'il y a dans quelques-uns d'entr'eux.

Les chapitres perdus sont au nombre de trente dans la table de M. de Guignes ; je ne sais pourquoi il en compte quarante-et-un. Je me contenterai de placer ici le commencement de sa table, afin d'en faire comprendre la marche.

PREMIÈRE PARTIE, INTITULÉE YU-CHOU.

RÈGNE D'YAO.

Chap. I. *Yao-tien*, ou règlemens faits par *Yao*.

RÈGNE DE CHUN.

II. *Chun-tien*, ou règlemens faits par *Chun*.

Trois chapitres perdus ; ils sont faits par *Chun*.
Le I, intitulé *Kou-tse*.
Le II, intitulé *Kiéou-kong*, en neuf parties.
Le III, intitulé *To-yu*.

III. *Ta-yu-mo*, ou avis du grand *Yu*.
IV. *Kao-yao-mo*, ou avis de *Kao-yao*.
V. *Y-tsi*, avis d'*Yu* et éloge des ministres *Y* et *Tsi*.

SECONDE PARTIE.

RÈGNE D'YU.

Chap. I. *Yu-kong*, ou tributs assignés par *Yu*.

RÈGNE DE KI.

II. *Kan-chi*, ou ordres donnés dans le pays de *Kan*.

RÈGNE DE TAI-KANG.

III. *Ou-tsé-tchi-ko*, ou chanson des cinq fils.

RÈGNE]

IV. *Yn-tching*, ou]

Cinq chapitres perdus, qui concernent *Tchong-tang*, en qualité de prince vassal.

Le I, intitulé *Ti-ko*.
Le II, intitulé *Li-ouo*.
Le III, intitulé *Tang-tching*.
Le IV, intitulé *Ju-kieou*.
Le V, intitulé *Ju-fang* [1].

CHAPITRES QUI SONT DANS LE NOUVEAU TEXTE, OU CELUI DE FOU-CHENG, ET DANS LE VIEUX TEXTE OU CELUI DE KONG-NGAN-KOUÉ.

CXXVIII. Afin que l'on puisse retrouver facilement les chapitres dont je vais parler, je leur donnerai les titres qu'a donnés le père Gaubil.

PREMIÈRE PARTIE.

Chap. I et II. Dans le nouveau texte, les chapitres *Chun-tien* et *Yao-tien* n'en font qu'un, puisque *Meng-tseu*, en citant un passage du chapitre *Chun-tien*, le cite comme étant du *Yao-tien*.

III. Le chapitre *Ta-yu-mo* n'est que dans l'ancien texte.

[1] Le *Chou-king*, table des chapitres, après le Discours préliminaire.

p. IV et V. Le chapitre *Kao-yao-mo* est dans les deux textes; mais, dans le nouveau texte, le chapitre *Y-tsi* est joint à celui de *Kao-yao-mo*, au lieu que, dans l'ancien texte, ce sont deux chapitres séparés.

SECONDE PARTIE.

p. I et II. Les chapitres *Yu-kong* et *Kan-chi* sont dans les deux textes.

III. Le chapitre *Ou-tsé-tchi-ko* n'est que dans l'ancien texte.

IV. Le chapitre *Yn-tching* n'est que dans l'ancien texte. Le *Tso-tchouen* cite le texte où est l'éclipse du soleil comme étant du livre de *Hia*, c'est-à-dire de la partie du *Chou-king* appelée livre de *Hia*.

TROISIÈME PARTIE.

p. I. Le chapitre *Tang-chi* est dans les deux textes.

II. Le chapitre *Tchong-hoei-tchi-kao* n'est que dans l'ancien texte.

III, IV et V. Les chapitres *Tchang-kao* et *Y-hiun*, et les trois parties du chapitre *Tai-kia* ne sont que dans l'ancien texte; ces trois parties sont autant de chapitres.

VI. Le chapitre *Hien-yéou-y-té* n'est que dans l'ancien texte.

VII. Dans le nouveau texte, les trois parties du chapitre *Pan-keng* n'en font qu'une. Dans l'ancien

texte, le chapitre est divisé en trois chapitres ou parties [1]. Dans sa traduction, le père Gaubil ajoute une quatrième partie, composée de [illegible] prises dans le *Tong-kien-kang-mou*, qu'il appelle *Kang-mo* [2].

VIII. Les trois parties du chapitre *Yue-ming* ne sont que dans l'ancien texte; ce sont trois chapitres.

IX, X et XI. Les deux textes ont les chapitres *Kao-tsong-yong-gé*, *Si-pé-kan-li* et *Ouei-tse*.

QUATRIÈME PARTIE.

Chap. I. Du tems de la dinastie des Han, on se servait d'un chapitre du *Tai-chi*, rempli de traits fabuleux, et différent de celui du vieux texte. Une jeune fille récitait par cœur, dans la province de *Ho-nan*, un chapitre appelé *Tai-chi*, différent de celui dont le commun des Lettrés des Han se servait. On trouva que le chapitre récité par la jeune fille était conforme à celui du vieux texte; et après la dinastie des Han, on rejeta le chapitre dont on s'était servi communément, et l'on s'en tint à celui de l'ancien texte.

II. Les deux textes ont le chapitre *Mou-chi*.

III. Le chapitre *Vou-tching* n'est que dans le vieux texte. Dans ce chapitre, on a sujet de craindre qu'il n'y ait eu quelqu'altération.

[1] Le *Chou-king*, p. 110.

[2] Idem, p. 120.

IV. Le chapitre *Hong-fan* est dans les deux textes.

V. Le chapitre *Lou-gao* n'est que dans l'ancien texte.

VI et VII. Les chapitres *Kin-teng*, *Ta-kao*, sont dans les deux textes

VIII. Le chapitre *Ouei-tsé-tchi-ming* n'est que dans l'ancien texte.

IX, X, XI, XII, XIII, XIV, XV et XVI. Les deux textes ont les chapitres *Kang-kao*, *Tsiéou-kao*, *Tsé-tsai*, *Tchao-kao*, *Lo-kao*, *To-ché*, *Vou-y* et *Kiun-chi*.

XVII. Le chapitre *Tsai-tchong-tchi-ming* n'est que dans le vieux texte.

XVIII et XIX. Les chapitres *To-fang* et *Li-tching* sont dans les deux textes.

XX et XXI. Les chapitres *Tchéou-kouan* et *Kiun-tchin* ne sont que dans le vieux texte.

XXII et XXIII. Les chapitres *Kou-ming* et *Kang-vang-tchi-kao* sont dans les deux textes; mais dans le nouveau texte, ces deux chapitres n'en font qu'un.

XXIV, XXV et XXVI. Les chapitres *Pi-ming*, *Kiun-ya* et *Kiong-ming* ne sont que dans le vieux texte.

XXVII, XXVIII, XXIX et XXX. Les chapitres *Liu-hing*, *Ven-héou-tchi-ming*, *Mi-chi* et *Tsin-chi* sont dans les deux textes [1].

J'ai donné dans l'article précédent l'explica-
on des titres des quatre chapitres de la se-

[1] Le *Chou-king*, p. 360 et 361.

conde partie ; voici ce que signifient les titres des chapitres suivans :

TROISIÈME PARTIE.

Chap. I. *Tang-chi*, ou ordres de *Tching-tang*.
II. *Tchong-hoei-tchi-kao*, avis de *Tchong-hoei*.
III. *Tang-kao*, ou discours de *Tching-tang*.
IV. *Y-hiun*, ou instructions d'*Y-yn*.
V. *Tai-kia*, ou discours d'*Y-yn*.
VI. *Hien-yéou-y-té*. Préceptes d'*Y-yn* à *Tai-kia*.
VII. *Pan-keng*. Discours de ce prince à ses peuples.
VIII. *Yue-ming*. Instructions de *Fou-yué*.
IX. *Kao-tsong-yong-gé*. Abus des trop fréquentes cérémonies.
X. *Si-pe-kan-li*. Plaintes de *Tsou-y* sur les malheurs qui arrivent dans le royaume.
XI. *Ouei-tsé*. Sur le même sujet.

QUATRIÈME PARTIE.

Chap. I. *Tai-chi*. Ordres de *Vou-vang* aux peuples.
II. *Mou-chi*. Défaite de l'armée des *Chang*.
III. *Vou-tching*. Fin de la guerre.
IV. *Hong-fan*. Traité de phisique et de morale.
V. *Lou-gao*. Usage des présens.
VI. *Kin-teng*. Maladie de *Vou-vang*.
VII. *Ta-kao*. Administration de *Tchéou-kong*.

Ch. VIII. *Ouei-tsé-tchi-ming.* Ordres donnés à *Ouei-tsé.*
IX. *Kang-kao.* Ordres donnés à *Kang-cho.*
X. *Tsiéou-kao.* Quel doit être l'usage du vin.
XI. *Tsé-tsai.* Accord qui doit régner entre le Roi, les Grands et le Peuple.
XII. *Tchao-kao.* Avis de *Tchao-kong* au Roi.
XIII. *Lo-kao.* Instructions de *Tchéou-kong* adressées au Roi.
XIV. *To-ché.* Instruction du Roi au Peuple.
XV. *Vou-y.* Contre les plaisirs.
XVI. *Kiun-chi.* Discours de *Tchéou-kong* à *Tchao-kong.*
XVII. *Tsai-tchong-tchi-ming.* Ordres du Roi à *Tsai-tchong.*
XVIII. *To-fang.* Instructions de *Tchéou-kong* au Peuple.
XIX. *Li-tching.* Établissement du gouvernement.
XX. *Tchéou-kouan.* Officiers du royaume.
XXI. *Kiun-tchin.* Éloge de *Tchéou-kong* et avis de *Tching-vang.*
XXII. *Kou-ming.* Testament et funérailles de *Tching-vang.*
XXIII. *Kang-vang-tchi-kao.* Conseils adressés au roi *Kang-vang.*
XXIV. *Pi-ming.* Ordres de *Kang-vang.*
XXV. *Kiun-ya.* Discours du roi *Mou-vang.*
XXVI. *Kiong-ming.* Instructions de *Mou-vang.*
XXVII. *Liu-hing.* Punition des crimes.
XXVIII. *Ven-héou-tchi-ming.* Le roi *Ping-vang* se plaint de sa famille.

CHRONOLOGIE DU CHOU-KING.

CXXIX. On voit que le *Chou-king* a quatre parties ; la première s'appelle *Yu-chou*, et contient ce qui s'est passé sous les deux empereurs *Yao* et *Chun* ; la seconde partie est *Hia-chou*, et contient ce qui s'est passé sous la dinastie des HIA ; la troisième partie est *Chang-chou*, et contient ce qui s'est passé sous la dinastie de CHANG ; la quatrième partie est appelée *Tchéou-chou* ; on y voit ce qui s'est passé sous la dinastie des TCHÉOU. La lecture du livre fait aisément voir que la dinastie des TCHÉOU a succédé à celle des CHANG ou de YN, celle-ci à celle de HIA, et que celle de HIA est venue après *Yao* et *Chun*.

Si l'on n'avait que le *Chou-king*, on n'aurait

[1] Le *Chou-king*, table des chapitres.

que des idées confuses du tems compris entre les quatre parties du livre ; mais on a d'ailleurs des connaissances qui fixent l'époque des événemens indiqués par cet ouvrage.

Les premiers chapitres du *Chou-king* parlent assez clairement de la durée du règne d'*Yao* et des années que *Chun*, son successeur, a vécu et régné.

La partie *Tchéou-chou* apprend que *Ven-vang* a vécu cent ans ou environ, et l'on sait que *Vou-vang* lui a succédé. Or *Meng-tseu*, auteur classique, qui a écrit avant l'incendie des livres, met un espace de mille ans et plus entre la naissance de *Ven-vang* et celle de *Chun* [1]. Enfin celui que le père Gaubil appelle *Ven-vang* est évidemment *Ouen-ouang*, prince de *Tchéou*, mort l'an 1135 avant notre ère [2], et *Chun* était mort l'an 2208 avant notre ère [3],

[1] Le *Chou-king*, p. 361 et 362. Observations du père Gaubil.

[2] L'Art de vérifier les Dates avant l'ère chrétienne. Paris, 1819, IV, 25.

[3] Idem, p. 13.

c'est-à-dire 1073 ans, ce qui, en nombres ronds, peut passer pour mille ans. *Ou-ouang*, fils de *Ouen-ouang*, après avoir succédé à son père, l'an 1135, dans la principauté de *Tchéou*, fut salué Empereur par tous les Grands et les mandarins de l'Empire, l'an 1122 après la mort de l'empereur *Chéou-sin*, le dernier de la dinastie des *Chang*. Ce fut ainsi que *Ou-ouang* devint le premier empereur de la dinastie des TCHÉOU [1].

Les deux derniers chapitres du *Chou-king* ne parlent que de deux petits princes, et le dernier roi dont parle ce livre est le roi *Ping-vang*.

Par l'histoire authentique, et d'après l'examen des éclipses du *Tchun-tsiéou*, livre classique, on sait que l'an 720 avant Jésus-Christ est arrivée la mort du roi *Ping-vang*. On sait donc le tems de la fin du *Chou-king* [2]. Ce roi *Ping-vang*, du père Gaubil, est évidemment l'empe-

[1] L'Art de vérifier les Dates avant l'ère chrétienne. IV, 25.

[2] Le *Chou-king*, p. 362

reur *Ping-ouang*, de la dinastie des TCHÉOU, mort l'an 720 avant notre ère [1].

On est instruit sur les tems du livre *Tchun-tsiéou* par les éclipses, et l'on sait que l'an 551 avant notre ère est celui de la naissance de Confucius. Or, *Meng-tseu* met un intervalle de 500 ans et plus entre le tems de Confucius et celui de *Ou-ouang*, fils de *Ouen-ouang*. Si l'on ajoute les mille ans écoulés entre *Chun* et *Ouen-ouang*, on a en gros le tems écoulé entre *Yao*, le premier roi dont parle le *Chou-king*, et *Ping-ouang*, qui est le dernier; outre cela, on a le rapport du tems de *Yao* au nôtre, du moins en gros.

L'auteur du *Tso-tchouen*, contemporain de Confucius, donne une durée de 600 ans à la dinastie des CHANG. J'ai déjà dit que la partie dite *Tchéou-chou* donne cent ans de vie à *Ouen-ouang*, prince de *Tchéou*; on sait que *Ou-ouang*, fils de ce prince, défit entièrement le dernier empereur des CHANG et fut le premier

[1] L'Art de vérifier les Dates avant l'ère chrétienne.

empereur des TCHÉOU ; on a donc un espace de mille ans et plus entre la naissance de *Chun* et le commencement du règne des TCHÉOU ; en ôtant 600, il reste 500 pour le tems écoulé entre la naissance de *Chun* et le commencement de la dinastie des CHANG ; d'où retranchant 110 ans à peu à près pour la vie de *Chun*, marquée dans le chapitre *Yu-chou*, il reste 390 ans pour la dinastie des HIA. Tous ces intervalles de tems sont déterminés en gros par le *Chou-king*, et ne peuvent conséquemment être contestés.

Le chapitre *Vou-y*, dans la partie *Tchéou-chou*, indique quelques règnes ; le livre *Tsou-chou* donne les années de chaque empereur des dinasties ; l'histoire en fait de même, et tout cela sert à fixer le tems, du moins en général, des chapitres du *Chou-king*, c'est-à-dire de l'histoire qui s'y trouve renfermée.

Il faut examiner les années des règnes marquées par les historiens, comme les positions d'une carte de géographie. Dans une carte, si on a plusieurs positions, avec le secours des observations astronomiques, celles-ci corrigent

les autres ; et plus il y a d'observations ou de mesures géométriques, plus on peut compter sur la carte. De même, si des observations astronomiques sont rapportées dans l'histoire des règnes, et si l'on peut s'en servir pour fixer les années de ces règnes, elles répandront un grand jour sur tout le reste.

J'ai déjà dit que par ces observations astronomiques on détermine l'année 720 avant notre ère pour la dernière année de *Ping-ouang*. L'examen de l'éclipse du soleil, rapportée dans le livre de Hia, chapitre *Yn-tching*, démontre qu'une des années du règne de *Tchong-kang* est l'an 2155 avant notre ère ; cet espace entre la dernière année de *Ping-ouang* et une des années de *Tchong-kang*, est donc démontré.

Taï-kang régna avant *Tchong-kang*, *Ki* régna avant *Taï-kang*, *Ki* succéda à *Yu*, celui-ci à *Chun*, *Chun* à *Yao* ; *Meng-tseu* donne sept ans de règne à *Yu* ; les Historiens ne sauraient errer de beaucoup pour les deux règnes de *Ki* et de *Taï-kang* ; ainsi l'on connait avec une certitude à peu près complète l'espace de tems

écoulé entre *Yao* et *Ping-ouang*. Le *Chou-king* a marqué les règnes de *Chun* et d'*Yao*.

L'examen d'une éclipse du *Chi-king* détermine l'an 776 avant notre ère, pour la sixième année d'*Yéou-ouang*. On sait que ce prince régna onze ans, et que son fils *Ping-ouang* lui succéda ; on connaît donc le règne de *Ping-ouang* et d'*Yéou-ouang*. Les lettres cicliques des jours et le rapport de ces jours à celui du premier de la lune, nous donnent l'occasion de fixer l'an 1111 avant notre ère pour le premier de *Ou-ouang*, l'an 1098 pour le septième de *Tching-ouang*, et l'espace certain entre *Yéou-ouang* et *Ou-ouang*, et entre *Ou-ouang* et *Tchong-kang*. Ces connaissances servent infiniment à rectifier les intervalles que l'on connaît en général.

C'est une nécessité de prendre dans les Historiens les années particulières des règnes entre *Ouen-ouang* et *Tchong-kang*, entre *Kang-ouang* et *Yéou-ouang* ; on ne peut se tromper sur les sommes générales, mais sur les sommes particulières ; c'est à ceux qui écrivent l'histoire à rendre raison de ces sommes particu-

lières, et à examiner l'autorité des auteurs qui les rapportent[1].

ASTRONOMIE QUI SE TROUVE DANS LE CHOU-KING.

CXXX. Le premier chapitre du *Chou-king* porte le titre de *Yao-tien* ; ce titre signifie : « Livre qui parle de ce qu'a fait l'empereur *Yao* », c'est-à-dire un ouvrage composé du tems même de ce prince, ou du moins il est d'un tems qui n'en est pas éloigné, comme l'assurent généralement les auteurs chinois.

Dans ce chapitre, *Yao* apprend à ses astronomes *Hi* et *Ho* la manière de reconnaître les quatre saisons de l'année ; voici ce que dit le prince, et cela mérite d'être bien remarqué :

« 1° *Yao* veut que *Hi* et *Ho* calculent et observent les lieux et les mouvemens du soleil, de la lune et des astres, et qu'ensuite ils apprennent au peuple ce qui regarde les saisons.

[1] Le *Chou-king*, p. 362-364.

« 2° Selon *Yao*, l'égalité du jour et de la
« nuit, et l'astre *Niao* font déterminer l'épo-
« que du printems..

« L'égalité du jour et de la nuit, et l'astre
« *Hiu* marquent l'équinoxe d'automne.

« Le jour le plus long et l'astre *Ho* sont la
« marque du solstice d'été.

« Le jour le plus court et l'astre *Mao* font
« reconnaître le solstice d'hiver.

« 3° *Yao* apprend à *Hi* et *Ho* que le *ki* est
« de 366 jours, et que pour déterminer l'an-
« née et ses quatre saisons, il faut employer
» la lune intercalaire. »

Voilà les trois articles qui, dans le *Yao-tien*, ont du rapport à l'astronomie.

Le premier article nous apprend certainement que dès le tems d'*Yao*, il y avait des mathématiciens nommés par l'Empereur, pour mettre par écrit un calendrier que l'on devait distribuer au peuple [1]. Les astronomes *Hi* et *Ho* étaient des descendans des princes *Ly*-

[1] Le *Chou-king*, p. 364 et 385. Observations du père Gaubil.

tchong, auxquels l'empereur *Tchouen-hiu* avait donné le soin des affaires des Esprits et des hommes (art. LIX). *Yao* ordonna à *Hi* et *Ho* de garder les anciennes règles [1]. On observera que le père Gaubil semble ici s'être trompé en appelant princes *Ly-tchong* ceux que l'empereur *Tchouen-hiu* ou *Tchuen-hio* avait chargés des affaires des Esprits et des hommes. Le père Amiot [2] dit que *Tchoung*, fils de l'empereur *Chao-hao*, et *Ly*, petit-fils de l'empereur *Hoang-ti*, furent chargés des affaires qui regardent le Ciel et la Terre, ainsi que du soin de faire rendre aux Esprits et aux hommes ce qui leur était respectivement dû. *Ly-tsoung* est le nom de l'auteur chinois qui rapporte ce fait, en ajoutant que l'empereur *Tchuen-hio* fut appelé l'ancêtre de l'astronomie. Le père Amiot rapporte en entier ce passage de *Ly-tsoung*, que je répéterai ici d'après lui.

[1] Traité de la chronologie chinoise, page 12, dans le tome XVI des Mémoires concernant les Chinois.

[2] Mémoires concernant les Chinois. XIII, 251.

« Ce prince, » *Tchuen-hio*, « cherchant un « principe d'où il pût faire dériver les règles « du nouveau calendrier dont il se proposait « d'établir l'usage, examina avec soin le plein « et le vide » de l'année, « le haut et le bas », l'apogée et le périgée des astres, « et fixa le « commencement du printems. La lune, que « l'on comptait alors *Yn* », c'est la troisième de l'ordre ciclique, « répondait au manche « du Boisseau », à la queue de la Grande-Ourse. « Il la compta pour le commencement « de l'année, et la nomma première lune. Ainsi « le matin du premier jour de cette première « lune fut », en même tems, « le commencement du printems et de l'année. Les cinq « planètes étaient réunies dans les constellations *Tien-li* et *Yng-ché*. La glace com« mençait à fondre, les insectes, engourdis, « commençaient à se mettre en mouvement; « le coq commençait ses trois chants; le ciel « fesait ses opérations; la terre travaillait à « s'embellir; les hommes ouvraient leur cœur « à la joie; les oiseaux, les quadrupèdes, tout « ce qui est dans la nature cherchait à se re-

celer. Pour cette raison », d'avoir fait
ndrier, « la postérité a nommé *Tchuen-*
'ancêtre de l'astronomie [1]. »
t ce qui, dans ce passage, est placé en
des guillemets, a été ajouté par le père
pour l'intelligence du texte où ces addi-
ui ont paru sous-entendues. Quant aux
llations *Tien-li* et *Yng-ché*, qui ne se
nt pas dans la liste des vingt-huit con-
ons du père Gaubil, et ne sont pas zo-
es, le père Amiot renvoie à son expli-
des figures, où il en parle à l'occasion
conjonction des cinq planètes de la ma-
uivante :
us les premiers *Han*, lorsqu'on recueil-
avec tant de soin les monumens de toute
ce qui pouvaient contribuer à former un
s complet d'Histoire, on trouva dans ceux
était parlé de *Tchuen-hio*, que, sous le
e de ce prince, il y avait eu une con-
tion de cinq planètes, et que cette con-
tion s'était faite dans les constellations

[1] noires concernant les Chinois. II, 257.

c'est-à-dire 1073 ans, ce qui, en nombres ronds, peut passer pour mille ans. *Ou-ouang*, fils de *Ouen-ouang*, après avoir succédé à son père, l'an 1135, dans la principauté de *Tchéou*, fut salué Empereur par tous les Grands et les mandarins de l'Empire, l'an 1122 après la mort de l'empereur *Chéou-sin*, le dernier de la dinastie des *Chang*. Ce fut ainsi que *Ou-ouang* devint le premier empereur de la dinastie des Tchéou [1].

Les deux derniers chapitres du *Chou-king* ne parlent que de deux petits princes, et le dernier roi dont parle ce livre est le roi *Ping-vang*.

Par l'histoire authentique, et d'après l'examen des éclipses du *Tchun-tsiéou*, livre classique, on sait que l'an 720 avant Jésus-Christ est arrivée la mort du roi *Ping-vang*. On sait donc le tems de la fin du *Chou-king* [2]. Ce roi *Ping-vang*, du père Gaubil, est évidemment l'empe-

[1] L'Art de vérifier les Dates avant l'ère chrétienne. IV, 25.

[2] Le *Chou-king*, p. 362

ur *Ping-ouang*, de la dinastie des TCHÉOU, ort l'an 720 avant notre ère [1].

On est instruit sur les tems du livre *Tchun-éou* par les éclipses, et l'on sait que l'an 551 ant notre ère est celui de la naissance de nfucius. Or, *Meng-tseu* met un intervalle de 0 ans et plus entre le tems de Confucius et lui de *Ou-ouang*, fils de *Ouen-ouang*. Si n ajoute les mille ans écoulés entre *Chun* et *uen-ouang*, on a en gros le tems écoulé entre *io*, le premier roi dont parle le *Chou-king*, *Ping-ouang*, qui est le dernier; outre cela, a le rapport du tems de *Yao* au nôtre, du oins en gros.

L'auteur du *Tso-tchouen*, contemporain de nfucius, donne une durée de 600 ans à la nastie des CHANG. J'ai déjà dit que la partie le *Tchéou-chou* donne cent ans de vie à *Ouen-ang*, prince de *Tchéou*; on sait que *Ou-ang*, fils de ce prince, défit entièrement le rnier empereur des CHANG et fut le premier

[1] L'Art de vérifier les Dates avant l'ère chrétienne. , 30.

empereur des TCHÉOU ; on a donc un espace de mille ans et plus entre la naissance de *Chun* et le commencement du règne des TCHÉOU ; en ôtant 600, il reste 500 pour le tems écoulé entre la naissance de *Chun* et le commencement de la dinastie des CHANG ; d'où retranchant 110 ans à peu à près pour la vie de *Chun*, marquée dans le chapitre *Yu-chou*, il reste 390 ans pour la dinastie des HIA. Tous ces intervalles de tems sont déterminés en gros par le *Chou-king*, et ne peuvent conséquemment être contestés.

Le chapitre *Vou-y*, dans la partie *Tchéou-chou*, indique quelques règnes ; le livre *Tsou-chou* donne les années de chaque empereur des dinasties ; l'histoire en fait de même, et tout cela sert à fixer le tems, du moins en général, des chapitres du *Chou-king*, c'est-à-dire de l'histoire qui s'y trouve renfermée.

Il faut examiner les années des règnes marquées par les historiens, comme les positions d'une carte de géographie. Dans une carte, si on a plusieurs positions, avec le secours des observations astronomiques, celles-ci corrigent

les autres ; et plus il y a d'observations ou de mesures *géométriques*, plus on peut compter sur la carte. De même, si des observations astronomiques sont rapportées dans l'histoire des règnes, et si l'on peut s'en servir pour fixer les années de ces règnes, elles répandront un grand jour sur tout le reste.

J'ai déjà dit que par ces observations astronomiques on détermine l'année 720 avant notre ère pour la dernière année de *Ping-ouang*. L'examen de l'éclipse du soleil, rapportée dans le livre de Hia, chapitre *Yn-tching*, démontre qu'une des années du règne de *Tchong-kang* est l'an 2155 avant notre ère ; cet espace entre la dernière année de *Ping-ouang* et une des années de *Tchong-kang*, est donc démontré.

Taï-kang régna avant *Tchong-kang*, *Ki* régna avant *Taï-kang*, *Ki* succéda à *Yu*, celui-ci à *Chun*, *Chun* à *Yao* ; *Meng-tseu* donne sept ans de règne à *Yu* ; les Historiens ne sauraient errer de beaucoup pour les deux règnes de *Ki* et de *Taï-kang* ; ainsi l'on connaît avec une certitude à peu près complète l'espace de tems

écoulé entre *Yao* et *Ping-ouang*. Le *Chou-king* a marqué les règnes de *Chun* et d'*Yao*.

L'examen d'une éclipse du *Chi-king* détermine l'an 776 avant notre ère, pour la sixième année d'*Yéou-ouang*. On sait que ce prince régna onze ans, et que son fils *Ping-ouang* lui succéda ; on connaît donc le règne de *Ping-ouang* et d'*Yéou-ouang*. Les lettres cicliques des jours et le rapport de ces jours à celui du premier de la lune, nous donnent l'occasion de fixer l'an 1111 avant notre ère pour le premier de *Ou-ouang*, l'an 1098 pour le septième de *Tching-ouang*, et l'espace certain entre *Yéou-ouang* et *Ou-ouang*, et entre *Ou-ouang* et *Tchong-kang*. Ces connaissances servent infiniment à rectifier les intervalles que l'on connaît en général.

C'est une nécessité de prendre dans les Historiens les années particulières des règnes entre *Ouen-ouang* et *Tchong-kang*, entre *Kang-ouang* et *Yéou-ouang* ; on ne peut se tremper sur les sommes générales, mais sur les sommes particulières ; c'est à ceux qui écrivent l'histoire à rendre raison de ces sommes particu-

lières, et à examiner l'autorité des auteurs qui les rapportent[1].

ASTRONOMIE QUI SE TROUVE DANS LE CHOU-KING.

CXXX. Le premier chapitre du *Chou-king* porte le titre de *Yao-tien*; ce titre signifie : « Livre qui parle de ce qu'a fait l'empereur *Yao* », c'est-à-dire un ouvrage composé du tèms même de ce prince, ou du moins il est d'un tèms qui n'en est pas éloigné, comme l'assurent généralement les auteurs chinois.

Dans ce chapitre, *Yao* apprend à ses astronomes *Hi* et *Ho* la manière de reconnaître les quatre saisons de l'année; voici ce que dit le prince, et cela mérite d'être bien remarqué :

« 1° *Yao* veut que *Hi* et *Ho* calculent et ob-
« servent les lieus et les mouvemens du soleil,
« de la lune et des astres, et qu'ensuite ils ap-
« prennent au peuple ce qui regarde les sai-
« sons.

[1] Le *Chou-king*, p. 362-364.

« 2° Selon *Yao*, l'égalité du jour et de la
« nuit, et l'astre *Niao* font déterminer l'épo-
« que du printems.

« L'égalité du jour et de la nuit, et l'astre
« *Hiu* marquent l'équinoxe d'automne.

« Le jour le plus long et l'astre *Ho* sont la
« marque du solstice d'été.

« Le jour le plus court et l'astre *Mao* font
« reconnaître le solstice d'hiver.

« 3° *Yao* apprend à *Hi* et *Ho* que le *ki* est
« de 366 jours, et que pour déterminer l'an-
« née et ses quatre saisons, il faut employer
» la lune intercalaire. »

Voilà les trois articles qui, dans le *Yao-tien*, ont du rapport à l'astronomie.

Le premier article nous apprend certainement que dès le tems d'*Yao*, il y avait des mathématiciens nommés par l'Empereur, pour mettre par écrit un calendrier que l'on devait distribuer au peuple [1]. Les astronomes *Hi* et *Ho* étaient des descendans des princes *Ly*-

[1] Le *Chou-king*, p. 364 et 365. Observations du père Gaubil.

tchong, auxquels l'empereur *Tchouen-hiu* avait donné le soin des affaires des Esprits et des hommes (art. LIX). *Yao* ordonna à *Hi* et *Ho* de garder les anciennes règles [1]. On observera que le père Gaubil semble ici s'être trompé en appelant princes *Ly-tchong* ceux que l'empereur *Tchouen-hiu* ou *Tchuen-hio* avait chargés des affaires des Esprits et des hommes. Le père Amiot [2] dit que *Tchoung*, fils de l'empereur *Chao-hao*, et *Ly*, petit-fils de l'empereur *Hoang-ti*, furent chargés des affaires qui regardent le Ciel et la Terre, ainsi que du soin de faire rendre aux Esprits et aux hommes ce qui leur était respectivement dû. *Ly-tsoung* est le nom de l'auteur chinois qui rapporte ce fait, en ajoutant que l'empereur *Tchuen-hio* fut appelé l'ancêtre de l'astronomie. Le père Amiot rapporte en entier ce passage de *Ly-tsoung*, que je répéterai ici d'après lui.

[1] Traité de la chronologie chinoise, page 12, dans le tome XVI des Mémoires concernant les Chinois.

[2] Mémoires concernant les Chinois. XIII, 251.

« Ce prince, » *Tchuen-hio*, « cherchant un « principe d'où il pût faire dériver les règles « du nouveau calendrier dont il se proposait « d'établir l'usage, examina avec soin le plein « et le vide » de l'année, « le haut et le bas », l'apogée et le périgée des astres, « et fixa le « commencement du printems. La lune, que « l'on comptait alors *Yn* », c'est la troisième de l'ordre ciclique, « répondait au manche « du Boisseau », à la queue de la Grande-Ourse. « Il la compta pour le commencement « de l'année, et la nomma première lune. Ainsi « le matin du premier jour de cette première « lune fut », en même tems, « le commence-« ment du printems et de l'année. Les cinq « planètes étaient réunies dans les constella-« tions *Tien-li* et *Yng-ché*. La glâce com-« mençait à fondre, les insectes, engourdis, « commençaient à se mettre en mouvement; « le coq commençait ses trois chants; le ciel « fesait ses opérations; la terre travaillait à « s'embellir; les hommes ouvraient leur cœur « à la joie; les oiseaux, les quadrupèdes, tout « ce qui est dans la nature cherchait à se re-

« nouveler. Pour cette raison », d'avoir fait le calendrier, « la postérité a nommé *Tchuen-« hio* l'ancêtre de l'astronomie [1]. »

Tout ce qui, dans ce passage, est placé en dehors des guillemets, a été ajouté par le père Amiot pour l'intelligence du texte où ces additions lui ont paru sous-entendues. Quant aux constellations *Tien-li* et *Yng-ché*, qui ne se trouvent pas dans la liste des vingt-huit constellations du père Gaubil, et ne sont pas zodiacales, le père Amiot renvoie à son explication des figures, où il en parle à l'occasion de la conjonction des cinq planètes de la manière suivante :

« Sous les premiers *Han*, lorsqu'on recueil-« lait avec tant de soin les monumens de toute « espèce qui pouvaient contribuer à former un « cours complet d'Histoire, on trouva dans ceux « où il était parlé de *Tchuen-hio*, que, sous le « règne de ce prince, il y avait eu une con-« jonction de cinq planètes, et que cette con-« jonction s'était faite dans les constellations

[1] Mémoires concernant les Chinois. II, 257.

« *Tien-li* et *Yng-ché*, dans la saison de l'année « où tout semble se renouveler dans la nature. « On inséra dans les Fastes qu'on rédigeait, « cet événement, comme un fait dont personne « ne doutait, et contre lequel aucun des criti- « ques d'alors n'osa s'inscrire en faux. Ce fut « seulement quand les mauvais calculateurs « s'avisèrent de vouloir le vérifier, pour en « faire une époque astronomique, que l'on « commença à révoquer en doute la réalité de « son existence pour le tems qu'on lui assi- « gnait, parce que le résultat des différens « calculs ne donnait aucune conjonction de « cinq planètes sous le règne de *Tchuen-hio*. « Cependant tous les historiens, depuis *Sée-* « *ma-tsien* jusqu'à nos jours, sans s'embarras- « ser des differens sistèmes des astronomes, ni « du résultat de leurs calculs, ont toujours « dit :

« Sous le règne de *Tchuen-hio*, les cinq pla- « nètes se trouvèrent réunies dans la constel- « lation *ché*, etc.

« Ils ont toujours dit que *Tchuen-hio* avait « commencé son règne environ un siècle et

« demi avant *Yao*, et que ce règne avait été « d'environ soixante-dix-huit ans : et en fixant « le commencement du règne d'*Yao* vers l'an « 2357 avant notre ère, suivant notre manière « de compter, ils ont fixé indirectement le « commencement de celui de *Tchuen-hio* vers « l'an 2513 avant notre ère; ils ont toujours « regardé ce même *Tchuen-hio* comme le se- « cond ancêtre de l'astronomie, pour me servir « de l'expression chinoise de *Ly-tsoung;* car « le premier ancêtre est dénommé *tsou* et le « second ancêtre *tsoung* : d'où vient que pour « désigner les ancêtres en général, on joint « ces deux termes, et l'on dit *Tsou-tsong*. « Ainsi, le *Tsou* de l'astronomie, c'est *Hoang-* « *ti*, qui, le premier, fit un calendrier. *Tchuen-* « *hio* n'est que le *tsoung*, ou le second ancêtre. « Je mets ces bagatelles », c'est l'expression du père Amiot, « parce qu'elles peuvent fournir « matière à de solides réflexions. Enfin ils ont « toujours dit que les constellations *Tien-li* et « *Yng-ché* sont la partie du ciel où cette con- « jonction eut lieu. Ils appellent *Tien-li* cet « amas de petites étoiles dont les principales

« forment un quadrilatère ...es qu'em-
« brasse la queue de la Grande-Ourse ; et ils
« donnent le nom de *Yng-ché*, ou simplement
« *ché*, aux étoiles qui c prennent, ou, pour
« mieux dire, qui sont s cet espace du ciel,
« entre l'une des a Pégase, et la main
« droite d'Andromède. Il est bon de remarquer
« ici que toutes les é les situées entre deux
« cercles qui passent les deux pôles et par
« les deux fixes qui minent une constella-
« tion, sont rapportées ar les Chinois à cette
« même constellation, parce qu'ils déterminent
« les longitudes dans le ciel par de grands
« cercles tirés par les pô es perpendiculaires à
« l'équateur [1]. »

DE LA CONJONCTION DES CINQ PLANÈTES ET DE SES CONSÉQUENCES.

CXXXI. Après avoir ainsi exposé les faits, le père Amiot continue en ces termes :

[1] Mémoires concernant les Chinois. II, 275 et 276.

« C'est donc dans cette partie du ciel, ou « dans les espaces voisins, qu'il faut chercher « et trouver la conjonction, ou, pour parler « plus conformément à l'expression chinoise « *hoei*, qu'il faut trouver la RÉUNION des cinq « planètes. Il faut que cette RÉUNION se soit « faite dans quelqu'une des années du règne « de *Tchuen-hio;* il faut qu'elle se soit faite « dans la saison de l'année où la glace com- « mence à fondre, où les insectes, engourdis « ci-devant par le froid de l'hiver, commen- « cent à se mettre en mouvement; où toute la « nature, qui paraissait comme morte, com- « mence à donner quelques signes qu'elle va « se renouveler, etc. Il faut enfin que cette « RÉUNION se soit faite le propre jour de la « conjonction de la lune avec le soleil, dans « quelqu'un des signes peu éloignés de la « constellation *Yng-ché.*

« Toutes ces conditions se vérifient dans la « conjonction qui arriva le 28 février de l'an « 2449 avant notre ère. En voici la démons- « tration : 1° Cette année 2449 avant notre « ère est l'une des années du règne de *Chuen-*

« *hio*, puisque, suivant l'histoire chinoise, ce « prince monta sur le trône l'an 2513 avant « notre ère, et régna soixante-dix-huit ans, « c'est-à-dire jusqu'à l'an 2436 inclusivement. « Par conséquent, l'an 2449, époque de la « conjonction, est la soixante-cinquième du « règne de *Tchuen-hio* [1];

« 2° Le 28 février de cette même année « 2449, la lune se trouvait en conjonction avec « le soleil vers le dix-huitième dégré du Ver- « seau, par conséquent, aux environs de la « constellation *Yng-ché*;

« 3° Le même jour 28 février, Vénus se « trouvait dans le quinzième dégré du Capri- « corne, par conséquent peu éloignée du soleil « de l'autre côté;

« 4° Le même jour encore, Saturne, Jupi- « ter, Mars et Mercure étaient réunis entre le « onzième et le dix-huitième dégré des Pois-

[1] Suivant le père de Mailla, Histoire générale de la Chine, I, p. CLII des préliminaires, la conjonction eut lieu le 6 février de l'an 2461 avant notre ère. Il en donne le calcul d'après les Tables de La Hire. J'ai parlé de ce fait pages 403-418 du volume précédent.

« sons; par conséquent encore, la réunion
« était dans cet espace du ciel, ou à peu près,
« qui est compris entre les deux cercles tirés
« des pôles du monde, perpendiculaires à
« l'équateur, où se terminent les deux extré-
« mités de la constellation *Yng-ché*;

« 5° Le 28 février, sous le climat qu'habitait
« *Tchuen-hio*, c'est-à-dire entre les trente-
« quatrième et trente-septième dégrés de la-
« titude, est le tems de l'année où la glace
« commence à se fondre, où les insectes, en-
« gourdis par le froid, commencent à se mou-
« voir; où toute la nature, en un mot, donne
« des indices qu'elle va se renouveler; par
« conséquent, la conjonction ou réunion des
« cinq planètes, arrivée le 28 février de l'an
« 2449 avant notre ère, est celle que l'histoire
« chinoise nous dit être arrivée sous le règne
« de *Tchuen-hio*..

« J'ajoute par confirmation, et comme par
« surabondance, que la vérification de cet évé-
« nement, dans ses principales circonstances,
« suffit seule pour me convaincre de la fidélité
« de l'histoire chinoise et de la bonne foi

« de l'historien dans tout ce qu'il raconte de
« *Tchuen-hio*. Ce prince, dit-il, fit d'abord son
« séjour à *Kao-yang* (qui est un lieu dépendant
« de *Kai-fong-fou* d'aujourd'hui, de la province
« du *Ho-nan*), et c'est ce qui fait qu'on lui
« donne le nom de *Kao-yang-ché*. Il transporta
« ensuite sa Cour à *Ti-kiéou* (qui est aujourd'hui
« dans le district du *Pou-yang* du *Chan-tong*).
« Il eut à réformer les abus qui s'étaient glissés
« dans toutes les branches du gouvernement
« sous son prédécesseur; il lui fallut apaiser
« les troubles excités dans tout l'empire par la
« révolte des *Kiéou-li*; il lui fallut faire revivre
« et mettre en vigueur les lois et tous les sages
« réglemens faits par *Hoang-ti*, son aïeul.
« Tout cela demandait du tems; et comme
« ce ne fut qu'après avoir réformé la doctrine
« et les mœurs qu'il pensa sérieusement et ef-
« ficacement à réformer le calendrier, on peut
« conclure que ce ne fut qu'après déjà avoir
« régné bien des années. Ainsi, la conjonction
« qui arriva la soixante-cinquième année de son
« règne, cadre pour le tems avec toutes ces
« autres circonstances. Elle lui fournit une oc-

casion favorable pour pouvoir fixer une époque astronomique, et il la mit à profit pour remplir son objet. Du reste, on ne doit pas être surpris qu'après environ un siècle et demi, le calendrier fait par *Hoang-ti* eût besoin de réforme. La science astronomique de ces premiers tems n'avait pas des fondemens assez solides pour soutenir l'édifice d'un sistème complet et suivi. C'était déjà beaucoup de pouvoir faire un calendrier qui fût sans erreur sensible d'une année à l'autre.

« Mais pourquoi tant insister sur des preuves qui ne sont nullement nécessaires? N'y eut-il dans l'Histoire chinoise que ce peu de mots : — Sous le règne de *Tchuen-hio*, petit-fils de *Hoang-ti*, il y eut une conjonction de cinq planètes ; — si d'ailleurs nous pouvions conclure par la même Histoire que *Tchuen-hio* a régné depuis l'an 2513 jusqu'à l'an 2436 avant notre ère, il nous suffirait d'avoir trouvé qu'entre ces deux termes, il y a eu réellement une pareille conjonction, pour être sûrs que cette Histoire ne nous en a point

« Ce prince, » *Tchuen-hio*, « cherchant un « principe d'où il pût faire dériver les règles « du nouveau calendrier dont il se proposait « d'établir l'usage, examina avec soin le plein « et le vide » de l'année, « le haut et le bas », l'apogée et le périgée des astres, « et fixa le « commencement du printems. La lune, que « l'on comptait alors *Yn* », c'est la troisième de l'ordre ciclique, « répondait au manche « du Boisseau », à la queue de la Grande-Ourse. « Il la compta pour le commencement « de l'année, et la nomma première lune. Ainsi « le matin du premier jour de cette première « lune fut », en même tems, « le commence-« ment du printems et de l'année. Les cinq « planètes étaient réunies dans les constella-« tions *Tien-li* et *Yng-ché*. La glace com-« mençait à fondre, les insectes, engourdis, « commençaient à se mettre en mouvement; « le coq commençait ses trois chants; le ciel « fesait ses opérations; la terre travaillait à « s'embellir; les hommes ouvraient leur cœur « à la joie; les oiseaux, les quadrupèdes, tout « ce qui est dans la nature cherchait à se re-

« nouveler. Pour cette raison », d'avoir fait le calendrier, « la postérité a nommé *Tchuen-* « *hio* l'ancêtre de l'astronomie[1]. »

Tout ce qui, dans ce passage, est placé en dehors des guillemets, a été ajouté par le père Amiot pour l'intelligence du texte où ces additions lui ont paru sous-entendues. Quant aux constellations *Tien-li* et *Yng-ché*, qui ne se trouvent pas dans la liste des vingt-huit constellations du père Gaubil, et ne sont pas zodiacales, le père Amiot renvoie à son explication des figures, où il en parle à l'occasion de la conjonction des cinq planètes de la manière suivante :

« Sous les premiers *Han*, lorsqu'on recueil-
« lait avec tant de soin les monumens de toute
« espèce qui pouvaient contribuer à former un
« cours complet d'Histoire, on trouva dans ceux
« où il était parlé de *Tchuen-hio*, que, sous le
« règne de ce prince, il y avait eu une con-
« jonction de cinq planètes, et que cette con-
« jonction s'était faite dans les constellations

[1] Mémoires concernant les Chinois, II, 257.

« *Tien-li* et *Yng-ché*, dans la saison de l'année
« où tout semble se renouveler dans la nature.
« On inséra dans les Fastes qu'on rédigeait,
« cet événement, comme un fait dont personne
« ne doutait, et contre lequel aucun des criti-
« ques d'alors n'osa s'inscrire en faux. Ce fut
« seulement quand les mauvais calculateurs
« s'avisèrent de vouloir le vérifier, pour en
« faire une époque astronomique, que l'on
« commença à révoquer en doute la réalité de
« son existence pour le tems qu'on lui assi-
« gnait, parce que le résultat des différens
« calculs ne donnait aucune conjonction de
« cinq planètes sous le règne de *Tchuen-hio*.
« Cependant tous les historiens, depuis *Sse-*
« *ma-tsien* jusqu'à nos jours, sans s'embarras-
« ser des différens s[illegible]es des astronomes, ni
« du résultat de leurs calculs, ont toujours
« dit :

« Sous le règne de *Tchuen-hio*, les cinq pla-
« nètes se trouvèrent réunies dans la constel-
« lation *ché*, etc.

« Ils ont toujours dit que *Tchuen-hio* avait
« commencé son règne environ un siècle et

« demi avant *Yao*, et que ce règne avait été « d'environ soixante-dix-huit ans : et en fixant « le commencement du règne d'*Yao* vers l'an « 2357 avant notre ère, suivant notre manière « de compter, ils ont fixé indirectement le « commencement de celui de *Tchuen-hio* vers « l'an 2513 avant notre ère ; ils ont toujours « regardé ce même *Tchuen-hio* comme le se- « cond ancêtre de l'astronomie, pour me servir « de l'expression chinoise de *Ly-tsoung ;* car « le premier ancêtre est dénommé *tsou* et le « second ancêtre *tsoung :* d'où vient que pour « désigner les ancêtres en général, on joint « ces deux termes, et l'on dit *Tsou-tsong*. « Ainsi, le *Tsou* de l'astronomie, c'est *Hoang-* « *ti*, qui, le premier, fit un calendrier. *Tchuen-* « *hio* n'est que le *tsoung*, ou le second ancêtre. « Je mets ces bagatelles », c'est l'expression du père Amiot, « parce qu'elles peuvent fournir « matière à de solides réflexions. Enfin ils ont « toujours dit que les constellations *Tien-li* et « *Yng-ché* sont la partie du ciel où cette con- « jonction eut lieu. Ils appellent *Tien-li* cet « amas de petites étoiles dont les principales

« forment un quadrilatère parmi celles qu'em-
« brasse la queue de la Grande-Ourse ; et ils
« donnent le nom de *Yng-ché*, ou simplement
« *ché*, aux étoiles qui comprennent, ou, pour
« mieux dire, qui sont dans cet espace du ciel,
« entre l'une des ailes du Pégase, et la main
« droite d'Andromède. Il est bon de remarquer
« ici que toutes les étoiles situées entre deux
« cercles qui passent par les deux pôles et par
« les deux fixes qui terminent une constella-
« tion, sont rapportées par les Chinois à cette
« même constellation, parce qu'ils déterminent
« les longitudes dans le ciel par de grands
« cercles tirés par les pôles perpendiculaires à
« l'équateur [1]. »

DE LA CONJONCTION DES CINQ PLANÈTES
ET DE SES CONSÉQUENCES.

CXXXI. Après avoir ainsi exposé les faits, le père Amiot continue en ces termes :

[1] Mémoires concernant les Chinois. II, 275 et 276.

« C'est donc dans cette partie du ciel, ou « dans les espaces voisins, qu'il faut chercher « et trouver la conjonction, ou, pour parler « plus conformément à l'expression chinoise « *hoei*, qu'il faut trouver la RÉUNION des cinq « planètes. Il faut que cette RÉUNION se soit « faite dans quelqu'une des années du règne « de *Tchuen-hio*; il faut qu'elle se soit faite « dans la saison de l'année où la glace com- « mence à fondre, où les insectes, engourdis « ci-devant par le froid de l'hiver, commen- « cent à se mettre en mouvement; où toute la « nature, qui paraissait comme morte, com- « mence à donner quelques signes qu'elle va « se renouveler, etc. Il faut enfin que cette « RÉUNION se soit faite le propre jour de la « conjonction de la lune avec le soleil, dans « quelqu'un des signes peu éloignés de la « constellation *Yng-ché*.

« Toutes ces conditions se vérifient dans la « conjonction qui arriva le 28 février de l'an « 2449 avant notre ère. En voici la démons- « tration : 1° Cette année 2449 avant notre « ère est l'une des années du règne de *Chuen-*

« *hio*, puisque, suivant l'histoire chinoise, ce « prince monta sur le trône l'an 2513 avant « notre ère, et régna soixante-dix-huit ans, « c'est-à-dire jusqu'à l'an 2436 inclusivement. « Par conséquent, l'an 2449, époque de la « conjonction, est la soixante-cinquième du « règne de *Tchuen-hio* [1];

« 2° Le 28 février de cette même année « 2449, la lune se trouvait en conjonction avec « le soleil vers le dix-huitième dégré du Ver- « seau, par conséquent, aux environs de la « constellation *Yng-ché*;

« 3° Le même jour 28 février, Vénus se « trouvait dans le quinzième dégré du Capri- « corne, par conséquent peu éloignée du soleil « de l'autre côté;

« 4° Le même jour encore, Saturne, Jupi- « ter, Mars et Mercure étaient réunis entre le « onzième et le dix-huitième dégré des Pois-

[1] Suivant le père de Mailla, Histoire générale de la Chine, I, p. CLII des préliminaires, la conjonction eut lieu le 6 février de l'an 2461 avant notre ère. Il en donne le calcul d'après les Tables de La Hire. J'ai parlé de ce fait pages 403-418 du volume précédent.

« sons; par conséquent encore, la réunion « était dans cet espace du ciel, ou à peu près, « qui est compris entre les deux cercles tirés « des pôles du monde, perpendiculaires à « l'équateur, où se terminent les deux extré- « mités de la constellation *Yng-ché;*

« 5° Le 28 février, sous le climat qu'habitait « *Tchuen-hio*, c'est-à-dire entre les trente- « quatrième et trente-septième dégrés de la- « titude, est le tems de l'année où la glace « commence à se fondre, où les insectes, en- « gourdis par le froid, commencent à se mou- « voir; où toute la nature, en un mot, donne « des indices qu'elle va se renouveler; par « conséquent, la conjonction ou réunion des « cinq planètes, arrivée le 28 février de l'an « 2449 avant notre ère, est celle que l'histoire « chinoise nous dit être arrivée sous le règne « de *Tchuen-hio*..

« J'ajoute par confirmation, et comme par « surabondance, que la vérification de cet évé- « nement, dans ses principales circonstances, « suffit seule pour me convaincre de la fidélité « de l'histoire chinoise et de la bonne foi

« de l'historien dans tout ce qu'il raconte de
« *Tchuen-hio*. Ce prince, dit-il, fit d'abord son
« séjour à *Kao-yang* (qui est un lieu dépendant
« de *Kai-fong-fou* d'aujourd'hui, de la province
« du *Ho-nan*), et c'est ce qui fait qu'on lui
« donne le nom de *Kao-yang-ché*. Il transporta
« ensuite sa Cour à *Ti-kiéou* (qui est aujourd'hui
« dans le district du *Pou-yang* du *Chan-tong*).
« Il eut à réformer les abus qui s'étaient glissés
« dans toutes les branches du gouvernement
« sous son prédécesseur ; il lui fallut apaiser
« les troubles excités dans tout l'empire par la
« révolte des *Kiéou-li* ; il lui fallut faire revivre
« et mettre en vigueur les lois et tous les sages
« règlemens faits par *Hoang-ti*, son aïeul.
« Tout cela demandait du tems ; et comme
« ce ne fut qu'après avoir réformé la doctrine
« et les mœurs qu'il pensa sérieusement et ef-
« ficacement à réformer le calendrier, on peut
« conclure que ce ne fut qu'après déjà avoir
« régné bien des années. Ainsi, la conjonction
« qui arriva la soixante-cinquième année de son
« règne, cadre pour le tems avec toutes ces
« autres circonstances. Elle lui fournit une oc-

« casion favorable pour pouvoir fixer une épo-
« que astronomique, et il la mit à profit pour
« remplir son objet. Du reste, on ne doit pas
« être surpris qu'après environ un siècle et
« demi, le calendrier fait par *Hoang-ti* eût be-
« soin de réforme. La science astronomique de
« ces premiers tems n'avait pas des fonde-
« mens assez solides pour soutenir l'édifice
« d'un sistème complet et suivi. C'était déjà
« beaucoup de pouvoir faire un calendrier
« qui fût sans erreur sensible d'une année à
« l'autre.

« Mais pourquoi tant insister sur des preuves
« qui ne sont nullement nécessaires? N'y eut-il
« dans l'Histoire chinoise que ce peu de mots :
« — Sous le règne de *Tchuen-hio*, petit-fils de
« *Hoang-ti*, il y eut une conjonction de cinq
« planètes ; — si d'ailleurs nous pouvions con-
« clure par la même Histoire que *Tchuen-hio*
« a régné depuis l'an 2513 jusqu'à l'an 2436
« avant notre ère, il nous suffirait d'avoir trou-
« vé qu'entre ces deux termes, il y a eu réel-
« lement une pareille conjonction, pour être
« sûrs que cette Histoire ne nous en a point

« imposé, et pour être en droit de tirer toutes
« les conséquences qui tendent à en confirmer
« la fidélité dans tout le reste.

« Nous pouvons donc faire ce raisonnement
« tout simple : il est certain que *Tchuen-hio*
« était sur le trône l'an 2449 avant notre ère,
« puisque c'est l'année de la fameuse conjonc-
« tion que l'on dit être arrivée sous son règne;
« conjonction que les Chinois ne sauraient
« avoir calculée dans les siècles postérieurs, et
« qu'il est difficile, pour ne pas dire impossi-
« ble, qu'ils aient placée au hasard, précisé-
« ment dans le tems où est arrivé un phéno-
« mène si rare. Il est certain qu'entre *Tchuen-*
« *hio* et *Houng-ti*, il y a eu un prince interm-
« diaire dont le règne a dû être assez long
« pour laisser aux sujets de l'Empire le tems
« de se pervertir, de tramer des cabales et des
« révoltes, de renverser le fondement des lois,
« de se livrer à la magie, d'introduire un culte
« superstitieux, et de s'abandonner aux excès
« de tous les vices; car c'est là ce que l'His-
« toire nous assure être arrivé sous le règne
« de *Hiuen-hiao*, autrement dit *Chao-hao* et

in-tien-ché, fils de *Hoang-ti* et de *Lo-sou* [1]. »

THENTICITÉ DE L'HISTOIRE ANTÉ-DILUVIENNE DE LA CHINE.

CXXXII. C'est après avoir ainsi donné une uve qu'il regarde comme incontestable de tiquité de la Chine, que le père Amiot clut de la manière suivante :

Après avoir lu avec quelqu'attention tout e que j'ai dit jusqu'ici, si l'on jette un coup l'œil sur la chronologie telle qu'elle a été xée en dernier lieu par l'Empereur (c'est-à-dire par les Tribunaux littéraires de la capitale, composés des Savans les plus distingués de l'Empire, au nom et sous l'autorité de l'Empereur), et que j'ai mise à portée d'être lue par ceux mêmes qui ne avent pas le chinois ; si l'on jette, dis-je, n coup d'œil sur cette chronologie, on ne

Mémoires concernant les Chinois. II, 275-280.

« pourra s'empêcher de convenir que son pre-
« mier point fixe, placé à la soixante-unième
« année du règne de *Hoang-ti*, laquelle ré-
« pond à l'an 2637 avant l'ère chrétienne, ap-
« proche de la vérité autant qu'il est possible
« de le faire. En accrochant à ce point fixe la
« chaîne des cicles, on a la douce satisfaction,
« en la dévidant, de voir passer sous ses ieux
« toutes les époques et les principaux évène-
« mens de la longue Histoire des Chinois, ran-
« gés à leur place sans confusion, et attendre,
« pour ainsi dire, qu'on leur associe les épo-
« ques et les événemens des histoires des au-
« tres nations, pour former ensemble les an-
« nales suivies de l'univers, depuis les siècles
« voisins du déluge jusqu'à celui où nous vi-
« vons.

« Pour remonter jusqu'au point fixe où l'Em-
« pereur fait commencer les cicles (en parlant
« de l'époque démontrée par une conjonction
« des cinq planètes, arrivée l'an 2449 avant no-
« tre ère), il n'y a qu'un intervalle de cent qua-
« tre-vingt-huit ans. De ces cent quatre-vingt-
huit ans, ôtons-en une partie pour la don-

« ner au règne de *Tchuen-hio* avant l'époque ;
« car il nous est démontré que cette époque
« n'a dû arriver que bien long-tems après que
« ce prince fut monté sur le trône. Des affaires beaucoup plus importantes que ne
« l'est la réforme d'un calendrier l'occupèrent
« probablement la plus grande moitié du total
« des années de son règne. Quand il s'occupa
« sérieusement de l'astronomie, il avait déjà
« dompté les rebelles, il avait corrigé les abus
« qui s'étaient introduits dans toutes les branches du gouvernement, il avait fait revivre
« les lois et les bonnes mœurs, il avait remis
» le bon ordre dans ses États, et tout l'Empire jouissait d'une profonde paix. Ce fut
« alors seulement qu'à l'occasion du phénomène qu'il observa dans le ciel, il détermina
« le jour où commencerait désormais l'année.

« Du restant de ces cent quatre-vingt-huit
« ans, ôtons encore de quoi composer tout le
« règne de *Chao-hao*, prédécesseur immédiat
« de *Tchuen-hio*. Souvenons-nous seulement,
« en composant ce règne, que sa durée doit
être proportionée à la longue vie dont les

« hommes jouissaient alors. L... ...nées qui « nous resteront, après avoir composé le règne « de *Chao-hao*, seront ajoutées au règne de « *Hoang-ti*, pour arriver jusqu'à celle par où « commence les cicles dans la Table chronolo- « gique de l'Empereur. Ainsi, n'eussions-nous « que la conjonction des cinq planètes, arrivée « l'an 2449 avant notre ère, pour époque cer- « taine de l'une des années du règne de *Tchuen-* « *hio*, successeur de *Chao-hao* et petit-fils de « *Hoang-ti*, nous pourrions remonter de nous- « mêmes, sans craindre de nous égarer, jus- « qu'au tems précis de la législation chinoise. « Pour aller de là jusqu'au terme de la fonda- « tion de la monarchie par *Fou-hi*, nos pas « seraient un peu chancelans; mais avec un « peu de patience, et après avoir tenté les dif- « férentes routes, nous y arriverions peut-être, « ou, tout au moins, nous en reconnaîtrions « les environs [1]. »

Ce travail dont parle ici le père Amiot a été fait par le père Parrenin et le père de Mailla.

[1] Mémoires concernant les Chinois. II, 280-282.

est après eux que j'y suis revenu dans le
emier volume de cet ouvrage, et je crois
oir jeté un nouveau jour sur cette matière.
uloir révoquer en doute l'existence de *Fou-*
et celle de ses successeurs jusqu'à *Yao ;*
loir nier celle d'*Yao* lui-même, c'est s'in-
dire l'étude de l'histoire ancienne.

J'avais déjà traité plusieurs fois ce sujet, qui
le but principal de mon travail. J'y suis re-
u ici à l'occasion du premier article observé
s le *Yao-tien* relativement à l'astronomie,
que l'a traduit le père Gaubil (art. cxxx).
missionaire a traduit le caractère *siang*,
près le tartare, par observer. Mais *siang*
t dire aussi représentation, et l'on pourrait
ore traduire, comme lui-même l'ajoute,
alculent et représentent », comme si *Yao*
onnait de faire une carte céleste, quoique
exte ne le spécifie pas. Il paraît que dans le
endrier d'*Yao* on devait, comme aujour-
ui, marquer le tems de l'entrée des astres
s les signes, le lieu des planètes et les
ipses [1] ; il paraît même que toutes ces con-

[1] Le *Chou-king*, p. 365.

naissances étaient acquises dès le tems de *Tchuen-hio* et même de celui de *Hoang-ti*.

Ces connaissances étaient venues à la Chine par les Indiens, et à ceux-ci par les Caldéens, auxquels il faut nécessairement remonter quand on veut parvenir à l'origine des connaissances astronomiques. Celui à qui elles sont dues est célèbre sous le nom de Zoroastre, dont j'ai parlé dans un autre ouvrage [1]. C'est l'inventeur de la magie dont Pline fait très-bien sentir l'importance. Elle a eu, dit-il [2], dans tous les tems et partout le plus grand crédit. J'ai prouvé qu'environ six mille trois cens ans avant notre ère, il devint le fondateur et le chef des Mages, c'est-à-dire de ces philosophes qui joignaient l'étude de la religion à celle de la métaphisique, de la phisique et de l'histoire naturelle. On l'a confondu avec un des auteurs qui portait le même nom et qui a vécu beaucoup plus tard. C'est le législateur de la Bactriane et l'auteur du Zenda-Vesta, le plus an-

[1] Principes des sciences mathématiques. Paris, 1811, p. 341.

[2] Livre XXX de son Histoire naturelle, chap. 1 et 2.

cien livre que nous connaissions. Je reviendrai sur ce sujet dans la suite, en donnant l'histoire anté-diluvienne de la Bactriane. Je vais examiner ce qui concerne le second et le troisième article de l'*Yao-tien*, qui ont rapport à l'astronomie (*a*).

SECOND ET TROISIÈME ARTICLES D'YAO-TIEN, QUI ONT RAPPORT A L'ASTRONOMIE.

CXXXIII. Le second article (art. CXXX) fait voir qu'on savait reconnaître les deux équinoxes et les deux solstices par la grandeur des jours et des nuits ; et ce n'est pas une petite gloire pour les Chinois d'avoir, dès ce tems-là, su profiter du mouvement des étoiles pour en comparer les lieux avec celui du soleil dans les quatre saisons.

Le troisième article démontre que du tems d'*Yao* on connaissait une année de 366 jours, c'est-à-dire que l'on connaissait l'année de 365 jours et 6 heures, et l'on savait qu'au bout de quatre ans l'année avait 366 jours. *Yao*

voulut pourtant qu'on employât l'année lunaire, et qu'afin que tout fût exact, on se servît de l'intercalation. Il ne conviendrait pas de parler ici de ce que disent les interprètes, qui du tems des HAN, et dans la suite, ont débité leur doctrine sur l'intercalation, sur l'ombre du Gnomon aux différentes saisons, et sur les mois lunaires ; il s'agit en ce moment de l'astronomie d'*Yao* et de celle des tems antérieurs ; il ne doit pas être question de celle des siècles postérieurs. Je rapporterai seulement ce que l'on a dit au tems des HAN sur les quatre étoiles qui répondent aux quatre saisons, parce que ce qu'ils écrivirent sur ce sujet est sûrement antérieur à leur tems, comme il sera facile de le prouver.

Les interprètes qui ont écrit du tems des HAN assurent :

1° Que l'astre *Niao* est la constellation *Sing*; que *Hiu* est la constellation *Hiu* ; que *Ho* est la constellation *Fang*, et que *Mao* est la constellation *Mao*.

2° Les interprètes assurent que dans le *Yao-tien*, il s'agit des étoiles qui passent au méri-

dien à midi, à minuit, à six heures du matin et à six heures du soir. Mais le père Gaubil croit qu'on ne parle que du passage du méridien à six heures du soir pour les quatre étoiles.

3° Ils assurent en particulier que du tems d'*Yao*, à six heures du soir, la constellation *Sing* passait par le méridien à l'équinoxe du printems, au-dessus de l'horizon, tandis que la constellation *Hiu* passait au-dessous. A l'équinoxe d'automne, à six heures du soir, la constellation *Hiu* passait par le méridien. Au solstice d'hiver, à six heures du soir, c'était la constellation *Fang*.

De ces interprétations, il suit évidemment que du tems d'*Yao*, le solstice d'hiver répondait à la constellation *Hiu*, et celui d'été à la constellation *Sing*. L'équinoxe du printems répondait à la constellation *Mao*, et celui d'automne à la constellation *Fang*. Mais il n'est pas sûr que tous les interprètes parlent de six heures du soir pour les deux solstices [1].

[1] Le *Chou-king*, p. 365 et 366.

Comme les noms de ces constellations ne nous sont pas familiers, si l'on veut bien comprendre ce que je viens d'énoncer, il faut jeter les ieux sur la table des constellations donnée ci-dessus (art. LXXVIII) pour l'an 1700, d'après le père Gaubil, et l'on y verra la constellation *Hiu* placée au numéro 11, la constellation *Mao* au numéro 18, la constellation *Sing* au numéro 25, et la constellation *Fang* au numéro 4, en sorte que ces quatre constellations partagent le zodiaque en quatre intervalles égaux (*a*).

Cette explication des auteurs du tems des Han est généralement suivie par les interprètes, les astronomes et les historiens des Tçin, des Tang, des Song, des Yuen et des Ming, et par ceux de la dinastie présente. On l'adopte au tribunal des mathématiques comme un fait d'une vérité reconnue.

Durant les premières années de la dinastie des Han, il est certain que l'on rapportait les constellations à l'équateur et non à l'écliptique; mais peut-on bien assurer qu'il en était de même du tems d'*Yao*? Quoi qu'il en soit de

cette question, on peut aisément voir à quel dégré de ces constellations répondaient les deux équinoxes et les deux solstices au tems d'*Yao*; soit qu'on rapporte le lieu des astres à l'écliptique, soit qu'on les rapporte à l'équateur. Pour cela, il ne faut pas se servir d'une seule constellation. Prenez l'étendue et le lieu des constellations à une année déterminée, et placez tellement le soleil dans chacune de ces quatre constellations, que vous trouviez toujours le même nombre de dégrés que les fixes auront parcourus depuis *Yao* jusqu'à l'année déterminée, comme 1700, par exemple. En suivant cette méthode, dont le père Gaubil expose les détails, on trouve que depuis *Yao* jusqu'en 1700 de notre ère, les fixes ont avancé de plus de cinquante-six dégrés. Par conséquent, *Yao* a sûrement existé plus de 3900 ans avant l'an 1700 de notre ère; cela est conforme à la chronologie chinoise, et démontré par l'éclipse solaire observée sous *Tchong-kang*; on prouve ainsi que l'interprétation donnée par les auteurs des Han du troisième article de l'*Yao-tien*, n'est pas une de leurs

inventions ou un de leurs calculs pour ce qui regarde le lieu des étoiles.

Il est certain que sous les HAN on ne connaissait pas le mouvement propre des fixes, et quoiqu'ils pussent aisément s'assurer que le solstice de leur tems répondait à d'autres étoiles qu'au tems d'*Yao*, ils n'étaient nullement au fait du nombre d'années qu'il faut pour que les fixes avancent d'un dégré. Plusieurs d'entre ces auteurs croyaient que les saisons répondaient constamment aux mêmes étoiles, ou, du moins, pendant bien des siècles; d'autres commencèrent à douter si après huit cens ans elles avançaient d'un dégré, et tous étaient parfaitement ignorans là-dessus, comme l'affirment unanimement les astronomes des dinasties suivantes. Cela supposé, comment s'est-il fait que les interprètes des HAN aient unanimement placé les étoiles du *Yao-tien* au lieu qu'elles ont dû avoir, à peu près au tems où les HAN font régner *Yao?* N'est-ce pas une preuve évidente que ces auteurs n'ont fait que rapporter fidèlement ce qu'ils savaient? Et leur ignorance sur le mouvement des fixes, c'est-à-

ire sur la précession d
antit, dans le *Yao-tien*
ionumens d'astronomie [1].

SUITE DES OBSERVATIONS SUR L'ASTRONOMIE DU CHOU-KING.

CXXXIV. On doit bien observer que du tems es Tçin, qui commencèrent à régner l'an 265 e notre ère, on commença pour la première ois à établir un intervalle de cinquante ans our que les fixes avançassent d'un dégré. Ces uteurs n'ont pas laissé de reconnaître et d'admettre l'interprétation des Han.

Les auteurs des Tang, qui ont commencé n 627 de notre ère, et des Song, qui ont commencé l'an 960 [2], ont fait la même chose, uoique d'un côté ils suivent à peu de chose rès la chronologie des Han, et que, de l'autre,

[1] Le *Chou-king*, p. 366 et 367.

[2] Ces deux commencemens sont très-fautifs dans le *hou-king* de M. de Guignes.

leur sistème sur le mouvement des fixes soit entièrement opposé à l'interprétation des HAN; mais tous ces auteurs ne se sont guère mis en peine de comparer les positions des étoiles du *Yao-tien* avec celles qu'ils remarquaient de leur tems. On verra dans un des articles suivans la dissertation du père Gaubil sur l'éclipse du *Chou-king*, où ce missionaire fait voir une erreur du père Martini sur le solstice d'hiver du tems d'*Yao*.

Dans le chapitre *Chun-tien*, c'est-à-dire le chapitre où il est parlé de ce que fit l'empereur *Chun*, on voit : 1° que l'année lunaire était en usage. La première lune s'appelait, comme aujourd'hui, *Tching-yue*, et nul astronome ne doute que la première lune de ce tems ne fût celle qui répond à la première d'aujourd'hui.

On voit 2° qu'il y avait alors un instrument pour désigner les mouvemens des sept planetes, c'est-à-dire du soleil, de la lune et des cinq planètes connues alors, savoir : Mercure, Vénus, Mars, Jupiter et Saturne. Cet instrument était orné de pierres précieuses; il y

avait un axe mobile, et au-dessus un tube pour voir les astres. Les Chinois disent des merveilles de cet instrument, et sans savoir au juste ni sa figure, ni ses parties, ni ses différens usages, ils en ont fait des descriptions très-détaillées. Cette description étant faite par des Chinois postérieurs, le père Gaubil n'ose l'attribuer à *Chun*. Le *Chou-king*, expliqué à la rigueur, dit seulement qu'il y avait un instrument avec un axe pour régler les sept planètes, et que le tout était orné de pierres précieuses. Il est certain que l'on exprime le caractère *Heng* par « un axe au-dessus du« quel était un tube pour mirer »; cette traduction pourrait bien avoir son origine dans l'interprétation faite long-tems après, à l'occasion d'un instrument qu'on avait devant les ieux, et qui avait un axe de cette espèce [1]. Telle est du moins la conjecture du père Gaubil. Mais les Caldéens, qui observaient les astres depuis beaucoup plus long-tems que les Chinois, pouvaient très-bien avoir imaginé

[1] Le *Chou-king*, p. 368 et 369.

un instrument destiné à déterminer la position des astres. Cet instrument ne paraît difficile ni à imaginer, ni à comprendre (a).

3° On voit, dans ce passage du Chou-king, une division de l'Empire en partie orientale, partie occidentale, partie méridionale et partie septentrionale. On doit bien faire attention que l'année où Chun alla au temple des Ancêtres prendre possession du gouvernement de l'Empire auquel Yao l'avait associé, cette cérémonie se fit à la première lune. Cette même année, la visite des provinces de l'Empire se fit en cet ordre : à la seconde lune, on visita les provinces de l'orient ; à la cinquième lune, on visita les provinces du midi ; à la huitième lune, on alla vers les provinces de l'occident ; et à la onzième lune, on visita les pays du septentrion. Partout on régla ce qui regardait les saisons, les lunes et les jours. Il est remarquable que, dans le calendrier d'aujourd'hui *, que l'on assure avoir la forme de celui d'Yao

* Le Traité du père Gaubil sur la chronologie chinoise est daté de l'an 1749.

et de *Chun*; il est remarquable, dis-je, que, dans ce calendrier, l'équinoxe du printems se trouve toujours dans la seconde lune, et celui d'automne dans la huitième; le solstice d'été est toujours dans la cinquième lune, et celui d'hiver dans la onzième. Or, *Yao* voulut que celui qui observerait l'équinoxe du printems fût à l'est, et que celui qui observerait l'équinoxe d'automne fût à l'ouest. Il voulut que celui qui observerait le solstice d'été fût au sud, et que celui qui observerait le solstice d'hiver fût au nord.

Les Chinois ont de tout tems partagé l'équateur et le zodiaque en vingt-quatre parties égales, dites *tsié-ki*; les deux équinoxes et les deux solstices ont toujours été les quatre grands *tsié-ki*. C'était la division des Caldéens (art. LXXX).

On voit dans le *Chou-king* que du tems d'*Yao* il y eut une grande inondation. Dans le chapitre *Yu-kong*, on trouve le détail de ce que fit le grand *Yu* pour faire écouler les eaux. On voit évidemment que ce prince était géomètre, et qu'il se servit utilement de la connaissance

qu'il avait des aires du vent. Ce serait à pure perte que l'on penserait à faire un sistème pour trouver les observations astronomiques dont il eut besoin pour son ouvrage ; le *Chou-king* n'en rapporte aucune ; mais les lieux dont il est fait mention dans le *Yu-kong* sont si bien désignés, que sur les positions respectives dont il est parlé, on a pu dresser la carte de ce pays [1], et c'est d'après cette carte qu'ont été dressées les miennes, qui sont plus détaillées.

Dans le chapitre *Yn-tching*, on voit l'éclipse du soleil observée à la Chine sous l'empire de *Tchong-kang*, l'an 2158 avant notre ère. Le père Gaubil a fait sur cette observation si ancienne une curieuse dissertation, dont je rapporterai ci-après le contenu. Ce que dit le *Chou-king* fait voir :

1° Qu'il y avait alors des gens préposés pour la supputation et pour l'observation des éclipses ;

2° Puisqu'on cite des lois anciennes contre les astronomes qui, dans leur calcul, repré-

[1] Le *Chou-king*, p. 369.

sentaient l'éclipse trop tôt ou trop tard, il faut que l'on eût alors des règles sûres pour le calcul ;

3° Le premier jour de la lune avait, comme aujourd'hui, le caractère *cho*, ou un autre équivalent ;

4° On voit combien est ancienne la méthode chinoise de rapporter le lieu du soleil aux constellations ;

5° On voit l'antiquité des cérémonies observées au tems des éclipses. J'en dirai quelque chose dans la suite ; mais il est très-difficile d'en fixer l'époque, et encore plus de savoir au juste quelle fut l'intention que se proposa celui qui en fut l'auteur. Dans la dissertation sur cette éclipse, on verra le calcul et la fixation d'une époque fameuse pour l'Histoire chinoise [1].

[1] Le *Chou-king*, p. 369 et 370.

Comme les noms de ces constellations ne nous sont pas familiers, si l'on veut bien comprendre ce que je viens d'énoncer, il faut jeter les ieux sur la table des constellations donnée ci-dessus (art. LXXVIII) pour l'an 1700, d'après le père Gaubil, et l'on y verra la constellation *Hiu* placée au numéro 11, la constellation *Mao* au numéro 18, la constellation *Sing* au numéro 25, et la constellation *Fang* au numéro 4, en sorte que ces quatre constellations partagent le zodiaque en quatre intervalles égaux (*a*).

Cette explication des auteurs du tems des HAN est généralement suivie par les interprètes, les astronomes et les historiens des TÇIN, des TANG, des SONG, des YUEN et des MING, et par ceux de la dinastie présente. On l'adopte au tribunal des mathématiques comme un fait d'une vérité reconnue.

Durant les premières années de la dinastie des HAN, il est certain que l'on rapportait les constellations à l'équateur et non à l'écliptique; mais peut-on bien assurer qu'il en était de même du tems d'*Yao*? Quoi qu'il en soit de

cette question, on peut aisément voir à quel dégré de ces constellations répondaient les deux équinoxes et les deux solstices au tems d'*Yao*; soit qu'on rapporte le lieu des astres à l'écliptique, soit qu'on les rapporte à l'équateur. Pour cela, il ne faut pas se servir d'une seule constellation. Prenez l'étendue et le lieu des constellations à une année déterminée, et placez tellement le soleil dans chacune de ces quatre constellations, que vous trouviez toujours le même nombre de dégrés que les fixes auront parcourus depuis *Yao* jusqu'à l'année déterminée, comme 1700, par exemple. En suivant cette méthode, dont le père Gaubil expose les détails, on trouve que depuis *Yao* jusqu'en 1700 de notre ère, les fixes ont avancé de plus de cinquante-six dégrés. Par conséquent, *Yao* a sûrement existé plus de 3900 ans avant l'an 1700 de notre ère; cela est conforme à la chronologie chinoise, et démontré par l'éclipse solaire observée sous *Tchong-kang*; on prouve ainsi que l'interprétation donnée par les auteurs des Han du troisième article de l'*Yao-tien*, n'est pas une de leurs

inventions ou un de leurs calculs pour ce qui regarde le lieu des étoiles.

Il est certain que sous les Han on ne connaissait pas le mouvement propre des fixes, et quoiqu'ils pussent aisément s'assurer que le solstice de leur tems répondait à d'autres étoiles qu'au tems d'*Yao*, ils n'étaient nullement au fait du nombre d'années qu'il faut pour que les fixes avancent d'un dégré. Plusieurs d'entre ces auteurs croyaient que les saisons répondaient constamment aux mêmes étoiles, ou, du moins, pendant bien des siècles; d'autres commencèrent à douter si après huit cens ans elles avançaient d'un dégré, et tous étaient parfaitement ignorans là-dessus, comme l'affirment unanimement les astronomes des dinasties suivantes. Cela supposé, comment s'est-il fait que les interprètes des Han aient unanimement placé les étoiles du *Yao-tien* au lieu qu'elles ont dû avoir, à peu près au tems où les Han font régner *Yao?* N'est-ce pas une preuve évidente que ces auteurs n'ont fait que rapporter fidèlement ce qu'ils savaient? Et leur ignorance sur le mouvement des fixes, c'est-à-

dire sur la précession des équinoxes, nous garantit, dans le *Yao-tien*, un des plus anciens monumens d'astronomie [1];

SUITE DES OBSERVATIONS SUR L'ASTRONOMIE DU CHOU-KING.

CXXXIV. On doit bien observer que du tems des Tçin, qui commencèrent à régner l'an 265 de notre ère, on commença pour la première fois à établir un intervalle de cinquante ans pour que les fixes avançassent d'un dégré. Ces auteurs n'ont pas laissé de reconnaître et d'admettre l'interprétation des Han.

Les auteurs des Tang, qui ont commencé en 627 de notre ère, et des Song, qui ont commencé l'an 960 [2], ont fait la même chose, quoique d'un côté ils suivent à peu de chose près la chronologie des Han, et que, de l'autre,

[1] Le *Chou-king*, p. 366 et 367.

[2] Ces deux commencemens sont très-fautifs dans le *Chou-king* de M. de Guignes.

[illegible] sur le mouvement des fixes sont [illegible] opposé à l'interprétation des Han; [illegible] ces auteurs ne se sont guère mis en [illegible] comparer les positions des étoiles du [illegible] avec celles qu'ils remarquaient de [illegible]. On verra dans un des articles suivans la [illegible] du père Gaubil sur l'éclipse [illegible] où ce missionaire fait voir une [illegible] père Martini sur le solstice d'hiver [illegible].

[illegible], c'est-à-dire le [illegible] parle de ce que fit l'empe-[illegible] que l'année lunaire [illegible]. La première lune s'appelait, [illegible], et nul astro-[illegible] que la première lune de ce [illegible] répond à la première d'au-[illegible].

[illegible] avait alors un instrument [illegible] mouvemens des sept pla-[illegible] du soleil, de la lune et des [illegible] connues alors, savoir : Mercure, [illegible] Mars, Jupiter et Saturne. Cet instru-[illegible] de pierres précieuses; il y

ıvait un axe mobile, et au-dessus un tube
pour voir les astres. Les Chinois disent des merveilles de cet instrument, et sans savoir au juste ni sa figure, ni ses parties, ni ses différens usages, ils en ont fait des descriptions très-détaillées. Cette description étant faite par les Chinois postérieurs, le père Gaubil n'ose l'attribuer à *Chun*. Le *Chou-king*, expliqué à la rigueur, dit seulement qu'il y avait un instrument avec un axe pour régler les sept planètes, et que le tout était orné de pierres précieuses. Il est certain que l'on exprime le caractère *Heng* par « un axe au-dessus du« quel était un tube pour mirer »; cette traduction pourrait bien avoir son origine dans l'interprétation faite long-tems après, à l'occasion d'un instrument qu'on avait devant les yeux, et qui avait un axe de cette espèce [1]. Telle est du moins la conjecture du père Gaubil. Mais les Caldéens, qui observaient les astres depuis beaucoup plus long-tems que les Chinois, pouvaient très-bien avoir imaginé

[1] Le *Chou-king*, p. 368 et 369.

un instrument destiné à déterminer la position des astres. Cet instrument ne paraît difficile ni à imaginer, ni à comprendre (*a*).

3° On voit, dans ce passage du *Chun-tien*, une division de l'Empire en partie orientale, partie occidentale, partie méridionale et partie septentrionale. On doit bien faire attention que l'année où *Chun* alla au temple des Ancêtres prendre possession du gouvernement de l'Empire auquel *Yao* l'avait associé, cette cérémonie se fit à la première lune. Cette même année, la visite des provinces de l'Empire se fit en cet ordre : à la seconde lune, on visita les provinces de l'orient ; à la cinquième lune, on visita les provinces du midi ; à la huitième lune, on alla vers les provinces de l'occident ; et à la onzième lune, on visita les pays du septentrion. Partout on régla ce qui regardait les saisons, les lunes et les jours. Il est remarquable que, dans le calendrier d'aujourd'hui [1], que l'on assure avoir la forme de celui d'*Yao*

[1] Le Traité du père Gaubil sur la chronologie chinoise est daté de l'an 1749.

et de *Chun ;* il est remarquable, dis-je, que, dans ce calendrier, l'équinoxe du printems se trouve toujours dans la seconde lune, et celui d'automne dans la huitième ; le solstice d'été est toujours dans la cinquième lune, et celui d'hiver dans la onzième. Or, *Yao* voulut que celui qui observerait l'équinoxe du printems fût à l'est, et que celui qui observerait l'équinoxe d'automne fût à l'ouest. Il voulut que celui qui observerait le solstice d'été fût au sud, et que celui qui observerait le solstice d'hiver fût au nord.

Les Chinois ont de tout tems partagé l'équateur et le zodiaque en vingt-quatre parties égales, dites *tsié-ki ;* les deux équinoxes et les deux solstices ont toujours été les quatre grands *tsié-ki*. C'était la division des Caldéens (art. LXXX).

On voit dans le *Chou-king* que du tems d'*Yao* il y eut une grande inondation. Dans le chapitre *Yu-kong*, on trouve le détail de ce que fit le grand *Yu* pour faire écouler les eaux. On voit évidemment que ce prince était géomètre, et qu'il se servit utilement de la connaissance

qu'il avait des aires du vent. Ce serait à pure perte que l'on penserait à faire un sistème pour trouver les observations astronomiques dont il eut besoin pour son ouvrage ; le *Chou-king* n'en rapporte aucune ; mais les lieus dont il est fait mention dans le *Yu-kong* sont si bien désignés, que sur les positions respectives dont il est parlé, on a pu dresser la carte de ce pays [1], et c'est d'après cette carte qu'ont été dressées les miennes, qui sont plus détaillées.

Dans le chapitre *Yn-tcking*, on voit l'éclipse du soleil observée à la Chine sous l'empire de *Tchong-kang*, l'an 2158 avant notre ère. Le père Gaubil a fait sur cette observation si ancienne une curieuse dissertation, dont je rapporterai ci-après le contenu. Ce que dit le *Chou-king* fait voir :

1° Qu'il y avait alors des gens préposés pour la supputation et pour l'observation des éclipses ;

2° Puisqu'on cite des lois anciennes contre les astronomes qui, dans leur calcul, repré-

[1] Le *Chou-king*, p. 369.

ntaient l'éclipse trop tôt ou trop tard, il faut
e l'on eût alors des règles sûres pour le
lcul ;
3° Le premier jour de la lune avait, comme
jourd'hui, le caractère *cho*, ou un autre
uivalent ;
4° On voit combien est ancienne la méthode
inoise de rapporter le lieu du soleil aux con-
llations ;
5° On voit l'antiquité des cérémonies obser-
es au tems des éclipses. J'en dirai quelque
ose dans la suite ; mais il est très-difficile
n fixer l'époque, et encore plus de savoir
juste quelle fut l'intention que se proposa
ui qui en fut l'auteur. Dans la dissertation
cette éclipse, on verra le calcul et la fixa-
n d'une époque fameuse pour l'Histoire chi-
se [1].

[1] Le *Chou-king*, p. 369 et 370.

voulut pourtant qu'on employât l'année lunaire, et qu'afin que tout fût exact, on se servit de l'intercalation. Il ne conviendrait pas de parler ici de ce que disent les interprètes, qui du tems des Han, et dans la suite, ont débité leur doctrine sur l'intercalation, sur l'ombre du Gnomon aux différentes saisons, et sur les mois lunaires; il s'agit en ce moment de l'astronomie d'*Yao* et de celle des tems antérieurs; il ne doit pas être question de celle des siècles postérieurs. Je rapporterai seulement ce que l'on a dit au tems des Han sur les quatre étoiles qui répondent aux quatre saisons, parce que ce qu'ils écrivirent sur ce sujet est sûrement antérieur à leur tems, comme il sera facile de le prouver.

Les interprètes qui ont écrit du tems des Han assurent :

1° Que l'astre *Niao* est la constellation *Sing*; que *Hiu* est la constellation *Hiu*; que *Ho* est la constellation *Fang*, et que *Mao* est la constellation *Mao*.

2° Les interprètes assurent que dans le *Yao-tien*, il s'agit des étoiles qui passent au méri-

à midi, à minuit, à six heures du matin à six heures du soir. Mais le père Gaubil t qu'on ne parle que du passage du méri- à six heures du soir pour les quatre les.

» Ils assurent en particulier que du tems ao, à six heures du soir, la constellation passait par le méridien à l'équinoxe du tems, au-dessus de l'horizon, tandis que constellation *Hiu* passait au-dessous. A l'é- noxe d'automne, à six heures du soir, la stellation *Hiu* passait par le méridien. Au tice d'hiver, à six heures du soir, c'était la stellation *Fang*.

le ces interprétations, il suit évidemment du tems d'*Yao*, le solstice d'hiver répon- à la constellation *Hiu*, et celui d'été à la stellation *Sing*. L'équinoxe du printems ondait à la constellation *Mao*, et celui d'au- ne à la constellation *Fang*. Mais il n'est sûr que tous les interprètes parlent de six res du soir pour les deux solstices [1].

[1] Le *Chou-king*, p. 365 et 366.

Comme les noms de ces constellations ne nous sont pas familiers, si l'on veut bien comprendre ce que je viens d'énoncer, il faut jeter les yeux sur la table des constellations donnée ci-dessus (art. LXXVIII) pour l'an 1700, d'après le père Gaubil, et l'on y verra la constellation *Hiu* placée au numéro 11, la constellation *Mao* au numéro 18, la constellation *Sing* au numéro 25, et la constellation *Fang* au numéro 4, en sorte que ces quatre constellations partagent le zodiaque en quatre intervalles égaux (*a*).

Cette explication des auteurs du tems des Han est généralement suivie par les interprètes, les astronomes et les historiens des Tçin, des Tang, des Song, des Yuen et des Ming, et par ceux de la dinastie présente. On l'adopte au tribunal des mathématiques comme un fait d'une vérité reconnue.

Durant les premières années de la dinastie des Han, il est certain que l'on rapportait les constellations à l'équateur et non à l'écliptique; mais peut-on bien assurer qu'il en était de même du tems d'*Yao*? Quoi qu'il en soit de

ette question, on peut aisément voir à quel légré de ces constellations répondaient les leux équinoxes et les deux solstices au tems l'*Yao*; soit qu'on rapporte le lieu des astres à 'écliptique, soit qu'on les rapporte à l'équateur. Pour cela, il ne faut pas se servir d'une eule constellation. Prenez l'étendue et le lieu les constellations à une année déterminée, et placez tellement le soleil dans chacune de ces quatre constellations, que vous trouviez toujours le même nombre de dégrés que les fixes uront parcourus depuis *Yao* jusqu'à l'année léterminée, comme 1700, par exemple. En uivant cette méthode, dont le père Gaubil expose les détails, on trouve que depuis *Yao* usqu'en 1700 de notre ère, les fixes ont avancé le plus de cinquante-six dégrés. Par conséquent, *Yao* a sûrement existé plus de 3900 ans avant l'an 1700 de notre ère; cela est conforme à la chronologie chinoise, et démontré par l'éclipse solaire observée sous *Tchong-kang*; on prouve ainsi que l'interprétation donnée par les auteurs des Han du troisième article de l'*Yao-tien*, n'est pas une de leurs

inventions ou un de leurs calculs pour ce qui regarde le lieu des étoiles.

Il est certain que sous les HAN on ne connaissait pas le mouvement propre des fixes, et quoiqu'ils pussent aisément s'assurer que le solstice de leur tems répondait à d'autres étoiles qu'au tems d'*Yao*, ils n'étaient nullement au fait du nombre d'années qu'il faut pour que les fixes avancent d'un dégré. Plusieurs, d'entre ces auteurs croyaient que les saisons répondaient constamment aux mêmes étoiles, ou, du moins, pendant bien des siècles, d'autres commencèrent à douter si après huit cens ans elles avançaient d'un dégré, et tous étaient parfaitement ignorans là-dessus, comme l'affirment unanimement les astronomes des dynasties suivantes. Cela supposé, comment s'est-il fait que les interprêtes des HAN aient unanimement placé les étoiles du *Yao-tien* au lieu qu'elles ont dû avoir, à peu près au tems où les HAN font régner *Yao*? N'est-ce pas une preuve évidente que ces auteurs n'ont fait que rapporter fidèlement ce qu'ils savaient? Et leur ignorance sur le mouvement des fixes, c'est-à-

dire sur la précession des équinoxes, nous garantit, dans le *Yao-tien*, un des plus anciens monumens d'astronomie [1].

SUITE DES OBSERVATIONS SUR L'ASTRONOMIE DU CHOU-KING.

CXXXIV. On doit bien observer que du tems des Tçin, qui commencèrent à régner l'an 265 de notre ère, on commença pour la premiere fois à établir un intervalle de cinquante ans pour que les fixes avançassent d'un dégré. Ces auteurs n'ont pas laissé de reconnaître et d'admettre l'interprétation des Han.

Les auteurs des Tang, qui ont commencé en 627 de notre ère, et des Song, qui ont commencé l'an 960 [2], ont fait la même chose, quoique d'un côté ils suivent à peu de chose près la chronologie des Han, et que, de l'autre,

[1] Le *Chou-king*, p. 366 et 367.

[2] Ces deux commencemens sont très-fautifs dans le *Chou-king* de M. de Guignes.

leur sistème sur le mouvement des fixes soit entièrement opposé à l'interprétation des HAN; mais tous ces auteurs ne se sont guère mis en peine de comparer les positions des étoiles du *Yao-tien* avec celles qu'ils remarquaient de leur tems. On verra dans un des articles suivans la dissertation du père Gaubil sur l'éclipse du *Chou-king*, où ce missionaire fait voir une erreur du père Martini sur le solstice d'hiver du tems d'*Yao*.

Dans le chapitre *Chun-tien*, c'est-à-dire le chapitre où il est parlé de ce que fit l'empereur *Chun*, on voit : 1° que l'année lunaire était en usage. La première lune s'appelait, comme aujourd'hui, *Tching-yue*, et nul astronome ne doute que la première lune de ce tems ne fût celle qui répond à la première d'aujourd'hui.

On voit 2° qu'il y avait alors un instrument pour désigner les mouvemens des sept planètes, c'est-à-dire du soleil, de la lune et des cinq planètes connues alors, savoir : Mercure, Vénus, Mars, Jupiter et Saturne. Cet instrument était orné de pierres précieuses; il y

avait un axe mobile, et au-dessus un tube pour voir les astres. Les Chinois disent des merveilles de cet instrument, et sans savoir au juste ni sa figure, ni ses parties, ni ses différens usages, ils en ont fait des descriptions très-détaillées. Cette description étant faite par des Chinois postérieurs, le père Gaubil n'ose l'attribuer à *Chun*. Le *Chou-king*, expliqué à la rigueur, dit seulement qu'il y avait un instrument avec un axe pour régler les sept planètes, et que le tout était orné de pierres précieuses. Il est certain que l'on exprime le caractère *Heng* par « un axe au-dessus duquel était un tube pour mirer »; cette traduction pourrait bien avoir son origine dans l'interprétation faite long-tems après, à l'occasion d'un instrument qu'on avait devant les ieux, et qui avait un axe de cette espèce [1]. Telle est du moins la conjecture du père Gaubil. Mais les Caldéens, qui observaient les astres depuis beaucoup plus long-tems que les Chinois, pouvaient très-bien avoir imaginé

[1] Le *Chou-king*, p. 368 et 369.

un instrument destiné à déterminer la position des astres. Cet instrument ne paraît difficile ni à imaginer, ni à comprendre (*a*).

3° On voit, dans ce passage du *Chun-tien*, une division de l'Empire en partie orientale, partie occidentale, partie méridionale et partie septentrionale. On doit bien faire attention que l'année où *Chun* alla au temple des Ancêtres prendre possession du gouvernement de l'Empire auquel *Yao* l'avait associé, cette cérémonie se fit à la première lune. Cette même année, la visite des provinces de l'Empire se fit en cet ordre : à la seconde lune, on visita les provinces de l'orient ; à la cinquième lune, on visita les provinces du midi ; à la huitième lune, on alla vers les provinces de l'occident ; et à la onzième lune, on visita les pays du septentrion. Partout on régla ce qui regardait les saisons, les lunes et les jours. Il est remarquable que, dans le calendrier d'aujourd'hui [1], que l'on assure avoir la forme de celui d'*Yao*

[1] Le Traité du père Gaubil sur la chronologie chinoise est daté de l'an 1749.

et de *Chun* ; il est remarquable, dis-je, que, dans ce calendrier, l'équinoxe du printems se trouve toujours dans la seconde lune, et celui d'automne dans la huitième ; le solstice d'été est toujours dans la cinquième lune, et celui d'hiver dans la onzième. Or, *Yao* voulut que celui qui observerait l'équinoxe du printems fût à l'est, et que celui qui observerait l'équinoxe d'automne fût à l'ouest. Il voulut que celui qui observerait le solstice d'été fût au sud, et que celui qui observerait le solstice d'hiver fût au nord.

Les Chinois ont de tout tems partagé l'équateur et le zodiaque en vingt-quatre parties égales, dites *tsié-ki* ; les deux équinoxes et les deux solstices ont toujours été les quatre grands *tsié-ki*. C'était la division des Caldéens (art. LXXX).

On voit dans le *Chou-king* que du tems d'*Yao* il y eut une grande inondation. Dans le chapitre *Yu-kong*, on trouve le détail de ce que fit le grand *Yu* pour faire écouler les eaux. On voit évidemment que ce prince était géomètre, et qu'il se servit utilement de la connaissance

qu'il avait des aires du vent. Ce serait à pure perte que l'on penserait à faire un sistème pour trouver les observations astronomiques dont il eut besoin pour son ouvrage ; le *Chou-king* n'en rapporte aucune ; mais les lieus dont il est fait mention dans le *Yu-kong* sont si bien désignés, que sur les positions respectives dont il est parlé, on a pu dresser la carte de ce pays [1], et c'est d'après cette carte qu'ont été dressées les miennes, qui sont plus détaillées.

Dans le chapitre *Yn-tcking*, on voit l'éclipse du soleil observée à la Chine sous l'empire de *Tchong-kang*, l'an 2158 avant notre ère. Le père Gaubil a fait sur cette observation si ancienne une curieuse dissertation, dont je rapporterai ci-après le contenu. Ce que dit le *Chou-king* fait voir :

1° Qu'il y avait alors des gens préposés pour la supputation et pour l'observation des éclipses ;

2° Puisqu'on cite des lois anciennes contre les astronomes qui, dans leur calcul, repré-

[1] Le *Chou-king*, p. 369.

sentaient l'éclipse trop tôt ou trop tard, il faut que l'on eût alors des règles sûres pour le calcul ;

3° Le premier jour de la lune avait, comme aujourd'hui, le caractère *cho*, ou un autre équivalent ;

4° On voit combien est ancienne la méthode chinoise de rapporter le lieu du soleil aux constellations ;

5° On voit l'antiquité des cérémonies observées au tems des éclipses. J'en dirai quelque chose dans la suite ; mais il est très-difficile d'en fixer l'époque, et encore plus de savoir au juste quelle fut l'intention que se proposa celui qui en fut l'auteur. Dans la dissertation sur cette éclipse, on verra le calcul et la fixation d'une époque fameuse pour l'Histoire chinoise [1].

[1] Le *Chou-king*, p. 369 et 370.

AUTRES OBSERVATIONS SUR L'ASTRONOMIE DU CHOU-KING. — ÉCLAIRCISSEMENT SUR LES ÉTOILES DU CHAPITRE YAO-TIEN. — ERREUR DE M. DAVIS.

CXXXV. Dans le chapitre *Y-hiun*, on voit que sous le règne de *Tai-kia*, petit-fils de *Tching-tang*, les jours qui composaient les mois lunaires avaient, comme aujourd'hui, deux caractères pris du cicle de soixante jours. On appelle *y-tchéou* un jour de la douzième lune de la première année de *Tai-kia*, dont l'aïeul *Tching-tang* avait fondé la dinastie des CHANG. Il succéda à cet aïeul et régna trente-trois ans. Sa première année fut l'an 1753 avant notre ère. On voit de même les jours du cicle de soixante jours, marqués dans des chapitres où l'on parle des guerres de *Vou-vang*, c'est-à-dire d'*Ou-ouang*.

Je ne dis rien d'un chapitre appelé *Hong-fan*, duquel j'ai parlé fort au long (art. XII et XIII). Quelques astronomes chinois ont cru y voir un monument d'astronomie ancienne. Ces

auteurs ont perdu bien du tems à faire des commentaires, et ce que l'on y voit de bien sûr, c'est qu'ils étaient de fort mauvais astronomes pour la plupart. Supposé que dans le *Hong-fan* il s'agisse du calcul astronomique, le secret en est perdu, et il serait fort inutile de le traduire ; il se trouverait peut-être quelqu'Européen qui perdrait son tems à vouloir le déchiffrer.

Le *Chou-king*, tel qu'il nous est resté, n'est qu'un fragment, à la vérité très-considérable. Il contient ce que l'on sait de plus certain sur *Yao*, *Chun* et sur les familles HIA, CHANG et TCHÉOU [1].

Dans beaucoup d'éditions de ce *Chou-king*, on voit des figures anciennes pour les quatre :onstellations du *Yao-tien*. Dans ces figures, n voit les douze heures et les douze signes binois, avec les caractères des vingt-huit conellations, aux jours des deux équinoxes et s deux solstices pour le tems d'*Yao*. On y t, pour le même tems, l'heure où les

Le *Chou-king*, p. 370 et 371.

constellations et les signes passent au méridien.

Ces figures ont été faites bien long-tems après les HAN, et le père Gaubil ne croit pas que ce soient des monumens fort anciens. Parmi les figures des différentes éditions faites pour les tems d'*Yao*, il y en a de contraires les unes aux autres, et cela vient des différentes opinions sur le tems où les fixes parcourent un dégré par leur mouvement propre, et, par conséquent, sur le lieu du soleil aux jours des deux équinoxes et des deux solstices dans les constellations au tems d'*Yao*; sur quoi il faut observer que les sentimens sur le mouvement propre des fixes ou la précession des équinoxes sont à la vérité fort différens; mais les opinions sur le tems d'*Yao* s'accordent toutes, à quatre-vingts ou cent ans près, à faire régner ce prince 2300 ans avant notre ère.

Le père Gaubil se borne à une simple mention du sentiment cité et rejeté par l'historien *Han*, appelé *Pan-kou*, adopté dans le livre nommé *Tsou-chou*, trouvé dans le troisième siècle de notre ère. Selon ces sentimens, *Yao*

urait régné seulement près de 2100 ans avant otre ère ; mais ils ont été constamment re'tés.

Cet éclaircissement sur le *Yao-tien* a paru écessaire au père Gaubil, parce qu'on avait nvoyé en France les figures dont je viens de arler, du moins quelques-unes, en les donant comme anciennes ; cependant, plusieurs e celles que l'on a envoyées sont du seizième iècle de notre ère, et les plus anciennes en ce enre sont du dixième ou onzième siècle ; nais le père Gaubil n'en a pas vu de cette ntiquité. Il se croit certain qu'il n'en existe ucune de cette sorte, qui soit même de l'aniquité des Han.

Ce que dit ce missionaire des figures pour le *Yao-tien,* doit s'appliquer à celles ou l'on voit e moment du coucher et du lever du soleil oour la latitude des lieux où *Yao, Chun* et *Yu* enaient leur Cour. Ce sont des calculs faits iprés coup, et leur antiquité ne remonte pas u-dessus du tems des premiers Han ; ce n'est pas qu'auparavant on ne fût point en état de 'aire des calculs ; mais le père Gaubil n'en

reconnaît d'autres monumens ni d'autres indices que ceux qu'il a rapportés [1].

On voit par ces détails que le père Gaubil n'était nullement crédule et que l'on peut compter sur les faits qu'il veut bien admettre. Pour qu'une histoire aussi ancienne et sans aucun rapport avec les croyances primitives du pere Gaubil, lui ait paru authentique, il faut qu'elle le soit véritablement, et lorsqu'on a pris connaissance de son travail, on lit avec surprise dans l'ouvrage de M. Davis [2] :

« Duhalde qui, pour le dire en passant, entasse tout dans sa compilation, sans y joindre « le moindre commentaire et sans en élaguer « les inutiles panégiriques tirés des ouvrages « chinois, observe que l'un de ces souverains « régla le calendrier et voulut commencer « l'année le premier jour du mois où le soleil « serait le plus près du quinzième dégré d'*A-« quarius* (le Verseau); c'est pour cela qu'il

[1] Le *Chou-king*, p. 371 et 372.

[2] La Chine, ouvrage traduit de l'anglais, par A. Pichard. Paris, 1837, p. 167.

« fut nommé le père des Éphémérides. Il « choisit le tems où le soleil passe par le mi« lieu de ce signe, parce que c'est la saison « où la terre est ornée de plantes, où les ar« bres se couvrent de feuilles, et où la nature « tout entière semble revivre.

« Cette description doit nécessairement s'ap« pliquer au printems. On dit encore que le « père des Éphémérides vivait plus de deux « mille ans avant notre ère ; mais, d'après la « manière ordinaire de calculer les équinoxes, « le soleil doit avoir passé, de son tems, par « le quinzième dégré du verseau, vers le mi« lieu de décembre. De la part d'un historien « chinois, cette étrange bévue n'a rien de sur« prenant ; mais elle aurait dû être relevée « dans l'ouvrage d'un Européen. On voit, par « cet exemple, de quelle valeur sont les an« ciennes traditions du céleste empire. »

Le passage auquel fait allusion M. Davis est tiré de l'auteur chinois appelé *Li-tsoung*, qui s'est occupé spécialement de l'astronomie. Il dit [1]

[1] *Mémoires* concernant les Chinois. II, 257. Ce volume a été imprimé à Paris en 1777.

que l'empereur *Tchouan-hiu*, que j'ai appelé *Tchuen-hio*, fixa le commencement du printems et de l'année par l'époque de la conjonction des cinq planètes réunies alors dans les constellations *Tien-li* et *Yng-ché*, qui n'ont aucun rapport avec l'*Aquarius*. C'est *Hoang-ti*, prédécesseur de *Tchuen-hio*, qui, long-tems avant la conjonction observée par ce dernier, avait réglé que le jour *kia-yéou*, qui était celui du solstice d'hiver, serait le premier jour de la lune[1]. Qu'on juge par cet échantillon de la critique de M. Davis lorsqu'il veut combattre l'authenticité de l'Histoire des Chinois!

DISSERTATION SUR L'ÉCLIPSE SOLAIRE RAPPORTÉE DANS LE CHOU-KING[2].

CXXXVI. On connaîtra beaucoup mieux l'Histoire ancienne de la Chine en continuant d'é-

[1] Traité de la chronologie chinoise, par le père Gaubil, édition de M. de Sacy, p. 9.

[2] Observations mathématiques, II, 140. Je cite ici la réimpression dans le *Chou-king* de M. de Guignes, p. 372.

tudier le père Gaubil, qui, voulant s'occuper de l'éclipse rapportée dans le *Chou-king*, commence par rapporter ainsi le texte de cet ouvrage (partie II, chapitre 4, intitulé *Yn-tching*):

« *Tchong-kang* venait de monter sur le « trône..... *Hi* et *Ho*, plongés dans le vin, « n'ont fait aucun usage de leurs talens. Sans « avoir égard à l'obéissance qu'ils doivent au « prince, ils abandonnent les devoirs de leur « charge; ils sont les premiers qui ont troublé « le bon ordre du calendrier, dont le soin leur « a été confié; car, au premier jour de la der- « nière lune d'automne, le soleil et la lune, « dans leur conjonction, n'étant plus d'accord « dans *Fang*, l'aveugle a frappé le tambour, « les officiers sont montés à cheval et le peuple « est accouru. Dans ce tems-là, *Hi* et *Ho*, sem- « blables à une statue de bois, n'ont rien vu « ni entendu; et par leur négligence à suppu- « ter et à observer le mouvement des astres, « ils ont violé la loi de mort portée par nos « anciens princes. Selon nos lois inviolables, « les astronomes qui devancent ou qui recu-

« lent le tems, doivent être, sans rémission,
« punis de mort [1]. »

Le père Parrenin a confronté la version tartare du *Chou-king* avec le texte chinois, pour corriger la traduction donnée ici de ce passage par le père Gaubil, ainsi que celle des autres passages qui suivent [2].

Hi et *Ho* sont les noms de ceux qui étaient chargés du tribunal des mathématiques. On ne sait pas si c'est le nom de leur famille ou de leur emploi. Depuis que *Yao* avait nommé *Hi* et *Ho* pour avoir soin du tribunal des mathématiques, ce fut à cette éclipse qu'ils errèrent pour la première fois [3].

1° Tous les historiens, astronomes et interprètes conviennent unanimement qu'il s'agit dans ce texte d'une éclipse du soleil à la troisième lune de l'automne, et sous *Tchong-kang*, Empereur de la Chine, petit-fils d'*Yu*, fondateur de la première dinastie des Hia. Ils con-

[1] Le *Chou-king*, p. 372 et 373.
[2] Idem, p. 373.
[3] Idem, p. 372.

viennent de même que la troisième lune d'automne de ce tems-là répondait à la troisième lune des Han. Or il est certain que la troisième lune de l'automme, sous les Han, était, comme aujourd'hui, la neuvième de l'année civile.

2° Tous les astronomes chinois, et la plupart des historiens, conviennent que le caractère *Fang* dont il s'agit dans le texte est celui de la constellation *Fang* d'aujourd'hui. En conséquence, ils disent que la conjonction du soleil et de la lune fut dans la constellation *Fang*.

3° Tous les historiens, interprètes et astronomes chinois reconnaissent l'expression de l'éclipse dans ces deux caractères *Fo*, non, et *Tsi*, en latin, *concordes;* ils signifient conséquemment en latin *non concordes*, ou *sine concordiâ.* La version tartare dit *atchouhou acou.* Les Chinois, qui donnent unanimement cette explication aux deux caractères *Fo* et *Tsi*, ajoutent qu'au tems de l'éclipse du soleil la mésintelligence règne entre le soleil et la lune. Indépendamment de cette interprétation, ceux qui ont lu l'histoire chinoise reconnaissent

d'abord une éclipse de soleil quand ils voient le tambour battu par un aveugle au premier jour de la lune, et les officiers accourir avec le peuple à ce coup.

4° L'histoire chinoise, traduite en tartare par ordre de *Kang-hi*, en parle sous le règne de *Tchong-kang*. On y réfute solidement ceux qui mettent la cinquième année de *Tchong-kang* l'an 2128 avant notre ère. Cette histoire rapporte l'éclipse à la neuvième lune de l'an 2159 avant notre ère, première de *Tchong-kang*; il était petit-fils d'*Yu*. Les historiens des dinasties des Song et des Ming disent la même chose.

5° Les historiens et les astronomes des Han assurent, 1° que la Cour de *Tchong-kang* était à *Gan-y-hien*, ville du pays que l'on appelle aujourd'hui *Gan-y*, dans le *Chan-si*; 2° que *Tchong-kang* était petit-fils d'*Yu*, fondateur des Hia; 3° que sous le règne de *Tchong-kang*, à la neuvième lune, il y eut éclipse de soleil dans la constellation *Fang*. Sur quoi il faut observer que la constellation *Fang* des Han est démonstrativement la constellation *Fang* d'aujourd'hui.

'our le tems de l'éclipse, ils ne l'ont pas marué distinctement ; mais ils comptent 1971 ans, lepuis la première année d'*Yu* jusqu'à la preuière année de *Kao-tsou*, fondateur des Han. Jr, la première année de *Kao-tsou* est l'an 206 avant notre ère. Au reste, ils mettent de quarante-sept à quarante huit ans entre la première année d'*Yu* et la première année de *Tchong-kang*, qu'ils font régner treize ans..

L'autorité des auteurs des Han [1] d'occident qui rétablirent les livres brûlés par ordre de l'empereur *Chi-hoang-ti*, qui sont ceux que je cite ici, d'après le père Gaubil, est d'autant plus grande, qu'ils ne pouvaient, par le calcul, savoir l'éclipse de *Tchong-kang*. Outre qu'ils n'avaient point de principes suffisans pour calculer une éclipse si ancienne, ils ne pouvaient en aucune manière rapporter juste à une constellation le lieu du soleil pour un tems si ancien ; ils ne savaient presque rien

[1] On verra dans l'Astronomie chinoise la méthode de ces astronomes pour calculer les éclipses. Note du père Gaubil.

sur le mouvement propre des fixes. Puis donc que ces auteurs rapportent l'éclipse du soleil à un tems et à un lieu d'une constellation que le calcul vérifie plus de dix-neuf cens ans avant leur dinastie, il faut que ces auteurs aient rapporté fidèlement ce qu'ils ont trouvé sur une observation si ancienne [1].

Ces cinq premiers articles des remarques du père Gaubil sur l'éclipse observée à la Chine l'an 2155 avant notre ère, ne sont pas les seuls que donne ici cet habile astronome sur ce sujet important. Je vais en rapporter encore trois autres après lui; on y verra qu'il a creusé la matière autant que cela lui était possible, tant pour l'astronomie que pour la chronologie. On ne saurait trop louer de pareils travaux, qui, étant faits sur les lieus mêmes, l'ont été avec de plus grands moyens que nous n'en avons aujourd'hui. Nos tables astronomiques ont, à la vérité, reçu des améliorations par la multitude des observations et par le perfectionnement des méthodes de calcul. Mais

[1] Le *Chou-king*, p. 372 et 374.

nous ne savons pas bien encore ce que des observations plus multipliées sous un plus beau ciel ont pu produire chez les Orientaux. Les idées rétrécies que nous avons sur la durée du monde ont fait naître dans notre esprit des préventions difficiles à déraciner. Leur liaison avec nos principes religieux ne nous ont pas même permis de les examiner. Il faut tout l'amour qu'avaient nos missionaires pour la vérité, pour qu'ils nous aient donné les moyens de la connaître plus peut-être qu'ils ne l'auraient voulu s'ils y avaient bien réfléchi (*a*).

SUITE DES OBSERVATIONS SUR L'ÉCLIPSE DE L'AN 2155 AVANT NOTRE ÈRE

CXXXVII. Je reprends les chiffres des articles du père Gaubil.

6° Les plus fameux astronomes de la dinastie des TANG et des YUEN ont calculé l'éclipse, et, selon leurs tables, ils trouvent qu'au premier jour de la neuvième lune de l'an 2128 avant notre ère, il y eut une éclipse visible à

la Chine, qui est celle dont parle le *Chou-king*, et que c'était la cinquième année de *Tchong-kang*. D'autres astronomes de ces dinasties disent au contraire que l'éclipse du *Chou-king* fut l'an 2155 avant notre ère, qui est véritablement la cinquième année de *Tchong-kang*.

La première dinastie des TANG régna depuis environ 620 jusqu'en 908 de notre ère, et la seconde depuis 924 jusqu'en 937. Quant aux YUEN, ils régnèrent depuis 1281 jusqu'en 1368. On verra dans l'Astronomie chinoise du père Gaubil la méthode de ces astronomes pour calculer les éclipses.

7° *Hing-yun-lou*, fameux astronome des *Ming*. Il vivait de 1613 à 1621, sous le règne de *Chin-tsoung-hien-ti*, monté sur le trône l'année *wen-li*, 1573 de notre ère [1]. Il a calculé sur les tables chinoises de *Cobilay*, dont l'époque est au solstice d'hiver de l'an 1280 de notre ère, au méridien de *Pé-king*. Il dit que véritablement le premier de la neuvième lune

[1] Le père Gaubil donne à l'Empereur le nom de *Van-li*. Voyez la Chine de M. Pauthier, p. 488.

de l'an 2128 avant notre ère, il y eut une éclipse ; mais que ce ne peut être une des années des *Tchong-kang*, dont le règne fut de treize ans. Il assure que la première année de *Tchong-kang* fut l'an 2160 avant notre ère ; ensuite il en vient à calculer l'éclipse, et il la trouve au premier de la neuvième lune de l'an 2154 avant notre ère, sixième de *Tchong-kang*. Il ajoute que des treize années de ce prince, c'est la seule où il y a pu avoir éclipse, le soleil étant près de la constellation *Fang*, et à la neuvième lune.

8° Selon la Table de La Hire, qui était celle dont on fesait usage du tems du père Gaubil, le 12 octobre, à *Pé-king*, à 6 h. 57′ du matin, fut la conjonction du soleil et de la lune dans ♎ 0° 23′ 19″. Le ☊ dans ♍ 25° 24′ 27″, latitude boréale de la lune 28′ 10″ ; il y eut donc une éclipse de soleil à *Pé-king*. Or le père Gaubil affirme que c'est l'éclipse dont parle le *Chou-king*. Tous les astronomes chinois conviennent avec ceux des Han que, durant la dinastie de Hia, la neuvième lune était celle durant laquelle le soleil entre dans le signe qui répond

à notre signe ♏ (le scorpion). Il est clair que, selon ce principe, le 12 octobre 2155 avant notre ère fut le premier de la neuvième lune; selon les connaissances que l'on a de l'astronomie ancienne chinoise, on ne calculait que le mouvement moyen. Selon les mêmes connaissances de cette astronomie ancienne, on rapportait à l'équateur, et non à l'écliptique, le lieu des constellations. Or, l'an 2155 avant notre ère, l'ascension droite de *Fang* était par le calcul de 181°; le soleil, au tems de l'éclipse, était donc bien près d'un des dégrés de la constellation *Fang*.

Si l'on veut se donner la peine d'examiner les éclipses du soleil pour les années avant ou après l'an 2155, on n'en trouvera aucune : 1° qui ait été visible à la Chine ; 2° à la neuvième lune ; 3° près de la constellation *Fang*; et il est clair que le calcul des astronomes qui mettent l'éclipse aux années 2128 et 2154 est faux ; et si le texte du *Chou-king* demande que l'éclipse soit à la première année de *Tchong-kang*, il s'ensuit que la première année de *Tchong-kang* sera l'an 2155 avant notre ère.

Puisque tous les auteurs chinois conviennent d'une éclipse de soleil observée sous *Tchong-kang* à la Chine, à la neuvième lune, et vers la constellation *Fang*, il ne s'agit que de trouver vers ce tems-là une éclipse revêtue des circonstances caractéristiques; et comme ces circonstances ne conviennent qu'à l'éclipse du 12 octobre 2155 avant notre ère, il faut conclure que la diversité des opinions des Chinois sur l'année de l'éclipse ne vient que de ce qu'ils n'ont pas eu d'assez bons principes pour calculer cette ancienne éclipse.

La Cour de *Tchong-kang* était à *Gan-y-hien*; or, cette ville est plus occidentale que *Pé-king* de 20' de tems. Ainsi la conjonction ne fut à *Gan-y-hien* qu'à 6 h. 57' au matin; donc, selon les règles, à la latitude marquée dans les Tables, l'éclipse n'y fut pas visible. Les Tables de Riccioli [1], Longomontanus et Wing ne donnent pas même l'éclipse visible aux parties orientales de l'Em-

[1] *Jo. Baptistæ Riccioli almagestum novum. Bononiæ*, 1651.—*Christ. Sev. Longomontani astronomia Danica, Amsteld*, 1640.—*Vincentii Wing Harmonicon celeste. Londini*, 1651.

pire, et à peine est-elle visible à ces parties selon les Philolaïques, Rudolphiques et Carolines. Or, le *Chou-king* parle d'une éclipse observée, et, selon l'Histoire, *Gan-y-hien* fut le lieu de cette observation.

Pour répondre à cette difficulté que ne font pas assurément les astronomes, il faut observer : 1° que les Tables de Flamsteed [1] représentent la latitude de la lune à peu près comme celles de La Hire dans le cas présent; mais selon ces Tables, la lune fut à *Pé-king* vers les 7 h 27′ du matin; ainsi, selon ces Tables, la conjonction fut visible à *Gan-y-hien*. Observez : 2° que, selon toutes ces Tables rapportées, la latitude de la lune est boréale de 26, 27 ou 28′; ainsi, selon ces Tables, la conjonction fut écliptique à *Gan-y-hien*, *in terminis necessariis*. Le défaut de visibilité ne vient donc que d'une chose : c'est que, selon ces Tables, la conjonction est représentée avant 7 ou 6 ou 5 heures et demie du matin, etc. Or il est évi-

[1] *In Flamstedii, Historiæ cœlestis Britannicæ volumine tertio. Londini, 1725.*

dent que dans une éclipse horizontale et si ancienne, ce défaut des Tables n'empêche en rien la vérification de l'éclipse. Dans beaucoup d'éclipses, il n'est pas rare de voir dans les Tables des différences, et entr'elles et entre l'observation, sur le tems de la conjonction.

Personne ne doute de l'éclipse observée à Babilone le 22 octobre 383 avant notre ère [1], commencement, 6 h. 36′ du matin ; milieu, 7 h. 20′ ; la lune se coucha éclipsée. Selon plusieurs Tables, l'éclipse serait arrivée quand la lune était couchée à Babilone, où, par conséquent, l'éclipse n'aurait pu être observée. Dans cette éclipse, il y a des Tables qui diffèrent de 1 h. 15′ du tems de l'observation, tandis que d'autres ne diffèrent que de 2 à 3′. Malgré la diversité de ces calculs, en vertu de cette éclipse, on fixe l'an 366 de Nabonassar à l'an 383 avant notre ère [2].

[1] Voyez les Mémoires de l'Académie des sciences, 1703.
[2] Le *Chou-king*, p. 374-377.

SECONDE SUITE DE L'OBSERVATION SUR L'ÉCLIPSE DU CHOU-KING.

CXXXVIII. Il y a long-tems que l'éclipse du *Chou-king* a été examinée et calculée par le père Adam Schall ; depuis ce tems-là, les pères de Mailla, Kégler et Slaviseck ont calculé et vérifié cette éclipse. Le père Gaubil l'a aussi calculée, et l'on peut voir le résultat de son calcul dans le premier tome de ses observations [1]. Il est surprenant que le père de Visdelou, ancien missionaire de la Chine, et depuis évêque de Claudiopolis, dise qu'il n'a pu vérifier cette éclipse, quoiqu'il ait, dit-il, calculé pour plus de trente ans, vers le tems de *Tchong-kang*. Il reconnaît cependant le texte du *Chou-king*, tel que l'a traduit le père Gaubil, et il avoue que, selon la chronologie chinoise, la première année de *Tchong-kang* fut l'an 2159 avant notre ère.

[1] Pages 18 et 19.

Première difficulté sur le tems de cette éclipse. Le père Martini dit que sous *Yao* le solstice d'hiver fut observé au premier dégré de la constellation *Hiu*; or, comme a remarqué Cassini [1], le premier dégré de *Hiu* était l'an 1682 de notre ère à 18° 16′ de la constellation du verseau; voilà donc près de 49° 16′ que les étoiles ont avancé depuis *Yao* jusqu'à l'an 1682. Cet intervalle, d'après notre évaluation de la précession des équinoxes, à 72 ans pour un dégré, donnerait un espace de 3528 ans, d'où, ayant ôté 1682, il reste 1846 ans avant notre ère pour le tems auquel a vécu *Yao* [2]. Or, il est certain que *Yao* a vécu long-tems avant *Tchong-kang*. Comment donc *Tchong-kang* a-t-il pu régner l'an 2155?

Voici la réponse du père Gaubil, plus abrégée, que celle qu'il a donnée dans un autre ouvrage.

1° L'histoire ne dit pas que le solstice d'hi-

[1] Riccioli, *Chronol. reform.*

[2] Je corrige dans ce calcul les chiffres du père Gaubil qui m'ont paru fautifs.

ver fut observé sous *Yao* au premier dégré de *Hiu*; elle dit seulement que sous *Yao* le solstice d'hiver répondait à la constellation *Hiu*, celui d'été à la constellation *Sing*, l'équinoxe du printems à la constellation *Mao*, et celui d'automne à la constellation *Fang*. Quand on voudra savoir le tems d'*Yao* en vertu de ce qui est dit de ces quatre constellations, il est clair que l'on doit les prendre toutes les quatre; c'est ce que fit autrefois le célèbre père des Ursins[1], saint missionaire jésuite à la Chine, et c'est ce qu'a fait aussi le père Gaubil en 1724, dans un écrit qu'il envoya en France au révérend père Etienne Souciet.

Ce que dit le père Martini de l'observation du solstice au premier dégré de *Hiu*, est pris d'un auteur de la dinastie des Song; cet auteur vivait l'an 1005 de notre ère. Or, dans l'astronomie chinoise, on voit qu'alors on croyait que les fixes avançaient d'un dégré dans soixante-dix-huit ans. Comme on voit dans le catalogue chinois des solstices d'hiver,

[1] Relation de Siam, par M. de La Loubère.

l'an 1005 de notre ère, les astronomes chinois plaçaient le solstice d'hiver entre le cinq et le sixième dégré de la constellation *Téou*, qui était la huitième; d'un autre côté, on voit que, dans ce tems-là, on plaçait la première année d'*Yao* plus de 2300 ans avant notre ère; de là, on concluait que depuis *Yao* jusqu'à l'an 1005 de notre ère, les étoiles avaient avancé de 42°, et qu'ainsi le solstice d'hiver était, sous *Yao*, au premier dégré de *Hiu*. Du tems des TANG, l'an 724 de notre ère, les astronomes chinois fesaient parcourir aux étoiles un dégré dans 83 ans. Avant les TANG, les uns mettaient 150 ans, les autres 100 ans, les autres 50, les autres 75, de sorte que tous ces auteurs supposant comme certain qu'*Yao* vivait plus de 2300 ans avant notre ère, et sachant à quel dégré du ciel répondait le solstice d'hiver de leur tems, ils concluaient différemment le nombre des dégrés que les étoiles avaient avancé depuis *Yao* jusqu'à leur tems, et chacun plaçait différemment le solstice d'hiver sous *Yao*: et si aujourd'hui quelqu'un voulait déduire le tems d'*Yao* de ce que disent les Chi-

nois depuis les HAN jusqu'aux YUEN, sur le lieu du ciel auquel répondait le solstice d'hiver au tems d'*Yao*, on verrait vivre *Yao* tantôt 700 ans avant notre ère, tantôt 1500, tantôt 2000, tantôt 3000 ans, etc. Il ne faut donc s'en tenir qu'au texte de l'histoire et du *Chou-king*; la raison en est que c'est seulement sous les YUEN que les Chinois ont eu des connaissances assez justes sur le mouvement des fixes; auparavant, ils le connaissaient très-mal, et il paraît qu'ils les croient tantôt stationnaires, tantôt directes, tantôt rétrogrades, etc.[1].

Depuis les YUEN, les historiens et les astronomes chinois ayant d'assez bonnes observations du solstice d'hiver, et sachant de l'autre côté que les étoiles avancent d'un dégré dans 72 ou 73 ans, supposant d'ailleurs qu'*Yao* vivait plus de 2300 ans avant notre ère, ces auteurs, dis-je, établirent unanimement qu'au tems d'*Yao* le solstice d'hiver était au septième dégré de la constellation *Hiu*; c'est à ce dégré

[1] On verra tout cela détaillé dans l'Astronomie chinoise.

que le place l'histoire et l'astronomie des Ming; et les jésuites, dans leur astronomie, regardent ce fait comme certain.

Ce que dit le père Martini sur la conjonction des planètes observées sous *Tchuen-hio*, empereur de la Chine, joint aux réflexions de Cassini [1], donne occasion à une seconde difficulté contre le tems où je fais régner *Tchong-kang*; en conséquence de l'éclipse du *Chou-king*, Cassini a cru trouver la conjonction dont parle le père Martini, et cet habile astronome la met l'an 2012 avant notre ère. *Tchuen-hio* régnait long-tems avant *Tchong-kang*; comment donc celui-ci a-t-il régné l'an 2155 avant notre ère? Dans un écrit que le père Gaubil envoya en 1724 au père Souciet, il répondit longuement à cette difficulté. Voici ce que sa réponse contenait d'essentiel:

1° Selon l'histoire chinoise, sous *Tchuen-hio*, le soleil et la lune étant en conjonction dans le 15° de ♒, ou du verseau, Saturne, Jupiter, Mars, Vénus et Mercure furent dans

[1] Relation de Siam, par M. de La Loubère.

la constellation *ché* ; pour vérifier l'histoire chinoise, il faut donc voir les cinq planètes réunies dans la constellation *ché* le même jour que le soleil et la lune furent en conjonction dans le 15° du verseau ou d'*Aquarius* ; or, c'est ce que n'a pas fait Cassini ;

2° Dans l'astronomie chinoise, on verra ce qu'il faut penser de cette conjonction des planètes sous *Tchuen-hio*, et pourquoi on l'a rapportée à ce tems-là [1]. J'en ai parlé d'après le père Amiot et le père de Mailla (art. LVII et CXXXI). M. Delambre en parle aussi dans son histoire de l'astronomie ancienne [2]. Il dit que la constellation *ché* occupait 17 dégrés dans le ciel et que le milieu était vers 6° des poissons. Il reconnait qu'une conjonction dans un espace de 17 dégrés n'est pas une chose impossible ; il place celle-ci, d'après le père de Mailla, sous l'an 2461 avant notre ère. J'ai rapporté le passage du père de Mailla dans le volume précédent (p. 404). J'y ai mis 2462, en avançant

[1] Le *Chou-king*, p. 377-380.
[2] Paris, 1817, I, 349.

d'une unité le nombre de l'année, comme j'ai prouvé qu'il fallait le faire.

HISTOIRE ANTÉ-DILUVIENNE DE L'ÉCRITURE CHEZ LES CHINOIS.

CXXXIX. Le premier qui, suivant les Chinois, ait eu la pensée de conserver le souvenir de ce qui s'était passé, ou de faire connaître à un homme absent ce qui se passait par quelques signes sensibles, sans qu'il fût nécessaire de parler, fut *Soui-gin-chi*, qui avait précédé *Fou-hi* dans le gouvernement du peuple. Il s'était fait une certaine manière d'écrire, si elle mérite ce nom, qu'il enseigna à son peuple avec de certaines petites cordelettes, sur lesquelles il fesait différens nœuds qui, par leur nombre différent, leurs diverses configurations et leur différent éloignement, lui tenaient lieu de caractères; il n'alla pas plus loin. Confucius parle de lui dans plusieurs endroits de ses ouvrages. Le père Gaubil fait vivre ce prince

trois mille ans avant notre ère [1]. C'est aussi ce que dit le père de Mailla (art. II). Tous deux suivent le livre *Ché-pen*, qui place *Soui-gin-chi* immédiatement avant *Fou-hi*. C'est un livre de généalogies incertaines et qui se contredisent. *Ssé-ma-tsien* le suit, s'il n'en est pas l'auteur. Mais *Lo-pi*, qui admet l'histoire des *Ki*, dont j'ai parlé dans le Discours préliminaire, place *Soui-gin-chi* dans le huitième *Ki*, nommé *Yn-ti*.

Cette huitième période renferme treize dynasties, et diffère de la précédente, en ce que chaque fondateur laisse après lui ses enfans sur le trône, si l'on peut parler ainsi par rapport à des tems encore si sauvages.

Première famille : *Tchin-fang-chi* succéda à *Tsé-ché*, vingt-deuxième et dernier roi du septième *Ki* [2].

Seconde famille : *Chou-chan-chi*.

Troisième famille : *Hai-kouei-chi* [3].

[1] Le *Chou-king*, p. 381.

[2] Idem, Discours préliminaire du père de Prémare, p. LXXVIII.

[3] Idem, p. LXXIX.

Quatrième famille : Elle a pour chef *Hoen-tun*, différent de *Poan-kou*, à qui l'on donne le même nom, et qui fut le premier homme.

Cinquième famille : *Tong-hou-chi*.

Sixième famille : *Hoang-tan-chi*[1].

Septième famille : *Ki-tong-chi*.

Huitième famille : *Ki-y-chi*.

Neuvième famille : *Ki-kiu-chi*.

Dixième famille : *Hi-ouei-chi*.

Onzième famille : *Yéou-tsao-chi*. C'est celui que j'ai appelé *Yéou-tsao-ché*, d'après le père de Mailla. On lui donne trois cens ans de règne, et l'on assure que sa famille a eu plus de cent générations, pendant l'espace de douze ou de dix-huit mille ans. *Han-fei-tsé* dit que « dans « les premiers âges du monde[2], les animaux « se multiplièrent extrêmement, et que les « hommes étant assez rares, ils ne pouvaient « vaincre les bêtes et les serpens ».

Cet *Han-fei-tsé* était fils du roi de *Han*. L'empereur *Tsin-chi-hoang-ti* le goûta ; mais

[1] Le *Chou-king*, discours préliminaire, p. LXXX.
[2] Idem, p. LXXXI.

Li-sée, premier ministre de l'Empire, fut cause de sa perte. Ses ouvrages sont divisés en cinquante-trois chapitres.

Yen-tse, ministre d'état sous trois rois de *Tsi*, dit aussi que les Anciens, perchés sur des arbres ou enfoncés dans des cavernes, possédaient l'univers. Ces bons rois ne respiraient que la charité, sans aucune ombre de haine; ils donnaient beaucoup, et ne prenaient rien; le peuple n'allait point leur faire la cour chez eux, mais tout le monde rendait hommage à leur vertu. Il est dit dans le *Lou-sé* et dans le *Ouai-ki*, presque en mêmes termes, que « dans « l'Antiquité les hommes se cachaient au fond « des antres et peuplaient les déserts; qu'ils « vivaient en société avec toutes les créatures, « et que, ne pensant point à faire mal aux « bêtes, celles-ci ne songeaient point à les of- « fenser; que, dans les siècles suivans, on de- « vint trop éclairé, ce qui fut cause que les « animaux se révoltèrent. Armés d'ongles, de « dents, de cornes et de venin, ils attaquaient « les hommes, qui ne pouvaient leur résister; « Alors *Yéou-tsao* régna, et, le premier,

« fit des maisons de bois en forme de nids « d'oiseaux. Il engagea le peuple à en cons- « truire de semblables pour s'y mettre à l'abri « de la férocité des animaux qui les dévo- « raient. On ne savait point encore labourer la « terre, on vivait d'herbes et de fruits, on « buvait le sang des animaux, on dévorait leur « chair crue, on avalait même le poil et les plumes. »

Douzième famille : *Soui-gin-chi* en est le chef. Des auteurs disent « qu'il est le même « que *Sin-hoang*, ou l'Empereur des hommes, « c'est-à-dire l'un de ces neuf frères qui inven- « tèrent les arts [1]. Ils ajoutent que son nom de « race est *Fong*, c'est-à-dire le vent. C'est ap- « paremment pour cela que l'on dit de *Soui-* « *gin* presque tout ce que l'on dit de *Fou-hi*, « qui portait ce même nom de *Fong*. Il y en a « qui prétendent que *Soui-gin*, *Fou-hi* et *Chin-* « *nong* sont les trois *Hoang* ; que le premier, « ayant le feu pour simbole, régna au ciel ; que « le second, ayant soin des choses humaines,

[1] Voyez le tome Ier de cet ouvrage, § 2, p. 56.

« régna sur les hommes ; et que le troisième, « présidant à l'agriculture, fut le roi de la « terre.

« Quoi qu'il en soit, cette douzième famille « a huit générations. Les uns, depuis *Soui-gin* « jusqu'à *Fou-hi*, comptent vingt-deux mille « ans ; les autres mettent trois familles entre « l'un et l'autre. On donne à *Soui-gin* deux « cent trente ans de règne. »

Voici ce que le père de Prémare a trouvé de plus remarquable :

« Sur le sommet du mont *Pou-tchéou* se « voient les murs de la justice ; le soleil et la « lune ne sauraient en approcher ; il n'y a là « ni saisons différentes, ni vicissitudes de jours « et de nuits : c'est le royaume de la lumière, « qui confine avec celui de la mère du roi d'oc- « cident, *Si-ouang-mou*. Un Sage (*Ching*) alla « se promener au-delà des bornes du soleil et « de la lune ; il vit un arbre sur lequel était « un oiseau, qui, en le béquetant, faisait sortir « du feu ; il en fut frappé ; il en prit une bran- « che, et s'en servit pour en tirer du feu ; c'est

« pour cela que l'on appela le premier roi « *Soui-gin* [1]. »

Telles sont les fadaises recueillies par le père de Prémare, qui ne les termine pas ici. Mais je laisse à M. de Guignes l'honneur, si c'en est un, d'avoir publié cet ouvrage informe, duquel on aurait bien de la peine à tirer quelque connaissance réelle de l'antiquité. Il est fâcheux qu'un homme aussi savant ne se soit pour ainsi dire occupé qu'à faire des extraits incohérens, et je préfère de suivre le père Gaubil, qui n'est cependant plus toujours d'accord avec lui-même, comme on va le voir.

INVENTION DE L'ÉCRITURE ATTRIBUÉE A FOU-HI, ET RENDUE A TANG-KIÉ, SON AUTEUR.

CXL. « *Fou-hi* », dit le père Gaubil, « qui « succéda à *Soui-gin-chi* l'an 2941 avant l'ère « chrétienne, fit quelques pas de plus pour la « spéculation; mais par rapport à la pratique,

[1] Le *Chou-king*, p. LXXXII et LXXXIII.

« il s'en tint aux cordelettes de son prédécesseur, qui eurent cours pendant près de trois « cens ans [1]. » Cette durée des cordelettes de *Soui-gin-chi* pendant trois cens ans fait bien voir que *Fou-hi* n'était pas le successeur immédiat de *Soui-gin-chi*. En effet, après ce dernier, qui fut le chef de la douzième famille, vinrent huit générations, comme on l'a vu dans l'article précédent.

La treizième famille vint ensuite et eut pour chef *Yong-tching-chi*, qui eut huit générations. Elle termine le huitième *Ki* [2].

Le neuvième *Ki*, appelé *Chen-tong* parce que la vertu de ces bons rois pénétrait jusqu'à la raison céleste, contient seize empereurs jusqu'à *Fou-hi*, selon l'historien *Lo-pi*.

Premier empereur, nommé *Sé-hoang*. Ce grand roi, nommé *Tsang-ti*, ou *Sé-hoang*, avait pour petit nom *Hié*, et on l'appelle souvent *Tsang-hié*, ou *Tsang-kié*.

Le vulgaire croit que *Tsang-kié* fut un des

[1] Le *Chou-king*, p. 381. Observations du père Gaubil

[2] Idem, discours préliminaire, p. LXXXIV.

ministres de *Hoang-ti*, et qu'il inventa les lettres. On dit que cela se trouve dans le *Ché-pen*; mais *Lo-pi*, qui est, sans comparaison, plus habile dans l'antiquité que les auteurs du *Ouai-ki* et du *Tsien-pien*, réfute très-solidement cette fable dans un discours dont le père de Prémare donne le précis suivant.

Le livre *Tan-hou-ki* que *Lo-pi* cite souvent, et dont il fait un très-grand cas, commence le neuvième *Ki* par *Tsang-kié* ou *Sé-hoang*, et *Liu-pou-ouei* dit clairement que *Sé-hoang* a fait les lettres. *Kouan-tsé*, *Han-tsé*, le *Koué-yu* et le *Ssé-ki* ne parlent point d'un semblable ministre sous *Hoang-ti*; bien plus, le *Ché-pen*, que l'on donne pour garant, parle en effet de *Sé-hoang*[1] ou *Tsang-kié*; mais il ne dit nulle part que ce fut un ministre. L'erreur vient de *Song-tchong*, qui a commenté le *Ché-pen*, et qui a dit que *Tsang-kié* était le ministre des Lettres sous *Hoang-ti*; on a ensuite cité cette glose comme le texte même du *Ché-pen* :

« Le premier inventeur des Lettres est

[1] Le *Chou-king*, discours préliminaire, p. xxxxv.

« *Tsang-kié*; ensuite, le roi *Vou-hoai* les fit « graver sur la monnaie, et *Fou-hi* les mit en « usage dans les actes publics pour le gouver- « nement de l'Empire. Or ces trois monarques « existaient avant *Chin-nong* et *Hoang-ti*; « comment donc vouloir que ce soit seule- « ment sous *Hoang-ti* que les Lettres ont été « inventées? »

Enfin, tous les auteurs qui ont traité un peu à fond des Lettres parlent comme l'auteur du *Choué-ven*, de *Tsang-kié*. Or, un simple ministre a-t-il jamais eu le titre de *Hoang*? Après cette petite dissertation de *Lo-pi*, revenons à *Sé-hoang* ou *Tsang-kié*.

« Il avait le front de dragon, la bouche « grande et quatre ieux spirituels et brillans, « c'est-à-dire qu'il était très-éclairé. Le su- « prême ciel le donna à tous les rois pour mo- « dèle; il le doua d'une très-grande sagesse. « Ce prince savait former des lettres au mo- « ment de sa naissance. Après qu'il eut reçu « le *Ho-tou* (article XI), il visita les parties « méridionales du royaume, il gravit la mon- « tagne *Yang-hiu*, et s'approcha du fleuve *Lo*

« au septentrion ; une tortue divine, portant sur « son dos des lettres bleues, les lui donna ; ce « fut alors que, pénétrant tous les changemens « du Ciel et de la Terre, en haut, il observa les « diverses configurations des étoiles ; en bas, « il examina toutes les traces qu'il avait vues « sur la tortue ; il considéra le plumage des « oiseaux, il prit garde aux montagnes et aux « fleuves qui en sortent, et enfin de tout cela « il composa les lettres. »

Les plus habiles Chinois prétendent que c'est l'ancienne écriture nommée *Ko-teou-chou*, et disent qu'elle subsista jusqu'au roi *Siuen-ouang*, c'est-à-dire jusqu'à l'an 827 avant notre ère. Mais *Kong-yng-ta* a très-bien remarqué ce qu'il est nécessaire d'observer ici avec lui :

« Quoique la figure extérieure des lettres « ait plusieurs fois changé, les six règles sur « lesquelles *Tsang-kié* les forma n'ont jamais « souffert aucun changement ; alors, continue « *Lo-pi*, il y eut de la différence entre le roi et « le sujet, du rapport entre le fils et le père, « de l'ordre entre le précieux et le vil. Les

« lois parurent, les rits et la musique régnèrent, les châtimens furent en vigueur. Sé-houang donna des règles de bon gouvernement; il établit des ministres pour chaque affaire; il n'y en eut aucune, si petite qu'elle fût, qui pût lui échapper, de manière que le Ciel et la Terre acquirent leur entière perfection. Après que les lettres furent inventées par *Tsang-hié*, il tomba du ciel une pluie de blé, un nuage couvrit le soleil, les *Kuei*, ou Esprits malins, firent d'horribles hurlemens au milieu des ténèbres, et le dragon se cacha. »

Quelques auteurs prennent cela pour autant de mauvais présages, comme si l'invention des lettres n'avait pas été agréable au ciel. *Tsang-hié* régna cent dix ans à *Yang-vou*[1].

Le second Empereur du neuvième *Ki* fut *Pé-houng-chi*;

Le troisième, *Tchong-houng-chi*;

Le quatrième, *Tai-ting-chi*;

[1] Le *Chou-king*, discours préliminaire, p. LXXXV et LXXXVI.

Le cinquième, *Li-ting-chi*, ou mieux *Li-lou-chi*;

Le sixième, *Hoen-lien*;

Le septième, *Hien-yuen-chi*;

Le huitième, *Hé-sou*[1];

Le neuvième, *Kai-tien-chi*. Le mot *Kai* se prononce aussi *Ko*. Le *Lou-sé* dit qu'il faut lire *Kai*, et l'explique par *Kuen*, qui signifie « avoir dans sa puissance ». *Siao-sé-ma* met *Kai-tien* après *Tai-ting*, et *Tchouang-tse* ne parle point de *Kai-tien*; d'autres placent *Kai-tien* après *Tchu-siang*. Le livre *Son-fin* dit que *Yéou-tsao* est père de *Soui-gin*, et *Soui-gin* père de *Fou-hi*; pour ce qui est de *Tai-ting*, de *Vou-hoai*, etc., il en fait autant de ministres sous *Fou-hi*. Ces sortes de sistèmes sont faciles à faire; mais ils sont sans fondement et tombent d'eux-mêmes[2]. Telle est l'observation du père de Prémare; elle prouve qu'il croyait à ces anciens rois et à l'histoire de *Lo-pi* qu'il a

[1] Le *Chou-king*, p. LXXXVI-XCIII. On y trouvera des détails sur chacun de ces Empereurs.

[2] Idem, p. XCIII.

qualifié l'homme le plus habile dans la connaissance de l'antiquité.

ÉTAT DE L'ÉCRITURE AVANT FOU-HI ET SOUS CET EMPEREUR.

CXLI. Il résulte de l'article précédent que l'écriture était connue à la Chine long-tems avant *Fou-hi*. Il n'a régné que long-tems après *Kai-tien*, dont je viens de parler.

Les lettres dont se servait *Kai-tien*, dit le père de Prémare, sans doute d'après *Lo-pi*, n'étaient point différentes de celles d'aujourd'hui ; et il ajoute : *c'est un point qu'il est bon d'éclaircir*.

« *Yang-ching-ngan*, » souvent cité dans le *Lou-sé*, « prouve que les lettres dont on se « sert maintenant n'ont point pour auteur *Li-« sée*, premier ministre d'état sous *Tsin-chi-« hoang-ti*. Il distingue trois sortes de lettres, « outre les vulgaires, savoir : *ko-téou*, *ta-« tchouen* et *li-ven*. Ces trois manières d'écrire « avaient chacune leur usage, et existaient

« long-tems avant *Tsin-chi-hoang-ti.* Comme « on ne peut s'assurer s'il ne viendra point un « tems auquel on n'emploiera plus que des « lettres triviales, on ne peut aussi être cer- « tain que dans les siècles les plus reculés de « l'antiquité, on n'employait que les lettres « *ko-téou.* Les Savans, ajoute-t-il, aiment les « lettres antiques; les lettres courantes ont « cours dans les tribunaux; et dans le com- « merce, on se sert de lettres fausses et abré- « gées [1]. »

On vante les chansons de *Kai-tien*, et l'on dit que son gouvernement était admirable. « Sans qu'il eût besoin de parler il était cru, « et sans conversation il fesait agir. Que cette « manière d'agir est sublime! et qu'elle est « au-dessus de tout ce que l'on peut dire! »

Il sacrifia sur le *Tai-chan* et fit battre monnaie.

Le dixième empereur du neuvième *Ki* fut *Tsun-liu-chi.*

[1] Le *Chou-king*, p. xciii et : v. Vo tères chinois les Mémoires con 275, et VIII, 112.

Le onzième, *Tcho-yong*.

Le douzième, *Hao-yng-chi* ou *Tsé-yng*.

Le treizième, un second *Yéou-tsao-chi*.

Le quatorzième, *Tchu-siang-chi* ou *Tse-kiang*.

Le quinzième, *Yn-kang-chi*[1].

Le seizième, *Vou-hoai-chi*. On dit de ce bon roi : « Qu'il conservait la vie des hommes par « la raison, et qu'il prenait la vertu pour règle « de ses châtimens. Les hommes alors trou- « vaient excellent tout ce qui leur conservait « la vie, en leur servant de nourriture, et met- « taient leur plaisir dans ce qui était en usage; « ils demeuraient tranquilles chez eux et fe- « saient grand cas de tout ce qui conservait « leur santé; ils travaillaient du corps, mais « leur cœur n'avait ni amour, ni haine. Le « monde était si peuplé, que, partout, d'un « lieu à un autre, on entendait le chant des « coqs et la voix des chiens; le peuple vivait « jusqu'à une extrême vieillesse, sans avoir « grand commerce les uns avec les autres; la

[1] Le *Chou-king*, discours préliminaire, p. xcv-xcviii.

paix était profonde ; le *Fong-hoang* ou *Foung-hoang* (art. v) descendait, la tortue et le dragon paraissaient, les vents et les pluies étaient tempérés, le froid et le chaud venaient dans leur saison [1] ».

Vou-hoai monta sur le *Tai-chan* pour honor le ciel : il descendit au mont *Yun-yun* pour pandre ses ordres gravés sur la pierre, et nivers en eut plus de beauté et de grâce [2].

On reconnait dans le stile de cette histoire ı prédécesseur de *Fou-hi* le langage du père ; Prémare, a qui nous devons ces extraits de iistorien *Lo-pi*, qui mériterait d'être mieux aduit. La dernière phrase est une nouvelle 'euve que l'écriture était connue avant *Fou-*. Cependant le père Gaubil croit qu'avant ce 'ince on ne fesait usage que des cordelettes, ont il a donné l'invention à *Soui-gin-chi*, qu'il 'oit son prédécesseur.

Ce fut, selon le père Gaubil, dans la pensée ; changer les cordelettes que *Fou-hi* fit ses

[1] Le *Chou-king*, p. xcviii et xcix.

[2] Idem, p. xcix.

koua, ou petites lignes du livre *Y-king* (art. IV) pour être le fondement sur lequel il prétendait qu'on se modelât pour faire des caractères. Aussi les Chinois ont-ils toujours appelé et appellent encore aujourd'hui les *koua*, *ouen-tsé-tsou*, la source des caractères. *Fou-hi* vit bientôt que les *koua* ne donneraient pas plus d'ouverture pour ce qu'il prétendait, que les cordelettes de *Soui-gin-chi*, s'il ne fesait rien de plus; c'est ce qui le détermina à établir six règles, avec lesquelles, en se servant des petites lignes des *koua*, on pourrait réussir dans la construction des caractères qu'il se proposait de former. Ces six règles consistaient à les faire (1) ou par image et représentation de la chose, ou (2) par emprunt et transport d'idée d'une chose à l'autre, ou (3) par indication et usage, ou (4) par son et par accent [1]. Le père Gaubil ne donne pas les deux autres. Mais j'ai détaillé, dans le premier volume de cet ouvrage (art. IX), les noms et la définition de ces six espèces.

[1] *Le Chou king*, p. 381 et 382.

Fou-hi, ajoute le père Gaubil, en demeura là, se contentant de donner ses préceptes sans les mettre à exécution [1]. Mais c'est ce qui n'a nulle vraisemblance. Puisqu'il n'a fait que distinguer six espèces de caractères, ces caractères existaient avant lui ; il est l'organisateur et non l'inventeur de l'écriture. *Han-fei-tsée*, que j'ai déjà cité, explique ainsi comment s'est faite l'invention :

« L'homme, voyant les objets sensibles, en « conserva le souvenir par la représentation de « leurs figures que son imagination lui retra- « çait, et qui les distinguait les unes des au- « tres dans son esprit. Pour s'assurer la pos- « session et la jouissance de ce souvenir, il « traça leur image, qui le lui rappelait quand « il fixait les ieux sur elle. Comme les choses « spirituelles, intellectuelles et abstraites n'ont « point de figure, et qu'il est d'autant plus in- « téressé à s'en assurer le souvenir que rien « autour de lui ne le réveille directement, il y « suppléa par les images des choses sensibles,

[1] Le *Chou-king*, p. 382.

« visibles et corporelles, préférant les figures « des choses qui avaient quelqu'analogie ou « quelque rapport avec elles, et y ajoutant des « traits particuliers pour avertir son esprit par « ses ieux, qu'elles n'étaient que des signes « sensibles des choses invisibles. Une obser- « vation, une découverte, une addition, con- « duisit à une autre. Il assembla plusieurs de « ces images et de ces signes, puis les assor- « tit, les combina, en vint peu à peu à lier par « elles divers souvenirs; il fixa ainsi par des « figures ses pensées, ses projets, et parvint « à les communiquer aux autres. La conven- « tion en étendit et en détermina l'usage. Les « Sages dirigèrent les progrès de cette inven- « tion et la conduisirent jusqu'au beau sistème « de nos caractères [1]. »

[1] Mémoires concernant les Chinois, VIII, 113.

DES SIX ESPÈCES DE CARACTÈRES D'ÉCRITURE CHEZ LES CHINOIS.

CXLII. Les caractères chinois sont composés d'images et de simboles. Les images représentent les choses visibles et corporelles ; les simboles, quoique de vraies images, passent au figuré, et expriment par convention les choses intellectuelles, spirituelles et abstraites. Comme, outre la difficulté insurmontable de varier assez les images et les simboles pour éviter la confusion, il était encore phisiquement impossible de les multiplier en proportion des objets sensibles et des idées qu'il fallait peindre, on imagina différentes combinaisons ou classes, au moyen desquelles un nombre médiocre d'images et de simboles pût suffire pour exprimer toutes les pensées, tous les souvenirs, toutes les idées que l'homme a besoin de retrouver et de communiquer.

Ces classes, dans le sistème imaginé par *Fou-hi*, se réduisent à six.

Dans la première sont les images et les simboles simples. J'ai cité (art. IX) le soleil et la lune. Une image de cheval signifie un cheval. Deux points à côté d'une ligne perpendiculaire sont le simbole de petit. Cette première classe contient, en un sens, toutes les autres. Ses images et ses simboles sont comme les métaux, les couleurs, les fourrures et les pièces employées dans le blason, et qui, seules, font des armoiries. Cette comparaison dit tout pour ceux qui ont quelque connaissance du blason. M. Abel Rémusat croit que ces caractères ne sont qu'au nombre de deux cens, et il en cite plusieurs exemples [1].

Dans la seconde classe sont, en assez petit nombre, des images et des simboles qui représentent ce qu'ils signifient dans le phisique, le moral, l'abstrait, etc.; ainsi la ligne simple marque l'unité, la ligne rompue, ce qui est divisé, etc. Ces exemples sont plus simples et mieux choisis que ceux que j'ai donnés à l'ar-

[1] Élémens de la grammaire chinoise. Paris, 1822, p. 1.

ticle IX. On en trouvera de figurés dans la grammaire de M. Abel Rémusat.

Dans la troisième classe, les images et les simboles combinés expriment des idées que les caractères ne représentent que par relation, par indication, supposition, analogie, etc. L'image de fille avec celle de balai signifie femme. Le simbole de maladie avec celui de parole signifie muet, qui ne peut parler. Cette classe, qui est très-pittoresque et très-ingénieuse, est la plus nombreuse. Elle n'est pas si bien définie à l'article IX. Voyez les exemples donnés par M. Abel Rémusat [1].

Dans la quatrième classe sont les images et les simboles généraux, déterminés à une signification particulière, par une image ou un simbole mis à côté comme indicatif du son. Ainsi l'image d'arbre est restreinte à signifier un ciprès, un noyer, un saule, selon que l'on met à côté les images dont le son est *pé*, *tao*, *liéou*. Il en est de même des oiseaux, plantes, habits, meubles, vases, etc., ainsi que de tout

[1] Élémens de la grammaire chinoise, p. 2, n° 4.

ce qui peut être rangé sous une classe et catégorie communes. La définition faite à l'article n est fort différente. Celle-ci paraît plus rationelle. Le nombre de ces caractères est très-peu considérable. Voyez les exemples donnés par M. Abel Rémusat [1].

Dans la cinquième classe sont les caractères simples ou composés, auxquels on donne un nouveau sens par l'allégorie, la métaphore, l'allusion, etc. Ils passent du simple au figuré. Ainsi, le caractère de la troisième classe qui signifie « femme de mandarin », est pris, dans la cinquième, pour « dame polie, dame qui « connaît le monde et qui représente avec di« gnité ». C'est précisément ce que j'avais dit. Ces caractères portent avec raison le nom d'empruntés [2].

Dans la sixième classe, enfin, le changement de position du simbole par rapport au simbole, de l'image par rapport à l'image, ou de l'image par rapport au simbole, lui donne

[1] Élémens de la grammaire chinoise, n° 5, p. 2 et 3.
[2] Idem, n° 6, p. 3.

une nouvelle signification. Ceci est plus clair que l'énoncé de l'article IX. On voit que cette belle théorie méritait des développemens plus précis et plus détaillés. M. Abel Rémusat l'explique fort bien [1].

Il ne faut que jeter un coup d'œil sur ces six classes de caractères, que les Chinois appellent *Tsao-tsei-tchi-pin* (les élémens ou plutôt les sources des caractères), pour voir qu'il y en a cinq qui n'ont aucun rapport avec l'écriture alfabétique, et ne la montrent d'aucun côté. La quatrième classe, au contraire, la fait entrevoir dans le lointain, et semble un premier pas vers cette belle découverte. En effet, pour nous en tenir aux exemples cités précédemment, le caractère représentant ou plutôt indiquant le son *pe*, qui détermine l'image d'arbre à signifier un ciprès, celui de *tao* à indiquer un noyer, celui de *liéou* à désigner un saule, sont des caractères purement sillabiques et de véritables signes d'un son. On fait abstraction de l'idée de blanc, attachée à celui

[1] Il parle de la sixième classe au n° 7, p. 3.

de *pe*, par exemple, pour ne faire attention qu'à la manière dont on le lit; et ce n'est que comme rappelant et représentant la sillabe *pe*, qu'il restreint l'image d'arbre à signifier un ciprès.

Or, quoi de plus naturel que d'étendre l'usage de ces caractères, signes du son sillabique, « pour peindre la parole et pour parler « aux ieux », comme le dit Lucain [1]? Cette idée devait se présenter d'autant plus aisément, que cette quatrième classe est fort nombreuse, embrassant toutes les espèces d'arbres, de plantes, d'oiseaux, d'insectes, d'animaux, de meubles, d'habits, de vases, etc.; et que, de ce principe, il était bien facile de déduire des caractères « si-« gnes morts » d'un son, d'une sillabe, comme s'expriment les Chinois. Il n'y avait que peu de chemin à faire pour en étendre l'usage jusqu'à écrire des phrases et même des discours entiers.

Les anciens Chinois eux-mêmes furent obligés d'employer plusieurs de ces caractères

[1] Pharsale, livre IV, vers 220 et 221, traduction de Brébeuf. Paris, 1659, p. 85.

comme purs signes d'un son sillabique » ;
° pour les noms des personnes et des lieux ;
2° pour les liaisons du discours par des particules, des conjonctions, etc. ; 3° pour distinguer, par des finales, dans le discours et le stile familier, les verbes des adjectifs, etc. Soit en effet qu'on employât ou des images ou des simboles pour écrire les noms de personnes ou les noms de lieux, il est évident que l'on fesait abstraction de l'idée primitive qui y était attachée, pour n'y voir que le nom de la personne ou de l'endroit, dont le son qu'ils avaient présentait le souvenir. De même, en quelque sorte dans toutes les langues dont les noms propres sont significatifs, en français, par exemple, les noms de BEAU, de GRAND, de VIGNE, de RIVIÈRE, employés comme noms propres, perdent, pour ce moment, leur signification primitive, et ne présentent que l'idée du nom d'une personne. Or, dès qu'on pourrait perdre de vue l'idée attachée à une image ou à un simbole, et ne faire attention qu'à la sillabe qu'y attachait l'usage pour les lire, quoi de plus naturel que de faire

un pas plus avant? Le chemin était d'autant plus aisé, que les particules, les conjonctions, les finales, etc., étaient une espèce d'écriture sillabique commencée. Comme le stile élevé n'en fait presque pas d'usage, c'est une des principales raisons de son laconisme forcé et de la briéveté de ses phrases [1]. Le stile élevé étant celui des pays chauds tels que la Chine, où les passions parlent presque toujours, l'écriture idéographique s'y est mieux conservée. C'est à elle que nous allons revenir.

ÉCRITURE CHINOISE SOUS HOANG-TI ET SES SUCCESSEURS.

CXLIII. Le père Gaubil prétend que ce fut seulement sous l'empereur *Hoang-ti* que ce grand prince, convaincu de l'utilité et même de la nécessité de l'écriture dans la vie civile, ordonna à *Tsang-kié*, nommé président du tribunal des Historiens, qu'il établit alors, de

[1] Mémoires concernant les Chinois. VIII, 113-117.

travailler aux caractères suivant les règles que *Fou-hi* en avait laissées[1]. Ces caractères n'avaient été apparemment jusqu'alors employés que par les mandarins de la première classe. *Hoang-ti* voulut les rendre communs, et le ministre employé à ce travail reçut le nom de *Tsang-kié*, qui était celui du premier inventeur, comme les ministres du tribunal d'astronomie prirent le nom de *Hi* et de *Ho*, employé sous l'empereur *Tchuen-hio*, père de cette science, par ceux qui en étaient chargés alors (*a*).

Tsang-kié ayant reçu cet ordre, était allé à la campagne, peut-être pour réfléchir. Il se trouva par hazard dans un lieu sabloneux, sur le bord d'une rivière, où il vit quantité de vestiges d'oiseaux imprimés sur le sable. Tout occupé de l'ordre qu'il avait reçu, il examine avec soin tous ces vestiges, s'en remplit l'imagination, et, de retour à sa maison, il prend une petite planche de bambou, se fait une espèce de pinceau assez pointu de la

[1] Le *Chou-king*, p. 382.

même matière, le trempe dans du vernis, et trace diverses figures sur le modèle des vestiges d'oiseaux qu'il avait vus, accommodant autant qu'il put son imagination aux règles de *Fou-hi*, ce qui lui donna quelques ouvertures pour s'acquitter de sa commission. Il considéra ces traits qu'il venait de former, il les examina avec soin; plus il les examina, et plus il en fut content. Encouragé par ce petit succès, il prépare plusieurs planches semblables à celles dont il s'était servi; sur chacune d'elles, il forme différens caractères, suivant que son imagination, pleine des vestiges d'oiseaux et dirigée par les règles de *Fou-hi*, lui en fournissait; il en composa ainsi jusqu'à 540, qu'il appela pour cette raison *niao-tsi-ouen*, ou « caractères de vestiges d'oiseaux »; et comme les traits qu'il avait formés n'étaient pas également unis, qu'ils se trouvaient épais et forts dans un endroit, minces et faibles dans un autre, qu'ils avaient quelque ressemblance avec une espèce d'insectes que l'on trouve dans les eaux des provinces du midi, qui s'appelle *ko-téou-tchong*, on leur donna aussi le

nom de cet insecte, et on les appela *ko-téou-ouen*, ou caractères de l'insecte *ko-téou-tchong*. C'est ce nom que l'on a donné dans la suite et que l'on donne encore aujourd'hui aux caractères anciens des trois premières familles.

Telle est l'origine des caractères employés sous *Hoang-ti*, les premiers qui aient été adoptés pour l'usage de la vie civile. Ils ne passaient pas le nombre de 540, et ont été formés ainsi que je viens de l'expliquer, si l'on en croit le père Gaubil. On s'en tint à ce nombre jusqu'au tems du règne de *Chun*, à peu près 2200 ans avant notre ère. Ce prince, déjà sur l'âge, ayant témoigné que ce nombre ne suffisait pas, et que, par cette disette, plusieurs choses importantes ne pouvaient se mettre par écrit, plusieurs personnes se mirent à les augmenter, sans autre ordre, chacun suivant son génie et sa pensée. Cette liberté s'accrut si fort sous les trois familles Hia, Chang et Tchéou, que l'on ensevelit presqu'entièrement les caractères de *Tsang-kié*. On les défigura tellement, on y mit une si grande confusion, que Confucius se plaint amèrement dans le

Lun-yu ou livre des sentences, de ce que ces anciens caractères ne subsistaient plus de son tems.

Effectivement, on voit encore aujourd'hui, sur la fameuse montagne de *Tai-chan*, dans la province de *Chan-tong*, dit toujours le père Gaubil, quelques restes des soixante-douze grandes inscriptions gravées sur autant de grandes tables de marbre, qu'un pareil nombre de princes des différens États entre lesquels était partagée la Chine sous la dinastie des *Tcheou*, y firent élever pour servir de monument à la postérité, comme quoi ils y étaient allés en personnes. Or, les caractères de ces inscriptions sont si différens, et ont entr'eux si peu de ressemblance, que, qui ne connaîtrait que les caractères de l'une, ne pourrait rien deviner dans les autres. Aussi n'y a-t-il personne aujourd'hui qui puisse les lire entièrement, bien moins les comprendre. Le père Gaubil a envoyé en France plusieurs modèles qui rendaient cette difficulté sensible; il y a joint les mêmes caractères de la manière dont ils ont été tracés dans la suite; ceux-ci diffèrent en-

core plus de ces premiers, que ces anciens caractères ne différaient entr'eux [1].

L'inscription de *Yu*, gravée par M. Hager [2], donne un assez long échantillon de ces caractères avec leur explication. Il a placé à la suite 32 tableaux de caractères anciens. Chaque tableau en renferme 12, de sorte que la totalité est de 384 caractères. On voit qu'il en manque 156 pour composer les 540 de *Tsang-kié*. La forme de ces caractères est un peu bizarre, mais elle n'est pas désagréable. La composition en est assez compliquée. Telle est en général la marche de l'esprit humain. Plus son ouvrage se perfectionne, et plus il devient simple. Lorsque l'écriture est devenue usuelle, on a senti le besoin de la rendre plus facile. Il en a été de même dans tous les arts. Les Caldéens, plus anciens que les Indiens et les Chinois dans leur civilisation, ont imaginé l'écriture alfabétique adoptée par les Tartares et conséquemment employée aussi à la Chine.

[1] Le *Chou-king*, p. 382 et 383.
[2] Paris, 1802.

C'est par les traductions tartares que les missionaires européens sont parvenus à se familiariser avec la langue chinoise, et que l'orient a communiqué avec l'occident.

NOUVELLE PUBLICATION DU CHOU-KING.

CXLIV. M. Pauthier vient de publier une nouvelle édition du *Chou-king* dans l'ouvrage suivant :

Les Livres sacrés de l'Orient, comprenant : *Le Chou-king*, ou le livre par excellence ; les *Ssé-chou*, ou les quatre livres moraux de Confucius et de ses disciples ; les Lois de Manou, premier législateur de l'Inde ; le Koran de Mahomet, traduits ou revus et publiés par G. Pauthier. Paris, Firmin-Didot. Chez Desrez, 1840, grand in-8° de 764 pages.

Ce volume fait partie du *Panthéon littéraire*, collection universelle des chefs-d'œuvre de l'esprit humain, magnifique entreprise qui fait honneur à l'imprimerie française et aux presses de M. Firmin-Didot. Dans son introduction,

M. Pauthier développe son épigraphe : L'Asie fut le foyer d'où s'échappa la lumière qui vint éclairer nos climats. Il examine les trois civilisations : 1° chinoise ; 2° indienne ; 3° musulmane. Sa conclusion mérite d'être copiée ici : « Trois grandes puissances, qui n'ont d'autres limites que celles de l'intelligence, du tems et de l'espace, les institutions politiques, les croyances religieuses et les climats, créent les sociétés humaines. Elles les prennent à leur berceau, les façonnent de leurs mains civilisatrices, les nourrissent des alimens qui entretiennent la vie des âmes et des corps ; en un mot, les forment à leur propre image et ressemblance. Ainsi, les institutions, les croyances, le climat d'un peuple étant donnés, le caractère, la civilisation de ce peuple seront logiquement connus ; de sorte que les institutions politiques et religieuses d'une nation se réfléchissent en elles-mêmes, comme elle se réfléchit dans ses propres institutions. Nous pensons qu'il serait difficile de trouver une triple application de ces principes plus frappante que dans le présent volume, où les trois grandes civilisations

de la Chine, de l'Inde et de l'Arabie sont représentées par leurs monumens les plus antiques et les plus vénérés. » Passant à l'exécution de ce plan si bien tracé, M. Pauthier donne d'abord la traduction du *Chou-king* faite par le père Gaubil, missionaire à la Chine, où il avait passé trente-six ans, et que M. Pauthier s'est efforcé d'améliorer en certains endroits. Ce livre renferme les fondemens de l'ancienne Histoire des Chinois, les principes de leur gouvernement et de leur morale; il a été recueilli par le célèbre Confucius, et M. de Guignes l'avait publié avec de très-légères modifications de stile, et au détriment de sa fidélité.

Une seconde publication achève de donner une idée complète de la littérature sacrée des Chinois. C'est la traduction des *Ssé-chou*, ou des quatre livres classiques de la Chine. 1° Le grande étude de l'ouvrage de Confucius et d'un de ses disciples; les Chinois appellent ce livre le *Ta-hio*. M. Pauthier l'a déjà publié à part, en chinois, en latin et en français; 2° le *Tchoung-young*, ou l'invariabilité dans le milieu, recueilli par un petit-fils et disciple de

Confucius ; 3° le *Lun-yu*, ou les entretiens philosophiques ; 4° le *Meng-tseu*, dont le texte chinois a été publié avec une version latine par M. Stanislas Julien. C'est le meilleur commentaire de Confucius. Ces quatre traductions françaises sont précédées d'une notice de l'*Y-king*, ou livre canonique des changemens, par Claude Visdélou, évêque de Claudiopolis. Ce livre chinois a exercé la sagacité d'un grand nombre de commentateurs, et l'on n'est pas encore parvenu à le bien comprendre. Le père Régis en a composé une version latine, imprimée à Stuttgard.

Après la civilisation chinoise, vient celle des Indes, exprimée dans le livre des Lois de Manou, premier législateur de l'Inde. M. Pauthier donne d'abord la traduction d'une notice sur les Védas ou livres sacrés des Indous, composée en anglais par H.-T. Colebrooke. Ces ouvrages sont trop volumineux pour être traduits complètement. M. Pauthier donne seulement la traduction qu'il a faite de l'*Isa-oupanichad* du *Yadjour-véda*, qui est le plus court des Védas. Il rapporte ensuite la traduc-

tion complète des Lois de Manou, comprenant les institutions religieuses et civiles des Indiens, traduites du sanskrit et accompagnées de notes explicatives, par A. Loiseleur Deslongchamps.

Vient enfin la civilisation musulmane; ce sont des observations historiques et critiques sur le mahométisme, traduites de l'anglais, de G. Sale, et une traduction nouvelle du Koran, faite sur le texte arabe, par Kasimirski. On lit ensuite le Borda, poëme à la louange de Mahomet, traduit de l'arabe de Scherf-eddin-elboussiri, par le baron Silvestre de Sacy. Le volume est terminé par une ample table des matières et par la table alfabétique des noms propres et des termes relatifs à la religion et aux usages contenus dans les Lois de Manou.

Cette publication est très-importante et fait parfaitement comprendre la supériorité de la civilisation chinoise sur les deux autres.

Il est à désirer que M. Pauthier puisse compléter cette publication par celle du Zenda-Vesta de Zoroastre, ouvrage que je crois le plus ancien de tous ceux que nous connais-

sons. En effet, il est le législateur des Caldéens, dont la civilisation paraît avoir été la plus ancienne, ainsi que leur astronomie (art. xxx). J'ai observé (art. cxxxiii) qu'il vivait 6300 ans avant notre ère, et qu'il était conséquemment antérieur à *Fou-hi* de plusieurs siècles. Doit-on être étonné que l'origine de nos chiffres et de l'Abacus des Pythagoriciens [1] remonte jusqu'à l'hébreu, c'est-à-dire au caldéen?

[1] Note sur l'origine de nos chiffres et sur l'Abacus des Pythagoriciens, par A.-J.-H. Vincent, dissertation très-curieuse extraite du Journal de mathématiques, publié par M. J. Liouville, de l'Académie des sciences.

FIN DU SECOND VOLUME

ET DE L'HISTOIRE ANTÉ-DILUVIENNE DE LA

OBSERVATION.

Ces deux volumes forment un corps complet avec quatre autres qui ont été publiés précédemment :

1° Un volume composé de trois opuscules :

1. HISTOIRE DES TEMS ANTÉ-DILUVIENS, ou antérieurs au déluge d'*Yao*, arrivé l'an 2298 avant notre ère.

2. CHRONOLOGIE DE JÉSUS-CHRIST.

3. HISTOIRE ANTÉ-DILUVIENNE DE LA CHINE, dans les tems antérieurs à l'an 2298 avant notre ère.

2°, 3° et 4°. DESCRIPTION DE LA CHINE ET DES ÉTATS TRIBUTAIRES DE L'EMPEREUR.

Ces six volumes sont imprimés dans le même format. Le prix de chacun d'eux est de 5 fr.

On y trouve une carte moderne de la Chine, avec un tracé de son étendue du tems d'*Yu*, vers l'an 2298 avant notre ère, à l'époque du déluge.

On a publié à part une carte de la Chine et des États tributaires sur grand format, coloriée ; prix : 5 fr.

TABLE DES MATIÈRES.

Imprimerie de BRUNEAU, rue Montmartre, 39.

